Quand identité rime avec sécurité. La démocratie devant le défi nationaliste en France et au Royaume-Uni : 2010 - 2020

Annaëlle Prugneau

▶ **To cite this version:**

Annaëlle Prugneau. Quand identité rime avec sécurité. La démocratie devant le défi nationaliste en France et au Royaume-Uni : 2010 - 2020. Littératures. Université Savoie Mont Blanc, 2025. Français. ⟨NNT : 2025CHAMA056⟩. ⟨tel-05545154⟩

HAL Id: tel-05545154

https://theses.hal.science/tel-05545154v1

Submitted on 10 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL Authorization

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

École Doctorale
Cultures, Sociétés, Territoires

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEURE DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Spécialité : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

(Civilisation britannique,11e section CNU)

Arrêté ministériel : 25 mai 2016
Arrêté modificatif : 26 août 2022

Présentée par **Annaëlle PRUGNEAU**

Thèse dirigée par **Emma BELL**
et codirigée par **Emile CHABAL**

préparée au sein du **Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Etudes Transfrontalières et Internationales**
et de **l'École Doctorale Cultures, Sociétés, Territoires**

Quand identité rime avec sécurité. La démocratie devant le défi nationaliste en France et au Royaume-Uni (2010 – 2020)

Thèse soutenue publiquement le **4 décembre 2025,**
à Jacob-Bellecombette, Chambéry,
devant le jury composé de :

Madame Karine TOURNIER-SOL
Professeure à l'Université de Toulon, **Présidente du jury** et Rapporteure
Monsieur Vincent TIBERJ
Professeur des Universités à Sciences Po Bordeaux, Rapporteur
Madame Raphaële ESPIET-KILTY
Maître de conférences à l'Université Clermont Auvergne, Examinatrice
Monsieur Vincent LATOUR
Professeur à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Examinateur
Monsieur Timothy PEACE
Senior Lecturer à l'Université de Glasgow, Examinateur
Madame Emma BELL
Professeure à l'Université Savoie Mont-Blanc, Directrice de thèse
Monsieur Emile CHABAL
Professeur à l'Université d'Edimbourg, Co-Directeur de thèse

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Emma Bell, ma directrice de thèse, pour son accompagnement exceptionnel tout au long de ces années de recherche. Ses analyses éclairantes, son soutien infaillible, sa disponibilité et sa patience ont été indispensables à l'aboutissement de ce travail. J'aimerais également remercier chaleureusement Emile Chabal pour avoir accepté de me suivre dans ce parcours de recherche, pour ses retours éclairés et sa bienveillance, pour son accueil à l'Université d'Édimbourg et les réflexions riches qu'il a suscité. Je suis chanceuse d'avoir pu travailler avec une chercheuse et un chercheur si inspirants.

Un grand merci à Raphaële Espiet-Kilty, Vincent Latour, Timothy Peace, Vincent Tiberj et Karine Tournier-Sol d'avoir accepté de faire partie de mon jury ; c'est un honneur que mon travail soit lu par celles et ceux dont les recherches ont jalonné mon parcours. Merci aussi au laboratoire LLSETI de m'avoir fourni son soutien dans le cadre de ce travail, et permis de me déplacer pour la recherche jusqu'en Écosse. Je souhaiterais également remercier chaleureusement mes collègues de l'Université Lyon 2 et de la Faculté de Droit qui m'ont soutenue dans cette démarche et permis de concilier mon travail de recherche et celui d'enseignante.

Je suis infiniment reconnaissante envers Marie Moreau, pour son soutien quotidien, ses conseils avisés, ses relectures, son accompagnement tant intellectuel que personnel, et sa présence unique dans ma vie. Merci à Nicolas Raulin, qui, depuis ces premiers cours d'agrégation partagés, m'a inspirée et amenée à ce travail de thèse.

Une immense merci à Cécilia, Inès, Marine, mes précieuses amies, dont la présence chaleureuse, les discussions riches et la confiance sont inestimables et m'ont nourrie toutes ces années. Merci aussi à Benoit, Camille, Benjamin, Matthieu, Mathilde et Florence dont les rires, les encouragements et le soutien permanent ont été essentiels dans l'accomplissement de ce travail.

J'aimerais enfin remercier ma famille, sans qui rien n'aurait été possible, en commençant par Noëmie, ma sœur, celle que j'admire, et Rony, Julian, Alice et Aubin qui ont été et seront toujours mon refuge. J'ai une dette immense envers mes parents ; ma mère, qui m'a portée, soutenue, encouragée durant toutes ces années et mon père, bien sûr, à qui j'ai pensé à chaque étape de ce travail ; c'est de lui que vient la curiosité qui m'a lancée sur le chemin de la recherche, c'est grâce à lui que tout a commencé.

Elsa, quatre lettres qui font tout mon monde, merci de m'avoir rappelé l'essentiel, et de donner à ce long parcours tout son sens.

Personnalités politiques citées et leurs fonctions

Au Royaume-Uni:

Margaret Thatcher
Première ministre (1979-1990)

Tony Blair
Premier ministre (1997-2007)

Gordon Brown
Chancelier de l'Échiquier (Finances) (1997-2007)
Premier minister (2007-2010)

David Blunkett
Home Secretary (Intérieur) (2001-2004)

George Osborne
Chancelier de l'Échiquier (Finances) (2010-2016)

David Cameron
Premier ministre (2010-2016)

Theresa May
Home Secretary (Intérieur) (2010-2016)
Première ministre (2016-2019)

Amber Rudd
Home Secretary (Intérieur) (2016-2018)

Sajid Javid
Home Secretary (Intérieur) (2018-2019)

Boris Johnson
Foreign secretary (Affaires étrangères) (2016-2018)
Premier minister (2019-2022)

Priti Patel
Home secretary (Intérieur) (2019-2022)

Kit Malthouse
Minister of State for Crime and Policing (2019-2022)

En France:

Jacques Chirac
Président (1995-2007)

Jacques Toubon
Garde des Sceaux (Justice) (1995-1997)
Défenseur des droits (2014-2020)

Nicolas Sarkozy
Ministre de l'Intérieur (2002-2004 / 2005-2007)
Président (2007-2012)

François Fillon
Premier ministre (2007-2012)

Claude Guéant
Ministre de l'Intérieur (2011-2012)

François Hollande
Président (2012-2017)

Manuel Valls
Ministre de l'Intérieur (2012-2014)
Premier ministre (2014-2016)

Bernard Cazeneuve
Ministre de l'Intérieur (2014-2016)
Premier ministre (2016-2017)

Emmanuel Macron
Président (2017 -)

Edouard Philippe
Premier ministre (2017-2020)

Gérard Collomb
Ministre de l'Intérieur (2017-2018)

Christophe Castaner
Ministre de l'Intérieur (2018-2020)

Table des matières

Remerciements 3
Personnalités politiques citées et leurs fonctions 4
Introduction générale 9
I. Définition de l'objet d'étude et des concepts mobilisés 16
La question de l'identité nationale 17
De l'identité nationale au nationalisme (et au national-populisme) 24
Les multiples facettes de la sécurité 31
II. Cadrage : bornes chronologiques et contexte 35
Étude contemporaine 35
Moments de crise 38
Le contexte « libéral » ou « néolibéral » 41
III. Problématisation 45
IV. Choix méthodologiques 46
Cadrage géographique et comparatisme 46
Analyse de discours politiques 50
V. Organisation de la démonstration 53
PREMIERE PARTIE : Le contexte des années 2010 : la crise sous toutes ses formes ? 57
Chapitre 1 : Le « tournant » 2010. 59
1.1. 2010, dans une longue continuité 60
1.1.1. Un paysage politique différent à la veille de la décennie 62
1.1.2. Le néolibéralisme à l'œuvre 67
1.2. Des ruptures sur les questions d'intégration, d'immigration et d'identité nationale ? 76
1.2.1. Sur l'irrésistible opposition des « modèles » d'intégration 76
1.2.2. Des politiques de rupture à la veille de la décennie ? 79
1.2.3. Une commune remise en question (l'influence de l'héritage néolibéral) 87
1.3. Un tournant sécuritaire ? 92
1.3.1. Avant 2010 : les origines du « *punitive turn* » 93
1.3.2. Marquer une rupture politique avec la sécurité ? Les approches de Cameron et Sarkozy 104
1.3.3. Conclusion : 2010-2011, les années charnières 117
Chapitre 2 : La crise économique, mère de toutes les crises ? 119
2.1. La crise financière de 2007-8 : Face aux mêmes évènements… 126
2.1.1. Des situations économiques en contrastes 126

2.1.2. France et Royaume-Uni pris dans le même enchaînement des évènements ? 132
2.1.3. Premières réponses à la crise 136
2.2. De la finance à l'économie : des lectures similaires ? 140
2.2.1. Les responsabilités face à la crise 145
2.2.2. Une lecture morale 152
2.2.3. Le consensus des politiques d'austérité 157
2.3. Des répercussions en miroir 163
2.3.1. La crise comme opportunité politique 163
2.3.2. Les conséquences sociales 167
2.3.3. Les conséquences politiques 172
DEUXIEME PARTIE : Crises et sécurité : une menace venue de l'extérieur 179
Chapitre 3 : L'unité nationale face à la menace terroriste 187
3.1. Les évènements terroristes qui dessinent une « crise sécuritaire » 191
3.1.1. Une histoire nationale du terrorisme comme cadre législatif 194
3.1.2. Un « nouveau terrorisme » ? Une définition globale de la « menace » après le 11 septembre. 199
3.1.3. La décennie 2010 : une accentuation de la crise sécuritaire et ses limites .209
3.2. Lectures de la crise, réponses politiques et leurs conséquences 216
3.2.1. Contexte exceptionnel, mesures exceptionnelles ? 218
3.2.2. Les conséquences de la surenchère législative et de la normalisation de l'urgence 227
3.2.3. Extériorisation ou déterritorialisation de la menace terroriste : l'identité nationale au cœur de la crise sécuritaire 235
Chapitre 4 : Identité, souveraineté et « menace » migratoire 243
4.1. La question migratoire articulée à l'identité et la sécurité : l'exemple du traitement de la « crise des migrants » ou *refugee crisis* par les gouvernements 246
4.1.1. Une crise « inédite » et « immense » : les faits en contexte. 246
4.1.2. Lectures gouvernementales 253
4.2. Souveraineté nationale et intégration européenne : le Brexit vu des deux côtés de la Manche 264
4.2.1. Les frontières et le Brexit : un enjeu de souveraineté 267
4.2.2. La difficile réconciliation entre demandes nationales et intégration sur la scène internationale 280
4.3. L'État « fort mais modeste » remis au goût du jour 293
4.3.1. L'identité nationale et la souveraineté nationale au service de l'autorité de l'État ? 293

4.3.2. La force de l'État au service d'une légitimité : le néolibéralisme autoritaire et ses expressions pratiques dans les politiques migratoires 302

TROISIEME PARTIE : Crises identitaire, sociale et démocratique : identifier la « menace » de l'intérieur 315

Chapitre 5 : Les nouveaux « ennemis de l'intérieur » ? 321

5.1. Quand identité nationale rime avec fermeté : intégration, minorités et valeurs nationales communes 323

5.1.1. La politisation des valeurs communes 326

5.1.2. Le principe de laïcité 328

5.1.3. Un dispositif de lutte contre l'extrémisme 333

5.2. Citoyenneté et sécurité : « Renationalisation » et politiques restrictives 339

5.2.1. Sur le privilège de l'accès à la citoyenneté 339

5.2.2. Sur la déchéance de nationalité comme outil sécuritaire 346

5.2.3. Sur l'ambivalence du discours gouvernemental et ses conséquences 352

5.3. « L'ennemi intérieur » et la question sociale : l'État face aux inégalités et à ses contradictions 360

5.3.1. Quelles évolutions pour la « pénalisation de la pauvreté » ? 362

5.3.2. Après les sanctions, la morale 369

5.3.3. Dynamiques clivantes : nuances, ambivalences et conséquences 376

Chapitre 6 : « Crise démocratique » et redéfinitions idéologiques : la victoire du « libéralisme musclé » et de la « fraternité autoritaire » ? 383

6.1 . La gestion des contestations : espace d'expression du néolibéralisme autoritaire, au(x) pays des valeurs libérales 386

6.1.1. L'évolution de la contestation politique sur la décennie : des manifestations étudiantes britanniques aux Gilets Jaunes français 389

6.1.2. *Policing by consent vs*. la « politique du désordre » : le maintien de l'ordre et la répression au nom de l'atteinte aux valeurs de la nation 394

6.1.3. Lectures gouvernementales contradictoires du « désordre » 405

6.2. La démocratie en crise ? Ou les reconfigurations de l'offre politique 412

6.2.1. Le constat d'une crise politique et son exploitation par les gouvernements 412

6.2.2. Convergences, droitisation et leurs paradoxes 423

Conclusion générale 430

Bibliographie 440

Index 484

Annexes : 488

Annexe 1 : Chronologie comparative : Gouvernements / « Moments de crise » / Discours 488

Introduction générale

Le 23 juin 2016, la victoire du camp « *Leave* » lors du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union Européenne a étonné plus d'un commentateur[1] et entraîné une certaine confusion, à la fois dans la sphère politique, les médias et dans le milieu académique quant à ce qu'elle signifiait. Les débats qui ont entouré le Brexit ont parfois présenté la victoire du vote « *Leave* » comme symptomatique d'un retour du (ou des) nationalisme(s) en Europe. Un reportage de France Télévision, au lendemain du référendum sur le Brexit titrait par exemple ainsi : « Déçus de la construction européenne, europhobes, nationalistes, qui sont ceux qui ont voté en faveur du Brexit[2] ? ». Il était en effet d'apparence assez aisé de supposer que le rejet du modèle d'intégration européenne, comme le soutien électoral grandissant pour le parti eurosceptique UKIP sur la première moitié des années 2010, signifiaient également un « retour » du « nationalisme », ou autrement dit, de la volonté populaire de se concentrer sur des enjeux nationaux et de privilégier une certaine « souveraineté nationale », en rejetant un modèle intégrant des instances supranationales.

D'ailleurs, dans les mois qui ont précédé et suivi le référendum, les propos du premier ministre britannique D. Cameron, faisaient étrangement écho à ceux du premier ministre français, M. Valls, sur la lecture faite de cet évènement. Etrangement, car les deux hommes politiques sont à priori assez différents tant du point de vue de leur affiliation partisane que de leur rapport à l'Europe[3].

> How could it possibly be in our interests to risk the clock being **turned back to an age of competing nationalisms** in Europe? And for Britain, of all countries, to be responsible for

[1] C. Mudde et C. Rovira Kaltwasser parlent de « résultats chocs » dans leur étude sur le populisme : C. MUDDE et C. ROVIRA KALTWASSER, « Étudier le populisme dans une perspective comparative. Réflexions sur l'agenda de recherche actuel et futur: », *Civitas Europa*, N° 47, n° 2, 22 février 2023, p. 50.

[2] France Télévision, « Brexit : ils ont voté pour la sortie de l'UE », 24 juin 2016 (disponible en ligne le 25 août 2023 : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/brexit-ils-ont-vote-pour-la-sortie-de-l-ue_1516029.html).

[3] Nous faisons le choix pour ce travail d'intégrer les citations en langue originale dans le corps du texte, et la traduction en note de bas de page, car il nous semble plus pertinent, pour l'analyse du discours et pour le travail comparatif, de travailler directement à partir des termes originaux employés, tout comme il semble plus lisible dans le cadre de la comparaison d'apposer le discours britannique en anglais au discours français directement dans le corps du texte. Les noms des acteurs politiques prononçant le discours seront indiqués entre parenthèses dans le corps du texte. Le soulignement en gras de certains termes dans les citations est de l'auteure.

> triggering such a collapse would be an act of **supreme irresponsibility**, entirely **out of character for us as a nation**[4]. (Cameron, 2016)
>
> Cette fracture a des causes profondes. Ce n'est pas uniquement une question de normes tatillonnes. C'est aussi une question de souveraineté démocratique et d'identité. **D'identité**, car les peuples ont l'impression que l'Europe veut diluer ce qu'ils sont et ce que des siècles d'histoire ont façonné. Or, une **Europe qui nierait les nations** - Philippe Séguin l'avait prédit avec une grande lucidité – **ferait simplement le lit des nationalismes.** Ce modèle au-dessus des nations, niant les particularités de chacun, serait un échec, et certains ont laissé croire qu'il était le seul possible[5]. (Valls, 2016)

Dans la première citation, D. Cameron s'exprime quelques semaines avant le référendum sur le Brexit. Celui qui avait promis la mise en place d'un tel référendum soutient alors le vote « *Remain* », pour que le Royaume-Uni reste dans l'UE et montre, dans son discours, l'intérêt pour la sécurité et la prospérité du Royaume-Uni de rester membre de l'UE. Il souligne alors le « risque » d'un retour du « nationalisme », comme une conséquence redoutée. Dans la seconde citation, M. Valls, réagissant aux résultats du référendum, remet en cause la façon dont l'Union Européenne est perçue par la population, non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans l'ensemble des pays européens. Il souligne la nécessité de prendre en compte la « fracture » entre l'UE et les « peuples » ; et s'il déclare percevoir une demande « d'identité » et de « souveraineté » des « nations », il mentionne tout de même également, comme son homologue britannique, les « nationalismes » comme une potentielle menace. Dans les deux cas, les deux hommes semblent soutenir qu'une Europe fonctionnelle est un rempart contre le nationalisme, présenté comme néfaste et rétrograde. Dans les discours des deux hommes d'État, l'UE est présentée comme garante de la sécurité du pays (dans son sens strict de protection de l'État contre les risques extérieurs, mais aussi plus largement en termes de sécurité économique, politique et sociale). Toutefois, M. Valls note aussi la question de l'identité (et du sentiment d'appartenance à la « nation ») que le vote « *Leave* », et plus largement les expressions nationalistes (à travers le soutien pour des partis d'extrême droite comme le RN en France) semblent poser aux gouvernements européens ces dernières années.

---

[4] D. CAMERON, « PM speech on the UK's strength and security in the EU », Londres, 9 mai 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-uks-strength-and-security-in-the-eu-9-may-2016 ; consulté le 12 décembre 2020) : « Comment pourrait-il être possiblement dans notre intérêt de risquer un retour en arrière, à une période ou les nationalismes s'affrontaient en Europe ? Et pour le Royaume-Uni, surtout, être responsable d'un tel effondrement serait un acte d'irresponsabilité suprême, qui irait complètement contre notre caractère en tant que nation ».

[5] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », Paris, 28 juin 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/199635-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-les-defis-et-prior ; consulté le 29 avril 2022).

Ainsi, cela supposerait qu'une « demande » ou une revendication d'identité nationale viendrait du « peuple », ou des électeurs, mais serait tout de même trompeuse ou pourrait conduire à de l'insécurité, à un « effondrement » tel que le décrit D. Cameron. Nous pouvons remarquer cependant, sur la même période, des appels des mêmes gouvernements à renforcer la fierté et les cadres de l'identité ou l'appartenance nationale (par exemple, à travers le « libéralisme musclé » ou *muscular liberalism*[6] de D. Cameron ou le « nouveau patriotisme » d'E. Macron[7]), ce qui semble contradictoire avec le rejet des « nationalismes », plutôt consensuel, des gouvernements en place, tel que nous l'avons observé précédemment. Dans la même citation, Cameron dénonce d'ailleurs « l'irresponsabilité » de quitter l'UE, qui serait intrinsèquement contraire au caractère de la « nation » britannique, identifiant ainsi, en négatif, un trait « responsabilité » qui serait caractéristique de l'identité nationale britannique. Il jongle ainsi entre la notion de « nationalisme » qui renverrait à une idéologie rétrograde et irresponsable et les références à la « nation », par les partis traditionnels, au pouvoir, qui, au contraire seraient justifiées. Cette ambiguïté et la distinction qui est faite par les gouvernements entre des « nationalismes » menaçant et la nécessité d'entendre la « demande d'identité » des « nations » pour préserver une certaine stabilité et sécurité, interroge. Elle semble être le témoin d'une certaine lecture politique de la situation, dans un moment de « crise » (le Brexit et la remise en cause de systèmes de gouvernance établis) faite par les gouvernements en place, à travers le prisme des questionnements autour de la « nation » et de l'identité.

Dans ses travaux sur « la revanche du nationalisme », le politologue Pierre-André Taguieff affirme que « le nationalisme demeure le plus puissant principe de légitimité politique du monde moderne[8] ». Cette idée, à bien des égards, discutable, suggère tout de même que la mobilisation d'un discours politique sur la nation, son intégrité, et ce qui définit la communauté nationale serait un outil de stratégie politique efficace et plus répandu qu'il n'y paraît de prime abord ; une stratégie qui ne serait pas cantonnée, comme

[6] D. CAMERON, « PM's speech at Munich Security Conference », Munich, 5 février 2011 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-at-munich-security-conference ; consulté le 10 décembre 2020) : "Frankly, we need a lot less of the passive tolerance of recent years and a much more active, muscular liberalism", « Franchement, nous avons besoin de beaucoup moins de la tolérance passive de ces dernières années et d'un libéralisme beaucoup plus actif et musclé ».

[7] E. Macron, *in* L. DUPONT, « ENTRETIEN ÉVÉNEMENT. Ce que Macron n'a jamais dit des Français », *L'Express*, 21 décembre 2020.

[8] P.-A. TAGUIEFF, *La revanche du nationalisme: néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, 1re édition, Paris, Presses universitaires de France, 2015, p. 2.

le montrent paradoxalement les propos de D. Cameron ou M. Valls, à des partis marginaux, mais qui pourrait également toucher les partis dits « traditionnels ». Cela conduit à se demander si, bien que rejetée d'emblée par les hommes politiques au pouvoir eux-mêmes, une autre forme de nationalisme, que nous nous attacherons à définir[9], ne serait pas davantage convoqué dans les discours des gouvernements ces dernières années, notamment au contact d'une succession d'évènements identifiés comme « critiques », tels que le Brexit.

Affirmer une identité nationale forte, redéfinir plus fermement les contours de la communauté nationale, en particulier, au nom de la préservation de la stabilité, l'intégrité et la sécurité, ne serait-ce pas la définition même de nationalisme ? S'agit-il seulement « d'emprunts » discursifs, que l'on retrouverait auprès de membres du gouvernement issus de partis « traditionnels » des deux pays, dans l'idée de répondre à une demande politique ou électorale, en particulier dans une « situation de crise » ? Que dit l'apparente contradiction entre le fait de se présenter en opposition aux « nationalismes » (associés à une politique « extrêmiste ») dans le cadre de la défense de l'Europe et d'un ordre présenté comme au bord de « l'effondrement », et l'usage gouvernemental de certains éléments discursifs nationalistes, de l'évolution du contexte politique sur les années 2010 ? Comment interpréter que deux hommes politiques issus de partis traditionnels, certes, mais surtout de partis et de pays différents, avec une histoire politique et des positions européennes éloignées lisent, dans les mêmes termes, « la crise » européenne ?

Le travail de recherche mené ici part ainsi d'un double constat. Au-delà des simples divergences que l'on relève dans leur rapport à la question de l'intégration européenne, la France et le Royaume-Uni renvoient souvent à des « modèles » politiques bien différents, aux histoires intellectuelles et institutionnelles particulières, tant et si bien que le « modèle anglo-saxon » (pour parler du monde anglo-américain, et dont la réalité est discutable) ait même parfois été présenté comme « l'anti-modèle » en France dans la sphère politique et intellectuelle, par les critiques d'un libéralisme excessif, individualiste et multiculturaliste que le Royaume-Uni incarnerait[10]. Et les divergences sont également mises en avant en matière de nationalisme. Les Britanniques sont présentés comme des

[9] Cf. infra, partie 1.2.
[10] E. CHABAL, *A Divided Republic: Nation, State and Citizenship in Contemporary France*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2015, p. 107.

« nationalistes réticents[11] », alors qu'en France, l'attachement à la nation s'exprimerait plutôt dans le langage républicain, défendant les valeurs universalistes et la supériorité de « la République ». En termes de configurations politiques, des différences sont également souvent soulignées comme leur rapport à la diversité et aux politiques d'intégration mises en place après la Seconde Guerre Mondiale (l'opposition entre la laïcité française et le multiculturalisme britannique), ou encore la place des « extrêmes » dans leur histoire électorale et politique qui serait incomparable entre la France et le Royaume-Uni, du fait d'une tradition « de la modération » chez les Britanniques et d'une tradition « révolutionnaire » en France. À ce sujet, il n'y a d'ailleurs pas que les Français qui dessinent une opposition radicale (et à gros traits) avec les Britanniques, puisqu'on voit apparaître outre-Manche, plus récemment, la crainte d'une montée de « l'extrémisme » en politique ou de « l'absolutisme plus souvent associé aux républiques révolutionnaires comme la France », dans un pays où le « génie national » serait bien la « modération ». Ce sont en tout cas les termes de Rory Stewart, ancien ministre conservateur dans le gouvernement de Theresa May entre 2016 et 2019, dans un article de *Prospect* en 2019, intitulé « *Britain's national genius lay in moderation—now we risk losing our heads*[12] », dans lequel il déplore la tendance à la polarisation politique car elle serait incompatible avec la tradition institutionnelle et culturelle du pays. Il y souligne la singularité britannique dans sa culture du centre et du pragmatisme, et dans le caractère « flexible » de son nationalisme, qu'il définit ainsi :

> In the end our British culture has always been about finding the creative energy **of the centre ground and avoiding the fantasies of the extremes**. […]
>
> Even **British nationalism was always a complex and flexible phenomenon**: it had to be, since we needed an identity which could encompass four quite different nations. And the English element was even stranger, with no traditional costume or music to match the bagpipes and kilt. **Instead, it was defined by a culture:** being good at queuing, stopping at zebra crossings, and indeed having judges that don't take bribes. **It is an unspoken way of behaving, and a very powerful one**—admired throughout the world but difficult to codify or replicate. Politically it lends itself **to pragmatism and stability**, which then supports an economy where investors and businesses judge this to be a safe place to keep their money[13].

[11] K. KUMAR, *The Making of English National Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 188 ; E. BELL, « Post-Brexit nationalism: challenging the British political tradition? », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 29, nº 3, Routledge, 13 avril 2020, p. 351-367.

[12] R. STEWART, « Britain's national genius lay in moderation—now we risk losing our heads », *Prospect*, 7 juin 2019 (en ligne : https://www.prospectmagazine.co.uk/opinions/42664/britains-national-genius-lay-in-moderationnow-we-risk-losing-our-heads ; consulté le 22 septembre 2024).

[13] *Id.* : « Au final, notre culture britannique a toujours consisté à trouver l'énergie créative du juste milieu et à éviter les fantasmes des extrêmes. […] Même le nationalisme britannique a toujours été un phénomène complexe et flexible : il devait l'être, car nous avions besoin d'une identité capable d'englober quatre nations très différentes. Et l'élément anglais était encore plus étrange, sans costume traditionnel ni musique pouvant rivaliser avec la cornemuse et le kilt. Au lieu de cela, il a été défini par une culture : savoir faire la queue,

Dans ce premier constat des différences structurelles et de culture politique a priori saillantes, donc, apparaît aussi le sentiment commun aux deux pays de transformations politiques profondes, de divisions et d'accumulation de tensions ou de « crises » sur la dernière décennie, avec par exemple l'inscription du RN comme acteur politique majeur en France ou l'expérience du Brexit au Royaume-Uni, mais également dans le contexte de crises sécuritaires (avec les attentats terroristes), migratoires ou économiques et sociales. Les partis traditionnels semblent d'ailleurs considérer parfois des deux côtés de la Manche que ce qui définit la collectivité nationale, l'identité nationale serait « en crise » ou « en question » sur la période.

Ces différences ainsi souvent mises en avant interrogent : malgré des traditions politiques et discursives différentes, les gouvernements français et britanniques divergeraient-ils autant qu'il y paraît, ces dernières années, dans leur approche des évènements et des « crises », dans leur mobilisation du discours national et dans leur rapport « aux nationalismes » ? Cela sous-entend d'interroger également dans quelle mesure le cadre national est central dans la structuration des discours, des décisions et des politiques mises en place ces dernières années. Une autre implication de ce constat soulève également la question de la part d'agentivité des acteurs politiques de la période, la part d'idéologie, de stratégie politique dans la lecture proposée des évènements, dans leurs « réponses aux crises » et leur mobilisation de la « question nationale », et l'influence, d'autre part, des traditions idéologiques et des choix politiques qui s'inscrivent dans des décennies avant eux, et qui dépassent peut-être même les cadres nationaux.

Un deuxième constat, lié au premier, suggère que, malgré des divergences souvent mises en avant, un miroir semble pourtant se dessiner entre la France et le Royaume-Uni, dans une temporalité légèrement différente parfois, dans les choix discursifs et politiques des acteurs au gouvernement quand ils sont confrontés à des évènements similaires, et notamment dans leur articulation des questions « d'identité nationale » ou des « valeurs nationales » avec des questions de sécurité. Entre autres, la réaction post-attentat de F. Hollande en 2015 peut faire écho par certains aspects à la réaction de T. Blair dix ans plus

s'arrêter aux passages piétons et, bien sûr, avoir des juges qui n'acceptent pas de pots-de-vin. Il s'agit d'un comportement tacite, mais très puissant, admiré dans le monde entier, mais difficile à codifier ou à reproduire. Sur le plan politique, il se prête au pragmatisme et à la stabilité, qui soutiennent ensuite une économie où les investisseurs et les entreprises jugent qu'il s'agit d'un endroit sûr pour y garder leur argent ».

tôt ; la posture d'E. Macron sur la fin de la décennie 2010 sur les questions de sécurité et de lutte contre l'extrémisme, convoquant une fermeté dans la définition des contours de la communauté nationale, en demandant aux Français d'être « fraternellement autoritaires[14] » dans la défense de leurs valeurs n'est pas sans rappeler le discours de D. Cameron à Munich en 2011 sur son « libéralisme musclé[15] ». Ces parallèles qui peuvent être faits entre les gouvernements et leaders politiques au pouvoir des deux pays sur la décennie, parfois à dix ans d'intervalle, soulèvent d'une part la question du poids des évènements dans la détermination des choix discursifs et politiques mais également les influences mutuelles qui peuvent s'exercer entre les deux pays. Sans gommer les différences dans les héritages culturels, langagiers et institutionnels, ces similitudes d'approche, notamment dans les discours autour de l'identité nationale et de la sécurité, sont-elles seulement ponctuelles, témoins d'une simple évolution similaire de la société ou peuvent-elles être comprises à travers l'idée d'une convergence idéologique entre les deux pays, qui s'est construite sur le temps long et produit une interprétation ou une lecture commune des évènements ?

Nous faisons l'hypothèse, ici, qu'un langage nationaliste particulier, et proche par plusieurs aspects, se dessine dans le discours gouvernemental britannique et français sur la période contemporaine, au contact d'une série d'évènements définis comme des « crises » et notamment sous la forme d'une accentuation du lien entre « question d'identité nationale » et sécurité. Nous considérons aussi que ce discours pourrait être caractéristique d'une évolution politique s'inscrivant dans des décennies marquées par une idéologie libérale dominante. Il nous appartiendra alors de définir ce que nous entendons par « nationalisme », de déterminer dans quelle mesure il s'agit d'une forme « nouvelle » ou propre à la période dans les discours des gouvernements, si elle peut être comparable en France et au Royaume-Uni. Il s'agira aussi surtout de tenter de comprendre ce qu'un tel discours, parfois traduit dans des politiques concrètes, révèle de l'évolution des configurations politiques et idéologiques sur la période contemporaine et les conséquences qu'il peut impliquer. Quel lien ce discours entretient-il avec les évènements récents, parfois similaires, des deux côtés de la Manche, les questions de sécurité et

[14] E. MACRON, « Protéger les libertés en luttant contre le séparatisme islamiste : conférence de presse du Président », Mulhouse, 18 février 2020 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/18/proteger-les-libertes-en-luttant-contre-le-separatisme-islamiste-conference-de-presse-du-president-emmanuel-macron-a-mulhouse ; consulté le 6 janvier 2021).
[15] D. CAMERON, « PM's speech at Munich Security Conference », *op. cit.*

notamment avec un « discours de crise » ? Et comment s'articule-t-il avec la tradition idéologique néolibérale qui a gagné l'Europe dans les années 1970 en matière économique et sociale (malgré des expressions différentes en France et au Royaume-Uni) ?

Dans le cadre de cette introduction, nous tenterons tout d'abord de définir clairement l'objet, ou les objets de cette étude, ainsi que de dessiner les contours clairs de concepts très souvent galvaudés, par des usages médiatiques et politiques, perdant ainsi de leur précision scientifique, car riches de représentations diverses et contradictoires. Nous déterminerons ensuite plus précisément le cadre chronologique de cette étude, puis géographique en explicitant la méthodologie choisie. En effet, ce travail de recherche en civilisation propose une analyse comparative à l'échelle nationale et se doit d'établir les critères précis de comparaison. Nous reviendrons également sur le choix des sources, et sur la méthode d'analyse des discours employée. Nous présenterons enfin l'organisation des différentes parties de ce travail.

I. Définition de l'objet d'étude et des concepts mobilisés

> The starting point of the new strategy is the emphatic rejection of the misconception that in a liberal democracy like Britain, "anything goes", the belief that living in a society like ours means there aren't really any fundamental rules or norms. Instead, the foundation stone of our new strategy is the proud promotion of British values[16]. (May, 2015)
>
> Dans une période qui met notre société à rude épreuve, il est urgent de redire ce qui fait la France, ce qui fait notre unité nationale. Être Français, c'est adhérer aux valeurs qui fondent notre République. Ceux qui portent atteinte à ces valeurs, qui déchirent ce contrat qui nous lie tous, alors oui, ceux-là ne méritent pas d'appartenir à la communauté nationale[17]. (Valls, 2016)

En mars 2015, alors ministre de l'Intérieur (*Home Secretary*), T. May présentait son programme de stratégie de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans un discours intitulé « Un Royaume-Uni plus fort, construit sur nos valeurs ». Elle évoquait ainsi clairement la nécessité, pour la sécurité et l'unité du pays, de défendre des valeurs

[16] T. MAY, « A Stronger Britain, Built On Our Values », Londres, 23 mars 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/a-stronger-britain-built-on-our-values ; consulté le 20 mars 2021) : « Le point de départ de cette nouvelle stratégie est le rejet catégorique de l'idée fausse selon laquelle, dans une démocratie libérale comme le Royaume-Uni, « tout est permis », c'est-à-dire la conviction que vivre dans une société comme la nôtre signifie qu'il n'y a pas vraiment de règles ou de normes fondamentales. Au contraire, le fondement de notre nouvelle stratégie est la promotion fière des valeurs britanniques ».

[17] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les principes et les grandes lignes de l'action du gouvernement en 2016 », Paris, 28 janvier 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197731-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-les-principes-et-l ; consulté le 2 décembre 2022).

proprement britanniques. Quelques mois plus tard, alors que la France avait été frappée par les attentats terroristes meurtriers de janvier et novembre 2015, M. Valls en tant que premier ministre annonçait les lignes directrices de la politique du gouvernement en ces termes, énonçant « l'urgence » de défendre les valeurs de la République, pour renforcer la sécurité du pays. Ces deux exemples semblent témoigner du fait que c'est au cours de la décennie 2010-2020 que s'est cristallisée dans les discours gouvernementaux l'association entre défense d'une identité nationale forte et circonscrite et sécurité nationale, éléments qui apparaissent caractéristiques d'un langage nationaliste.

Notre recherche mobilise en premier lieu ces deux concepts (identité nationale et sécurité) qui sont très présents dans les discours publics contemporains, que ce soit dans la sphère politique ou médiatique, et impose donc de les définir rigoureusement. On les retrouve régulièrement associés dans les discours publics (comme dans les exemples ci-dessus), mais le fait que cette association « aille de soi » interroge. Ils ont d'ailleurs souvent été traités séparément dans les travaux scientifiques. La difficulté de les appréhender est d'autant plus grande que l'identité, notamment, est une notion abondamment discutée dans la recherche en sciences humaines et sociales, et prend différents sens selon les milieux dans lesquels elle s'applique. Dans notre étude, nous ciblerons notre analyse sur l'identité nationale telle qu'elle est évoquée et définie par le « haut », c'est-à-dire par les gouvernements, et non telle qu'elle est perçue par la population. Nous considérons la définition d'une identité nationale figée et restreinte comme un des composants du nationalisme. Ce sont d'ailleurs l'évolution de sa place et de sa conception dans les discours gouvernementaux, sa construction comme problématique ou « en crise » qui nous intéresseront.

La question de l'identité nationale

> Ici, nous traitons donc une énigme : que veut dire identité nationale exactement si ce n'est pas simplement être le citoyen d'un état et avoir un passeport[18] ?

Comme le déclarent les auteurs D. McCrone et F. Bechhofer dans leur travail de définition sur l'identité nationale, ce concept n'est pas simple[19]. L'identité pose tout d'abord un problème épistémologique, car même dans les travaux de recherche, cette

[18] D. MCCRONE et F. BECHHOFER, *Understanding national identity*, Cambridge, United Kingdom, Cambridge University Press, 2015, p. 9 : "Here, then, we uncover a puzzle: what exactly is meant by national identity if it is not simply – or even – being a citizen of a state and bearing its passport?".
[19] *Id.*: « not a straightforward matter ».

notion renvoie à beaucoup de définitions, de représentations et de pratiques différentes, et ce d'autant plus si l'on adopte une approche comparative, puisque certains pays comme le Royaume-Uni reconnaissent plusieurs identités nationales (galloise, écossaise, irlandaise, anglaise). Il s'agit, de plus, d'un mot très chargé politiquement, utilisé dans de nombreux discours, surtout depuis quelques décennies. La place de l'identité, et notamment de l'identité nationale (objet qui nous intéresse plus précisément) dans le débat public et son usage comme outil politique ont d'ailleurs été interrogés par l'historien Gérard Noiriel dans son ouvrage *A quoi sert l'identité nationale ?* à la suite de la création en 2007 par Nicolas Sarkozy, alors Président de la République, d'un Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement solidaire. Il y dénonce notamment les usages politiques de l'histoire, et de « l'identité nationale », comme moyen d'identifier et de contrôler la population, voire de diviser, « utilisée, le plus souvent, pour stigmatiser les immigrés, en fabriquant un clivage artificiel entre 'eux' et 'nous'[20] ». Cette approche suggère l'idée que l'évocation de l'identité nationale pourrait être un outil de stratégie politique, utilisé par les gouvernements, pour des raisons et dans des contextes multiples, comme la justification de mesures qui pourraient paraître impopulaires (la déchéance de la nationalité au lendemain des attentats du 13 novembre en France en est un exemple parlant), ou encore le moyen de gagner en légitimité en faisant appel à une communauté nationale indivisible.

Bien que nous souhaitions, dans le cadre de cette thèse, nous pencher sur l'usage et la construction de l'identité à l'échelle nationale, en France et au Royaume-Uni, c'est-à-dire la référence à des critères qui permettraient de déterminer ce qu'est la communauté nationale (et en négatif, qui en serait exclu) il nous semble essentiel de commencer par éclairer les différentes acceptions du seul terme « identité », puisque ces différentes définitions peuvent se retrouver dans les discours politiques traitant de l'identité nationale. Dans leur article s'appuyant sur les travaux de R. Brubaker[21], la politiste M. Avanza et le sociologue G. Laferté[22] proposent une réflexion sur l'approche constructiviste de l'identité, qui souligne un paradoxe profond : le fait que les chercheurs décrivent comme « construite » une identité qui est pensée et présentée comme figée par

[20] G. NOIRIEL, *À quoi sert « l'identité nationale »*, Marseille, Agone, 2007, p. 7.
[21] R. BRUBAKER, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, n° 4, 2001, p. 66.
[22] M. AVANZA et G. LAFERTE, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, vol. 61, n° 4, 2005, p. 134.

les acteurs politiques et sociaux. Cette tension entre construction et réalité figée de l'identité dans les discours nous paraît importante à souligner dans le cadre de notre recherche sur son expression « nationale » puisqu'elle éclaire les réactions vives et les ambiguïtés qui les accompagnent. Les auteurs distinguent trois différentes dimensions de l'identité qu'il nous paraît pertinent de garder à l'esprit pour cette recherche : l'identification, l'image sociale et l'appartenance.

Par identité, on entend en premier lieu le processus d'identification, qui s'illustre institutionnellement par la distinction de groupes d'appartenance au sein de la communauté nationale dans les recensements au Royaume Uni par exemple[23], ou la mise en place de cartes d'identité en France, mis en lumière sur le temps long grâce aux travaux de Gérard Noiriel[24]. Dans l'identification, il s'agit moins de considérer l'identité nationale (comme construit politique et institutionnel à l'échelle de l'État) que l'identité singulière de l'individu (ses caractéristiques individuelles ou ses groupes d'appartenance), même si son appartenance ou non à la « catégorie » nationale est devenu un outil d'identification central, comme à travers la nationalité. On peut alors d'ores et déjà observer un lien entre identité et sécurité, puisque le processus d'identification, à travers la mise en place de politiques et d'outils bureaucratiques spécifiques (comme les cartes d'identité en France) permet un certain contrôle de/sur la population. M. Avanza et G. Laferté élargissent également le concept d'identification, au-delà de la pratique étatique, au fait de catégoriser les individus dans des groupes d'appartenance.

Un deuxième concept auquel le terme « identité » fait référence, et qui sera mobilisé dans le cadre de cette recherche, est évoqué par les auteurs : « l'image sociale », en référence au travail de J. C. Chamboredon et A. Méjean[25], évoquant les représentations, les symboles, les discours produits sur un territoire, pour l'homogénéiser. Cette conception de l'identité comme « image sociale » renvoie davantage à ce que représente l'identité nationale dans les discours politiques. Elle fait aussi écho aux

[23] L'Office for National Statistics intègre notamment dans son recensement des variables sur l'appartenance ethnique, l'identité nationale, la religion et la langue : https://www.ons.gov.uk/census/census2021dictionary/variablesbytopic/ethnicgroupnationalidentitylanguageandreligionvariablescensus2021.

[24] G. NOIRIEL, *L' identification: genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, 2007.

[25] J.-C. CHAMBOREDON, A. MEJEAN et D. NORDMAN (éd.), *Récits de voyage et perception du territoire: la Provence, XVIIIe siècle-XXe siècle*, Paris, Laboratoire de sciences sociales, Ecole normale supérieure, 1985.

imagined communities de B. Anderson[26], qui impliquent la construction d'une nation et d'une identité propre par les membres mêmes de cette communauté. Au Royaume-Uni et en France, en période contemporaine, notre étude tentera de s'inscrire dans cette perspective constructiviste, en analysant l'évolution des discours gouvernementaux qui convoquent l'identité nationale, dans leur interaction avec les réponses sécuritaires notamment, l'image qu'ils tendent à construire de la nation et de ceux qui y appartiennent, et l'usage politique qui en est fait.

Enfin, M. Avanza et G. Laferté distinguent les études sur l'identité portant sur les élites, les « entrepreneurs », les producteurs de discours, des analyses par le « bas », qui, elles, s'intéressent davantage à l'identité en tant qu'« appartenance », c'est-à-dire en tant que sentiment approprié par l'individu, dans sa socialisation et ses pratiques. On retrouve par exemple cette approche dans le travail des sociologues D. McCrone et F. Bechhofer[27] sur le sentiment d'appartenance des Britanniques, qui soulignent clairement la différence entre la façon dont l'identité nationale peut être décrite et évoquée par les institutions, des partis politiques ou des gouvernements, et la façon dont les individus, à différents endroits du pays s'identifient eux-mêmes. Dans le cadre de notre étude, nous nous concentrerons surtout sur la production de discours officiels, et donc de l'identification et de l'image sociale produite par le « haut ». La notion d'appartenance ne sera évoquée que dans le cadre des discours produits par les acteurs politiques sur les sentiments nationaux des individus. S'inscrivant dans une tradition « fonctionnaliste », D. McCrone souligne d'ailleurs, dans son travail sur la montée du nationalisme anglais, les deux aspects ou « fonctions » de l'identité nationale qu'il est utile de distinguer, du point de vue de l'individu, et du point de vue de l'État : « les individus ont besoin d'une identité nationale pour fonctionner en tant qu'êtres sociaux, et la nation (et possiblement l'État) a besoin de leur identification, avec des symboles et des institutions, afin d'exister[28] ». Si l'étude des pratiques et l'appropriation d'une identité nationale (ou régionale) par les individus nous semble très pertinente, elle ne constitue pas l'objet de notre étude, qui porte avant tout sur cette dimension « instrumentale », sur l'usage politique de l'identité nationale par les gouvernements, dans sa relation avec les politiques mises en place sur la période, et

[26] B. R. O. ANDERSON, *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, Revised edition, London New York, Verso, 2016.
[27] D. MCCRONE et F. BECHHOFER, *Understanding national identity*, *op. cit.*
[28] D. MCCRONE, « The Rise and Rise of English Nationalism? », *The Political Quarterly*, 16 juillet 2023, p. 10 : "individuals need national identity to function as social beings, and the nation (possibly even the state) needs their identification with its symbols and institutions in order to exist".

notamment sécuritaires, et dans sa relation avec la lecture des évènements ou des « crises ».

Notre approche comparative entre deux pays différents nous oblige également à souligner que la question de l'identité nationale semble se poser de façon différente dans chaque pays, du fait des traditions historiques, discursives différentes. La question est d'autant plus « complexe » au Royaume-Uni (pour reprendre les termes de Rory Stewart cités plus haut) que le pays, composé de plusieurs nations a vu l'émergence d'identités nationales spécifiques (écossaise, galloise, irlandaise, et dans une moindre mesure anglaise), se distinguant, mais pouvant également se superposer à l'identité britannique. Le sociologue K. Kumar[29] a notamment distingué la construction de l'identité nationale anglaise de l'identité britannique, qui serait davantage un produit politique, global ou civique, puisque regroupant toutes les nations composant le Royaume-Uni. Il est ainsi assez commun de voir dans les travaux académiques une distinction faite entre identité britannique, qui serait « civique », car faisant référence à des institutions (comme *Westminster*) et une organisation politique, et identité anglaise, écossaise, galloise ou irlandaise, renvoyant à des caractéristiques culturelles ou parfois ethniques. K. Kumar explique, de plus, que la réticence des Anglais à se définir clairement une identité nationale – anglaise – tiendrait en partie son explication dans leur héritage impérial : ils ne se seraient pas définis contre une autre nation, mais plutôt à travers leurs accomplissements dans les colonies. La « fin » de l'Empire colonial britannique, et la perte de sens d'une identité basée sur la puissance coloniale au vingtième siècle aurait contribué à la redéfinition de l'identité nationale, britannique. Cette perte de sens trouve d'ailleurs un écho dans le contexte du référendum sur le Brexit et dans les discours en faveur du *Leave,* comme ceux de B. Johnson, qui évoquent la possibilité, après le Brexit, de redonner au Royaume-Uni une place centrale sur la sphère politique internationale et la chance de renouer avec son identité propre et son « caractère » ouvert sur le monde[30]. Par ailleurs, il semble que l'identité nationale anglaise se distingue également des autres identités (des autres nations du Royaume-Uni) du fait de la place particulièrement centrale

[29] K. KUMAR, *The Making of English National Identity*, *op. cit.*

[30] B. JOHNSON, « Beyond Brexit: a Global Britain. Foreign Secretary First Major Policy Speech at Chatham House », Londres, 2 décembre 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/beyond-brexit-a-global-britain ; consulté le 29 juin 2023) : B. JOHNSON, « Speech on the EU Referendum », Londres, 9 mai 2016 (en ligne : https://conservativehome.com/2016/05/09/boris-johnsons-speech-on-the-eu-referendum-full-text/ ; consulté le 29 juin 2023). Cet aspect est aussi évoqué par A. Barnett dans A. BARNETT, *The lure of greatness: England's Brexit & America's Trump*, London, Unbound, 2017.

que l'Angleterre occupe à bien des égards. Ce n'est pas une identité qui s'est construite comme « minoritaire », puisque le pays représente un poids démographique, politique et économique très majoritaire, par rapport à l'Écosse ou le Pays de Galles dont les nationalistes pouvaient se distinguer comme minoritaires dans le jeu de force politique. Il arrive ainsi souvent qu'identité anglaise et identité britannique soient considérées comme synonymes.

Dans la même veine, A. Alexandre-Collier et D. Fée[31] évoquent les tensions qui émergent entre l'anglicité et la britannicité, ou entre un « nationalisme civique » et un « nationalisme ethnique », notamment après la mise en place de la dévolution à partir des années 1990, et de la reconnaissance des demandes des nationalistes gallois ou écossais dans les institutions politiques. On pourrait voir émerger ainsi deux nouvelles identités : anglaise d'une part, tardive, en réaction aux autres formes de nationalisme (et davantage dans la revendication de caractéristiques ethniques, que l'identité écossaise ou galloise, plus inclusives), et britannique, d'autre part, plus institutionnelle ou civique mais parfois critiquée pour son côté artificiel, construit. D. McCrone[32] fait d'ailleurs une distinction éclairante qu'il serait plus difficile d'appliquer au cas français, entre identité de l'état (*state identity*), l'équivalent de *Britishness*, et identité nationale (*national identity*) renvoyant aux identités anglaise, écossaise, galloise et irlandaise, et qui relèveraient davantage d'un sentiment d'appartenance personnel et territorial[33].

Dans le cas de notre étude, il s'agira bien de se concentrer sur une identité nationale définie et évoquée par le « haut », et correspondant donc à l'identité telle qu'elle est construite et utilisée par l'État et ses acteurs (donc *state identity*), bien que l'analyse des références à l'identité nationale anglaise (qui a beaucoup été évoquée sur la période entourant le Brexit et qui s'est construite de manière assez différente des autres identités « nationales » du Royaume-Uni) sera parfois également éclairante. Par identité nationale, nous entendons ainsi les caractéristiques établies et construites par l'État pour déterminer

[31] D. FEE et A. ALEXANDRE-COLLIER, « L'Angleterre est-elle toujours britannique ? », *Le Monde diplomatique*, 1er mai 2022 (en ligne : https://www.monde-diplomatique.fr/2022/05/ALEXANDRE_COLLIER/64612 ; consulté le 26 septembre 2023).
[32] D. MCCRONE, « The Rise and Rise of English Nationalism? », *op. cit.*, p. 2.
[33] Nous faisons cependant le choix dans cette étude, du fait du cadre comparatif, d'évoquer par l'expression « identité nationale » uniquement l'identité « étatique », telle qu'elle est définie par les décideurs politiques à l'échelle de l'État, sauf indication contraire. L'adjectif « national » fera référence également pour la France et le Royaume-Uni à l'échelle de l'État, et non des différentes nations individuelles qui composent le Royaume-Uni.

les cadres de l'appartenance des individus à la communauté nationale, comme des références à une histoire commune, un espace commun, une langue, des mythes et des valeurs communes, un ensemble de conditions politiques communes. Cette définition renvoie d'ailleurs à celle proposée par le philosophe D. Miller, dans sa défense de la notion *nationality*, tout en reconnaissant le caractère « malléable » de l'identité nationale, soumise au temps, à l'histoire et aux décisions politiques[34].

De plus, il nous semble important de souligner que si la construction d'une identité nécessite l'opposition à un autre (le processus d'*othering* décrit en sociologie), et que les deux formes d'identités nationales au Royaume Uni sont parfois opposées, comme deux visions antagonistes du monde (entre « *Little England* » pour l'identité anglaise et « *Global Britain* » pour l'identité britannique, tel que cela est décrit par D. Fée et A. Alexandre-Collier), elles peuvent aussi bien cohabiter et être activées d'une façon ou d'une autre par le contexte ou les acteurs politiques. D. McCrone qui remet en question une analyse hâtive qui conclurait à une montée inexorable du nationalisme anglais, ou de l'identité anglaise, aux dépens de l'identité britannique écrit ainsi : « L'identité nationale est une identité prise pour acquise, qui est seulement activée dans certaines circonstances, et celles-ci sont généralement politiques[35] », comme l'identité écossaise est par exemple mobilisée lors de débat sur la dévolution ou sur un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Pour le politiste M. Kenny, les discussions autour de l'identité nationale notamment au Royaume-Uni, et en particulier sur l'identité anglaise, ont gagné en visibilité car cette notion aurait un « rôle instrumental[36] », un moyen d'exprimer le mécontentement qui serait ensuite repris par les partis politiques en ces termes.

Ce rôle instrumental peut également être perçu en France, dans la manière dont a été construite l'identité nationale, et activée comme enjeu politique ou au sein de plusieurs langages politiques, notamment dans un langage « républicain » renouvelé[37]. L'historien G. Noiriel revient notamment sur l'histoire de l'identité nationale en France et explique

[34] D. MILLER, « In Defence of Nationality », *in* D. MATRAVERS et J. E. PIKE (éd.), *Debates in contemporary political philosophy: an anthology*, London ; New York, Routledge, in association with the Open University, 2003, p. 311.
[35] D. MCCRONE, « The Rise and Rise of English Nationalism? », *op. cit.*, p. 3 : "National identity is a taken-for-granted identity which is only activated in certain circumstances and these are usually 'political'".
[36] M. KENNY, *The politics of English nationhood*, First paperback edition, Oxford, United Kingdom, Oxford University Press, 2016, p. 233.
[37] E. CHABAL, *A divided republic*, *op. cit.*

que sa conception fondée sur le partage des « valeurs républicaines » est à l'origine défendue par la gauche car elle représente une définition déterritorialisée de l'identité, et que l'on peut donc opposer aux conceptions nativistes ou ethno-nationalistes[38] : être Français serait être citoyen de la République à travers le respect de ses valeurs (« liberté, égalité, fraternité ») quelle que soit son origine. Toutefois, un discours reprenant la défense de cette « identité républicaine » a ensuite été repris par la droite. N. Sarkozy, en 2007, l'a par exemple plus clairement articulée à l'immigration et à un « échec » de l'intégration, qu'il présente comme à l'origine d'une crise morale et identitaire. Il se distingue d'une approche nativiste de l'identité (portée notamment par le Front National), en mettant en avant dans sa campagne le fait qu'il soit lui-même issu de l'immigration. Il insiste en revanche sur la défense de « valeurs » et une dimension morale de l'identité française, focalisant alors son attention sur l'intégration. Les valeurs républicaines composant l'identité nationale de N. Sarkozy sont alors présentées comme menacées, et à défendre contre le « clandestin », « l'étranger » ou les « communautarismes » (visant en particulier la communauté musulmane)[39].

Devant ce concept historiquement mouvant de l'identité nationale, nous proposons d'analyser sous quelles formes les discours gouvernementaux s'en emparent, la définissent et la « réactivent » à la lumière d'un contexte de crise, et de l'instauration pérenne de courants qui se disent nationalistes, que ce soit en France ou au Royaume-Uni. Ce dernier aspect, concernant la nation et le nationalisme, étant eux-mêmes très utilisés dans les discours contemporains, et au cœur des questionnements de notre étude, nous impose d'en dessiner également les contours.

De l'identité nationale au nationalisme (et au national-populisme)

Dans ses travaux sur le nationalisme et les débats philosophiques qui entourent ce phénomène, le philosophe D. Miller[40] évoque le nationalisme, la nationalité (*nationality*) et l'identité nationale comme intimement liés, mais il nous semble nécessaire d'expliciter ce lien de façon plus claire, car il sera utilisé de manière récurrente dans notre travail. Il est d'ailleurs assez intéressant de voir, comme dans les exemples évoqués au début de l'introduction, que les gouvernements ont très souvent tendance à se démarquer des

[38] G. NOIRIEL, *À quoi sert « l'identité nationale », op. cit.*, p. 88.
[39] *Ibid.*, p. 93.
[40] D. MILLER, « In Defence of Nationality », *in* D. MATRAVERS et J. E. PIKE (éd.), *Debates in contemporary political philosophy*, *op. cit.*.

nationalismes, jugés de manière très dépréciative, tout en étant de fervent défenseurs d'une identité nationale ferme. L'auteur D. Miller lui-même note l'approche très négative qui est souvent faite du nationalisme et de ce qui touche à la « nationalité », comme s'il s'agissait systématiquement d'une « nostalgie réactionnaire », ou d'un mouvement contre le progrès[41].

Du côté français, le nationalisme donne historiquement des expressions multiples, et s'articule avec plusieurs approches ou usages politiques de « l'identité nationale ». Gérard Noiriel distingue notamment, en France, « deux grandes façons d'appréhender, dans le champ politique, la question de 'l'identité nationale'[42] » : le « patriotisme » et le « nationalisme ». Décrivant une approche plus positive de l'appartenance nationale, l'approche « patriotique », inspirée par Jean Jaurès, renverrait à la fierté de faire partie d'un pays. Le nationalisme, en revanche, se définirait par une « logique sécuritaire », qui identifie l'identité nationale comme « menacée » par « les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur[43] ». Il y aurait ainsi dans le nationalisme, un discours défensif, de protection d'un « nous » contre « eux ». Par exemple, N. Sarkozy identifie comme enjeu majeur, durant sa campagne en 2007, une « crise morale », « de l'identité », ou encore des « valeurs », pour justifier une remise au premier plan de l'identité nationale articulée à l'immigration et un discours de fermeté envers ceux qui agiraient contre la « République »[44].

Le « nationalisme » est donc chargé sémantiquement de ses différentes expressions historiques, en fonction des pays où il a été pensé, déployé dans les discours ou incarné par des personnalités et des partis, mais il semble lié dans les deux pays à l'exploitation ou l'usage politique de l'identité nationale comme enjeu majeur à défendre. Pour analyser ce phénomène de manière comparative, il est d'ailleurs assez utile de partir, pour commencer, d'une définition qui s'en tient à des caractéristiques décontextualisées. Selon le dictionnaire Larousse, le nationalisme est un « mouvement politique d'individus qui

[41] D. MILLER, « In Defence of Nationality », *op; cit.,* p. 303 : "Progress means the overcoming of nationality".
[42] G. NOIRIEL, *À quoi sert « l'identité nationale »*, *op. cit.*, p. 142.
[43] *Id.*
[44] N. SARKOZY, « Discours sur l'histoire de l'identité française, le respect des valeurs de liberté, la promotion de la langue française et la maîtrise de l'immigration », Caen, 9 mars 2007 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/165843-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-ministre-de-linterieur-et-de-lamena ; consulté le 10 août 2023) : « La France traverse une crise morale. La politique peut y remédier parce que la politique en est la cause. Cette crise morale est une crise des valeurs, une crise des repères, une crise du sens, une crise de l'identité. Le dénigrement de la nation est au coeur de cette crise ».

prennent conscience de former une communauté nationale en raison des liens (langue, culture) qui les unissent et qui peuvent vouloir se doter d'un État souverain[45] ». Le nationalisme impliquerait ainsi, aussi, une légitimité politique issue d'une appartenance nationale commune. Sur ce point, l'approche comparative nous est assez utile, car quand on s'intéresse aux définitions du nationalisme donné par des dictionnaires français (Larousse) et britannique (Oxford) on peut percevoir déjà quelques subtiles différences. Dans les deux cas, les notions renvoient à un mouvement, ou des revendications, qui soutiennent « la prédominance de l'intérêt national » ; le dictionnaire français précise toutefois que cette prédominance s'effectue sur « les intérêts des classes et des groupes qui constituent la nation ou par rapport aux autres nations » quand le dictionnaire britannique n'évoque pas les formes d'appartenance internes à la nation[46] qui entreraient en concurrence avec le nationalisme.

C'est ce sentiment ou cette « conscience de former une communauté nationale » qui nous permet de faire le pont avec le concept d'identité nationale (qui reconnaît des critères précis d'appartenance, comme une langue commune ou un passé commun), puisque cette dernière semble être un composant essentiel, bien que non suffisant, du nationalisme. D'ailleurs, D. Miller propose davantage de parler de *nationality* pour signifier cette appartenance à une communauté nationale, dont l'identité est un des composants, tandis que *nationalism* ou « nationalisme » renvoie à l'idéologie politique qui y fait référence. Et c'est justement ce dernier point, le nationalisme mobilisé dans les discours des membres des gouvernements, bien qu'ils s'en défendent parfois, qui articule la défense d'une identité nationale figée qui serait menacée, la prédominance de l'intérêt national dans les termes de sécurité ou d'intégrité de la nation, que nous étudions plus précisément dans ce travail.

Nous l'avons évoqué, l'étude de la période contemporaine (2010-2020) nous force à constater qu'il est assez commun désormais de voir évoquée l'émergence (ou la réémergence) du nationalisme, notamment après des évènements tels que le référendum pour l'indépendance de l'Écosse en 2014, le Brexit, ou dans un tout autre contexte, après les succès électoraux du parti d'extrême droite français, le Front National, en 2012 puis

[45] Dictionnaire Larousse, *Nationalisme*, en ligne : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/nationalisme/72720, consulté le 20 avril 2022.
[46] The Oxford English Dictionary, *nationalism*, en ligne : https://www.oed.com/dictionary/nationalism_n, consulté le 20 avril 2022 : "Advocacy of or support for the interests of one's own nation, esp. to the exclusion or detriment of the interests of other nations".

en 2017. Mais la question de la « nouveauté » de ce phénomène interroge. G. Noiriel, par exemple, évoquait déjà dans son ouvrage de 2007 un texte qu'il avait lui-même écrit quinze ans plus tôt (en 1992) : « Depuis une dizaine d'années, les problèmes d'immigration et d'identité nationale sont au cœur de l'actualité politique, non seulement en France, mais dans l'ensemble de l'Europe[47] ». D'une autre manière, dans le contexte britannique, W. Matthews[48] démontre que même si le nationalisme est souvent associé au conservatisme et à la droite de l'échiquier politiques, les tentatives à gauche dès les années 1950, d'intégrer le nationalisme ou les questions autour de l'identité nationale, ont bien existé. Il souligne en particulier combien les intellectuels de la « nouvelle gauche », comme T. Nairn, ou S. Hall, ont cherché à articuler de nouvelles manières de penser l'identité nationale au socialisme (en opposition à un nationalisme sécuritaire, impérialiste ou populiste).

La question de l'identité nationale, et le nationalisme dans les discours n'ont donc rien de nouveau, que ce soit en France ou au Royaume-Uni, même s'ils s'expriment différemment et renvoient à un paysage idéologique, historique et politique propre à chaque pays. Ces dix dernières années ont vu encore plus particulièrement ce type de langage politique s'instaurer et être généralisé dans les discours des acteurs politiques de tout bord, y compris dans les partis dits *mainstream* ou traditionnels, en plus d'être régulièrement articulé, dans le discours gouvernemental à l'idée d'une réponse à « la crise », ou une « gestion de crise », qu'elle soit d'ordre économique, politique, migratoire, sécuritaire ou sociale[49]. Un autre aspect qui semble également assez propre à la période, même si l'évolution s'inscrit dans le temps long, est une convergence d'approche entre les deux pays.

Un dernier point à prendre en compte dans les différentes expressions nationalistes ces dix dernières années, et notamment dans la manière dont elles ont été articulées à la notion de « crise », en particulier de crise « démocratique », est la montée parallèle d'une « nouvelle » tendance populiste (ou national-populiste) qui gagnerait l'Europe, et les pays occidentaux de manière générale[50]. Dans leurs travaux sur l'étude

[47] G. NOIRIEL, *À quoi sert « l'identité nationale »*, *op. cit.*, p. 7.
[48] W. MATTHEWS, *The New Left, national identity, and the break-up of Britain*, Leiden ; Boston, Brill, 2013.
[49] Nous revenons sur la notion de crise, centrale dans notre étude et la conception de ce « nouveau nationalisme » de gouvernement un peu plus loin dans l'introduction, dans une sous-partie dédiée (2.2.).
[50] P. NORRIS et R. INGLEHART, *Cultural backlash: Trump, Brexit, and authoritarian populism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

du populisme, les auteurs C. Mudde et C. Rovira Kaltwasser expliquent que les différentes formes de populismes se rejoignent sur « un ensemble d'idées qui non seulement dépeignent la société comme divisée entre « le peuple pur » et « l'élite corrompue », mais affirment également que la politique consiste à « respecter la souveraineté populaire à tout prix[51] ». Toutefois, ils soulignent également que le concept de populisme ne renvoie à aucun programme politique caractéristique, et se greffe souvent à une autre idéologie (*host ideology*), comme le nativisme ou le nationalisme. Il est donc nécessaire, dans notre travail, de considérer également l'existence de formes populistes du nationalisme, qui seraient peut-être sur notre période, la façon la plus courante dont s'exprime le nationalisme ou les discours sur l'identité nationale et la sécurité, et dont on pourrait trouver des expressions au sein même des partis au pouvoir.

Dans son travail de définition sur le populisme, le néo-populisme et le nationalisme, Pierre-André Taguieff[52] explique l'émergence de ces mouvements. Ils seraient apparus en Europe dans les années 1980 en réaction à l'insécurité économique, aux incertitudes politiques, à la remise en cause du système, pour se protéger des difficultés rencontrées. Cependant, il souligne au sein des divers populismes, une contradiction profonde : une demande de plus de transparence, de plus de démocratie directe et en même temps une revendication pour l'ordre, l'autorité et la sécurité. Ainsi, si le nationalisme et le national-populisme sont des concepts prégnants de notre étude, c'est parce qu'ils représentent finalement des stratégies discursives participant réellement de l'association entre sécurité (ordre et autorité) et identité nationale (défense de caractéristiques d'appartenance et d'intérêt proprement nationaux), qui teintent potentiellement discours et politiques publiques. Dans le cadre de cette recherche, l'analyse des éléments nationalistes et autoritaires dans les discours des partis traditionnels au gouvernement dans deux pays différents pourra permettre la mise en lumière des tensions et des implications liées à la coexistence entre défense de la liberté, en particulier dans un contexte de politiques économiques et sociales néolibérales, et un déploiement autoritaire et sécuritaire. Le « nouveau nationalisme » que nous cherchons à analyser dans les discours gouvernementaux semble représenter la manière dont les gouvernements composent avec une tradition (néo)libérale dans leurs politiques

[51] C. MUDDE et C. ROVIRA KALTWASSER, « Étudier le populisme dans une perspective comparative. Réflexions sur l'agenda de recherche actuel et futur », *op. cit.*, p. 45.
[52] P.-A. TAGUIEFF, *La revanche du nationalisme, op. cit.*.

économiques et sociales, et un discours autoritaire et sécuritaire entourant la définition de la communauté nationale, dans un contexte de remise en question de la démocratie représentative telle qu'elle existe aujourd'hui et que l'on retrouve dans les différentes expressions populistes. Selon C. Mudde et C. Rovira Kaltwasser, il est d'ailleurs important de souligner les ambivalences au cœur des discours populistes sur la démocratie, qui dénoncent légitimement les limites du modèle représentatif, qui peuvent parfois remettre en cause les fondements du modèle de démocratie libérale, tels que la séparation des pouvoirs ou la défense des droits des minorités et qui, paradoxalement soutiennent une souveraineté totale du peuple. Ils écrivent ainsi : « De fait, le populisme est à bien des égards une réponse démocratique illibérale à un libéralisme antidémocratique[53] ». Pour aller plus loin, nous pouvons ainsi nous interroger sur ce que révèlent ces expressions nationalistes ou national-populistes des limites du modèle démocratique en place, qui semblent assez communes aux deux pays (notamment la distance entre représentants et représentés, le manque de réelle représentativité[54] ou de démocratie directe et la désillusion[55] ou la défiance[56] des électeurs). Mais ce qui est réellement le sujet de notre étude repose dans la manière dont les gouvernements interprètent ce qu'ils décrivent comme une « crise de la démocratie ». Pour le juriste et politiste G. Renou, le populisme ne ferait que révéler les tensions inhérentes à la construction du modèle de la démocratie libérale représentative, entre tendance libérale (de défense des libertés individuelles) et la tendance républicaine (qui prône l'unité de la communauté nationale avant toute divergence)[57]. Dans notre recherche, la comparaison entre deux pays qui semblent avoir, chacun, privilégié une tendance différente (libérale au Royaume-Uni et républicaine en France) du fait de traditions politiques différentes peut être éclairante de ce point de vue, car même si les modèles politiques de représentation divergent, ce sont les traditions politiques et partisanes qui limitent la participation démocratique à l'élection de représentants, qui creusent la distance entre les citoyens et la politique, et donc la démocratie représentative dans ses expressions

[53] C. MUDDE et C. ROVIRA KALTWASSER, « Étudier le populisme dans une perspective comparative. Réflexions sur l'agenda de recherche actuel et futur », *op. cit.*, p. 47.
[54] D. RICHARDS, M. J. SMITH et C. HAY (éd.), *Institutional crisis in 21st century Britain*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2014.
[55] R. EATWELL et M. J. GOODWIN, *National populism: the revolt against liberal democracy*, London, UK, Pelican an imprint of Penguin Books, 2018.
[56] P. ROSANVALLON, *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éd. Points, 2014.
[57] G. RENOU, « Avant-propos . Les droits contre le peuple ? Illibéralismes, populismes et anti-pluralismes en Europe. »:, *Civitas Europa*, N° 47, nº 2, 22 février 2023, p. 7-21.

actuelles (et notamment son manque de représentativité effective) qui semblent particulièrement remises en question.

Par ailleurs, pour P.A. Taguieff, la montée du nationalisme serait le témoignage d'un désir d'une autre forme de démocratie, plus participative, et exprimerait en réalité un besoin d'appartenance et d'identité collective. Pour le définir, l'auteur explique que le sentiment nationaliste est avant tout ce qui place comme valeur ultime l'indépendance et l'intégrité de la nation, et donne ainsi priorité à l'identité nationale[58]. Ce phénomène serait causé par la mondialisation (les auteurs C. Mudde et C. Rovira Kaltwasser évoquent également « l'anxiété économique » et les « perdants de la mondialisation »[59]) mais aussi la sécularisation de la société, impliquant la recherche d'une nouvelle forme d'appartenance. Ce dernier point est assez discutable si l'on a recours au comparatisme, puisque le Royaume-Uni voit également l'émergence et la banalisation de certaines idées nationalistes, sans avoir pour autant fait la même expérience de sécularisation. Ce point sera donc discuté dans notre recherche, mais la théorie qu'il y aurait une multiplicité de facteurs comme le « contrecoup culturel[60] » ou l'absence de polarisation entre les partis traditionnels[61] semble beaucoup plus pertinente. En France, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, ces dernières décennies, le nationalisme et le national-populisme se sont principalement exprimés politiquement (et de manière revendiquée) par les partis situés à l'extrême droite de l'échiquier politique. Dans leur étude sur la « banalisation » de l'extrême droite en Europe, les politistes N. Afiouni et N. Guillet[62] ont souligné, encore une fois, combien ce terme peut renvoyer à plusieurs réalités, tout en notant que certaines caractéristiques profondes peuvent être relevées : comme le populisme, le nationalisme a pour caractéristique de s'appuyer sur le peuple comme source de pouvoir (avec une vision ethnique sous-jacente dans la plupart des partis d'extrême droite). Nous considérons, en effet, plus précisément, qu'à travers le nationalisme se joue une recherche de légitimité fondée sur une définition ferme et restrictive de la communauté nationale, en parallèle d'une démonstration d'autorité. Et si ces dynamiques sont plutôt évidentes pour les partis

[58] P.-A. TAGUIEFF, *La revanche du nationalisme, op. cit.*, p. 235.
[59] C. MUDDE et C. ROVIRA KALTWASSER, « Étudier le populisme dans une perspective comparative. Réflexions sur l'agenda de recherche actuel et futur », *op. cit.*
[60] *Id.*
[61] P. ODMALM et E. HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, First issued in paperback, London New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2019.
[62] N. GUILLET et N. AFIOUNI, *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.

d'extrême-droite, il nous appartiendra de voir dans quelle mesure un tel discours transparaît à l'échelle des acteurs gouvernementaux.

Enfin, il semble important de souligner qu'une caractéristique du nationalisme est de s'articuler avec l'idée d'une menace, et donc avec les notions de sécurité et d'insécurité. Il apparaît présenté comme le moyen de répondre aux différentes craintes identitaires, culturelles, et mêmes économiques et sociales, et s'adosse donc aisément à des discours sur les « crises », notamment sécuritaires.

Les multiples facettes de la sécurité

C'est à travers le nationalisme, la défense d'une identité forte contre une menace venue de l'extérieur ou de l'intérieur, que s'articule notre objet d'étude. L'intérêt de cette recherche est donc également de mettre en lumière l'évolution de la question sécuritaire, et de la notion même de sécurité et d'insécurité dans les deux pays, dans les discours politiques.

Le terme « sécurité » connaît plusieurs définitions et plusieurs utilisations, qui peuvent d'ailleurs être différentes en fonction des contextes, et qui posent, de plus, la question de la traduction anglaise. Que ce soit *safety* ou *security*, le terme renvoie à une absence de danger ou de menace, mais *security* tend à être davantage utilisé dans le cadre de la protection contre une menace déterminée et extérieure, quand *safety* en revanche renvoie davantage au sentiment d'être en sécurité, protégé de menaces qui sont moins délibérées et peuvent être accidentelles. Comme en français, *safety*, ou « sécurité » ont un sens élargi au-delà de la protection relevant de l'ordre public, de la défense. Ces notions sont aussi employées dans le contexte social : la sécurité de l'emploi, la sécurité sociale où elles renvoient alors moins à l'absence de menace qu'aux mesures mises en place pour maintenir un mode de vie favorable au développement de l'individu. Dans le sens commun, la sécurité peut ainsi être utilisée à plusieurs niveaux, et renvoie non seulement à une situation où l'individu n'est soumis à aucun danger (qu'il soit accidentel ou malveillant), une situation où il en est protégé, mais aussi au sentiment d'être rassuré et à l'abri du danger. C'est ce point en particulier, de l'ordre du subjectif et de l'émotionnel, qui nous intéressera dans l'articulation avec les discours sur l'identité nationale.

Les travaux de recherche sur la sécurité sont issus des études dans des domaines variés, des relations internationales à la criminologie ou aux sciences politiques. De façon générale, les études en relations internationales conçoivent la sécurité dans sa dimension

extérieure et stratégique, la sécurité de l'état sur la scène internationale, quand les sciences politiques et la criminologie s'intéressent davantage à la sécurité intérieure, associée à « l'ordre public ». Si l'on s'intéresse à ses utilisations, et son évolution dans l'histoire, le terme englobe plus de sens, d'où l'utilisation en anglais de deux termes différents, mais dans tous les cas, cependant, le rôle de l'État dans sa garantie semble être un point clé, et ce déjà depuis les théories de T. Hobbes.

Deux approches de la sécurité peuvent en effet être répertoriées dans l'historiographie sur le sujet. Dans son ouvrage sur les *Théories de la sécurité*[63], le politiste T. Balzacq décrit tout d'abord l'approche traditionnelle, dont l'objet d'étude principal, et le sujet de sécurité, est l'État, à qui on accorde une autorité afin qu'il protège les individus. La seconde approche regroupe les études critiques, où l'individu et non plus l'État, est placé au centre de la réflexion. Les approches critiques remettent en question la centralité de l'État dans l'approche classique, et le fait qu'elles ne considèrent que les menaces militaires ou en lien avec l'ordre public quand d'autres formes de menaces (sociales ou environnementales) pourraient être appréhendées. La conception classique de la sécurité est celle qui nous intéresse le plus ici, tout en gardant cette perspective critique en tête, puisque c'est souvent cette approche qui s'exprime dans les discours officiels, et qui est notamment articulée avec le nationalisme. L'approche classique est ancienne et trouve ses origines avant la Révolution française, dans les théories sur l'État et le contrat social, notamment avec T. Hobbes ou J. Locke, qui attribuent à l'État un rôle sécuritaire. Ainsi Hobbes écrivait dans *Le Léviathan* (1651) : « J'autorise cet homme ou cette assemblée, et je lui abandonne mon droit de me gouverner moi-même, à cette condition que tu lui abandonnes ton droit, et que tu autorises toutes ses actions de la même manière[64] ». Avec ces théories, se développe ainsi l'idée que l'État, en assurant la sécurité des individus, garantit aussi leurs libertés : « La liberté des individus est soumise à la sécurité de l'État[65] ».

Devenant un enjeu politique ces dernières décennies, et dans une perspective plus « intérieure » et contemporaine, la sécurité est en réalité davantage mobilisée en négatif, à travers les menaces qui pèsent sur les individus ou l'état, donc, sur son manque ou ses

[63] T. BALZACQ, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
[64] T. HOBBES, *Leviathan*, C. Brooke (éd.), Harmondsworth, Meddlesex, Penguin Books, 2017, Chapitre 17.
[65] T. BALZACQ, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, *op. cit.*, p. 29.

atteintes, et à travers sa « juxtaposition ou en contraste avec l'insécurité[66] », son contraire. Étudier les discours gouvernementaux sur la sécurité, c'est en réalité surtout comprendre comment est évoquée, articulée et construite l'insécurité, souvent associée, par ailleurs, à une situation de « crise », puisque, par définition (mais nous y reviendrons plus loin), une situation de crise est une situation d'instabilité et de danger. T. Balzacq propose d'ailleurs une approche critique de la construction de la sécurité ou de l'insécurité, qui permet d'observer que dans des moments d'insécurité, une forme d'« anesthésie intellectuelle[67] » se développe aussi, le moment de crise conduisant à accepter tous les moyens nécessaires pour rétablir la sécurité. Ce point fait d'ailleurs écho aux approches critiques de la sécurité en criminologie, comme celles des auteurs Mark Neocleous et George S. Rigakos[68], qui remettent en cause la grandissante « sécuritisation » des sujets politiques, rendant les débats démocratiques impossibles, puisque marqués par l'urgence d'un retour à une situation « sécurisée ».

Nous faisons ainsi le choix pour cette étude de considérer la sécurité principalement dans son expression en lien avec la politique intérieure, et en tant que « construit politique[69] », tel qu'il est utilisé par les acteurs politiques. Ce qui nous interroge en particulier est le passage d'une notion de sécurité individuelle, économique et sociale, à l'omniprésence d'un discours sur la sécurité physique, presque exclusivement centré sur l'ordre public et la réponse à un « sentiment d'insécurité », renvoyant à de nombreuses représentations et peurs collectives parfois clairement articulées à l'immigration. Ces évolutions s'inscrivent notamment dans ce que certains politistes et juristes ont décrit comme le « tournant punitif[70] » à partir des années 1970, ou « tournant sécuritaire[71] » au début des années 2000, qui s'incarne par un discours et des politiques plus répressives en matière pénale et policière. Plus récemment, et de manière particulièrement saillante sur notre période, l'évolution de la mobilisation politique de la sécurité passe aussi par

[66] E. MCLAUGHLIN et J. MUNCIE (éd.), *The Sage dictionary of criminology*, 3rd ed, London, SAGE, 2013, p. 370-372.
[67] T. BALZACQ, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, *op. cit.*, p. 2.
[68] M. NEOCLEOUS, G. S. RIGAKOS et M. KRICKEBERG, « Anti-sécurité : une déclaration », *Vacarme*, vol. 77, nº 4, 2016, p. 52.
[69] E. MCLAUGHLIN et J. MUNCIE (éd.), *The Sage dictionary of criminology*, *op. cit.*, p. 370-372.
[70] S. HALLSWORTH, « Rethinking the Punitive Turn: Economies of Excess and the Criminology of the Other », *Punishment & Society*, vol. 2, nº 2, avril 2000, p. 145-160 ; D. GARLAND, « Les contradictions de la "société punitive" : le cas britannique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 124, nº 1, 1998, p. 49-67.
[71] C. PUZZO et V. LATOUR, « L'impact du 11 septembre au Royaume Uni : déclencheur du durcissement des politiques d'immigration et d'intégration ou simple prétexte », *Babel : Civilisations et sociétés*, nº 6, La Garde : Faculté des lettres et sciences humaines - Université de Toulon et du Var, 2010.

l'évocation d'une « insécurité culturelle[72] », en particulier en France, qui sous-entendrait alors une crise identitaire profonde, où sécurité et identité sont directement entremêlées.

Dans le cadre de notre recherche, la sécurité est à la fois pensée et développée dans les discours comme sécurité de l'État et protection de son intégrité, protection des individus et de leurs biens, mais également, et peut-être principalement, comme protection de la population en tant que collectif, de ses valeurs, ou son mode de vie. Les attaques terroristes des années 2010, par exemple, sont ainsi présentées comme s'attaquant à la nation, au mode de vie français ou britannique. Les mesures exceptionnelles mises en place pour rétablir « la sécurité », prenant parfois le dessus sur les libertés individuelles, sont paradoxalement présentées comme une manière de protéger les valeurs fondamentales du pays, dont la liberté fait partie. Reprenant les travaux du politiste et économiste Arnold Wolfers (1952)[73], T. Balzacq souligne les deux sens de la sécurité que nous avons tenté d'esquisser dans cette partie, l'un « objectif » traduisant « l'absence de menace sur les valeurs acquises », et l'autre subjectif, évoquant « l'absence de peurs que ces valeurs soient attaquées[74] ». Cette distinction nous rappelle ainsi que la mobilisation de la sécurité dans les discours, notamment contemporains, est intrinsèquement liée à l'évocation de l'insécurité et de la menace qui pèserait sur « les valeurs » définies comme caractéristiques d'un état de sécurité. De plus, son usage politique renferme une contradiction : bien qu'elle soit politiquement souvent présentée dans des termes dits « objectifs », à travers des effectifs policiers, des statistiques sur la délinquance ou un certain nombre d'arrestations, la sécurité reste inévitablement liée au registre de l'émotionnel et du sentiment. C'est dans ce questionnement qu'un autre lien avec la définition d'une identité nationale et l'identification de « valeurs communes » apparaît. Pour Balzacq, la sécurité est ainsi « une pratique normative, puisqu'il s'agit de sauvegarder à tout prix ce qui est reconnu comme une valeur importante de la société. » Il ajoute, d'ailleurs :

---

[72] E. MACRON, « Discours sur la lutte contre les séparatismes », Les Mureaux, 2 octobre 2020 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/02/la-republique-en-actes-discours-du-president-de-la-republique-sur-le-theme-de-la-lutte-contre-les-separatismes ; consulté le 6 janvier 2021) : « Et je le dis très simplement dans le débat qui est le nôtre, parce qu'il y a aussi une forme d'insécurité qui s'est installée, que certains ont qualifié d'insécurité culturelle, je crois à juste titre, parce que notre société est perclus de fractures, de non-dits que nous avons laissé s'installer ».

[73] A. WOLFERS, « "National Security" as an Ambiguous Symbol », *Political Science Quarterly*, vol. 67, nº 4, 1er décembre 1952, p. 481-502.

[74] T. BALZACQ, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, *op. cit.*, p. 52.

> […] la sécurité règne aux limites des valeurs, des identités politiques et des significations partagées par une collectivité. Il s'ensuit qu'étudier la sécurité, c'est suivre le politique sur le fil, tiraillé en permanence, et violemment durant les moments de crise, entre normalité et urgence[75].

Et il s'agit justement, dans cette étude, d'observer les gouvernements dans un contexte très contemporain, qui redéfinissent les contours et les relations entre la sécurité et l'identité, avec comme articulation majeure, semble-t-il, des moments de « crise ». C'est ce dernier point qui nous intéressera plus particulièrement dans la partie « cadrage » qui suit.

II. Cadrage : bornes chronologiques et contexte

Étude contemporaine

> Or le présent est par nature confus, puisque les conflits qui le traversent sont par définition non résolus. Les protagonistes de la crise et des crises sont alors tentés de surestimer l'originalité de l'époque qu'ils vivent, de la croire – c'est presque une tautologie – sans précédent[76].

Pour cette recherche, nous avons fait le choix de nous intéresser à la période très contemporaine de la décennie 2010-2020. Même s'il est clair que des dynamiques plus anciennes sont à l'œuvre, comme le tournant sécuritaire, et qu'il faut bien évidemment considérer cette période comme s'inscrivant dans un temps long, s'arrêter précisément sur la décennie 2010 nous semble particulièrement pertinent. En effet, elle paraît marquée par de nombreux changements dans les deux pays, une succession de « crises », sur lesquels la comparaison peut être éclairante et la question de la convergence entre les deux féconde.

Pour commencer, l'année 2010, au lendemain de la crise économique de 2008, semble représenter un tournant ou une rupture politique, que ce soit en France ou au Royaume-Uni, notamment sur les questions d'identité et de sécurité, mais également idéologiquement, avec la remise en cause du modèle néolibéral après la crise financière et le constat des inégalités de richesse qu'il engendre. En 2010, le Royaume-Uni voit le retour des conservateurs au pouvoir après plus d'une décennie de gouvernement néo-travailliste ; la même année, en France, le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy (mettant clairement en relation la sécurité, l'immigration, la nationalité[77]) signe

[75] *Ibid.*, p. 57.
[76] P. RICŒUR, « 9. La crise : un phénomène spécifiquement moderne ? », dans *Politique, économie et société*, Paris, Le Seuil, 2019, p. 166.
[77] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », Grenoble, 30 juillet 2010 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-

l'évolution vers une autre forme de discours, plus affirmé et restrictif, sur l'identité nationale et les questions sécuritaires.

Etudier un contexte si contemporain implique bien sûr un recul méthodologique certain, pour sortir de la « confusion » du « présent ». Tout en nous gardant de « surestimer l'originalité de l'époque », comme l'indiquait Paul Ricoeur en novembre 1986 lors d'une conférence en Suisse, il apparaît indéniable que ces dix années (2010-2020) représentent une période de changements rapides, possiblement une montée en puissance des « crises » politiques (ou la construction des évènements comme « critiques ») et des questionnements sur l'appartenance nationale ou le fonctionnement démocratique. Le contexte politique de cette décennie est en effet marqué par de nombreux moments qualifiés de « crises » : la crise économique et la remise en cause du modèle économique néolibéral, les différentes attaques terroristes sur le sol français et britannique, la « crise » des migrants et la crise européenne illustrée par le Brexit, les questionnements autour de l'effectivité de la démocratie représentative et la permanence d'expressions populistes et nationalistes sont autant d'éléments qui suscitent des questionnements.

Pour les comprendre, dans le cadre de notre recherche, il sera important de prendre en compte le contexte plus large et les traditions nationales dans lesquels prennent racine les discours sur l'identité nationale et les menaces à la sécurité que nous observons sur la décennie. O. Estèves et R. Garbaye[78] soulignent par exemple que la remise en cause de l'approche multiculturelle, caractéristique des politiques de la diversité et du traitement des sentiments d'appartenance, au Royaume-Uni apparaît déjà dans les années 1990 et 2000. Les attentats du 11 septembre 2001 puis de 2005 à Londres (par des terroristes ayant grandi au Royaume-Uni) nourrissent l'idée que le multiculturalisme serait, d'une certaine manière, responsable. Les néo-travaillistes engagent ainsi déjà une réflexion sur l'identité nationale, *Britishness*, et les valeurs qui définissent la communauté nationale, en les articulant avec la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Apparaissent aussi, au même moment, des travaux et rapports gouvernementaux soulevant la nécessité d'une certaine homogénéité pour que la société fonctionne, notamment la solidarité ou l'État-

sarkozy/2010/07/30/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-lutte-contre-la-criminalite-la-delinquance-et-limmigration-illegale-a-grenoble-le-30-juillet-2010 ; consulté le 10 février 2019).

[78] O. ESTEVES et R. GARBAYE, *Le multiculturalisme britannique au 21ème siècle: enjeux, débats, politiques*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2016.

Providence, eux aussi remis en question[79]. Dans le contexte français, les discours que nous analyserons sur notre période prennent aussi appui sur des questionnements identitaires qui émergent bien avant 2010, et notamment dans les années 1990. Ils se structurent autour de la « République », des « valeurs républicaines », et des questions d'accès à la citoyenneté dans le cadre d'une remise en question de l'immigration[80]. L'historien E. Chabal observe même dès les années 1980 la renaissance d'un discours « républicain » (sous la forme d'un « néo-républicanisme »[81]) à la recherche d'une définition de ce qu'est être français. L'adoption de ce discours « républicain », ou de son étiquette, transparaît dans tous les partis, et évolue depuis la gauche (avec des idées plus révolutionnaires, du bien commun) à la droite avec les discours sur la défense des valeurs républicaines contre les menaces étrangères (notamment l'immigration), jusqu'à l'extrême-droite. Ces quelques éléments impliquent ainsi que les discours analysés dans cette période contemporaine doivent être pensés comme les produits de traditions discursives, intellectuelles et politiques particulières qui évoluent dans un temps long.

Toutefois, si les questionnements autour de l'identité nationale comme les discours qui la mobilisent émergent il y a plusieurs décennies, cela n'empêche pas de considérer leur évolution particulière sur une période plus contemporaine. Les évènements de ces quinze dernières années et notamment les politiques sécuritaires et anti-terroristes mises en place à leur contact semblent cristalliser et intensifier la visibilité de ces questions dans les discours, notamment des acteurs au pouvoir, avec l'évocation de nouvelles menaces et de nouvelles formes « d'insécurité ». Notre travail tentera donc de déterminer si cette remise en question et ces questionnements identitaires et sécuritaires ont la même évolution d'un pays à l'autre, s'ils s'accentuent ou non, et s'il est juste de percevoir une certaine convergence entre les deux pays, en déterminant les conséquences politiques et démocratiques d'un tel développement.

Tout l'intérêt du travail contemporain est de pouvoir justement comprendre des enjeux actuels en faisant le lien avec le temps long, questionner ce qui est présenté comme 'nouveau' dans les discours (notamment les « nouvelles menaces ») à la lumière des évènements et des études passées. De plus, l'approche comparative, entre les deux pays,

[79] Par exemple, D. MILLER, « In Defence of Nationality », *in* D. MATRAVERS et J. E. PIKE (éd.), *Debates in contemporary political philosophy*, *op. cit.*
[80] P. WEIL, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Éd. revue et augmentée, Paris, Gallimard, 2005.
[81] E. CHABAL, *A divided republic*, *op. cit.*

nous permet d'élargir d'autant plus l'analyse et le champ des questionnements, puisque, bien qu'ils aient une approche très différente en matière d'intégration (un « modèle » universaliste en France, contre la reconnaissance du pluralisme religieux et des appartenances au Royaume-Uni), ils semblent être confrontés aux mêmes défis, aux mêmes moments de crise, et s'influencer l'un l'autre. O. Estèves et R. Garbaye, mettant en garde contre les écueils de la comparaison franco-britannique qui identifieraient des « modèles » figés sur ces domaines, reconnaissent la « porosité des pratiques politiques au sein des pays européens[82] », en particulier dans le contexte de lutte contre le terrorisme.

Moments de crise

> D'abord, la notion de crise paraît grevée de multiples équivoques. Quoi de commun entre une crise de larmes, une crise ministérielle, une crise des valeurs ou de civilisation ? Ce concept-valise n'est-il pas un pseudo-concept[83] ?

Nous l'avons vu, la période étudiée est ponctuée par une série de moments considérés comme critique par les acteurs médiatiques, politiques et intellectuels. Ces crises peuvent à la fois renvoyer à des moments d'urgence et d'insécurité (comme les différents attentats frappant la France et le Royaume-Uni entre 2010 et 2020) et plus largement à l'idée de crise politique ou de la représentation, qui s'exprime dans des mouvements comme les Gilets Jaunes en France ou à travers les élections (taux d'abstention, vote régulier pour des partis d'extrême droite, divisions autour du Brexit, etc.). Nous chercherons dans ce travail à comprendre dans quelle mesure le contexte de « crise », de perte de confiance dans le système politique représentatif, tel qu'il est décrit par exemple par P. Rosanvallon[84], ou R. Eatwell et M. Goodwin[85] peut expliquer l'évolution des questionnements sécuritaires et identitaires dans les discours des gouvernements. Une autre manière de voir la question serait de s'interroger sur la façon dont ces moments, ces évènements, sont construits comme critiques par les acteurs politiques, comment le « discours de crise » évolue et s'articule à un nouveau nationalisme, et l'effet que cela produit sur le long terme, sur le langage politique, mais également sur l'offre et la configuration politique de chaque pays.

Comme le souligne P. Ricoeur dans la conférence citée plus haut, utilisée dans des contextes variés et de manière récurrente, « la crise » est équivoque. Cela paraît d'autant

[82] O. ESTEVES et R. GARBAYE, *Le multiculturalisme britannique au 21ème siècle*, *op. cit.*, p. 84.
[83] P. RICŒUR, « 9. La crise : un phénomène spécifiquement moderne ? », *op. cit.*, p. 165-166.
[84] P. ROSANVALLON, *La contre-démocratie*, *op. cit.*
[85] R. EATWELL et M. J. GOODWIN, *National populism*, *op. cit.*

plus vrai sur la période, tant elle est associée à des évènements différents, d'ordre économique, social, politique, culturel ou sécuritaire. Elle est ainsi, nous semble-t-il, structurante sur la période, et sera donc un élément clé de notre analyse du discours gouvernemental. Bien que son usage commun décrive un phénomène transitoire (on doit pouvoir « sortir » d'une crise), nous considérons que son usage dans le langage politique relève d'une certaine permanence. En effet, l'étymologie du terme « crise » renvoie notamment à son usage médical : il s'agirait d'un moment de bascule et de jugement, le moment où l'évolution des évènements (ou de la maladie) prend une direction claire. La crise renvoie également à un point culminant avant la rupture, impliquant une décision, puis un retour au calme ou vers un nouvel ordre. Dans ce sens commun, les crises sont alors des situations particulièrement instables ou incertaines, le point culminant des tensions (économiques, sociales ou politiques), le moment où l'ordre « normal » est bousculé, ou remis en question. Pour P. Ricoeur, quand il y a « crise politique », c'est qu'il y a fondamentalement une crise de la légitimité, car on questionne alors la nature de la relation entre les gouvernés et ceux qui décident. Parler de crise, c'est évoquer une situation ou des évènements particuliers, mais c'est également, et surtout, déjà décrire ces évènements sous un angle particulier, en proposer une lecture.

De nombreux travaux ont été effectués sur la notion de crise en politique (notamment à partir des travaux de Stuart Hall[86]), et parler de « crise » en politique n'est d'ailleurs pas propre à la période immédiatement contemporaine. Dans son analyse de l'évolution du discours républicain en France, E. Chabal a par exemple montré l'influence du « langage de crise » en politique, qui apparaît dès les années 1970 chez certains intellectuels français, puis plus généralement à partir des années 1990, dans la dynamique d'une remise en question du « modèle français » (qui donne traditionnellement à l'État un rôle prédominant et central), décrivant ainsi une France en déclin[87]. La « crise », ou le discours d'une « France en crise », participe ainsi d'une remise en question de sa tradition bureaucratique, ou de son « État-providence », et accompagne ainsi les appels à réformer l'État dans une logique plus libérale. De la même manière, S. Guy[88] propose de définir la crise dans le contexte britannique par son caractère récurrent (s'inscrivant dans un processus), mais aussi par son cadrage dans un moment particulier, un moment de remise

[86] S. HALL (éd.), *Policing the crisis: mugging, the state, and law and order*, London, Macmillan, 1978.
[87] E. CHABAL, *A divided republic*, *op. cit.*, p. 209-233.
[88] S. GUY, « Réflexions sur la crise », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, vol. 21, XXI-2, 30 août 2016.

en cause de certitudes (économiques ou politiques). Chaque évènement pensé comme crise dans ces moments particuliers semble conduire à une réaction politique : il prend l'exemple du choc pétrolier de 1973 et du tournant libéral entamé par le gouvernement Thatcher. L'auteur fait également référence à la crise économique de 2008 et les réponses du gouvernement de coalition (la réduction des dépenses publiques, l'austérité, etc.). Pour S. Guy, il existe différents remèdes à la crise économique, et les gouvernements les déterminent en fonction de leur tradition politique (austérité ou relance de la croissance). Les discours sur la crise mobilisés par les décideurs politiques (et pas seulement leurs critiques) semblent donc permettre de légitimer ou justifier des choix politiques, parfois impopulaires comme les politiques d'austérité sous Cameron. Le discours de crise et de gestion de la crise présente certaines réponses (les politiques d'austérité par exemple) comme l'unique remède. Il s'agit pour S. Guy d'« une justification de politiques radicales par la crise »[89] qu'on retrouve chez Cameron, tout comme chez Thatcher (et sa célèbre phrase « *there is no alternative* »). Analyser des moments de crise et les discours qui y font référence permet aussi de percevoir les représentations et la construction à l'œuvre par les acteurs politiques. Parler de crise, ou mobiliser des évènements en les considérant comme critiques, c'est d'une certaine manière, appliquer et légitimer une ligne politique. S. Guy affirme d'ailleurs : « la crise révèle les modes de pensée et les convictions d'une société à un moment donné. Dès lors, on peut penser que constater une crise, c'est déjà en proposer une résolution[90] ». Comme nous l'évoquions déjà dans les mots de P. Ricoeur, le discours politique de crise est donc intrinsèquement lié à des questions de légitimité : définir les décisions politiques dans le cadre d'une gestion de crise implique que les décisions sont légitimes car soumises à l'urgence et à des circonstances exceptionnelles.

Dans le cadre de cette étude, nous considérons que le recours à un « nouveau » discours nationaliste (mettant en avant les questions identitaires, sécuritaires et des conditions d'appartenance à la nation) par les gouvernements des deux côtés de la Manche est mis au service d'une réponse à « la crise » de légitimité (et d'adhésion au projet politique proposé) que les gouvernements observent. La caractéristique du discours nationaliste des gouvernements sur la période serait peut-être justement qu'il s'articule systématiquement au discours de crise. Cela pourrait paraître paradoxal de prime abord,

[89] *Ibid.*, p. 8.
[90] *Ibid.*, p. 2.

car, comme l'a montré E. Chabal, le langage de crise de la fin du XXe siècle en France vient notamment poser un défi au langage républicain, et néo-républicain, qui place traditionnellement l'État, la nation et le politique au cœur de la réflexion, quand, en revanche, le discours de crise renvoie à l'économie, la rationalité et la nécessité des réformes libérales, en lui opposant des chiffres, et du « pragmatisme ». Dans notre contexte, pourtant, le discours de crise nous paraît fonctionner à la fois avec le nationalisme et avec la tradition politique libérale et néolibérale qui a façonné les contextes politiques des deux pays ces dernières décennies. Dans la crise, il n'y a « pas d'alternative » ; elle implique une notion d'urgence et de nécessité d'action ou de prise de décision, elle insiste sur le pragmatisme, l'approche gestionnaire et le dépassement des clivages idéologiques ; elle convoque une approche rationnelle. Paradoxalement, cependant, le discours de crise tire aussi sa force du registre de l'émotionnel, car la crise relève également de la peur, de l'insécurité et du malaise, en demandant un consentement ou une confiance aveugle, anesthésiant la contestation. C'est justement l'articulation de ces contradictions dans le discours gouvernemental qui nous intéressera dans cette étude, et il nous semble inévitable pour le comprendre de revenir, pour terminer, sur la pensée libérale et néolibérale qui structure également le cadre politique de la période.

Le contexte « libéral » ou « néolibéral »

Sur la période très contemporaine, évoquer la « crise » renvoie inévitablement en premier lieu à la crise économique de 2008, qui semble avoir remis en question la manière dont l'économie libérale s'est déployée ces cinquante dernières années (avec leurs applications spécifiques) dans les deux pays, sous la forme du néolibéralisme. Nous pouvons noter tout d'abord que la France s'est longtemps montrée réticente à se dire « libérale » (dans la conception économique du terme), en construisant notamment son identité en opposition au modèle économique libéral du Royaume-Uni ou des États-Unis[91] que certains critiques français du libéralisme interprètent comme un capitalisme excessif, mettant en avant individualisme et liberté d'entreprendre. Il n'empêche que, même si les expressions du libéralisme, puis du néolibéralisme à partir des années 1970, diffèrent dans les deux pays, et bien qu'elles soient parfois critiquées ou présentées comme en déclin ou en « crise » devant d'autres tendances intellectuelles comme le

[91] E. CHABAL, *A divided republic*, *op. cit.*

conservatisme, ou le marxisme[92], l'idéologie libérale, qui trouve ses racines dans le XVIIIe siècle et se fonde entre autres sur la défense de la rationalité, de la liberté et de la responsabilité, est devenue dominante en Europe sur la période contemporaine. Dans le cadre de notre décennie, il est d'ailleurs commun que les gouvernements (et les partis traditionnels ou du centre) fassent référence à cet héritage libéral, pour défendre notamment les caractéristiques du système démocratique dans lequel ils évoluent (la démocratie « libérale »), ou encore les valeurs « libérales » de respect pour les libertés fondamentales, l'égalité, la démocratie, la raison et la modération en politique. Il est d'ailleurs intéressant de noter ici, dans le cadre de l'analyse de discours sur l'identité nationale, que si le néolibéralisme, lui, n'est jamais revendiqué politiquement par les acteurs étudiés, les « valeurs libérales » et l'héritage politique qui en découle sont présentés, bien que dans des termes différents, comme composant essentiel de l'identité française et britannique.

Issu de la pensée libérale, le néolibéralisme qui apparaît dès les années 1970, dans une lecture « radicalement individualiste de la tradition libérale[93] », à travers les politiques de M. Thatcher et de R. Reagan semble donc proposer une nouvelle expression du libéralisme, plus radicale, qui vise à réorganiser la société autour de l'économie et du libre-marché. Elle se caractérise par des privatisations, la libre-concurrence, et un rôle limité de l'État dans la sphère économique. Comme l'explique l'économiste et géographe D. Harvey, cette idéologie projette également d'appliquer la logique du marché dans toutes les sphères de la société, y compris dans le domaine public, car elle serait la seule manière de garantir la liberté et la prospérité[94]. Elle réoriente la place de l'État, donc, qui ne doit plus limiter ou encadrer le marché, mais fournir les conditions qui permettent son libre fonctionnement. La liberté et l'émancipation de l'individu (valeurs du libéralisme) sont alors mobilisées de manière autoritaire pour réorganiser et réformer l'État[95], en lui donnant de nouveaux rôles[96]. Comme l'indique le politiste I. Stewart, l'objectif « des réformes politiques néolibérales a généralement été, non pas de réduire, mais de redéfinir

[92] E. CHABAL, « The Agonies of Liberalism », *Contemporary European History*, vol. 26, nº 1, février 2017, p. 161-173.
[93] *Ibid.*, p. 9.
[94] D. HARVEY, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
[95] E. BELL, *Soft power and freedom under the coalition: state-corporate power and the threat to democracy*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.
[96] D. HARVEY, *A Brief History of Neoliberalism*, *op. cit.*.

le rôle de l'État, que ce soit comme garant du libre-marché ou des valeurs familiales[97] ». Les nombreuses études sur le néolibéralisme ont d'ailleurs démontré qu'il ne s'agit pas uniquement d'une pensée économique, mais d'un projet politique, une conception de l'organisation de la société, qui en a également façonné les valeurs, évoluant au grès des contextes géographiques et des personnalités politiques qui le portent.

Si le néolibéralisme a donné lieu à de nombreuses définitions et débats historiographiques, et est parfois considéré comme trop vague car employé dans des contextes trop variés, pour décrire des projets politiques très différents (ou seulement employé par ses détracteurs, critiques de la pensée libérale), nous considérons pour cette recherche qu'il est, en tant que projet intellectuel mais aussi comme réalité politique, structurant sur notre période. D'une part, la manière dont il a façonné la situation et les choix politiques précédant la décennie dans les deux pays, et d'autre part la façon dont il repense le rôle de l'État, à des degrés divers, et dans des discours différents en fonction des pays, nous semblent notamment fondamentales dans notre étude. Si l'on suit l'analyse du politiste J. Peck, notamment, une des caractéristiques du néolibéralisme semble être de s'adapter à plusieurs contextes, et plusieurs langages (ou paysages politiques), d'être sans cesse en mutation (« *an always mutating project of state-facilitated market rule*[98] »). Dans notre démarche comparative, nous nous attacherons ainsi à considérer les « néolibéralismes tels qu'ils existent réellement », pour reprendre la formule de J. Peck (« *actually existing neoliberalisms*[99] »), en ayant bien conscience qu'ils existent et s'inscrivent dans une histoire politique et intellectuelle nationale, propre à chaque pays.

Il nous importera de considérer les discours gouvernementaux sur l'identité nationale et la sécurité dans ce contexte néolibéral particulier. Le lien qui peut être fait entre le « nouveau » nationalisme que nous souhaitons analyser, et cette tradition libérale, et néolibérale, semble résider à la fois dans le potentiel autoritaire du néolibéralisme (qui fait écho au sécuritarisme que l'on associe au nationalisme sur notre période), et dans son articulation avec la crise. En effet, nous considérons que la décennie 2010 est aussi

[97] I. STEWART, « On Recent Developments in the New Historiography of (Neo)Liberalism », *Contemporary European History*, vol. 29, nº 1, février 2020, p. 124 : "Although some neoliberal theorists may have proposed a rollback of the state, the aim of neoliberal policy reforms has generally not been to shrink but to repurpose the state, whether as an enforcer of free markets or of family values".
[98] J. PECK et N. THEODORE, « Still Neoliberalism? », *South Atlantic Quarterly*, vol. 118, nº 2, 1er avril 2019, p. 245 : « un projet de régulation du marché facilitée par l'État en constante mutation ».
[99] J. PECK, N. BRENNER et N. THEODORE, « Actually existing neoliberalism », dans D. Cahill *et al.* (éd.), *Sage Handbook of Neoliberalism*, U.S., Sage Publications, 2018, p. 3-15.

marquée par un paradoxe, entre l'idée d'un néolibéralisme en crise[100] (depuis la crise financière de 2008 qui semble le remettre fondamentalement en question, mais également devant les critiques qui se sont élevées contre les inégalités croissantes et les divisions sociales qu'il engendre[101]) et la continuité de la logique néolibérale dans les projets politiques des partis au gouvernement après la crise, démontrant que le néolibéralisme s'accommode plutôt bien des « crises »[102]. Par ailleurs, comme le souligne notamment l'historien Q. Slobodian, le néolibéralisme est traversé par une tension entre dimension libérale et dimension autoritaire[103]. Son potentiel autoritaire réside en effet dans le rôle prédominant qui est accordé à l'État et aux décideurs politiques pour assurer le libre marché, la stabilité et limiter la contestation. Cela fait écho à la tension déjà soulevée par A. Gamble dans son étude sur le thatchérisme[104], et à ce que les politistes, tels qu'I. Bruff, ont identifié comme un « néolibéralisme autoritaire »[105]. Ce dernier combinerait ainsi à la fois la défense d'un libéralisme économique poussé et une fermeté étatique, caractérisée par la stricte répression des contestations ou des différentes formes de désordre qui pourraient nuire au fonctionnement économique et social néolibéral, ou le remettre en cause. Dans notre étude, cette expression autoritaire de l'idéologie néolibérale (dans les partis au gouvernement) pourra être explorée à la fois dans l'approche plus ferme et restrictive qui est proposée de l'appartenance à la communauté nationale, le rapport aux frontières (physiques et symboliques) mais également dans les discours et politiques sécuritaires déployés sur la période. Il s'agira ainsi de comprendre dans quelle mesure les discours analysés, et l'offre politique qu'ils proposent, sont le produit de ces différentes influences idéologiques et le résultat de logiques politiques complexes et contradictoires.

---

[100] G. DUMÉNIL et D. LÉVY, *The Crisis of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts London, England, Harvard University Press, 2013 ; A. BONANNO, « Crisis of Neoliberalism, Populist Reaction, and the Rise of Authoritarian Capitalism », *International Review of Modern Sociology*, vol. 45, nº 1, International Journals, 2019, p. 9-26.

[101] J. D. OSTRY, P. LOUNGANI et D. FURCERI, « Neoliberalism: Oversold? », *International Monetary Fund*, juin 2016 (en ligne : https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2016/06/ostry.htm ; consulté le 10 juillet 2025).

[102] P. MIROWSKI, *Never Let a Serious Crisis Go to Waste: How Neoliberalism Survived the Financial Meltdown*, London, Verso Books, 2014.

[103] Q. SLOBODIAN, *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts London, England, Harvard University Press, 2020.

[104] A. GAMBLE, *The free economy and the strong state: the politics of Thatcherism*, 2. ed., Basingstoke, Palgrave, 2002.

[105] I. BRUFF, « The Rise of Authoritarian Neoliberalism », *Rethinking Marxism*, vol. 26, nº 1, Routledge, 2 janvier 2014, p. 113-129.

III. Problématisation

Les précédentes parties nous ont permis de mettre en lumière l'imbrication complexe de plusieurs concepts : identité nationale, nationalisme, sécurité, crise et néolibéralisme, qui s'articulent entre eux de manière particulière sur la période, soulevant plusieurs contradictions. Une première question se pose sur le fait que, malgré des contextes nationaux différents, les gouvernements en France et au Royaume-Uni font référence à des crises qui prennent plusieurs formes : économique et sociale, culturelle, politique, sécuritaire, identitaire, dans un langage qui relève du nationalisme, bien qu'ils s'en défendent. Ce « nouveau » nationalisme (« nouveau », car il prend forme dans ce contexte politique particulier, même s'il se nourrit de références langagières existantes) apparaît en relation directe avec un discours de « réponse à la crise » ou de « gestion de crise », à l'identification de « nouvelles menaces » à la sécurité, en insistant sur l'exceptionnalisme des évènements qu'ils traversent, mais également dans le cadre d'un processus de légitimation, et de redéfinition du rôle de l'État. Ces discours semblent être le résultat d'une conjonction complexe de plusieurs influences mais également d'une lecture particulière de la situation politique contemporaine par les gouvernements issus des partis traditionnels, qui semblent vouloir composer avec plusieurs tensions et contradictions : la continuité de la tradition libérale et néolibérale (notamment en matière économique et sociale), combinée avec une approche autoritaire ; la démonstration de fermeté dans les politiques sécuritaires et dans l'accès à la communauté nationale, mais au nom de la défense de « valeurs » nationales de liberté, d'ouverture, de tolérance ou de justice.

Les principales questions qui sont ainsi soulevées et qui guideront ce travail sont les suivantes : Quel est l'impact des évènements de la décennie 2010-2020 sur l'évolution d'un tel discours nationaliste à l'échelle gouvernementale ? En sont-ils l'origine ou l'instrument ? S'agit-il du résultat d'une conjonction entre évènements et idéologie, ou d'une idéologie commune (entre les deux pays) au contact d'évènements particuliers ? Les différences fondamentales entre le Royaume-Uni et la France dans leur construction institutionnelle, leurs références discursives, et historiques, leur culture politique permettent-elles l'existence d'un nationalisme similaire ? Qu'est-ce que ce nationalisme « de gouvernement » (caractérisé par l'autorité, et une réponse sécuritaire ferme) dit de la lecture gouvernementale des divisions, inégalités et mécontentements qui traversent la société dans les deux pays ? Quelles en sont les conséquences ?

En effet, les différentes « crises » qui seront évoquées et analysées dans ce travail, renvoient en réalité à des lectures particulières de la situation sociale et politique du pays par les acteurs politiques au pouvoir, et il sera donc aussi pertinent d'interroger les implications d'une telle lecture sur l'offre et les configurations politiques du pays, si elle continue de nourrir un ressentiment envers la politique traditionnelle, si elle conduit à un basculement des attentes politiques et notamment envers l'exécutif, après la normalisation de mesures exceptionnelles, si elle participe à la normalisation et la légitimation des partis nationalpopulistes, à une plus grande polarisation politique, ou à la recherche d'une réelle voie de sortie démocratique.

IV. Choix méthodologiques

L'analyse que nous proposons de faire dans cette thèse se rattache aux analyses civilisationnelles, qui cherchent à prendre en compte toute la complexité du fait social ou politique en s'appuyant sur les travaux de plusieurs disciplines : sociologie, histoire, géographie politique, analyse du discours, etc. Notre étude de deux pays à l'échelle nationale se centrera exclusivement sur la politique « par le haut », à travers l'étude de discours des acteurs politiques, des textes de loi, des rapports officiels et débats parlementaires. L'objectif est d'étudier l'évolution de la formulation d'un discours politique donnant lieu à de réelles politiques mises en place, à une certaine lecture des évènements comportant des conséquences réelles. Une des premières difficultés dans le cadre de cette étude en civilisation est de pouvoir comparer deux pays assez différents dans leur tradition politique et discursive, comme évoqué plus haut.

Cadrage géographique et comparatisme

Il apparaît désormais plus courant de voir des comparaisons s'opérer entre la France et le Royaume-Uni, et plus généralement entre tous les pays européens. C'est le cas, par exemple, des travaux sur les politiques publiques en général, et notamment des travaux qui s'intéressent aux « transferts des politiques publiques », ou à la convergence des politiques entre les différents pays[106]. Des travaux comparatifs s'intéressent

[106] C. M. RADAELLI, « Policy Transfer in the European Union: Institutional Isomorphism as a Source of Legitimacy », *Governance*, vol. 13, n° 1, 2000, p. 25-43 ; K. H. F. DYSON (éd.), *European states and the Euro: europeanization, variation, and convergence*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2002 ; S. FINK, « Policy Convergence with or without the European Union: The Interaction of Policy Success, EU Membership and Policy Convergence », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 51, n° 4, 2013, p. 631-648 ; F.

également aux expressions nationales de la montée du national-populisme, l'évolution des partis politiques[107], des politiques de la citoyenneté et de l'intégration[108], bien qu'ils aient tendance, parfois, à proposer une succession de monographies sur une thématique commune, pour souligner les différences nationales. N. Afiouni et N. Guillet, dans leur travail sur les *Tentatives de banalisation de l'extrême droite*[109] proposent justement un regard sur toute l'Europe. En France, comme au Royaume-Uni, certaines dynamiques mais aussi des évolutions historiques semblent similaires, bien qu'on mette souvent en avant leurs différences d'approche. Les auteurs prennent notamment l'exemple de leur passé colonial, qui a nourri, dans chaque pays des discours d'accueil des personnes issues de ces colonies, tout comme des discours et des pratiques xénophobes. Dans le champ de la civilisation britannique contemporaine, plusieurs comparaisons franco-britanniques ont été proposées, notamment par les auteurs O. Estèves, R. Garbaye, V. Latour ou C. Puzzo[110], mais sans revenir nécessairement sur des analyses théoriques de la comparaison faite dans ce cadre. Pour vraiment déterminer l'intérêt de l'approche comparative dans le cadre de notre étude, nous devons nous intéresser plus largement aux théories comparatistes dans le champ plus large des sciences sociales, proposées tout d'abord par N. J. Smelser[111] et plus récemment par Cécile Vigour[112], qui revient notamment sur les fondements de la comparaison en sciences sociales, l'histoire de cette méthode et les différentes formes qu'elle prend, rappelant que la comparaison est avant tout un moyen de penser et de catégoriser, au cœur, donc du travail de recherche.

GILARDI et F. WASSERFALLEN, « The politics of policy diffusion », *European Journal of Political Research*, vol. 58, nº 4, novembre 2019, p. 1245-1256.

[107] P. ODMALM et E. HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, 2019, *op. cit.* ; J. BARKHOFF et J. LEERSSEN, *National Stereotyping, Identity Politics, European Crises*, s. l., Brill, 2021.

[108] A. FAVELL, *Philosophies of integration ;Immigration and the idea of citizenship in France and Britain*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001 ; C. BERTOSSI et J. W. DUYVENDAK, « National models of immigrant integration: The costs for comparative research », *Comparative European Politics*, vol. 10, nº 3, juillet 2012, p. 237-247 ; D. PRABHAT (éd.), *Citizenship in times of turmoil? theory, practice and policy*, Cheltenham, UK ; Northampton, MA, Edward Elgar Publishing, 2019.

[109] N. GUILLET et N. AFIOUNI, *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe*, *op. cit.*

[110] R. GARBAYE, *Émeutes vs intégration. Comparaisons franco-britanniques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; V. LATOUR, *Le Royaume-Uni et la France au test de l'immigration et à l'épreuve de l'intégration: 1930 - 2012*, Pessac, Presses Univ. de Bordeaux, 2014 ; R. GARBAYE, V. LATOUR et O. ESTEVES, « Exception britannique, exception française ? Regards croisés », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXV, nº 4, CRECIB, 22 août 2020 ; C. PUZZO, « Les cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française et les « citizenship ceremonies » en Grande-Bretagne : quelques éléments de comparaison », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, nº 4, Université de Poitiers, 1er novembre 2007.

[111] N. SMELSER, *Comparative methods in the social sciences.*, Place of publication not identified, Quid Pro Books, 2013.

[112] C. VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales: pratiques et méthodes*, Paris, Découverte, 2005.

Le regain d'intérêt, si l'on peut dire, pour la comparaison vient certainement du fait de l'importance d'élargir le champ des réflexions et des questionnements. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on propose une analyse de discours, puisqu'étudier les discours politiques d'un autre pays sur les mêmes thématiques permet de prendre du recul par rapport aux traditions discursives de celui dont on est le plus familier. De plus, notre étude portant sur des évènements très contemporains, la comparaison implique une certaine distanciation par rapport au sujet que la monographie ne permet pas. Les sociologues D. et E. Fassin soulignent d'ailleurs dans leur ouvrage de 2006 la nécessité d'avoir une approche comparatiste sur les questions sociales et raciales : « le comparatisme est moins aujourd'hui le point de départ obligé que l'horizon nécessaire de toutes les recherches sur ces questions, sociale aussi bien que raciale[113] ». Au même titre que N. Afiouni et N. Guillet, les auteurs remarquent des dynamiques similaires dans plusieurs pays européens, qui vont, dans le cadre de leur étude, de l'affirmation d'une identité nationale forte, à la politisation de l'Islam, ou la « racialisation » de l'immigration.

L'objet de notre thèse est de voir dans quelle mesure ces similarités existent dans les discours et de quelles manières les pays se distinguent au contraire. Nous souhaitons proposer ici la possibilité de réellement mettre en regard les deux pays, en tenant compte de leurs différences historiques, sociologiques, politiques, et sans tomber dans l'écueil de la superposition de monographies dont Cécile Vigour dénonce la trop grande proportion parmi les travaux dits comparatistes. C'est pour cette raison que chaque partie de ce travail tentera de croiser les contextes, les décisions, les discours pour souligner les similitudes et divergences et faire émerger des questionnements plus larges. Bien sûr, cela implique que les évènements comparés, tout comme les discours qui les décrivent, ne sont jamais identiques et ont également leurs spécificités « nationales », puisqu'ils s'inscrivent dans un contexte particulier.

Afin de mettre en place un réel travail comparatif, la sociologue nous rappelle la nécessité de mettre en place des critères de comparaison. Dans notre étude, ils reposent tout d'abord sur l'analyse d'une période identique (2010 – 2020), avec l'expérience d'évènements similaires. En effet, si l'on évoque les différences des deux États, sans pour autant parler de « modèles » différents (terme qui aurait tendance à figer les catégories[114])

[113] D. FASSIN et E. FASSIN (éd.), *De la question sociale à la question raciale: représenter la société française*, Paris, Découverte, 2009, p. 23.
[114] R. GARBAYE, *Émeutes vs intégration. Comparaisons franco-britanniques*, *op. cit.*, p. 9.

on peut également retenir leur proximité globale en termes de fonctionnement politique, leur intégration dans l'Europe (bien que discutable) et leur histoire. La comparaison s'effectue ici à l'échelle nationale, puisque, comme on l'a dit, la recherche porte sur les discours politiques des « élites ». Des incursions locales en France ou au Royaume-Uni ne sont donc évoquées que lorsqu'elles éclaireront le discours national. Pour les deux pays, l'étude porte sur les discours politiques des décideurs politiques sur la scène nationale, les discours gouvernementaux et rapports officiels mais aussi la communication, les textes de lois et débats parlementaires sur les questions sécuritaires et identitaires.

Pour Cécile Vigour, la comparaison est pluridisciplinaire et permet d'élargir le champ des questionnements. Elle représente donc pour nous un outil approprié dans le cadre d'une thèse en civilisation britannique. En effet, la civilisation a cette approche globale, interdisciplinaire, qui s'appuie sur les travaux de sociologie, de science-politique ou encore d'histoire, et qui caractérise en cela son appartenance aux sciences humaines et sociales. Les comparaisons franco-britanniques sont toutefois assez récentes dans le champ de la civilisation britannique, puisque cette discipline sous-entend que le chercheur est spécialiste du pays qu'il étudie mais pas nécessairement de celui dans lequel il vit. V. Latour[115] a d'ailleurs mis en lumière récemment les questionnements méthodologiques quant au comparatisme en civilisation. Une caractéristique de la civilisation, selon l'auteur, est l'extériorité du chercheur par rapport à son sujet, puisque, contrairement au politologue, à l'historien ou au sociologue, le civilisationniste ne vit pas dans le pays qu'il étudie. Notre travail comparatif pose donc la question de la place du chercheur, et la façon d'aborder les phénomènes nationaux dans les deux pays de la même manière. Pour V. Latour comme pour C. Vigour, la clé est l'utilisation de critères précis, précédemment énoncés. De plus, du fait de la position particulière du civilisationniste par rapport à son objet d'étude, comme l'énonce V. Latour, entre extériorité et proximité, la comparaison paraît l'outil privilégié, puisqu'elle propose une certaine distanciation, permet par exemple de poser un regard particulier (« un regard original[116] ») sur la France, à la lumière des faits britanniques, et inversement.

[115] V. LATOUR, « De l'interdisciplinarité et du comparatisme en civilisation britannique », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, vol. 24, XXIV-1, 5 février 2019.
[116] *Ibid.*, p. 4.

Analyse de discours politiques

Un second point méthodologique important est le choix de l'analyse du discours, qui s'inscrit d'une une tradition scientifique longue. Nous partons du constat que l'analyse du discours politique est pertinente en ce que ce dernier est considéré comme un construit, révélateur du moment dans lequel il est produit, et portant en lui-même des conséquences pratiques[117]. Pour cela, nous pouvons tout d'abord nous appuyer sur les travaux de P. Bourdieu[118] sur le pouvoir symbolique de l'État, qui est fondamentalement utile pour le travail sur le cas français comme britannique. Il nous rappelle en effet qu'il est important de considérer l'étude des institutions (et dans notre cas, de leurs discours), comme des construits, produits par l'État et ses acteurs. Dans le cadre de l'analyse du discours politique, nous nous intéressons en fait au pouvoir symbolique de l'État, qui est, selon P. Bourdieu, celui qui a le plus d'emprise sur les individus, en ce qu'il permet de légitimer l'autorité de l'État et son monopole de la violence (avec les moyens policiers).

Dans le cadre de notre comparaison, et en particulier sur les thématiques liées à l'identité nationale, le pouvoir du discours semble d'autant plus fort qu'il participe de la construction de l'image sociale. Romain Garbaye, dans son travail comparatif de 2011[119] mentionne d'ailleurs une dimension « symbolique et discursive » très forte dans les politiques de la diversité dans la mesure où elles recherchent à rassurer la population, dans un contexte de crise, et à répondre, peut-être à des remises en question du fonctionnement du système démocratique. Il faut cependant garder de vue que chaque pays met en place des politiques avec des idéologies et des références discursives différentes, et des traditions qui leur sont propres.

Si l'analyse du discours politique nous paraît importante, c'est parce qu'en façonnant une image sociale, il façonne aussi les actions et les décisions politiques. C'est notamment ce que démontrent Norman et Isabella Fairclough, en théorisant la dimension pratique du discours politique. Il ne serait alors pas seulement révélateur de représentations mais comporteraient aussi une dimension active :

---

[117] Dans le cadre de notre recherche, nous considérerons les discours comme « appartenant » aux acteurs qui le prononcent, bien que nous reconnaissions qu'ils ne sont pas nécessairement écrits par eux. L'objet de cette recherche ne porte pas tant sur l'écriture du discours et l'origine des idées qui le composent que sur la revendication par les acteurs politiques eux-mêmes de ces idées.

[118] P. BOURDIEU, « Esprits d'Etat », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 96, nº 1, 1993, p. 49-62.

[119] R. GARBAYE, *Émeutes vs intégration. Comparaisons franco-britanniques*, *op. cit.*

> Politics operates not only in a context of disagreement and conflict, but also in conditions of uncertainty, incomplete information and risk, where what is often required is an immediate decision in response to some problematic situation. All of these constraints can affect the rationality of the decisions that are made[120].

Les discours sont ainsi parfois produits afin d'orienter la prise de décision, et non pas seulement pour la justifier. À la lumière de cette approche, nous pouvons également supposer que les discours développés dans le cadre de notre étude pourraient aussi viser à combler un manque, en l'absence de nouvelles propositions, de contre-discours et répondre à la perte de sens parfois évoquer par des auteurs comme P.A. Taguieff, ou modeler, au contraire, une nouvelle offre politique. De plus, N. et I. Fairclough rappellent qu'il est essentiel d'analyser quel discours est employé autour d'une crise, puisque la façon dont elle est définie peut déterminer les moyens mis en place pour sa résolution[121].

Dans l'analyse de cette dimension 'pratique' du discours politique, et pour aller plus loin, les auteurs V. Schmidt et M. Radaelli[122] ont travaillé sur la méthode qui permet de déterminer ce qui induit les changements politiques. Ils se sont ainsi intéressés à la part du discours politique dans les causes de ces changements, et ont montré qu'ils ont bel et bien un rôle à jouer. Dans notre étude sur l'évolution des discours identitaires en lien avec les nouvelles politiques sécuritaires, nous nous intéresserons précisément aux discours politiques comme objet ayant des conséquences réelles sur les actions politiques, et donc induisant des changements.

Nous en venons donc à la façon dont nous entendrons 'discours politique' dans cette recherche. Pour V. Schmidt et C. Radaelli, le discours politique est à la fois du contenu (« *content* ») mais aussi un « *usage* », et a donc une dimension pratique. Il se distingue alors de l'idée ou de la connaissance, par cette dimension interactive et communicationnelle :

> Discourse we define in terms of its content, as a set of policy ideas and values, and in terms of its usage, as a process of interaction focused on policy formulation and communication[123].

---

[120] N. FAIRCLOUGH et I. FAIRCLOUGH, *Political discourse analysis*, New York, Routledge, 2012, p. 35 : « La politique ne s'inscrit pas seulement dans un contexte de désaccord et de conflit, mais aussi dans des conditions d'incertitude, d'information incomplète et de risque, où il est souvent nécessaire de prendre une décision immédiate en réponse à une situation problématique. Toutes ces contraintes peuvent affecter la rationalité des décisions prises ».

[121] *Id.*

[122] V. A. SCHMIDT et C. M. RADAELLI, « Policy Change and Discourse in Europe: Conceptual and Methodological Issues », *West European Politics*, vol. 27, nº 2, Routledge, 1er mars 2004, p. 183-210.

[123] *Ibid.*, p. 184 : « Nous définissons le discours en termes de contenu, comme un ensemble d'idées et de valeurs politiques, et en termes d'utilisation, comme un processus d'interaction axé sur la formulation et la communication politique ».

Le discours politique se retrouve dans toutes les formes d'expression institutionnelles des acteurs politiques (propositions de lois, textes de lois, discours publics, programmes, etc.). Notre recherche se place donc dans la lignée de l'analyse institutionnelle du discours, prenant en compte le discours politique dans sa relation aux institutions, et dans son contexte institutionnel. Selon V. Schmidt et C. Radaelli, l'analyse du discours politique permettrait de transcender la distinction entre analyse des structures et analyse des agents, puisqu'elle s'intéresse à la fois à la façon dont les structures, les institutions, les partis façonnent le discours mais aussi à ce que l'acteur politique apporte en fonction des évènements. Enfin, les auteurs soulèvent une des questions principales qui animera notre étude franco-britannique : dans quelle mesure le discours affecte-t-il réellement les politiques en place, les façonne et/ou les reflète simplement[124] ?

Nous considérons, comme V. Schmidt et C. Radaelli que les discours politiques sont un des facteurs affectant les politiques – au même titre que d'autres facteurs, comme les évènements extérieurs, en tenant compte, toutefois, du fait que les acteurs de ces discours proposent eux-mêmes une certaine lecture des évènements (notamment les moments de crise et d'attentats). La capacité d'emprise du discours politique sur les pratiques est d'ailleurs précisée ainsi dans leur article : « [le discours] sert à renforcer les capacités en modifiant la perception des problèmes et des héritages et en influençant les préférences[125] ». Le discours politique aurait ainsi cette possibilité de proposer une lecture des évènements, définir une crise ou un problème et influencer ainsi les « préférences » d'action politique, orientant les décisions en cadrant les résolutions possibles. Les acteurs politiques ont ainsi un rôle à jouer, dans l'interprétation de la situation et dans la formulation du discours autour de cette situation.

Dans le cadre de notre approche comparative, il est aussi important de prendre en compte la place des « normes institutionnelles », car nous l'avons dit, les usages peuvent être différents d'un pays à l'autre, ainsi que la façon de s'adresser au public, le cadre de références communes. Enfin, selon les auteurs, les discours politiques ont un impact fort si d'une part ils paraissent raisonnables (avec des arguments cognitifs) et d'autre part s'ils possèdent des arguments normatifs, font référence à des valeurs. Cet aspect est d'autant plus important dans le cadre de notre étude que les discours au cœur de notre analyse, sur

[124] *Id.*
[125] *Ibid.*, p. 186 : "[discourse] serves to enhance capacity by altering perceptions of problems and legacies and by influencing preferences".

l'identité nationale et la sécurité, insistent beaucoup sur les valeurs communes, avec une dimension autoritaire, émotionnelle, plus que cognitive, comme pour pallier la perte de légitimité ou rendre le discours plus audible ou convaincant. Ainsi, en suivant l'exemple de Radaelli[126] dans son étude sur l'Italie dans l'intégration européenne, nous pouvons affirmer que l'intérêt de l'analyse des discours politiques, en particulier dans leur contexte institutionnel, réside dans la façon dont ils entretiennent un lien avec l'identité collective. Nous pourrions ainsi les considérer dans leur façon de développer, de créer une identité collective quand elle est considérée en crise.

V. Organisation de la démonstration

Pour ne pas superposer des « monographies », mais plutôt mettre en regard les deux pays à plusieurs niveaux et dans plusieurs contextes, et afin d'analyser les tendances communes qui s'en détachent en tâchant, le plus possible, de ne pas aplanir leurs différences, nous avons fait le choix de structurer notre analyse en parcourant la décennie et en nous arrêtant pour chaque chapitre sur des « moments de crise » de nature différente. Cette structure a ainsi pour objectif d'analyser l'évolution nationaliste des discours des gouvernements, articulant identité et sécurité comme réponse à différentes « crises » ou « menaces », au contact d'évènements spécifiques. Elle interroge ce que ces discours (et la lecture des crises qu'ils proposent), dans différents contextes, révèlent des tensions et contradictions au cœur des projets politiques de ces différents gouvernements sur la période contemporaine, en particulier dans leur recherche de légitimité.

La démonstration se divise ainsi en trois parties : le contexte entourant l'année 2010, les « menaces » extérieures et les défis « intérieurs ». À l'exception du premier chapitre qui dresse un tableau politique des deux pays à la veille de notre décennie, chaque chapitre se focalise sur un type différent d'évènements identifiés comme « crise », faisant écho à des « moments » particuliers sur la période (la crise économique, terroriste, migratoire, sociale et politique), en cherchant à identifier des points de comparaison clairs dans les évènements marquants (parfois similaires comme la crise économique, mais parfois différents comme les débats autour du Brexit ou des Gilets Jaunes), et dans la lecture gouvernementale de ces évènements. En mettant en regard systématiquement les deux

[126] C. M. RADAELLI, « The Italian State and the Euro: Institutions, Discourse, and Policy Regimes », *in* K. H. F. DYSON (éd.), *European states and the Euro, op. cit.*.

pays, l'objectif, pour chaque chapitre est de mettre en lumière les tendances convergentes dans la lecture des crises, tout en soulignant la singularité des politiques ou des références discursives mobilisées.

La première partie propose de commencer par la comparaison du contexte politique et économique plus large qui donne naissance à la décennie étudiée, et permet de mieux comprendre les évolutions qui suivent. Le premier chapitre analyse ainsi le « tournant » que pourrait représenter l'année 2010, dans les discours sur l'identité nationale et la sécurité, au regard des décennies qui la précèdent. Il vise à resituer la décennie 2010 dans un contexte politique français et britannique plus large, en revenant notamment sur les politiques d'intégration et d'accès à la citoyenneté propres à chaque pays, et comparant les évolutions des politiques et discours sécuritaires.

Comme nous avons tenté de le démontrer plus haut, le rapport à la crise et l'héritage des politiques néolibérales nous apparaissent essentiels dans les deux pays pour comprendre l'évolution du discours gouvernemental, notamment dans sa dimension nationaliste et autoritaire. C'est pour cette raison que le chapitre deux revient plus longuement sur la crise économique de 2008, compare l'expérience des évènements dans chaque pays, la manière dont ils ont été appréhendés par les différents gouvernements, et les réponses qui ont été proposées. Nous avons fait le choix de consacrer un chapitre entier à un évènement « en dehors » de notre période et *a priori* éloigné des notions d'identité et de sécurité, tant il nous est apparu fondamental et « présent » dans la structuration de la décennie 2010 et des tensions dans lesquelles s'inscrit le discours nationaliste des gouvernements. Nous considérons que la rupture politique et idéologique que la crise économique de 2008 a engendrée et les politiques de réponse à cette crise qui ont en partie refusé de reconnaître sa portée politique sont incontournables non seulement pour comprendre la construction des autres crises, et des tensions et contradictions visibles sur la décennie, mais également parce qu'elles ont participé à l'évolution du discours politique vers une dimension plus identitaire et autoritaire.

Une fois le contexte établi, la division entre la deuxième et troisième partie se fonde sur une caractéristique intrinsèque du discours nationaliste : la construction de « menaces » à l'identité et à la sécurité de la nation. Il nous apparaît que le « nouveau » nationalisme mobilisé par les partis au gouvernement sur la période s'articule autour d'une relation paradoxale aux frontières, aux espaces et aux territoires dans leur

construction de la menace, à la fois considérée, par définition comme « étrangère », mais également présente « à l'intérieur » ; tour à tour *en dehors* du territoire, *sur* le territoire, et *sans* territoire (dans le champ des idées et des valeurs). Ainsi, la deuxième partie explore tout d'abord les « menaces venues de l'extérieur » qui structurent la mobilisation de l'identité nationale en France et au Royaume-Uni, en analysant, dans le chapitre trois, la lecture de l'expérience terroriste et d'une crise sécuritaire, les réponses qui lui sont apportées et la manière dont elles s'articulent à l'identité. Le chapitre quatre aborde l'expérience migratoire articulée à la question des frontières et de la souveraineté de manière différente de chaque côté de la Manche. Les moments de crise évoqués dans ce chapitre incluent ce qui a été identifié comme la « crise » des réfugiés à partir de 2014, et le référendum sur le Brexit en 2016, interrogeant dans les deux pays l'évolution du rôle de l'État.

La troisième partie étudie, enfin, l'articulation des discours gouvernementaux avec les menaces « de l'intérieur », en considérant ce qui a été identifié comme des « crises » identitaires, sociales et démocratiques. Le chapitre cinq compare notamment la définition et la construction des « nouveaux ennemis de l'intérieur » (en lien avec le discours néolibéral), dans le cadre des politiques de lutte contre l'extrémisme, d'accès à la citoyenneté et des politiques sociales. Pour terminer, le chapitre 6 porte sur la construction de la crise politique (ou « démocratique ») et s'intéresse notamment aux politiques du maintien de l'ordre dans le cadre des manifestations, et de la crise des Gilets Jaunes en France. Articulant l'analyse autour de la question des expressions d'un néolibéralisme autoritaire, ce chapitre s'arrête sur les évolutions sécuritaires de la gestion de la contestation politique (un autre « ennemi de l'intérieur »), sur sa lecture par le prisme des valeurs et de l'identité, et sur ses conséquences sur les reconfigurations de l'offre politique dans les deux pays.

PREMIERE PARTIE : Le contexte des années 2010 : la crise sous toutes ses formes ?

Cette première partie a pour objectif de resituer l'analyse des discours gouvernementaux sur l'identité nationale et la sécurité dans le contexte plus général entourant les années 2010. Dans le chapitre 1, nous abordons le contexte politique de chaque pays au début de notre décennie. Il s'agit de justifier la pertinence, pour notre analyse, de la borne temporelle 2010, identifiée comme « tournant » ou « rupture » à plusieurs égards, tout en reconnaissant la longue continuité dans laquelle elle s'inscrit, avec la perspective des décennies précédentes. Le chapitre 2 se centrera sur la crise économique de 2008 que nous identifions comme fondamentale pour comprendre l'évolution des discours gouvernementaux sur les années qui suivent. Ce chapitre interrogera ainsi plus précisément le discours de crise et le recours au nationalisme dans ce contexte économique, ainsi que les fragilités sociales, politiques et idéologiques que cette « crise » a mis au jour et qui structurent la décennie de notre étude.

Chapitre 1 : Le « tournant » 2010.

> If we want to know how someone is playing a particular game we have first to try and understand what sort of game they think they are playing. This too means that the focus cannot be restricted to the government and its personnel since what they think they are doing is shaped by events, processes, phenomena and ideas that are independent of them[127].

Si l'on suit les propos du politiste A. Finlayson dans le cadre de son étude sur le *New Labour*, étudier la manière dont est mobilisée et façonnée l'identité nationale dans les discours gouvernementaux nécessite également de prendre en compte le contexte plus grand dans lequel ces discours, et les politiques qui en découlent, s'inscrivent, sans oublier la lecture qui est faite par ces mêmes acteurs politiques des évènements (ou du « jeu qu'ils pensent jouer »). Bien que le constat que les « processus, les phénomènes et les idées sont indépendants de leur volonté » soit discutable, il semble apparaître assez clairement que l'identité nationale sur la décennie étudiée, que ce soit en France ou au Royaume-Uni, est mobilisée en réaction à des évènements, et que la période 2010-2020 voit d'ailleurs particulièrement se cristalliser les tensions entre identité et sécurité.

L'objectif de ce premier chapitre est d'interroger la « nouveauté » qui accompagnerait les phénomènes politiques propres à cette période, en se focalisant plus précisément sur la notion de « tournant » avec l'année 2010, qui s'exprimerait non seulement en matière de sécurité (en écho avec un possible nouveau « tournant punitif [128]» ou sécuritaire) mais également du point de vue politique. Pour ce faire, il est essentiel de mettre en perspective cette décennie avec les années précédentes et les changements politiques qui se sont opérés. Ce premier chapitre propose donc un retour sur les années qui précèdent 2010 pour comprendre de quelles manières elles ont pu structurer ou au contraire conduire à une rupture avec la période étudiée. Il analyse également dans quelle mesure les années 2010 et 2011 peuvent être perçues comme des années charnières en France et au Royaume-Uni en ce qui concerne les discours et politiques des gouvernements en matière d'identité nationale et de sécurité.

---

[127] A. FINLAYSON, *Making sense of New Labour*, London, Lawrence & Wishart, 2003, p. 7 : « Si l'on veut savoir comment quelqu'un joue à un jeu particulier, on doit d'abord essayer de comprendre à quelle sorte de jeu il pense jouer. Cela signifie aussi que l'attention ne s'arrête pas seulement sur le gouvernement et son personnel puisque ce qu'ils pensent faire est façonné par des évènements, des processus, des phénomènes et des idées qui sont indépendants de leur volonté ».

[128] En nous appuyant notamment sur les travaux de S. Hallsworth, entre autres : S. HALLSWORTH, « Rethinking the Punitive Turn », *op. cit.*.

Dans notre approche comparative, nous pouvons d'ores et déjà noter que le « tournant » de l'année 2010 s'exprime de manière différente dans les deux pays, puisqu'ils ont des traditions discursives et des paysages politiques différents, tout comme des partis différents au pouvoir à l'entrée de la décennie. Toutefois, il est également possible d'y percevoir des tendances similaires, une porosité des idées politiques et de lecture des situations et des évènements, tout comme des dynamiques qui touchent plusieurs pays européens de façon générale. Il nous importe ainsi d'observer de quelles façons ces similarités s'expriment en France et au Royaume-Uni, malgré des différences structurelles, et comment elles peuvent éclairer les influences et les enjeux qui évoluent dans les discours au cœur de notre analyse. Il s'agit, en fait, de mettre en lumière, grâce à la comparaison, le contexte idéologique dans lequel se transforment les discours et les politiques sur l'identité nationale.

Nous abordons, dans un premier temps, l'environnement politique qui précède l'année 2010 (à travers les gouvernements en place, les résultats électoraux, l'offre programmatique, et les enjeux clés dans les débats publics) afin de comprendre sous quels angles politiques la décennie commence dans chaque pays et de quelle manière elle s'inscrit dans une longue continuité, tout en étant paradoxalement présentée comme un « tournant ». La deuxième partie de ce chapitre resserre la focale sur les politiques d'intégration et d'immigration propres à chaque pays. Enfin, est évoqué dans un troisième temps le contexte dans lequel s'ancre des politiques et discours sécuritaires, et est discutée la pertinence d'évoquer un « tournant sécuritaire » sur la décennie, en écho au *punitive turn* décrit depuis les années 1970[129], pour décrire la manière dont les questions sécuritaires se cristallisent et deviennent une stratégie politique, dans le discours et les réponses aux crises.

1.1. 2010, dans une longue continuité

À la veille des années 2010, dans leur « essai sur la société néolibérale », le philosophe Pierre Dardot et le sociologue Christian Laval, évoquent le « Grand Tournant » des années 1970-1980, incarné par M. Thatcher et R. Reagan, et souvent

[129] *Id.*

associé à l'avènement du néolibéralisme[130]. Cette période a été présentée comme un tournant politique et idéologique majeur, puisqu'elle représentait en Occident la fin du consensus keynésien d'après-guerre, ou, selon les auteurs, la « rupture avec le 'welfarisme' de la social-démocratie et la mise en œuvre de nouvelles politiques censées pouvoir surmonter l'inflation galopante, la baisse des profits et le ralentissement de la croissance » [131]. Trente ans plus tard, avec la crise économique survenue en 2008 que certains ont interprétée comme marquant « la fin du néolibéralisme »[132], nous pouvons nous interroger sur l'apparition d'un nouveau tournant politique et idéologique qui impliquerait une redéfinition des lignes et des priorités politiques, une remise en cause des logiques de marché qui s'étaient introduites dans toutes les sphères d'activité, y compris dans le secteur public, et l'apparition de nouvelles valeurs à défendre telles que l'identité ou la sécurité (en réaction, par exemple, au renversement post-materialiste décrit par R. Inglehart[133]).

Cette idée de nouveau tournant idéologique, dans le contexte de la « grande récession » après la crise économique et financière de 2008, reste cependant à démontrer car, nous le verrons[134], la décennie 2010 marque peut-être moins une rupture qu'une nouvelle expression du néolibéralisme. Le politiste J. Peck, à travers l'expression « actually existing neoliberalism » (le néolibéralisme tel qu'il s'exprime réellement dans les pays), démontre le caractère adaptable de cette idéologie et du projet politique qui lui est associé, et de quelle manière les crises qu'il peut rencontrer signent moins sa fin qu'une nouvelle phase de son expression[135]. Nous considérons ainsi que le « tournant » que nous identifions en 2010 est peut-être finalement davantage marqué par la nouvelle expression d'une idéologie et d'un projet politique dominant depuis les années 1970, et que la rupture est relative, bien que les acteurs de la période et notamment au

[130] P. DARDOT et C. LAVAL, *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris, la Découverte, 2010.
[131] *Ibid.*, p. 273.
[132] J. E. STIGLITZ, « La fin du néolibéralisme », *Les Echos*, 21 juillet 2008 (en ligne : https://www.lesechos.fr/2008/07/la-fin-du-neoliberalisme-494055 ; consulté le 15 juin 2022).
[133] R. INGLEHART, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977. Le sociologue y décrit, avec l'essor d'une société post-industrielle, et dans le cadre d'une amélioration des conditions de vie et d'instruction des individus lors des Trente Glorieuses, d'un basculement des valeurs portées et qui structurent notamment les conflits sociaux, de valeurs matérielles (principalement économiques, consuméristes) à des valeurs non-matérielles comme la défense des droits individuels, l'identité, l'environnement.
[134] Cf. Chapitre 2 pour une discussion plus précise de la crise économique et de son impact.
[135] J. PECK, N. BRENNER et N. THEODORE, « Actually existing neoliberalism », *op. cit.* ; J. PECK et N. THEODORE, « Still Neoliberalism? », *op. cit.*

gouvernement insistent sur la dimension de changement et de renouveau qu'ils seraient censés incarner, à l'image du nouveau nom donné au parti travailliste, *New Labour*, sous Tony Blair, ou du slogan de campagne de François Hollande en 2012, « le changement, c'est maintenant ».

Afin de comprendre et de déterminer dans quelle mesure les années 2010 pourraient apparaître comme un tournant, et relèveraient d'une certaine nouveauté dans leur traitement de l'identité nationale et de la sécurité, nous allons explorer tout d'abord les spécificités caractéristiques de chaque pays sur le temps long, et dans les années qui précèdent notre période.

1.1.1. Un paysage politique différent à la veille de la décennie

Le 31 janvier 2007, à quelques mois de l'élection présidentielle en France et alors qu'il est à la fois ministre de l'Intérieur et candidat de l'UMP à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy se rend à Londres pour rencontrer Tony Blair. Le premier ministre britannique est lui-même sur le point de laisser sa place à Gordon Brown. À la suite de cette rencontre, Nicolas Sarkozy, pourtant d'un bord politique différent de Tony Blair, se montre très inspiré par les politiques du gouvernement néo-travailliste, notamment sur les questions sociales, dont il souligne la réussite et les « résultats », du fait d'un taux de chômage très faible[136]. Un article du *Figaro* souligne d'ailleurs, non sans ironie, le lapsus de Nicolas Sarkozy sur les marches du 10, Downing Street qui révèle plus de proximité que d'oppositions entre les deux hommes d'État et leurs projets politiques :

> « Il m'a montré que le pragmatisme et l'ouverture en politique, ça comptait. Les résultats aussi », a-t-il dit. Un éloge qui lui a fait commettre un lapsus : « Les socialistes européens peuvent être fiers de ce qu'a fait l'un des nôtres », a-t-il dit avant de corriger : « l'un des leurs »[137].

Bien qu'anecdotique, cet évènement nous permet d'interroger la courante opposition qui est faite de prime abord entre les deux pays, du point de vue de leur système politique et des partis en place. Quand il s'agit de mettre en parallèle les gouvernements de chaque côté de la Manche, ce n'est pas l'alignement entre Nicolas Sarkozy et Tony Blair qui peut

[136] Nicolas Sarkozy souligne dans un entretien le 31 janvier 2007 le « plein emploi » britannique et les 4,5% de chômage, chiffre qu'il voudrait atteindre pour la France : N. SARKOZY, « Interview du ministre de l'Intérieur, président de l'UMP et candidat à l'élection présidentielle, notamment sur la réduction des prélèvements obligatoires, les 35 heures et la politique étrangère », Europe 1, 31 janvier 2007 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/165235-nicolas-sarkozy-31012007-ump-election-presidentielle-politique-etrangere. ; consulté le 23 mars 2024).

[137] C. JAIGU, « Sarkozy salue le « pragmatisme » de Blair », *Le Figaro*, 31 janvier 2007 (en ligne : https://www.lefigaro.fr/international/2007/01/31/01003-20070131ARTFIG90236-sarkozy_salue_le_pragmatisme_de_blair.php ; consulté le 23 mars 2024).

paraître le plus évident, notamment du fait de leurs familles politiques opposées, même si, nous le verrons, leurs discours, leurs styles et leurs stratégies politiques se recoupent sur bien des points à la veille de la période étudiée.

S'interroger sur la façon dont les années 2010-2011 peuvent marquer un tournant dans les deux pays nous oblige à considérer les spécificités propres à chaque pays, notamment en termes de traditions politiques, et envisager, si tournant il y a, qu'il pourrait s'exprimer de manière différente. Comme évoqué dans l'introduction, il est, en fait, assez courant d'opposer, plutôt que d'associer les paysages et systèmes politiques français et britanniques. La France et le Royaume-Uni se distinguent particulièrement par leur système politique (d'un côté, le régime républicain et de l'autre, la monarchie parlementaire) et leur système électoral (scrutin uninominal majoritaire à deux tours en France et un tour ou *First Past the Post* au Royaume-Uni). Ces particularités dessinent un paysage politique assez différent, beaucoup plus marqué par le bipartisme chez les Britanniques, et donc moins soumis à l'émergence de nouveaux partis, avec un plus petit socle électoral ou identifiés comme « extrêmes », tel que le Front National en France, même si la décennie étudiée apporte quelques changements. Regardées de façon grossière, les décennies qui précèdent la décennie 2010 pourraient même être perçues en miroir négatif. À la veille des années 2010, le Royaume-Uni est, nous l'avons vu, sous le gouvernement des néo-travaillistes, qui avaient été portés au pouvoir en 1997 par Tony Blair, et son idéologie de la « Troisième Voie », proposant un renouveau de la tradition travailliste ou du « *Old Labour*[138] ». En France, à l'inverse, c'est la droite qui domine le gouvernement, depuis 1995 et l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, bien qu'une cohabitation existe avec un premier ministre socialiste, Lionel Jospin, jusqu'en 2002. Au Royaume-Uni, les néo-travaillistes arrivent au pouvoir après quinze années de gouvernements conservateurs, marquées par la figure de M. Thatcher.

[138] C'est notamment ce que démontre S. Auffret dans son travail sur le *New Labour*. S. AUFFRET, « Great expectations and the moment of truth : New Labour, national identity, religion and war », *Observatoire de la société britannique*, n° 5, Université de Toulon, 1er février 2008, p. 181 : "It is essential to remember that for the New Labour leadership misguided idealism had led to the adoption of the party's stance on unilateral nuclear disarmament, accounting with Clause 4 and tax policy for defeat at the polls […] As early as 1994 the Blair team insisted they would 'transform Labour from a party of protest to a party of government', and described this as an important dimension of the New Labour project as opposed to 'old Labour' ways". « Il est essentiel de rappeler que, pour la direction du New Labour, un idéalisme malavisé avait conduit à l'adoption de la position du parti sur le désarmement nucléaire unilatéral, ce qui, avec la clause IV et la politique fiscale, avait entraîné sa défaite aux urnes [...]. Dès 1994, l'équipe de Blair insistait sur le fait qu'elle allait « transformer le parti travailliste, d'un parti de protestation en un parti de gouvernement », et décrivait cela comme une dimension importante du projet du New Labour, par opposition aux méthodes du « vieux Labour ».

En revanche, en France, la droite, à travers le RPR puis l'UMP, prennent la tête du pays après quatorze années de gouvernement socialiste sous François Mitterrand. Ce portrait, à gros trait, du paysage politique des trois décennies précédant notre période pourrait présager de profondes différences, notamment idéologiques, du fait de partis au pouvoir opposés sur l'échiquier politique.

De plus, dans le cadre de notre étude des discours en lien avec l'identité nationale, il est nécessaire d'évoquer la différence majeure sur la représentation de partis placés à l'extrême droite de l'échiquier politique, puisqu'ils sont souvent associés à la défense de valeurs socialement conservatives, prônant une identité nationale figée et nostalgique. En France, le Front National, puis le Rassemblement National se sont installés parmi les partis dominant le jeu politique et représentent un poids électoral significatif depuis la fin des années 80. Le parti de Jean-Marie Le Pen approche 15 % des voix au premier tour des élections présidentielles de 1988, jusqu'à devenir le deuxième parti au second tour des élections de 2002, comme en 2017 et 2022, sous la présidence de sa fille, Marine Le Pen[139]. Le politiste A. Dézé questionne d'ailleurs l'idée d'une transformation de ce parti d'extrême droite, que nous pourrions percevoir comme pris dans ce tournant politique et idéologique de la décennie 2010. Pour l'auteur, un « tournant social » apparaît sur la période, avec une rhétorique qui défend plus clairement une intervention forte de l'État, dans le monde social et dans l'économie, notamment avec l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti en 2011[140]. Ce « tournant social » serait pour A. Dézé la marque d'un changement de l'électorat, qu'on impute à Marine Le Pen, dans une stratégie de « banalisation » mais qui pourrait remonter dès les années 90 (avec la hausse du chômage et le déclin du secteur industriel), sans pour autant à lui seul justifier qu'il s'agisse d'un « nouveau parti », en rupture complète avec ses origines.

En revanche, les partis se revendiquant du nationalisme tels que le British National Party (BNP) ou défendant une position eurosceptique comme le United Kingdom Independence Party (UKIP), ne sont pas aussi communs ou présents dans le paysage électoral britannique. Le parti de Nigel Farage, UKIP, portant la sortie de l'Union Européenne, et par ce biais, un contrôle strict des frontières et de l'immigration, comme

[139] Résultats des élections présidentielles disponibles sur le site gouvernemental *Vie Publique* : https://www.vie-publique.fr/eclairage/24164-resultats-de-lelection-presidentielle-1988
[140] A. DEZE, « Le Front National, un « nouveau » parti ? » *in* N. GUILLET et N. AFIOUNI, *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe, op. cit.*, p.95-110.

enjeux principaux, connaît un certain succès au cours de la décennie, recueillant 2,2 % des voies en 2005, 3,5 % en 2010 et 12,6 % en 2015[141]. Ce fait a pu d'ailleurs être perçu comme un tournant dans la tradition britannique qui voyait traditionnellement s'affronter le parti travailliste, les conservateurs et les libéraux démocrates. D'une autre manière, l'absence de majorité au Parlement (pour la première fois depuis 1974) entrainant un gouvernement de coalition avec à sa tête D. Cameron et N. Clegg en 2010 semble également marquer une rupture par rapport aux décennies précédentes davantage habituées à des majorités bien distinctes.

Ainsi, si la comparaison de la place des partis dans le paysage politique semble *a priori* n'offrir que peu d'éclairage du fait de leurs différences profondes, la progression des partis d'extrême droite sur la décennie et leur évolution programmatique interroge. Ils semblent en effet avoir de commun la mobilisation du mécontentement social, des classes populaires en particulier, qui font l'expérience des inégalités sociales et économiques, particulièrement accentuées après la crise économique. Le « tournant » que nous identifions, à travers les changements dans les discours des partis « traditionnels » au gouvernement, notamment sur l'identité et la sécurité, peuvent alors s'expliquer aussi par l'évolution des partis nationalpopulistes, et notamment cette reconnaissance, devenue inévitable, d'un mécontentement social grandissant. Tout comme les questions de responsabilité individuelle, d'ordre public et de sécurité semblent de moins en moins associées à une famille politique en particulier (nous y reviendrons), il semblerait que la question sociale soit également davantage reprise par les partis traditionnels de droite. Lors de la campagne de N. Sarkozy en 2012, le journal *Le Monde*, ainsi que Jean-Louis Borloo évoquent le « tournant social » du président-candidat, comme s'il s'agit d'une nouvelle stratégie[142]. De l'autre côté de la Manche, la campagne de D. Cameron en 2010 et son programme *Big Society*, qui accorde une place significative au gouvernement, est également marquée par un tournant en matière de politiques sociales. C'est par exemple ce que souligne R. Espiet-Kilty dans son analyse du discours du candidat Cameron, qui

[141] Statistiques sur les élections générales britanniques entre 1918 et 2023 disponibles sur le site du Parlement : https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-7529/

[142] V. SCHNEIDER, « Borloo vante le "tournant social" de Sarkozy », *Le Monde*, 24 mars 2012 (en ligne : https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/03/24/borloo-vante-le-tournant-social-de-sarkozy_1675129_1471069.html ; consulté le 12 avril 2022).

marque ce tournant, accordant une nouvelle place aux politiques sociales dans le programme des conservateurs[143].

C'est ainsi que se dessine un autre point de démarcation entre les deux pays, qui peut avoir son influence dans la manière dont sont construits les discours sur l'identité nationale, mais qui semble évoluer à l'approche des années 2010. Il s'agit du rapport à l'État, et le rôle qui lui est accordé. Pour les sociologues T. Frinault, C. Le Bart et E. Neveu, la France serait une « exception » en Europe, en ce qu'elle est le pays où l'homogénéisation et l'autonomisation des institutions étatiques sont les plus poussées[144]. Pour les auteurs, par l'association d'un fort pouvoir exécutif et de la haute administration (issue de hautes écoles publiques), les autres formes de pouvoir (comme le parlement par exemple) seraient marginalisées, ainsi donnant lieu à un « État fort » quand, à l'inverse, le Royaume-Uni est dit être un « État faible »[145]**,** puisque les projets de transformation de la société seraient davantage portés par d'autres organes que l'État, ou à travers le cadre de partenariats et de négociations entre le monde privé, des groupes d'intérêt organisés et les institutions locales, comme cela a été le cas pour les politiques d'intégration et de relations raciales dès le premier gouvernement de T. Blair. Mais cette distinction sur le rôle de l'État, entre « État fort » et « État faible » est à nuancer et préciser, car elle ne semble plus être aussi pertinente au tournant du vingt-et-unième siècle. En effet, ces particularismes nationaux, bien qu'essentiels dans la compréhension de la structuration des discours de notre étude, mettent toutefois en lumière une certaine « convergence des systèmes politiques[146] » ou dans la manière dont ils évoluent à la veille des années 2010, et suggèrent une certaine porosité des idées, des discours et des dynamiques politiques à l'œuvre des deux côtés de la Manche, au contact de normes et politiques adoptées à l'échelle internationales ou européennes, de nouvelles stratégies politiques, ou encore d'influences idéologiques qui ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays.

Un des points de convergence qui nous semble structurant est la place de la logique néolibérale initiée dans les années 1970. Bien qu'à des degrés divers, et en se superposant à des traditions étatiques différentes, les changements idéologiques qui

[143] R. ESPIET-KILTY, « David Cameron and the Big Society: a new deal for the new citizen », *Observatoire de la société britannique*, n° 12, 1er octobre 2012, p. 49-68.
[144] T. FRINAULT, C. LE BART et É. NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France*, Malakoff, Armand Colin, 2021.
[145] *Ibid.*, p. 22-23.
[146] *Ibid.*, p. 255.

s'opèrent à partir des années 1960-70, depuis le Royaume-Uni de Margaret Thatcher notamment, sur le libéralisme et l'autonomie des individus, semblent fondamentaux pour comprendre les discours sur notre période.

1.1.2. Le néolibéralisme à l'œuvre

Dans son dernier ouvrage intitulé *Turning Points*[147] (littéralement « Les tournants »), le journaliste et commentateur politique britannique, Steve Richards, s'attache à analyser les différents moments marquants de l'histoire politique britannique contemporaine entre 1945 et 2022. Dès son introduction, il tient même à souligner que la décennie 2010, à bien des égards, rompt avec l'image de stabilité politique portée par le modèle britannique jusqu'alors :

> With good cause that perception of solidity has changed over recent years. […] Indeed, the UK has been challenging the picture of smooth government since 2010 with a rare peacetime coalition at Westminster, the rise of the SNP, Brexit, the ascendancy of Jeremy Corbyn, Boris Johnson's haphazard regime and the brief tenure of Liz Truss[148].

À la veille de la décennie 2010, le chroniqueur identifie deux évènements : la victoire du New Labour, et la crise économique de 2008, et s'il nuance l'étendue de la rupture représentée par le New Labour de Tony Blair, S. Richards considère néanmoins leur victoire parmi les dix « tournants » retenus pour son livre[149]. On pourrait en effet penser que le changement politique et idéologique introduit par le New Labour après dix-huit années de gouvernement conservateur, impliquant des conséquences profondes pour la décennie étudiée, soit sans commune mesure avec les changements politiques qui se déroulent en parallèle en France. Pour autant, nous tenterons de défendre ici que des dynamiques idéologiques similaires sont à l'œuvre dans les deux pays à l'approche de la décennie 2010.

Si l'on considère que les lignes politiques sont souvent façonnées en réaction à des évènements ou à ce qui a été fait et pensé précédemment, l'étude des changements idéologiques apparus sur les années précédant la décennie 2010 est assez éclairante. Une

---

[147] S. RICHARDS, *Turning points: crisis and change in modern Britain from 1945 to Truss*, London, MacMillan, 2023.

[148] *Ibid.*, p. 1 : « C'est à juste titre que cette perception de solidité a changé ces dernières années. […] En effet, depuis 2010, le Royaume-Uni remet en question l'image d'un gouvernement stable avec une coalition rare en temps de paix à Westminster, la montée en puissance du SNP, le Brexit, l'ascension de Jeremy Corbyn, le régime chaotique de Boris Johnson et le bref mandat de Liz Truss ».

[149] *Ibid.*, p. 3 : "Nonetheless, in some important respects the New Labour era also marked a break with the immediate past". « Néanmoins, à certains égards importants, l'ère du New Labour a également marqué une rupture avec le passé immédiat ».

idée que l'on peut retrouver chez les acteurs au pouvoir dans les deux pays concerne le fait que les batailles idéologiques s'estomperaient au profit du pragmatisme, et d'une série d'évènements qui forcent les gouvernements à choisir « ce qui marche[150] », en dépassant les luttes partisanes. Le passage aux années 2010 cristalliserait alors ce changement entamé à la fin des années 1990, de la fin des clivages idéologiques traditionnels au profit d'acteurs politiques se distinguant pour leurs qualités gestionnaires. Cette idée interroge cependant. Dans quelle mesure ne s'agit-il pas en réalité d'un discours symptomatique d'une idéologie ? Ne peut-on pas y voir également un certain paradoxe, en ce que ces mêmes acteurs mobilisent des références à des valeurs fondamentales et nationales pour justifier leur action « pragmatique » ?

Les politistes et sociologues T. Frinault, C. Le Bart et E. Neveu considèrent d'ailleurs dans leur sociologie de l'État, que du fait d'une remise en cause des institutions partisanes traditionnelles accompagnée d'une crise de confiance dans les institutions liée à des reconfigurations politiques ou des scandales, le débat politique serait désormais moins marqué par des doctrines idéologiques mais davantage par la valorisation du « pragmatisme »[151]. Cela semble être une stratégie discursive puissante à la veille de la décennie, et que l'on retrouve en France, comme au Royaume-Uni. Le programme de Tony Blair et les écrits d'Anthony Giddens qui conceptualisent la « Troisième voie » offerte par ce candidat britannique portant un « renouveau » est un exemple parlant. Pour A. Giddens, le passage de l'État-providence à la « société providence » implique de porter un nouveau regard sur la réalité sociale et sur les individus. La société civile doit obtenir un nouveau rôle, de nouvelles responsabilités. Le sociologue ne rompt pas complètement avec la tradition travailliste d'un État qui investit, mais cet investissement doit désormais être pensé dans une logique de marché. Ainsi, l'idée directrice de l'idéologie portée par

[150] En référence notamment aux propos de Tony Blair *in* T. BLAIR, « Speech at the Labour Party Conference », Brighton, 27 septembre 2005 (en ligne : https://www.theguardian.com/uk/2005/sep/27/labourconference.speeches ; consulté le 16 avril 2021) : "In the era of rapid globalisation, there is no mystery about what works: an open, liberal economy, prepared constantly to change to remain competitive. The new world rewards those who are open to it. Foreign investment improves our economy. Or take immigration. We know we need strict controls. They are being put in place, along with identity cards, also necessary in a changing world". « A l'ère de la mondialisation rapide, il n'y a pas de mystère sur ce qui marche : une économie libérale, ouverte, constamment préparée à changer afin de rester compétitive. Le monde nouveau récompense ceux qui lui sont ouverts. L'investissement étranger améliore notre économie. Ou, regardez l'immigration. Nous savons que nous avons besoin de contrôles stricts. Nous les mettons en place, avec en parallèle les cartes d'identité, qui sont aussi nécessaires dans un monde qui change ».

[151] T. FRINAULT, C. LE BART et É. NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France*, *op. cit.*, p. 14.

le New Labour repose sur la nécessité pour la société et l'État de s'adapter à un « monde nouveau », et au marché qui occupe désormais une place considérable.

> La perte de confiance générale dont souffre l'État est liée en partie à ses pesanteurs et à son inefficacité. Il risque ainsi de rester à la traîne, dans un monde où les entreprises s'adaptent rapidement au changement et font preuve d'une plus grande souplesse. […] **La plupart des États ont encore beaucoup de leçons à apprendre des meilleures techniques de gestion d'entreprise**. […] Les sociaux-démocrates se doivent de faire face aux critiques visant des **administrations étatiques devenues paresseuses**, et fournissant des services de mauvaise qualité qui se montrent incapables de se **plier à la discipline de marché**[152].

En France, Nicolas Sarkozy, comme Tony Blair, s'empare de la rhétorique du pragmatisme, de ce « qui marche », et propose, en cela, une approche assez similaire à son homologue britannique, sans d'ailleurs nier qu'il s'en inspire. Le 24 mars 2009, dans un discours qui revient sur les politiques du gouvernement face à la crise économique qui frappe également la France, il « revendique » le pragmatisme, souligne la nécessité d'agir, de s'adapter rapidement aux évènements (et notamment la crise), se distinguant en tant qu'acteur et décisionnaire, des « experts » qui n'agissent pas.

> Le monde entier nous regarde et nous nous devons regardons le monde. Jusqu'à présent, nous n'avons pas commis d'erreur. **Mais partout dans le monde où sera décidée une mesure efficace, je veillerai à ce qu'on en inspire parce qu'après tout, si les autres font quelque chose de bien, pourquoi on n'irait pas, nous, nous inspirer de ce qui marche ?** La France s'est si longtemps inspirée de ce qui ne marchait pas. Et chaque fois qu'il y aura un rebondissement dans cette crise qui n'en manque pas, nous réagirons et nous nous adapterons. Oui, **bien sûr, je revendique ce pragmatisme parce que les experts n'ont pas prévu la crise,** les experts comme d'habitude ne savent pas comment sortir de la crise et les experts - j'en suis certain - seront brillantissimes trois ans après la crise[153]. (Sarkozy, 2009)

Se positionner comme dirigeant qui agit et qui s'adapte à la situation est finalement une stratégie assez classique d'un acteur politique[154]. Les références au pragmatisme font d'ailleurs partie, plus qu'en France, d'une tradition politique britannique qui insiste sur la stabilité, le compromis, le « bon sens » et la modération. Il semble tout de même que des transformations sont à l'œuvre à la veille de la décennie que nous étudions, dans l'aspect systématique que ce discours sur le pragmatisme prend, non seulement avec le *New Labour* de Tony Blair (qui s'inspire notamment du

---

[152] A. GIDDENS et T. BLAIR, *La troisième voie face aux critiques: le renouveau de la social-démocratie*, É. Colombani, F. Michel et L. Bouvet (trad.), Paris, Seuil, 2002, p. 87.

[153] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la politique du gouvernement face à la crise économique et sociale », Saint-Quentin, 24 mars 2009 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/03/24/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-du-gouvernement-face-a-la-crise-economique-et-sociale-a-saint-quentin-le-24-mars-2009 ; consulté le 23 mars 2024).

[154] S. SKOWRONEK, *The politics presidents make: leadership from John Adams to Bill Clinton*, 4. print, Cambridge, Mass., Belknap Press of Harvard Univ. Press, 2001.

pragmatisme déjà défendu par M. Thatcher dans les années 1980[155]), mais aussi à droite en France. Dans son histoire politique de la France, P. Rosanvallon parle d'un « grand retournement[156] » intellectuel dans les années 1990, avec un certain réveil de la droite devant la domination « intellectuelle » de la gauche depuis les années 1930, qui souhaite redorer l'image du capitalisme et retourner aux origines du libéralisme, en s'appuyant notamment sur les théories américaines du *Public Choice*[157] ou de F. Hayek[158]. P. Rosanvallon écrit d'ailleurs : « Dominante politiquement et économiquement, la droite était intellectuellement dominée[159] ». Et d'ailleurs, les acteurs politiques au pouvoir, que ce soient Nicolas Sarkozy, Tony Blair ou David Cameron, bien qu'avec quelques nuances, semblent également vouloir incarner ce changement politique et intellectuel, et se positionner, comme Nicolas Sarkozy en dirigeant ou président « de la rupture[160] ». Dans leurs analyses des politiques publiques mises en place par Nicolas Sarkozy, les politistes J. De Maillard et Y. Surel, soulignent notamment le « volontarisme » affiché de Nicolas Sarkozy dans ses discours dès son élection en 2007, qui souhaite marquer une rupture, si ce n'est par des politiques concrètes, au moins dans le style, avec les présidents précédents. Si ce volontarisme et ce pragmatisme sont surtout perceptibles dans ces discours, ils semblent tout de même s'accompagner d'une transformation du rapport au pouvoir, avec une certaine centralisation, une individualisation de la fonction politique, une attention focalisée sur l'individu plutôt que sur l'idéologie et le programme mis en place, et un budget sans précédent dédié aux conseillers en communication et aux instituts de sondage[161], à l'image des *spin doctors* de T. Blair :

---

[155] V. AUDA-ANDRE, « L'Après-Blair : transitions et recompositions politiques », *Observatoire de la société britannique*, nº 9, Université de Toulon, 1er décembre 2010, p. 11-29.

[156] P. ROSANVALLON, *Notre histoire intellectuelle et politique: 1968-2018*, Paris, Editions du Seuil, 2020, p. 300.

[157] La théorie du « choix public » applique des outils d'analyse économiques, comme la rationalité individuelle ou la maximisation des intérêts personnels, à l'étude des décisions politiques et l'action publique, démontrant les failles de l'État et combien il peut être inefficace.

[158] F. A. von HAYEK, *The road to serfdom*, 50th anniversary ed. / with a new introd. by Milton Friedman, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

[159] P. ROSANVALLON, *Notre histoire intellectuelle et politique*, *op. cit.*, p. 300.

[160] À l'approche de l'élection présidentielle de 2007, les références à la rupture portée par Nicolas Sarkozy sont nombreuses, comme dans ces articles du *Monde*, en 2005 et 2006 : LE MONDE, REUTERS, « Pour Nicolas Sarkozy, "2007 se traduira par une volonté de rupture" », 19 juillet 2005 (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2005/07/19/pour-nicolas-sarkozy-2007-se-traduira-par-une-volonte-de-rupture_673607_3224.html ; consulté le 4 octobre 2022) ; A. LEPARMENTIER et P. RIDET, « Sarkozy se pose en candidat de la "rupture tranquille" », 30 novembre 2006 (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2006/11/30/sarkozy-se-pose-en-candidat-de-la-rupture-tranquille_840329_3224.html ; consulté le 2 novembre 2022).

[161] C. BELOT, « Chapitre 2. Gouverner par les sondages ?: Nicolas Sarkozy et l'opinion publique », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 71-90.

> La posture volontariste, diversement formalisée, a ainsi pour effet de concentrer les ressources décisionnelles au profit de la présidence de la République au détriment d'autres acteurs ou canaux plus traditionnels (ministères, ambassades, autorités administratives indépendantes, etc.)[162].

La pertinence de cette rupture, ce tournant ou « retournement » pose question, cependant, puisque les éléments décrits précédemment, comme les discours fondant les décisions politiques sur le pragmatisme, les déclarations de dépassement des clivages idéologiques pour aller vers ce « qui marche », en renouant avec une tradition libérale (qui insiste sur les libertés individuelles, et d'entreprendre) et une perspective renouvelée concernant le rôle de l'État comme « facilitateur » du marché et de l'économie sont en fait les caractéristiques de l'approche néolibérale initiée dans les années 1970. La définition du néolibéralisme par D. Harvey souligne d'ailleurs précisément le nouveau rôle attribué à l'État que le projet des néo-travaillistes semblent reprendre :

> Neoliberalism is in the first instance a theory of political economic practices that proposes that human well-being can best be advanced by **liberating individual entrepreneurial freedoms** and skills within an institutional framework characterized by **strong private property rights, free markets, and free trade**. **The role of the state is to create and preserve an institutional framework appropriate** to such practices. The state has to guarantee, for example, the quality and integrity of money. It must also set up those military, defence, police, and legal structures and functions required to secure private property rights and to guarantee, by force if need be, the **proper functioning of markets**[163].

Il n'est donc pas anodin que Tony Blair soit décrit, assez paradoxalement, comme un « Tory revêtu des couleurs du Labour Party[164] » ou un « digne héritier[165] » de Margaret Thatcher, tant il semble exister des liens entre néolibéralisme et le *New Labour*. C'est cette continuité qui semble nuancer ou caractériser le tournant des années 2010, des deux côtés de la Manche, et qui marque, selon nous, la façon dont les discours autour de l'identité nationale et de la sécurité évoluent. Pour P. Dardot et C. Laval, le tournant néolibéral des années 1970 continue de s'exprimer dans les années 1990-2000, et sous d'autres formes, comme si la droite et la gauche avaient adopté cette nouvelle

---

[162] J. DE MAILLARD et Y. SUREL, *Politiques publiques 3. Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 21.

[163] D. HARVEY, *A Brief History of Neoliberalism*, *op. cit.*, p. 2 : « Le néolibéralisme est avant tout une théorie des pratiques politico-économiques qui postule que le bien-être humain peut être favorisé au mieux en libérant les libertés et les compétences entrepreneuriales individuelles dans un cadre institutionnel caractérisé par des droits de propriété privée forts, des marchés libres et le libre-échange. Le rôle de l'État est de créer et de préserver un cadre institutionnel adapté à ces pratiques. L'État doit garantir, par exemple, la qualité et l'intégrité de la monnaie. Il doit également mettre en place les structures et les fonctions militaires, de défense, policières et juridiques nécessaires pour garantir les droits de propriété privée et assurer, par la force si nécessaire, le bon fonctionnement des marchés ».

[164] P. MARLIERE, *La troisième voie dans l'impasse: essais sur Tony Blair et le New Labour*, Paris, Éd. Syllepse, 2003, p. 200.

[165] K. DIXON, *Un digne héritier: Blair et le thatchérisme*, Paris, Raisons d'agir, 2000.

« rationalité » ou manière d'organiser le monde politique et social[166]. Il est important de souligner que la construction étatique française est, à bien des égards, très différente de celle du Royaume-Uni (notamment parce que la France a connu une très forte centralisation de l'État depuis la Reconstruction, après la Seconde Guerre mondiale, qui implique un État interventionniste fort et réticent au retour à un « État modeste » défendu notamment dans les théories libérales). Cela n'a toutefois pas empêché l'influence du *New Public Management* qui intègre les logiques du monde de l'entreprise dans le secteur public, afin de rendre les services « rentables » ou plus efficaces, de s'opérer également en France[167]. Le « volontarisme » de Nicolas Sarkozy, ses « politiques du chiffre » appliquées au secteur de la santé ou de la sécurité[168], sont des exemples parlants de la manière dont cette logique s'est aussi imposée en France, malgré la tradition d'un État centralisé et dirigiste, à l'image des transformations qui s'effectuent au Royaume-Uni (de Tony Blair à David Cameron, qui se revendiquent, dans une certaine mesure, de l'héritage thatchérien[169]), à droite comme à gauche, donc.

S'il y a tournant idéologique avant même notre période, il s'effectue surtout dans le fait que la gauche dans les deux pays semble avoir intégré un discours et des logiques traditionnellement ancrées à droite. La gauche travailliste, la première, rompt avec la tradition sociale-démocrate, en adoptant la grille de lecture néolibérale sur le monde économique et social, notamment en intégrant les nécessités du marché comme évoqué plus haut dans les écrits d'A. Giddens, ou basée sur la responsabilité individuelle, comme le démontre le passage de T. Blair ci-dessous, extrait du manifeste de la « Troisième Voie » :

> Depuis des années, les notions de responsabilité et de devoir ont été la chasse gardée de la droite. Ce n'est plus le cas. […] Depuis trop longtemps, la demande de droits adressée à l'État est séparée des devoirs liés à la citoyenneté et à l'impératif de responsabilité mutuelle de la part des individus et des institutions. Les allocations chômage sont souvent payées sans qu'il y ait une obligation réciproque ; les enfants sont laissés à l'abandon par des parents absents. […] Des droits dont nous bénéficions ne sont que le reflet de nos devoirs. Des droits et des opportunités sans responsabilité sont des vecteurs d'égoïsme et d'avidité[170].

---

[166] P. DARDOT et C. LAVAL, *La nouvelle raison du monde*, *op. cit.*, p. 317.
[167] T. FRINAULT, C. LE BART et É. NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France*, *op. cit.*, p. 12 : « Cette configuration nouvelle invite à s'interroger sur ce qu'il reste de l'État fort et interventionniste dans un tel contexte d'emprise libérale. Il faut se demander comment, derrière les apparences d'un État plus modeste et affaibli, se manifestent et se renouvellent les attributs de la puissance gouvernementale conduisant à maintenir ou à restaurer une capacité d'action ».
[168] J. DE MAILLARD et Y. SUREL, *Politiques publiques 3. Les politiques publiques sous Sarkozy*, *op. cit.*
[169] R. ESPIET-KILTY, « The Legacy of Thatcherism in Question : an Introduction », *Observatoire de la société britannique*, nº 17, Université de Toulon, 1er novembre 2015, p. 11-32.
[170] Tony Blair *in* A. GIDDENS et T. BLAIR, *La troisième voie face aux critiques*, *op. cit.*, p. 231.

L'idée même que les acteurs au gouvernement sont désormais moins marqués par des logiques partisanes que par des logiques gestionnaires semble être un point de convergence des deux pays, même si ce point reste discutable, notamment quand on étudie le discours politique lié à l'identité nationale et à la sécurité. On pourrait supposer, plutôt, que derrière un discours qui se dit appartenir à la « realpolitik » ou au pragmatisme, qui s'appuierait davantage sur des données objectives que des jugements de valeur, se dessinent en réalité des logiques partisanes ou idéologiques convergentes entre les deux pays. C'est notamment ce paradoxe de l'idéologie néolibérale qui se présente comme non-idéologique, mais plutôt comme pragmatisme ou réponse à la modernité, que P. Dardot et C. Laval soulignent d'ailleurs :

> C'est ainsi que des politiques très semblables peuvent se mouler dans des rhétoriques les plus diverses (conservatrices, traditionalistes, modernistes, républicaines, au gré des situations et des cas), manifestant par là leur extrême plasticité. Pour le dire autrement, la dogmatique néolibérale se donne pour une pragmatique générale indifférente aux origines partisanes. La modernité ou l'efficacité ne sont ni de droite ni de gauche, selon la formule de ceux qui « ne font pas de politique »[171].

Tony Blair fait par exemple référence à un « monde qui change » pour appuyer les transformations politiques et idéologiques qu'il opère. Dans un discours devant les représentants du parti travailliste, le 27 Septembre 2005, Tony Blair justifie la nécessité d'une économie libérale, mais aussi des politiques sécuritaires, dont la mise en place des cartes d'identité, par la mondialisation et le fait qu'elle entraîne des bénéfices mais aussi de nouvelles « menaces » :

> In the era of rapid globalisation, there is no mystery about what works: an open, liberal economy, prepared constantly to change to remain competitive. The new world rewards those who are open to it. Foreign investment improves our economy. Or take immigration. We know we need strict controls. They are being put in place, along with identity cards, also necessary in a changing world[172]. (Blair, 2005)

Tony Blair explique qu'un monde qui change implique aussi d'embrasser l'économie de marché, le libéralisme économique, et de repenser l'investissement de l'État : le changement justifie que l'État se désengage, pour laisser place à l'individu, au marché car « dans un monde moderne, l'État ne peut pas tout fournir[173] ». Dans le cas français, à

[171] P. DARDOT et C. LAVAL, *La nouvelle raison du monde*, *op. cit.*, p. 326.
[172] T. BLAIR, « Speech at the Labour Party Conference », *op. cit.* : « A l'ère de la mondialisation rapide, il n'y a pas de mystère sur ce qui marche : une économie libérale, ouverte, constamment préparée à changer afin de rester compétitive. Le monde nouveau récompense ceux qui lui sont ouverts. L'investissement étranger améliore notre économie. Ou, regardez l'immigration. Nous savons que nous avons besoin de contrôles stricts. Nous les mettons en place, avec en parallèle les cartes d'identité, qui sont aussi nécessaires dans un monde qui change ».
[173] *Id.* : "because in the modern world, the state cannot provide it all".

la même période, l'idéologie néolibérale, insistant sur la responsabilité individuelle, mais aussi « l'ordre républicain », peut être perçue à travers un discours qui prône le pragmatisme et l'action politique guidée uniquement par la nécessité de répondre à la crise économique majeure qui frappe le pays :

> Dans une crise de cette nature, on ne peut pas se contenter d'être responsable que de son parti, que de son entreprise, que de son syndicat. Dans une crise aussi profonde, aussi grave, quelle que soit la place qu'on **occupe dans la société, chacun a une responsabilité morale**. J'entends bien que j'emploie des mots qui ne sont plus très à la mode : **responsabilité**, après qu'on nous ait expliqué qu'on pouvait être responsable mais pas coupable – et « morale ». Moi je dis que chacun a une responsabilité morale[174]. (Sarkozy, 2009)

Ainsi, en présentant les décisions politiques prises comme les seules possibles du fait de la situation (en écho à l'absence d'alternative, doctrine prônée par M. Thatcher, « *There is no alternative* »), comme un devoir moral même (critiquant par la même occasion ceux qui remettraient en question la notion de responsabilité), le président Sarkozy s'inscrit également dans la continuité de la logique néolibérale.

D'une autre manière, si la période qui entoure l'année 2010 représente un tournant, c'est aussi peut-être en ce qu'elle est marquée par l'émergence d'un nouveau consensus, mettant fin au consensus social-démocrate d'après-guerre, qui façonne désormais les discours et les politiques des gouvernements sur les années qui suivent, avec l'intégration des valeurs ou d'une « raison » néolibérale dans les deux pays. L'exemple du Royaume-Uni est parlant, car même au cœur de l'alternance politique, du passage d'un gouvernement conservateur à un gouvernement (néo)travailliste, et inversement, la continuité de la logique néolibérale est évidente. En étudiant la période de passage du gouvernement travailliste à la coalition des conservateurs et libéraux démocrates sous David Cameron à partir de 2010, la politiste E. Bell évoque notamment l'émergence de d'un consensus « libéral-autoritaire »[175], où l'héritage thatchérien d'un État fort en matière de sécurité et d'ordre public perdure, avec, en parallèle, une défense des libertés individuelles et une reconnaissance du rôle que l'État doit jouer sur les questions sociales. C'est d'ailleurs cette articulation entre deux tendances apparemment contradictoires mais co-existantes (une tendance libérale et une tendance autoritaire) au cœur de l'expression du néolibéralisme sur la décennie 2010, qui, selon nous, façonne de manière singulière sur la période les discours sur l'identité nationale et la sécurité. Cette

[174] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la politique du gouvernement face à la crise économique et sociale », *op. cit.*
[175] E. BELL, *Soft power and freedom under the coalition, op. cit.*.

dynamique semble s'exprimer de manière différente en France, et notamment dans la tension entre dirigisme et libéralisme. Dans son étude des élites françaises et européennes, A. Smith décrit notamment l'adaptation de la tradition dirigiste ou interventionniste de l'État français, et à travers lui, les élites, aux logiques néolibérales. Loin d'observer la disparition du modèle de l'État fort et interventionniste, il y voit au contraire une nouvelle composition de cette tradition avec la logique néolibérale, ce qu'il décrit comme une forme de « néodirigisme » :

> De même, si une partie plus importante d'entre eux sont désormais des libéraux convaincus, voire même acquis à l'idéologie néolibérale, relativement peu d'entre eux s'opposent frontalement à l'interventionnisme public de tout ordre, ni à la surveillance minutieuse et à l'orientation distanciée de l'activité socio-économique. Par ailleurs, ils croient presque tous au bien-fondé de la puissance politique de leur propre profession[176].

A. Smith interroge d'ailleurs les conséquences que la succession de crises qui marquent la période (comme la crise économique de 2008) ont sur les traditions libérales et dirigistes, en supposant même un retour en force de l'intervention de l'État et du « dirigisme » dans certains domaines en réponse aux crises, comme nous l'observerons dans les chapitres suivants.

Cette nouvelle configuration idéologique, commune aux deux pays, qui parviendrait à équilibrer les logiques du libre marché tout en reconnaissant à l'État une place prépondérante dans certains domaines de la vie publique, semble aussi se rapprocher d'un phénomène de convergence des partis politiques dits *mainstream* ou traditionnels vers le centre, ce qui correspondrait à l'idée évoquée plus haut que le pragmatisme et non plus la doctrine soit le maître mot du discours et de la décision politique. Cela peut cependant également être compris comme illustrant la « droitisation » des partis traditionnellement positionnés à gauche, ou de certains de leurs acteurs principaux, car désormais acquis à la cause néolibérale. En France, même si ce changement semble apparaître de manière moins radicale et institutionnalisée que pour le *New Labour*, les figures de Manuel Valls, ou plus récemment d'E. Macron, qui sont loin d'être des acteurs marginaux sur la période, bien que non représentatifs de la gauche française, semblent témoigner de ce basculement.

Les changements politiques opérés à la veille de la décennie, sous la forme d'une nouvelle composition de l'approche néolibérale (entre tendance libérale et autoritaire), et

[176] A. SMITH, « Chapitre 2. Les élites française et européenne, entre dirigisme et libéralisme », dans *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 42.

dans un contexte économique et social marqué par la crise de 2008, semblent également avoir un écho dans les politiques d'intégration et d'immigration, qui sont marquées par un questionnement plus récurrent autour de l'identité nationale, et souvent accompagnées d'un discours qui se veut en rupture avec les politiques passées. C'est ce point de contexte que nous analysons désormais.

1.2. Des ruptures sur les questions d'intégration, d'immigration et d'identité nationale ?

France et Royaume-Uni sont souvent mis en regard pour leur opposition en matière de « modèle » d'intégration, mais les évolutions décrites plus haut sur les décennies précédant 2010 suggèrent aussi une certaine convergence qu'il est intéressant d'observer dans ce domaine particulier. Ce point soulève la question de la teneur du lien entre, d'une part, la tendance plus générale de l'installation pérenne de la logique néolibérale et d'un discours voulant que l'action politique relève désormais du « pragmatisme » ou du « sens commun », dépassant les clivages, et, d'autre part, l'évolution des discours gouvernementaux entourant l'identité nationale, l'intégration et l'immigration. Nous faisons en effet l'hypothèse que la réactivation de ces sujets comme objets politiques centraux est en fait une illustration de l'évolution de l'héritage néolibéral dans le contexte de la « grande récession », des politiques d'austérité et des retombées de la crise économique de 2008, et témoigne d'une certaine perméabilité des idéologies entre les deux pays.

1.2.1. Sur l'irrésistible opposition des « modèles » d'intégration

L'opposition semble être le prisme privilégié pour comparer la France et le Royaume-Uni dans leurs modèles d'intégration et la façon dont ils abordent la question de l'appartenance et l'identité nationales. On entend d'ailleurs souvent parler de deux « modèles » différents, d'un côté républicain et universaliste, où l'appartenance à la nation prédominerait ou éclipserait toute autre forme d'appartenance individuelle et, de l'autre, le modèle multiculturel britannique de reconnaissance de la diversité des identités.

Le 05 juin 2017, à la suite de plusieurs attentats sur le sol britannique (les attaques les plus meurtrières étant celles de Westminster, à Londres le 22 mars 2017, à Manchester

le 22 mai 2017 et sur le London Bridge, à Londres, le 3 juin 2017), *FranceInfo* titre un article sur le discours de la première ministre Theresa May :

> Grande-Bretagne : l'adieu au communautarisme ?
>
> Suite aux nombreux attentats qui ont lieu sur le sol britannique, l'Angleterre s'interroge sur son modèle multiculturel, qui prône une autonomie unique pour chaque communauté, à l'inverse du modèle d'intégration français[177].

Il est en fait assez courant de voir s'opposer dans les discours médiatiques ou politiques les « modèles » d'intégration français et britannique, souvent d'ailleurs en écho avec les critiques du communautarisme ou la montée du séparatisme religieux. C'est justement tout l'intérêt de l'approche comparative : non seulement pouvoir observer deux traditions politiques différentes dans leur définition de la communauté nationale mais aussi ce qui les rapproche. Nous faisons le choix ici de distinguer deux traditions ou approches politiques à l'intégration plutôt que de parler de « modèle » puisque, comme le soulignent les chercheurs Romain Garbaye et Olivier Estèves, ce terme a tendance à figer les catégories et cacher la « porosité des pratiques politiques au sein des pays européens[178] ». Ce qui nous intéresse d'ailleurs ici est justement la façon dont ces deux approches se retrouvent au cours de la décennie étudiée.

En France, sous la forme du républicanisme et de l'universalisme inscrits dans la Constitution de 1958, l'État ne reconnaît aucune différence entre les citoyens, et l'on insiste sur la séparation franche entre l'Église et l'État, à travers la notion très régulièrement évoquée de laïcité et les grands principes qui reposent derrière la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », et le statut de citoyen de la République. À l'inverse, la tradition multiculturelle, au Royaume-Uni tend à la reconnaissance par l'État de l'expression des différentes identités individuelles et communautaires, et s'est construite dans les années 1960, sous des gouvernements travaillistes, à travers les *Race Relations Acts* de 1965 et 1968.

Ces traditions différentes expliquent, pour beaucoup, l'opposition qui peut être faite sur la façon d'approcher l'identité nationale des deux côtés de la Manche. Toutefois, au début du vingt-et-unième siècle, ces conceptions semblent beaucoup évoluer, et marquer un virage, et dans un degré plus prononcé au Royaume-Uni qu'en France.

---

[177] FRANCEINFO, « Grande-Bretagne : l'adieu au communautarisme ? », 5 juin 2017 (en ligne : https://www.franceinfo.fr/monde/royaume-uni/attaques-de-londres/grande-bretagne-l-adieu-au-communautarisme_2223535.html ; consulté le 12 décembre 2021)

[178] O. ESTEVES et R. GARBAYE, *Le multiculturalisme britannique au 21ème siècle, op. cit.*, p. 84.

L'historien E. Chabal étudie par exemple la façon dont le discours sur le républicanisme s'est transformé à partir des années 1970 et la manière dont les différents partis politiques qui y font référence insistent de plus en plus sur la notion d'identité nationale républicaine et de valeurs républicaines à défendre, dans la lignée d'un universalisme qui refuse toute différence[179]. D'une autre manière, le multiculturalisme tel qu'il s'est construit à partir des années 1960 au Royaume-Uni a été, à de nombreuses reprises, remis en question et reformulé, au nom de la supériorité des valeurs communes. Ce glissement entre reconnaissance de la diversité et insistance sur les valeurs communes apparaît principalement avec le gouvernement néo-travailliste de Tony Blair, comme le montre la chercheuse Catherine Curran-Vigier, dès la fin des années 1990, avec l'idéologie de la Troisième Voie[180], qui repense la communauté et l'importance d'imposer des valeurs communes et d'introduire une responsabilité des individus qui va de pair avec la citoyenneté[181]. Dans son travail comparatif, R. Garbaye démontre également l'influence de l'Union Européenne en ce qui concerne la lutte contre les discriminations, et qui façonne les politiques d'intégration, même si chaque pays garde les outils et les traditions discursives qui lui sont propres[182]. Alors que le Royaume-Uni, avec les néo-travaillistes tente de se rapprocher, au moins dans les discours, d'un modèle assimilationniste tel qu'évoqué dans l'article de *FranceInfo* mentionné plus haut (en insistant sur des valeurs communes, ou à travers le programme de *community cohesion*, la délégation à des institutions locales la mise en place de politiques et de contrôle de la « cohésion » entre les communautés), le début des années 2000 est marqué en France par la reconnaissance des discriminations raciales, reconnaissance jusque-là bloquée par le modèle universaliste. On peut percevoir ce changement notamment à travers la création de la haute autorité pour lutter contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) en 2005, et remplacée en 2011 par le Défenseur des droits, ou via l'apparition, bien que fugace, dans le débat, de la question des statistiques ethniques ou des outils spécifiques comme chez leur voisin britannique afin d'appréhender au mieux la discrimination raciale. Le 5 février 2010, François Héran, le directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED) remet ainsi son rapport intitulé « Inégalités et discriminations - Pour un usage

[179] E. CHABAL, *A divided republic, op. cit.*.
[180] A. GIDDENS et T. BLAIR, *La troisième voie face aux critiques, op. cit.*
[181] C. CURRAN-VIGIER, « From multiculturalism to global values : how New Labour set the agenda », *Observatoire de la société britannique*, nº 5, 1er février 2008, p. 65-80.
[182] R. GARBAYE, *Émeutes vs intégration. Comparaisons franco-britanniques, op. cit.*.

critique et responsable de l'outil statistique », dans le cadre du comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (COMEDD), que le président Nicolas Sarkozy avait demandé en 2008. Bien que les deux pays soient sur des dynamiques différentes, nous pouvons remarquer toutefois un point de convergence au début des années 2000, puisque d'un côté la politique néo-travailliste de *community cohesion* cherche à atténuer les excès différentialistes des politiques multiculturelles, et la France montrerait à cette période, au contraire des « velléités différentialistes[183] ».

1.2.2. Des politiques de rupture à la veille de la décennie ?

La France et le Royaume-Uni se distinguent par leur approche intellectuelle de l'identité et de l'intégration des minorités du fait de traditions et d'histoires différentes (d'une part, le républicanisme, insistant sur l'égalité et l'universalisme, et d'autre part, la reconnaissance des différentes identités locales et nationales, du fait de la construction même du Royaume-Uni). Mais en dépit de ces différences, il est avancé ici que la période contemporaine permet d'observer un réel rapprochement et des similitudes entre les deux systèmes sur cette question.

Du fait de la spécificité de la dimension nationale, ou « multinationale » du Royaume-Uni (identité britannique se cumulant avec les identités anglaise, écossaise, galloise ou nord-irlandaise), la question nationale se pose autrement qu'en France. Elle porte en effet davantage sur l'appartenance à des territoires différents, sur les différentes manières de s'identifier et de se rassembler. Cependant, ces questions sur une appartenance commune semblent émerger à la même période qu'en France. L'ouvrage fondateur de Tom Nairn[184] notamment, publié pour la première fois en 1977, puis en 1981, à partir des différents articles écrits dans la *New Left Review*, le prouve. Entre les années 1980 et 2010, en dépit des différentes formes que peut prendre le « nationalisme », les réflexions sur l'identité nationale, dans les discours politiques, semblent avoir évolué pour se focaliser sur la nécessité de renforcer l'unité nationale, ou rassembler autour d'un modèle commun. L'usage de la notion de « républicanisme », et d'une autre manière l'insistance sur *Britishness*, faite à partir des années 2000 par le gouvernement néo-travailliste et la figure de Gordon Brown est parlant de cette évolution[185]. E. Chabal

[183] *Ibid.*, p. 96.
[184] T. NAIRN, *The break-up of Britain: crisis and neo-nationalism*, Champaign, Illinois, Common Ground Publishing, 2015.
[185] G. LEYDIER, « Gordon Brown, chantre de la britannicité », *Observatoire de la société britannique*, n° 5, Université de Toulon, 1er février 2008, p. 239-256.

démontre, par exemple, comment les différents partis politiques français, de la gauche libérale à la droite, voire l'extrême-droite, se sont réappropriés le républicanisme dans leurs discours et ont participé à la redéfinition du terme :

> […]republicanism has become one of the key structuring languages of contemporary French politics, it is hard to believe just how deeply it has penetrated the political space. In the past 10 years, both the Front national (FN) and the far left have sought to reclaim and repackage republicanism, a tradition to which they were both resolutely hostile only a few years before[186].

Ce langage « républicain », que nous pouvons retrouver plus récemment dans les discours du gouvernement Macron sous la forme par exemple des politiques de « reconquête républicaine[187] » ou même dans les discours du Rassemblement National, avait été pourtant réintroduit dans les années 1970 par la gauche, avec le mouvement de Jean-Pierre Chevènement pendant le nom de « République Moderne »[188]. Avant même la décennie 2010, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et candidat, associe plus particulièrement le discours sur la « République » avec les notions d'intégration et d'identité nationale. Dans un discours de campagne (où il fait de l'immigration et l'identité des enjeux majeurs de son programme) prononcé à Caen le 9 mars 2007, il justifie son approche durcie de l'intégration par la défense des valeurs républicaines. Le passage fait d'ailleurs également écho au pragmatisme et à la volonté de se montrer dans une démarche non-idéologique, évoqués plus haut, comme si les politiques autour de l'identité dépassaient les clivages traditionnels :

> Qu'il soit bien entendu que nous ne laisserons pas plus **le monopole de la République** au Parti Socialiste, que nous ne laisserons **le monopole de la nation à l'extrême-droite** […] Pour eux [*les Socialistes*] la République c'est l'affaire des partis. Pour nous c'est le problème de la nation. Pour eux la République c'est la gauche. Pour nous la République **ce n'est pas la droite, ce n'est pas la gauche, ce sont tous les Français**[189]. (Sarkozy, 2007)

Ainsi si l'enjeu de l'identité nationale prend différentes formes ou termes, et est structuré par des références discursives différentes, les deux pays semblent se rejoindre sur la façon dont une version assez uniforme de l'attachement national a été développée

---

[186] E. CHABAL, « From the banlieue to the burkini: the many lives of French republicanism », *Modern & Contemporary France*, vol. 25, nº 1, 2 janvier 2017, p. 70 : « Le républicanisme est devenu l'un des principaux langages structurants de la politique française contemporaine, il est incroyable de voir à quel point il a profondément imprégné l'espace politique. Au cours des dix dernières années, tant le Front national (FN) que l'extrême gauche ont cherché à se réapproprier et à redéfinir le républicanisme, une tradition à laquelle ils étaient tous deux résolument hostiles seulement quelques années auparavant ».

[187] Avec notamment la mise en place, sous Gérard Collomb en tant que ministre de l'Intérieur, en 2018 des « Quartiers de Reconquête Républicaine » qui vise à renforcer la sécurité et les moyens policiers dans des quartiers ciblés.

[188] P. ROSANVALLON, *Notre histoire intellectuelle et politique*, *op. cit.*

[189] N. SARKOZY, « Discours sur l'histoire de l'identité française, le respect des valeurs de liberté, la promotion de la langue française et la maîtrise de l'immigration », *op. cit.*.

en politique. Cette approche paraît d'ailleurs souvent être en lien avec le questionnement de « l'intégration » de citoyens venus de l'étranger, malgré des partis au pouvoir différents. Les discussions autour de l'identité nationale semblent, en effet, au fur et à mesure, s'être cristallisées autour du sujet de l'intégration et de l'immigration, que ce soit en France ou au Royaume-Uni.

Ce sont les années 2000 au Royaume-Uni qui semblent vraiment marquer le changement en matière d'intégration, avec la remise en question du multiculturalisme. Tony Blair, et les néo-travaillistes insistent davantage sur l'appartenance britannique, notamment à travers leur politique nommée *community cohesion*, qui apparaît comme une alternative au multiculturalisme traditionnel.

Community Cohesion et la tradition multiculturelle britannique

C'est suite à des émeutes ayant eu lieu dans différents quartiers populaires du nord de l'Angleterre en 2001[190], puis dans le contexte des attentats terroristes à New-York en 2001, et à Londres en 2005 que l'on voit s'opérer un réel changement en matière de politique d'intégration au Royaume-Uni ; changement qui continuera de structurer la décennie de notre étude. En effet, les rapports gouvernementaux qui font suite aux émeutes semblent donner une toute nouvelle lecture de la diversité britannique, en insistant désormais davantage sur la nécessité de prioriser des valeurs et une identité communes au détriment des identités individuelles ou communautaires, puisque ces dernières participeraient au développement de « vies parallèles », de « communautés ségréguées » et donc de problématiques sécuritaires ou d'ordre public[191]. Devant ce constat, qui revient souvent à une remise en question profonde du multiculturalisme, qui

[190] Les villes de Oldham (en Mai 2001), Burnley (en Juin 2001), Bradford (Juillet 2001), voient s'affronter des groupes de jeunes, issus de différentes communautés, entrainant également des affrontements avec la police, à la suite notamment de débordements engendrés par des militants de groupes d'extrême droite. Bien que cela ait été peu repris par les rapports analysant les émeutes, ces villes sont particulièrement marquées par la pauvreté, le chômage et la désindustrialisation, comme l'explique P. Thomas dans P. THOMAS, *Youth, multiculturalism and community cohesion*, New York, Palgrave Macmillan, 2011.

[191] T. CANTLE, *Community Cohesion: A Report of the Independent Review Team*, Londres, Home Office, 2001, p. 8 : "Separate educational arrangements, community and voluntary bodies, employment, places of worship, language, social and cultural networks, means that many communities operate on the basis of a series of parallel lives. These lives often do not seem to touch at any point, let alone overlap and promote any meaningful interchanges". « Des arrangements séparés dans l'éducation, les organisations communautaires et bénévoles, l'emploi, les lieux de cultes, le langage, les réseaux sociaux et culturels, signifient que beaucoup de communautés fonctionnent sur la base de vies parallèles. Souvent, ces vies ne semblent jamais se rejoindre, sans parler de se croiser ou de créer des interactions significatives. » ; ou encore J. DENHAM, *Building Cohesive Communities : A report of the Ministerial Group on Public Order and Community Cohesion*, Londres, Home Office, 2001.

aurait « échoué » et même engendré des menaces pour la nation[192], le gouvernement néo-travailliste déploie le concept de *community cohesion* dès 2001 dans des politiques d'intégration, de lutte contre les discriminations, mais aussi de lutte contre le terrorisme. Il suggère d'insister davantage sur une identité commune au nom de l'ordre social et semble être la nouvelle forme que prend le multiculturalisme sous un gouvernement New Labour. La position du ministre de l'Intérieur**,** David Blunkett, entre les années 2001 et 2004, à ce sujet est d'ailleurs assez éclairante :

> Integration in Britain does not mean assimilation into a common culture so that original identities are lost. Our approach is pragmatic, based on common sense, allowing people to express their identity within a common framework of rights and responsibilities[193]. (Blunkett, 2006)

Pour D. Blunkett, il n'est pas question de parler d'assimilation, même si la priorité est désormais de mettre en avant une identité commune. Dans cet extrait, nous pouvons noter la référence à l'idéologie de la troisième voie : le pragmatisme, et les logiques néolibérales, cette fois intégrées au niveau des politiques sociales et de la diversité. Ce qui est surprenant et nouveau, toutefois, de la part d'un gouvernement travailliste, c'est justement la rupture que le New Labour semble vouloir marquer avec la « tradition multiculturelle » du parti. Le réinvestissement de la notion d'« intégration » et sa redéfinition, par D. Blunkett, semble vouloir mettre en avant, non plus la diversité, mais les valeurs communes ; ce « *common framework* » qui permet d'insister d'autant plus sur les responsabilités de chaque individu dans ce processus « d'intégration ». Le cadre semble donc être posé, les valeurs prônées par les théoriciens de la troisième voie : responsabilité individuelle, pragmatisme, bon sens, et valeurs communes seront aussi les lignes directrices des politiques raciales. C'est d'ailleurs en insistant sur la nécessité de valeurs communes que le rapport ministériel *Building Cohesive Communities* définit ce concept :

> Civic identity is important as a means to unite people and express common goals and aspirations of the whole community. A uniting identity can have a powerful effect in shaping attitudes and behaviour which are conducive to community cohesion. Shared values are essential to give people a common sense of belonging. The need to articulate a clear set of shared values around which people from diverse backgrounds, faiths, and cultural traditions can unite, has been brought into

[192] Tony Blair déclare par exemple, après les attentats terroristes de 2005 : « very good intentions got the better of us » (« de très bonnes intentions ont eu raison de nous ») dans son discours sur l'intégration : T. BLAIR, « The Duty to Integrate: Shared British Values », Londres, 8 décembre 2006.

[193] D. BLUNKETT, « Integration with Diversity: Globalisation and the Renewal of Democracy and Civil Society », *The Foreign Policy Centre*, 15 septembre 2006 (en ligne : https://fpc.org.uk/integration-with-diversity-globalisation-and-the-renewal-of-democracy-and-civil-society/ ; consulté le 3 juillet 2020) : « Intégration en Grande-Bretagne ne signifie pas l'assimilation dans une culture commune au point que les identités d'origines soient perdues. Notre approche est pragmatique, elle repose sur le sens commun et permet aux personnes d'exprimer leur identité dans un cadre commun de droits et de responsabilités. ».

> sharp focus by this summer's disorders and increased community tensions following the terrorist attacks on New York and Washington DC[194].

Il ne s'agit donc plus de mettre en avant ces différentes « *communities* » si souvent évoquées au pluriel pour décrire toutes les cultures qui constituent l'identité britannique, mais plutôt de ne parler plus que d'une seule communauté, la communauté britannique (« *the whole community* »). Cela implique aussi la mise en avant de valeurs déterminées, dites nationales, et l'insistance sur la coopération de toutes les communautés à promouvoir une identité et des valeurs communes. C'est une manière de rétablir une hiérarchie de valeurs, rétablir la supériorité d'une identité britannique, avant celle qui serait individuelle, culturelle, ethnique ou religieuse[195].

Il est également intéressant de noter que la remise en cause du multiculturalisme s'est exprimée de tout côté, aussi bien dans le camp des conservateurs, que des travaillistes, et même par les figures qui le défendaient, des années auparavant, comme Trevor Philips, président de la Commission pour l'égalité raciale (CRE)[196]. Dans un de ses discours notamment, il fait un appel à l'intégration des minorités après les évènements des années 2000, car selon lui, le modèle multiculturaliste les conduit, inconsciemment, vers la ségrégation[197]. Cet exemple semble être le témoin que l'appréhension du multiculturalisme, par les politiciens, intellectuels ou médias, change au tournant des années 2000, associant différence à division, quand quelques années auparavant les mêmes personnes voyaient dans les différences la richesse de la diversité. La politiste A. Phillips décrit d'ailleurs, de façon éclairante, ce processus de changement, avec l'utilisation du multiculturalisme comme « bouc émissaire » pour les évènements qui ont eu lieu à partir de 2001, et peut être même pour les différentes critiques du gouvernement qui sont apparues à ce moment-là. Le multiculturalisme devient la cause des différents problèmes sociaux auxquels est confronté le Royaume-Uni, ce qui implique d'y mettre

---

[194] J. DENHAM, *Building Cohesive Communities : A report of the Ministerial Group on Public Order and Community Cohesion, op. cit.,* p. 19 : « L'identité civique est importante en tant que moyen d'unir les personnes et exprimer des buts et des aspirations communs à toute la communauté. Une identité qui unit peut avoir un effet très fort dans l'élaboration des attitudes et des comportements qui conduisent à la cohésion sociale. Des valeurs partagées sont essentielles pour donner aux personnes un sentiment d'appartenance. La nécessité d'établir un ensemble clair de valeurs partagées, autour desquelles peuvent s'unir des personnes venant de différents horizons, de religion et de traditions culturelles différentes, a été révélée par les troubles de l'été dernier et les tensions exacerbées entre communautés après les attaques terroristes à New-York et à Washington DC. ».

[195] B. PITCHER, *The Politics of Multiculturalism: Race and Racism in Contemporary Britain (second edition)*, Basingstoke ; New York, Ben Pitcher, 2015.

[196] « Commission for Racial Equality » qui devient en 2006 : « Equality and Human Rights Commission ».

[197] "sleepwalking our way towards segregation" *in* T. PHILIPS, « After 7/7 : Sleepwalking to segregation », Manchester Council for Community Relations, 22 septembre 2005.

une fin, ou de le renouveler en mettant presque uniquement l'accent sur l'identité commune :

> Against the backdrop, however, of increasing domestic worries about the economic and social integration of ethnocultural minorities, and rising world tensions over terrorism, the failure of the peace process in the Middle East, and the invasion of Iraq, this rapidly metamorphosed into a retreat. Multiculturalism **became the scapegoat for an extraordinary array of political and social evils**, a supposedly misguided approach to cultural diversity that encouraged men to beat their wives, parents to abuse their children, and communities to erupt in racial violence[198].

Ces changements de discours et de perspective sur les politiques d'intégration et les notions d'identité, nous le verrons, seront également structurants pour la décennie étudiée, notamment au tournant de l'année 2010. David Cameron, souhaitant se démarquer de ses prédécesseurs néotravaillistes souligne l'échec de leurs politiques tout en se positionnant, assez paradoxalement, dans la continuité de la politique autour de la cohésion.

> Under the doctrine of state multiculturalism, we have encouraged different cultures to live separate lives, apart from each other and apart from the mainstream. We've failed to provide a vision of society to which they feel they want to belong. We've even tolerated these segregated communities behaving in ways that run completely counter to our values[199]. (Cameron, 2011)

Alors premier ministre, David Cameron dresse le bilan du modèle multiculturel, et le définit ainsi : en termes « d'échec », de « communautés ségréguées » et d'opposition entre « nous » et « eux », et le soupçonne même d'être à l'origine de la radicalisation, voire de l'extrémisme. Il est intéressant de voir qu'ici, D. Cameron reprend exactement les termes utilisés les quinze années précédentes, par les politiciens, journalistes et académiques de tout bord, dans leur remise en cause du modèle multiculturel, à travers le motif récurrent des « vies à part » (« *separate lives* »), ou de la ségrégation, le problème identitaire et du sentiment d'appartenance (« *sense of belonging* »).

De cette manière, et en matière de politique d'intégration, l'année 2010 ne semble pas représenter de tournant par rapport à la décennie précédente, et même si D. Cameron

---

198 A. PHILLIPS, *Multiculturalism without Culture*, Princeton, Princeton University Press, 2007, p. 3 : « Toutefois, avec en arrière-plan l'augmentation des inquiétudes concernant l'intégration économique et sociale des minorités ethnoculturelles, et la montée des tensions dans le monde autour du terrorisme, l'échec du processus du paix au Moyen-Orient, et l'invasion en Irak, cela s'est rapidement transformé en un recul du multiculturalisme. Le multiculturalisme est devenu un bouc-émissaire pour un nombre extraordinaire de maux politiques sociaux, une approche soi-disant malavisée de la diversité culturelle, qui a encouragé les hommes à battre leur femme, les parents à maltraiter leurs enfants, et les communautés à s'enflammer de violences raciales. ».

199 D. CAMERON, « PM's speech at Munich Security Conference », *op. cit.* : « Sous le modèle du multiculturalisme d'état, nous avons encouragé différentes cultures à vivre leur vie à part, séparés les uns des autres et séparés de la société en général. Nous n'avons pas réussi à fournir une vision de la société à laquelle ils ont envie d'appartenir. Nous avons même toléré ces communautés ségréguées qui se comportent de façon complètement contraire à nos valeurs. »

souhaite se positionner en rupture par rapport à T. Blair sur ces questions, il semble en réalité s'inscrire dans un changement plus large qui s'est opéré dès les années 2000. Il sera toutefois intéressant d'explorer de quelle manière la décennie 2010, dans les discours comme dans les politiques gouvernementaux, cristallise ce virage entamé dans les années qui la précèdent, et dans quelle mesure l'approche française s'en distingue.

Nicolas Sarkozy, les politiques d'intégration et un « retour de l'identité nationale » ?

Dans leur analyse des politiques publiques sous le mandat de N. Sarkozy en ce qui concerne les politiques d'intégration et d'immigration, les politistes A. Geddes et J. Carvalho soulignent ce qui les caractérisent par « le retour de l'identité nationale »[200], et dont la création d'un nouveau ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité Nationale, bien que de courte durée, en est l'illustration. Contrairement à D. Cameron et son parti qui arrivent au pouvoir après 13 années dans l'opposition, N. Sarkozy est pourtant élu à la suite de Jacques Chirac, sur la même ligne politique. Pour autant sur ces questions, il semble réellement vouloir se positionner en rupture par rapport aux politiques précédentes, à gauche comme à droite, en mettant ce sujet au cœur de sa campagne, alors qu'il est candidat, puis au cœur de son programme une fois élu. A. Geddes et J. Carvalho montrent notamment que déjà comme Ministre de l'Intérieur, puis candidat, N. Sarkozy insiste sur la crise « morale » et « identitaire » sur laquelle il fonde son discours et ses politiques[201]. Il semblerait que cette approche soit également liée à sa volonté de mobiliser l'électorat frontiste particulièrement réceptif aux discours sur l'ordre, l'immigration et une intégration intransigeante. Dans l'extrait évoqué plus haut de son discours de campagne à Caen en 2007, le candidat évoque également l'idée de ne pas laisser de terrain à l'extrême-droite sur ces thématiques[202].

Les politiques d'immigration de N. Sarkozy à la veille de la décennie 2010 sont marquées par la volonté de réduire l'immigration liée au regroupement familial et aux demandeurs d'asile (« l'immigration subie »), en insistant davantage sur la sélection et l'immigration liée au travail, sur l'augmentation de la répression dans le cadre du retour aux frontières pour l'immigration illégale, et surtout par les questionnements qu'elle suscite en matière d'intégration et d'identité nationale. Pour A. Geddes et J. Carvalho, la

[200] J. CARVALHO et A. GEDDES, « Chapitre 12. La politique d'immigration sous Sarkozy: Le retour à l'identité nationale », dans *Politiques publiques 3*, s. l., Presses de Sciences Po, 2012, p. 279-298
[201] *Ibid.*, p. 283.
[202] N. SARKOZY, « Discours sur l'histoire de l'identité française, le respect des valeurs de liberté, la promotion de la langue française et la maîtrise de l'immigration », *op. cit.*

rupture pour les politiques d'immigration reste toutefois davantage symbolique que pratique, puisque malgré un volontarisme affiché, les contraintes liées aux normes européennes, ainsi qu'une faible immigration de travailleurs hautement qualifiés donnent des résultats mitigés aux objectifs fixés par le gouvernement. Ce qu'il est toutefois intéressant de constater est la façon dont le discours s'est focalisé sur l'identité nationale comme un problème dont il faut s'emparer.

Le discours prononcé par François Fillon en 2009 sur « l'identité de la France » est parlant à ce sujet.

> A l'occasion de la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy **avait insisté sur la nécessité de renforcer notre identité nationale**. Devant **l'étiolement des vertus civiques, devant la résurgence des communautarismes et la puissance des flux migratoires**, devant cette forme de repentance qui voyait les pages sombres de notre Histoire prendre trop systématiquement le pas sur ses pages les plus lumineuses, il fallait réagir. En replaçant la question de l'identité nationale au cœur de notre réflexion politique, nous avons voulu interpeller les Français sur l'essentiel : qu'est-ce que la France au XXIe siècle ? Qu'est-ce qui nous rassemble ? Quelles sont nos valeurs communes ? Qu'est-ce qu'être Français ?[203] (Fillon, 2009)

François Fillon alors premier ministre, dans un discours défendant en filigrane la création controversée du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité Nationale, met en avant la nouveauté de la question nationale, « replacée au cœur de [la] réflexion » politique, comme si cette idée avait été abandonnée par le passé. Le regret qu'il exprime, d'une évolution de la société qui mettrait à mal un sentiment d'appartenance rassembleur, et les facteurs qu'il évoque pour l'expliquer (l'immigration, le déclin des valeurs, et la montée des communautarismes) n'ont pourtant rien de nouveau ou de propre à la France. Le chef du gouvernement tient à signaler un tournant sur cette question, en repensant l'identité nationale ou renforçant le sentiment d'appartenance à la nation. Or, la réelle nouveauté de cette position ne semble relever que de la simple stratégie discursive. Si le gouvernement sous la présidence de Nicolas Sarkozy pense qu'il est temps de remettre la question de la nationalité au cœur du débat, plusieurs études en revanche font converger l'émergence d'un réel questionnement national en France dans les années 1970 et 1980, pour notamment des raisons politiques, économiques et sociales (entre autres : la récession économique et le chômage, les succès de l'extrême-droite et des remises en cause de l'immigration). Patrick Weil, dans son histoire du droit de la nationalité française, démontre notamment qu'à partir des années 1980, apparaissent dans les

[203] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », Paris, 4 novembre 2009 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/177061-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-sur-lidentite-de-l ; consulté le 3 novembre 2022).

programmes politiques de la droite, la volonté de réformer l'accès à la nationalité française, en supprimant par exemple le processus automatique de naturalisation des enfants d'étrangers, nés en France, à leur majorité[204]. Ces idées s'inscrivent notamment dans un débat, non seulement politique mais aussi intellectuel sur la question d'une nationalité « choisie », en faisant référence aux textes d'Ernest Renan (référence que l'on retrouve d'ailleurs dans les discours de Nicolas Sarkozy). Pierre Rosanvallon explique également que des débats intellectuels sur l'identité nationale et son expression politique émergent dans les années 1980, à gauche comme à droite. On en trouve une illustration à travers le texte de Regis Debray (1989) « Etes-vous démocrate ou républicain ? », publié dans le *Nouvel Observateur*, qui souligne la nécessité d'un sens commun et des valeurs communes, que représente la République, quand, à l'inverse, la démocratie serait un excès de libéralisme[205].

Mais ce retour en force, au moins discursif, de l'identité nationale à travers le gouvernement de N. Sarkozy, au tournant des années 2010, interroge tout de même, et notamment avec l'éclairage d'une dynamique similaire au Royaume-Uni qui insiste également sur une identité commune forte. Il semble être le fruit d'une multitude de facteurs, de la simple stratégie électorale visant à rassembler les sympathisants de l'extrême droite aux logiques idéologiques plus profondes comme l'impact du néolibéralisme.

1.2.3. Une commune remise en question (l'influence de l'héritage néolibéral)

Nous avons souligné dans cette partie que, bien qu'ayant des traditions politiques et discursives différentes en matière d'intégration, la France et le Royaume-Uni semblent se rejoindre sur la nécessité de réaffirmer des valeurs communes et une identité nationale forte ou prioritaire. Au-delà de notre analyse sur la longue continuité de la logique néolibérale dans les politiques des gouvernements, cette évolution pourrait aussi être perçue comme le symptôme ou l'illustration de l'évolution du basculement post-matérialiste que R. Inglehart décrivait, avec l'apparition de nouvelles valeurs au cœur des discours politiques comme la sécurité et l'identité (un mélange entre valeurs materialistes

[204] P. WEIL, *Qu'est-ce qu'un Français?*, *op. cit.*.
[205] P. ROSANVALLON, *Notre histoire intellectuelle et politique*, *op. cit.*.

– sécurité physique et valeurs post-materielles – et questionnements autour de l'identité)[206].

Dans leurs travaux sur les décennies menant au référendum sur le Brexit en 2016, les politistes M. Sobolewska et R. Ford évoquent l'idée que les divisions autour de l'identité (*identity divides*) sont issues de longues tendances qui se sont développées au moins au cours des deux dernières décennies, et pas seulement au Royaume-Uni, notamment à travers les changements démographiques et l'« immigration de masse »[207]. Considérant la pertinence de la comparaison avec d'autres pays d'Europe, ils écrivent d'ailleurs : « les événements déclencheurs qui mobilisent ces conflits autour de l'identité sont propres à chaque pays, mais les tendances démographiques sous-jacentes qui sont à l'origine de ces conflits sont communes à de nombreuses sociétés[208] ». Faisant écho à cette idée, les différents travaux du politiste R. Inglehart portant sur le basculement post-materialiste des sociétés occidentales, posent le même cadre contextuel pour ces dernières décennies. Selon lui, la « sécurité existentielle »[209] portée par les grands changements démographiques (comme la diversité ethnique ou un accès plus grand à l'information et aux études supérieures), économiques, sociologiques, et politiques, nourrirait un basculement vers d'autres valeurs (classées comme « post-matérialistes »), notamment autour des questions d'identité, de qualité de vie et environnementales, de liberté d'expression, au détriment de valeurs plus traditionnelles (telles que la croissance économique, ou la sécurité physique, la lutte contre la criminalité[210]). Dans le cadre de cette analyse, nous nous demandons d'ailleurs dans quelle mesure l'évolution des discours autour de l'identité nationale serait une expression de cette évolution post-matérialiste, ou de ses limites, puisque ces questionnements semblent s'accompagner de discours sur l'ordre et la sécurité qu'Inglehart classe pourtant parmi les valeurs matérialistes. C'est en tout cas, semble-t-il, dans ce contexte de repositionnement des valeurs, de la demande et de l'offre politique qu'apparaît une convergence entre les deux

[206] R. INGLEHART, *The Silent Revolution*, *op. cit.*
[207] M. SOBOLEWSKA et R. A. FORD, *Brexitland: identity, diversity and the reshaping of British politics*, Cambridge, United Kingdom New York, NY Port Melbourne, Australia New Delhi, India Singapore, Cambridge University Press, 2020, p. 2 : "trends which have been running for generations - educational expansion, mass immigration and ethnic change".
[208] *Ibid.*, p. 4 : "the triggering events which mobilise identity conflict are particular to each country, but the underlying demographic trends creating such conflict are common across many societies".
[209] R. INGLEHART, *The Silent Revolution*, *op. cit.*, p. 2.
[210] *Ibid.*, p. 25.

pays de notre étude sur la question plus large de l'identité nationale et des politiques d'intégration et de la diversité, au tournant des années 2010.

La question nationale, renvoyant à la fois à l'idée d'appartenance, d'identité, de cohésion sociale et de revendications nationalistes (sous diverses formes) semble avoir tellement été évoquée ces quatre dernières décennies que la pertinence de parler de « tournant » au début des années 2010, comme pour les autres éléments de la période mentionnés précédemment, reste à discuter. L'analyse des caractéristiques singulières dans les discours sur l'appartenance nationale de la part des partis traditionnellement au pouvoir, qui dépasse d'ailleurs les différences de chaque pays, suggère cependant un changement d'approche, ou tout au moins, la volonté de marquer le changement dans ce domaine.

Ainsi les deux « modèles » parfois opposés semblent se retrouver dans leur volonté d'insister sur un lien commun national entre les individus, qui serait supérieur aux appartenances individuelles, particulières, religieuses ou communautaires. Contrairement au gouvernement français qui ne remet pas directement en cause la tradition d'intégration, mais qui, à l'inverse, tente de la renforcer et faire reposer l'échec de la communauté national sur un délaissement de cette question par l'opposition, le Royaume-Uni semble remettre en cause en profondeur les politiques et traditions multiculturelles en place depuis les années 1970. À l'initiative du *New Labour*, le Royaume-Uni se rapproche alors davantage d'un « modèle » français qui nourrirait une appartenance nationale supérieure. Sur la même période, nous pouvons ainsi mettre en regard les positions de David Cameron, notamment lors de son discours sur la sécurité en 2011, qui disait reconnaître « l'échec » du multiculturalisme (le titre de l'article de la BBC résumant le discours est, à ce sujet, assez parlant : « State multiculturalism has failed, says David Cameron »[211]) et le discours de François Fillon en 2009 sur l'identité nationale. En effet, ce dernier insiste sur la nécessité de renforcer les liens et symboles nationaux, comme unique réponse à une diversité de « comportements » représentés comme déviants (notamment par rapport au modèle républicain tel qu'il est envisagé par son parti) :

> Je ressens honte et colère lorsque je vois la Marseillaise sifflée par des supporters, tout comme je suis scandalisé de voir, comme à Poitiers, des émeutiers détruire les biens publics. Je suis

[211] BBC, « State multiculturalism has failed, says David Cameron », 5 février 2011 (en ligne : https://www.bbc.com/news/uk-politics-12371994 ; consulté le 10 mai 2020).

également inquiet devant **l'expression radicale des appartenances ethniques ou religieuses**. Tous ces comportements sont les signes **d'une société qui a besoin de raffermir ses repères historiques, civiques et moraux**[212]. (Fillon, 2009)

Dans la remise en cause qui s'opère à la veille de la décennie 2010-2020, il est donc nécessaire de souligner la différence d'approche entre les différents gouvernements. Les deux pays souhaitent signaler la rupture et la nécessité d'un changement (vers un renforcement des valeurs communes), dans les deux cas l'identité nationale semble devenir synonyme d'une homogénéité de valeurs. Cependant, là où le gouvernement français entend renforcer un modèle déjà existant (avec le recours au discours républicain), le gouvernement britannique semble marquer une profonde rupture. Les deux pays se retrouvent, au cours de cette période, sur l'idée de la nécessité d'une communauté de valeurs.

Si François Fillon semble sous-entendre que l'opposition est responsable de ce délitement du sentiment national[213], la similarité des approches ne peut toutefois se réduire à une dimension partisane et idéologique (D. Cameron et F. Fillon étant, tous les deux, représentants du parti traditionnel de droite dans leur pays respectif). En effet, comme nous l'avons évoqué plus haut, au même titre que le républicanisme est repris pour insister sur l'appartenance commune, la nécessité de réaffirmer une identité commune sous la notion de *Britishness* était avant tout portée par le New Labour et surtout la figure de Gordon Brown. Les similitudes de discours sont frappantes quand on compare les raisons évoquées pour justifier ce retour du « commun » : notamment l'immigration, la mondialisation et l'intégration européenne.

I think almost every question that we have to deal with about the future of Britain revolves around what we mean by Britishness, whether it is asylum or immigration, the future of the constitution, our relationship with Europe or terrorism. **Who we are, what we stand for, what we are fighting for, is crucial to any nation's future in the modern world.** Unless you have a strong sense of shared purpose, a strong sense of who you are, **you will not succeed in the global economy and global society**[214]. (Brown, 2005)

---

[212] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », *op. cit.*

[213] Il déclare par exemple : « Il y a quelques années de cela, il était de bon ton dans certains milieux de dénigrer notre pays et de railler ses principes et ses symboles fondamentaux. Au profit de quoi ? D'une société sans âme, dominée par un individualisme féroce ? D'une Europe souvent plus technocratique que politique ? D'une mondialisation désincarnée ? […] Si nous ne croyons plus en nous-mêmes, si nous estimons n'avoir aucune spécificité à revendiquer ou à défendre, si nous n'inscrivons plus nos destinées individuelles dans un destin collectif, alors la France ne peut que décliner et se disloquer, faute d'être aimée et servie par les Français eux-mêmes », *in Id.*

[214] Gordon Brown, lors d'un débat animé par D. Goodhart, "Britain rediscovered", *Prospect,* avril 2005, cité par G. LEYDIER, « Gordon Brown, chantre de la britannicité », *op. cit.* : « Je pense que presque toutes les questions auxquelles nous devons répondre concernant l'avenir du Royaume-Uni tournent autour de ce que nous entendons par « identité britannique », qu'il s'agisse de l'asile ou de l'immigration, de l'avenir de

Dans ce passage, l'économie mondialisée (*global economy*), la relation avec l'Europe ou le sentiment fort de partager un but commun (*a strong sense of shared purpose*) fait parfaitement écho à la « mondialisation désincarnée », une Europe « technocratique » ou la nécessité d'un « destin collectif » que François Fillon évoque dans son discours[215]. On peut ainsi observer une continuité dans les efforts politiques pour rassembler autour de la « britannicité » et donner du sens à ce concept (qui, par définition devrait être propre au Royaume-Uni) au-delà des gouvernements néo-travaillistes. Le rapport sur « l'avenir des identités » au Royaume-Uni remis au gouvernement en 2013[216] fait d'ailleurs lui aussi état de la nécessité, pour l'unité d'un État-nation en général, d'avoir un élément rassemblant la population, que ce soit une langue ou une culture commune.

Bien que chaque discours soit teinté par les traditions qui sont propres à chaque pays (David Cameron faisant référence à la valeur de la grande diversité qui compose le pays par exemple[217] ou le gouvernement français insistant sur l'égalité ou la fraternité, les devises de la République) il est intéressant de remarquer la similitude flagrante dans ces deux approches de l'identité nationale, qui se resserrent sur la définition stricte de valeurs françaises ou britanniques en leur donnant priorité sur d'autres appartenances. Ces « valeurs communes[218] » sont présentées comme propres à chaque pays, associées à une certaine fierté nationale. Cependant, c'est justement la dimension nationale de ces valeurs qui interroge, puisque si l'on compare les deux pays, ces valeurs revêtent en

---

la constitution, de nos relations avec l'Europe ou du terrorisme. Qui nous sommes, ce que nous défendons, ce pour quoi nous nous battons, tout cela est crucial pour l'avenir de n'importe quelle nation dans le monde moderne. À moins d'avoir un sens aigu d'un objectif commun, une conscience forte de qui vous êtes, vous ne réussirez pas dans l'économie mondiale et la société mondiale ».

[215] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », *op. cit.* Voir la citation ci-dessus.

[216] D. OWEN, *Future Identities: Changing identities in the UK –the next ten years, "Driver Review commissioned as part of the UK Government's Foresight project"*, Government Office for Science, Londres, 2013, p. 8.

[217] HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy*, Londres, Royaume-Uni, 2015. Foreword by the Prime Minister, p. 5: "Over generations, we in Britain have built something extraordinary: a successful multi-racial, multi-faith democracy. Our country today is more vibrant, buoyant and diverse than ever before in our history. There is still more to be done to defeat racism, promote genuine equality of opportunity and build a more cohesive society. But I believe it is right to say that Britain is on the rise, strong and growing stronger with each new day". "Au fil des générations, nous avons construit au Royaume-Uni quelque chose d'extraordinaire : une démocratie multiraciale et multiconfessionnelle qui fonctionne. Notre pays est aujourd'hui plus dynamique, plus prospère et plus diversifié que jamais dans son histoire. Il reste encore beaucoup à faire pour vaincre le racisme, promouvoir une véritable égalité des chances et construire une meilleure cohésion dans la société. Mais je pense qu'il est juste de dire que le Royaume-Uni est en plein essor, fort et de plus en plus fort chaque jour qui passe ».

[218] Expression que l'on retrouve dans le discours britannique (« common » ou « shared values ») à plusieurs reprises, de Tony Blair à Theresa May, incluant David Cameron. Les acteurs français parlent de valeurs « communes » ou « valeurs républicaines » dans les textes officiels.

réalité un caractère universel. C'est ainsi tout le paradoxe de ces valeurs, qui, pourtant associées à une identité nationale forte, évoquent la démocratie, la tolérance, les droits de l'Homme ou encore l'égalité homme-femme comme des valeurs nationales fondamentales.

Ainsi, si ces éléments démontrent une tendance vers une conception unique de l'identité nationale (de la part des gouvernements dans les deux pays étudiés), qui s'ancre dans le temps long et qui est façonnée par les spécificités idéologiques et historiques, force est de constater que les années 2000 marquent réellement une convergence entre les deux pays, au-delà des différences partisanes, dans l'approche gouvernementale. Il sera intéressant de voir, dans la deuxième partie portant sur l'analyse de la décennie 2010-2020 de quelle manière ces similarités de discours ont évolué.

Nous faisons l'hypothèse que le contexte similaire de lutte contre le terrorisme est un des facteurs de cette porosité des idées. Cela dit, d'autres aspects contextuels, sous la forme de diverses « crises » (économiques, politiques, institutionnelles) et les lectures qui sont faites de ces crises sont aussi éclairants pour comprendre les nouvelles redéfinitions de l'identité nationale.

1.3. Un tournant sécuritaire ?

Evoquer le contexte du tournant des années 2010 implique nécessairement de faire référence aux évènements qui ont marqué la période et ainsi teinté les politiques publiques et les discours, comme les attentats terroristes ayant lieu d'abord aux États-Unis en 2001, mais avec un retentissement non négligeable en Europe, puis à Londres en 2005. Les années qui précèdent notre décennie voient ainsi émerger la question de la sécurité face à une « nouvelle menace » de manière prégnante. Mais si la « menace » est nouvelle, ou sans précédent (ce que nous déterminerons plus précisément dans les chapitres suivants), il est toutefois utile de s'interroger sur la nouveauté de la réponse sécuritaire, des moyens mis en place et des discours qui l'accompagnent. Il pourrait être pertinent de parler d'un « tournant sécuritaire » à la veille de l'année 2010, à condition de replacer ce tournant (et l'évolution des politiques de l'ordre et de la sécurité) dans une perspective plus grande, et d'interroger les liens qui se tissent entre l'héritage des changements opérés dans les années 1970 (notamment avec le tournant néolibéral décrit plus haut), l'héritage colonial et des politiques d'intégration, et la volonté de rupture des gouvernements en place.

1.3.1. Avant 2010 : les origines du « *punitive turn* »

Le tournant punitif des années 1970 : approches théoriques

> People have asked me whether I am going to make the fight against crime an issue at the next election. No, I am not going to make it an issue. It is the people of Britain who are going to make it an issue. The old people in our city centres who are frightened to go out at night are going to make it an issue. The taxpayers and ratepayers who have to meet the bills for mindless vandalism - they are going to make it an issue. The parents, worried sick when their children go out on their own - they are going to make it an issue. Yes, law and order will be an issue, and it will be a vital issue, at the election. If anyone thinks that is Right-wing, they should talk to the workers in the factories and the women at the supermarket[219]. (Thatcher, 1977)

C'est ainsi qu'en 1977, deux ans après son élection à la tête du parti conservateur, et deux ans avant de devenir la Première Ministre britannique, M. Thatcher évoquait, lors d'un discours à la conférence du parti conservateur à Blackpool, la nécessité de placer la question de l'ordre et de la sécurité (*law and order*) au cœur du débat politique, présentée comme une « question vitale » qui touche une grande partie de l'électorat, y compris l'électorat ouvrier. Cette approche s'inscrit dans ce qui a été identifié par les sociologues et les politistes comme le « tournant punitif » ou « *punitive turn* » avec, entre autres, les travaux de D. Garland[220] ou S. Hallsworth[221], décrivant un basculement de valeurs en matière pénale dans les années 1970. Ce tournant punitif s'incarnerait notamment à travers trois phénomènes : le « boom carcéral » ou l'augmentation massive du taux d'incarcération, l'approche post-disciplinaire (une nouvelle approche de la criminalisation qui laisse de côté la réinsertion pour se concentrer sur le volet purement punitif de la justice), et la politisation ou médiatisation de la question pénale dans les discours politiques (que l'on décrit aussi comme le populisme punitif ou pénal).

L'extrait du discours de M. Thatcher est ainsi parlant à plusieurs titres du changement opéré avec le thatchérisme dans le discours politique, en introduisant tout à la fois la question de la criminalité et de la volonté du « peuple » d'aborder cette question, comme si la mise sur agenda d'une telle idée venait nécessairement d'en bas, était populaire et parlait d'ailleurs davantage aux classes populaires qu'aux élites. Ces éléments caractérisent une forme de populisme, décrit à l'origine par le politiste A. Bottoms sous le terme de *populist punitiveness* ou de populisme pénal (« *penal*

[219] M. THATCHER, « Speech to Conservative Party Conference ("Confrontation with reality") », Blackpool, 14 octobre 1977 (en ligne : https://www.margaretthatcher.org/document%2F103443 ; consulté le 2 décembre 2024).
[220] D. GARLAND, *The culture of control: crime and social order in contemporary society*, Oxford, Oxford university press, 2001.
[221] S. HALLSWORTH, « Rethinking the Punitive Turn », *op. cit.*

populism »)[222], faisant référence à l'utilisation par les politiciens des sujets de criminalité, d'ordre public et de sécurité à des fins électoralistes, en supposant que la population soutient une approche particulièrement sévère en matière de justice et de délinquance[223]. L'émergence de la sécurité et de la question pénale comme un des enjeux centraux du jeu politique ne semble donc pas apparaître à la veille de notre période, mais semble bien trouver ses racines, comme l'influence des logiques néolibérales, dans les années 1970. Et si la figure de M. Thatcher marque profondément ce tournant au Royaume-Uni, il sera intéressant de voir dans quelle mesure et sous quelle forme cette influence touche également la France.

Les années 1970 et 1980 voient s'accentuer les discours politiques sur la sécurité, sur la nécessité d'un retour à l'autorité et l'ordre public, notamment en réaction aux mobilisations qui ont caractérisé les années 1960 (comme Mai 68 en France), dans le cadre d'une crise économique sans précédent, et avec, en toile de fond, des questions raciales, liées à l'héritage colonial. S. Hall évoque en 1988 par exemple l'avènement d'un « populisme autoritaire » (qui mobilise une volonté populaire, tout en le transformant en une demande d'autorité et de fermeté afin de justifier le contrôle du dirigeant), une « réaction conservatrice » (« *conservative backlash* ») et une nouvelle forme de « consensus autoritaire » avec les années Thatcher[224]. De la même manière, A. Gamble a souligné dans ses travaux la double dynamique qui accompagne la logique néolibérale, c'est-à-dire les politiques monétaristes, la défense du libre marché, la dérégulation d'une part et la défense d'un « État fort » qui serait « prêt à utiliser son pouvoir pour se confronter aux groupes qui y résistent[225] » d'autre part. L'image des « ennemis de l'intérieur », qui s'opposent au gouvernement, s'est accompagnée d'un discours sur la nécessité de la répression qui est particulièrement marquant sur la période 1979-1990[226].

---

[222] A. BOTTOMS, « The Philosophy and Politics of Punishment and Sentencing », dans C. Clarkson et R. Morgan (éd.), *The Politics of Sentencing Reform*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 40 : le populisme pénal est défini comme "the notion of politicians tapping into and using for their own purposes, what they believe to be the public's generally punitive stance" ; « l'idée que les politiciens exploitent et utilisent à leurs propres fins ce qu'ils considèrent comme la position généralement punitive du public ».

[223] J. PRATT, *Penal Populism: Key Ideas in Criminology*, London, Routledge, Taylor & Francis Group, 2007.

[224] S. HALL (éd.), *Policing the crisis*, *op. cit.*.

[225] A. GAMBLE, *The free economy and the strong state*, *op. cit.*, p. 7: "a fierce commitment to the ideal of a more limited government and freer markets, and a readiness to use the powers of the state to confront those groups that resisted."

[226] *Ibid.*, p. 242 : "Policing took on a more repressive character as those opposed to the Thatcher government came to be stigmatised as the 'enemies within' and likened to Argentineans and terrorists. Repression was particularly severe in the inner cities and was directed mainly against the black community. The breakdown

En France, le tournant semble moins marqué mais il est tout de même possible de dater l'émergence de la question sécuritaire dans le débat public et sur l'agenda politique à partir de la publication du rapport Peyrefitte en 1977 sous la présidence de V. Giscard d'Estaing, intitulé *Réponses à la violence*, par le « Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance », qui propose d'étudier l'aggravation de la violence, de la délinquance et l'émergence nouvelle du « sentiment d'insécurité ». Le rapport débute ainsi :

> Longtemps tenue en marge, la violence s'est installée au cœur de la Cité. Pas encore en maîtresse - mais ce temps peut venir. Si rien n'est fait pour répondre à l'interpellation qu'elle nous adresse, ce temps viendra sans doute. […] Un sentiment d'insécurité générale est apparu, qui lui-même peut engendrer la violence, dans une société où la règle de droit n'entraîne plus un consensus général, et où certains sont tentés de se faire justice eux-mêmes. Ce sentiment d'insécurité est à l'origine de ce rapport - de la réflexion qui nous a été demandée - Comment faire écho à cet appel que lance une société inquiète ? Comment l'aider à réduire en elle l'emprise de la violence ? La réduire ou la contrôler - car l'éliminer paraît bien hors d'atteinte de l'homme. La violence a toujours accompagné notre espèce[227].

À la suite de ce rapport, A. Peyrefitte devient ministre de la justice jusqu'en 1981, et développe justement une loi appelée « sécurité et liberté » à la veille des élections présidentielles qui alourdit les peines pour certaines infractions graves dans l'optique de montrer que le gouvernement répond fermement à la délinquance[228].

Selon les chercheurs D. Downes and R. Morgan[229], la victoire de M. Thatcher aux élections générales en 1979 marquent la fin d'un consensus bipartisan sur l'ordre, la criminalité et la sécurité (le crime étant jusque-là considéré comme indépendant ou détaché de la volonté politique, et davantage rattaché à des causes sociales, économiques ou structurelles), lorsque les conservateurs mettent en cause la responsabilité des travaillistes pour l'augmentation de la délinquance. C'est à cette période que le parti

---

of relations between the police and black communities was a major factor leading to the riots. By 1987 the police were equipped with massive force, sufficient to restore public order whenever it was threatened, and there were fewer restraints on its use". « La police a adopté une attitude plus répressive, les opposants au gouvernement Thatcher étant stigmatisés comme des « ennemis intérieurs » et assimilés à des Argentins et à des terroristes. La répression a été particulièrement sévère dans les centres-villes et visait principalement la communauté noire. La rupture des relations entre la police et les communautés noires a été un facteur majeur qui a conduit aux émeutes. En 1987, la police était dotée d'une force massive, suffisante pour rétablir l'ordre public chaque fois qu'il était menacé, et son utilisation était soumise à moins de restrictions ».

[227] A. PEYREFITTE, R. SCHMELCK et R. DUMOULIN, *Reponses a la violence : rapport a M. Le President de la Republique*, Paris, Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, 1977.

[228] P. ROBERT, *L' insécurité en France*, Paris, Éd. La Découverte, 2002.

[229] D. DOWNES, R. MORGAN, « Overtaking on the left? The politics of law and order in the 'Big Society » *in* R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, 5th ed, New York, NY, Oxford University Press, 2012, p. 182-205.

conservateur se positionne comme le parti de l'ordre qui restaurera l'autorité de l'État, mise à mal par les politiques néo-travaillistes. En 1978, M. Thatcher déclarait d'ailleurs :

> Here in Britain in the last few years that world has become visibly nearer. We have seen some of the symptoms of the breakdown of the rule of law - the growth in the number of unsolved and unpunished crimes, especially violent crimes, overcrowded courts, an underpaid and undermanned police force, judges insulted by a senior Minister of the Crown. Sometimes, members of the Labour Party give the impression that as between the law and the lawbreakers they are at best neutral.
>
> We Conservatives are not neutral. We believe that to keep society free the law must be upheld. We are 100 per cent behind the police, the courts, the judges, and not least the law-abiding majority of citizens[230]. (Thatcher, 1978)

Cet extrait montre que, déjà en 1978, le parti conservateur et Margaret Thatcher se positionnent en opposition aux travaillistes sur la question de l'ordre, en assumant la fin d'une « neutralité » politique en matière de criminalité et de justice (sous-entendant ainsi également le retour d'un ordre moral, idée qui trouvera son écho sur notre période plus récente dans certains discours de D. Cameron, évoqué plus loin).

Le fait que les années 1970 soient le témoin d'un tel tournant implique de considérer une multitude de facteurs, en particulier les transformations politiques et idéologiques entourant la période de crise économique et sociale, dans un contexte post-colonial de restructuration des relations internationales, et nationales (entre l'État et ses « minorités » notamment). Il apparaît essentiel de noter que ce « tournant sécuritaire » et le populisme pénal évoqué plus haut comportent également une dimension raciale des deux côtés de la Manche au cours de ces décennies, identifiant les minorités issues de l'immigration postcoloniale comme de potentielles « menaces » à la sécurité. Ce lien s'exprime notamment dans la mise en place de politiques beaucoup plus restrictives en matière d'immigration et à l'égard des migrants sur le territoire, mais également dans la réactivation d'un discours politique qui construit « l'étranger » comme menace (menace à la sécurité économique, en « prenant » le travail des citoyens, mais également menace à la sécurité physique des individus, et à la sécurité « culturelle » du pays), particulièrement véhiculés par les mouvements nationalistes et repris par certains

[230] M. THATCHER, « Speech to Conservative Party Conference », Brighton, 13 octobre 1978 (en ligne : https://www.margaretthatcher.org/document%2F103764 ; consulté le 2 décembre 2024) : « Au cours des dernières années, ici au Royaume-Uni, ce monde est devenu visiblement plus proche. Nous avons constaté certains symptômes de l'effondrement de l'état de droit : augmentation du nombre de crimes non résolus et impunis, en particulier les crimes violents, surcharge des tribunaux, forces de police sous-payées et en sous-effectif, juges insultés par un ministre de haut rang de la Couronne. Parfois, les membres du Parti travailliste donnent l'impression de rester, au mieux, neutres entre la loi et les contrevenants. Nous, les conservateurs, nous ne sommes pas neutres. Nous pensons que pour préserver la liberté de la société, la loi doit être respectée. Nous soutenons à 100 % la police, les tribunaux, les juges et, surtout, la majorité des citoyens respectueux de la loi ».

décideurs politiques. Retraçant l'histoire de l'immigration construite comme « problème » politique dès la IIIe République en France (à la fin du XIXe siècle), G. Noiriel démontre notamment comment le discours sur l'immigration comme problème et menace à la sécurité a pu être mobilisé, de façon non linéaire au cours de l'histoire, par les acteurs politiques, quand la conjoncture économique n'était plus favorable[231]. L'aspect punitif ou sécuritaire se teinte alors d'une dimension identitaire, tout comme l'imaginaire entourant l'insécurité s'associe à des représentations de « l'étranger ».

Ajoutant au contexte post-colonial et à la réactivation d'un discours nationaliste, le tournant sécuritaire ne peut être évoqué et analysé indépendamment de la tendance décrite plus haut d'une « raison néolibérale » qui imprègne parallèlement les discours et les politiques publiques à partir des années 1970. Les travaux de L. Wacquant[232] expliquent notamment l'apparition de ce virage sécuritaire par l'avènement de politiques néolibérales qui focalisent désormais sur la sécurité physique des individus, puisque la sécurité économique et sociale est laissée aux logiques du libre marché, dont l'État doit se désengager. Elles augmentent aussi les inégalités ou l'acuité de la pauvreté, et s'accompagnent d'une « pénalisation » d'actes associés à la pauvreté. T. Le Goff, dans son analyse de « l'insécurité » à l'échelle locale (des municipalités françaises), montre par exemple que les questions sociales, comme la pauvreté, sont lues à travers le prisme de la sécurité, comme l'illustre la création en France d'un délit de « mendicité agressive » en 2003[233], faisant écho à la théorie de L. Wacquant sur la criminalisation de la misère. De la même manière, le criminologue R. Reiner établit également une corrélation directe entre l'augmentation de la criminalité (avec le tournant punitif) et « la dominance croissante de l'économie néolibérale depuis les années 1970[234] ». Il sera analysé plus loin dans quelle mesure il existe un lien direct entre la sécurité et les politiques économiques et sociales néolibérales sur une période plus contemporaine, mais il peut être souligné ici que le tournant des années 2010 que nous étudions ici trouve ses racines dans une

[231] G. NOIRIEL, « Préférence nationale:Leçon d'histoire à l'usage des contemporains », *Tracts*, Gallimard, 25 juin 2024, p. 1-61.
[232] L. J. D. WACQUANT, *Punir les pauvres: le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004.
[233] T. LE GOFF, « L'insécurité « saisie » par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *Revue française de science politique*, vol. 55, nº 3, 2005, p. 415-444
[234] R. REINER, *Law and order: an honest citizen's guide to crime and control*, Cambridge, UK ; Malden, MA, USA, Polity, 2007, p. 1 : "This book's main thesis is that the massive rise in crime of recent decades, and the turn to law and order, are both due to the same 'root cause': the increasing dominance of neoliberal economy since the 1970s".

tendance politique plus longue. Cela interroge également la façon dont les années 1970 et notamment l'héritage de M. Thatcher, non seulement dans les politiques néolibérales qu'elle porte mais également dans son populisme pénal, a marqué les générations suivantes, et s'ils ont engendré un changement profond dans les valeurs recherchées par les électeurs, sous la forme d'un « virage à droite » tel que décrit par S. Hall[235]. L'étude dirigée par la politiste M. Grasso en 2019, intitulée « Thatcher's Children, Blair's Babies [236]», analyse notamment l'influence des années Thatcher sur les valeurs portées par la population. Pour les auteurs, il apparaît clairement que les générations qui suivent sont plus conservatrices et autoritaires en matière de justice pénale ou de redistribution, par exemple. Ils soulignent également que c'est surtout la non-remise en cause par les successeurs politiques de M. Thatcher de la posture autoritaire en matière pénale (et notamment, nous le verrons, T. Blair), qui conduit au renforcement de ce basculement à droite. Bien que l'étude de M. Grasso et son analyse ne peuvent s'appliquer directement au cas français, elle est éclairante pour les deux pays dans la mesure où elle interroge la manière dont un sujet politique telle que la sécurité, et une posture discursive (telle que le populisme pénal ou un certain autoritarisme en la matière) parviennent à devenir des évidences du jeu politique pour les partis traditionnels, et à modeler les attentes des électeurs.

Ainsi, si des dynamiques similaires dans les deux pays se dessinent dès les années 1970, elles varient en intensité, en partie du fait de l'arrivée au pouvoir, en France, des socialistes avec F. Mitterrand dès 1981, et donc d'un contexte politique et partisan assez différent du gouvernement conservateur à la même période de l'autre côté de la Manche. Les études sur le tournant punitif se sont surtout concentrées sur les pays anglophones[237], les États-Unis principalement, et le Royaume-Uni dans un second temps, aux caractéristiques punitives plus saillantes (tels que le discours répressif et punitif, l'augmentation du taux d'incarcération, et l'accroissement de la criminalisation). En ce qui concerne la France, cette analyse trouve davantage de pertinence plus tardivement, à partir des années 1990, et nous soutenons ici que le tournant punitif, ou sécuritaire, s'exprime finalement davantage au début des années 2000 avec la figure de N. Sarkozy

[235] S. HALL (éd.), *Policing the crisis, op. cit.*
[236] M. T. GRASSO *et al.*, « Thatcher's Children, Blair's Babies, Political Socialization and Trickle-down Value Change: An Age, Period and Cohort Analysis », *British Journal of Political Science*, vol. 49, nº 1, 2019, p. 17-36.
[237] N. CARRIER, « Sociologies anglo-saxonnes du virage punitif », *Champ pénal/Penal field*, Vol. VII, Association Champ pénal / Penal field, 23 janvier 2010.

d'abord ministre de l'Intérieur, puis Président, période que les politistes J. Ferret et C. Mouhanna associent à un « populisme punitif à la française »[238], même si les politiques migratoires françaises plus spécifiquement sont marquées par un tournant sécuritaire dès les années 1970. N. Sarkozy, nous le verrons, marque d'ailleurs une accentuation particulièrement significative dans le discours articulant immigration et sécurité. Plus généralement, il peut ainsi être perçu dans les années 2000 une accélération de ce phénomène sécuritaire (à la fois dans les discours politiques mais également dans les pratiques) des deux côtés de la Manche, sous la forme d'un apparent consensus entre les deux partis politiques principaux (à gauche et à droite) sur la nécessité de mettre la question de la sécurité au centre de l'agenda, à l'image du slogan de T. Blair « tough on crime, tough on the causes of crime »[239] qui résonnera jusqu'en France[240].

L'accélération des années 2000

Nous l'avons évoqué, des limites à la théorie du « tournant punitif » peuvent être légitimement avancées, notamment sur sa focalisation principale sur le système américain[241], sur le fait qu'elle s'exprime de manière différente en fonction de la construction institutionnelle de chaque pays et possiblement sur la nécessité de renouveler son approche à la lumière des évènements et tendances plus récents. Mais elle semble tout de même éclairante dans le cadre de notre étude et dans l'analyse de la décennie 2010 pour interroger dans quelle mesure 2010 marque un moment charnière à plusieurs titres[242]. P. Milburn décrit par exemple le phénomène de « surpénalisation » en France durant cette période, avec entre autres une augmentation très nette du taux de détention : 57,4/100 000 habitants en 1970 contre 91,5/100 000 en 2007[243]. L. Mucchielli voit

[238] J. FERRET et C. MOUHANNA (éd.), *Peurs sur les villes: vers un populisme punitif à la française?*, 1re éd, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
[239] R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.* : "être sévère sur la criminalité, et sur les causes de la criminalité ».
[240] Manuel Valls, pendant la présidence de N. Sarkozy, décrie le « virage sécuritaire » tout en rappelant la nécessité de s'attaquer « aux causes tout en assumant une politique répressive ». Dans LE NOUVEL OBS, « Le PS s'inquiète du tournant sécuritaire de Nicolas Sarkozy », 22 août 2010 (en ligne : https://www.nouvelobs.com/politique/20100822.OBS8827/le-ps-s-inquiete-du-tournant-securitaire-de-nicolas-sarkozy.html ; consulté le 2 avril 2022).
[241] N. CARRIER, « Sociologies anglo-saxonnes du virage punitif », *op. cit.*
[242] E. BELL, « Anglo-Saxon Sociologies of the Punitive Turn: A Reply », *Champ pénal/Penal field*, Vol. VII, Association Champ pénal / Penal field, 23 janvier 2010. L'auteure souligne notamment le fait que l'augmentation du taux d'incarcération, bien qu'à des degrés divers entre les USA et l'Europe reste une tendance bien réelle, ou que la question de la réhabilitation est imprégnée d'une logique managériale d'un calcul coût et risque.
[243] P. MILBURN « De la frénésie de sécurité à la surpénalisation : la justice sous pression ». in L. MUCCHIELLI, *La frénésie sécuritaire: retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, la Découverte, 2008.

également dans l'évolution de la question pénale et sécuritaire en France toutes les caractéristiques du tournant punitif décrites dans la littérature sur la question, comme dans les travaux de D. Garland. Il résume ainsi :

> Recul des idées de réinsertion et de redressement des délinquants au profit de celles de punition ou de gestion des risques, sacralisation de la victime, dramatisation du crime et moralisation du discours politique, émergence d'un nouveau populisme pénal, introduction des outils du management pour gérer les flux, recours accru à l'emprisonnement, toutes ces composantes de la « nouvelle culture du contrôle » mise en évidence par David Garland aux États-Unis et en Angleterre, se retrouvent de plus en plus en France, même si beaucoup de professionnels y résistent[244].

Nous souhaitons mettre en lumière ici ce qui nous semble être un emballement sécuritaire particulièrement marquée dans les années 2000, et souligner que la décennie 2010 annonce peut-être un nouveau degré de l'évolution du lien entre néolibéralisme, identité et sécurité. Sous prétexte d'une multitude d'évènements qui semblent appeler une réponse forte et répressive comme des attentats terroristes ou des émeutes, les gouvernements des années 2000, puis 2010, confrontés à des évènements similaires, semblent adopter la même posture. Une particularité française peut toutefois être soulignée, car le développement d'un populisme pénal dans les partis traditionnels semble aussi être corrélé aux succès de l'extrême-droite lors d'élections nationales ou locales, comme si s'emparer de la question sécuritaire et adopter une posture plus autoritaire pouvait apporter une certaine crédibilité politique (même si c'est sur le court-terme) et attirer un électorat acquis à la cause du Front National. Ce point est en effet visible à l'échelle locale assez tôt sur la période, notamment lors des élections municipales. Le politiste T. Le Goff[245] souligne par exemple que les réussites électorales du Front National en 1983 lors des élections municipales conduisent à placer la sécurité sur le devant de la scène, et encouragent les maires de partis traditionnels, même socialistes, à s'interroger sur la nécessité de traiter de cette question. Les années 1980-90 marqueraient finalement les prémices d'un consensus à venir sur les questions sécuritaires, qui apparaîtrait de façon plus saillante à la veille de notre décennie. À l'échelle nationale, c'est en fait l'année 2002 qui marque un degré supplémentaire dans le tournant sécuritaire. Pour L. Mucchielli, au-delà des discours de campagne, notamment à droite, qui adoptent désormais une posture sécuritaire, les résultats sans précédent du Front National, poussent également le gouvernement à adopter des politiques publiques plus franches et plus

[244] *Ibid.*, p. 17.
[245] T. LE GOFF, « L'insécurité « saisie » par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *op. cit.*.

nombreuses en matière de sécurité, coïncidant avec la nomination de N. Sarkozy comme ministre de l'Intérieur. L'auteur explique ainsi :

> Ainsi, depuis 2002, c'est une véritable *frénésie sécuritaire* qui s'est emparée de nos gouvernants, et qui se déploie dans un empilement de lois venant réformer le droit et la procédure pénale tous les six mois en moyenne. En réalité, chaque nouvelle loi est votée en urgence, alors que la précédente vient à peine d'entrer en vigueur et que l'on est encore incapable d'en évaluer les effets dans la pratique. Tout se passe comme si la fonction de la loi était désormais moins réformatrice que symbolique ou « déclarative ». Tout se passe comme si, paradoxalement, la lutte contre l' « insécurité » devenait moins un problème qu'une solution pour les pouvoirs publics : le moyen d'afficher leur détermination et de montrer qu'ils agissent[246].

Et la démonstration de volontarisme par Nicolas Sarkozy à travers le volet sécuritaire ne fait effectivement aucun doute, notamment lors de son intervention du 11 janvier 2007 au cours de laquelle il dresse le bilan de ses années en tant que ministre de l'Intérieur, débutant ainsi :

> Depuis 2002, ma détermination a été totale : j'ai fait de la sécurité la priorité absolue de mon action ministérielle, en accordant les moyens nécessaires aux forces de sécurité, en les modernisant et, surtout, en les mobilisant. J'ai rompu avec la résignation et le renoncement ! Les résultats sont là. Ils sont à porter à l'actif de la police et de la gendarmerie nationales. Je veux remercier ces serviteurs de l'État pour le travail qu'ils ont accompli, sans relâche[247]. (Sarkozy, 2007)

Au Royaume-Uni, là où la figure de Thatcher marquait plus clairement le tournant punitif dans les années 1970, l'idée d'une accélération dans les années 2000 pourrait paraître artificielle, car c'est un bien une continuité qui s'inscrit entre M. Thatcher et T. Blair sur ces questions. Avec son célèbre slogan, T. Blair rompt avec la tradition travailliste qui n'avait jusque-là pas adopté un discours sévère en matière d'ordre et de sécurité, et va même plus loin que le parti conservateur. Non seulement il ne remet pas en question le populisme pénal de M. Thatcher, mais il le reprend à son compte[248]. Les criminologues D. Downes et R. Morgan souligne d'ailleurs que le discours de M. Thatcher trouve finalement vraiment son écho dans les politiques mises en place dans les décennies qui suivent et en particulier sous T. Blair :

> Yet Thatcherite rhetoric ran well ahead of Thatcherite policies: it was only under the post-Thatcher premiership of John Major, and in the context of New Labour's rebranding as 'tough on crime', that characteristically 'Thatcherite' policies matched her rhetoric on law and order and criminal justice reform (Farrall and Hay 2010)[249].

---

[246] L. MUCCHIELLI, *La frénésie sécuritaire*, *op. cit.*, p. 8.

[247] N. SARKOZY, « Conférence de Presse du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire à l'Hôtel de Beauvau », Paris, 11 janvier 2007 (en ligne : https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-de-Nicolas-Sarkozy-2005-2007/Interventions/11.01.2007-Conference-de-presse ; consulté le 12 septembre 2022).

[248] M. T. GRASSO *et al.*, « Thatcher's Children, Blair's Babies, Political Socialization and Trickle-down Value Change », *op. cit.*

[249] D. DOWNES, R. MORGAN, « Overtaking on the left? The politics of law and order in the 'Big Society » *in* R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.*, p. 185 :

C'est parce que le discours thatchérien n'a finalement pas donné lieu en parallèle à des politiques si fermes qu'il le prétendait, comme le décrit R. Reiner à travers l'expression « Thatcher's phoney war[250] », que l'accélération des années 2000 que nous évoquons prend son sens également pour le Royaume-Uni de Tony Blair. Elle se caractérise notamment par la multiplication de législations en matière de pouvoirs policiers (dont l'exemple phare est la législation sur les « comportements anti-sociaux » ou *Anti-Social Behaviour*) et de justice pénale qui s'accompagne d'une augmentation très nette du taux d'incarcération et de la sévérité des peines[251]. Dans une étude comparative entre le Royaume-Uni et l'Allemagne dont les deux gouvernants (Blair et Schröder) soutenaient le même discours de la Troisième Voie sur la nécessité d'être sévère sur le crime, les sociologues G. Wenzelburger et H. Staff[252] montrent dans quelle mesure T. Blair, et ses ministres de l'Intérieur, et notamment D. Blunkett, ont poussé beaucoup plus loin les législations et les politiques sécuritaires que leurs homologues allemands. Cela montre notamment que même avec des discours et une idéologie similaires, s'intégrant dans une tendance plus générale de consensus en Europe sur la nécessité de mettre politiquement la question du crime et de la sécurité au cœur du débat, la personnalité et les choix des acteurs politiques ont une grande influence.

En France, justement, l'accélération des années 2000 se perçoit notamment par l'émergence de ce consensus, puisque la gauche, qui ne s'était jusque-là pas vraiment emparé de ces questions, place la sécurité sur l'agenda politique également. Nous l'avons évoqué, le colloque de Villepinte en 1997, et la figure de J. P. Chevènement comme ministre de l'Intérieur lors du gouvernement de cohabitation (entre 1997 et 2000) incarnent ce changement symbolique, puisque la sécurité devient désormais une valeur « ni de gauche, ni de droite », mais une « valeur républicaine »[253]. Ce discours et ces arguments font d'ailleurs écho aux termes employés pour parler de l'identité nationale,

---

« Pour autant, la rhétorique thatchérienne existait bien en amont des politiques thatchériennes : c'est seulement sous le mandat de John Major et dans le contexte du *New Labour* qui a renouvelé son image comme « sévère avec le crime » que les politiques typiquement thatchériennes ont atteint sa rhétorique sur l'ordre et justice ».

[250] R. REINER, *Law and order*, *op. cit.*, p. 129-130.

[251] T. NEWBURN, « "Tough on Crime": Penal Policy in England and Wales », *Crime and Justice*, vol. 36, nº 1, janvier 2007, p. 449 : "Criminal Justice and Court Services Act 2000, the Criminal Justice and Police Act 2001, the Police Reform Act 2002, and, in particular, the Anti-social Behaviour Act 2003".

[252] G. WENZELBURGER et H. STAFF, « The 'third way' and the politics of law and order: Explaining differences in law and order policies between Blair's New Labour and Schröder's SPD », *European Journal of Political Research*, vol. 56, nº 3, août 2017, p. 553-577.

[253] T. LE GOFF, « L'insécurité « saisie » par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *op. cit.*

comme nous l'avons souligné précédemment. À l'ouverture du colloque de Villepinte, J. P. Chevènement déclare ainsi :

> Mesdames, Messieurs, il y a aujourd'hui deux menaces auxquelles la République doit faire face : le **chômage et l'insécurité. Les valeurs républicaines ne sont pas des mythes**. Elles ne sont fortes, elles ne seront mobilisatrices, que si elles s'incarnent[254].

L. Jospin alors premier ministre montre, comme J. P. Chevènement une certaine volonté politique de fermeté en matière de sécurité, désormais uniquement évoquée dans une perspective de lutte contre la délinquance ou la criminalité. Dans son discours qui présente les objectifs de son nouveau gouvernement en juin 1997, il met en lumière le basculement idéologique qui s'opère à gauche, puisque la sécurité fait partie désormais des objectifs prioritaires du gouvernement, et est en premier lieu entendu comme sécurité physique, associée à l'ordre public et aux quartiers populaires :

> Toute personne vivant sur le territoire de la République **a droit à la sécurité**. On ne peut accepter une société dans laquelle il y aurait d'un côté des **quartiers protégés et de l'autre des zones de non-droit**[255].

Bien que sur des bords politiques opposés, les positions de ces acteurs politiques à gauche trouveront leur pendant à droite, et l'affirmation que la sécurité est désormais une valeur républicaine qui dépasse les clivages idéologiques sera développée sur toute la décennie, et même reprise par N. Sarkozy en 2010 dans son discours à Grenoble :

> Tous les élus sont concernés, ce n'est pas une affaire d'opposition, de majorité, **de gauche ou de droite**, c'est une affaire d'intérêt général. […]
>
> **Il n'y a pas les caméras de gauche et les caméras de droite**. Il y a le fait que les délinquants grands ou petits craignent par-dessus tout d'être pris dans les images parce que ce sont des preuves judiciaires[256]. (Sarkozy, 2010)

En France, comme au Royaume-Uni, le tournant s'incarne donc à la veille des années 2000 à travers le fait que les partis de gauche ou travaillistes adoptent un discours de fermeté et placent la sécurité parmi les enjeux politiques principaux de leur campagne et une fois au gouvernement. Ils défendent l'idée qu'il s'agit d'un sujet politique qui

---

[254] J.-P. CHEVENEMENT, « Discours d'Ouverture au colloque de Villepinte « Des villes sûres pour des citoyens libres » par le ministre de l'Intérieur », Villepinte, 24 octobre 1997 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/207859-declarations-de-m-jean-pierre-chevenement-ministre-de-linterieur-sur ; consulté le 12 avril 2024).

[255] L. JOSPIN, « Déclaration de politique générale du Premier ministre, sur les axes de travail du gouvernement, à l'Assemblée nationale le 19 juin 1997, parue dans "La Lettre du Gouvernement" du 24 juin 1997. », Paris, 19 juin 1997 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/163833-declaration-de-politique-generale-de-m-lionel-jospin-premier-ministre ; consulté le 2 avril 2024).

[256] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », *op. cit.*.

dépasse les clivages partisans, qui n'appartient pas à un parti en particulier comme les conservateurs ou la droite ; la sécurité devient même par exemple sous les néo-travaillistes et l'influence des théories « réalistes », une question de gauche[257]. Les discours se caractérisent par l'évocation d'une demande populaire pour une réponse ferme, et de mettre fin aux « excuses », en sous-entendant que les explications sociales avancées pour comprendre la criminalité en réalité la cautionnent. Des différences peuvent être notées toutefois. Si le gouvernement Jospin introduit ou reconnaît la sécurité comme enjeu, l'accélération du tournant punitif ou sécuritaire s'incarne réellement en France à travers la nomination de N. Sarkozy comme ministre de l'Intérieur (sous un gouvernement de droite, donc), alors que ce sont bien les néo-travaillistes, T. Blair et D. Blunkett notamment, qui avancent des politiques concrètes en la matière et insistent sur la « tolérance zéro », à un degré bien supérieur à ce qui avait été pensé sous L. Jospin.

1.3.2. Marquer une rupture politique avec la sécurité ? Les approches de Cameron et Sarkozy

Nous avons souligné précédemment la comparaison plus aisée bien qu'*a priori* paradoxale entre N. Sarkozy et T. Blair, et les éléments précédemment évoqués sur l'emballement des discours et politiques sécuritaires dans les années 2000 ne font pas exception. Dans ce contexte, il est ainsi désormais intéressant d'analyser dans quelle mesure le tournant 2010 marque un changement de posture, avec l'arrivée au pouvoir de D. Cameron et le mandat de Nicolas Sarkozy, non plus comme ministre de l'Intérieur, mais comme Président de la République. Malgré des angles d'approche bien différents, il semble que la sécurité soit devenue un moyen de marquer une rupture pour les deux nouveaux chefs d'État.

Des approches qui se distinguent

> Q- Qui était à Londres, hier, chez T. Blair ? N. Sarkozy le ministre ou N. Sarkozy le candidat ?
>
> R- Le responsable politique, candidat à l'élection présidentielle, parce que je me dois de prendre contact avec les principaux chefs de Gouvernements, nos partenaires européens, parce que dans trois mois il faudra prendre des décisions extrêmement importantes pour relancer la construction européenne, qui ne peut pas rester immobile[258]. (Sarkozy, 2007)

[257] J. YOUNG et R. MATTHEWS (éd.), *Rethinking criminology: the realist debate*, London ; Newbury Park, CA, Sage Publications, 1992 ; J. LEA, « Left Realism: a framework for the analysis of crime (1992) », *Delito Y Sociedad Revista De Ciencias Sociales*, 1er janvier 1996.

[258] N. SARKOZY, « Interview du ministre de l'Intérieur, président de l'UMP et candidat à l'élection présidentielle, notamment sur la réduction des prélèvements obligatoires, les 35 heures et la politique étrangère », *op. cit.*

Lorsque Nicolas Sarkozy est élu en 2007, sa campagne avait particulièrement été associée à son mandat comme ministre de l'Intérieur depuis 2002. Dans les mois qui précèdent l'élection, sa candidature et le fait qu'il mène campagne posent d'ailleurs question dans les médias, tels que le montre l'exemple ci-dessus. Cet extrait révèle également la façon dont N. Sarkozy fait campagne sur son expérience de « responsable politique », et plutôt que de marquer une rupture avec les années précédentes, contrairement à un candidat issu de l'opposition (comme c'est le cas pour D. Cameron en 2010), le candidat Sarkozy souligne plutôt la continuité. Toutefois, nous pouvons tout de même remarquer la volonté de rupture par rapport au gouvernement précédent de J. Chirac, même s'il s'agit de son propre parti. Les politistes J. De Maillard et Y. Surel[259] expliquent d'ailleurs qu'on retrouve paradoxalement chez N. Sarkozy les marques d'un « leadership d'opposition », souhaitant se démarquer d'un héritage trop présent, et le thème de la sécurité (sujet de prédilection d'un ministre de l'Intérieur de manière générale, mais dans un degré encore plus poussé avec N. Sarkozy comme nous l'avons montré) paraît être le cœur de sa stratégie d'opposition. De Maillard et Surel soulignent d'ailleurs ici aussi l'influence des stratégies politiques de la troisième voie et de T. Blair :

> Il se réapproprie les thèmes de ses adversaires, ayant recours – comme Bill Clinton ou Tony Blair avant lui – à la stratégie de la triangulation, c'est-à-dire à la reformulation des thèmes politiques portés par ses adversaires afin d'occuper l'espace politique (Grunberg et Haegel, 2007 ; Szarka, 2009)[260].

L'enjeu de la sécurité est donc le nœud qui lui permet de se démarquer, en insistant notamment sur un discours plus radical, de rupture franche avec les politiques entamées les décennies précédentes. Son combat contre la police de proximité par exemple (mesure qui avait été mise en place par le gouvernement Jospin pour un police plus insérée dans les quartiers sensibles) est l'illustration par excellence de sa volonté de prouver son volontarisme, sa fermeté et le fait qu'il incarne une réelle rupture avec les héritages passés. En insistant sur l'idée des « violences urbaines », notamment, en répétant que la société devient de plus en plus « violente », et en décrédibilisant la police de proximité[261] en réponse à cette violence, il restreint les solutions à apporter : seule la fermeté et la sanction seraient une réponse, et les questions sociales sont complètement évacuées. Le

[259] J. DE MAILLARD et Y. SUREL, *Politiques publiques 3. Les politiques publiques sous Sarkozy, op. cit.*
[260] *Ibid.*, p. 22.
[261] Lors d'un déplacement à Toulouse le 3 février 2003 en tant que ministre de l'Intérieur, il moque les policiers de proximité, en les décrivant comme des travailleurs sociaux, qui organisent des compétitions sportives.

sociologue C. Mouhanna[262] explique d'ailleurs que cette rupture avec la police de proximité (entamée alors qu'il est ministre de l'Intérieur) est purement idéologique puisque toutes les études sur le sujet ont montré qu'elle était d'une part assez populaire auprès de la population, et d'autre part plutôt efficace[263]**.** À la veille de sa candidature à la présidence, son discours se durcit d'ailleurs, et l'on y retrouve beaucoup de caractéristiques du populisme pénal évoqué plus haut, comme le rejet des causes sociales (présentées comme des excuses), la décrédibilisation des études et des experts sur le sujet, la dénonciation du « laxisme » des juges et le recours au bon sens et à l'émotion. Son bilan en janvier 2007 (quatre mois avant d'être élu) en est un exemple parlant.

> Mais je n'oublie pas que la **première des préventions, c'est la certitude de la sanction**. Face aux actes de violences gratuits, face à la délinquance des mineurs, la réponse de **l'autorité judiciaire doit être plus ferme.** Si l'on **excuse la violence**, il faut hélas s'attendre à la **barbarie**.
>
> C'est pourquoi j'ai souhaité une première réforme de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs. C'est pour répondre à cette violence de plus en plus dure, qui peut conduire les plus jeunes jusqu'au crime, que j'ai demandé des sanctions adaptées aux mineurs d'aujourd'hui. La loi sur la prévention de la délinquance constitue, à cet égard, un premier pas. D'autres étapes sont devant nous[264] ! (Sarkozy, 2007)

Bien que situé à droite, de l'autre côté de la Manche, la posture de D. Cameron est bien différente à la veille de la décennie. Cela paraît assez évident du fait de son positionnement dans l'opposition. La position du parti conservateur sur les questions de sécurité après Blair n'est pas aisée pour ses membres, puisque nous l'avons vu, Blair a repris à son compte l'héritage de Thatcher sur ces questions. Cela impose au leader du parti conservateur de repenser complètement leur positionnement et leur discours sur la sécurité et l'ordre. Cameron, de façon bien plus prononcée que N. Sarkozy, veut donc se démarquer de son prédécesseur et critique ardemment les risques que peuvent représenter les politiques sécuritaires développées par les gouvernements néo-travaillistes successifs pour les libertés fondamentales notamment. La stratégie développée par le parti conservateur est de se départir de son image du *nasty party* pour renouer, sous D. Cameron, avec la tradition du conservatisme « bienveillant », en s'inspirant de la tradition idéologique *One Nation* développée durant la période victorienne avec B. Disraeli[265]. La

[262] C. MOUHANNA, « 6. Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé ? », *in* L. MUCCHIELLI, *La frénésie sécuritaire*, *op. cit.*

[263] S. ROCHE, « Chapitre 10. Les politiques de sécurité intérieure : Une approche technicienne, une efficacité douteuse », dans *Politiques publiques 3*, s. l., Presses de Sciences Po, 2012, p. 237-258.

[264] N. SARKOZY, « Conférence de Presse du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire à l'Hôtel de Beauvau », *op. cit.*

[265] D. Cameron declare à la BBC le 2 octobre 2011 : "I described myself as a modern, compassionate Conservative. Modern, because I think we've got to apply ourselves to the challenges of today … Compassionate, because we mustn't leave people behind in our country … But I'm a Conservative because

politiste A. Alexandre-Collier étudie notamment la façon dont la période *New Labour* a obligé le parti conservateur à se réinventer, en intégrant à la fois des éléments idéologiques traditionnels (tel que le conservatisme *One Nation,* qui se veut fédérateur en demandant entre autres aux élites de prendre soin des plus pauvres pour limiter le plus possible les divisions au sein de la société), et des éléments ou valeurs plus « modernes » telles que les questions environnementales[266].

De cette manière, bien que cela soit très différent de la posture de N. Sarkozy, le rapport à la sécurité constitue également un moyen pour D. Cameron de se démarquer. Le parti garde tout de même les réflexes rhétoriques de la fermeté et de l'autorité, mais en insistant davantage, en tout cas pour un court moment, au début de notre décennie, sur la défense des libertés individuelles (à travers le passage de la loi *Protection of Freedoms Act* en 2012) et sur les moyens de réinsertion et rééducation des criminels, en prenant en compte les conditions socio-économiques ; ce qui contraste fortement avec l'approche du candidat français évoquée plus haut. Le discours que D. Cameron tient en 2006 devant le *Centre for Social Justice* de Londres, à partir d'une réflexion sur les « *hoodies* », les capuches symboles des jeunes des quartiers populaires et associées dans l'imaginaire collectif au sentiment d'insécurité, est d'ailleurs à l'opposé de cette dénonciation des « excuses sociales » dénoncées par N. Sarkozy :

> And I think there are three things that are vital if we're to make all our communities safe and give every young person the chance they deserve. The first thing is to recognise that we'll never get the answers right unless we understand what's gone wrong. **Understanding the background, the reasons, the causes**.
>
> **It doesn't mean excusing crime but it will help us tackle it**[267]. (Cameron, 2006)

Le fait qu'il insiste sur la nécessité de travailler sur les « causes » de la délinquance fait écho au slogan de T. Blair, comme s'il souhaitait insister davantage sur la deuxième parti

I believe, generally, if you give people more power and control over their own lives, they will actually make great decisions.", rapporté par A. STRATTON, « David Cameron: Tory party is "modern and compassionate" », *The Guardian*, 2 octobre 2011 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2011/oct/02/cameron-tory-party-modern-compassionate ; consulté le 10 février 2022).

[266] A. ALEXANDRE-COLLIER, *Les habits neufs de David Cameron: Les conservateurs britanniques (1990-2010)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

[267] D. CAMERON, « Speech to the Centre for Social Justice », Londres, 9 juillet 2006 : « Et je pense qu'il y a trois choses essentielles si nous voulons rendre toutes nos communautés sûres et donner à chaque jeune la chance qu'il mérite. La première chose est de reconnaître que nous ne trouverons jamais les bonnes réponses si nous ne comprenons pas ce qui n'a pas fonctionné. Comprendre le contexte, les raisons, les causes. Cela ne signifie pas excuser la criminalité, mais cela nous aidera à la combattre ».

(« *tough on the causes of crime* ») quand les néo-travaillistes auraient au contraire mis l'accent sur la première (« *tough on crime* »).

Il est important de nuancer toutefois, car cette approche « conservatrice bienveillante » portée par D. Cameron au tournant de la décennie étudiée évolue tout de même et délaisse cette approche « sociale » au profit d'un certain autoritarisme, notamment une fois au pouvoir, après la crise économique de 2008 et au contact d'évènements tels que les attentats ou les émeutes dans certains quartiers d'Angleterre en 2011. Les criminologues D. Downes et R. Morgan considèrent d'ailleurs que les élections de 2010 représentent un basculement historique[268] du fait de la coalition notamment. L'approche de David Cameron, à travers la politique « *Big Society* » qui entend redonner de l'autonomie aux localités se veut novatrice, mais ne transforme en réalité pas en profondeur les politiques proposées sous les néo-travaillistes. D. Downes et R. Morgan écrivent d'ailleurs :

> Not only did "law and order" not figure as a major election issue in 2010 but close examination of the parties' specific proposals reveals that the policies they undertook to pursue if elected were very similar[269].

Vers une approche « managériale » commune de la sécurité

En août 2010, un article du *Nouvel Obs* titrait « Le PS s'inquiète du tournant sécuritaire de Nicolas Sarkozy », et rapportant les propos de Manuel Valls à gauche, on pouvait y lire :

> Face à la droite, l'élu prône un politique sécuritaire de gauche qui s'attaque "aux causes tout en assumant une politique répressive"[270].

Cet extrait à travers l'idée d'une « politique sécuritaire de gauche » est parlant de la manière dont la normalisation de la question sécuritaire s'est vraiment opérée à la veille de notre décennie. Les propos de M. Valls témoignent également la façon dont les idées de la Troisième voie ont imprégné les politiques françaises, et notamment comment le slogan de T. Blair s'est infiltré dans la pensée politique d'une partie de la gauche française représentée par M. Valls.

---

[268] D. DOWNES, R. MORGAN, « Overtaking on the left? The politics of law and order in the 'Big Society » *in* R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.*, p. 186 : "historical significance", "seismic change".

[269] *Ibid.*, p. 188 : « Non seulement la thématique de l'ordre et de la sécurité ne figure pas comme un enjeu électoral majeur en 2010, mais une étude approfondie des propositions spécifiques des partis révèle que les politiques qu'ils envisageaient de poursuivre s'ils étaient élus étaient très similaires ».

[270] LE NOUVEL OBS, « Le PS s'inquiète du tournant sécuritaire de Nicolas Sarkozy », *op. cit.*.

Si l'article souligne le « tournant sécuritaire » de Nicolas Sarkozy en 2010, même si nous avons montré qu'il trouve ses racines dans une tendance longue, c'est probablement car l'année 2010 marque une nouvelle accélération dans ce domaine. En effet, cette accélération s'incarne particulièrement dans le discours du président tenu à Grenoble le 30 juillet 2010 à la suite de la nomination du nouveau préfet de l'Isère après plusieurs nuits d'émeutes et d'altercations avec la police au cours du mois de juillet 2010. Lors de cette allocution, N. Sarkozy revient sur plusieurs aspects de sa politique de sécurité et crée explicitement un lien entre délinquance et immigration (nous y reviendrons plus loin). Cela marque la manière dont tous les changements perçus dans la décennie précédente et évoqués plus haut se cristallisent et prennent un degré plus important au début de la période étudiée. On y retrouve entre autres l'élément de discours associé au pragmatisme, ou à « ce qui marche », « ce qu'il faut faire » comme si aucune autre approche n'était possible, et ainsi l'idée qu'il n'y a aucun aspect idéologique dans son approche.

> Les policiers nous regardent, les gendarmes nous regardent, la population nous regarde. Les postures politiciennes d'un côté comme de l'autre ne sont pas à la hauteur de la situation. Il ne s'agit pas de savoir ce que pensera tel ou tel parti, c'est son droit, il s'agit de savoir ce qu'il faut faire face à cette situation[271]. (Sarkozy, 2010)

D'autres aspects associés à la logique néolibérale trouvent également une résonnance plus forte dans les politiques de N. Sarkozy et D. Cameron durant cette période, et notamment le développement d'une approche managériale de la sécurité dans les deux pays, avec une culture de la performance et des « bons chiffres » en matière de délinquance. Les politistes J. De Maillard et S. Savage[272] ont notamment proposé une analyse comparative des deux pays sur ce « management de la sécurité[273] » en reconnaissant une tendance générale de politisation de la sécurité et d'une augmentation de la place de la performance dans les pratiques policières. La culture du résultat portée par N. Sarkozy voit déjà ses débuts avec la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure (LOPPSI, le 29 août 2002). En janvier 2007, au cours d'une conférence de presse, il dresse son bilan en tant que ministre de l'Intérieur, qui se caractérise par une succession de chiffres, dont il explique la réussite ainsi :

---

[271] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », *op. cit.*

[272] J. DE MAILLARD et S. P. SAVAGE, « Comparing performance: the development of police performance management in France and Britain », *Policing and Society*, vol. 22, nº 4, décembre 2012, p. 363-383.

[273] E. MCLAUGHLIN, *The new policing*, London, SAGE, 2007 ; L. MUCCHIELLI, *La frénésie sécuritaire*, *op. cit.*

> Pour obtenir ces résultats, j'ai mobilisé les services de police et de gendarmerie, en leur fixant des objectifs et en leur donnant des moyens. Tous les engagements pris en 2002 ont été respectés. C'est la première fois qu'une loi d'orientation est scrupuleusement respectée et appliquée sur l'ensemble de sa durée. Fin 2007, les objectifs budgétaires de la LOPPSI seront totalement atteints[274]. (Sarkozy, 2007)

Cette approche managériale a de réelles conséquences pratiques sur le fonctionnement de la police, mais elle est tout aussi importante dans le discours qu'elle véhicule : la nécessité de proposer une logique néolibérale, économique aux questions de sécurité. Le politiste S. Roché a d'ailleurs analysé cette nouvelle approche et la place du chiffre dans la police sous N. Sarkozy. Tout en montrant les limites pratiques auxquelles se confrontent cette volonté politique, il résume d'ailleurs ainsi son discours :

> Les mots-clés de ce discours sont « rationalisation organisationnelle et budgétaire », « évaluation par objectif » et « indicateurs de résultats », « responsabilité individuelle des agents » et « rémunération au mérite ». Sur tous ces points, pourtant, le gouvernement est en difficulté[275].

Au Royaume-Uni, la culture de la performance en matière de sécurité, principalement encouragée sous les gouvernements de T. Blair, aurait pu prendre fin avec le gouvernement de coalition en 2010, et notamment avec D. Cameron qui compte se positionner en rupture avec l'héritage des néo-travaillistes en matière de sécurité. Dès 2010, c'est en revanche à travers l'insistance sur la nécessité d'un retour à la responsabilité locale, et dans le cadre de politiques d'austérité qui demandent aux services publics, y compris la police, d'être plus efficaces et de dépenser moins, que l'on peut voir l'approche managériale s'accentuer. J. De Maillard et S. Savage évoquent notamment deux éléments qui montrent la persistance de cette approche : la création d'élus civils au sein de la police pour établir les priorités locales et les objectifs de la police (les *Police and Crime Commissioners*) et la publication désormais mensuelle des chiffres de la police, pour plus de transparence auprès de la population[276].

Si ces éléments s'insèrent dans une tendance longue associée au *New Public Management* évoqué au début de ce chapitre, il est toutefois intéressant de noter quelques mutations au début de la décennie étudiée sur la question de la sécurité qui nous semblent parlantes de ce qui sera propre à la décennie 2010-2020. En effet à la fin des années 2000, et en particulier après la crise économique sans précédent et le tournant de l'austérité (que nous évoquerons dans le chapitre suivant), les discours sur la performance ne semblent

[274] N. SARKOZY, « Conférence de Presse du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire à l'Hôtel de Beauvau », *op. cit.*
[275] S. ROCHE, « Chapitre 10. Les politiques de sécurité intérieure », *op. cit.*, p. 240.
[276] J. DE MAILLARD et S. P. SAVAGE, « Comparing performance », *op. cit.*, p. 371-372.

plus suffisants pour susciter l'approbation de la population, et il semblerait que le discours sur la sécurité se teinte d'une dimension morale (au détriment de la dimension sociale). Le politiste S. Roché souligne notamment à travers les propos de C. Guéant, ministre de l'Intérieur sur la deuxième partie du mandat de N. Sarkozy, de quelle manière certains membres du gouvernement perçoivent les limites de la politique du chiffre :

> Claude Guéant, pourtant un fidèle de Nicolas Sarkozy, met en scène ce nouveau récit des fonctions de la police : « La culture du chiffre c'est bien, mais elle ne doit pas devenir le seul et unique critère d'appréciation de votre action et de votre travail. Je suis très certainement obsédé par les bons résultats, mais certainement pas un obsédé des statistiques ! »[277].

La sécurité et la morale

Un autre point qui semble se retrouver dans les deux pays au tournant de notre décennie, donc, est la manière dont les aspects sécuritaires semblent s'associer assez mécaniquement à un discours mobilisant la morale ou les valeurs. Et si, nous l'avons évoqué, les problématiques sociales comme la pauvreté, se voient opposer une réponse pénale, elles semblent aussi avoir désormais une réponse morale. Nicolas Sarkozy insiste par exemple en 2009 sur le fait que la crise économique, n'est pas seulement économique, mais aussi une « crise morale », à laquelle il faut opposer et être ferme sur des « valeurs »[278]. Il réitère d'ailleurs la même idée à Grenoble en 2010 :

> Ce n'est pas un problème social, ce qui s'est passé, c'est un problème de truands, ce sont des valeurs qui sont en train de disparaître[279]. (Sarkozy, 2010)

En parallèle, dans un discours qui contraste de manière frappante avec celui de 2006 sur les « *hoodies* », et à la suite d'une série d'émeutes contre les politiques d'austérité en 2011, D. Cameron prononce non seulement un discours de fermeté sur la délinquance, mais mobilise également une dimension morale, chargée d'une perspective culturelle (et identitaire) selon laquelle un certain « relativisme » se serait installé défendant des « modes de vie » différents et conduisant au désordre.

> We have been too unwilling for too long to talk about **what is right and what is wrong**. We have too often avoided saying what needs to be said - about everything from marriage to welfare to common courtesy. […]
>
> You're wary of talking about those who have never worked and never want to work - in case you're charged with not getting it, being middle class and out of touch. **In this risk-free ground of moral neutrality there are no bad choices**, just different lifestyles. People aren't the architects

[277] S. ROCHE, « Chapitre 10. Les politiques de sécurité intérieure », *op. cit.*, p. 242.
[278] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la politique du gouvernement face à la crise économique et sociale », *op. cit.*
[279] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », *op. cit.*

> of their own problems, they are victims of circumstance. 'Live and let live' becomes 'do what you please.'
>
> Well actually, what last week has shown is **that this moral neutrality, this relativism - it's not going to cut it any more**[280]. (Cameron, 2011)

Dans cet extrait, la « neutralité morale » dénoncée par D. Cameron fait écho à la neutralité évoquée par M. Thatcher en 1978 alors qu'elle défendait une politique répressive ferme restaurant l'autorité de l'État (« Nous, les conservateurs, nous ne sommes pas neutres[281] »). Ce passage se positionne aussi en opposition aux arguments d'ordre social pour expliquer la délinquance ou les émeutes, et ne reconnaissant ainsi qu'une responsabilité : celle de l'individu qui aurait fait un choix rationnel. C'est à travers ce discours que l'on peut voir le basculement de D. Cameron dans une forme d'autoritarisme en matière pénale et sécuritaire. A. Alexandre-Collier montre d'ailleurs que cet autoritarisme moral serait peut-être la stratégie trouvée par D. Cameron pour concilier les divisions et contradictions au sein de son parti concernant l'héritage thatchérien, entre populisme pénal et « conservatisme bienveillant ». Comme nous pouvons retrouver des caractéristiques d'une forme d'autoritarisme moral en France également, nous considérons que l'explication de la stratégie partisane (pour rassembler les divisions au sein du parti) bien qu'éclairante, ne suffit pas pour expliquer ce renforcement du discours sur l'autorité. Plusieurs autres facteurs semblent entrer en compte, comme les succès des partis d'extrême droite (et plus particulièrement en France), ou la nécessité de trouver un discours plus populaire, qui fait appel à l'émotion et au « bon sens » pour donner du relief à des discours justifiant des politiques marquées par l'idéologie néolibérale et le tournant de l'austérité, en réalité beaucoup moins populaires.

Cet autoritarisme moral se cumule en effet d'un discours sur la responsabilité de l'individu, qui accompagne la logique néolibérale, comme en attestent en miroir, l'extrait

[280] D. CAMERON, « PM's speech on the fightback after the riots », Oxford, 15 août 2011 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-on-the-fightback-after-the-riots ; consulté le 12 mai 2022) : « Nous avons trop longtemps refusé de parler de ce qui est bien et de ce qui est mal. Nous avons trop souvent évité de dire ce qui devait être dit, que ce soit sur le mariage, l'aide sociale ou la courtoisie élémentaire. […] Vous hésitez à parler de ceux qui n'ont jamais travaillé et ne veulent jamais travailler, de peur d'être accusé de ne pas comprendre, d'appartenir à la classe moyenne et d'être déconnecté de la réalité. Dans ce terrain sans risque qu'est la neutralité morale, il n'y a pas de mauvais choix, seulement des modes de vie différents. Les gens ne sont pas les architectes de leurs propres problèmes, ils sont victimes des circonstances. « Vivre et laisser vivre » devient « faire ce que l'on veut ». En réalité, la semaine dernière a montré que cette neutralité morale, ce relativisme, ne marchent plus ».

[281] M. THATCHER, « Speech to Conservative Party Conference », *op. cit.*: "We Conservatives are not neutral".

du discours de D. Cameron sur la réponse aux émeutes en 2011 et le discours de Grenoble de N. Sarkozy en 2010 :

> Do we have the determination to confront **the slow-motion moral collapse that has taken place in parts of our country** these past few generations?
>
> Irresponsibility. Selfishness. Behaving as if your choices have no consequences.
>
> **Children without fathers. Schools without discipline. Reward without effort.**
>
> Crime without punishment. Rights without responsibilities. Communities without control.
>
> Some of the worst aspects of human nature tolerated, indulged - sometimes even incentivised -by a state and its agencies that in parts have become literally de-moralised[282]. (Cameron, 2011)

> Au fond, la principale cause de la violence, Mesdames et Messieurs, **c'est la permissivité et c'est la démission.** […]
>
> La délinquance actuelle ne provient pas d'un mal être comme je l'entends dire trop souvent : elle résulte d'un **mépris pour les valeurs fondamentales de notre société**. La question de la **responsabilité des parents** est clairement posée. Je souhaite que la responsabilité des parents soit mise en cause lorsque des mineurs commettent des infractions. Les parents manifestement négligents pourront voir leur responsabilité engagée sur le plan pénal[283]. (Sarkozy, 2010)

Il est aussi intéressant de noter que dans les deux cas, la question d'une responsabilité défaillante des parents est mentionnée, et caractérise assez clairement un autoritarisme moral qui se superpose à la question sociale. En effet, dans ce discours, des familles bénéficiant d'aides de l'État ne « mériteraient » pas cette aide si elles ne sont pas plus « responsables ». Cela semble d'ailleurs illustrer parfaitement la théorie du *penal-welfare complex*[284] qui démontre la façon dont les mesures d'aide sociales sont de plus en plus adossées au volet sécuritaire ou d'ordre public de l'État. Cette perspective permet aussi aux deux chefs d'État de rappeler qu'en matière de sécurité, l'État ne peut pas « tout fournir »[285], comme l'explique D. Garland[286].

---

[282] D. CAMERON, « PM's speech on the fightback after the riots », *op. cit.* : « Avons-nous la détermination nécessaire pour faire face au lent effondrement moral qui s'est produit dans certaines régions de notre pays au cours des dernières générations ? L'irresponsabilité. L'égoïsme. Se comporter comme si nos choix n'avaient aucune conséquence. Des enfants sans père. Des écoles sans discipline. Des récompenses sans effort. Des crimes sans punition. Des droits sans responsabilités. Des communautés sans contrôle. Certains des pires aspects de la nature humaine sont tolérés, encouragés, voire parfois récompensés par un État et ses agences qui, dans certaines régions, sont littéralement devenus amoraux ».

[283] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », *op. cit.*

[284] R. MORGAN, D. J. SMITH, "6. Delivering more with less: austerity and the politics of law and order" in A. LIEBLING, S. MARUNA et L. MCARA (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, Sixth edition, Oxford, Oxford University Press, 2017.

[285] T. BLAIR, « Speech at the Labour Party Conference », *op. cit.* : "because in the modern world, the state cannot provide it all".

[286] D. GARLAND, « Les contradictions de la "société punitive" : le cas britannique », Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1998, p. 52.

L'insécurité et l'immigration

Enfin, un autre point que cette comparaison entre les approches de N. Sarkozy et D. Cameron permet de mettre en lumière est la façon dont le tournant des années 2010 voient les questions pénales et de sécurité principalement associées à l'identité, et notamment à travers la question de l'immigration. Déjà en mars 2007, alors en campagne, N. Sarkozy soulignait le lien entre la sécurité, ou plutôt l'insécurité, et l'immigration, en rappelant la nécessité d'être ferme en termes de valeurs :

> Celui qui entre clandestinement en France, celui qui ne fait aucun effort pour s'intégrer, celui-là ne doit pas s'attendre à se voir reconnaître les mêmes droits qu'un Français. […] Le problème de la France c'est qu'à force, pendant trop longtemps, **de ne rien exiger de personne, même pas le respect de ses valeurs et de ses lois, elle a nourri l'une des plus graves crises d'identité de son histoire**[287]. (Sarkozy, 2007)

Analysant la campagne de N. Sarkozy, les politistes J. Carvalho et A. Geddes soulignent d'ailleurs les liens qui sont faits entre crise morale et identitaire et immigration[288]. Poussant le curseur encore plus loin dans son discours de Grenoble en 2010, N. Sarkozy évoque le projet de déchéance de nationalité et la nécessité d'un travail sur l'intégration des populations immigrées comme réponse à des actes de délinquance. Dans son analyse de l'approche managériale de la police, L. Mucchielli souligne d'ailleurs que si les chiffres de la délinquance en France baissent de manière générale entre 2002 et 2006, les délits liés à la police des étrangers montrent cependant une augmentation de 52%[289]. Cela peut s'expliquer d'une part par une grande pénalisation de la situation irrégulière des étrangers (avec une politique plus ferme en matière de retour à la frontière notamment), mais également par la pression mise sur les agents de police pour produire de « bons chiffres », pour lesquels les personnes étrangères seraient des publics « rentables ». Le resserrement de la focale de la sécurité sur l'immigration irrégulière est particulièrement visible à travers la crise des Roms en 2010 que le gouvernement associe fortement à des questions de sécurité, créant des tensions dans la communauté nationale et européenne.

Au Royaume-Uni la normalisation du discours sur l'ordre, la sécurité et la criminalité se produit également à travers la focale de l'intégration et l'immigration à cette période, et notamment sur l'immigration illégale. Les extraits du discours prononcé par D. Cameron en 2011 à la suite des émeutes cités plus haut évoquent la nécessité d'un

---

[287] N. SARKOZY, « Discours sur l'histoire de l'identité française, le respect des valeurs de liberté, la promotion de la langue française et la maîtrise de l'immigration », *op. cit.*
[288] J. CARVALHO et A. GEDDES, « Chapitre 12. La politique d'immigration sous Sarkozy », *op. cit.*
[289] L. MUCCHIELLI, *La frénésie sécuritaire*, *op. cit.*, p. 106.

retour de l'autorité morale mais également en creux « l'effondrement » moral suscité par la diversité des modes de vie et la promotion de la tolérance à leur égard, ce qui pourrait être compris comme nourri par l'immigration et les politiques multiculturelles. En miroir du discours de N. Sarkozy à Grenoble en 2010, nous pouvons également évoquer le discours de Munich sur la sécurité prononcé par D. Cameron le 5 février 2011 dans lequel il appelle à défendre activement les valeurs britanniques pour lutter contre l'extrémisme, à travers un « libéralisme musclé »[290].

Ces éléments semblent s'inscrire dans ce que la juriste J. Stumpf a appelé le phénomène de « crimmigration »[291], une articulation de plus en plus commune de l'insécurité (et de la criminalité) et de l'immigration, ou le rapprochement légal entre le domaine pénal et les politiques migratoires. J. Stumpf démontre notamment que dans cette dynamique émerge l'idée que seuls les individus appartenant à la communauté nationale peuvent bénéficier de droits. Elle explique également que l'évolution et l'imbrication des politiques pénales et migratoires permettent aux acteurs politiques de justifier l'exclusion de certains groupes de la population, considérés comme en dehors de la communauté, par le droit. La politiste E. Bell démontre l'application de ce phénomène au Royaume-Uni[292] dans la manière dont davantage de pouvoirs sont accordés à la police dans le traitement des migrants en situation irrégulière, mais également dans le discours populiste du gouvernement : « Il semblerait que le migrant en situation irrégulière ait remplacé le délinquant comme principal ennemi des Britanniques[293] ». Le « délinquant étranger » semble être alors un motif récurrent du discours des gouvernements à la veille de cette décennie, cristallisant les supposées craintes de la population, en matière d'identité, de sécurité et d'économie.

Ainsi, le tournant des années 2010 se caractérise par l'altération et l'intensification de certaines tendances commencées bien plus tôt au sein des gouvernements français et britanniques. La question sécuritaire, placée comme enjeu politique dans les discours et traitée avec plus de fermeté ou des formes de populisme pénal, témoigne d'une tendance qui touche les deux pays. Cependant, il est important de souligner que cette tendance

[290] D. CAMERON, « PM's speech at Munich Security Conference », *op. cit.*
[291] J. STUMPF, « The Crimmigration Crisis: Immigrants, Crime, and Sovereign Power », *American University Law Review,* vol. 56, nº 2, 1er janvier 2006.
[292] E. BELL, « Du libéralisme à l'autoritarisme : la trajectoire étrange du populisme pénal 2010-2020 », in L. DALINGWATER et S. PORION, *Le parti conservateur britannique au pouvoir, 2010-2020,* Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2023.
[293] *Ibid.*, p. 264.

commune ne s'exprime pas toujours de manière uniforme. Si la sécurité est un enjeu de campagne primordial en France lors des élections de 2007, et notamment dans les discours de campagne de N. Sarkozy, cela n'est pas le cas dans les discours de D. Cameron avant son élection en 2010. De plus, les logiques néolibérales, à travers le *New Public Management*, dans la gestion de la sécurité, sont soumises aux caractéristiques nationales singulières (comme la centralisation forte de la police en France, contre plus de localisme en Angleterre et au Pays de Galles). Les politistes J. De Maillard et S. Savage mettent en effet en lumière l'intégration et l'intensification de la culture du chiffre et de la performance dans les deux pays, mais reconnaissent des divergences notoires, comme une plus grande autonomie accordée à l'institution policière au Royaume-Uni, ainsi qu'une plus grande transparence[294].

L'accentuation d'un certain populisme pénal notamment dans les discours, avec un autoritarisme moral, à la veille de notre décennie pose les questions de son évolution au contact des évènements particuliers des années 2010, et de ses conséquences. S. Roché montre par exemple les difficultés que représente la politique du chiffre sur la sécurité imposée par N. Sarkozy, en particulier avec les stratégies mises en place pour produire de « bons chiffres », mais dont l'artificialité pourrait être vite révélée[295]. Cela pourrait s'avérer contre-productif sur le long terme puisqu'avec des promesses et des objectifs toujours plus hauts, et difficilement atteignables, la population pourrait considérer les gouvernements comme inefficaces et peu crédibles[296]. D'une autre manière, le populisme pénal peut engendrer une perte de confiance de la population dans les gouvernements, et une perte de légitimité également des institutions policières et judiciaires sur le long terme. Le criminologue D. Green souligne d'ailleurs que même si les politiques mises en place réellement ne reflètent pas toujours le discours ferme et autoritaire des gouvernements, la rhétorique pénale a une importance fondamentale sur la façon dont les individus vont aborder les questions politiques :

> Third, rhetoric matters because it accumulates so as to provide citizens with "ideational resources"—vocabulary, concepts, and narratives— that become their "tools to think with" when assessing the philosophical grounds, wisdom, and utility of existing or proposed policy. By merely

[294] J. DE MAILLARD et S. P. SAVAGE, « Comparing performance », *op. cit.*, p. 379.
[295] S. ROCHE, « Chapitre 10. Les politiques de sécurité intérieure », *op. cit.*
[296] J. CARVALHO, "5 : The French mainstream and the Front National's electoral fortune", in P. ODMALM et E. HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, 2019, *op. cit.*.

> reaffirming toughness as a solution, governments fail to engage citizens in a debate about the complicated trade-offs sentencers and policymakers face[297].

Il nous incombera d'analyser l'évolution de cette tendance et ses conséquences dans les chapitres suivant.

1.3.3. Conclusion : 2010-2011, les années charnières

Si parler de « tournant » est finalement assez commun en politique, notamment à chaque fois qu'un acteur politique souhaite se démarquer d'un opposant, le faire dans le cadre d'une étude comparative peut paraître à première vue artificiel car les politiques et les discours d'une période donnée s'ancrent et font toujours écho à des traditions, des héritages et des structures politiques et institutionnelles qui la dépassent. La comparaison nous permet ici de distinguer des tendances profondes qui traversent les deux pays, mais nous rappelle également que les structures institutionnelles et les traditions politiques de chaque pays influencent l'étendue ou le degré de ces changements.

Nous avons montré dans ce chapitre que si les années 2000 ont été présentées comme un tournant majeur en politique dans les pays européens, il est pertinent de considérer les années 2000 et 2010 dans la continuité d'une logique néolibérale introduite à partir des années 1970 et qui s'est solidifiée au fur et à mesure des décennies et des gouvernements. Bien que des alternances aient eu lieu de chaque côté de la Manche entre les années 1970 et notre période, cette logique néolibérale ne semble pas avoir été vraiment remise en question, et nous soutenons que les développements de la décennie 2010-2020 sont en fait une nouvelle expression de sa force (et de ses contradictions) dans les politiques et discours publics.

Les années 2010-2011 sont cependant, à bien des égards des années charnières, en ce qu'elles sont marquées par une accentuation des tendances perçues plus tôt. Elles semblent cristalliser la tendance des gouvernements à répondre à des « crises » par un discours plus ferme en matière d'identité et de sécurité. Elles semblent également signer la fin d'un consensus social-démocrate déjà amorcé par les décennies précédentes et l'apparition d'un nouveau consens, plus autoritaire, témoin d'un « virage à droite ». La

[297] D. A. GREEN, « Penal Populism and the Folly of "Doing Good by Stealth" », *The Good Society*, vol. 23, nº 1, 1er juillet 2014, p. 81-82 : « Troisièmement, la rhétorique est importante car elle s'accumule afin de fournir aux citoyens des « ressources idéologiques » (vocabulaire, concepts et récits) qui deviennent leurs « outils de réflexion » lorsqu'ils évaluent les fondements philosophiques, la sagesse et l'utilité des politiques existantes ou proposées. En se contentant de réaffirmer la fermeté comme solution, les gouvernements ne parviennent pas à engager les citoyens dans un débat sur les compromis complexes auxquels sont confrontés les juges et les décideurs politiques ».

sécurité est désormais utilisée dans une perspective plutôt restreinte dans les deux pays : elle renvoie exclusivement à la sécurité physique, l'ordre public et se teinte d'une dimension identitaire (en associant plus clairement immigration et insécurité). Les éléments évoqués plus haut interrogent sur la nature de ce nouvel alignement dans le discours politique, autour, notamment, d'un populisme pénal et d'un autoritarisme moral.

Dans ce contexte, l'identité et la sécurité parfois explicitement liées semblent représenter des « valeurs » mobilisées ou réactivées dans les discours, au sein (ou au service) de politiques inspirées par le modèle néolibéral, et semblent participer d'une stratégie des acteurs politiques des partis traditionnels pour renouveler sa légitimité, alors qu'il est profondément ébranlé par la crise économique et financière de 2008. Un réel élément de rupture, d'ailleurs, semble être justement la crise de 2008, qui remet en question la continuité du modèle néolibéral. C'est donc la manière dont cet évènement marquant structure les discours de notre décennie, au-delà des questions économiques, qui sera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 2 : La crise économique, mère de toutes les crises ?

Une décennie « de montagnes russes[298] » politiques, qui a « secoué les fondations de la politique britannique[299] », la décennie « de toutes les contestations[300] » en France et dans le monde, des « années agitées[301] » dont les livres d'histoire se souviendront à travers les « crises » ; c'est ainsi qu'en décembre 2019, à la veille d'une nouvelle décennie, en se prêtant au jeu courant du bilan du 31 décembre, différents journaux, français et britanniques décrivent les années qui viennent de s'écouler. Si chaque année, ou chaque décennie, se prête à l'analyse journalistique des moments « marquants », force est de constater que la décennie de notre étude se caractérise tout particulièrement par des évènements susceptibles de bouleverser des équilibres politiques, économiques et sociaux. Et ce regard n'est pas propre à l'analyse médiatique. Dans le cadre de leur analyse du parti conservateur britannique sur la décennie 2010, les politistes Dalingwater et Porion ouvrent leur réflexion ainsi : « Les années 2010 au Royaume-Uni peuvent être décrites comme une décennie de crises multiples et de profonds changements[302] », et Stéphane Porion choisit d'ailleurs l'angle de la crise pour appréhender la décennie :

> Le mot de « crise » semble par conséquent permettre de saisir la nature intrinsèque de la décennie et donner une forme de toile de fond cohérente à ces dix années, qui, dans cette perspective, ne sont pas sans rappeler les années soixante-dix au Royaume-Uni, elles aussi à l'épreuve de la crise[303].

Comme évoqué dans l'introduction, commençant par la crise financière de 2007-2008 qui touche les États-Unis puis l'Europe, une succession de crises sous des formes diverses, et dans des champs variés semble marquer la décennie aussi bien en France qu'au Royaume-Uni : crise économique avec la récession, crise politique et démocratique avec les succès électoraux des partis nationalpopulistes, crise sécuritaire marquée par le terrorisme, crise de l'Europe incarnée par le Brexit, crise sociale avec l'impact des politiques d'austérité, crise migratoire, crise climatique, et même crise sanitaire sur la fin

---

[298] N. HARDINGES, « 2010-2019: A rollercoaster of a decade in British politics », sur *LBC*, 31 décembre 2019 (en ligne : https://www.lbc.co.uk/article/2010-2019-rollercoaster-decade-in-british-politics-DWydbK_2/ ; consulté le 10 juillet 2024).

[299] A. MCGUINNESS, « The 2010s: A decade that shook the foundations of British politics », *Sky News*, 7 janvier 2020 (en ligne : https://news.sky.com/story/the-2010s-a-decade-that-shook-the-foundations-of-british-politics-11894896 ; consulté le 2 octobre 2024).

[300] S. AMSILI, « 2010-2019 : la décennie de toutes les contestations | Les Echos », *Les Echos*, 30 décembre 1019 (en ligne : https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/2010-2019-la-decennie-de-toutes-les-contestations-1159500 ; consulté le 4 juillet 2024).

[301] *Id.*

[302] L. DALINGWATER et S. PORION, *Le parti conservateur britannique au pouvoir, 2010-2020, op. cit.*.

[303] *Ibid.*, p. 28-29.

de notre période. La comparaison de S. Porion avec les années 1970 est ici éclairante, car les deux périodes sont souvent évoquées avant tout à travers la crise économique et financière qu'elles traversent. Il est toutefois indéniable que non seulement les évènements mais aussi et surtout les réponses politiques qui sont apportées engendrent une reconfiguration profonde sur le plan économique mais aussi social, politique, et idéologique.

Avant la succession de moments marquants ou de ruptures précédemment évoqués, la décennie 2010 démarre dans le contexte d'une économie mondiale fragilisée par une crise financière sans précédent. Dans son étude de la crise et de ses répercussions, l'historien A. Tooze écrit : « La crise financière et les réponses économiques, politiques et géopolitiques à cette crise sont essentielles pour comprendre l'évolution du monde actuel[304] ». C'est pour cette raison qu'il nous paraît indispensable, pour comprendre la manière dont les discours politiques appréhendent et identifient certaines « crises » (en mobilisant la question de l'appartenance nationale ou de la sécurité) dans la décennie étudiée, d'aborder en premier lieu la crise économique et financière de 2007 et 2008, et la manière dont elle a été interprétée en France et au Royaume-Uni. Ce chapitre est l'occasion d'interroger la place de la crise économique et des réponses qui lui sont apportées par les gouvernements dans la structuration des années qui suivent. Nous émettons l'hypothèse dans ce chapitre que la crise économique peut être perçue comme un point de départ pour comprendre les autres crises, comme le déclencheur d'une certaine approche politique des évènements, un « catalyseur d'autres bouleversements[305] » pour reprendre les mots de S. Guy, et l'interprétation de la crise et ses répercussions pourraient servir de cadre à la décennie qui suit. Le politiste A. Gamble écrit d'ailleurs en 2009, juste après l'éclatement de la crise financière :

> British politics was powerfully shaped by the responses to what happened in the 1930s and the 1970s, and is likely to be again by what ensues following the 2007–2008 crisis. But the level of political and ideological polarisation is very different, few alternatives are being voiced, and the political class is clearly hoping for a return to something that resembles the world before 2007[306].

[304] J. A. TOOZE, L. TALAGA et R. CLARINARD, *Crashed: comment une décennie de crise financière a changé le monde*, Paris, les Belles lettres, 2018, p. 21.
[305] S. GUY, « Réflexions sur la crise », *op. cit.*, p. 1.
[306] A. GAMBLE, « British politics and the financial crisis », *British Politics*, vol. 4, nº 4, décembre 2009, p. 461 : « La politique britannique a été fortement influencée par les réactions aux événements des années 1930 et 1970, et elle le sera probablement à nouveau par les conséquences de la crise de 2007-2008. Mais le niveau de polarisation politique et idéologique est très différent, peu d'alternatives sont proposées et la classe politique espère clairement un retour à une situation similaire à celle qui prévalait avant 2007 ».

De la même manière que S. Porion comparait la décennie 2010 avec les années 1970, A. Gamble affirme que les grandes crises du vingtième siècle ont façonné les années qui suivent, du point de vue économique mais aussi et surtout du point de vue politique et idéologique. Toutefois, bien qu'A. Gamble semble percevoir une différence nette avec la crise de 2007, qui aurait simplement donné lieu à un retour à la normale sans changement profond (notamment sans remise en cause radicale du système bancaire à l'origine de la crise), nous tenterons d'évaluer dans ce chapitre dans quelle mesure la crise de 2007-2008 est différente des autres ou peut être malgré tout perçue comme le point de départ ou le cadre d'interprétation des évènements qui suivront.

Il semble assez paradoxal que la crise financière mondiale, voyant son système bancaire au bord de « l'effondrement[307] », et annonçant ainsi un changement radical dans les politiques économiques menées jusque-là, et notamment la fin des marchés dérégulés, sans contrôle de l'État, soit pour autant marquée par une recherche active d'un retour à la normale aussi vite que possible, ou « *business as usual* » comme l'ont montré plusieurs auteurs[308]. Si l'on en croit Nicolas Sarkozy pourtant, au pouvoir au moment de la crise, l'action et la réforme profonde du système financier et économique sont l'unique solution. Lors de son discours le 25 septembre 2008 à Toulon, seulement quelques jours après la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, le président français insiste sur l'ampleur de la rupture et la fin d'un monde économique et financier. Il déclare ainsi :

> Dire la vérité aux Français, c'est leur dire d'abord la vérité sur la crise financière. Parce que cette crise, sans équivalent depuis les années 30, **marque la fin d'un monde** qui s'était construit sur la chute du Mur de Berlin et la fin de la guerre froide. Il avait été porté **par un grand rêve de liberté et de prospérité**. […]
> L'autorégulation pour régler tous les problèmes, c'est fini.
> Le laissez-faire, c'est fini.
> **Le marché qui a toujours raison, c'est fini.**
> Il faut tirer les leçons de la crise pour qu'elle ne se reproduise pas. Nous venons de passer à deux doigts de la catastrophe, on ne peut pas prendre le risque de recommencer. […]
> **La crise devrait amener à une restructuration de grande ampleur de tout le secteur bancaire mondial**. Compte tenu de ce qui vient de se passer et de l'importance de l'enjeu pour l'avenir de notre économie, il va de soi qu'en France **l'État y jouera un rôle actif**[309]. (Sarkozy, 2008)

[307] S. WREN-LEWIS, « Bait and Switch », *London Review of Books*, vol. 40, nº 20, 25 octobre 2018.
[308] N. SOWELS, « Some "Heterodox" Explanations of the Economic Crisis », *Revue française de civilisation britannique*, vol. 21, nº 2, 30 août 2016 ; S. HALL, « The Neo-Liberal Revolution », *Cultural Studies*, vol. 25, nº 6, Routledge, 1er novembre 2011, p. 705-728 ; J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *Critical Social Policy*, vol. 32, nº 3, août 2012, p. 299-319.
[309] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », Toulon, 25 septembre 2008 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/172360-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-cr ; consulté le 10 avril 2022).

En évoquant l'une des plus importantes ruptures qui semble modeler la décennie 2010, les évènements qui sont décrits comme « la crise », ou « Grande Récession » (en référence à la Grande Dépression de 1929), ce chapitre aborde la question du discours sur la crise ou *crisis narrative***.** Particulièrement prégnant pour justifier les politiques mises en place par les gouvernements en France comme au Royaume-Uni au tournant des années 2010, il semble aussi par la suite être utilisé comme réflexe de langage politique, ou comme grille de lecture incontournable sur tous les évènements de la décennie. Dans son analyse de la crise de 2008 au Royaume-Uni, le politiste S. Guy interroge d'ailleurs l'utilisation contemporaine du même terme pour qualifier plusieurs évènements de nature bien différente :

> La crise constitue non seulement un fait économique mais interroge les présupposés de la société où elle survient. Est-il légitime, dans ce cas, de recourir au même terme pour désigner des bouleversements économiques, des changements de gouvernance, des mutations politiques et sociales ?[310]

Avec un regard sur le plus long-terme, cet usage interroge : la période est-elle sans précédent par les crises qu'elle traverse ? Est-ce vraiment nouveau pour les acteurs politiques d'évoquer des « crises » dans cette mesure ? Le Royaume-Uni et la France sont-ils finalement des illustrations d'une conjonction de crises qui marquent la fin d'un certain modèle ou les fragilités de politiques mises en place depuis des décennies ? La crise économique et les crises qui s'enchaînent dans la décennie ne révèlent-elles pas un « cadre cognitif[311] » et une stratégie politique et discursive communes aux deux pays ?

Suivant l'analyse des politistes P. Hassenteufel et S. Saurugger sur l'influence de la crise sur les politiques publiques, nous souhaitons souligner ici la façon dont est appréhendée la notion de « crise » dans ce chapitre : à la fois comme une « situation concrète » (la décennie est objectivement ponctuée d'évènements de rupture ou de bouleversement significatifs, en commençant par la faillite de banques majeures dans l'économie mondiale jugées pendant des décennies comme « *too big to fail* ») et comme l'interprétation ou la lecture de cette situation par les acteurs politiques à laquelle ils proposent une solution conditionnée moins par les contraintes matérielles imposées par la situation que par des rapports de pouvoir entre acteurs et des stratégies politiques.

> Nous n'appréhendons la « crise » ni comme une situation purement objective qui peut être mesurée strictement par des indicateurs, ni comme un simple construit social et politique, mais comme une

[310] S. GUY, « Réflexions sur la crise », *op. cit.*, p. 2
[311] P. HASSENTEUFEL et S. SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise: 2008 et ses suites*, Paris, Sciences po, les presses, 2021

> situation concrète qui nécessite, pour être appréhendée, des interprétations par des acteurs sociaux et politiques (Saurugger, 2016)[312].

Ainsi, la situation de crise est particulière en ce qu'elle comporte un degré accru d'incertitude et de complexité par rapport « aux conjonctures routinières[313] », mais elle semble aussi être l'opportunité privilégiée des acteurs politiques pour faire prévaloir leur lecture de la crise et sa résolution. Ce qui est propre à l'analyse de cette crise économique et financière, comme le soulignait A. Gamble, c'est qu'il semble au début n'y avoir que peu « d'alternatives[314] » exprimées par la classe politique quant aux réponses à la crise. Le politiste pointe d'ailleurs l'évolution de la définition de la crise : identifiée au dix-neuvième siècle comme « un moment de rupture », à partir des années trente elle renvoie davantage aux « obstacles structurels à la reprise » (« *the structural obstacles to recovery* »). Soulignant l'absence de lutte politique évidente quant à la façon d'appréhender les évènements au tournant de l'année 2010, il décrit cette nouvelle approche de la crise ainsi :

> […] a period of heightened social and political struggle, in which different groups contended for the right to define what the nature of the crisis was and by what means it might be resolved. The financial crash of 2008 has not yet produced this kind of crisis[315].

Regarder la crise économique et financière de 2007 et 2008 de plus près et notamment la manière dont elle s'exprime en France et au Royaume-Uni semble donc soulever une tension entre rupture et continuité : les acteurs politiques et commentateurs s'accordent sur le retentissement sans précédent de la rupture qu'elle marque, et pourtant les réponses apportées semblent s'inscrire dans une longue continuité, et œuvrer à un « retour à la normale ».

La notion de crise conjoncturelle développée notamment dans les travaux du sociologue S. Hall est ici éclairante. Dans une interview accordée en 2010, le sociologue britannique explique qu'une conjoncture est une période où les « différentes contradictions sociales, politiques, économiques et idéologiques » qui composent une société coïncident pour lui donner une forme particulière, et que c'est souvent une crise qui fait passer l'Histoire d'une conjoncture à une autre :

---

[312] *Ibid.*, p. 16.
[313] P. HASSENTEUFEL et S. SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise*, *op. cit.*, p. 17.
[314] A. GAMBLE, « British politics and the financial crisis », *op. cit.*, p. 461.
[315] *Ibid.*, p. 451 : « une période de luttes sociales et politiques intenses, au cours de laquelle différents groupes se sont disputé le droit de définir la nature de la crise et les moyens de la résoudre. La crise financière de 2008 n'a pas encore donné lieu à ce type de crise ».

> We can't ignore the way the financial sector has asserted its dominance over the economy as a whole, or indeed its centrality to the new forms of global capitalism. But we must address the complexity of the crisis as a whole. This is a difficult balance, but, as you say, crises are always 'over-determined'. Different levels of society, the economy, politics, ideology, common sense, etc, come together or 'fuse'. Otherwise, you could get an unresolved ideological crisis which doesn't have immediate political connotations, or which you can't see as being directly related to a change in the economy. The definition of a conjunctural crisis is when these 'relatively autonomous' sites – which have different origins, are driven by different contradictions, and develop according to their own temporalities – are nevertheless 'convened' or condensed in the same moment. Then there is crisis, a break, a 'ruptural fusion'[316].

Dans un essai publié en 2011, S Hall pointe du doigt la spécificité de la situation politique pour la décennie 2010 qui s'ouvre : une période marquée par la « crise » (voire *des* crises) qui a pour origine évidente la crise économique et financière de 2008 mais qui n'est en réalité pas encore réellement déterminée dans la dimension et la forme qu'elle prendra par la suite.

> How do we make sense of our extraordinary political situation in Britain: end of the debt-fuelled boom, the banking crisis of 2007-2009 and its aftermath, the defeat of New Labour and the rise to power of a Conservative-Liberal-Democratic Coalition? What sort of crisis is this? Is it a serious wobble in the trickle-down, win-win, end-of-boom-and-bust economic model which has dominated global capitalism? Does it presage business as usual, the deepening of present trends or the mobilization of social forces for a radical change of direction? Is this the start of a new conjuncture[317]?

Il souligne ainsi les différents enjeux que sous-tendent une analyse de la crise ou des crises sur une situation politique donnée, la manière dont des évènements inattendus qui semblent remettre en question un certain ordre établi ou une stabilité économique et politique, transforment ou renforcent les structures et l'action politique. Pour S. Hall, la crise de 2008 n'est pas seulement une crise financière, et doit être comprise dans sa globalité. Elle soulève des questions profondes concernant l'ordre néolibéral qui organise

---

[316] S. HALL et D. MASSEY, « Interpreting the crisis », *Soundings*, vol. 44, n° 44, 25 mars 2010, p. 59 : « Nous ne pouvons ignorer la manière dont le secteur financier a affirmé sa domination sur l'économie dans son ensemble, ni son rôle central dans les nouvelles formes de capitalisme mondial. Mais nous devons aborder la complexité de la crise dans son ensemble. C'est un équilibre difficile à trouver, mais, comme vous le dites, les crises sont toujours « surdéterminées ». Différents niveaux de la société, de l'économie, de la politique, de l'idéologie, du sens commun, etc. se rejoignent ou « fusionnent ». Sinon, on pourrait se retrouver avec une crise idéologique non résolue qui n'a pas de connotations politiques immédiates, ou que l'on ne peut pas considérer comme étant directement liée à un changement dans l'économie. La définition d'une crise conjoncturelle est le moment où ces sites « relativement autonomes » – qui ont des origines différentes, sont animés par des contradictions différentes et se développent selon leurs propres temporalités – sont néanmoins « convoqués » ou condensés au même moment. Il y a alors une crise, une rupture, une « fusion disruptive » ».

[317] S. HALL, « The Neo-Liberal Revolution », *op. cit.*, p. 705 : « Comment comprendre la situation politique extraordinaire que connaît actuellement le Royaume-Uni : la fin du boom alimenté par l'endettement, la crise bancaire de 2007-2009 et ses conséquences, la défaite du New Labour et l'arrivée au pouvoir d'une coalition conservatrice-libérale-démocrate ? De quel type de crise s'agit-il ? S'agit-il d'un sérieux ébranlement du modèle économique du ruissellement, du gagnant-gagnant, du modèle économique marquant la fin des alternances croissance-crise, qui a dominé le capitalisme mondial ? Annonce-t-elle un retour à la normale, l'approfondissement des tendances actuelles ou la mobilisation des forces sociales en faveur d'un changement radical de cap ? Est-ce le début d'une nouvelle conjoncture ? ».

le système bancaire, financier, mais aussi économique et sociale. Dans cette perspective, nous faisons l'hypothèse que la crise est bien conjoncturelle, une crise du néolibéralisme mais qui n'est pas, au tournant de la décennie, perçue comme tel. La crise de 2008 nous paraît être le point de départ de la série de ruptures et de remises en question que nous verrons dans les chapitres suivants, car devant une telle crise conjoncturelle, les réponses apportées se caractérisent davantage par la continuité idéologique que par la rupture, avec en premier lieu les politiques d'austérité, de restriction fiscale et budgétaire. Au moment où S. Hall écrit l'essai, il considère que la crise conjoncturelle où tous les aspects de la société coïncident ne s'est pas encore entièrement révélée : « The present crisis looked at first like one which would expose the deep problems of the neo-liberal model. But so far it is a crisis which refuses to 'fuse'[318] ». Nous faisons l'hypothèse que l'évolution des discours gouvernementaux mobilisant l'identité nationale, l'autorité, la sécurité est intimement liée à cette crise « idéologique non résolue » identifiée par S. Hall à la suite de la crise économique : il se peut que le nationalisme et l'autoritarisme mobilisé et que nous étudierons par la suite représentent une manière détournée, pour les gouvernements, d'investir des tensions et des fragilités exacerbées par la crise économique et ses réponses.

La notion de crise et de son impact sur les discours et les politiques publiques révèle également la tension entre discours et pratique, et entre pragmatisme et idéologie que l'on retrouve dans les deux pays, en particulier sur les thématiques de notre étude (identité nationale et sécurité). Bien souvent, les discours sur la crise des gouvernements mettent en avant une forme de pragmatisme politique : c'est l'urgence de la situation, des évènements, qui imposerait telle ou telle politique, sans qu'il n'y ait vraiment de choix, en écho avec la célèbre phrase de M. Thatcher « *There is no alternative* », démontrant pourtant en réalité l'opposé du pragmatisme. L'analyse des politiques publiques sur le plus long terme nuancent en effet cette apparence de pragmatisme, puisqu'elles démontrent souvent au contraire la part d'idéologie et de continuité des politiques mises en place en amont et en aval de la crise, malgré des évènements de rupture[319].

L'analyse de la décennie sur deux pays aux structures institutionnelles différentes permet de voir dans quelle mesure l'idéologie néolibérale transparaît et se renouvelle dans les discours sur la crise et les politiques justifiées par elle. Même si ce chapitre se

[318] *Id.* : « La crise actuelle semblait au premier abord être celle qui allait mettre en évidence les problèmes profonds du modèle néolibéral. Mais jusqu'à présent, c'est une crise qui refuse de « fusionner » ».
[319] P. HASSENTEUFEL et S. SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise*, *op. cit.*

focalisera sur le début de la décennie (la période de la crise et ses suites immédiates), notre analyse implique également de reconnaître une évolution et des divergences en fonction des gouvernements en place au fil des années, puisque la décennie est loin d'être uniforme (la France connaît différents partis au gouvernement et au sein du même parti au Royaume-Uni, des approches bien distinctes en fonction des Premiers Ministres qui se succèdent peuvent être perçues).

Dans la continuité du premier chapitre, pour comprendre dans quel contexte économique s'inscrivent les discours analysés sur toute la période, et de quelle manière cette crise a pu être particulièrement structurante pour le cadre idéologique, politique et social qui entoure notre étude et l'évolution d'un discours nationaliste, ce deuxième chapitre propose de revenir plus précisément sur les évènements de la crise économique et financière à la veille de la décennie marquant les deux pays. Il s'attache à analyser les stratégies politiques mobilisées dans l'enchaînement des évènements de la crise financière et économique, les interprétations auxquelles ces évènements donnent lieu dans deux pays différents, témoignant d'un certain parti-pris idéologique et discursif, de l'influence des structures nationales, infranationales et supranationales, des éléments de discours ou des habitudes de langage propres à chaque pays. Ce chapitre interroge ainsi moins les répercussions de la crise financière elle-même que les répercussions de sa lecture par les gouvernements, notamment à travers les conséquences politiques et sociales des réponses apportées à la crise.

2.1. La crise financière de 2007-8 : Face aux mêmes évènements…

2.1.1. Des situations économiques en contrastes

Si l'on a précédemment souligné la similarité du contexte politique pour la décennie 2010 en France et au Royaume-Uni malgré des différences institutionnelles et structurelles profondes, le tableau économique que nous offrent les années 2006 et 2007, à la veille de la crise économique, propose toutefois certaines nuances entre les deux pays, moins en termes de chiffres-clés de l'économie que du point de vue des discours et de la posture adoptée par les acteurs au gouvernement. L'économie britannique semble être plus dynamique que celle de la France et le gouvernement de Tony Blair (bientôt de Gordon Brown, lui-même à la tête de l'économie et des finances avant de prendre la place de premier ministre) se montre beaucoup plus triomphant que le gouvernement français.

Bien que plus élevés au Royaume-Uni et bien que les analyses notent les premiers signes de fragilité du fait de la crise immobilière et financière qui s'annonce, les taux de croissance au cours de ces années restent assez stables dans les deux pays, avec en 2007 un taux de croissance de 2,2 % en France et de 3,0 % au Royaume-Uni[320]. Une différence plus marquée concerne le taux de chômage qui est de 8,0 % sur l'année 2007 en France (mais en diminution), contre 5,2 % au Royaume-Uni. La France se trouve au-dessus de la moyenne européenne (7,5 %) et les politiques promouvant la flexibilité du travail au Royaume-Uni sont présentées jusqu'en France comme un modèle à suivre pour lutter contre le chômage. Un autre point de différence significatif à la veille de la crise financière est la taille du marché financier. L'activité de la *City* au Royaume-Uni est devenue, sur les dernières décennies, centrale dans l'économie britannique. L'analyse des discours sur l'état de l'économie et des finances prononcés des deux côtés de la Manche en 2007 permet de souligner une différence majeure : le sentiment de réussite du côté britannique (Gordon Brown parle même de « la plus belle *success story* mondiale du siècle[321] ») et la remise en question de l'autre. Dans son discours de 2007 à la Mansion House, où le chancelier revient traditionnellement sur l'état de l'économie britannique, et alors même que les instabilités du marché immobilier se font sentir, Gordon Brown présente la situation économique et financière florissante de son pays, et notamment de la *City*, comme le résultat des politiques économiques de stabilité menées par les néo-travaillistes. Il présente ainsi cette « réussite remarquable » comme un moment dont l'histoire se souviendra comme le « nouvel âge d'or de la *City* de Londres » :

> Over the ten years that I have had the privilege of addressing you as Chancellor, I have been able year by year to record how the City of London has risen by your efforts, ingenuity and creativity **to become a new world leader**. Now today over 40 per cent of the world's foreign equities are traded here, more than New York: over 30 per cent of the world's currencies exchanges take place here, more than New York and Tokyo combined, while New York and Tokyo are reliant mainly on their large American and Asian domestic markets, 80 per cent of our business is international, and in a study last week of the top 50 financial cities, the City of London came first. **So I congratulate you Lord Mayor and the City of London on these remarkable achievements, an era that history will record as the beginning of a new golden age for the City of London**[322]. (Brown, 2007)

[320] L. CLAVEL et L. GASNIER, « Vue d'ensemble : Situation de l'économie française en 2007 », *INSEE*, 1er juin 2008 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1373259?sommaire=1373267. ; consulté le 2 juillet 2024).

[321] G. BROWN, « Mansion House Speech », Londres, 20 juin 2007 : « the great global success story of this century ».

[322] *Id.* : « Au cours des dix années pendant lesquelles j'ai eu le privilège de m'adresser à vous en tant que Chancelier, j'ai pu constater année après année comment la ville de Londres s'est hissée, grâce à vos efforts, à votre ingéniosité et à votre créativité, au rang de nouveau leader mondial. Aujourd'hui, plus de 40 % des actions étrangères mondiales sont négociées ici, soit plus qu'à New York : plus de 30 % des échanges de

Seulement quelques mois plus tard, en France, l'approche est toute autre. Nicolas Sarkozy, récemment élu président se caractérise par sa volonté de marquer la rupture et un certain activisme, et déplore le fait que la France ait des indicateurs moins enthousiasmant que le Royaume-Uni.

> Moi je n'ai pas été élu pour considérer que c'est **une fatalité que la France fasse moins bien**. Au Royaume-Uni, il y a vingt ans, ils étaient 20 % moins riches que la France, ils sont aujourd'hui 10 % plus riches que nous. Ça veut quand même dire un supplément de richesse de 2 400 euros par personne et par an. Ce qu'ils ont fait, pourquoi on ne le ferait pas ? Ce que les socialistes anglais ont compris, la droite française pourrait le mettre en œuvre. Ce n'est quand même pas choquant. Et je ne parle pas de l'Irlande ! Je ne fais pas de la politique, j'essaye de faire de la pédagogie. La moitié des pays européens ont un taux de chômage égal ou inférieur à 5 %, c'est-à-dire, en vérité, le plein emploi... Ce n'est donc pas parce qu'on est un pays européen où les salaires sont plus élevés qu'en Chine qu'on est condamné à avoir du chômage[323]. (Sarkozy, 2007)

Contrairement à la France et à d'autres pays de la zone Euro, le Royaume-Uni n'a pas été touché par la récession engendrée au début des années 2000 par l'éclatement de la bulle internet. Au contraire, comme le souligne le politiste A. Gamble, la crise de 2008 apparaît après quinze années de croissance pour l'économie britannique[324]. Le gouvernement néo-travailliste de Tony Blair, avec à la tête des finances Gordon Brown, pensait jusqu'à la crise (comme nous pouvons le percevoir dans l'extrait ci-dessus) que les politiques économiques et financières qu'ils avaient mises en place, veillant à la stabilité des prix, et notamment à limiter l'inflation, pour garantir la stabilité des marchés et renforçant les responsabilités de la Banque d'Angleterre, avaient permis de mettre fin à une économie traditionnelle marquée par une dynamique cyclique de croissance et de récession. G. Brown déclarait par exemple en mars 2002 la fin du « *boom and bust* » à la conférence du groupement syndical TGWU :

> With Bank of England independence, tough decisions on inflation, new fiscal rules, and hard public spending controls, we today in our country **have economic stability not boom and bust,** the lowest inflation in Europe, and long term interest rates - essential for businesses planning to borrow and invest - lower than for thirty five years. So while many have claimed Britain was worst

devises mondiaux s'effectuent ici, soit plus qu'à New York et Tokyo réunis, alors que New York et Tokyo dépendent principalement de leurs grands marchés intérieurs américain et asiatique, 80 % de nos activités sont internationales, et dans une étude réalisée la semaine dernière sur les 50 premières villes financières, la ville de Londres est arrivée en tête. Je tiens donc à vous féliciter, Monsieur le Maire, ainsi que la City de Londres, pour ces réalisations remarquables, qui marquent le début d'un nouvel âge d'or pour la City de Londres, dont l'histoire se souviendra ».

[323] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur sa politique en faveur des entreprises et du pouvoir d'achat », Lyon, 7 décembre 2007 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/12/07/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-sa-politique-en-faveur-des-entreprises-et-du-pouvoir-dachat-a-lyon-le-7-decembre-2007 ; consulté le 3 juillet 2024).

[324] A. GAMBLE, « British politics and the financial crisis », *op. cit.*

> placed of any to withstand the global slowdown, the OECD and IMF have both shown that Britain last year had the highest growth of any of the G7 countries[325].

Cette approche de l'économie, avec la promotion des marchés financiers, fait partie des ruptures avec la tradition travailliste et des changements adoptés par le *New Labour*. Le chercheur C. John Nock analyse notamment la manière dont la croissance, la libéralisation du marché financier et l'adoption de l'héritage néolibéral thatchérien se sont trouvés au cœur de la politique économique de G. Brown, rompant ainsi avec la tradition travailliste. Il souligne à quel point la trop grande confiance dans le système financier, et à sa capacité « naturelle » à s'auto-réguler, a également participé à une lecture tronquée de la crise de 2008[326]. D'une autre manière, les extraits de discours plus haut nous permettent également d'entrevoir que la nouvelle approche économique du gouvernement britannique repose sur une gestion du risque[327] qui accorde une place centrale à la City et au marché financier dans la modernisation de la société, avec la certitude que la croissance engendrée par un marché du travail plus flexible et un marché financier libéralisé permettra d'atteindre les objectifs sociaux (auxquels le parti travailliste est traditionnellement attaché) par la voie privée donc, et en encourageant l'accès au crédit pour les particuliers. Le politiste S. Lee rappelle les inspirations libérales de G. Brown, des théories d'A. Smith à A. Greenspan, l'ancien responsable de la *Federal Reserve* aux États-Unis, qui considèrent que la libéralisation du marché participera au bien commun, y compris pour les mesures sociales :

> In this way, Gordon Brown's British model of political economy would transfer the costs of significant areas of public welfare, notably pensions, away from the state, the general taxpayer and the corporation, on to the private individual[328].

Cette vision renvoie également au contexte décrit par le politiste M. Watson, de déplacement de l'État social, vers un système de protection sociale basée sur l'accession

---

[325] G. BROWN, « Speech to the TGWU conference, "Manufacturing Matters" », Yorkshire, 28 mars 2002 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2002/mar/28/economy.uk ; consulté le 2 juillet 2024) : « Grâce à l'indépendance de la Banque d'Angleterre, à des décisions difficiles en matière d'inflation, à de nouvelles règles budgétaires et à un contrôle rigoureux des dépenses publiques, notre pays connaît aujourd'hui une stabilité économique sans fluctuations, le taux d'inflation le plus bas d'Europe et des taux d'intérêt à long terme (essentiels pour les entreprises qui envisagent d'emprunter et d'investir) plus bas qu'ils ne l'ont été depuis trente-cinq ans. Ainsi, alors que beaucoup affirmaient que le Royaume-Uni était le pays le moins bien placé pour résister au ralentissement mondial, l'OCDE et le FMI ont tous deux montré que la Grande-Bretagne avait enregistré l'année dernière la plus forte croissance de tous les pays du G7 ».

[326] C. J. NOCK, « The Elephant in the Room : Why Gordon Brown and New Labour got things so Wrong », *Observatoire de la société britannique*, n° 10, 1er septembre 2011, p. 11-27.

[327] S. LEE, « Gordon Brown and the British Way of Risk-Based Modernization », *Observatoire de la société britannique*, n° 10, Université de Toulon, 1er septembre 2011, p. 45-58.

[328] *Ibid.*, p. 49 : **« Ainsi, le modèle d'économie politique britannique de Gordon Brown transférerait les coûts de pans entiers de la protection sociale, notamment les retraites, de l'État, du contribuable et des entreprises, vers les individus privés ».**

à la propriété et l'investissement (*asset-based welfare*, qui n'a pas d'équivalent en français, car assez loin de la tradition politique française en matière de politiques sociales), et dont la mise en place ne sera pas sans répercussions. Ce nouveau modèle économique, basé sur une croissance sans entrave, avec la financiarisation du marché comme élément central, présenté par T. Blair et surtout G. Brown comme le meilleur moyen de gérer l'économie, part d'un consensus entre les deux partis principaux, selon lequel il est essentiel de promouvoir la libéralisation du marché et de faire partie d'une économie mondialisée.

> The Labour Government elected in 1997 was from the start eager to work with the grain of the neo-liberal order, and far from seeking to restrict or re-regulate the activities of the City of London, Gordon Brown as Chancellor was pointed in his praise for the City and in his support for their activities[329].

Dans son analyse de la crise économique de 2008, A. Gamble revient notamment sur le consensus politique qui s'est dessiné bien avant la crise, autour de la logique néolibérale dans l'économie, et l'héritage des années Thatcher. Il évoqué le modèle du « keynisanisme privé[330] » en référence aux travaux de C. Crouch[331] qui encourage la dérégulation et l'expansion de la City de Londres et du secteur financier, au détriment du secteur industriel (davantage délaissé par le *New Labour*), en montrant justement l'influence d'une telle approche sur la lecture de la crise économique. Il était inattendu pour les gouvernants qu'un tel modèle loué pour son succès et la stabilité économique qu'il apportait soit en fait, de manière inhérente, amené à basculer.

Il est indéniable que la place du secteur financier en France est moins marquée dans les chiffres, tout comme dans les discours concernant les politiques économiques. D'après l'INSEE, la contribution du secteur financier et bancaire dans la création de valeur dans l'économie française est moindre qu'au Royaume-Uni :

> En moyenne sur 1995-2008, les sociétés financières contribuent à hauteur de 4,8 % à la valeur ajoutée totale en France. Ce chiffre est assez stable sur la période. Il est comparable à celui observé pour l'ensemble de la zone euro. Il est plus élevé qu'en Allemagne (4,2 %), mais moindre qu'au Royaume-Uni (6,6 %)[332].

---

[329] A. GAMBLE, « British politics and the financial crisis », *op. cit.*, p. 454 : « Le gouvernement travailliste élu en 1997 était dès le départ désireux de s'aligner sur l'ordre néolibéral, et loin de chercher à restreindre ou à re-réglementer les activités de la City de Londres, Gordon Brown, en tant que chancelier, n'a pas tari d'éloges à l'égard de la City et a apporté son soutien à ses activités ».

[330] *Ibid.*, p. 453.

[331] C. CROUCH, « What Will Follow the Demise of Privatised Keynesianism? », *The Political Quarterly*, vol. 79, nº 4, octobre 2008, p. 476-487.

[332] J.-M. FOURNIER et D. MARIONNET, « L'activité bancaire mesurée par les banques et la comptabilité nationale », *INSEE*, 26 février 2010 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281265. ; consulté le 10 mars 2022).

De la même manière, la place de la titrisation, c'est-à-dire le fait de transformer des crédits délivrés par une banque en obligations ou titres de créances qui peuvent être vendus et achetés par des investisseurs, phénomène qui a été identifié comme une des causes premières de la crise des *subprimes*, est bien plus importante à la *City* qu'en France, représentant des encours d'une valeur de 7,7milliards d'euros en France contre 192,2 milliards d'euro au Royaume-Uni soit 52 % de l'encours total dans l'Union Européenne[333].

Une fois ces nuances économiques établies, il est aussi remarquable que l'approche politique de l'économie s'exprime de manière assez différente dans les discours, même si la tendance néolibérale reste en toile de fond. Avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy à la présidence du pays en 2007 (il avait été ministre de l'économie en 2004, et ministre de l'Intérieur entre 2005 et 2007), son programme se concentre principalement sur la lutte contre le chômage et la place du travail. Les outils qu'ils proposent dans son programme *Ensemble* sont clairement d'inspiration néolibérale, avec la flexibilisation du marché du travail en premier plan, et la réduction des impôts[334]. Au cours des premiers mois en tant que président, il annonce un « choc fiscal » qui se traduit par une réduction de l'imposition notamment dans le monde du travail, et la défiscalisation des heures supplémentaires, la réduction de l'impôt sur la fortune pour ceux qui investiraient dans les petites et moyennes entreprises (une série de mesures qui s'illustrent à travers la Loi TEPA – Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat). Comme le démontre le politiste B. Clift, l'approche néolibérale dans l'économie française se caractérise toutefois par une forme de nationalisme ou de patriotisme ; il décrit d'ailleurs la politique de N. Sarkozy comme « un mélange complexe de néolibéralisme et d'interventionnisme économique[335] ». En effet, malgré une résistance de la France souvent évoquée devant la promotion du libéralisme et du désengagement de l'État du fait de la tradition d'un État dominant le marché, centralisé et bureaucratique, les politiques de Nicolas Sarkozy et son discours vont clairement dans le sens d'une politique de libéralisation du marché, de la réduction des impôts de manière drastique, et la réduction du coût du travail. En revanche, la particularité française soulignée par Clift est la conservation d'un discours dirigiste assez

[333] M.-C. ESPOSITO, « La véritable histoire de la crise financière 2008 – », *Outre-Terre*, vol. 37, nº 3, L'Esprit du temps, 2013, p. 127-158.
[334] N. SARKOZY, *Ensemble*, Paris, XO, 2007.
[335] B. CLIFT, « Chapitre 13. Les politiques économiques sous Sarkozy: Un patriotisme économique néolibéral ? », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 299.

fort en matière économique, et des tentatives pratiques pour intervenir même à l'échelle européenne pour privilégier les intérêts de certaines entreprises françaises (par exemple dans le secteur automobile) malgré les engagements pour la libre concurrence, notamment sur le marché de l'Union Européenne. Ces tentatives dirigistes sont cependant souvent confrontées à la résistance des institutions européennes, puisqu'elles vont contre le principe de libre concurrence.

> La promotion et le maintien d'une libre concurrence, éléments centraux du libéralisme britannique ou de l'ordolibéralisme allemand (soit un marché libéral garanti par une monnaie solide, des législations antitrust, etc.), sont moins repérables dans le néolibéralisme « à la française », qui est toujours resté caractérisé par le maintien de règles dérogatoires au libre jeu du marché au bénéfice de firmes jugées stratégiques, ce qui correspond précisément à l'analyse de List[336].

Ce contexte politique et économique permet d'éclairer les différentes décisions et discours qui apparaîtront lors de la crise et dans les années qui suivent. Soulignant, malgré des nuances, le soutien aux idées néolibérales impulsées par les années Thatcher, par le parti New Labour mais aussi par la droite française au pouvoir, qui adoptent des politiques « de l'offre » défendant notamment un marché financier libéralisé et une faible taxation, de nombreux chercheurs s'accordent cependant sur la responsabilité de cette politique dans la crise économique qui a frappé les deux pays de notre étude, et l'économie mondiale de façon générale, notamment sur la lecture déformée de la crise qu'elle impliquait. S. Lee écrit par exemple :

> In the event, what Gordon Brown had portrayed as a new British economic miracle was actually an economic mirage[337].

2.1.2. France et Royaume-Uni pris dans le même enchaînement des évènements ?

En 2018, dix ans après la crise financière, N. Sarkozy est interrogé sur la façon dont il se remémore le début de la crise financière. Il revient sur les évènements en ces termes :

> Il se trouve que, dès le mois d'août 2007, je suis inquiet parce qu'il y a d'abord des fonds d'investissement qui ferment, notamment des fonds d'investissement de BNP aux États-Unis. Ça m'avait amené à écrire à Angela Merkel, qui était à l'époque, je crois, présidente du G8, pour lui dire « tu devrais mettre en œuvre une analyse de la situation financière parce qu'il y a des choses bizarres qui se passent ». |…] La deuxième chose : je confie à René Ricol, qui est un expert

[336] *Ibid.*, p. 300. L'économiste allemand F. List (1789-1846) a démontré qu'il peut exister une forme de nationalisme économique, des choix politiques qui favorisent ou protègent les intérêts nationaux, au sein même du capitalisme et du libéralisme. Selon Clif, la France en serait un exemple parlant.
[337] S. LEE, « Gordon Brown and the British Way of Risk-Based Modernization », *op. cit.*, p. 5 : « En réalité, ce que Gordon Brown avait présenté comme un nouveau miracle économique britannique était en fait un mirage économique ».

> français, un expert international de ces questions, la rédaction d'un rapport où il y a absolument tout ce qui va se passer. Donc il y avait des éléments concrets qui montraient comment… et puis tout d'un coup il y a l'explosion. L'explosion, c'est Lehman Brothers […] Et je vois à la télévision le secrétaire d'état au Trésor, c'est-à-dire le ministre des finances américain, dire avec l'arrogance d'un ancien de chez Goldman : « Les mauvais banquiers de Lehman Brothers, nous ne les soutiendrons pas, ils ont fauté, ils ont fait des bêtises. Lehman Brothers est en faillite, c'est comme ça que ça se passe aux États-Unis. Il était très content de lui. Trois jours après, cette décision avait détruit l'ensemble de l'économie mondiale parce qu'ils avaient, en une seule déclaration, sapé ce qui est le plus important en économie : la confiance[338]. (Sarkozy, 2018)

Cet extrait est éclairant à plusieurs égards. Tout d'abord, il illustre la façon dont les perceptions de la crise et les réponses politiques apportées sont au début des évènements assez divergentes. On y perçoit également le volontarisme affiché de Nicolas Sarkozy d'aborder la crise de manière globale (en coopération avec l'Europe, notamment ; il s'apprête à prendre la présidence de l'Union Européenne au 1er juillet 2008), et la conscience que la crise aura un retentissement mondial, sur laquelle les discours et les décisions politiques auront un impact décisif. Dans son étude de la période, l'économiste A. Tooze souligne l'approche « multipolaire[339] » ou multilatérale de la crise portée par N. Sarkozy, qui ne faisait pas forcément consensus pour d'autres acteurs politiques qui percevaient cette crise comme uniquement une crise américaine.

Les premiers signes de la crise apparaissent à partir de 2006 sur le marché immobilier américain, après une « période d'euphorie[340] », de croissance et de bulle immobilière, en particulier marquée par la multiplication d'octroi de crédits immobiliers, à taux variables, à des ménages à faibles revenus, et donc avec le risque important qu'ils ne puissent pas rembourser (les *subprimes*). L'augmentation du taux directeur (de 1 % à 5 %) décidée par la banque centrale des États-Unis (la *Fed*) entre 2004 et 2006, a entrainé une hausse des taux d'intérêt, engendrant des millions de défauts de paiement parmi les foyers américains ayant souscrit des *subprimes*, qui par effet dominos entraînent la chute de la valeur des biens immobiliers, le manque de liquidité et la faillite de plusieurs établissements financiers, malgré l'injection de milliards de dollars dès 2007 dans le circuit monétaire, par la *Fed*, mais aussi la Banque Centrale Européenne. La faillite la plus marquante est celle de Lehman Brothers le 15 septembre 2008, que Nicolas Sarkozy identifie comme « l'explosion », puisqu'elle sera associée au début officiel de la crise

[338] N. SARKOZY, « La grande crise, 10 ans après », France Culture, 28 août 2018 (en ligne : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-matins/la-grande-crise-10-ans-apres-invite-exceptionnel-nicolas-sarkozy-3402700 ; consulté le 12 septembre 2024).
[339] J. A. TOOZE, L. TALAGA et R. CLARINARD, *Crashed, op. cit.*
[340] BANQUE DE FRANCE, « « La crise de 2008 », ABC de l'économie », août 2022 (en ligne : https://abc-economie.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/822274_crise-2008_vf.pdf ; consulté le 12 septembre 2024).

financière mondiale, car elle n'est pas sauvée comme les autres établissements bancaires et entraîne dans sa chute d'autres banques et une perte de confiance définitive sur le marché mondial.

Selon l'économiste A. Tooze, et l'économiste Wren-Lewis qui revient sur son ouvrage (décrivant la crise comme « *a complete collapse of interbank credit*[341] »), ce qui explique l'ampleur mondiale de la crise est la façon dont s'est construit le système bancaire et financier depuis les années 2000, et notamment le fait que les marchés et sociétés bancaires soient interconnectés. A. Tooze dépasse l'approche traditionnelle macroéconomique qui conçoit des « économies mondiales repos[ant] sur des États-Nations », et propose plutôt d'adopter une nouvelle théorie qui insiste sur l'interdépendance. Il parle plutôt de « macrofinance », théorie développée notamment par Hyun Song Shin, qui aborde l'économie mondiale à travers le modèle de la « matrice imbriquée », en décrivant des relations économiques d'entreprises à entreprises, de banques à banques, au-delà des frontières[342]. C'est cette imbrication entre les différents fonds d'investissement et établissements bancaires sur la scène internationale qui donnera l'ampleur mondiale à la crise.

Avant même la faillite de Lehman Brothers, une des premières secousses de la crise apparaît au Royaume-Uni avec la demande d'un plan d'urgence de la banque britannique Northern Rock en septembre 2007. Elle annonce devoir être renflouée par la Banque d'Angleterre. Suite à la panique des déposants qui viennent retirer leurs fonds (« *bank run* »[343]) malgré la promesse du gouvernement de se porter garant sur les dépôts des particuliers, et l'échec de plusieurs projets de rachat de l'entreprise, Alistair Darling, alors Chancelier sous le gouvernement Brown, ne voit qu'une solution en février 2008 : annoncer la nationalisation de l'établissement bancaire. Les avis sont partagés sur cette politique de nationalisation au Royaume-Uni, qui apparat comme le dernier recours, mais le projet est soutenu même dans l'opposition : le représentant Liberal-Démocrate Vince Cable défend la reprise de la banque par l'État, avec un discours qui dénonce cependant

[341] S. WREN-LEWIS, « Bait and Switch », *op. cit.*
[342] J. A. TOOZE, L. TALAGA et R. CLARINARD, *Crashed*, *op. cit.*, p. 25.
[343] F. MOR, « Bank rescues of 2007-09: outcomes and cost », *House of Commons Library, Number 5748*, 8 octobre 2018 (en ligne : https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/SN05748/SN05748.pdf ; consulté le 12 septembre 2024).

les risques inconsidérés pris par les banquiers, perçus alors (et pour une courte durée) comme les responsables de la crise :

> It is important the depositors are protected but the Governor of the Bank of England is absolutely right to insist that there should be no bail-out of institutions that have operated foolishly[344]. (Cable, 2007)

En France, le rapport Ricol, commissionné par Nicolas Sarkozy, et remis le 2 septembre 2008, indique, avant même la faillite de Lehman Brothers, une crise financière sans précédent :

> La crise financière qui a éclaté à l'été 2007 est saisissante par son ampleur, par la rapidité de sa contagion à la sphère financière mondiale, mais aussi par sa durée, puisqu'un an plus tard, elle continue de produire ses effets. Ces facteurs en font l'une des crises les plus impressionnantes et, sans doute, sans équivalent dans l'histoire financière récente[345].

De nombreux travaux d'économistes dans les années qui ont suivi la crise se sont attachés à comprendre les origines de la crise financière. Son retentissement semble d'autant plus fort qu'elle intervient au moment même où les acteurs politiques expriment une confiance inégalée dans la supériorité et l'autorégulation du marché et des finances. En guise de contraste, l'économiste S. Wren-Lewis rappelle les propos tenus en 2007 par A. Greenspan, le directeur de la *Fed*, interrogé sur les élections présidentielles aux États-Unis, soulignant l'absence de « politique » dans l'économie moderne :

> We are fortunate that, thanks to globalisation, policy decisions in the US have been largely replaced by global market forces. National security aside, it hardly makes any difference who will be the next president. The world is governed by market forces[346].

Les études ont finalement montré que, si le système basé autour des *subprimes* a bien été le déclencheur de la crise financière mondiale, il ne représente pas pour autant la cause première. L'origine se trouve davantage dans la façon dont le système bancaire, et économique autour de lui, a évolué ces dernières décennies ; le fait que les banques soient interconnectées et aient pris des risques inconsidérés pour accroitre leurs bénéfices

---

[344] V. CABLE, « Northern Rock bailed out by Bank of England », *The Guardian*, 13 septembre 2007 (en ligne : https://www.theguardian.com/business/2007/sep/13/northernrock ; consulté le 12 septembre 2024) : « Il est important que les épargnants soient protégés, mais le gouverneur de la Banque d'Angleterre a tout à fait raison d'insister sur le fait qu'il ne devrait y avoir aucun renflouement des institutions qui ont agi de manière imprudente ».

[345] R. RICOL, « Rapport sur la crise financière - Mission confiée par le Président de la République dans le contexte de la Présidence française de l'Union européenne 2008 », 2 septembre 2008 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/rapport/30074-rapport-sur-la-crise-financiere-mission-confiee-par-le-president-de-la. ; consulté le 3 septembre 2024).

[346] A. GREENSPAN, *in* S. WREN-LEWIS, « Bait and Switch », *op. cit.* : « Nous avons la chance que, grâce à la mondialisation, les décisions politiques aux États-Unis aient été largement remplacées par les forces du marché mondial. Mis à part la sécurité nationale, peu importe qui sera le prochain président. Le monde est régi par les forces du marché ».

(comme, par excès de confiance dans le marché, elles ont pu prêter davantage que ce que leurs capitaux propres ne leur permettaient). S. Wren-Lewis, et A. Tooze expliquent notamment (en écho d'ailleurs avec l'extrait de N. Sarkozy évoqué plus haut) qu'il y avait bien des signes des risques engendrés par un tel système, sur lesquels les banques centrales, et notamment la Banque d'Angleterre, avaient des informations qu'elles ont préféré ignorer pour ne pas nuire à la compétitivité de leur pays sur le marché mondial. Pour S. Wren-Lewis, la crise mondiale peut se résumer ainsi :

> The GFC [Global Financial Crisis] was a regulatory failure not just in the sense that an overleveraged transatlantic banking system was allowed to develop in the first place, but also in the sense that the warning signs in the mid-2000s were ignored[347].

2.1.3. Premières réponses à la crise

Les premières réactions face à l'ampleur de la crise sont finalement assez communes aux différents pays touchés, mais pour autant assez contradictoires avec les politiques économiques qui avaient été menées jusque-là. Elles peuvent se résumer dans l'intervention massive et sans précédent des États pour sauver les établissements bancaires. A. Tooze revient notamment sur la politique inattendue du président de la Fed aux États-Unis qui a considéré qu'il valait mieux intervenir massivement avec l'argent public, coûte que coûte, plutôt que de vivre une crise et ses conséquences estimées pires que celles de 1929, en fournissant des liquidités à toutes les banques, y compris des banques européennes :

> Cette réaction est surprenante non seulement en raison de son ampleur, mais aussi parce qu'elle contredit l'histoire économique telle qu'elle était traditionnellement présentée depuis les années 1970[348].

La crise entraîne des milliards de fonds débloqués, prêtés ou garantis par les banques centrales, les autorités financières nationales et les États pour stabiliser le marché. À titre d'exemple, un jour après la faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008, la Fed prête 85 milliards de dollars à l'assureur américain AIG au bord de la faillite[349]. Le 8 octobre 2008, A. Darling présente devant le parlement britannique un premier plan de soutien de 50 milliards de livres pour aider les plus grandes banques du Royaume-Uni, autrement dit un plan de nationalisation des sept principales banques

[347] *Id.* : « La crise financière mondiale a été un échec de la régulation, non seulement parce qu'un système bancaire transatlantique surendetté a pu se développer, mais aussi parce que les signes avant-coureurs au milieu des années 2000 ont été ignorés ».
[348] J. A. TOOZE, L. TALAGA et R. CLARINARD, *Crashed*, *op. cit.*, p. 26.
[349] BANQUE DE FRANCE, « « La crise de 2008 », ABC de l'économie », *op. cit.*

britanniques (dont HBOS, Lloyds, RBS[350]), en demandant en contrepartie des « garanties » aux banques sur leurs pratiques, concernant entre autres les dividendes versés et les rémunérations des dirigeants[351]. Selon un rapport de la Chambre des Communes, entre 2007 et 2009, le gouvernement travailliste aurait injecté un total de 137 milliards de livres sous forme de capitaux et de prêts dans le système bancaire britannique[352]. En France, en octobre 2008, un premier plan de sauvetage s'élève à 40 milliards d'euros pour redonner temporairement des liquidités aux banques françaises. Un accord pour agir de manière concertée avec des outils nationaux, mais sous les mêmes conditions, est également passé à l'échelle européenne. Il a lieu le 4 octobre 2008, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy alors président de l'Union Européenne qui convoque une réunion ne regroupant que l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, ainsi que des représentants des institutions européennes (Manuel Barroso, président de la Commission européenne, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe[353]).

Malgré ce cadre commun dans la crise, et sur la manière d'intervenir sur le secteur financier, nous pouvons toutefois noter des divergences, entre les pays, et à l'intérieur même des pays. Nous l'avons dit, l'approche de N. Sarkozy est assez singulière car il considère rapidement que la crise est mondiale et qu'il est nécessaire de mettre en place une action concertée à l'échelle mondiale (il sera d'ailleurs à l'initiative de la création du G20 dans ce contexte). Le président français est notamment en désaccord avec l'approche de Jean-Claude Trichet, président de la BCE qui ne souhaite pas d'une intervention à l'échelle européenne, car il perçoit la crise comme une crise de la dette des états. Selon l'économiste A. Tooze, c'est d'ailleurs cette lecture de la crise financière qui conduira à la crise de la zone Euro entre 2010 et 2012.

Si l'on s'intéresse de plus près à la posture des acteurs politiques à l'échelle nationale, l'approche de N. Sarkozy se distingue par son volontarisme et sa position interventionniste. Elle fait écho au « style » politique propre à N. Sarkozy évoqué plus haut, et au néolibéralisme « dirigiste » décrit par B. Clift[354]. Lors de son célèbre discours

[350] A. GAMBLE, « British politics and the financial crisis », *op. cit.*
[351] A. SPARROW, « Alistair Darling explains banking rescue package to MPs - live », *The Guardian*, 8 octobre 2008 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/blog/2008/oct/08/economy.alistairdarling ; consulté le 5 septembre 2024).
[352] F. MOR, « Bank rescues of 2007-09: outcomes and cost », *op. cit.*
[353] M.-C. ESPOSITO, « La véritable histoire de la crise financière 2008 – », *op. cit.*
[354] B. CLIFT, « Chapitre 13. Les politiques économiques sous Sarkozy », *op. cit.*

de Toulon, le 25 septembre 2008, pour évoquer la crise, sa rhétorique de l'action et de la rupture transparaît, en soutenant fermement une intervention de l'État de l'économie du fait de « circonstances exceptionnelles », mais en s'efforçant de distinguer la crise financière en cours du système capitaliste traditionnel, qui n'est, lui, pas à remettre en cause. Il oscille ainsi dans une apparente contradiction, entre la remise en cause du système qui a mené à la crise, avec une intervention nécessaire des États, qu'il combat pourtant de principe, et la réhabilitation d'une « éthique » du capitalisme :

> La crise financière n'est pas la crise du capitalisme. C'est la crise d'un système qui s'est éloigné des valeurs les plus fondamentales du capitalisme, qui a trahi l'esprit du capitalisme. […]
>
> Oui, il arrive que l'autorégulation soit insuffisante. Oui, il arrive que le marché se trompe.
>
> Oui, il arrive que la concurrence soit inefficace ou déloyale. Alors il faut bien que l'État intervienne, qu'il impose des règles, qu'il investisse, qu'il prenne des participations, pourvu qu'il sache se retirer quand son intervention n'est plus nécessaire[355]. (Sarkozy, 2008)

Comme l'ont montré les politistes N. Jabko et E. Massoc, cette posture volontariste et de rupture cache en fait une certaine continuité, avant et après la crise.

> Le plan français est voté en urgence le 16 octobre. À l'instar d'un journaliste de *Challenges* qui intitule explicitement son article « Sarkozy s'épanouit dans les crises » (*Challenges,* 265, 25 août 2011), de nombreux observateurs ont souligné que Nicolas Sarkozy ne brillait jamais davantage que dans les épisodes de crise, qui permettent au style dynamique et volontaire du président français de se déployer[356].

Contrairement à ce qui pourrait être attendu d'un État français dit « dirigiste », il n'a pas été décidé de nationaliser les banques en France, comme cela a été le cas au Royaume-Uni, mais de trouver un accord entre les banques et l'État pour un plan de sauvetage. La prise de décision lors de la crise financière et notamment le commun accord qui s'est dégagé entre les six groupes bancaires français sans réelle confrontation entre l'État et les banques illustre davantage une continuité. Cela témoigne en effet d'une imbrication ou d'une collusion à l'échelle de « l'élite » française ou des acteurs politiques et économiques majeurs de la sphère publique et de la sphère privée (phénomène qui n'est pas nouveau et qui tient notamment à la structure et la formation de l'élite française) qui se serait renforcée sous N. Sarkozy selon les auteurs[357]. Les politiques mises en place en France au lendemain de cette crise révèlent également la forte centralisation du pouvoir exécutif français sur les dossiers dits critiques, ce qui montre que les structures nationales

[355] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*
[356] N. JABKO et E. MASSOC, « Chapitre 14. Nicolas Sarkozy et la crise financière: Cherchez la rupture ! », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 324.
[357] *Ibid.*, p. 324-325.

sont aussi très influentes dans la manière d'aborder la crise. Cette forte centralisation du pouvoir et de la prise de décision pendant la crise semble aussi apparaître dans les faibles contreparties demandées aux banques françaises, malgré un consensus parlementaire sur la question. Contrastant fortement avec le discours de Toulon cité plus haut, qui dénonce une absence de moralité dans le secteur bancaire par des individus qui n'auraient pensé qu'à s'enrichir, on ne retrouve pas dans les politiques cette posture « contre les banquiers ». Contrairement au plan des néo-travaillistes au Royaume-Uni, l'État français n'a par exemple pas de droit de regard sur la gouvernance des établissements bancaires qu'il a aidé, il n'y a pas de contraintes sur les dividendes versés, et seulement des « codes de bonne conduite[358] ».

Au Royaume-Uni, les premières réponses à la crise financière par les néo-travaillistes ont pris trois dimensions[359] : une politique fiscale (avec notamment la baisse de la TVA en 2009) ; des politiques monétaires qui tentent de maintenir des taux d'intérêt bas pour favoriser les emprunts ; et la régulation du marché financier à travers notamment le renforcement des autorités financières comme la Banque d'Angleterre. En ce qui concerne la régulation du marché financier, qui est également promise en France, plusieurs auteurs se sont accordés sur l'impact limité des réformes, malgré des moyens mis en place pour contrôler la finance et prévenir les crises (comme le renforcement des agences de notation, les accords de Bâle ou des autorités indépendantes de régulation financière à l'échelle nationale et supranationale, qui intègrent une certaine surveillance nécessaire par des experts du marché financier[360]). Que ce soit au Royaume-Uni ou en France, le sentiment général est tout de même que le renflouement massif des banques par les États a principalement servi à sauver le système tel qu'il était et reprendre une activité normale aussi vite que possible (autrement dit « *business as usual* »[361]).

Ressortent de l'analyse de ces différents évènements et des premières réponses apportées par les gouvernements britanniques et français deux éléments de tension majeurs, qui, selon nous, dessinent des lignes de fracture fondamentales pour comprendre l'évolution politique sur la décennie qui suit. L'ampleur de la crise et la manière dont elle est présentée en fait une rupture capitale à la veille de la décennie dans les deux pays (ils

[358] *Ibid.*, p. 329.
[359] N. SOWELS, « Some "Heterodox" Explanations of the Economic Crisis », *op. cit.*
[360] C. J. DOSTIE et S. PAQUIN, « Chapitre 1. Le tournant macroprudentiel en Europe : un paradigme en chantier »:, dans *Les Politiques publiques dans la crise*, s. l., Presses de Sciences Po, 2021, p. 37-59.
[361] J. A. TOOZE, L. TALAGA et R. CLARINARD, *Crashed, op. cit.*

traversent la même crise, et y apportent des réponses similaires malgré des nuances surtout façonnées par les cadres institutionnels nationaux). Pour autant, elle invite également à interroger la continuité des politiques mises en place avant et après la crise dans ces deux pays, les recherches s'accordant sur l'absence de refonte complète du système financier et bancaire mondial après la crise. Le deuxième élément concerne la dimension « politique » de la crise, de sa lecture, des décisions prises et la manière dont ses causes et ses conséquences sont présentées. Malgré l'idée communément admise que les crises et l'économie de marché étaient désormais indépendantes du politique (comme l'évoque A. Greenspan), une analyse plus fine nous permet de penser la crise financière comme une crise éminemment politique. Les travaux de recherche évoqués plus haut permettent de souligner finalement que des choix politiques ont été faits avant et pendant la crise, et ont façonné le développement de la crise. Le fait par exemple que les états interviennent massivement pour sauver le système bancaire et financier mondial une fois qu'il est réellement en danger, est révélateur de sa dimension politique, et repose la question du rôle de l'État dans le projet néolibéral. Comme l'écrit A. Tooze : « Les fondements du système monétaire moderne sont politiques, on ne peut y échapper[362] ». C'est cette dimension politique, notamment à travers une lecture de la crise par les gouvernements, qui passe d'une crise financière et bancaire sur la scène internationale à une crise économique et des finances publiques à l'échelle nationale, que nous analysons ensuite.

2.2. De la finance à l'économie : des lectures similaires ?

> The crisis that we face has deep roots. We all know the simplistic version. People in America were given sub-prime mortgages they couldn't afford. The banks devised new ways of chopping up debt and selling it on. No one understood the assets they were buying. So, when the merry-go-around stopped, it all came tumbling down.
>
> That's all true. But it's only half the truth.
>
> It's only by understanding the **deeper causes of this crisis** that can we hope to find the long-term cures.
>
> The underlying dynamic was this global boom presented those in charge of economic management in Britain with a temptation…and they succumbed to it. And the result was a combination **of irresponsible capitalism and irresponsible government** that has brought us to instability and our present crisis[363]. (Cameron, 2008)

[362] *Ibid.*, p. 27.

[363] D. CAMERON, « Speech about the economy and Gordon Brown at the Bloomberg offices », Londres, 17 octobre 2008 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2008/oct/17/davidcameron-economy ;

Le 17 octobre 2008, quelques jours après la décision de nationaliser les banques britanniques devant l'ampleur de la crise financière, D. Cameron, alors à la tête du parti conservateur dans l'opposition, revient sur la décision de son parti de soutenir la recapitalisation des banques britanniques, sans pour autant cautionner la politique économique du gouvernement travailliste. C'est à travers ce discours que l'on commence à percevoir la lecture de la crise qui sera proposée pendant la campagne (pour les élections générales prévues en 2010) et qui ne se résume pas à une crise mondiale du système financier, ou une faillite des banques. Dans cet extrait, on perçoit d'emblée la volonté de proposer une autre lecture, en déclarant dépasser une éventuelle « vision simpliste » ou une « demi-vérité » sur la crise, et en allant chercher les « causes profondes », autrement dit les réels responsables de la crise pour pouvoir y apporter des réponses. Cela sous-entend également que la crise ne se cantonne pas à des questions d'ordre financier ou bancaire, mais est bien une crise politique sur laquelle le leader de l'opposition peut donc avoir prise et proposer une résolution politique. Par conséquent, la lecture de la crise engagée dans cet extrait permet à D. Cameron de pointer la responsabilité principale vers ceux « en charge de la gestion économique » du pays, un « gouvernement irresponsable », le gouvernement travailliste de G. Brown.

Cet extrait illustre par ailleurs le fait qu'il est indéniable dans la classe politique qu'il y a une « crise » sans précédent, et qu'une réponse (de changement, de rupture, comme évoqué plus haut) est nécessaire, mais une lutte politique émerge cependant sur la définition du type de crise, avec un enjeu majeur, car l'acteur politique dont la lecture de la crise est retenue est celui qui pourra en dessiner les réponses. Dans un essai pour la revue *Soundings* en 2012 le politiste J. Clarke interroge justement : « De quelle crise s'agit-il ? » :

> There is widespread agreement that we are currently experiencing a crisis of substantial proportions, provoking claims that existing ways of doing things cannot go on – whether this takes the form of President Sarkozy's demand for a 'capitalism with morals' or the perceived need to restructure the regulation of the financial sector. But pushing this apparent consensus on the

consulté le 14 mai 2022) : « La crise à laquelle nous sommes confrontés a des racines profondes. Nous en connaissons tous la version simplifiée. Les Américains se sont vu accorder des prêts hypothécaires à risque qu'ils n'étaient pas en mesure de rembourser. Les banques ont imaginé de nouvelles façons de fractionner la dette et de la revendre. Personne ne comprenait les actifs qu'ils achetaient. Ainsi, lorsque le manège s'est arrêté, tout s'est effondré. Tout cela est vrai. Mais ce n'est que la moitié de la vérité. Ce n'est qu'en comprenant les causes profondes de cette crise que nous pouvons espérer trouver des solutions à long terme. La dynamique sous-jacente était la suivante : ce boom mondial a présenté une tentation pour ceux en charge de la gestion économique au Royaume-Uni... et ils y ont succombé. Le résultat a été une combinaison de capitalisme irresponsable et de gouvernement irresponsable qui nous a conduits à l'instabilité et à la crise actuelle ».

> present-as-crisis a little further reveals a more puzzling problem – what sort of crisis is this? While everyone seems to agree on the crisis-like character of the present, hardly anyone agrees on what sort of crisis it is[364].

Ce point nous permet ainsi de rappeler ici la manière dont nous abordons la crise : à la fois comme une série d'évènements quantifiables et objectivables, mais également comme un discours sur la situation, une construction, réalisée par les acteurs politiques notamment, qui justifie et fait écho aux politiques mises en place. Cette sous-partie s'attachera ainsi à aborder la lecture qui est faite des évènements, l'interprétation qui est proposée, et son évolution.

Si les années 2007-2008 focalisent sur le cœur de la crise, ou son déclencheur : la crise interbancaire et financière, il est rapidement question d'une crise d'une autre dimension, qui prend la forme d'une crise économique sur les mois et les années qui suivent, appelée « Grande Récession », en référence à la Grande Dépression des années trente. Le Royaume-Uni et la France, à l'instar des autres pays européens, et des États-Unis, entrent en effet dans une période de récession pour l'année 2009, que l'INSEE qualifie de « récession sans précédent depuis l'après-guerre » pour la France[365], avec une croissance négative (-2,6 % par rapport à 2008) et « la plus profonde récession » également au Royaume-Uni, avec une chute de 5 % du PIB en 2009[366]. Jusqu'en 2015, les pays de la zone euro, dont la France, sont marqués notamment par une faible croissance et un taux de chômage en hausse, contrairement aux États-Unis (qui suivent une courbe similaire de reprise jusqu'en 2010, puis continuent de voir leur croissance augmenter régulièrement, alors que les pays européens sont touchés par la crise « des

[364] J. CLARKE, « What crisis is this? », *Soundings*, vol. 43, n° 43, 1er décembre 2009, p. 44 : « Il existe un large consensus sur le fait que nous traversons actuellement une crise d'une ampleur considérable, ce qui suscite des revendications selon lesquelles les méthodes actuelles ne peuvent plus perdurer, qu'il s'agisse de la demande du président Sarkozy en faveur d'un « capitalisme moral » ou de la nécessité perçue de restructurer la réglementation du secteur financier. Mais en poussant un peu plus loin ce consensus apparent sur la crise actuelle, on se heurte à un problème plus déroutant : de quel type de crise s'agit-il ? Si tout le monde semble s'accorder sur le caractère critique de la situation actuelle, presque personne ne s'accorde sur la nature de cette crise ».

[365] G. HOURIEZ, V. PASSERON et A. PERRET, « Les comptes de la Nation en 2009 », *INSEE*, 12 mai 2010 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281253 ; consulté le 12 septembre 2024).

[366] G. ALLEN, « Recession and Recovery », *House of Commons Library Research*, 2010 (en ligne : https://www.parliament.uk/globalassets/documents/commons/lib/research/key_issues/key-issues-recession-and-recovery.pdf ; consulté le 2 septembre 2024) : "The recession was the 'deepest' recession (in terms of lost output) in the UK since quarterly data were first published in 1955. Actual growth in 2009 saw the sharpest fall in GDP (-5.0 %) in a calendar year since official figures began in 1949 and the highest fall since 1931, excluding the recession following the Second World War". « La récession a été la plus « profonde » (en termes de perte de production) au Royaume-Uni depuis la première publication des données trimestrielles en 1955. La croissance réelle en 2009 a enregistré la plus forte baisse du PIB (-5,0 %) au cours d'une année civile depuis le début des statistiques officielles en 1949 et la plus forte baisse depuis 1931, à l'exception de la récession qui a suivi la Seconde Guerre mondiale ».

dettes souveraines » qui les maintient sur une croissance très faible jusqu'en 2015)[367]. Bien qu'à des degrés différents, le taux de chômage subit la même tendance dans les deux pays : en France, il passe de 8 % en 2007 à 10,4% en 2015 avant de commencer à diminuer ; au Royaume-Uni il est de 5,3 % en 2007, 8% en 2011 et commence ensuite à diminuer jusqu'à 5,3 % en 2015. De plus, nous l'avons vu, la réponse première et commune aux deux pays face à la crise financière a été d'intervenir massivement auprès des banques, ce qui a engendré une augmentation significative de la part des dépenses publiques dans le PIB (au Royaume-Uni passant de 43,9 % du PIB en 2007 à 51,6 % et en France de 52,4 % à 56,2 %), et une augmentation des déficits publics (entre 2007 et 2009, pour la zone euro, de 0,7 % à 6,38 % du PIB et pour le Royaume-Uni de 2,7 % à 11,4 % du PIB)[368].

Comme le souligne A. Gamble, cette « socialisation[369] » (non sans ironie) du système financier, par un investissement massif de l'État a entraîné une pression de la population pour plus de régulation concernant le secteur financier, mais a aussi entrainé une focalisation sur la réduction des dépenses et du déficit public, notamment dans les discours du gouvernement. Ce basculement d'une crise financière à une crise de la « dette » s'est notamment matérialisé à travers les discours sur la crise des « dettes souveraines » dans la zone euro entre 2010 et 2012. C'est ce que l'économiste M. Blyth, dans son ouvrage sur l'histoire de l'austérité, décrit comme une politique de *bait and switch*, ou de publicité mensongère, qui a transposé la responsabilité de la crise sur les dépenses de l'État :

> These problems, including the crisis in the bond markets, started with the banks and will end with the banks. The current mess is not a sovereign debt crisis generated by excessive spending for anyone except the Greeks. For everyone else, the problem is the banks that sovereigns have to take the responsibility for, especially in the Eurozone. That we call it a "sovereign debt crisis" suggests a very interesting "bait and switch" at play[370].

---

[367] T. PIKETTY, « 2007-2015: une si longue récession », *Le Monde*, 8 janvier 2016 (en ligne : https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2016/01/08/2007-2015-une-si-longue-recession/ ; consulté le 12 septembre 2024).

[368] MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE, « 2008-2010 : le retour des déficits », 2013 (en ligne : https://www.economie.gouv.fr/facileco/2008-2010-retour-des-deficits# ; consulté le 10 septembre 2024).

[369] A. GAMBLE, « British politics and the financial crisis », *op. cit.*

[370] M. BLYTH, *Austerity: The History of a Dangerous Idea*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2015, p. 5 : Ces problèmes, y compris la crise des marchés obligataires, ont commencé avec les banques et finiront avec les banques. Le chaos actuel n'est pas une crise de la dette souveraine générée par des dépenses excessives, sauf pour les Grecs. Pour tous les autres, le problème vient des banques dont les États souverains doivent assumer la responsabilité, en particulier dans la zone euro. Le fait que nous parlions de « crise de la dette souveraine » suggère une stratégie très intéressante consistant à « appâter le client pour lui vendre autre chose » ».

Il semble ainsi que dans les années qui suivent 2008, et qui constituent la période de notre étude, la crise financière ait été principalement lue à l'aune de la crise de la « dette », exigeant (et justifiant) ainsi une seule réponse possible : la limitation des dépenses publique, ou autrement dit, l'austérité (que C. Fourton, notamment définit comme « tout un ensemble de politiques macroéconomique dont les objectifs principaux sont d'atteindre un budget équilibré et de garder un taux d'inflation aussi bas que possible[371] »). L'analyse des discours sur la crise révèle alors une concentration sur le déficit public, qui devient une des inquiétudes majeures des gouvernements, et le choix de la « responsabilité », qui se pare également d'une dimension morale (ce qu'il est juste de faire), devient le choix de la rigueur. À titre d'exemple, annonçant le plan budgétaire pour l'année 2011, qui se caractérise par des mesures d'austérité et de réduction des dépenses publiques, le premier ministre François Fillon justifie la position du gouvernement par la nécessité de changement qu'une économie mondiale impose, et par un devoir moral envers les générations futures :

> **Cette perspective exige des efforts, et je veux dire que tout autre discours est mensonger.** La France ne réussira pas cette transition, dans ce XXIe siècle qui a complètement bouleversé les cartes, sans effort. La question à laquelle nous devons répondre c'est celle-ci : quel est pays que nous allons laisser à ceux qui ont aujourd'hui quinze ou vingt ans ? Est-ce que c'est **un pays qui vit à crédit sur les générations futures** ? Est-ce que c'est un pays qui, **faute d'avoir pris à temps les décisions courageuses** qui étaient nécessaires, sera dépassé dans la compétition mondiale ? Est-ce que c'est, en résumé, un pays qui sera sorti de l'histoire ? Eh bien nous agissons ensemble pour qu'il n'en soit pas ainsi[372]. (Fillon, 2011)

Cette partie s'attachera ainsi à éclairer la façon dont la lecture de la crise par les gouvernements français et britannique s'est articulée aux politiques d'austérité dans les deux pays, même si l'austérité s'est exprimée de manière moins forte en France qu'au Royaume-Uni. Elle passe en premier lieu par une recherche des responsabilités face à la crise, de manière différente en France et au Royaume-Uni, puis par le recours à un discours basé sur la morale. Cette partie vise ensuite à discuter le consensus construit autour des politiques d'austérité et leur continuité avant et après la crise dans les deux pays, pour mieux comprendre son impact sur la période étudiée.

---

[371] C. FOURTON, « Political and Discursive Characteristics of the Austerity Consensus in the UK and in France since 1975 », *Observatoire de la société britannique*, nº 19, Université de Toulon, 1er octobre 2017, p. 92 :"a whole set of macroeconomic policies whose main objectives are to achievea balanced budget and to keep inflation rates at a minimum".

[372] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, sur le plan de rigueur, les chiffres du chômage et les grandes orientations de la politique en faveur de l'emploi des jeunes », Beauvais, 26 août 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/182931-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-sur-le-plan-de-rigu ; consulté le 10 juin 2023).

2.2.1. Les responsabilités face à la crise

S'il y a un motif qui peut être souligné dans les deux pays sur les lectures de la crise proposée par les gouvernements au pouvoir en 2010, c'est la contradiction. Et en particulier la contradiction dans la volonté de justifier l'axe politique choisi (c'est-à-dire, nous le verrons, l'austérité), d'une part par l'idée qu'il s'agit d'une crise politique, sur lesquels les gouvernements ont prise et peuvent agir[373], via des choix politiques difficiles qui n'ont pas été pris à temps par les responsables de l'opposition, et d'autre part par une situation d'urgence aux évènements qui exigent un dépassement des clivages politiques, qui ne laisse aucun choix idéologique possible, et qui ne se fonderait en réalité que sur du « bon sens » (ou c*ommon sense*). Ces deux tendances contradictoires sont visibles dans les deux pays de manière différente et à des moments distincts, sans cesse en tension, notamment quand il s'agit d'évoquer la responsabilité face à la crise. Nous faisons l'hypothèse que ces contradictions révèlent la tentative de rassembler le plus de soutien possible derrière des politiques a priori impopulaires, comme le soulignent en partie les politistes J. Clarke et J. Newman, pour qui « le champ contradictoire des forces politiques mises en mouvement par les stratégies d'austérité […] se cristallise autour du problème de s'assurer le consentement[374] »**,** et illustrent également une lecture de la crise profondément ancrée dans un programme de continuité idéologique (les politiques néolibérales).

Il nous semble à ce stade important de souligner une différence majeure entre N. Sarkozy et D. Cameron, dans leur lecture de la crise, du fait de la composition politique au moment de la crise. Si leurs discours sont comparables, nous le verrons, non seulement en termes de rhétorique, de ligne politique et d'enjeu (puisqu'ils sont tous les deux au pouvoir au tournant de l'année 2010), lorsque la crise survient en 2008, D. Cameron et le parti conservateur sont alors dans l'opposition, tandis que N. Sarkozy est au pouvoir. Il est ainsi plus délicat pour le président français, dans sa recherche de responsabilité, de se

[373] D. CAMERON, « Speech about the economy and Gordon Brown at the Bloomberg offices », *op. cit.* : "What's happened over the last ten years is that Labour has broken our economy – and we must fix it". « Ce qui s'est passé au cours des dix dernières années, c'est que le Parti travailliste a détruit notre économie – et nous devons la reconstruire » ; N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.* : "Nous pouvons sortir plus forts de cette crise. Si nous acceptons de changer nos manières de penser et nos comportements. Si nous faisons l'effort nécessaire pour nous adapter aux réalités nouvelles qui s'imposent à nous. Si nous agissons au lieu de subir ».

[374] J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *op. cit.* : "[…] the contradictory field of political forces put into motion by austerity strategies. This field of forces, we go on to argue, crystallizes around the problem of securing consent".

tourner vers l'opposition en annonçant une rupture totale avec le passé, comme peut le faire D. Cameron dans ses discours entre 2008 et 2010. Il est en revanche intéressant de constater que même dans ce contexte distinct, de nombreux parallèles peuvent être faits entre les deux.

Pour commencer, nous l'avons déjà souligné, la crise financière est assez vite associée à une question de responsabilité (ou d'irresponsabilité) politique des gouvernants au Royaume-Uni, alors qu'en France, en 2008, en tout cas, N. Sarkozy souligne avant tout la responsabilité d'un marché dérégulé et immoral, et la nécessité de réintégrer l'État dans l'équation :

> Over the past decade, we have seen a **total breakdown of economic responsibility**. From the government, as it has spent and borrowed without restraint. And from our financial sector, which has taken decisions which have harmed the rest of our economy.
> **So it is not more freedom that our economy needs; it is more responsibility**[375]. (Cameron, 2008)

> La crise actuelle doit nous inciter à refonder le **capitalisme sur une éthique de l'effort et du travail**, à retrouver un équilibre **entre la liberté et la règle**, entre la responsabilité collective et la responsabilité individuelle.
> Il faut **un nouvel équilibre entre l'État et le marché**, alors que partout dans le monde les pouvoirs publics sont obligés d'intervenir pour sauver le système bancaire de l'effondrement. Un nouveau rapport doit s'instaurer entre l'économie et la politique à travers la mise en chantier de nouvelles réglementations.
>
> L'autorégulation pour régler tous les problèmes, c'est fini[376]. (Sarkozy, 2008)

En revanche, pour les deux acteurs politiques, il est assez délicat de défendre l'intervention de l'État (que même le parti conservateur britannique approuve dans ce contexte, pour « sauver les banques »), et faire la critique de l'autorégulation des marchés financier, pour des partis qui ont adhéré à l'idéologie néolibérale et monétaire, qui prône l'absence d'interférence de l'État sur le marché et qui ont soutenu l'expansion des marchés financiers. Et dans les deux cas, même si N. Sarkozy insiste davantage sur la responsabilité des « banquiers » quand D. Cameron insiste sur la responsabilité du gouvernement, les acteurs politiques de droite optent pour la même stratégie. Une stratégie qui s'attache à distinguer un capitalisme « authentique », « d'entrepreneur »,

[375] D. CAMERON, « Speech about the economy and Gordon Brown at the Bloomberg offices », *op. cit.* : « Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à un effondrement total de la responsabilité économique. De la part du gouvernement, qui a dépensé et emprunté sans retenue. Et de la part de notre secteur financier, qui a pris des décisions qui ont nui au reste de notre économie. Ce n'est donc pas davantage de liberté dont notre économie a besoin, mais davantage de responsabilité ».
[376] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*

« responsable » qui aurait été détourné par un capitalisme financier excessif et « immoral » :

> L'autre figure du capitalisme qu'il faut réhabiliter c'est celle de l'entrepreneur. Au capitalisme financier il faut opposer le capitalisme des entrepreneurs. A côté de la valeur travail, il faut remettre l'esprit d'entreprise au cœur du système de valeur de l'économie. C'est toute la philosophie de la loi de modernisation de l'économie et ce sera l'autre priorité de la politique économique dans l'avenir.
> Si nous manquons d'entrepreneurs capables d'inventer l'économie de demain, ce n'est pas parce que les Français seraient plus dépourvus que les autres d'esprit d'entreprise mais parce que tout a été fait pour empêcher les Français d'entreprendre comme tout a été fait pour les empêcher de travailler.
>
> Opposer l'effort du travailleur à l'argent facile de la spéculation, opposer l'engagement de l'entrepreneur qui risque tout dans son entreprise à l'anonymat des marchés financiers, opposer un capitalisme de production à un capitalisme de court terme, accorder une priorité à l'industrie au moment où l'étau de la finance se desserre, voilà tout le sens de la politique économique que je veux conduire[377]. (Sarkozy, 2008)
>
> Just as this Party under my leadership has stood for social responsibility, now it must stand also for economic responsibility. We've had irresponsible capitalism presided over by irresponsible government. Instead, what we need is responsible free enterprise, regulated and supported by responsible government[378]. (Cameron 2008)

Il est d'ailleurs intéressant de souligner dans l'extrait du discours de N. Sarkozy que la cause désignée comme l'origine d'un tel détournement du capitalisme n'est pas une dérive de la dérégulation néolibérale, mais au contraire des politiques de gauche qui auraient par le passé été créées pour « empêcher les Français d'entreprendre » et de « travailler ». La recherche de responsables à la crise dans l'opposition n'est donc pas complètement absente de la lecture du gouvernement français.

La lecture de la crise est ainsi adossée à une recherche de « responsables » de la crise, mais également à un appel à la responsabilité (surtout du point de vue des conservateurs britanniques et D. Cameron, dont les discours post-crise sont marqués par le leitmotiv *responsibility* et *responsible*, avec par exemple 19 occurrences dans le discours du 8 octobre 2009, à la conférence du parti conservateur[379]). En parallèle, on peut observer le basculement plus net, dès 2009, d'une lecture de la crise qui se focalise sur la question du déficit public. À la responsabilité promise par les conservateurs lors de

[377] *Id.*.
[378] D. CAMERON, « Speech about the economy and Gordon Brown at the Bloomberg offices », *op. cit.* : « Tout comme ce parti, sous ma direction, a défendu la responsabilité sociale, il doit désormais défendre également la responsabilité économique. Nous avons connu un capitalisme irresponsable présidé par un gouvernement irresponsable. Ce dont nous avons besoin, c'est plutôt d'une libre entreprise responsable, réglementée et soutenue par un gouvernement responsable ».
[379] D. CAMERON, « Speech at the Tory Party Conference », Manchester, 8 octobre 2009 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2009/oct/08/david-cameron-speech-in-full ; consulté le 10 juin 2023).

la campagne des élections générales de 2010, D. Cameron oppose la « dette du parti travailliste » qui est désormais la nouvelle étiquette de la crise :

> Because the world has completely changed. In this new world comes the reckoning for Labour's economic incompetence.
> The age of irresponsibility is giving way to the age of austerity.
> **Labour's Debt Crisis.**
> The highest borrowing in peacetime history.
> The deepest recession since the war[380]. (Cameron, 2009)

Cette lecture qui focalise avant tout sur une crise de la dette publique permet au candidat Cameron d'avancer le programme politique que son parti soutient comme l'unique réponse « responsable » à la crise : s'attaquer à un gouvernement trop grand, et réduire le déficit public par des mesures d'austérité, car pour Cameron, le responsable de la crise se trouve bien dans un État trop présent dans la vie économique du pays :

> Don't they see? **It is more government that got us into this mess.** Why is our economy broken? Not just because Labour wrongly thought they'd abolished boom and bust. **But because government got too big, spent too much and doubled the national deb**t. Why is our society broken? Because government got too big, did too much and undermined responsibility. […]
> So no, we are not going to solve our problems with bigger government.[…]
> The clearest sign of big government irresponsibility is the enormous size of our debt.
> If we win the election, we will have to confront Labour's debt crisis, deal with it, and take the country with us. I want everyone to understand the gravity of our situation[381]. (Cameron, 2009)

Cette approche trouve également un écho en France, notamment à partir de 2010, où la question du déficit public devient centrale pour expliquer la crise. Pour F. Fillon, par exemple, qui justifie les mesures d'austérité présentées dans le budget d'octobre 2011, la crise de 2008 n'est finalement que l'aggravation d'une politique malavisée depuis des décennies qui aurait encouragé les dépenses publiques de manière irresponsable et creusé le déficit :

> Ce que nous vivons aujourd'hui **n'est pas exclusivement la conséquence de la crise de 2008, Qui n'a fait qu'aggraver des déséquilibres qui étaient existants**. C'est l'aboutissement de plus

[380] D. CAMERON, « The Age of Austerity, Speech at the Tory spring conference », Cheltenham, 26 avril 2009 (en ligne : https://www.politics.co.uk/comment-analysis/2009/04/27/tory-spring-conference-speeches-in-full/ ; consulté le 10 juin 2023) : « Parce que le monde a complètement changé. Dans ce nouveau monde, l'incompétence économique du Parti travailliste est mise au jour. L'ère de l'irresponsabilité cède la place à celle de l'austérité. La crise de la dette du Parti travailliste. Le plus haut niveau d'endettement de l'histoire en temps de paix. La récession la plus profonde depuis la guerre ».

[381] D. CAMERON, « Speech at the Tory Party Conference », *op. cit.* : « Ne voient-ils donc pas ? C'est justement l'interventionnisme excessif du gouvernement qui nous a mis dans cette situation. Pourquoi notre économie est-elle en crise ? Non seulement parce que le Parti travailliste a cru à tort avoir mis fin aux cycles de croissance et de récession, mais aussi parce que le gouvernement est devenu trop important, a trop dépensé et a doublé la dette nationale. Pourquoi notre société est-elle en crise ? Parce que le gouvernement est devenu trop important, a pris trop de mesures et a sapé le sens des responsabilités. […] Non, nous n'allons pas résoudre nos problèmes en renforçant l'interventionnisme du gouvernement. […] Le signe le plus évident de l'irresponsabilité d'un gouvernement trop important est l'énorme taille de notre dette. Si nous remportons les élections, nous devrons faire face à la crise de la dette du Parti travailliste, la gérer et emmener le pays avec nous. Je veux que tout le monde comprenne la gravité de notre situation ».

> de 30 années durant lesquelles **nous avons vécu à crédit, avec une dette dont la valeur n'a jamais cessé de progresser.** Eh bien ! Il faut sortir de cette spirale dangereuse, et nous allons le faire en nous fondant sur 3 principes : d'abord programmer nos efforts sur plusieurs années ; ensuite veiller à ne pas casser les moteurs de la reprise économique ; et enfin miser sur un effort équitable qui concerne en priorité l'État, les grandes entreprises et nos concitoyens les plus aisés[382]. (Fillon, 2011)

Cette lecture permet de présenter la réduction des dépenses comme une réponse inévitable[383] pour répondre à une situation économique critique, en réfutant toute autre lecture et toute autre réponse. C'est par exemple ce que l'on peut voir dans le discours de G. Osborne, fraîchement nommé comme Chancelier à la suite des élections de 2010 qui aboutissent à la mise en place d'un gouvernement de coalition entre les conservateurs et les libéraux-démocrates, alors qu'il présente un plan budgétaire d'urgence, qui annonce des réductions de dépenses drastiques :

> Some have suggested that there is a choice between dealing with our debts and going for growth. That is a false choice. The crisis in the Eurozone shows that unless we deal with our debts there will be no growth.
>
> And these forecasts demonstrate that a credible plan to cut our budget deficit goes hand in hand with a steady and sustained economic recovery, with low inflation and falling unemployment[384]. (Osborne, 2010)

Comme l'a montré R. Espiet-Kilty dans son travail sur l'évolution de la pauvreté au Royaume-Uni suite à la crise, et notamment sous le gouvernement de coalition mené par Cameron, les politiques d'austérité sont justifiées par le fait que le « trop de gouvernement » est désormais devenu « l'ennemi » de la société, la réelle cause de mécontentement et d'une « société brisée » (*broken society*)[385]. Cette lecture s'appuie, en plus de la crise économique, sur le scandale des dépenses des parlementaires qui éclate en 2009, au cours duquel on révèle des sommes indues versées à certains députés, entraînant une réaction critique massive de la population. La crise financière et économique est alors transformée en crise de la responsabilité politique, pointant les

---

[382] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, suivie de questions - réponses, sur les grandes orientations de la politique budgétaire et fiscale », Paris, 7 novembre 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/183456-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-suivie-de-questions ; consulté le 10 juin 2023).

[383] C. FOURTON, « Political and Discursive Characteristics of the Austerity Consensus in the UK and in France since 1975 », *op. cit.*

[384] G. OSBORNE, « Chancellor's statement on the emergency budget in the House of Commons », Londres, 22 juin 2010 (en ligne : https://www.parliament.uk/business/news/news-by-year/2010/06/emergency-budget-2010-statement/ ; consulté le 10 avril 2022) : « Certains ont suggéré qu'il fallait choisir entre régler nos dettes et miser sur la croissance. C'est un faux choix. La crise dans la zone euro montre que, si nous ne réglons pas nos dettes, il n'y aura pas de croissance. Et ces prévisions démontrent qu'un plan crédible visant à réduire notre déficit budgétaire va de pair avec une reprise économique stable et durable, une faible inflation et une baisse du chômage ».

[385] R. ESPIET-KILTY, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 : crise ou idéologie ? », *Revue française de civilisation britannique*, vol. 21, nº 2, 30 août 2016, p. 8.

politiciens qui ont non seulement été à l'origine d'une dette qui implique désormais beaucoup d'efforts de la population pour la rembourser, mais qui en plus ont utilisé l'argent du contribuable de manière scandaleuse à leurs propres fins. Le discours de D. Cameron en 2009 arrive ainsi à faire le lien entre crise financière et crise politique à laquelle il offre la réponse de la responsabilité et de l'austérité, en convoquant déjà en creux la question de la souveraineté (le contrôle que la population aurait sur « le monde qui les entoure ») :

> We should start by trying to understand what's gone wrong. Of course, the immediate trigger of anger over expenses is the realisation of what some MPs have been doing with taxpayers' money. But the fundamental cause is, I believe, different. It is in fact the same thing that made people so angry about the bankers who got rich while they were bringing the economy to its knees. (…). It's the reason (…) why so many people increasingly feel that the state is their enemy, not their ally. (…) It's people's slow but sure realisation **that they have very little control over the world around them** (…)[386]. (Cameron 2009)

Comme l'explique la géographe D. Massey dans son interview de S. Hall en 2010, les années 2008 à 2010 nous permettent d'observer que s'il y a eu au début de la crise des *subprimes* une remise en question du système néolibéral, elle a été très brève car rapidement remplacée par une focalisation sur le déficit public : pour D. Massey, la crise économique aurait finalement été rapidement détachée d'une crise philosophique laissée de côté.

> As you were speaking, I was thinking that maybe one of the things that they - the Tories, the neoliberals, including New Labour - have managed to do is almost to separate the economic crisis from the philosophical one. There was a period, when the financial crisis was first in the news, when people were beginning to question the way they were thinking about the economy and consider alternative ways of doing things - for example there was a discernible shift to investing more in the co-op, talking about mutualisation, arguing that we need to get rid of all this individualism and greed. And yet today here we are sitting here with Cameron saying that the big problem is the public deficit, and the big state. The economic crisis is partly being solved, at least for the time being, and that is seen as the only problem. The implosion of neoliberal ideology is no longer on the agenda. It's as though they've separated those two instances again[387].

---

[386] David Cameron, « A New Politics », *The Guardian*, 25 mai 2009, in R. ESPIET-KILTY, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 », *op. cit.* p.8 : « Nous devrions commencer par essayer de comprendre d'où vient le problème. Bien sûr, l'événement qui a déclenché la colère de tous est le scandale des notes de frais des députés et la révélation que certains d'entre eux avaient volé le contribuable. Mais la cause fondamentale est différente selon moi. C'est, je crois, la raison pour laquelle les gens sont si furieux contre les banquiers qui se sont enrichis alors même qu'ils étaient en train de mettre l'économie à genoux. […] C'est la même raison qui fait que tant de gens ont de plus en plus l'impression que l'État est leur ennemi plus que leur allié. […] C'est la lente mais inévitable prise de conscience du fait qu'ils n'ont pratiquement aucun contrôle sur le monde qui les entoure ».

[387] D. Massey *in* S. HALL et D. MASSEY, « Interpreting the crisis », *op. cit.* p.60 : « Pendant que vous parliez, je me disais que l'une des choses que les conservateurs, les néolibéraux, y compris le New Labour, ont réussi à faire, c'est presque de séparer la crise économique de la crise philosophique. Il y a eu une période, lorsque la crise financière a fait la une des journaux, où les gens ont commencé à remettre en question leur façon de penser l'économie et à envisager d'autres façons de faire les choses. On a par exemple assisté à un changement perceptible vers un investissement accru dans les coopératives, des discussions sur la mutualisation, des arguments selon lesquels nous devions nous débarrasser de tout cet individualisme et

En revanche, la responsabilité politique reste bien présente (on focalise surtout sur les députés à l'origine du scandale, plus que sur les banquiers impliqués dans la crise financière), et c'est là que se révèle toute la contradiction au cœur de la lecture de la crise : une crise purement économique à laquelle seule des réponses de « bon sens », inscrites dans l'ordre néolibéral, peuvent répondre, pour un retour « à la normale » d'un côté, et une crise politique (de l'idéologie keynésienne, portée par les néotravaillistes pendant des années, qui aurait donné trop de gouvernement) de l'autre. D'ailleurs, se distinguent alors deux responsabilités, traitées de manière différenciées, le monde économique qui fait partie de « l'ordre naturel des choses » et qui doit revenir à la normale après ses dérives, et le monde politique qui, lui, se doit d'être remis en question, comme l'explique D. Massey :

> […] we pay the MPs and are therefore entitled to criticise them - they are in some sense accountable to us. Whereas the bankers are part of this thing called market forces, and it is now embedded deeply within us, precisely as a result of the past thirty years, to think of market forces as somehow natural, and not criticisable in a simple way - morally, ethically, politically. We experience the financial system as being beyond any possibility of intervention[388].

Cette lecture semble être un moyen efficace pour les acteurs politiques de donner l'impression qu'ils contrôlent la situation, tout en poursuivant leurs objectifs idéologiques d'avant crise, et notamment le programme d'austérité, d'autant plus justifié par la crise, si elle est lue comme une crise de la dette et d'un État trop dépensier.

Ce point nous amène d'ailleurs à la présentation dans les discours de la nécessité de l'austérité comme d'une politique qui sera difficile mais nécessaire, et donc accompagnée d'une dimension morale. Comme l'ont démontré les politistes J. Clarke et J. Newman le discours sur l'austérité oscille entre une « nécessité économique » et une « nécessité morale »[389]:

> It has been transformed from a financial crisis to a fiscal crisis (centred on government debt). It has shifted from a crisis located in the banking and financial centres of the USA and UK to a global crisis in which, paradoxically, the UK is repositioning itself as a model of probity and good fiscal

---

de cette cupidité. Et pourtant, aujourd'hui, nous sommes ici avec Cameron qui affirme que le grand problème est le déficit public et l'État providence. La crise économique est en partie résolue, du moins pour le moment, et c'est cela qui est considéré comme le seul problème. L'implosion de l'idéologie néolibérale n'est plus à l'ordre du jour. C'est comme si ces deux instances avaient été à nouveau séparées ».

[388] *Ibid.*, p. 60 : « Nous rémunérons les députés et avons donc le droit de les critiquer : ils sont en quelque sorte responsables devant nous. Les banquiers, quant à eux, font partie de ce que l'on appelle les forces du marché, et nous avons désormais profondément intégré, précisément en raison des trente dernières années, l'idée que les forces du marché sont en quelque sorte naturelles et ne peuvent être critiquées de manière simple, que ce soit sur le plan moral, éthique ou politique. Nous considérons que le système financier est hors de portée de toute intervention ».

[389] J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *op. cit.*, p. 303: "an economic necessity" and a "virtuous necessity".

> housekeeping. And it has been ideologically reworked, at least in the UK, from an economic problem (how to 'rescue' the banks and restore market stability) to a political problem (how to allocate blame and responsibility for the crisis): a reworking that has focused on the unwieldy and expensive welfare state and public sector, rather than high risk strategies of banks, as the root cause of the crisis. This shape changing, we argue, is the result of intensive ideological work – work that we identify here through the image of the (political and financial) wizards attempting to find the alchemy that might turn disaster into triumph – the triumph being a new neo-liberal settlement[390].

C'est notamment cette dimension morale dans la lecture de la crise et la réponse de l'austérité apportée dans les deux pays que nous proposons d'analyser et comparer désormais.

2.2.2. Une lecture morale

> I do worry about the debt, but for different reasons. I worry because most discussions of government debt and what to do about it not only misunderstand and misrepresent cause and effect, they also take the form of a morality play between "good austerity" and "bad spending" that may lead us into a period of self-defeating budget cuts[391].

Dans son analyse des politiques d'austérité et de la manière dont la crise financière est devenue une crise de la dette, M. Blyth rappelle qu'il n'est pas question de nier l'existence de la dette publique, mais davantage d'interroger le discours et les politiques qui ont été mises en place pour y répondre. Il évoque ainsi une lecture morale (ou « *morality play* » ; C. Fourton parle de « *morality tale* »[392]) qui se joue autour des politiques d'austérité, bien que leur efficacité sur la reprise de la croissance ait été contestée. Il est intéressant de voir que cette dimension morale est présente dès le début de la crise, en France comme au Royaume-Uni et s'accentue en effet autour des politiques de réduction des dépenses publiques.

---

[390] *Ibid.*, p. 300 : « Elle est passée d'une crise financière à une crise budgétaire (centrée sur la dette publique). Elle s'est transformée d'une crise localisée dans les centres bancaires et financiers des États-Unis et du Royaume-Uni en une crise mondiale dans laquelle, paradoxalement, le Royaume-Uni se repositionne comme un modèle de probité et de bonne gestion budgétaire. Et elle a été idéologiquement remaniée, du moins au Royaume-Uni, passant d'un problème économique (comment « sauver » les banques et rétablir la stabilité du marché) à un problème politique (comment attribuer la responsabilité de la crise) : un remaniement qui s'est concentré sur l'État providence et le secteur public, lourds et coûteux, plutôt que sur les stratégies à haut risque des banques, comme cause profonde de la crise. Cette transformation, selon nous, est le résultat d'un travail idéologique intensif – travail que nous identifions ici à travers l'image des magiciens (politiques et financiers) tentant de trouver l'alchimie qui pourrait transformer le désastre en triomphe – le triomphe étant un nouvel accord néolibéral ».

[391] M. BLYTH, *Austerity*, *op. cit.*, p. 12 : « Je m'inquiète certes pour la dette, mais pour d'autres raisons. Je m'inquiète parce que la plupart des discussions sur la dette publique et les mesures à prendre à cet égard non seulement méconnaissent et déforment les causes et les effets, mais prennent également la forme d'un débat moral entre « bonne austérité » et « mauvaises dépenses », qui risque de nous conduire à une période de coupes budgétaires contre-productives ».

[392] C. FOURTON, « Political and Discursive Characteristics of the Austerity Consensus in the UK and in France since 1975 », *op. cit.*

> Si l'on veut reconstruire un système financier viable, la moralisation du capitalisme financier demeure la priorité[393]. (Sarkozy, 2008)

La lecture morale de la crise (et de sa réponse principale : la rigueur budgétaire) a souvent été associée en priorité à N. Sarkozy, car assez tôt, nous l'avons vu, la responsabilité de la crise financière a avant tout porté sur une finance dérégulée et sans éthique. Mais même si G. Brown, et D. Cameron ensuite n'ont pas explicitement appelé à la moralisation du « capitalisme financier », les multiples références à la responsabilité évoquée plus haut par le leader conservateur renvoient tout de même à une forte dimension morale. En effet, quand Cameron indique que des décisions difficiles mais responsables seront à prendre, il sous-entend qu'il offre la seule voie qu'il est juste de suivre, exigeant de l'honnêteté et du courage :

> Don't get me wrong, I have no illusions. If I win this election, it is going to be tough. There will have to be cutbacks in public spending, and that will be painful. We will need to confront Britain's culture of irresponsibility and that will be hard to take for many people. […]
>
> None of this will be easy. We will be tested. I will be tested. I'm ready for that – and so I believe, are the British people. So yes, there is a steep climb ahead[394]. (Cameron, 2009)

La stratégie est similaire en France sur la réduction des dépenses publiques. Dans un discours à Toulon en décembre 2009, s'inscrivant clairement dans le contexte de la crise économique et financière (un an auparavant, dans la même ville, il avait réagi au retentissement de la crise financière) N. Sarkozy, après avoir énuméré les différentes mesures de réduction de dépenses dans le secteur public (comme le non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux) déclare par exemple : « On a besoin de cohérence, de vérité, de clarté, au fond, d'un tout petit peu de courage[395] ». De la même manière que la politique de restriction fiscale apparaît comme une mesure nécessaire mais courageuse, visant certainement à susciter l'adhésion par la fierté et le courage, la flexibilisation du marché du travail, en écho à son célèbre slogan de campagne de 2007 (« travailler plus pour

[393] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*

[394] D. CAMERON, « Speech at the Tory Party Conference », *op. cit.* : « Ne vous méprenez pas, je ne me fais aucune illusion. Si je remporte cette élection, cela va être difficile. Il faudra réduire les dépenses publiques, et cela sera douloureux. Nous devrons nous attaquer à la culture d'irresponsabilité qui règne au Royaume-Uni, et cela sera difficile à accepter pour beaucoup de gens. […] Rien de tout cela ne sera facile. Nous serons mis à l'épreuve. Je serai mis à l'épreuve. Je suis prêt à cela, et je pense que le peuple britannique l'est aussi. Alors oui, la route sera difficile ».

[395] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la politique menée face à la crise économique et financière », Toulon, 1er décembre 2009 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/12/01/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-menee-face-a-la-crise-economique-et-financiere-a-toulon-le-1er-decembre-2009 ; consulté le 12 avril 2022).

gagner plus ») est présentée déjà en 2008 sous un jour moral, comme le seul moyen de « sortir » de la crise :

> La France s'en sortira non en travaillant moins mais en travaillant plus. Tout doit être fait pour encourager le travail que depuis des décennies on s'efforce par tous les moyens de décourager. Avec la réforme des 35 heures, avec la détaxation des heures supplémentaires, le maintien des exonérations de charges sur les bas salaires, l'instauration du RSA, la relance à venir de la participation et de l'intéressement, c'est toujours le même but qui est poursuivi : faire en sorte que le travail coûte moins cher à l'entreprise, que le travail paye, que le travail soit libéré.
>
> La crise doit nous inciter à aller plus loin et plus vite dans les réformes qui contribuent à réhabiliter la valeur travail au moment même où le modèle d'une finance spéculative s'effondre[396]. (Sarkozy, 2008)

Cette dernière phrase est significative en ce qu'elle montre dans quelle mesure la crise est lue au prisme de la vision politique déjà engagée avant la crise, et que les politiques de réduction des dépenses comme de flexibilisation du marché, nous le verrons, sont présentées comme une réponse à la crise alors qu'elles s'inscrivent dans une continuité politique et idéologique.

Un deuxième point commun rhétorique entre N. Sarkozy et D. Cameron qui relève de la morale dans leur lecture de la crise est la référence à l'honnêteté et à la vérité, comme si oser annoncer des moments difficiles, en temps de crise (un peu comme en temps de guerre[397]), était gage de courage, de responsabilité, de sincérité et donc d'efficacité :

> C'est dans ce contexte dramatique que j'ai voulu m'adresser aux Français pour leur dire la vérité alors que tant de voix m'appelaient à ne rien dire parce qu'en disant la vérité, me conseillait-on, j'aurais pris le risque d'aggraver l'inquiétude et donc de précipiter davantage la crise.
> Moi je pense que l'on ne gagne pas la confiance par le mensonge.
> J'étais convaincu au contraire qu'il fallait prendre le risque de dire la vérité aux Français pour que la parole publique reste crédible au milieu de la tempête, car il ne restait plus que la parole publique[398]. (Sarkozy, 2009)
>
> First, the age of austerity demands responsible politics. Over the next few years, we will have to take some incredibly tough decisions on taxation, spending, borrowing – things that really affect people's lives.**Getting through those difficult decisions will mean sticking together as a country – government and people.**
> That relationship, just as any other, is strengthened by honesty; undermined by dishonesty. Gordon Brown doesn't understand how important this is.
> Despite the gravity of this debt crisis despite the serious consequences of not dealing with it he still can't stop his politics of spin; smoke and mirrors; treating people as fools.
> […] The days of easy money are over, and we have no option but to weed out spending that is not essential.
> In opposition that means not making pledges you can't keep – and we haven't.

[396] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*
[397] C. Fourton montre par exemple les références à la période de résilience pendant et juste après la Seconde Guerre Mondiale, et notamment le discours de W. Churchill sur « la sueur, le sang et les larmes » de 1942, associée au discours de F. Fillon sur la rigueur, in C. FOURTON, « Political and Discursive Characteristics of the Austerity Consensus in the UK and in France since 1975 », *op. cit.*
[398] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la politique menée face à la crise économique et financière », *op. cit.*

> It means not signing up to spending plans you can't afford – and we didn't.
> We've made a good start by making sure we won't arrive in government with a whole bunch of unaffordable commitments[399]. (Cameron, 2009)

Insister sur le fait de « dire la vérité », d'être honnête plutôt que de faire des promesses qui ne peuvent pas être tenues, en s'appuyant sur un sentiment de gravité justifié par la situation renforce la justification des politiques mises en place, et participe de leur légitimation : elles paraissent d'autant plus nécessaires que ce ne sont pas des décisions qui font plaisir à la population. L'acteur politique est alors perçu comme celui qui prend des risques, qui a le courage de mettre en place des mesures que les circonstances imposent. La dimension morale va plus loin, puisqu'il paraît non seulement courageux d'affronter de telles difficultés, mais le discours autour de la dette résonne aussi avec le « sens commun » moral et l'expérience particulière des individus pour qui une dette se doit d'être remboursée, ou pour qui il est sage de vivre selon ses moyens. « Il faut bien un jour payer ses dettes[400] », déclare N. Sarkozy en 2008 en expliquant la nécessité de réduire les dépenses. « Gérer cette crise de la dette ne veut pas seulement dire des coupes budgétaires sur le court terme. Nous devons aussi vivre selon nos moyens sur le long terme[401] », explique D. Cameron en 2009.

Dans son analyse sur le récit de la crise (ou *crisis narrative*) le politiste L. Stanley montre combien cette lecture de la crise à travers le prisme de la dette et en faisant référence à la morale, la responsabilité et au sens commun résonne notamment avec les classes moyennes. S'appuyant sur des entretiens, l'auteur tente de comprendre

---

[399] D. CAMERON, « The Age of Austerity, Speech at the Tory spring conference », *op. cit.* : « Tout d'abord, l'ère de l'austérité exige une politique responsable. Au cours des prochaines années, nous devrons prendre des décisions extrêmement difficiles en matière de fiscalité, de dépenses et d'emprunts, autant de questions qui ont un impact réel sur la vie des citoyens. Pour surmonter ces décisions difficiles, il faudra que le pays, le gouvernement et la population restent unis. Comme toute autre relation, celle-ci est renforcée par l'honnêteté et minée par la malhonnêteté. Gordon Brown ne comprend pas l'importance de cet aspect. Malgré la gravité de cette crise de la dette et les conséquences sérieuses qu'entraînerait le fait de ne pas y remédier, il ne peut toujours pas renoncer à sa politique de manipulation, de poudre aux yeux et de traitement des citoyens comme des imbéciles. [...] L'époque de l'argent facile est révolue, et nous n'avons d'autre choix que de supprimer les dépenses qui ne sont pas indispensables. Dans l'opposition, cela signifie ne pas faire de promesses que l'on ne peut tenir, et c'est ce que nous avons fait. Cela signifie ne pas s'engager dans des plans de dépenses que l'on ne peut se permettre, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons pris un bon départ en veillant à ne pas arriver au gouvernement avec toute une série d'engagements que nous ne pouvons pas nous permettre ».

[400] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.* : « Quand on veut dire la vérité aux Français, il faut la leur dire jusqu'au bout et la vérité, c'est que l'État ne peut pas indéfiniment financer ses dépenses courantes et ses dépenses de solidarité par l'emprunt. Il faut bien un jour payer ses dettes. L'argent de l'État c'est l'argent des Français. Ils ont travaillé trop dur pour le gagner pour que l'on ait le droit de le gaspiller ».

[401] D. CAMERON, « Speech at the Tory Party Conference », *op. cit.* : "Dealing with this debt crisis is not just about cuts in the short term. We must also live within our means over the long term".

l'apparente adhésion (« *general acquiescence* »[402]) aux politiques d'austérité, bien que le contexte de crise et de récession ne se prêtait en réalité pas à de telles politiques. Les références à la dette, et aux dépenses, que l'on retrouve en réalité dans les discours des deux côtés de la Manche, font en fait écho à l'expérience des classes moyennes, qui sont souvent propriétaires à crédit. Suivant les travaux de L. Stanley, nous pouvons souligner que cette dimension morale (une sorte d'éthique de la dette et de gestion domestique des dépenses) qui s'est révélée être une stratégie gagnante, moins dans la gestion de la crise (les économistes s'accordant sur l'absence de bénéfices des politiques d'austérité sur la croissance en tant de crise) mais en permettant aux gouvernements d'obtenir dans une certaine mesure le consentement de la population sur l'austérité :

> That 'Labour's Debt Crisis' resonated with the 'mood of the times' – understood as shared popular wisdom and experiences – helps us understand this. In short, the answer points to crisis. It is seemingly accepted that due to the UK's crisis-size budget deficit and debt levels, the state must start living within its means – starting with painful but wholly necessary spending cuts[403].

L'analyse de L. Stanley permet également de mettre en lumière la façon dont le discours sur la crise est articulé à l'expérience des individus, notamment des classes moyennes, pour investir un champ sémantique qu'ils connaissent, dans lequel ils se retrouvent, et pour qu'ils puissent davantage être réceptifs aux réponses proposées par le gouvernement. Comme l'explique L. Stanley, cette méthode n'est pas nouvelle, puisque S. Hall l'avait déjà évoquée concernant les discours de M. Thatcher[404], et elle pourrait certainement être éclairante dans le cadre des crises (en lien avec l'identité et la sécurité) qui seront évoquées plus loin dans cette étude.

Le succès auprès des classes moyennes est toutefois à relativiser et nuancer entre les deux pays. Cette lecture de la crise s'est tout de même accompagnée du succès électoral limité de D. Cameron aux élections de 2010 (du fait d'une absence de majorité absolue au Parlement), et d'une défaite électorale pour N. Sarkozy en 2012, au profit du socialiste F. Hollande (qui déclare lors de sa campagne que son « véritable adversaire »

---

[402] L. STANLEY, « 'We're Reaping What We Sowed': Everyday Crisis Narratives and Acquiescence to the Age of Austerity », *New Political Economy*, vol. 19, nº 6, 2 novembre 2014, p. 895.
[403] *Ibid.*, p. 896 : « Le fait que la « crise de la dette du Parti travailliste » ait trouvé un écho dans « l'air du temps » – compris comme le savoir populaire et les expériences communes – nous aide à comprendre cela. En bref, la réponse pointe vers la crise. Il semble admis qu'en raison du déficit budgétaire et du niveau d'endettement catastrophiques du Royaume-Uni, l'État doit commencer à vivre selon ses moyens, en commençant par des coupes budgétaires douloureuses mais absolument nécessaires ».
[404] *Ibid.*, p. 911.

est « la finance »[405]). Il semble cependant avoir une efficacité politique dans la mesure où il participe d'un consensus, au-delà des partis politiques et des frontières nationales, à l'échelle des décideurs politiques, sur la façon d'aborder et de répondre à la crise.

2.2.3. Le consensus des politiques d'austérité

> Mais dans la situation où se trouve l'économie je ne conduirai pas une politique d'austérité qui aggraverait la récession. Je n'accepterai pas des hausses des impôts et des taxes qui réduiraient le pouvoir d'achat des Français. Mon objectif est de rendre du pouvoir d'achat aux Français non de leur en prendre[406]. (Sarkozy, 2008)

Nous l'avons vu, les contradictions ne sont pas ce qui manquent dans les lectures de la crise et notamment la lecture dominante qui demande en réponse une politique de restriction budgétaire. Si l'on suit ses propos, parler de politiques « d'austérité » est pourtant impensable pour Nicolas Sarkozy en 2008, alors qu'il vient d'énumérer les différentes réductions de dépenses qu'il compte faire dans le secteur public. Refuser de parler d'austérité alors qu'il en défend les caractéristiques est assez parlante d'une autre tension présente dans l'analyse de la crise de 2008 et ses répercussions : la tension entre discours et pratique. Cette réticence tient certainement à plusieurs facteurs, et notamment à ce à quoi « l'austérité » fait référence dans l'expérience et l'imaginaire politique des français (par exemple au « tournant de la rigueur » des années 1980, sous la présidence de F. Mitterrand et le gouvernement de P. Mauroy, auquel N. Sarkozy ne souhaite pas forcément être associé) mais aussi à la particularité structurelle dite française de se définir par son État providence « généreux » et par son attachement à son service public, davantage qu'au Royaume-Uni par exemple. Il est intéressant de noter cependant que, pour N. Sarkozy, l'austérité serait uniquement synonyme de hausse d'impôt (qu'il sait impopulaire), et en propose ainsi une définition très restrictive, puisque l'austérité se définit par un équilibre des finances publiques qui s'atteint à la fois par une hausse d'impôt et par des restrictions budgétaires. Définir l'austérité ainsi (uniquement par la réduction du « pouvoir d'achat des français ») lui permet de ne promettre aucune politique d'austérité, bien qu'en pratique, c'est bien un plan de la rigueur qui sera proposé. Cela permet également de faire accepter les restrictions budgétaires comme une politique d'autant plus inévitable que le gouvernement fait le choix de refuser le pendant le plus

[405] F. HOLLANDE, « Discours de Campagne », Le Bourget, 22 janvier 2012 (en ligne : https://www.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/sources-brutes/20120122.OBS9488/l-integralite-du-discours-de-francois-hollande-au-bourget.html ; consulté le 3 décembre 2023).
[406] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*

impopulaire de l'austérité (la hausse d'impôt). Cette réticence à utiliser le terme « d'austérité » contraste d'ailleurs avec D. Cameron qui indique clairement être entré dans « l'ère de l'austérité[407] » comme évoqué plus haut, ce qui montre que les discours sur la crise et sur la réponse apportée s'inscrivent bien dans un cadre national, de références et de stratégies discursives qui leur sont propres.

Des nuances de degré existent également dans les politiques mises en place. Si le contraste a été particulièrement prononcé dans le contexte britannique (notamment entre les politiques sociales des premières années du gouvernement néotravailliste et l'intensité de l'austérité imposée par le gouvernement de D. Cameron), ce n'est pas le cas en France où l'on peut davantage percevoir une continuité (dans les politiques de restriction budgétaire entamées avant la crise, accentuées après la crise, mais qui restent moins sévères qu'au Royaume-Uni). Bien qu'à des degrés divers, il n'empêche que les décisions politiques à la suite de la crise, à partir des années 2010 peuvent être définitivement considérées comme des politiques d'austérité dans les deux pays. Dans son histoire de l'austérité, l'économiste M. Blyth la définit ainsi :

> […] a form of voluntary deflation in which the economy adjusts through the reduction of wages, prices, and public spending to restore competitiveness, which is (supposedly) best achieved by cutting the state's budget, debts and deficits. Doing so, its advocates believe will inspire "business confidence" since the government will neither be "crowding-out" the market for investment by sucking up all the available capital through the insurance of debt, nor adding to the nation's already "too big" debt[408].

En France, les politiques d'austérité sous Nicolas Sarkozy, et notamment à partir des années 2010 prennent la forme de restrictions budgétaires, en particulier dans le domaine public et dans le secteur sanitaire et social. Elles s'illustrent entre autres par les coupes budgétaires dans la fonction publique (à travers la Révision Générale des Politiques Publiques, RGPP, lancée en 2007 qui, s'inspirant du *New Public Management*, vise à rendre les administrations publiques plus « efficaces », ou encore par le gel des dépenses publiques et notamment des subventions aux collectivités territoriales), la réforme des retraites avec la loi Woerth en 2010, reculant l'âge de départ à la retraite de

[407] D. CAMERON, « The Age of Austerity, Speech at the Tory spring conference », *op. cit.* : "The age of irresponsibility is giving way to the age of austerity".

[408] M. BLYTH, *Austerity*, *op. cit.*, p. 2 : « Une forme de déflation volontaire dans laquelle l'économie s'ajuste par la baisse des salaires, des prix et des dépenses publiques afin de rétablir la compétitivité, ce qui serait (selon ses partisans) mieux atteint en réduisant le budget, la dette et les déficits de l'État. Ses défenseurs estiment que cela stimulera la « confiance des entreprises », puisque l'État n'« évincera » pas le marché des investissements en absorbant tout le capital disponible pour couvrir sa dette, ni n'alourdira davantage la dette déjà « trop lourde » du pays ».

60 à 62 ans, mais également le gel des prestations sociales. Les politiques d'austérité et notamment de restrictions des dépenses publiques ne vont cependant pas aussi loin qu'au Royaume-Uni avec le gouvernement de coalition qui présente son budget d'urgence quelques semaines après avoir été élu. Les politistes Catherine Hoeffler, Jean Joana, Frédéric Mérand montrent notamment que les politiques de défense en France (secteur particulier car relevant des pouvoirs « régaliens » de l'État rarement affecté par les crises) ont certes été intégrées dans une logique de « rationalisation budgétaire » déjà entamée avant la crise, mais sont bien moins affectées par les réductions de budget et d'effectifs qu'au Royaume-Uni qui a poussé la restriction dans tous les secteurs politiques (la France a gardé un budget constant pour l'armée alors que le Royaume-Uni l'a réduit de 8 %)[409].

Au Royaume-Uni justement, les politiques d'austérité sont développées en parallèle du programme *Big Society* qui vise finalement à réduire drastiquement l'investissement de l'État, notamment dans le secteur social (*welfare*), en le remplaçant par des acteurs privés et associatifs. Elles se traduisent par une baisse des budgets alloués aux collectivités locales et aux ministères comme l'éducation, ou la défense, ainsi que le gel des salaires des fonctionnaires. La plus grande réforme dans le cadre de l'austérité passe par la transformation du système des prestations sociales, à travers la mise en place du *Universal Credit,* censé simplifier les demandes d'aides de l'État, et qui réduit notamment le seuil permettant d'accéder à certaines prestations sociales (de sorte que moins de foyers puissent en bénéficier), en durcissant également les règles d'accès aux prestations chômage pour les demandeurs d'emploi ou aux pensions d'invalidité.

Dans le cadre de leurs plans d'austérité, les deux pays ont également eu recours, avec plus ou moins de réticence, à l'augmentation des impôts par le biais d'une augmentation de la TVA (en France elle est proposée à la fin du mandat de N. Sarkozy, en 2012, pour compenser une réduction des charges patronales ; elle sera annulée par François Hollande, qui aura lui-même recours à une augmentation de la TVA en 2014 ; au Royaume-Uni, elle est envisagée dans le plan d'urgence de 2010, mais est retardée à 2011[410]).

[409] C. HOEFFLER, J. JOANA et F. MERAND, « Chapitre 7. La guerre austère : la politique de défense dans la crise », dans *Les Politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 205.
[410] C. HAY, « 'Things can only get worse …': The political and economic significance of 2010 », *British Politics*, vol. 5, n° 4, décembre 2010, p. 391-401.

Ces quelques éléments permettent de souligner la similarité des approches des gouvernements dans leurs réponses concrètes à la crise. Il apparaît clairement qu'au-delà d'une lecture de la crise se concentrant sur la dette publique, les gouvernements de N. Sarkozy, et de David Cameron et Nick Clegg à partir de 2010, ont soutenu des mesures de « consolidation fiscale » et de réduction des dépenses. Dans leur analyse des politiques publiques dans la crise, qui interroge l'impact de la crise économique de 2008 sur les politiques publiques, les politistes Hassenteufel et Saurugger soulignent que, de manière générale, de nombreux pays de l'OCDE, quel que soit le parti politique au pouvoir, ont adopté des politiques d'austérité :

> Les crises financières et économiques des dernières années ont continué à impacter les finances publiques de tous les pays de l'OCDE, indépendamment de l'idéologie des partis au gouvernement. Tous les pays ont réagi de manière similaire aux difficultés : ils ont transformé les politiques d'endettement et de prélèvement fiscaux en des politiques d'austérité et de consolidation visant l'équilibre budgétaire et la diminution de l'endettement public (Steinebach *et al.*, 2019)[411].

Ce consensus à l'échelle internationale semble d'ailleurs s'expliquer en partie par les recommandations des institutions financières supranationales comme le FMI, comme l'expliquent J. Clarke et J. Newman qui voient dans les politiques « d'ajustement structurel » préconisées par le FMI, un encouragement à l'austérité fiscale, où « la dette publique, les dépenses publiques et les services publics sont tous vus comme des problèmes à affronter (pour libérer l'entreprise, la croissance et le développement)[412] », en permettant de retrouver presque « magiquement » la confiance des marchés. Cette approche est clairement visible dans le discours de F. Fillon en août 2011, qui reprend tous ces éléments (la nécessité de finances « saines » pour parvenir à la confiance des marchés, sans peser sur le monde de l'entreprise) alors qu'il présente son « plan de rigueur », en insistant, là aussi, sur le devoir de « vérité » envers les Français :

> La vérité c'est qu'il est impossible de créer de la croissance, si l'on n'est pas crédible sur le plan budgétaire et financier. La vérité c'est que pour investir il faut que l'État dispose d'un budget qui inspire confiance. La vérité c'est que le prix d'un endettement public excessif, ce sont à terme des taux d'intérêt trop élevés qui viennent pénaliser le secteur privé[413]. (Fillon, 2011)

---

411 P. HASSENTEUFEL et S. SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise*, *op. cit.*, p. 12.

412 J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *op. cit.*, p. 300 : "The currently dominant consensus about fiscal austerity continues an approach established in the International Monetary Fund's 'structural adjustment' policies in which public debt, public spending and public services are all viewed as problems to be overcome (to liberate enterprise, growth and development)". « Le consensus qui prévaut actuellement en matière d'austérité budgétaire s'inscrit dans la continuité de l'approche établie dans les politiques d'« ajustement structurel » du Fonds Monétaire International, selon laquelle la dette publique, les dépenses publiques et les services publics sont tous considérés comme des problèmes à surmonter (afin de libérer l'entreprise, la croissance et le développement) ».

413 F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, sur le plan de rigueur, les chiffres du chômage et les grandes orientations de la politique en faveur de l'emploi des jeunes », *op. cit.*

Le fait qu'il y ait consensus, au-delà des partis et au-delà des frontières semble également avoir un effet performatif, puisque ce consensus est lui-même utilisé pour justifier plus d'austérité. François Fillon souligne par exemple la dimension apartisane ou non-idéologique de la réduction du déficit (« une question qui n'est ni de droite, ni de gauche[414] »). Cela fait écho à la volonté des dirigeants soutenant le néolibéralisme de montrer que cette logique est au-dessus des idéologies partisanes, relève davantage du pragmatisme ou du « bon sens », afin de lui accorder encore plus de légitimité. Le fait que la rigueur fasse consensus à l'international est également un moyen de renforcer, dans le discours, la nécessité d'une telle politique. Nous avons déjà souligné des exemples français où les acteurs politiques mentionnent leurs homologues britanniques comme des exemples à suivre. De la même manière, G. Osborne, présentant son budget en 2010, soutient que des études internationales démontrent la nécessité d'une baisse drastique des dépenses (en se montrant, comme N. Sarkozy plus haut, bien plus réticent à l'idée d'augmenter les impôts) :

> The coalition Government believes that the bulk of the reduction must come from lower spending rather than higher taxes. The country has overspent; it has not been under-taxed.
>
> Our approach is supported by the international evidence, compiled by the Organisation for Economic Cooperation and Development, the International Monetary Fund and others, which found that consolidations delivered through lower spending are more effective at correcting deficits and boosting growth than consolidations delivered through tax increases[415]. (Osborne, 2010)

La politiste C. Fourton a d'ailleurs analysé la continuité des caractéristiques discursives du consensus sur l'austérité en France et au Royaume-Uni depuis les années 1970[416]. Ce recul historique permet non seulement de montrer que les discours autour de l'austérité, comme réponse à une certaine lecture de crise, ne sont pas nouveaux ou propres à la situation post-2008. Mais l'auteure montre également qu'ils sont inscrits dans

---

[414] *Id.* : « C'est la raison pour laquelle nous avons pris des décisions pour tenir nos objectifs de réduction de déficits. Jen ai annoncé avant-hier la teneur. La question des déficits est une question qui nest ni de droite, ni de gauche, parce que depuis un peu plus de trente-cinq ans tous les gouvernements qui se sont succédés ont participé à alimenter la dette et à creuser les déficits. La vérité, c'est que tous les Français qui ont moins de trente-cinq ans pensent que ça fonctionne comme ça. Et tous les Français qui ont plus de trente-cinq ans se disent que si ça a duré trente-cinq ans, ça va bien durer encore un peu. Malheureusement nous sommes arrivés au bout d'une période »

[415] G. OSBORNE, « Chancellor's statement on the emergency budget in the House of Commons », *op. cit.* : « Le gouvernement de coalition estime que l'essentiel de la réduction doit provenir d'une baisse des dépenses plutôt que d'une augmentation des impôts. Le pays a trop dépensé ; il n'a pas été sous-imposé. Notre approche est étayée par des données internationales compilées par l'OCDE, le Fonds Monétaire International et d'autres organismes, qui ont montré que les mesures d'assainissement budgétaire fondées sur une réduction des dépenses sont plus efficaces pour corriger les déficits et stimuler la croissance que celles fondées sur une augmentation des impôts ».

[416] C. FOURTON, « Political and Discursive Characteristics of the Austerity Consensus in the UK and in France since 1975 », *op. cit.*

un contexte et des références nationales, tout en se renforçant d'être également présents à l'échelle supranationale (comme nous le voyons avec l'extrait du discours de G. Osborne).

Ce qu'il est intéressant de rappeler toutefois, c'est que bien que de nombreux économistes se soient accordés sur le fait que les politiques d'austérité en temps de crise affectent le pouvoir d'achat et ne sont donc pas efficaces pour lutter contre la stagnation et promouvoir la croissance, la majorité des gouvernements ont fait le choix de cette politique. Ceci montre à quel point l'idéologie néolibérale est bien présente dans la lecture de la crise, ou que la crise apparaît finalement davantage comme un prétexte qu'une rupture pour accélérer des réformes et un programme politique déjà lancé avant la crise. Révélant encore une fois la contradiction entre le discours sur une situation d'urgence qui appellerait des réponses apolitiques ou non-idéologiques, et la pratique d'une politique profondément marquée par un biais idéologique, ce point fait écho à la façon dont S. Hall décrit la politique du gouvernement de coalition en 2011 : « L'idéologie est au volant, même si elle est niée avec vigueur[417] ». Plus récemment, au regard de l'évolution des politiques publiques avant et après la crise de 2008, les politistes Hassenteufel et Saurugger s'interrogent notamment sur la résilience des idées néolibérales dans les cadres de pensée, car malgré les preuves que l'austérité ne fonctionne pas économiquement dans un tel contexte, elle a tout de même été mise en place :

> Le maintien du système a été rendu possible grâce à une contradiction : la gestion non conventionnelle de la crise par la Banque centrale qui a permis aux États de maintenir une politique macroéconomique d'austérité. Cette résilience des idées néolibérales aurait donc eu un objectif politique, celui de montrer aux citoyens que les gouvernements possédaient encore une autorité politique suffisante pour pouvoir imposer des politiques publiques[418].

Les auteurs soulèvent un point crucial ici : un autre facteur qui expliquerait le maintien de cette lecture de la crise et de la réponse « austère » résiderait dans la volonté des gouvernements de faire preuve d'une certaine autorité politique, de prouver qu'ils ont toujours un pouvoir d'agir, devant des marchés que l'on a supposés capables de réguler le monde de manière « naturelle ». Nous estimons que ce point sera également éclairant dans le cadre de notre étude pour comprendre la lecture des autres crises présentes sur la décennie, et développées dans les chapitres suivants. La prochaine partie se concentrera

[417] S. HALL, « The Neo-Liberal Revolution », *op. cit.*, p. 718: "Ideology is in the driving seat, though vigorously denied".
[418] P. HASSENTEUFEL et S. SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise, op. cit.*, p. 13.

en revanche sur les répercussions d'une telle lecture de la crise économique, tout d'abord d'un point de vue social, puis plus globalement, d'un point de vue politique.

2.3. Des répercussions en miroir

2.3.1. La crise comme opportunité politique

> La crise actuelle est une crise structurelle. Les changements qu'elle annonce sont profonds. À cette crise structurelle doit répondre une politique structurelle. Le monde change. Nous devons changer avec lui. Nous devons même, autant que faire se peut, anticiper le changement. La crise appelle à accélérer le rythme des réformes, non à le ralentir[419]. (Sarkozy, 2008)

Dans cet extrait, N. Sarkozy montre la manière dont il envisage la crise : un accélérateur des réformes déjà entreprises, plutôt que d'une rupture profonde, bien qu'il appelle à des changements en profondeur, rendus nécessaires par un « monde qui change ». Cette rhétorique fait d'ailleurs davantage écho à la rhétorique des néotravaillistes au Royaume-Uni qui avaient justifié de la même manière la « modernisation » du parti travailliste et de la société britannique (en passant par exemple par une flexibilisation du monde du travail, et le soutien à l'expansion du monde de la finance, comme nous l'avons montré plus haut). Ce qui est assez parlant dans cet extrait est davantage la continuité que la rupture, et cela semble tenir au moins à deux raisons : d'une part N. Sarkozy était au pouvoir au moment de la crise, et son parti politique également au pouvoir avec Jacques Chirac avant lui, donc il ne peut se positionner en complète rupture avec le passé, utilisant la crise comme marqueur de changement radical, contrairement à D. Cameron qui construit son discours post-crise clairement en opposition à la politique du *New Labour* alors au pouvoir depuis 10 ans. Cela dit, et nous l'avons aussi évoqué, cette continuité politique à la tête de la France n'a pourtant pas empêché N. Sarkozy de construire sa campagne sur l'idée d'une présidence de « rupture » (par rapport à J. Chirac, notamment). Toujours est-il que le président, ou son premier ministre, soulignent en premier lieu la continuité sur les politiques post-crise quand il s'agit des réformes concrètes mises en place :

> Ce que nous entreprenons aujourd'hui n'est pas une rupture, ça n'est pas une rupture comme celle que la France a connue en 83, lorsqu'elle est passée brutalement d'une politique laxiste à une politique d'austérité. C'est simplement une accélération des efforts que nous avons engagés depuis

[419] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*

> 2008. En effet depuis 2008 nous réformons nos structures, nous rationalisons l'organisation de l'État, nous gelons ses dépenses, nous réduisons le nombre de fonctionnaires[420]. (Fillon, 2011)

Donc, ce que révèle le discours de N. Sarkozy sur la crise, dans un deuxième temps, c'est aussi ce qui a été mis en lumière par l'analyse des politiques publiques pendant et après la crise ; c'est-à-dire la relative rupture marquée par la crise, et la limite de ses répercussions directes. En effet, la crise semble à plusieurs reprises être davantage utilisée comme prétexte, ou opportunité politique pour justifier des politiques ou une vision déjà présente en amont. Comme mentionné plus haut, la crise a non seulement correspondu à la stratégie et au style politique de N. Sarkozy qui avait construit sa campagne sur le volontarisme et l'énergie dans l'action politique, elle permet également de justifier « d'aller plus vite » dans les réformes. P. Hassenteufel et S. Saurugger parlent d'un « usage stratégique » du contexte de crise[421], par exemple, et, tout en reconnaissant que la crise de 2008 a nécessairement contraint les acteurs publics dans la mise en place des politiques publiques, la plupart du temps, les changements mis en œuvre ne sont en fait que des changements qui ont été renforcés ou accélérés par la crise. Le changement le plus signifiant apporté par la crise résiderait finalement principalement dans une reconfiguration des jeux d'acteurs et des rapports de force politiques (avec des acteurs comme les partenaires sociaux par exemple qui perdent de l'influence, au détriment des institutions supranationales comme les banques centrales[422]). Les auteurs relèvent également que des changements plus marqués sont effectués à l'échelle supranationale (avec une augmentation des instruments de surveillance du milieu bancaire), tandis que l'échelle nationale se caractérise bien plus par une continuité dans les politiques publiques. Cela peut s'expliquer en partie par la théorie de la « dépendance au sentier » (*path dependency*), plus importante à l'échelle nationale, qui consiste à souligner le poids des routines institutionnelles et des décisions passées dans les politiques mises en place[423].

Toutefois, la continuité de la ligne politique soutenue en France et au Royaume-Uni, se caractérisant notamment par l'austérité, ne semble pas tenir uniquement de la dépendance institutionnelle, à ce qui se faisait « avant ». En effet, nous l'avons montré,

---

[420] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, suivie de questions - réponses, sur les grandes orientations de la politique budgétaire et fiscale », *op. cit.*

[421] P. HASSENTEUFEL et S. SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise*, *op. cit.*, p. 10.

[422] *Ibid.*, p. 28: « Dans le cadre des politiques de lutte contre le chômage en France, la crise a finalement permis de pousser vers plus de flexisécurité, et d'affaiblir le poids des partenaires sociaux ».

[423] B. PALIER, « Path dependence (Dépendance au chemin emprunté) », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, vol. 3e éd., p. 411-419.

la continuité s'explique également par une adhésion idéologique à certaines logiques politiques, comme le retrait de l'État sur plusieurs domaines de la vie publique, et en particulier du domaine social ou du *welfare*. Le cas du Royaume-Uni, et du gouvernement de coalition, est intéressant en ce sens, car le programme conservateur *Big Society*, et les réductions budgétaires drastiques de l'État-Providence portés par D. Cameron semblent bien correspondre à un programme politique élaboré bien avant la crise, et qui s'inspire de l'héritage de M. Thatcher.

> The question is: how does government help achieve these wider aims in the age of austerity? And the answer is: by delivering more for less.
> That in turn means four big changes for government and the role of the state[424]. (Cameron, 2009)

Dans son analyse de l'évolution de la pauvreté et du système social après la crise de 2008, la politiste R. Espiet-Kilty montre combien la conception de la place limitée de l'État-Providence dans la société pour les conservateurs et notamment D. Cameron entre dans leur conception plus grande du conservatisme « bienveillant »[425], qui doit lutter contre « l'assistanat », en rendant de la place et de la responsabilité aux individus, pour réparer une société « brisée » par un État trop présent[426]. C'est par exemple ce que l'on peut voir dans l'extrait ci-dessous, dans lequel D. Cameron pointe la responsabilité de l'État dans la création d'une « dépendance aux aides social » (*welfare dependency*) :

> It is about everyone taking responsibility. The more that we as a society do, the less we will need government to do.
> But you can't expect families to behave responsibly when the welfare system works in the opposite direction.
> In welfare, big government has failed people in a big way. There are two million children in Britain growing up in homes where no-one works. Two million.
> That is the highest in Europe. It is one in six children in our country. We have to break this cycle of welfare dependency[427]. (Cameron, 2009)

Ainsi pour R. Espiet-Kilty, les politiques d'austérité mises en place sous la coalition et particulièrement encouragées par D. Cameron, ne tiennent pas tant pour cause la crise en

---

[424] D. CAMERON, « The Age of Austerity, Speech at the Tory spring conference », *op. cit.* : « La question est la suivante : comment le gouvernement peut-il contribuer à la réalisation de ces objectifs plus larges en période d'austérité ? La réponse est la suivante : en faisant plus avec moins. Cela implique quatre changements majeurs pour le gouvernement et le rôle de l'État ».

[425] A. ALEXANDRE-COLLIER, *Les habits neufs de David Cameron*, *op. cit.*.

[426] R. ESPIET-KILTY, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 », *op. cit.*

[427] D. CAMERON, « Speech at the Tory Party Conference », *op. cit.* : « Il s'agit pour chacun de prendre ses responsabilités. Plus nous en faisons en tant que société, moins nous aurons besoin que le gouvernement intervienne. Mais on ne peut pas attendre des familles qu'elles se comportent de manière responsable lorsque le système social fonctionne dans le sens contraire. En matière d'aide sociale, le gouvernement a gravement failli à ses obligations envers la population. Au Royaume-Uni, deux millions d'enfants grandissent dans des foyers où personne ne travaille. Deux millions. C'est le chiffre le plus élevé d'Europe. Cela représente un enfant sur six dans notre pays. Nous devons briser ce cycle de dépendance à l'aide sociale ».

elle-même que l'idéologique conservatrice soutenue et renouvelée par D. Cameron. D'ailleurs, en 2014, le ministre du travail et des pensions, I. Duncan Smith, réaffirmait lui-même que les restrictions budgétaires n'étaient pas tellement dues à la crise, mais bien parce qu'elles correspondaient à la vision politique du parti :

> So today, I want to show you that we would have wanted to reform the welfare state, even if we had no deficit[428]. (Ian Duncan Smith, 2014)

En France, l'analyse des conséquences directes de la crise révèle également beaucoup de nuances. Si la crise est parfois synonyme de rupture dans les discours, et notamment d'une forme de dirigisme dans le discours de N. Sarkozy, il n'en est pas de même en pratique, dans les politiques concrètes mises en place. Le politiste B. Clift met par exemple en avant les résultats mitigés des politiques économiques post-crise, qui n'ont pas engendré de changement majeur (comme la baisse du chômage pourtant promise avec un monde du travail plus flexible)[429]. De la même manière, les auteurs Jabko et Massoc qui analysent les politiques de régulation financière, sujet pourtant au cœur de la crise, soulignent le décalage entre un volontarisme et un interventionnisme affiché par N. Sarkozy dans les discours à l'échelle nationale et internationale, et la réalité des pratiques en particulier sur le plan national[430]. Les politiques finalement réellement défendues sont celles qui servent particulièrement les intérêts de la France (sur le plan européen) et les partenaires bancaires (sur le plan national).

Il semble ainsi que mesurer les conséquences de la crise sur les politiques mises en place révèle davantage une continuité où la crise est finalement un catalyseur ou un accélérateur des réformes[431]. La lecture de la crise qui est proposée cependant permet de justifier ces politiques ou cette ligne directrice d'inspiration néolibérale dans les deux pays, et les conséquences sociales, économiques ou politiques que nous pouvons observer ne tiennent pas tant à la crise elle-même qu'à cette lecture particulière. Ainsi, comme B. Clift l'explique, les résultats économiques mitigés de la France (croissance assez faible, et taux de chômage élevé) ne tiennent pas tant aux répercussions économiques de la crise

[428] Iain Duncan Smith, « Discours devant le Centre for Social Justice », 23 janvier 2014 *in* R. ESPIET-KILTY, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 », *op. cit.* : « Aujourd'hui, je voudrais donc vous montrer que nous aurions voulu réformer l'État providence, même si nous n'avions pas eu de déficit ».
[429] B. CLIFT, « Chapitre 13. Les politiques économiques sous Sarkozy », *op. cit.*
[430] N. JABKO et E. MASSOC, « Chapitre 14. Nicolas Sarkozy et la crise financière », *op. cit.*
[431] L. LARTIGOT-HERVIER, « Chapitre 8. Reconfigurations d'acteurs et politiques de protection sociale dans la crise », dans *Les Politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 236 : « En ce sens, si un « effet crise » est visible, tout au plus s'apparente-t-il à un accélérateur ou à un amplificateur de réformes incrémentales, préparées voire mises en œuvre depuis plus de deux décennies ».

qu'à une absence de cohérence globale des politiques menées, N. Sarkozy étant à la fois conquis par les idées du modèle néolibéral mais aussi profondément marqué par une volonté de « dirigisme sélectif »[432]. Dans un autre domaine, au Royaume-Uni, l'exemple de l'augmentation de la pauvreté absolue sur les cinq années du gouvernement de coalition apparaissent davantage comme le résultat des politiques d'austérité, plutôt que de la crise elle-même[433]. C'est ce que nous allons voir plus précisément dans la partie qui suit.

2.3.2. Les conséquences sociales

Nous ne rentrerons pas ici dans le détail des politiques sociales mises en place sous les gouvernements français et britanniques sur le début de la décennie pour en évaluer leurs conséquences précises dans les différents pans de la protection sociale (santé, chômage, pauvreté, logement, etc.), car ce n'est pas l'objet de cette étude, mais nous nous concentrerons sur trois principales répercussions des éléments évoqués précédemment : la transformation de l'État-Providence, l'accentuation des tensions sociales, et la permanence des politiques d'austérité au-delà de l'immédiat post-crise, sur toute la décennie étudiée.

En ce qui concerne les restrictions budgétaires dans le domaine social et la transformation de l'État-Providence déjà évoquées, il est clair que la crise (ou sa lecture, et les réponses apportées) se sont traduites de la même manière en France et au Royaume-Uni, avec non seulement une réduction des moyens alloués, mais également une restructuration des services publics visant à réduire ses coûts de fonctionnement, en donnant un rôle beaucoup plus budgétaire et gestionnaire (ou « régulateur ») à l'État[434].

La reconfiguration de la protection sociale en France se fait dans une logique d' « activation » à travers ses aides (en parallèle d'une flexibilisation du marché du travail)[435] avec par exemple la transformation du RMI (Revenu Minimum accordé aux

[432] B. CLIFT, « Chapitre 13. Les politiques économiques sous Sarkozy », *op. cit.*
[433] R. ESPIET-KILTY, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 », *op. cit.*, p. 3.
[434] E. BELL, *Soft power and freedom under the coalition*, *op. cit.* ; P. HASSENTEUFEL, « Chapitre 15. La sécurité sociale, entre «ruptures» affichées et transformations silencieuses », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 341-360.
[435] M. ARRIGNON, « Chapitre 2. Assistance sociale, risque pauvreté et exclusion », dans *Les politiques sociales sous Macron*, FONTAINE, Presses universitaires de Grenoble, 2022, p. 27-33 ; M. ARRIGNON et H. CAUNE, « Chapitre 9. Les politiques de l'emploi dans la crise: », dans *Les Politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 263-296 : « Dans ce chapitre, nous nous nous concentrerons sur deux stratégies de réforme pour l'emploi : l'activation et la flexicurité. Le modèle d'« État providence actif », promu par les institutions de l'Union européenne (UE) depuis la fin des années 1990 associe des

personnes du plus de 25ans sous le seuil de pauvreté) en RSA (Revenu de Solidarité Active) qui est censé faciliter le retour au travail pour les individus. Cependant, le chômage ne diminue pas avant 2015. Selon l'INSEE, la pauvreté en France a augmenté pendant la crise puis s'est stabilisée à partir de 2012 (autour de 14 % de la population), mais l'intensité de la pauvreté s'est particulièrement accentuée en 2009 et 2012, en parallèle d'une augmentation des inégalités de richesse[436]. Dans le milieu de la santé, et des retraites, la restructuration de la sécurité sociale implique surtout une modification des acteurs, avec une part croissante accordée au secteur privé (mutuelles, complémentaires), dans une logique de réduction des coûts pour l'État[437]. Ces éléments font d'ailleurs écho au discours de N. Sarkozy en 2008 qui promettait une refonte du service de santé, en y intégrant davantage la question budgétaire, avec une adhésion certaine aux théories du *New Public Management,* lorsqu'il demande aux fonctionnaires de se soucier des « gains de productivité » dans leurs services :

> Pour retrouver des marges de manœuvre pour préparer l'avenir, les dépenses de fonctionnement de l'État doivent diminuer. L'année prochaine c'est un total sans précédent de 30 600 emplois qui seront supprimés dans la fonction publique. **La révision générale des politiques publiques continuera à produire ses effets**. La réforme de l'hôpital permettra d'améliorer l'accès aux soins et leur qualité tout en supprimant des **dépenses inutiles**. Les agents hospitaliers seront intéressés à l'équilibre de leur budget et partout les fonctionnaires seront associés **aux gains de productivité dans la fonction publique**. C'est une véritable révolution culturelle qui se met ainsi en place et qui va modifier en profondeur les comportements[438]. (Sarkozy 2008)

Au Royaume-Uni, R. Espiet-Kilty démontre une augmentation constante de la pauvreté sous le gouvernement de coalition, en parallèle d'une coupe drastique sur le budget de l'État-Providence, avec la réduction des allocations, et des revenus de substitution pour ceux qui en dépendent[439]. Les politiques d'austérité ont ainsi davantage touché les franges les plus pauvres de la société britannique (et française dans une moindre mesure). Nous pouvons souligner une différence dans les indicateurs sociaux

---

recommandations pour le renforcement des dépenses de formation (au détriment des dépenses de prestations), le soutien aux entreprises et l'encouragement à une participation accrue au marché (Eichhorst et Konle-Seidl, 2008) ».

[436] C. HOUDRE, J. PONCEAU et M. ZERGAT BONNIN, « Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2012 », *INSEE*, fevrier 2015 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281348?sommaire=1912155. ; consulté le 3 juillet 2024).

[437] L. LARTIGOT-HERVIER, « Chapitre 8. Reconfigurations d'acteurs et politiques de protection sociale dans la crise », *op. cit.,* p. 258 : « C'est surtout la place du secteur privé (assurances complémentaires ou mutuelles pour le secteur de la maladie, épargne privée pour le secteur des retraites) qui prend de plus en plus d'importance, avec des prestations sociales moins généreuses et plus ciblées (sous conditions de ressources), et un reste à charge croissant pour l'assuré ».

[438] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », *op. cit.*

[439] R. ESPIET-KILTY, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 », *op. cit.*

entre la France et le Royaume-Uni : le chômage, qui diminue sous le gouvernement de D. Cameron et N. Clegg, mais qui est adossé à une multiplication des emplois précaires (notamment sous la forme des *zero hour contracts)* et à l'accentuation d'une politique sanction pour les demandeurs d'emplois. Le programme *Big Society*, qui envisageait de remplacer l'engagement de l'État via des services désormais fournis par des prestataires privés et par une plus grande responsabilisation des individus (et des « communautés » locales) s'est souvent traduit par une plus grande précarité et une accentuation des inégalités. Pour les politistes J. Clarke et J. Newman, le Royaume-Uni est d'ailleurs le pays en Europe qui va le plus loin dans le « démantèlement » de l'État-Providence[440].

Un autre aspect des répercussions sociales tient aussi dans la division et les tensions créées par ces inégalités. N. Sowels, s'appuyant sur le travail de l'économiste T. Piketty[441] souligne par exemple le creusement des différences de revenu et de richesses, dans un contexte d'accumulation de richesse, où les intérêts du capital augmentent plus vite que la croissance[442]. De plus, la lecture de la crise comme une crise de la dette, impliquant des réductions massives, et focalisant notamment sur l'État-providence, participe à l'accentuation des divisions dans la société sur la base de divisions socio-économiques ou de classes. La crise présentée comme une crise de la dette, et dès le début comme liée au marché immobilier, s'est souvent appuyée sur les classes moyennes, comme devant être protégées car représentées comme des « contribuables responsables ». Le politiste M. Watson montre notamment comment une certaine « panique » a été insufflée au sein des classes moyennes au moment de la crise économique, afin de justifier

[440] J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *op. cit.*, p. 303.
[441] T. PIKETTY, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Éditions Points, 2019.
[442] N. SOWELS, « Some "Heterodox" Explanations of the Economic Crisis », *op. cit.*, p. 8: "Data collection concerning wealth is far more difficult to come by, yet historically wealth tends to be much more concentrated than income, and this too is a situation which has been worsened by neoliberalism as asset prices often rise more quickly than wages, and as real interest rates earned by capital (r) exceed the growth rate (g). Indeed, in his landmark study of capitalism, the French economist Thomas Piketty has put forward the very simple, yet explosive notion that generally speaking r > g in capitalist economies. This means that over time wealth necessarily concentrates and inequality rises. Moreover, Piketty argues that this is especially so in low-growth economies". « Les données relatives à la richesse sont beaucoup plus difficiles à obtenir, mais historiquement, la richesse tend à être beaucoup plus concentrée que les revenus, et cette situation a également été aggravée par le néolibéralisme, car les prix des actifs augmentent souvent plus rapidement que les salaires et les taux d'intérêt réels générés par le capital (r) dépassent le taux de croissance (g). En effet, dans son étude majeure sur le capitalisme, l'économiste français Thomas Piketty a avancé une idée très simple, mais explosive, selon laquelle, d'une manière générale, r > g dans les économies capitalistes. Cela signifie qu'avec le temps, la richesse se concentre nécessairement et les inégalités s'accroissent. De plus, Piketty soutient que cela est particulièrement vrai dans les économies à faible croissance ».

davantage le renflouement des banques par l'État[443], et de renforcer l'adhésion autour des politiques mises en place, en présentant la crise comme une « menace à la valeur du marché immobilier ». L'auteur note ainsi que dans la première partie de la crise au Royaume-Uni le « groupe exclu » ou perçu comme responsable de la panique dans cette lecture de la crise, sont moins « les banquiers » que les emprunteurs *subprimes* qui n'auraient pas su rembourser leur crédit[444]. La focalisation sur la responsabilité et sur la nécessité morale de faire des efforts, de « vivre selon ses moyens », de dépenser moins, fait écho à l'expérience des particuliers et des classes-moyennes, mettant en miroir la gestion domestique et la gestion de l'État. Cette lecture, perçue surtout dans les discours du gouvernement britannique, et dans une moindre mesure en France, se construit sur et nourrit également des divisions sociales dans le rapport aux aides de l'État. Cela fait notamment écho à ce que décrit S. Hall sur les figures discursives souvent mobilisées par les défenseurs du modèle néolibéral, avant même la crise, qui opposent l'honnête contribuable au « profiteur » de l'État providence :

> Neo-liberal discourse promoted two popular discursive figures - the 'taxpayer' (hard-working man, over-taxed to fund the welfare 'scrounger' and the 'shifters' who lived on benefits as a 'lifestyle' choice); and the 'customer' (fortunate housewife, 'free' to exercise her limited choice in the market-place, for whom the 'choice agenda' and personalized delivery were specifically designed). No one ever thinks either could also be an honest citizen who needed or relied on public services[445].

Les conséquences sociales et la transformation du rapport à l'État-Providence (ou l'accentuation de sa reconfiguration, puisque l'on peut dater les origines de sa remise en cause dans les années 1970), semblent également avoir une réalité sur toute la décennie

---

[443] M. WATSON, « Headlong into the Polanyian Dilemma: The Impact of Middle-Class Moral Panic on the British Government's Response to the Sub-prime Crisis », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 11, nº 3, août 2009, p. 423 : "Moral panic is revealed to be a political technique designed to provide reassurance for those whose mortgage borrowing practices had helped to propel the prior house price bubble but whose credit status did not label them personally as 'sub-prime'. It did so by drawing empathetic boundaries around a purely fictitious category of innocent victim: namely, the middle-class homeowner constituted as the 'responsible mortgage borrower'". « La panique morale s'avère être une technique politique visant à rassurer ceux dont les pratiques d'emprunt hypothécaire avaient contribué à alimenter la bulle immobilière précédente, mais dont la situation financière ne les classait pas personnellement dans la catégorie des « subprimes ». Pour ce faire, elle a établi des limites empathiques autour d'une catégorie purement fictive de victimes innocentes : à savoir, les propriétaires de classe moyenne considérés comme des « emprunteurs hypothécaires responsables » ».

[444] *Ibid.*, p. 434.

[445] S. HALL, « The Neo-Liberal Revolution », *op. cit.*, p. 715-716 : « Le discours néolibéral a promu deux figures discursives populaires : le « contribuable » (un homme qui travaille dur, surimposé pour financer les « profiteurs » de l'aide sociale et les « fainéants » qui vivent des allocations par choix de « mode de vie ») ; et le « client » (la femme au foyer chanceuse, « libre » d'exercer son choix limité sur le marché, pour laquelle le « programme de choix » et la prestation personnalisée ont été spécialement conçus). Personne ne pense jamais que l'un ou l'autre pourrait également être un citoyen honnête qui a eu besoin ou dépend des services publics ».

2010, et ne se résument pas seulement aux premières années post-crise (du gouvernement de coalition et sous N. Sarkozy). Au Royaume-Uni, le fait que les élections de 2015 accordent à D. Cameron un gouvernement entièrement conservateur fait perdurer les politiques d'austérité bien au-delà des premières années « post-crise », même si le discours sur l'austérité est amené à s'atténuer, notamment sous le gouvernement conservateur de T. May à partir de 2016 qui n'insiste plus autant sur les nécessaires restrictions budgétaires. En France, le contexte est différent, puisque le passage à un gouvernement socialiste en 2012 modifie certaines politiques engagées sous N. Sarkozy. Ce n'est cependant pas le cas de toutes les réformes, comme celles concernant la flexibilisation du travail (caractérisée notamment à travers la loi El Khomri de 2016, très contestée, qui visait à réformer le droit du travail). Les politistes M. Arrignon et H. Caune montrent combien cette loi a révélé que plusieurs acteurs politiques, y compris à gauche, étaient acquis à la cause du contrôle des dépenses et la dérégulation du marché du travail :

> L'analyse de la loi El Khomri montre qu'une partie importante du Parti socialiste français est acquise au contrôle du déficit public, à la réduction des coûts du travail pour restaurer la compétitivité et les marges des entreprises et à la dérégulation du droit du travail[446].

Allant plus loin, nous pouvons percevoir une continuité des politiques d'austérité jusqu'à la fin de la décennie. Les politistes E. Ferragina et A. Zola ont montré notamment que ce n'est que la crise sanitaire du Covid-19 en 2020 qui voit un basculement des recommandations de l'OCDE et du FMI sur les politiques de « consolidation fiscale » et d'austérité, encourageant les États à intervenir pour soutenir la croissance en augmentant les dépenses publiques :

> The IMF and the OECD currently recommend that wealthy countries should increase public spending rather than tightening their belts to rescue their economies, in a break from their post-2008 global financial crisis (GFC) pro-austerity stance (Clift 2018, Giles 2020a, 2021, IMF 2020, OECD 2020)[447].

S'appuyant sur des données collectées auprès de la population française (le projet ELIPPS), les auteurs montrent également qu'à la fin de la décennie une grande partie de la population française n'est plus réceptive au discours pro-austérité post-crise 2008, notamment en ce qui concerne les domaines de l'éducation et de la santé :

---

[446] M. ARRIGNON et H. CAUNE, « Chapitre 9. Les politiques de l'emploi dans la crise », *op. cit.*, p. 285.

[447] E. FERRAGINA et A. ZOLA, « The End of Austerity as Common Sense? An Experimental Analysis of Public Opinion Shifts and Class Dynamics During the Covid-19 Crisis », *New Political Economy*, vol. 27, nº 2, 4 mars 2022, p. 330 : « Le FMI et l'OCDE recommandent actuellement aux pays riches d'augmenter leurs dépenses publiques plutôt que de se serrer la ceinture pour sauver leur économie, rompant ainsi avec leur position favorable à l'austérité adoptée après la crise financière mondiale de 2008 (Clift 2018, Giles 2020a, 2021, FMI 2020, OCDE 2020) ».

> Our empirical evidence suggests that public preferences favour increased public spending in relation to pre-epidemic levels, especially in healthcare and education ─ sectors greatly impacted by austerity measures in the recent past. Additionally, while public opinion is highly manipulable with authoritative messages about health and economic concerns, this is not the case with pro-austerity crisis narratives for the large majority of the public. Only the upper class ─ which can be described in a stylised way as wealthy managers, self-positioning themselves on the top of the social ladder ─ continue to partially support these narratives[448].

Cette évolution de l'opinion publique et l'atténuation des références aux restrictions budgétaires dans les discours (car devenant impopulaire) alors qu'une forme d'austérité perdure dans les politiques, interrogent quant à l'évolution du discours gouvernemental sur la deuxième partie de la décennie, et la façon dont les autres crises sont abordées et interprétées, au service des politiques mises en place.

2.3.3. Les conséquences politiques

Nous considérons que les conséquences politiques de la lecture de la crise de 2008 proposée par les acteurs politiques au pouvoir sont multiples et ne seront pas toutes esquissées dans cette partie, mais se révèleront en réalité dans les chapitres suivants. Cependant la crise économique et la manière dont les gouvernements y ont répondu semblent avoir dessiné des lignes de fractures ou le point de départ de reconfigurations politiques que nous présenterons ici.

Il est clair que la crise économique de 2008 n'est pas à l'origine des divisions territoriales et politiques de chaque pays, mais nous pouvons voir de manière plus accentuée s'exprimer la question territoriale articulée aux conséquences de la crise économique, surtout au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en France, avec les revendications nationalistes, pour plus d'autonomie, voire d'indépendance en Écosse notamment. Pour le politiste S. Guy, par exemple, la crise n'a fait que révéler des opinions contradictoires profondes, ou « une crise de sens »[449]. Les questions sur la structure du monde économique suite à la crise ont alimenté les débats entre les indépendantistes écossais qui soutiennent que l'économie de l'Écosse s'en sortirait mieux si elle n'était pas dépendante de Westminster, et les unionistes qui pensent au contraire que l'Union est

[448] *Ibid.*, p. 341 : « Nos données empiriques suggèrent que les préférences du public favorisent une augmentation des dépenses publiques par rapport aux niveaux pré-épidémiques, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, qui ont été fortement touchés par les mesures d'austérité ces dernières années. En outre, si l'opinion publique est très influençable par les messages autoritaires sur les questions sanitaires et économiques, ce n'est pas le cas pour la grande majorité de la population en ce qui concerne les discours pro-austérité sur la crise. Seule la classe supérieure — que l'on peut décrire de manière stylisée comme des cadres riches, se positionnant eux-mêmes au sommet de l'échelle sociale — continue de soutenir en partie ces discours ».

[449] S. GUY, « Réflexions sur la crise », *op. cit.*, p. 12.

essentielle pour la stabilité économique de cette nation. Il n'est pas anodin que lors de l'organisation du référendum sur l'indépendance de l'Écosse (acté en 2012 par un accord avec Westminster et organisé en 2014), le discours de campagne du Scottish National Party, alors au pouvoir et en faveur de l'indépendance, s'est construit notamment autour de la critique des politiques d'austérité de D. Cameron, et de la gestion de la crise financière et économique par « Londres ». La politiste E. Camp-Pietrain montrent notamment l'articulation des questions socio-économiques et des questions institutionnelles en Écosse, à la suite de la crise, l'indépendance étant souvent mobilisée par le SNP comme le moyen de reprendre le contrôle sur les politiques sociales et restaurer l'État-Providence et la croissance mis à mal par les politiques de D. Cameron[450]. Encore une fois, la crise économique, agit comme catalyseur de tensions et de divisions présentes dans les décennies précédentes, et réactive des questions sous-jacentes, comme la souveraineté, ou l'appartenance nationale.

D'une autre manière, la crise économique et les politiques fiscales et de restrictions budgétaires ont eu un effet non négligeable sur les relations entre les différents gouvernements à l'échelle nationale et infranationale ou locale, en modifiant les rapports de force entre les différents niveaux de gouvernement au Royaume-Uni mais aussi en France (bien que ce soit moins évident), notamment du fait de la façon dont les ressources ont été allouées aux institutions locales. La crise a notamment pu être utilisée, comme dans le cas de l'Écosse, comme un moyen de demander davantage d'autonomie pour pouvoir correctement y faire face, à une échelle plus locale[451]. Si la question territoriale s'exprime plus clairement au Royaume-Uni du fait de sa constitution, il est possible également d'évoquer dans une moindre mesure l'effet de la crise, et notamment des restrictions budgétaires, sur les tensions territoriales entre les zones rurales et urbaines en France. La fermeture des services publics comme les hôpitaux (pour des raisons budgétaires) dans des zones moins densément peuplées, et notamment en campagne, tout comme la plus grande autonomie accordée aux départements et aux collectivités

[450] E. CAMP-PIETRAIN, « Les effets de la crise économique et financière sur les questions constitutionnelles en Écosse », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, vol. 21, nº 2, CRECIB, 30 août 2016.

[451] C. DUPUY, « Chapitre 6. La redéfinition des rapports centre-périphéries dans la crise : comparaison européenne »:, dans *Les Politiques publiques dans la crise*, s. l., Presses de Sciences Po, 2021, p. 193 : « Au Royaume-Uni, enfin, la crise est venue alimenter des débats antérieurs portant sur l'allocation du pouvoir politique et a produit une nouvelle occasion pour les partis indépendantistes ayant accédé au pouvoir en Écosse, mais aussi au Pays de Galles, leur permettant d'avancer leur agenda politique en construisant l'indépendance ou la poursuite de la dévolution comme la solution à la situation de crise ».

territoriales[452] (sous la forme de la décentralisation), en maintenant une contrainte budgétaire forte, n'a fait qu'amplifier les tensions dans le domaine social, nourrissant un ressentiment de la part de la population rurale notamment.

Des tensions politiques plus larges semblent être suscitées par la réponse à la crise économique, notamment dans le rapport au politique et à l'État ; elles semblent même être inhérentes aux politiques d'austérité de manière générale. En annonçant des politiques « difficiles », D. Cameron appelle d'ailleurs en 2009 à l'unité de la nation[453] sous-entendant que de telles politiques pourraient créer des tensions et des divisions. Si l'on a montré précédemment qu'il semblait y avoir une certaine acceptation des politiques d'austérité en France et au Royaume-Uni (surtout de la part des classes moyennes[454]), nous faisons l'hypothèse que les évènements et les discours qui suivent dans la décennie et qui seront étudiés dans les chapitres suivants sont en réalité le témoin d'une « crise idéologique non résolue » pour reprendre les termes de S. Hall[455], se traduisant notamment par un rejet des politiques d'austérité, qui touchent davantage les classes populaires. Ce que les politistes J. Clarke et J. Newman évoquent notamment à travers la notion développée par J. Gilbert de « consentement mécontent » (« *disaffected consent* »[456]) est particulièrement éclairant, pour parler d'un consentement présumé de la population, devant des politiques d'austérité qui demandent beaucoup de sacrifices et nourrit une forme de ressentiment au sein de certaines catégories de la population (principalement les plus pauvres). Les auteurs s'appuient notamment sur l'étude de

[452] Depuis 2004, par exemple, les départements en France sont responsables du versement de la prestation d'assistance (RMI puis RSA), sans que la dotation de l'État pour les financer ne couvrent l'intégralité des dépenses. L'écart entre la dotation et le coût réel s'est d'ailleurs considérablement creusé en 2008 et à la suite de la crise, ce qui ajoute aux tensions budgétaires à l'échelle régionale. Cf. M. ARRIGNON, « Chapitre 2. Assistance sociale, risque pauvreté et exclusion », *op. cit.*, p. 33 : « En 2008, les prestations d'assistance ont coûté aux départements plus de 11 milliards d'euros, ce que l'État a compensé à hauteur de 7,5 milliards – soit un déficit de 3,5 milliards à supporter par les collectivités ».

[453] D. CAMERON, « The Age of Austerity, Speech at the Tory spring conference », *op. cit.* : "First, the age of austerity demands responsible politics. Over the next few years, we will have to take some incredibly tough decisions on taxation, spending, borrowing – things that really affect people's lives. Getting through those difficult decisions will mean sticking together as a country – government and people". « Tout d'abord, l'ère de l'austérité exige une politique responsable. Au cours des prochaines années, nous devrons prendre des décisions extrêmement difficiles en matière de fiscalité, de dépenses et d'emprunts, autant de domaines qui ont un impact réel sur la vie des citoyens. Pour surmonter ces décisions difficiles, il faudra que le pays fasse front commun, le gouvernement comme les citoyens ».

[454] L. Stanley parle d'un « acquiescement général » *in* L. STANLEY, « 'We're Reaping What We Sowed' », *op. cit.*, p. 895 : « general acquiescence of austerity» ; Zola et Ferragina parlent "d'une hégémonie consentie" *in* E. FERRAGINA et A. ZOLA, « The End of Austerity as Common Sense? », *op. cit.*, p. 341: "acquiesced hegemony".

[455] S. HALL et D. MASSEY, « Interpreting the crisis », *op. cit.*, p. 57 : "unresolved ideological crisis".

[456] J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *op. cit.*, p. 302 ; J. GILBERT, « Disaffected consent: that post-democratic feeling », *Soundings*, vol. 60, nº 60, 6 août 2015, p. 29-41.

Ponticelli et Voth[457] qui illustre notamment la corrélation entre les politiques d'austérité et l'augmentation des contestations sociales. Ces points trouveront des résonnances dans les chapitres suivants.

L'idée d'un ressentiment sourd à la suite de la crise fait d'ailleurs écho à la thèse d'A. Tooze dans son analyse de la crise économique : le retentissement proprement politique de la crise et des réponses apportées[458]. Dans un entretien pour la chane américaine PBS, 10 ans après la faillite de Lehman Brothers, A. Tooze revient notamment sur la place Zuccotti Park près de Wall Street où s'était organisé le mouvement *Occupy Wall Street* en 2011, dénonçant les inégalités de richesses criantes, avec des répercussions en Europe. Pour l'auteur, l'absence de remise en question profonde du système financier par la crise économique, le fait que les politiques mises en place ont surtout bénéficié à une partie de la société (et notamment les institutions « *too big to fail* ») et à un retour aux pratiques en cours avant la crise, entraîne une radicalisation politique à gauche mais aussi à droite[459]. C'est en particulier cet aspect qui nous intéressera dans les chapitres à venir.

Les tensions politiques esquissées ici semblent également s'enraciner dans une réponse à la crise qui a vu paradoxalement la restauration d'un pouvoir politique fort, ou d'une présence forte de l'État (à travers leur intervention pour « sauver les banques ») et dans le discours. Le récit de crise qui justifie des choix politiques forts et difficiles permet de redonner une certaine autorité aux pouvoirs publics (comme nous l'avons évoqué plus haut), surtout à l'échelle nationale, car même si la crise a donné lieu à des réponses

[457] J. PONTICELLI et H.-J. VOTH, « Austerity and anarchy: Budget cuts and social unrest in Europe, 1919–2008 », *Journal of Comparative Economics*, vol. 48, nº 1, mars 2020, p. 1-19.
[458] J. A. TOOZE, L. TALAGA et R. CLARINARD, *Crashed*, *op. cit.*.
[459] J. A. TOOZE, « How the 2008 financial crisis changed the world », *PBS*, 13 septembre 2018 (en ligne : https://www.pbs.org/video/how-the-2008-financial-crisis-changed-the-world-1536876041/ ; consulté le 2 juillet 2024) : "This is Zuccotti Park, just by Wall Street, the site of the famous encampment in 2011 that spawned Occupy and the discourse of the 1 percent against the 99 percent, the place where inequality in America today was really put back on the political map. Huge rage against bailing out the banks. And the other great political reaction to the crisis came two years earlier in the form of the Tea Party, the idea that irresponsible borrowers who had taken on debts they couldn't afford were now going to be rescued by the federal government. One opens, if you like, the door to a more radical politics on the right. The other opens the door to a more radical politics on the left". « Voici Zuccotti Park, juste à côté de Wall Street, le site du célèbre campement de 2011 qui a donné naissance au mouvement Occupy et au discours du 1 % contre les 99 %, l'endroit où les inégalités dans l'Amérique d'aujourd'hui ont vraiment été remises à l'ordre du jour politique. Une immense colère contre le sauvetage des banques. L'autre grande réaction politique à la crise est apparue deux ans plus tôt sous la forme du Tea Party, avec l'idée que les emprunteurs irresponsables qui avaient contracté des dettes qu'ils ne pouvaient pas rembourser allaient désormais être sauvés par le gouvernement fédéral. L'un ouvre, si vous voulez, la porte à une politique plus radicale à droite. L'autre ouvre la porte à une politique plus radicale à gauche ».

concertées sous la forme du G20 ou de l'Union Européenne, les discours des gouvernements ont avant tout mis en avant les outils de politiques nationaux et la nécessité de faire un effort collectif national pour redresser la situation. On pourrait ainsi interroger un potentiel lien entre la mise en avant d'une autorité politique nationale, volontariste et dirigiste pendant la crise de 2008, et des revendications plus nationalistes ou souverainistes à la suite de la crise et sur la décennie. Le discours de F. Fillon en 2011 sur les politiques de rigueur est assez éclairant de ce point de vue car il présente l'austérité comme une manière de conserver sa souveraineté nationale :

> Notre pays ne doit pas être condamné un jour à mener une politique imposée par d'autres, et je veux dire aux Français que l'effort budgétaire et financier d'aujourd'hui est un choix que nous faisons pour la nation et pour les générations à venir[460]. (Fillon, 2011)

Cet exemple illustre d'ailleurs le phénomène que le politiste J. Clarke identifie comme la « restauration » de l'État ou le « rôle ravivé de l'État », qui s'est attaché à « rétablir les conditions d'un 'retour à la normale'[461] » pour l'économie et qui paradoxalement s'adosse à des politiques de recul de l'État-Providence (sans pour autant que l'État en soit affaibli[462]). De plus, une lecture « nationale » de la crise et de sa réponse peut aussi engendrer des conséquences politiques certaines, en nourrissant notamment les nationalismes et l'euroscepticisme.

Il est clair que les conséquences sociales que les réponses à la crise via des politiques d'austérité ont engendrées suscitent des tensions. Il est cependant étonnant de

---

[460] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, suivie de questions - réponses, sur les grandes orientations de la politique budgétaire et fiscale », *op. cit.*.

[461] J. CLARKE, « What crisis is this? », *op. cit.*, p. 49: "Crisis talk has been dominated by what might best be described as restorationist governmental approaches, however, whose primary commitments have been to re-establish the conditions for 'business as usual'. Despite the rhetorical flourishes (promises of a global new deal, or a new capitalism with morals), the main result has been the massive public subsidy paid to failing financial institutions to ensure that the 'system' is saved". « Les discussions sur la crise ont toutefois été dominées par ce que l'on pourrait qualifier d'approches gouvernementales restaurationnistes, dont l'objectif premier était de rétablir les conditions d'un « retour à la normale ». Malgré les discours grandiloquents (promesses d'un New Deal mondial ou d'un nouveau capitalisme moral), le principal résultat a été l'octroi de subventions publiques massives aux institutions financières en faillite afin de garantir le sauvetage du « système » ».

[462] *Ibid.*, p. 50: "The nationalisation of the crisis is intimately bound up with the revived role for the state as the guarantor of last resort. The sudden enthusiasm for public intervention, public spending, and a willingness to be dependent on public funds, is perverse and paradoxical. But it should not be surprising: the rhetorical anti-statism of neoliberal and neoconservative politics was rarely reflected in governmental practice. On the contrary, states were 're-tooled' and made more effective contributors to corporate welfare in various ways". « La nationalisation de la crise est intimement liée au rôle retrouvé de l'État en tant que garant de dernier recours. L'enthousiasme soudain pour l'intervention publique, les dépenses publiques et la volonté de dépendre des fonds publics est pervers et paradoxal. Mais cela ne devrait pas surprendre : le discours anti-étatiste des politiques néolibérales et néoconservatrices s'est rarement reflété dans la pratique gouvernementale. Au contraire, les États ont été « réorganisés » et sont devenus, de diverses manières, des contributeurs plus efficaces au bien-être des entreprises ».

voir que dans le cadre de la logique néolibérale, ces tensions semblent se voir opposer, en réponse, par les gouvernements, une forme d'autoritarisme moral[463], et de nationalisme[464]. Ces éléments se traduisent notamment par l'exploitation d'un discours moral dans la lecture de la crise économique, comme nous l'avons vu, mais aussi par l'appel à l'union nationale. Nous faisons l'hypothèse que les différents discours sur la sécurité et l'identité, sur toute la décennie étudiée, analysés dans les chapitres suivants, sont peut-être, finalement, l'expression d'une manière, pour les gouvernements, d'investir une crise idéologique qui n'a pas eu de réponse au moment de la crise économique, ou de répondre à l'anxiété créée par les politiques néolibérales (opposant à un recul de la sécurité sociale, une sécurité physique). L'influence durable de la crise économique sur les discours politiques plus largement interroge ; elle semble être le point de départ ou un moment charnière où les défenseurs de l'idéologie néolibérale, qui est particulièrement fragilisée, investissent le champ sécuritaire et identitaire.

Ainsi, la crise économique par tous ces aspects nous semble le point de départ structurant des approches gouvernementales face aux évènements de la décennie 2010 en France et au Royaume-Uni, révélant qu'il s'agissait bien d'une crise conjoncturelle, au sens de S. Hall, où les diverses contradictions et tensions de la société émergent.

[463] J. CLARKE et J. NEWMAN, « The alchemy of austerity », *op. cit.*, p. 311: "In a series of moves that seem endemic to this sort of moral authoritarianism, the Coalition has been marking out the moral terrain: identifying the varieties of the 'enemy within'. Obviously, rioters, looters, criminals, thugs and the like provide a dramaturgical starting point, readily juxtaposed to the 'law-abiding' majority. […] The alchemic combination of austerity with moral authoritarianism, even when injected with the spice of nationalist populism (against the EU or perhaps Argentina), has not yet stabilized popular support or consent". « Dans une série de mesures qui semblent caractéristiques de ce type d'autoritarisme moral, la coalition a délimité le terrain moral : elle a identifié les différentes variétés de « l'ennemi intérieur ». Évidemment, les émeutiers, les pillards, les criminels, les voyous et autres fournissent un point de départ dramaturgique, facilement juxtaposable à la majorité « respectueuse des lois ». […] La combinaison alchimique de l'austérité et de l'autoritarisme moral, même lorsqu'elle est relevée d'une pincée de populisme nationaliste (contre l'UE ou peut-être l'Argentine), n'a pas encore stabilisé le soutien ou le consentement populaire ».

[464] S. HALL, « The Neo-Liberal Revolution », *op. cit.*, p. 713: "One counter-intuitive feature was that, in the dark days of electoral unpopularity, Mrs Thatcher brilliantly summoned to the rescue, not market rationality but an archaic British nationalism". « Une caractéristique contre-intuitive était que, dans les jours sombres de l'impopularité électorale, Mme Thatcher a brillamment fait appel à la rescousse, non pas à la rationalité du marché, mais à un nationalisme britannique archaïque ».

DEUXIEME PARTIE : Crises et sécurité : une menace venue de l'extérieur

La décennie étudiée, nous l'avons vu, est marquée par une série d'évènements marquants qui ont souvent été identifiés comme des crises. À la crise économique entre 2008 et 2012, semble immédiatement se succéder, la « crise sécuritaire », et un motif récurrent du discours politique pourrait bien être d'aborder des évènements différents à travers le prisme de la « crise » et de la « gestion de crise », comme un outil de légitimation politique. Les discours des gouvernements semblent ainsi communément décrire la période comme particulièrement exceptionnelle, puisqu'elle verrait s'enchaîner les « menaces » et les difficultés, exigeant ainsi une réponse dans l'urgence qui permettrait de rétablir la stabilité et la sécurité.

Le 16 septembre 2014, M. Valls, alors nouvellement premier ministre du président socialiste François Hollande, présente son discours de politique générale et se prête à l'exercice du vote de confiance à l'Assemblée pour la deuxième fois en six mois, après un remaniement ministériel et le limogeage de trois ministres, dans un contexte où l'exécutif est fragilisé par des critiques qui viennent notamment de son propre camp politique. En effet, depuis 2012, mais de manière plus marquée à partir de 2014, des députés socialistes de la majorité, les « frondeurs », s'opposent au gouvernement pour ses choix politiques en matière économique, qu'ils jugent trop loin du programme de gauche keynésien sur lequel le président Hollande aurait été élu, et qui insisteraient trop sur la baisse des dépenses publiques ou des charges sur les entreprises[465]. Engageant la responsabilité de son gouvernement au cours de cet exercice afin de s'assurer qu'il a une majorité solide à l'Assemblée, M. Valls commence par énoncer la multitude de « menaces » qui pèsent sur la France du fait d'un contexte international tendu, appelant à « l'unité nationale ».

> Et l'importance du moment nous oblige, tous ici, à nous hisser à la hauteur des événements.
>
> **Le contexte international est rempli de menaces**. La **crise** en Ukraine, les tensions avec la Russie ramènent l'Europe aux heures de la guerre froide. Cet été, la guerre à Gaza a repoussé encore plus loin les perspectives de paix entre Israéliens et Palestiniens. En Afrique de l'ouest, les ravages d'Ebola éreintent des États déjà fragiles. Et la Méditerranée est toujours un cimetière pour des milliers de migrants.
>
> Le monde est d'abord confronté à **une menace terroriste** dont l'ampleur et l'évolution sont inédites. […] Au moment où je vous parle, 930 Français ou résidents sur notre territoire sont impliqués dans le terrorisme en Syrie et en Irak. Ils représentent **une menace majeure** pour la France.

[465] L'EXPRESS, « Budget: les députés socialistes frondeurs font des propositions », 10 juin 2014 (en ligne : https://www.lexpress.fr/politique/budget-les-deputes-socialistes-frondeurs-font-des-propositions_1549984.html ; consulté le 3 octobre 2024).

> La France - le Chef de l'État, sa diplomatie, ses armées -est pleinement mobilisée pour répondre **à ce défi de sécurité, certainement le plus grand de ce début de XXIe siècle**. […]
>
> Et dans ces moments, **face à ces menaces, l'unité nationale s'impose**. Je ne doute pas qu'elle sera au rendez-vous[466]. (Valls, 2014)

Ce « défi de sécurité », « le plus grand » du début du XXIe siècle, tel qu'il est décrit par le premier ministre semble se caractériser premièrement par les menaces venues de l'extérieur, notamment le terrorisme, et déterminer la ligne politique à suivre, au même titre que la crise économique déterminait les choix politiques d'austérité les années précédentes. D'ailleurs, s'il y a un élément des politiques publiques qui subit le moins la crise économique et les politiques d'austérité qui ont suivi, il s'agit bien, semble-t-il, de la défense, et des moyens de sécurité (police et gendarmerie), surtout en France. Les politistes C. Hoeffler, J. Joana, F. Mérand ont notamment montré dans leur analyse de l'impact de la crise de 2008 sur les politiques publiques la singularité française en matière de défense (puisque c'est un domaine qui est rarement touché par les coupes budgétaires et le contexte de crise économique). La crise sécuritaire établie sur les années 2010 donnent d'ailleurs d'autant plus de légitimité à une défense consolidée sur laquelle l'injonction à la restriction budgétaire n'a pas de prise. Ils écrivent d'ailleurs :

> Au final, la politique de défense française semble moins touchée par la crise que plusieurs de ses partenaires : non seulement les coupes budgétaires sont modérées (ce qui ne les empêche pas d'avoir un impact, comme nous le verrons plus loin), mais elles s'inscrivent dans une dynamique déjà amorcée et contrastent avec un interventionnisme militaire renouvelé […]. La crise économique voit son impact d'autant plus modéré qu'une autre crise, cette fois-ci sécuritaire, survient cinq ans après 2008 : le choc exogène que constituent les attaques terroristes en France donne du poids aux acteurs de la défense qui s'opposent aux coupes budgétaires et finit de reléguer la crise et l'impératif budgétaire à des objectifs secondaires en matière de défense[467].

En revanche, au Royaume-Uni, nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, la défense a été touchée par les coupes budgétaires au même titre que les autres ministères, et la crise économique semble davantage prégnante sur les années qui suivent. La question sécuritaire apparaît toutefois adossée aux questionnements autour de la reprise économique, comme dans le discours de D. Cameron en 2013 dans lequel il présente la reprise économique comme priorité première pour la sécurité du pays face aux menaces internationales :

> For years, Prime Ministers have been coming to this Banquet to talk about the **big global challenges** facing Britain and the West. Traditionally these have been about **our security and our values**.

[466] M. VALLS, « Déclaration de politique générale à l'Assemblée Nationale, » Paris, 16 septembre 2014 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/192177-declaration-de-politique-generale-manuel-valls-16092014 ; consulté le 22 avril 2022).
[467] C. HOEFFLER, J. JOANA et F. MERAND, « Chapitre 7. La guerre austère », *op. cit.*, p. 211-212.

> Today the **biggest challenge we face is economic**. It's about how we ensure a strong, sustained and successful recovery that delivers for everyone in Britain.
>
> And let's remember that a strong and successful economy is the foundation of our influence when it comes to the foreign and security policy issues we traditionally talk about here[468]. (Cameron, 2013)

D'ailleurs, face aux critiques de l'impact des coupes budgétaires et des politiques d'austérité sur la sécurité, D. Cameron annonce à plusieurs reprises respecter l'objectif des dépenses imposé par l'OTAN[469], tout comme il associe la sécurité économique (en tant qu'« avoir des finances saines ») à la sécurité du pays dans l'évaluation de la stratégie de sécurité nationale en 2015, le *National Security Strategy and Strategic Defence and Security Review 2015*. Les politiques d'austérité y sont d'ailleurs perçues comme le moyen de préserver la sécurité nationale sur le long terme, face au déploiement de nouvelles « menaces » :

> Over the last five years we have taken the difficult decisions needed **to bring down our deficit and restore our economy to strength**. In 2010, the total black hole in the defence budget alone was bigger than the entire defence budget in that year. Now it is back in balance. By sticking to our long-term economic plan, Britain has become the fastest growing major advanced economy in the world for the last two years. Our **renewed economic security** means we can afford to invest **further in our national security**.
>
> This is vital at a time when **the threats to our country are growing**. From the rise of ISIL and greater instability in the Middle East, to the crisis in Ukraine, the threat of cyber-attacks and the risk of pandemics, the world is more dangerous and uncertain today than five years ago. So, while every government must choose how to spend the money it has available, every penny of which is

[468] D. CAMERON, « Lord Mayor's Banquet, PM's speech, » Londres, 11 novembre 2013 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/lord-mayors-banquet-2013-prime-ministers-speech ; consulté le 10 décembre 2020) : « Depuis des années, les Premiers ministres assistent à ce banquet pour discuter des grands défis mondiaux auxquels sont confrontés le Royaume-Uni et l'Occident. Traditionnellement, ces défis concernent notre sécurité et nos valeurs. Aujourd'hui, le plus grand défi auquel nous sommes confrontés est d'ordre économique. Il s'agit de savoir comment garantir une reprise forte, durable et fructueuse qui profite à tous les Britanniques. Et n'oublions pas qu'une économie forte et prospère est le fondement de notre influence en matière de politique étrangère et de sécurité, thèmes que nous abordons traditionnellement ici ».

[469] D. CAMERON, « PM's speech at Munich Security Conference », *op. cit.*: "Today I want to focus my remarks on terrorism, but first let me address one point. Some have suggested that by holding a strategic defence and security review, Britain is somehow retreating from an activist role in the world. That is the opposite of the truth. Yes, we are dealing with our budget deficit, but we are also making sure our defences are strong. Britain will continue to meet the NATO 2% target for defence spending. We will still have the fourth largest military defence budget in the world. At the same time, we are putting that money to better use, focusing on conflict prevention and building a much more flexible army. That is not retreat; it is hard headed". « Aujourd'hui, je souhaite axer mes remarques sur le terrorisme, mais permettez-moi d'abord d'aborder un point. Certains ont suggéré qu'en procédant à une révision stratégique de sa défense et de sa sécurité, le Royaume-Uni se retirait en quelque sorte de son rôle actif dans le monde. C'est tout le contraire. Oui, nous nous attaquons à notre déficit budgétaire, mais nous veillons également à ce que nos défenses soient solides. Le Royaume-Uni continuera à respecter l'objectif de 2 % fixé par l'OTAN pour les dépenses de défense. Nous disposerons toujours du quatrième budget de défense militaire au monde. Dans le même temps, nous utilisons cet argent à meilleur escient, en nous concentrant sur la prévention des conflits et la mise en place d'une armée beaucoup plus flexible. Ce n'est pas un recul, c'est une approche réaliste ».

> hard-earned by taxpayers, this Government has taken a clear decision to **invest in our security and safeguard our prosperity**[470]. (Cameron, 2015)

Ainsi, si la crise économique est structurante dans les politiques engagées, et surtout les conséquences sociales et politiques qu'elle a engendrées, comme nous l'avons esquissé dans le deuxième chapitre, la notion de menace et de risque sécuritaire issus du contexte international semble aussi être déterminante sur la période étudiée. C'est d'ailleurs au contact de cette menace venue de l'extérieur que semble se cristalliser l'appel à « l'unité nationale » comme dans l'extrait de M. Valls ci-dessus, contre toutes formes de divisions. Cette deuxième partie s'attachera ainsi à analyser la lecture gouvernementale des « menaces » à la sécurité venues de l'extérieur et les réponses qui sont apportées, en considérant leur articulation avec la définition de la communauté nationale proposée sur la période. Le chapitre 2 nous a permis de montrer que la réponse autoritaire et morale est souvent mobilisée devant les tensions sociales dans le contexte de politiques néolibérales, et il sera intéressant d'analyser de quelle manière cette logique s'exprime dans le cadre des politiques liées à la sécurité de l'État, de la lutte contre le terrorisme ou face à une « crise migratoire ». Il est avancé ici que la structuration du débat public et des politiques, par le gouvernement, autour des divisions identitaires s'accentue sur la période 2010-2020, bien qu'elle soit déjà présente en amont (et révélées de manière d'autant plus saillante par le contexte économique précédemment décrit). Le questionnement autour de l'identité nationale et l'appartenance à la nation s'exprime notamment autour des discours sur la sécurité, dans le contexte de « crises sécuritaires », à travers la menace terroriste (Chapitre 3) mais aussi plus généralement dans les débats sur la question migratoire, associée à des enjeux de sécurité et de souveraineté (Chapitre 4). Dans le cadre d'une crise sécuritaire, l'identité nationale semble être mobilisée de deux manières : à la fois comme la cible même de la menace, qu'il faut donc protéger (ce qui fait la France et le

[470] ROYAUME-UNI, *National security strategy and strategic defence and security review 2015: a secure and prosperous*, London, The Stationery Office, 2015, p. 5. Foreword by the Prime Minister, David Cameron : « Au cours des cinq dernières années, nous avons pris les décisions difficiles qui s'imposaient pour réduire notre déficit et redresser notre économie. En 2010, le déficit total du seul budget de la défense était supérieur à l'ensemble du budget de la défense pour cette année-là. Aujourd'hui, l'équilibre est rétabli. En s'en tenant à son plan économique à long terme, le Royaume-Uni est devenu, ces deux dernières années, la grande économie avancée qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Notre sécurité économique retrouvée nous permet d'investir davantage dans notre sécurité nationale. Cela est essentiel à un moment où les menaces qui pèsent sur notre pays s'intensifient. De la montée en puissance de l'EI et de l'instabilité croissante au Moyen-Orient à la crise en Ukraine, en passant par la menace des cyberattaques et le risque de pandémies, le monde est aujourd'hui plus dangereux et plus incertain qu'il y a cinq ans. Ainsi, alors que chaque gouvernement doit choisir comment dépenser l'argent dont il dispose, chaque centime ayant été durement gagné par les contribuables, le gouvernement actuel a pris la décision claire d'investir dans notre sécurité et de préserver notre prospérité ».

Royaume-Uni, ses valeurs, seraient visés par cette « nouvelle menace ») et à la fois comme un outil, gage de sécurité (redessiner les contours fermes d'une appartenance nationale ferait partie de la stratégie de sécurité et une manière de reprendre le contrôle devant les menaces issues d'un monde globalisé). Cette partie interroge la place prise par l'enjeu sécuritaire dans les politiques publiques, notamment dans la lecture faite des tensions économiques et sociales dans les deux pays, tout comme son articulation avec l'enjeu identitaire. Elle prolonge également l'analyse entamée dans le chapitre 1 sur l'évolution même de la notion de sécurité, et le tournant sécuritaire entamé dans les décennies précédentes, en proposant d'analyser la manière dont la décennie 2010 peut être perçue comme le point culminant d'une reconfiguration de la notion de sécurité en politique, focalisant avant tout sur la sécurité de l'État, en insistant sur la sécurité physique des individus, intégrant même une question de sécurité « culturelle », et délaissant définitivement, en revanche, les notions de sécurité économique ou sociale. Le chapitre 1 évoquait le tournant sécuritaire et l'évolution d'une certaine forme de populisme pénal à la veille de la décennie 2010, il sera intéressant de voir ici de quelle manière ce populisme pénal évolue au contact des évènements terroristes. Le chapitre 2 a placé la crise économique et les conséquences des politiques d'austérité comme point de départ structurant, notamment à travers le fait que les gouvernements s'emparent des questions d'identité (nationalisme) et de sécurité (autoritarisme), en les plaçant au cœur des valeurs à défendre, et sur lesquels l'État peut avoir un rôle prédominant et déployer son autorité. Dans cette lignée, le chapitre 3 pose la question de la place des évènements terroristes dans cette évolution, et dans la définition de la menace extérieure. Il peut déjà être souligné ici une différence de temporalité entre la France et le Royaume-Uni du fait que les attentats les plus meurtriers sur le sol français n'interviennent que dans le milieu de la décennie (janvier et novembre 2015), alors que le Royaume-Uni est déjà marqué par le terrorisme islamiste depuis 2005 et les attentats à la bombe à Londres. Toutefois, malgré ces expériences de l'attaque terroriste sur une période relativement différente, les politiques sécuritaires et de lutte contre le terrorisme témoignent d'une étonnante similarité, sous-tendant peut-être une logique de politique sécuritaire qui dépasse la simple réaction aux évènements. Dans les deux pays, la première moitié de la décennie est surtout marquée par des politiques de sécurité déjà mises en place dans la décennie précédente, en particulier après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. La deuxième moitié de notre période voit le durcissement des politiques sécuritaires, la

pérennisation de l'état d'urgence, et l'approche du terrorisme par le prisme des questionnements identitaires, et notamment de la nationalité. Ce sont ces différents éléments qui seront analysés dans le chapitre suivant.

Le chapitre 4, lui, s'intéressera à la manière dont la question migratoire a été articulée à la question de la sécurité et de la nécessité d'une identité nationale forte, et interrogera comment la crise migratoire a été construite comme menace à la souveraineté, permettant aux gouvernements de s'emparer des sujets mobilisés par les mouvements nationalpopulistes, en détournant l'attention des autres causes de « mécontentement », et du creusement des inégalités socioéconomiques.

Chapitre 3 : L'unité nationale face à la menace terroriste

> I have **no greater responsibility** than the safety of the people of this country, and keeping us safe from the terrorist threat[471]. (Cameron, 2016)
>
> Il faut combattre tous les terrorismes. Surtout quand ils se lient à la délinquance. Nous les combattons en Corse, au Pays basque. Nous luttons contre la violence politique que l'on trouve au cœur d'organisations comme le PKK. Nous combattons les groupes d'activistes qui viennent de l'extrême droite comme de l'extrême gauche. Quand on gouverne, on fait face à cette réalité. Et l'on ne peut pas douter. Il faut être sûr de ses convictions, pour **s'opposer à ces individus qui veulent s'en prendre à notre modèle**. Car, derrière les agissements, il y a un projet ; il y a **une volonté de chaos**. Il faut y faire face. **C'est notre responsabilité**[472]. (Valls, 2013)

Sur la décennie 2010-2020, peu de discours gouvernementaux sur la sécurité, que ce soit en France ou au Royaume-Uni, ne font mention de la menace terroriste, associée désormais au risque principal auquel sont confrontés les états occidentaux de manière générale. En 2013, à Bruxelles, avant même que la France ne soit frappée par des attentats islamistes meurtriers, M. Valls, alors ministre de l'Intérieur français, place le terrorisme au cœur des préoccupations sécuritaires du gouvernement, dans un discours au cours duquel il souhaite d'ailleurs replacer la sécurité « au centre des priorités » et montrer combien cet enjeu « dépasse de loin le cadre français » et les clivages partisans[473], en la présentant comme « profondément et historiquement de gauche ». Cela n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'approche de T. Blair en matière de sécurité (tel que nous l'avons vu dans le chapitre 1). Au Royaume-Uni, quelques semaines avant le vote portant sur le Brexit, en 2016, D. Cameron met également au cœur de son argumentaire pour convaincre de rester dans l'Union Européenne la nécessité d'une approche européenne de la sécurité, en particulier dans le cadre d'un monde globalisé et de la menace terroriste. De la même manière la défense face à la menace terroriste est présentée comme la plus grande des responsabilités du gouvernement et semble clairement occuper une place fondamentale parmi les enjeux clés des politiques publiques sur la décennie. Ce qui apparaît assez paradoxal, cependant, dans cette approche de la menace à la sécurité est son rapport à

[471] D. CAMERON, « PM speech on the UK's strength and security in the EU », *op. cit.* : « Je n'ai pas de plus grande responsabilité que celle d'assurer la sécurité des citoyens de ce pays et de nous protéger contre la menace terroriste ».

[472] M. VALLS, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur les notions de la sécurité et de l'autorité », Bruxelles, 25 février 2013 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/187340-declaration-de-m-manuel-valls-ministre-de-linterieur-sur-les-notions ; consulté le 21 juillet 2021).

[473] *Id.* : « Je partirais de ce constat volontairement provocateur : s'il est un thème que l'on classe volontiers à droite, c'est bien celui de la sécurité. La droite en aurait le monopole alors que la gauche du moins la gauche française serait, quant à elle, incapable d'assumer une politique ferme dans ce domaine. Si une telle représentation qui est fausse, je vous rassure ! s'est imposée, je crois comme dans toutes les grandes incompréhensions de l'Histoire, que les torts sont partagés ».

l'espace, car elle est à la fois placée parmi les menaces exogènes, tout en étant en même temps associée à un ennemi « de l'intérieur » (aspect qui sera abordé dans la troisième partie). Par ailleurs, les discours gouvernementaux ont aussi une approche spatiale double dans la réponse à la menace, car on insiste tout à la fois sur la nécessité d'une coopération internationale et européenne sans précédent en la matière d'une part, et sur l'importance de revenir à des valeurs dites « nationales », au nom d'une « union nationale » pour se protéger[474] d'autre part. Il est d'ailleurs intéressant de souligner ici, au-delà de la période étudiée, qu'une crise en elle-même (ou peut-être plus précisément la mobilisation du discours de crise), quelle que soit sa nature, économique ou sécuritaire, semble souvent associée à la recherche de l'unité nationale et l'appel à un certain nationalisme ou patriotisme (notamment du fait de la nature urgente et exceptionnelle de la situation décrite, censée susciter l'approbation de l'action étatique). L'exemple du discours de M. Valls en janvier 2016 à la suite des attentats terroristes en France, et alors qu'il défend la mesure sur la déchéance de nationalité (que nous analyserons plus précisément dans le chapitre 5) en est une des manifestations les plus parlantes :

> Cet objectif, c'est de rassembler le plus largement possible. Je suis convaincu que les Français se **rassembleront autour de cet objectif, au-delà des clivages**. Faisons vivre cette **exigence d'unité**. C'est aussi ce nouveau patriotisme – celui qui s'est exprimé si fortement dans les rues – qui ne doit plus jamais retomber : cet amour de la République qu'on a ressenti le 11 janvier 2015 ; cet amour de la Nation, de ces symboles, nos couleurs, l'hymne national, notre devise, chantés, proclamés, rappelés pas seulement à Paris ou en France, mais partout dans le monde[475]. (Valls, 2016)

C'est d'ailleurs, en partie, à travers ce rappel à l'unité face à la crise, et aux références à « la Nation » (surtout dans le discours français, ou à *Britain*, dans le discours britannique) qu'apparaît une forme de nationalisme dans le discours gouvernemental et dans les politiques envisagées comme réponse à la crise. Les contours de l'identité nationale sur la décennie étudiée sont ainsi souvent dessinés dans le cadre d'une réaction

[474] Lors de son discours annuel lors à la conférence sur la sécurité de Munich, T. May alors Première Ministre insiste sur la nécessité d'internationaliser la coopération en matière de sécurité en insistant sur les « valeurs fondamentales communes » à l'origine « de la cause commune, d'agir ensemble dans l'intérêt partagé », ou encore pour « notre sécurité commune ». T. MAY, « PM speech at Munich Security Conference », Munich, 17 février 2018 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-at-munich-security-conference-17-february-2018 ; consulté le 10 janvier 2021) : "For more than half a century, this conference has brought nations together from Europe and across the Atlantic to forge our common security. The fundamental values we share - respect for human dignity, human rights, freedom, democracy and equality - have created common cause to act together in our shared interest". « Depuis plus d'un demi-siècle, cette conférence rassemble des nations d'Europe et d'outre-Atlantique afin de forger notre sécurité commune. Les valeurs fondamentales que nous partageons – le respect de la dignité humaine, les droits de l'homme, la liberté, la démocratie et l'égalité – ont créé une cause commune qui nous incite à agir ensemble dans notre intérêt commun ».

[475] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les principes et les grandes lignes de l'action du gouvernement en 2016 », *op. cit.*.

à des évènements qui touchent la sécurité ou, si ce ne sont des évènements, une « menace » identifiée comme existentielle. Dans le contexte de la lutte anti-terroriste qui s'est développée des deux côtés de la Manche bien avant 2010, l'identité nationale est souvent évoquée sous deux facettes. Définies à travers les valeurs universelles de liberté, de démocratie, ou d'état de droit, les identités française comme britannique sont, tout d'abord, présentées comme les cibles du terrorisme qu'il faut justement protéger ou opposer aux terrorismes ; c'est le « modèle » que M. Valls évoque dans l'extrait de son discours de 2013 à Bruxelles et dans lequel les terroristes voudraient semer « le chaos »[476]. Il est vrai que dans la construction du terrorisme islamiste des années 2010, et ce qui le distingue peut-être des autres formes de terrorisme, les valeurs occidentales sont explicitement visées. Dans leurs propres réponses, les gouvernements s'emparent ainsi de ce discours et traduisent ces valeurs en termes nationaux. D'autre part, l'identité et les références à la nation sont mobilisées comme une force devant des menaces extérieures qui viendraient mettre en danger l'intégrité de la nation, et elles seraient le moyen de renforcer l'unité devant cette menace. Si cette approche n'est pas nouvelle (elle apparaît comme une stratégie traditionnelle pour renforcer la cohésion), la particularité de la décennie 2010 est que l'identité ou la nationalité semblent devenir plus clairement un outil de sécurité (comme en attestent les débats autour de la nationalité après les attentats en France), et sont présentées comme un outil de stabilité nouvellement redécouvert, essentiel à prendre en compte dans un monde globalisé faisant face à de « nouvelles menaces », alors qu'il aurait été délaissé ou considéré désuet jusque-là.

L'idée d'une remise en valeur du nationalisme par les gouvernements semble traverser toute la période et toucher à la fois la France et le Royaume-Uni. Et elle n'est pas propre au discours de crise sécuritaire. Dans un tout autre contexte, François Fillon, alors premier ministre sous Nicolas Sarkozy déclarait par exemple en 2011, au moment de la crise économique et alors qu'il défend la nécessité des politiques d'austérité et demande aux individus de faire preuve de « responsabilité » et de « civisme[477] » :

[476] M. VALLS, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur les notions de la sécurité et de l'autorité », *op. cit.*
[477] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, sur l'idée du sentiment national et de la nation à l'ère de la mondialisation, la crise des dettes souveraines, et la relance de la construction européenne », Asnières-sur-Oise, 4 décembre 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/183738-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-sur-lidee-du-senti ; consulté le 21 juillet 2021). Il déclare plus loin : « Dans cette entreprise de redressement national, où les dépenses doivent être très rigoureusement tenues, je voudrais convaincre les Français que tout ne peut pas venir du sommet. Chacun d'entre nous doit se

> Et certains, en écoutant ce texte, seront confortés dans leur conviction que l'idée de nation est archaïque et naïve. Mais je crois qu'il ne faut pas renier cette vigueur du sentiment national, et quelle doit nous inspirer le courage d'affirmer la fierté que nous ressentons à l'évocation de la France[478]. (Fillon, 2011)

Dans ce discours, F. Fillon en appelle notamment au sentiment national pour accepter les politiques d'austérité et temporiser les tensions économiques et sociales qu'elles engendrent, et comme moyen de faire face aux menaces qu'impliquent « l'ère de la mondialisation ». Dans un tout autre registre, encore, plus loin dans la période, et pour illustrer le regain d'intérêt pour le nationalisme à l'échelle gouvernementale dans différents domaines, B. Johnson alors ministre des affaires étrangères, tente de revaloriser le sentiment national, au Royaume-Uni et dans le monde arabe, en le présentant comme un moyen de lutter contre le terrorisme. Bien que les contextes n'aient rien de commun, comme F. Fillon, B. Johnson présente le nationalisme comme jugé, à tort, archaïque alors qu'il serait pourtant très utile (« *immensely valuable* ») :

> That is why my friend the Secretary General of the Arab League, Ahmed Aboul Gheit, says that the problem of the Muslim world is that **there is not enough nationalism**.
>
> **Now nationalism is not a fashionable concept in some circles**. But it can be **immensely valuable**. If people have a sense of loyalty and duty to their country, and to its institutions, then those institutions will endure and they will help to promote equity and fairness and respect in society because they command a devotion that goes beyond the narrow selfish imperatives of 'asabiyyah' [*belonging to a community*].
>
> That is why Britain seeks everywhere to help countries to develop their own respected national institutions […][479]. (Johnson, 2017)

C'est justement dans le cadre des politiques de lutte contre le terrorisme et d'attaques terroristes sur le sol britannique et français au cours de la décennie, que nous nous intéresserons dans ce chapitre d'une part à la façon dont la réponse politique face à la menace terroriste s'exprime (quel type de discours nationaliste elle mobilise, dans quelle mesure elle s'appuie sur des références au sentiment national, à l'intégrité de la

---

demander comment il peut apporter à la nation autant qu'elle lui apporte. Nous avons besoin plus que jamais du civisme, de la responsabilité, de l'engagement des Français ».

[478] *Id.*

[479] B. JOHNSON, « How Global Britain is helping to win the struggle against Islamist terror », Londres, 7 décembre 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/how-global-britain-is-helping-to-win-the-struggle-against-islamist-terror ; consulté le 27 juin 2022). « C'est pourquoi mon ami Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue arabe, affirme que le problème du monde musulman réside dans le manque de nationalisme. Le nationalisme n'est certes pas un concept à la mode dans certains milieux, mais il peut s'avérer extrêmement précieux. Si les citoyens ont un sentiment de loyauté et de devoir envers leur pays et ses institutions, celles-ci perdureront et contribueront à promouvoir l'équité, la justice et le respect dans la société, car elles inspirent un dévouement qui dépasse les impératifs égoïstes et étroits de l'asabiyyah [appartenance à une communauté]. C'est pourquoi le Royaume-Uni cherche partout à aider les pays à développer leurs propres institutions nationales respectées ».

nation et à la citoyenneté), et d'autre part à ce que cette lecture révèle des logiques politiques en cours dans les deux pays et leurs conséquences.

Il est indéniable que les évènements terroristes de 2015 en France et 2017 au Royaume-Uni ont eu un effet sur les discours et les politiques mises en place au cours de notre période, et que la menace terroriste est un des éléments marquants de la décennie. Mais il est également important de souligner que la lutte contre le terrorisme s'ancre dans les deux pays sur la décennie précédente, et avant même les attentats sur le sol américain en 2001, à travers par exemple le *Terrorism Act* en 2000 qui inscrit des mesures temporaires anti-terroristes dans la loi de manière permanente. Pour comprendre la teneur des discours sur notre décennie, il est donc indispensable de revenir sur la manière dont ont évolué la perception et la construction de la menace terroriste sur la période, et leurs implications. Comme le soulignent les politistes D. Bigo, L. Bonelli et T. Deltombe : « les évolutions de l'antiterrorisme ne sont jamais le simple fruit d'une 'adaptation' à de nouvelles menaces[480] ». Nous souhaitons donc aborder les éléments de cette « crise sécuritaire » avec l'idée que les discours et politiques défendues ne sont pas uniquement le témoin de la simple réaction aux nouvelles formes de terrorisme, mais s'ancrent également dans des logiques politiques au plus long cours.

Pour ce faire, ce chapitre abordera en premier lieu les contours de la crise sécuritaire définie par les évènements terroristes sur la période, en inscrivant les politiques de lutte contre le terrorisme dans l'histoire nationale de chaque pays. La deuxième partie de ce chapitre s'intéressera plus précisément à la lecture gouvernementale du terrorisme via l'urgence et l'exception, les réponses politiques que cette lecture a engendrées, avec leurs conséquences, et notamment la manière dont l'identité nationale a été particulièrement articulée à la menace terroriste.

3.1. Les évènements terroristes qui dessinent une « crise sécuritaire »

> Terrorism is not a self-evident, exceptional category of political violence. Rather, it is a social construction – a linguistic term or label that is applied to certain acts through a range of specific political, legal and academic processes. This is not the same thing as saying terrorism is not real; there are real people causing real harm and death to other real people. Instead, it is to say that the meaning of (and subsequent responses to) those real acts of violence is determined by a complex

[480] D. BIGO, L. BONELLI et T. DELTOMBE, « Introduction. Les libertés sacrifiées au nom de la sécurité ? », dans *Au nom du 11 septembre...*, Paris, La Découverte, 2008, p. 6.

> series of social and political practices which contribute to the labeling and categorization of events[481].

Tout comme il a été évoqué précédemment que nous entendons la crise dans sa dimension double, et notamment en tant que construit politique (sans nier pour autant la réalité concrète de ses répercussions sur les individus), il semble nécessaire ici, avant d'évoquer les évènements et les politiques autour du terrorisme en eux-mêmes, d'interroger la notion même de terrorisme, et la façon dont la perception de la menace terroriste a évolué dans les discours des deux côtés de la Manche. Dans son article faisant référence à la définition critique du terrorisme proposée par Gunning, Jarvis, Smyth et Jackson, la politiste K. Fisher analyse la manière dont est construite la menace terroriste dans les discours britanniques, afin d'expliquer pourquoi, malgré un contexte politique qui ne laissait présager en rien une telle évolution, la législation anti-terroriste est passée de temporaire à permanente à travers le *Terrorism Act* de 2000, sous le gouvernement néotravailliste. Cette analyse permet de rappeler que malgré les apparences, la définition du terrorisme n'a rien d'évident. M. Innes et M. Levy soulignent à quel point la définition du terrorisme est difficile, puisqu'elle peut prendre une multitude de formes, et est extrêmement dépendante du contexte historique et politique, de la méthode employée ou encore des motivations mobilisées[482]. Pour N. Smelser, il existerait même plus de 100 définitions différentes[483], et l'intérêt massif qu'a suscité cette question après les attentats du 11 septembre 2001 n'a pas empêché les difficultés analytiques qu'elle pose[484], justement parce que la notion dépend aussi beaucoup de qui emploie le terme. M. Innes et M. Levy distinguent cependant trois traits distinctifs du terrorisme qui nous semblent pertinents pour notre étude : une violence politique, une violence communicative dont le

---

[481] R. JACKSON *et al.*, *Terrorism: A Critical Introduction*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York, Red Globe Press, 2011, p. 3, *in* K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *Journal of Terrorism Research*, vol. 2, nº 3, 11 novembre 2011, p. 13 : « Le terrorisme n'est pas une catégorie évidente et exceptionnelle de violence politique. Il s'agit plutôt d'une construction sociale, d'un terme linguistique ou d'une étiquette appliquée à certains actes à travers une série de processus politiques, juridiques et universitaires spécifiques. Cela ne revient pas à dire que le terrorisme n'est pas réel ; il existe des personnes réelles qui causent des dommages réels et la mort à d'autres personnes réelles. Il s'agit plutôt de dire que la signification de ces actes de violence réels (et les réponses qui y sont apportées) est déterminée par une série complexe de pratiques sociales et politiques qui contribuent à l'étiquetage et à la catégorisation des événements ».

[482] Martin Innes et Michael Levy, "Chapter 22: Terrorism and Counter-Terrorism" in R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.*, p. 660-685.

[483] N. J. SMELSER, *The Faces of Terrorism: Social and Psychological Dimensions*, Princeton, Princeton University Press, 2007, *in* Martin Innes et Michael Levy, "Chapter 22: Terrorism and Counter-Terrorism" in R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.*, p. 662.

[484] E. CHENOWETH *et al.* (éd.), *The Oxford handbook of terrorism*, First edition, Oxford, United Kingdom, Oxford University Press, 2019.

but est d'instaurer la peur parmi les victimes visées (directement et indirectement), et une relation de force asymétrique (comme il s'agit souvent de groupes minoritaires ayant recours au terrorisme face à des pouvoirs plus grands). Les auteurs insistent d'ailleurs également sur l'importance de l'acte de qualifier (ou *label*) de « terrorisme » puisque c'est cet acte qui va conditionner à la fois la réponse politique ou pénal, et la réaction. Cette notion interroge cependant sur ce qui fait du terrorisme une forme de crime (ou de guerre) si différente des autres, et qui implique une réponse politique si particulière[485]. Dans le cadre de notre étude, ce qui nous intéressera sera justement la façon dont la menace terroriste est construite ou définie par les gouvernements, les réponses qu'elle implique, avec les conséquences concrètes dans les pratiques policières notamment, et comment elle est associée à une certaine définition d'une identité nationale ou d'une communauté nationale (plus restrictive) dans les deux pays. En proposant une définition académique encore plus précise du terrorisme, le chercheur L. Gearon souligne d'ailleurs le fait que la définition du terrorisme est bien plus claire dans le champ académique que dans le domaine légal et politique (qui reste très vague et sur laquelle nous reviendrons plus loin)[486]. S'appuyant sur les études de Schmid[487], et ajoutant la dimension « sans retenue morale ou légale » à l'action violente, qui sera un élément important à discuter dans la construction de la menace, il définit le terrorisme ainsi :

> Schmid's (2011) Revised Academic Consensus Definition of Terrorism connects terrorism 'on the one hand, to a doctrine about the presumed effectiveness of a special form or tactic of fear-generating, coercive political violence and, on the other hand, to a conspiratorial practice of calculated, demonstrative, direct violent action without legal or moral restraints, targeting mainly civilians and noncombatants, performed for its propagandistic and psychological effects on various audiences and conflict parties'[488].

Pour comprendre la manière dont s'est définie la réponse anti-terroriste, il est nécessaire de s'intéresser aux évènements en eux-mêmes et leur impact, et de les replacer

---

[485] R. ENGLISH, *Does counter-terrorism work?*, Oxford New York, Oxford University Press, 2024 L'auteur y évoque notamment le risque d'une surréaction des états face au terrorisme ces dernières années ou d'une réponse disproportionnée par rapport à la nature objective de la menace.

[486] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017): an analytic-structural review of the literature and related sources », *Policy Reviews in Higher Education*, vol. 2, nº 1, 2 janvier 2018, p. 32-60.

[487] A. P. SCHMID (éd.), *The Routledge handbook of terrorism research*, First published in paperback, London New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2013.

[488] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017) », *op. cit.*, p. 37 : « La définition académique révisée du terrorisme de Schmid's (2011) établit un lien entre le terrorisme et « d'une part, une doctrine sur l'efficacité présumée d'une forme ou d'une tactique particulière de violence politique coercitive générant la peur et, d'autre part, à une pratique conspiratrice d'actions violentes calculées, démonstratives et directes, sans contraintes juridiques ou morales, visant principalement des civils et des non-combattants, menées pour leurs effets propagandistes et psychologiques sur divers publics et parties au conflit » ».

dans une perspective historique plus longue. Bigo, Bonelli et Deltombe rappellent d'ailleurs la nécessité de « distanciation » à adopter, en s'intéressant à l'histoire de la violence politique sur le plus long terme dans chaque pays, ainsi qu'aux « narrations » du terrorisme faites par les gouvernements et les médias, dans une logique de conflit[489]. Ce sera l'objectif de cette première partie. En parallèle d'un retour sur des évènements terroristes structurants, ce chapitre s'organise également en suivant l'identification de différents moments d'évolution du terrorisme, faite par L. Gearon[490], pour le Royaume-Uni, mais qui nous semble tout à fait pertinent pour la France également : d'abord la période précédant le 11 septembre 2001, puis la période 2001- 2015 qui voit un élargissement de la politique anti-terroriste, et enfin la période d'après 2015, qui voit le renforcement des mesures antiterroristes.

3.1.1. Une histoire nationale du terrorisme comme cadre législatif

Un point commun qui rassemble les deux pays de notre étude dans leur lutte contre le terrorisme, au-delà de leur expérience commune des attentats sur leur sol ces dernières décennies est le point de départ de leur politique anti-terroriste, bien que la structuration des moyens et des services mobilisés soit propre à chaque pays. En effet, bien avant le terrorisme islamiste et ce qui est identifié par les gouvernements (de manière discutable par ailleurs) comme une « nouvelle » menace, les lois anti-terroristes britannique et française sont toutes les deux façonnées par leur expérience du terrorisme « intérieur », à partir des années 1950-60 par des organisations paramilitaires comme l'IRA (Irish Republican Army) ou le FLN (Front de Libération Nationale), au nom de la libération de certains territoires, dans le contexte du conflit en Irlande du Nord pour les Britanniques, et dans le contexte de la guerre pour l'indépendance algérienne pour les Français. Avec cette perspective historique, et quand on constate la multitude des groupes radicaux aux actions qualifiées de terroristes contre l'État au XXe siècle (comme l'ETA au Pays

[489] D. BIGO, L. BONELLI et T. DELTOMBE, « Introduction. Les libertés sacrifiées au nom de la sécurité ? », *op. cit.*, p. 9.
[490] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017) », *op. cit.*

Basque, le FLNC en Corse, l'IRA en Irlande du Nord) il n'est pas anodin que les politistes De Calle et Sanchez-Cuenca décrivent l'Europe comme le « berceau » du terrorisme[491].

En France, la Cour de Sureté de l'État est créée en 1963 après la guerre d'indépendance algérienne pour juger les actes de violence politique dits terroristes (qui vont « contre les intérêts fondamentaux de la nation »), en tant que juridiction d'exception. Comme l'explique L. Bonelli[492], elle est dissoute en 1981 sous le gouvernement socialiste de P. Mauroy, du fait de nombreuses critiques qui lui sont opposées, transformant ainsi les criminels « politiques » en criminels de « droit commun ». Du fait, cependant, de nombreuses actions violentes au cours des années 1980 (et notamment l'activisme des nationalistes corses ou basques), une nouvelle loi anti-terroriste est votée en 1986, qui définit le terrorisme, et vise à transformer le code pénal en intégrant des sanctions plus graves pour les crimes et délits « en relation avec une entreprise à caractère terroriste[493] ». La transformation de la législation terroriste se poursuit dans les années 1990, donnant la réelle « colonne vertébrale à la législation antiterroriste française[494] » que nous connaissons aujourd'hui, avec en 1992 une loi transformant le code pénal pour réprimer plus sévèrement les « crimes et délits contre la nation, l'État et la paix publique[495] ». Les actes de terrorisme deviennent dans le code pénal « des infractions spécifiques et plus sévèrement sanctionnées[496] ». Des attentats organisés par le GIA algérien (Groupe Islamique Armé) entre juillet et octobre 1995 (et notamment l'attentat à la bombe dans un RER à Paris le 25 juillet 1995, faisant 8 morts et 117 blessés) donnent lieu à un tournant, ou, en tout cas, un renforcement de la lutte contre le terrorisme, le président de l'époque Jacques Chirac demandant une refonte des

---

[491] Luis De La Calle et Ignacio Sanchez-Cuenca, "Terrorism in Western Europe: A Homegrown Trademark", *in* E. CHENOWETH *et al.* (éd.), *The Oxford handbook of terrorism*, *op. cit.*, p. 544 : "Europe, in a nutshell, has had the longest experience with terrorism, hosting some of the best well-known terrorist groups such as ETA (Basque Country and Freedom), IRA (Irish Republican Army), BR (Red Brigades) and RAD (Red Army Faction). There is no need to go back to Robespierre to safely claim that Europe was the cradle of terrorism". « En résumé, l'Europe est le continent qui a le plus longtemps été confronté au terrorisme, accueillant certains des groupes terroristes les plus connus tels que l'ETA (Pays basque et liberté), l'IRA (Armée républicaine irlandaise), les BR (Brigades rouges) et la RAF (Fraction armée rouge). Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à Robespierre pour affirmer sans risque que l'Europe a été le berceau du terrorisme ».

[492] L. BONELLI, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », dans *Au nom du 11 septembre...*, Paris, La Découverte, 2008, p. 168-187.

[493] *Ibid.*, p. 170.

[494] *Ibid.*, p. 171.

[495] VIE PUBLIQUE, « Chronologie de la législation antiterroriste : 1986-2024 », 24 juillet 2024 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/18530-chronologie-de-la-legislation-antiterroriste-1986-2024 ; consulté le 5 mars 2025).

[496] *Id.*.

services de renseignement et de lutte contre le terrorisme pour une meilleure coordination. En 1996, une nouvelle loi introduit le « délit d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », et vise à renforcer la répression du terrorisme, et notamment les actes contre les personnes « dépositaires de l'autorité publique ». Selon L. Bonelli, cette loi est fondamentale puisqu'elle introduit pour la première fois un principe qui restera structurant pour la lutte anti-terroriste des décennies qui suivent, le principe de « neutralisation préventive » qui implique notamment que la participation à la préparation d'un acte terroriste constitue en elle-même un acte terroriste[497].

L'année 1996 est également particulièrement marquante du côté britannique dans la structuration de la législation anti-terroriste puisque c'est au cours de cette année que Lord Lloyd of Berwick remet son rapport d'enquête sur la situation de la législation anti-terroriste au Royaume-Uni[498], à la demande du gouvernement, et y indique le « besoin continu d'une législation permanente » en matière antiterroriste. Le gouvernement s'empare d'ailleurs de ces conclusions pour justifier la promulgation d'une nouvelle loi, comme l'indique le document de consultation justement produit par le gouvernement sur le sujet :

> 3. In taking a fresh look at the current legislative arrangements to see how these can be improved and modernised, the Government has been greatly assisted by the work done by the Inquiry team led by Lord Lloyd of Berwick. He was asked in December 1995 to consider whether there would be any need for specific counter-terrorism legislation in the United Kingdom in the event of a lasting peace in Northern Ireland. The report of his Inquiry was published in October 1996 (Cm 3420). Lord Lloyd concluded that there would be **a continuing need for permanent United Kingdom wide legislation**; and he made a number of detailed recommendations for changes to the definition of terrorism, **the powers to proscribe terrorist organisations and the powers of the police to prevent acts of terrorism** and to investigate and arrest those suspected of being involved in terrorism.
>
> 4. The Government agrees with Lord Lloyd that there will be a continuing need for counter-terrorist legislation for the foreseeable future. That is regardless of the threat of terrorism related to Northern Ireland (which includes both Loyalist and Republican terrorist groups and is referred to from here on as Irish terrorism). **It believes that the time has come to put that legislation onto a permanent footing**[499].

---

[497] L. BONELLI, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », *op. cit.*

[498] LORD LLOYD OF BERWICK, *Inquiry into Legislation against Terrorism: Volume 1*, Londres, The Stationary Office, 1996.

[499] ROYAUME-UNI, *Legislation Against Terrorism, A consultation paper*, Londres, The Stationary Office, 1998 : « 3. En réexaminant les dispositions législatives actuelles afin de déterminer comment elles pourraient être améliorées et modernisées, le gouvernement a été grandement aidé par les travaux menés par l'équipe d'enquête dirigée par Lord Lloyd of Berwick. En décembre 1995, celui-ci a été chargé d'examiner s'il serait nécessaire d'adopter une législation antiterroriste spécifique au Royaume-Uni en cas de paix durable en Irlande du Nord. Le rapport de son enquête a été publié en octobre 1996 (Cm 3420). Lord Lloyd a conclu qu'il serait nécessaire de maintenir une législation permanente à l'échelle du Royaume-Uni et a formulé un certain nombre de recommandations détaillées visant à modifier la définition du

Dans son rapport, Lord Lloyd propose d'inscrire dans la loi une nouvelle définition du terrorisme, plus large et intégrant le risque « extérieur », à laquelle la loi existante ne faisait pas référence. En effet, jusque-là, la législation anti-terroriste se compose principalement du *Prevention of Terrorism (Temporary Provisions) Act* de 1974, pensé en réaction aux affrontements violents et meurtriers en Irlande du Nord, principalement entre l'IRA (Irish Republican Army) et les forces militaires britanniques, durant la période des « Troubles ». Le terrorisme y est alors défini comme « l'usage de la violence à des fins politiques, ce qui inclut tout usage de la violence dans le but d'inspirer de la peur à la population ou à une fraction de la population[500] ». Comme l'expliquent notamment le juriste A. Greene[501], la politiste K. Fisher[502], ou encore L. Gearon[503], la politique de lutte anti-terroriste britannique trouve donc son origine dans des mesures temporaires, avec des moyens d'urgence et d'exception, plusieurs fois renouvelées par le Parlement. Ces mesures provisoires évoluent à la suite du rapport de 1996, vers une législation qui prévoit des moyens et un régime spécifique et permanent pour les actes terroristes. C'est d'ailleurs ce changement et la structuration d'une loi anti-terroriste permanente et plus large qui induit une nouvelle définition du terrorisme et de la menace terroriste (beaucoup plus généralisée, beaucoup plus vague), justifiant également de nouvelles réponses[504].

---

terrorisme, les pouvoirs permettant d'interdire les organisations terroristes et les pouvoirs de la police en matière de prévention des actes terroristes et d'enquête et d'arrestation des personnes soupçonnées d'être impliquées dans des activités terroristes. 4. Le gouvernement partage l'avis de Lord Lloyd selon lequel une législation antiterroriste restera nécessaire dans un avenir prévisible, indépendamment de la menace terroriste liée à l'Irlande du Nord (qui comprend à la fois les groupes terroristes loyalistes et républicains, ci-après dénommés « terrorisme irlandais »). Il estime que le moment est venu de donner un caractère permanent à cette législation ».

[500] A. GREENE, « Pouvoirs anti-terroristes permanents au Royaume-Uni : quelles leçons pour la France ? », *Archives de politique criminelle*, n° 38, n° 1, 24 novembre 2016, p. 176 : « Le PTA 1974, justifié par le conflit en Irlande du Nord et, en particulier, par la menace portée par l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) provisoire, ne couvrait que les actes de terrorisme internes. Lord Lloyd, préoccupé par cette carence dans la définition du terrorisme, proposa que toute nouvelle législation contienne une définition susceptible d'embrasser toutes les formes de terrorisme ».

[501] A. GREENE, « Pouvoirs anti-terroristes permanents au Royaume-Uni », *op. cit.*

[502] K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*

[503] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017) », *op. cit.*

[504] Dans la nouvelle loi en 2000 (*Terrorism Act*), amendée en 2006 et 2008 pour encadrer toute forme de terrorisme, le terrorisme est présenté ainsi :

« 1. (1) Dans cette loi, « terrorisme » signifie l'accomplissement ou la menace d'un acte lorsque :

[…] l'acte ou la menace sont destinés à influencer le gouvernement ou une organisation internationale ou à intimider la population ou une partie de la population, et l'acte ou la menace est fait dans le but de promouvoir une cause politique, religieuse ou idéologique.

(2) Une action tombe sous le coup de cet article si elle :

Un point qu'il est intéressant de souligner toutefois est le fait que, contrairement à la France qui vit plusieurs attentats sur son sol en 1995 qui peuvent justifier un durcissement de la législation, le Royaume-Uni en revanche entreprend une réforme de la loi anti-terroriste alors même que le contexte politique est à l'apaisement concernant la situation en Irlande du Nord, avec le processus de paix engagé et alors que le parti travailliste nouvellement élu avait jusque-là constamment remis en cause le renouvellement des mesures temporaires. C'est cette mutation du rapport à la menace terroriste, assez inattendue et finalement en décalage avec les évènements, que K. Fisher explique ainsi :

> In addition, the Downing Street Declaration from 1993, paramilitary ceasefires from 1994, prison release schemes from 1997[18], Good Friday (Belfast) Agreement in 1998, and overwhelming disapproval of the 1998 Omagh bombing, all contributed to beginning public processes of desecuritization related to terrorism in Northern Ireland. To say "desecuritization" is by no means to say there was no longer a threat to security in Northern Ireland. Rather "desecuritization" indicates how the perception of that insecurity and associated threat identities was shifting from a language of "terrorism" to one increasingly aligned with "dissident"[505].

Des deux côtés de la Manche, donc, l'histoire nationale de conflits et de violences politiques internes contre l'État, à travers la lutte armée pour la libération de territoires, structure les origines de la politique antiterroriste. Bien que la structure des services anti-terroristes, et le mesures mises en place soient différentes, dans les deux cas, la question d'un régime pénal spécifique ou de mesures particulières propres à ce type de violence ou de criminalité se pose, tout comme la question de la définition du terrorisme. On peut également identifier un virage commun à la fin des années 1990, qui se caractérise par une plus forte répression des actes terroristes et par la définition d'une nouvelle menace,

---

implique des violences graves contre une personne,
implique des atteintes graves à la propriété,
met en danger la vie d'une personne, autre que la personne qui a commis l'acte,
crée un risque grave pour la santé ou la sécurité de la population ou d'une partie de la population, ou
est destiné à interférer gravement ou perturber gravement un système électronique ».
Traduit dans A. GREENE, « Pouvoirs anti-terroristes permanents au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 176.

[505] K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*, p. 11 : « En outre, la déclaration de Downing Street de 1993, les cessez-le-feu paramilitaires de 1994, les programmes de libération des prisonniers de 1997, l'accord du Vendredi saint (Belfast) de 1998 et la désapprobation massive de l'attentat à la bombe d'Omagh en 1998 ont tous contribué à lancer des processus publics de désécuritisation liés au terrorisme en Irlande du Nord. Par « désécuritisation », il ne faut en aucun cas entendre qu'il n'y avait plus de menace pour la sécurité en Irlande du Nord. La « désécuritisation » indique plutôt que la perception de cette insécurité et des identités associées à la menace était en train de passer d'un discours sur le « terrorisme » à un discours de plus en plus aligné sur celui des « dissidents » ».

avant même les attentats du 11 septembre 2001, et ces évènements ne font que renforcer et justifier ce tournant.

3.1.2. Un « nouveau terrorisme » ? Une définition globale de la « menace » après le 11 septembre.

> In retrospect, the Millennium marked only a moment in time. It was the events of September 11 that marked a turning point in history, where we confront the dangers of the future and assess the choices facing humankind. It was a tragedy. An act of evil[506]. (Blair, 2001)

Le 11 septembre 2001, quatre avions détournés par des djihadistes du réseau d'Al-Qaïda visant les tours jumelles du World Trade Center et le Pentagone aux États-Unis entraînent la mort de près de trois mille personnes, et font des milliers de blessés, marquant ainsi l'attentat terroriste le plus meurtrier sur le sol américain de ces dernières décennies. À l'image des mots employés par T. Blair à la conférence du parti travailliste en octobre 2001, l'évènement est perçu comme un tournant majeur de l'histoire, caractérisé notamment par la réponse politique de « guerre » globale contre le terrorisme (*War on Terror*) à l'initiative du président américain G. W. Bush et de T. Blair, qui se traduit notamment par les interventions militaires très critiquées et à l'efficacité contestée en Iraq et en Afghanistan[507]. Comme l'explique D. Bigo[508], bien que les changements s'opèrent (nous l'avons vu) à la fin des années 1990, le 11 septembre reste présenté comme moment charnière et comme la marque d'un « nouveau » terrorisme, ou d'une nouvelle menace, avec une violence inédite et nécessitant des moyens exceptionnels, ce qui justifie un nouveau cadre législatif sur l'antiterrorisme, en durcissant les sanctions et renforçant les moyens policiers. Cette « nouvelle menace » se caractérise par sa dimension internationale, justifiant une approche globale, puisqu'elle est perçue comme visant les valeurs occidentales, et pouvant donner lieu à des attaques partout dans le

[506] T. BLAIR, « PM speech at the Labour Party Conference », Brighton, 2 octobre 2001 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2001/oct/02/labourconference.labour6 ; consulté le 2 octobre 2022) : « Avec le recul, le millénaire n'a marqué qu'un moment dans le temps. Ce sont les événements du 11 septembre qui ont marqué un tournant dans l'histoire, où nous sommes confrontés aux dangers de l'avenir et où nous évaluons les choix qui s'offrent à l'humanité. Ce fut une tragédie. Un acte diabolique ».

[507] De nombreux auteurs soulignent même l'effet contre-productif de cette politique étrangère, par exemple. R. English ou S. Brighton, notamment en analysant la façon dont la guerre en Irak a nourri la radicalisation de jeunes britanniques musulmans : S. BRIGHTON, « British Muslims, Multiculturalism and UK Foreign Policy: "Integration" and "Cohesion" in and beyond the State », *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, vol. 83, nº 1, 2007, p. 1-17 ; R. ENGLISH, *Does counter-terrorism work?*, *op. cit.*

[508] D. BIGO, L. BONELLI et T. DELTOMBE (éd.), *Au nom du 11 septembre: les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008

monde. T. Blair parle d'ailleurs dans le même discours en octobre 2001 de « terrorisme international » :

> We will take action at every level, national and international, in the UN, in G8, in the EU, in Nato, in every regional grouping in the world, to strike at international terrorism wherever it exists[509].

Si la réaction du Royaume-Uni, considérant les attentats du 11 septembre comme une attaque contre toutes les démocraties occidentales, pourrait être associée à la « relation spéciale » souvent évoquée entre les États-Unis et le Royaume-Uni, la réaction de Jacques Chirac alors président, au lendemain des attaques, tout comme les propos de N. Sarkozy dix ans plus tard, lors de la commémoration des évènements, sont des exemples parlants de cette lecture, même française :

> L'unanimité s'est faite immédiatement pour réaffirmer notre entière solidarité avec les États-Unis. C'est la solidarité du cœur, mais aussi la solidarité de la raison. De la raison tout simplement parce que toutes les grandes démocraties, et hélas la France a été déjà victime du terrorisme, **toutes les grandes démocraties peuvent être visées par le terrorisme international**. Et nous avons donc très clairement réaffirmé que nous ne serions pas à l'écart, bien entendu, du combat qui doit être mené contre ce fléau qui menace toutes nos démocraties, les libertés et la dignité de l'homme[510]. (Chirac, 2001)

> Alors quand vous, les États-Unis d'Amérique, vous avez été touchés en plein cœur le 11septembre, c'est chaque Français qui s'est senti frappé**. Les barbares avaient choisi New York comme épicentre, mais cela aurait pu être Paris et nous nous sentions à ce moment-là, au même titre que vous, les cibles de ceux qui sont les ennemis de la démocratie**[511]. (Sarkozy, 2011)

Dix ans après les évènements, la commémoration est l'occasion pour N. Sarkozy de revenir sur la politique antiterroriste et cet extrait illustre d'ailleurs deux aspects de ce « nouveau terrorisme » que l'anthropologue J. Eckert identifie également dans le discours gouvernemental britannique[512]. Il s'agit d'une part une menace très vague qui peut se concrétiser partout dans le monde et qui ne se limite pas au territoire national (elle est, à ce titre, très différente du terrorisme « interne » connu jusque-là) ; elle « menace toutes nos démocraties », dans les mots de N. Sarkozy. D'autre part, les auteurs des attentats

---

[509] T. BLAIR, « PM speech at the Labour Party Conference », *op. cit.* : « Nous prendrons des mesures à tous les niveaux, national et international, au sein des Nations unies, du G8, de l'UE, de l'OTAN et de tous les groupements régionaux du monde, afin de lutter contre le terrorisme international partout où il existe ».

[510] J. CHIRAC, « Intervention du Président de la République, sur les attentats terroristes contre les tours du World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington », Rennes, 11 septembre 2001 (en ligne : https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-9789-fr.pdf ; consulté le 22 janvier 2024).

[511] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-américaines, l'attentat terroriste du 11septembre 2001 et sur la démocratisation dans les pays arabes », Paris, 9 septembre 2011 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2011/09/09/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-relations-franco-americaines-lattentat-terroriste-du-11-septembre-2001-et-sur-la-democratisation-dans-les-pays-arabes-a-paris-le-9-septembre-2011 ; consulté le 22 juillet 2021).

[512] J. M. ECKERT, *The social life of anti-terrorism laws: the war on terror and the classifications of the « dangerous other »*, Bielefeld, Transcript, 2008.

sont décrits comme au-delà de la « norme[513] » des criminels, au-delà de la morale et de la raison, des « fanatiques » ou des « barbares », ce qui justifie ainsi des moyens hors normes, puisqu'il serait impossible d'entrer en négociation avec eux, comme cela a été le cas avec l'IRA par exemple[514]. J. Eckert écrit par ailleurs :

> It is neither based in any one territory, from which terrorists operate or whereto they can withdraw, but it is potentially everywhere, hidden in loosely connected undiscoverable sleeper cells of amateur terrorists; nor does it aim at territory, as insurgent or secessionist terrorism used to (e.g. Diner 2004). Rather, it is claimed to be merely destructive, with a complete, indiscriminate contempt for life. Suicidal terrorism above all, allegedly inspired by mere hatred and alien in its motives, renders not only bargaining but also deterrence impossible[515].

Le fait que la menace de ce nouveau terrorisme soit décrite comme le mal absolu (« *an act of evil* » dans les mots de Blair cités plus haut) au-delà de toute structure morale ou rationnelle, permet d'une part de limiter l'expression de réserve ou d'opposition devant les réponses mises en place. De plus, cette menace permet la justification de mesures durcies et élargies en matière anti-terroriste, et permet d'expliquer également le basculement décrit notamment par K. Fisher[516] ou L. Gearon[517] après 2001, vers des moyens législatifs d'exception permanents.

L'évolution de la réponse britannique dans les années 2000

Il est indéniable que les évènements terroristes aient participé à la lecture d'une telle menace. Elle a d'ailleurs été renforcée, au Royaume-Uni mais également en France, avec les attentats islamistes de Madrid (en 2004 qui font presque deux cent morts) et de Londres (en 2005), qui viennent cependant teinter légèrement différemment le discours, puisqu'il s'agit, à Londres, d'auteurs nés britanniques. Le 7 juillet 2005, quatre individus

---

[513] Le juriste D. Fonseca explique notamment le changement qui s'est opéré notamment entre la lutte antiterroriste des années 1970, et celle des années 2000 : dans les années 1970, les décideurs politiques tentent de considérer le terrorisme (avec intention politique) comme un crime de droit commun (pour ne pas leur accorder de régime spécifique). C'est tout à fait l'inverse qui se produit dans les années 2000, car désormais, avec le terme « terrorisme » est souligné justement le fait que les actes ne sont pas dans la « norme juridique ». D. FONSECA, « De quoi la "guerre contre le terrorisme" est-elle le nom ? », *Grief*, vol. 6/2, nº 2, Éditions de l'EHESS, 2019, p. 61.

[514] Il est à noter toutefois la distinction entre discours et pratique, puisque les gouvernements britanniques étaient en fait entrés en négociation avec l'IRA dès les années 1970, mais le niaient publiquement.

[515] J. M. ECKERT, *The social life of anti-terrorism laws*, *op. cit.*, p. 11 : « Il n'est basé dans aucun territoire particulier, d'où les terroristes opèrent ou où ils peuvent se retirer, mais il est potentiellement partout, caché dans des cellules dormantes d'amateurs terroristes vaguement connectées et indétectables ; il ne vise pas non plus un territoire, comme le faisait autrefois le terrorisme insurrectionnel ou sécessionniste (par exemple, Diner 2004). Au contraire, il est présenté comme purement destructeur, avec un mépris total et aveugle pour la vie. Le terrorisme suicidaire, prétendument inspiré par la haine pure et motivé par des raisons incompréhensibles, rend non seulement impossible toute négociation, mais aussi toute dissuasion ».

[516] K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*

[517] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017) », *op. cit.*

commettent un attentat suicide dans les transports de Londres, tuant 52 personnes et faisant 770 blessés[518]. Dans un discours revenant sur les attentats en août 2005, T. Blair accentue d'ailleurs cette approche de la menace terroriste comme perpétrée par des « fanatiques », en y intégrant désormais la question de l'extrémisme à l'intérieur même du pays et au sein des communautés, qu'il oppose à la majorité « bienveillante » et moralement supérieure des Britanniques :

> Since the 7th of July the response of the British people has been unified and dignified and remarkable. Of course there is anxiety and worry, but the country knows the purpose of terrorism is to intimidate, and it's not inclined to be intimidated. Of course too, there have been isolated and unacceptable acts of racial or religious hatred. But they have been isolated**, by and large Britain knows it is a tolerant and good natured nation, it's rather proud of it, and it's responded to this terrorism with tolerance and good nature in a way that's won the admiration of people and nations the world over**. However, I'm acutely aware that alongside these feelings is also a determination **that this very tolerance and good nature should not be abused** by a small but **fanatical minority**, and an anger that it has been[519].
> (Blair, 2005)

L'expérience de ces évènements ne conduit en fait qu'au renforcement des moyens législatifs mis en place les années auparavant, et à l'expansion des pouvoirs policiers et de l'exécutif, car, comme le décrit le politiste Y. Maccanico, le dispositif anti-terroriste britannique s'est déjà massivement développé à partir des années 2000 :

> Lorsque surviennent les attentats du 11 septembre aux États-Unis, le Royaume-Uni disposait donc déjà d'une législation antiterroriste très développée, sans doute la plus poussée au monde. Ces attentats ont pourtant poussé à l'adoption de nouvelles mesures[520].

C'est d'ailleurs ce que souligne le rapport du Conseil de l'Europe, dans lequel le commissaire aux Droits de l'Homme, M. Gil-Robles, alerte sur le fait que le pays continue de développer de nouvelles législations limitant de plus en plus les libertés :

---

[518] BRITISH TRANSPORT POLICE, « London bombings of 2005 », 2005 (en ligne : https://www.btp.police.uk/police-forces/british-transport-police/areas/about-us/about-us/our-history/london-bombings-of-2005/ ; consulté le 5 février 2025)

[519] T. BLAIR, « PM's Press Conference », Londres, 5 août 2005 (en ligne : https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20080909054553/http://www.number10.gov.uk/Page8041 ; consulté le 2 avril 2020) : « Depuis le 7 juillet, la réaction du peuple britannique a été unie, digne et remarquable. Bien sûr, il y a de l'inquiétude et de l'angoisse, mais le pays sait que le but du terrorisme est d'intimider, et il n'est pas enclin à se laisser intimider. Bien sûr, il y a eu des actes isolés et inacceptables de haine raciale ou religieuse. Mais ils sont isolés, car dans l'ensemble, le Royaume-Uni sait qu'il est une nation tolérante et bienveillante, il en est plutôt fier, et il a réagi à ce terrorisme avec tolérance et bienveillance, d'une manière qui a suscité l'admiration des peuples et des nations du monde entier. Cependant, je suis parfaitement conscient qu'à côté de ces sentiments, il existe également une détermination à ne pas laisser cette tolérance et cette bienveillance être abusées par une minorité fanatique, même si elle est petite, et une colère face au fait qu'elles l'ont été ».

[520] Y. MACCANICO, « 14. Urgence et exception : l'extension des politiques antiterroristes au Royaume-Uni », dans *Au nom du 11 septembre...*, Paris, La Découverte, 2008, p. 198.

> It is to be noted, in this context, that in the Terrorism Act 2000, the United Kingdom already has amongst the toughest and most comprehensive anti-terror legislation in Europe[521].

Le *Terrorism Act 2000* donne au ministère de l'Intérieur le pouvoir d'interdire des groupes ou organisations identifiés comme terroristes, sous des conditions assez larges, basées sur des informations issues des services de renseignement et donc confidentielles, ou sur les recommandations de certains pays[522]. En 2001 est voté *L'Antiterrorism, Crime and Security Act* qui s'attaque notamment au financement du terrorisme et prévoit une détention illimitée pour les étrangers suspectés de terrorisme. À partir de 2005, on peut déceler, au moins dans les intentions politiques, et dans les discours, une volonté d'aller encore plus loin dans la répression du terrorisme, dans le développement des moyens de surveillance et dans les pouvoirs exceptionnels accordés à l'exécutif dans le cadre anti-terroriste. T. Blair annonce par exemple dans son discours d'août 2005 l'assouplissement des conditions pour les exclusions du territoire ou les expulsions des individus suspectés de terrorisme. Il envisage même d'aller contre le Convention Européenne des Droits de l'Homme qui rend certaines de ces politiques illégales :

> Even under existing grounds, however, we are today signalling a new approach to deportation orders. Let no-one be in any doubt, the rules of the game are changing[523]. (Blair, 2005)

La loi *Prevention of Terrorism* de 2005 implique, par exemple, une expansion des pouvoirs des autorités qui inquiète certaines associations défendant les Droits de l'Homme, notamment à travers les « ordres de contrôles » (*control orders*), un moyen pour le ministère de l'Intérieur de limiter drastiquement la liberté et les droits d'un individu suspecté (et non jugé) de terrorisme avec des limitations géographiques, sur les déplacements, les activités et communications réalisées, ou encore la possibilité d'être surveillé et fouillé en toute circonstance). La loi définit ainsi :

> In this Act "control order" means an order against an individual that imposes obligations on him for purposes connected with protecting members of the public from a risk of terrorism[524].

---

[521] A. GIL-ROBLES, *Report by the Commissioner for Human Rights, on his visit to the United-Kingdom*, Office of the Commissioner for Human Rights, Strasbourg, 2005, p. 7 : « On doit remarquer, dans ce contexte, qu'avec le Terrorism Act 2000, le Royaume-Uni possède déjà une législation anti-terroriste parmi les plus strictes et développées d'Europe ».

[522] Y. MACCANICO, « 14. Urgence et exception : l'extension des politiques antiterroristes au Royaume-Uni », *op. cit.*

[523] T. BLAIR, « PM's Press Conference », *op. cit.* : « Même si c'est sur des bases existantes, nous indiquons toutefois aujourd'hui une nouvelle approche des ordres d'expulsion. Qu'il n'y ait aucun doute, les règles du jeu sont en train de changer ».

[524] ROYAUME-UNI, *Prevention of Terrorism Act*, Londres, 2005: « Dans cette loi, l''ordre de contrôle' définit un ordre à l'encontre d'un individu qui lui impose des obligations, pour des raisons en relation avec la protection des membres du public d'un risque terroriste ».

Les conditions d'arrestation sont aussi rendues plus difficiles, même si elles se heurtent aux sévères critiques des défenseurs des Droits de l'Homme. La mise en place de la loi *Prevention of Terrorism Act 2005* semble être le moyen pour le gouvernement de contourner les critiques qui avaient été faites de la loi de 2001, *Anti-terrorism, Crime and Security Act 2001*, et plus particulièrement de contourner la décision de la Chambre des Lords de considérer une partie de cette loi incompatible avec les Droits de l'Homme (la possible détention sans inculpation de suspects terroristes). Le rapport de Gil-Robles note par exemple que la loi de 2005, qui a réussi à éviter les problèmes soulevés par la loi de 2001, pose tout de même question, et en particulier en ce qui concerne les *control orders* :

> Control orders raise not only general points of constitutional principle concerning the rule of law and the separation of powers, but also a number of specific concerns regarding their compatibility with the rights guaranteed by the ECHR. In so far as the control orders break new legal ground, it is difficult to assess their compatibility with the ECHR with certainty[525].

D'ailleurs, en 2011, sous le gouvernement de coalition, et pour faire face aux critiques sur les privations de liberté, cette mesure est remplacée par les « Mesures de Prévention et d'Investigation du Terrorisme » (TPIM), à travers la loi *Terrorism Prevention and Investigation Measures Act 2011*, qui prévoit des moyens similaires de restriction de libertés pour les individus suspecté de terrorisme, mais de manière plus limitée (la délocalisation des individus, ou leur déménagement forcé n'est par exemple plus possible, et la durée du contrôle est désormais limité dans le temps). Le rapport du contrôleur indépendant de la législation terroriste, D. Anderson, remis au Parlement en 2012 sur les « control orders » décrit d'ailleurs cette mesure comme « la plus repressive » comparativement à toutes les mesures qui ont pu être mises en place dans les démocraties occidentales[526].

---

[525] A. GIL-ROBLES, *Report by the Commissioner for Human Rights, on his visit to the United-Kingdom, op. cit.,* p. 8 : « Les ordres de contrôle soulèvent non seulement des questions générales sur le principe constitutionnel de l'autorité de la loi et la séparation des pouvoirs, mais aussi un certain nombre de questions spécifiques en ce qui concerne leur compatibilité avec les droits garantis par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEHR). Tant que les ordres de contrôle n'enfreignent pas d'autres fondements légaux, il est difficile d'évaluer leur compatibilité avec la CEHR avec certitude ».

[526] D. ANDERSON, *Report on Control Orders in 2011*, Independent Reviewer of Terrorism Legislation, London, 2012, p. 4 : "There is nothing unique in international terms about the existence of a regime that imposed significant constraints on the liberty of those suspected, but not convicted, of terrorist activity The purely preventative aim of the control order system, its separation from the criminal justice process, its application to home citizens and the length of time for which an individual could be subject to it **however placed it towards the more repressive end of the spectrum of measures operated by comparable western democracies**".

Les évènements des années 2000 semblent, par conséquent, avoir remis en cause l'équilibre entre les droits et libertés individuels, et la sécurité, la protection de l'individu. Blair, par exemple, exprime après les attentats sa volonté de faire passer avant tout le « droit d'être protégé », plutôt que la liberté d'expression (remise en question dans le *Terrorism Act* de 2006 qui pénalise la non-condamnation du terrorisme).

> People have a right to be protected from terrorism, they also have a right to speak out, but the right to speak out carries with it a responsibility, and part of the responsibility is not to go and incite people to do something that interferes with the rights of the law-abiding citizen, and that is the best way, I think, to look at it[527]. (Blair, 2005)

Dans un autre discours, il suggère d'ailleurs clairement que les priorités ont changé, et s'adresse en particulier à ceux qui critiquent les lois anti-terroristes au nom des Droits de l'Homme. La sécurité des personnes qui « obéissent à la loi » (« *law-abiding people* ») doit ainsi passer avant les droits des suspects. Il remet d'ailleurs en cause le système judiciaire, qui selon lui n'est plus adapté au monde moderne, et protège davantage les accusés que les personnes du commun.

> The whole of our system starts from the proposition that its duty is to protect the innocent from being wrongly convicted. Don't misunderstand me: that must be the duty of any criminal justice system. **But surely our primary duty should be to allow law-abiding people to live in safety**. It means a complete change of thinking. It doesn't mean abandoning human rights; **it means deciding whose come first**[528]. (Blair, 2005)

Ces différentes mesures anti-terroristes semblent également donner plus de pouvoir à l'exécutif, ce qui fait écho à la question fondamentale du traitement du terrorisme comme un acte criminel (et donc relevant de la justice « ordinaire ») ou comme un acte de guerre, nécessitant des moyens d'exception (point sur lequel nous reviendrons dans la deuxième partie). Le sociologue D. McGhee observe qu'une forme de justice parallèle se met en place à cette période, destinée en particulier aux suspects d'activités terroristes, en particulier pour les personnes étrangères vivant sur le sol britannique (*foreign nationals*).

---

[527] T. BLAIR, « PM's Press Conference », *op. cit.*: « Les personnes ont le droit d'être protégées du terrorisme, ils ont aussi le droit de parler librement, mais le droit de parler librement comporte avec lui une responsabilité, et une partie de cette responsabilité est de n'inciter personne à faire quelque chose qui interfère avec les droits des citoyens respectueux de la loi ; et c'est la meilleure façon, je pense, de considérer cette question ».

[528] T. BLAIR, « Speech at the Labour Party Conference », *op. cit.* : « Tout notre système commence à partir du principe que son devoir est de protéger les innocents d'être condamnés à tort. Ne me méprenez pas : cela doit être le devoir de tout système de justice criminelle. Mais notre premier devoir devrait certainement être de permettre aux personnes qui obéissent à la loi de vivre en sécurité. Cela implique un changement radical de pensée. Cela ne signifie pas abandonner les droits de l'Homme ; cela signifie décider ce qui vient en premier ».

La mise en place de ces politiques semble engendrer certains conflits entre le système judiciaire et exécutif. D. McGhee écrit notamment :

> In relation to the waves of anti-terrorism legislation introduced since 9/11 in Britain, a number of commentators have once again pointed out that "executive detention" followed by "executive control orders" have substituted the 'ordinary criminal justice system' with exceptional measures in the form of a parallel system run by the executive[529].

Le dépassement des pouvoirs exécutifs, au-delà du législatif, et en particulier dans la législation qui concerne les droits de l'Homme peut d'ailleurs être perçu dans le rapport de M. Gil-Robles :

> The United Kingdom has not been immune, however, to a tendency increasingly discernable across **Europe to consider human rights as excessively restricting the effective administration of justice and the protection of the public interest**. The Government itself has every right to be proud of its achievement in introducing the Human Rights Act and has proven itself to be acutely conscious of the contours of the obligations entailed. I was struck, however, by the frequency with which I heard calls **for the need to rebalance rights protection**, which, it was argued, had shifted too far in favour of the individual to the detriment of the community. Criminal justice, asylum and the prevention of terrorism have been particular targets of such rhetoric, and a series of measures have been introduced in respect of them which, often on the very limit of what the respect for human rights allows, occasionally overstep this mark[530].

L'évolution du cadre français

En France, l'évolution de la législation terroriste post-9/11 suit la même tendance, mais dans une mesure et via des moyens différents. Bien que les attentats de 2001 aient suscité de nombreux appels en France pour une restructuration des services anti-terroristes, L. Bonelli décrit une certaine stabilité jusqu'en 2007 (et l'impulsion de N. Sarkozy) de l'antiterrorisme français. Un des aspects similaires avec le Royaume-Uni est l'ambiguïté de la nature de la question terroriste, relevant d'une logique de guerre ou d'une logique pénale plus générale. La lutte anti-terroriste en France passe à la fois par

---

[529] D. MCGHEE, *The End of Multiculturalism?: Terrorism, Integration and Human Rights*, Maidenhead, Open University Press, 2008, p. 19 : « En relation avec les vagues de lois anti-terroristes introduites depuis le 11 septembre en Grande-Bretagne, un certain nombre de commentateurs ont encore une fois pointé du doigt que la 'détention exécutive' suivie des 'ordres de contrôle exécutifs' ont remplacé le 'système de justice criminelle ordinaire' par des mesures exceptionnelles dans la forme d'un système de justice parallèle dirigé par l'exécutif ».

[530] A. GIL-ROBLES, *Report by the Commissioner for Human Rights, on his visit to the United-Kingdom*, *op. cit.*, p. 6 : « Le Royaume-Uni n'a pas été immunisé, cependant, contre une tendance de plus en plus perceptible à travers l'Europe à considérer les droits de l'Homme comme restreignant excessivement l'efficacité de l'administration de la justice et la protection de l'intérêt public. Le gouvernement, lui-même, a tous les droits d'être fier de son accomplissement en mettant en place le *Human Right Act* et s'est montré très conscient des contours des obligations impliquées. J'ai été frappé, cependant, par la fréquence à laquelle j'ai entendu des appels au rééquilibre des droits de protection, qui, l'on disait, avaient été trop loin en faveur de l'individu, aux dépends de la communauté. La justice criminelle, les politiques d'asile et la prévention contre le terrorisme ont été des cibles privilégiées de cette rhétorique, et une série de mesures ont été introduites dans ces domaines, souvent à la limite même de ce que le respect des droits de l'Homme impose, et dépassant cette limite occasionnellement ».

les services de police traditionnels (et notamment la police judiciaire), mais aussi par des services distincts de renseignement, de la gendarmerie (par le GIGN - le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) et de l'armée. Les attentats de 2001 semblent avoir permis la justification de l'accentuation des pouvoirs policiers, au détriment de ceux de l'armée, à travers une succession de lois de sécurité intérieure, qui ne concernent pas spécifiquement le terrorisme, et portent en particulier sur la criminalité organisée :

> Après le 11 septembre 2001, les votes successifs des lois « relative à la sécurité quotidienne » (31 octobre 2001), « pour la sécurité intérieure » (12 février 2003), puis « portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité » (11 février 2004) ont accru le spectre de l'action policière et diminue le rôle de la défense[531].

Le site du gouvernement français sur la législation anti-terroriste indique d'ailleurs que les lois sur la « sécurité intérieure » en 2002 et 2003, visent à « rendre plus efficaces » « la recherche et l'exploitation du renseignement », ou encore « certaines règles de la procédure policière » pour « faciliter les enquêtes[532] ». La loi du 23 janvier 2006, « relative à la lutte contre le terrorisme », permet d'allonger les durées des gardes à vue en cas de « risque d'attentats » et d'aller plus loin dans l'accès aux informations de communication et aux moyens de surveillance par la police. Elle prévoit en effet l'accès aux données de connexion sans passer par l'autorisation d'un magistrat et le place désormais sous l'autorité d'un haut fonctionnaire de la police. Autorisée par le Conseil constitutionnel, cette loi entérine l'idée que le « terrorisme [n'est] pas du domaine judiciaire[533] », témoignant comme au Royaume-Uni d'une expansion des pouvoirs de l'exécutif dans ce domaine, au détriment du pouvoir judiciaire. Cet exemple caractérise toute l'ambigüité dans le traitement du fait terroriste : il ne peut être considéré comme un crime ordinaire et demande des moyens d'exception, propres à des menaces de guerre ; pour autant, il relève de plus en plus des institutions intérieures (renseignements, polices et pouvoirs du ministre de l'Intérieur).

La loi de 2006 française renforce également l'usage du délit AMT (Association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste) par la DST (un des services de renseignement français avant la réforme de 2008 qui a également des fonctions de la police judiciaire) afin de contrôler et mettre la pression de manière très large sur les

---

[531] L. BONELLI, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », *op. cit.*, p. 172.
[532] VIE PUBLIQUE, « Chronologie de la législation antiterroriste », *op. cit.*
[533] *Id.*

réseaux suspectés de terrorisme[534]. De nombreux moyens policiers s'affranchissent désormais d'une autorité judiciaire, comme au Royaume-Uni. C'est à partir de cette période que des mesures administratives peuvent désormais aussi être utilisées (dans le cadre des contrôles d'hygiène par exemple) pour fermer certains locaux ou entreprises (qui abriteraient des activités terroristes) et les expulsions du territoire peuvent désormais être décidées par arrêté ministériel, dans le cas « de menace grave à l'ordre public[535]».

Cette définition d'un terrorisme global, qui nécessite des moyens hors normes, car dépassant les moyens judiciaires traditionnels semble être associé dans les deux pays au développement d'un nouveau paradigme, comme le souligne notamment J. Eckert : la prévention (à travers la police préventive en particulier)[536]. Cette approche fait d'ailleurs écho à ce que L. Bonelli évoque comme principe fondamental dans la législation antiterroriste française : la « neutralisation préventive[537] ». Pour Bigo, Bonelli et Deltombe, les attentats de 2001 notamment ont entrainé la mise en place de la politique « du pire » (ou du « worst case scenario »), relevant d'une logique de guerre, qui implique qu'on insiste avant tout sur la prévention des attaques, par tous les moyens (sauf peut-être la recherche de facteurs structurels), et en particulier à travers la suspicion, la surveillance et l'urgence comme principe fondamental[538]. J. Eckert évoque d'ailleurs le paradoxe de cette notion de « prévention », qui apparaît moins sévère que « répression » mais dont les implications pour un état démocratique sont en fait profondes (sur la séparation des pouvoirs, la place des services de renseignement et de leurs informations dans les jugements) :

> Thus, this innocent word 'prevention', so much less brutal than 'repression', so much less vindictive than 'punishment' entails possibilities for the expansion of state powers that potentially undermine not only civil liberties but also procedures of political deliberation. Not everywhere unanimity reigns about the necessity of a shifting balance[539].

---

[534] L. BONELLI, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », *op. cit.*, p. 183.

[535] FRANCE, *Article L521-1 - Version en vigueur au 01 mars 2021*, Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, 2005: « Sous réserve des dispositions des articles L. 521-2, L. 521-3 et L. 521-4, l'expulsion peut être prononcée si la présence en France d'un étranger constitue une menace grave pour l'ordre public ».

[536] J. M. ECKERT, *The social life of anti-terrorism laws, op. cit.*

[537] L. BONELLI, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », *op. cit.*, p. 168.

[538] D. BIGO, L. BONELLI et T. DELTOMBE (éd.), *Au nom du 11 septembre, op. cit.*

[539] J. M. ECKERT, *The social life of anti-terrorism laws, op. cit.*, p. 14 : « Ainsi, ce mot innocent de « prévention », bien moins brutal que « répression », bien moins vindicatif que « punition », recèle des possibilités d'extension des pouvoirs de l'État qui risquent de porter atteinte non seulement aux libertés civiles, mais aussi aux procédures de délibération politique. La nécessité d'un rééquilibrage ne fait pas l'unanimité partout ».

Au Royaume-Uni, cet aspect préventif s'incarne d'ailleurs particulièrement avec la politique PREVENT, établie dans le cadre de la stratégie CONTEST (Counter-terrorism strategy) en 2007, à la suite des attentats de Londres. Elle représente un des quatre objectifs dans la lutte contre le terrorisme (prévenir, protéger, poursuivre, préparer), et notamment celui de lutter contre la radicalisation et l'extrémisme (termes d'ailleurs employés sans grande distinction dans les textes officiels[540]). L'idée est ainsi pour le gouvernement d'intervenir avant la commission d'actes terroristes, auprès des communautés, et focalise d'ailleurs son action particulièrement sur la communauté musulmane, appelée à se montrer active dans la prévention contre l'extrémisme (à travers la défense des « valeurs britanniques communes »[541]) et la détection de formes de radicalisation. Bien que créé dans les années 2000, le programme PREVENT, à l'image des autres mesures anti-terroristes britanniques et françaises, connaît une expansion de son champ d'action dans les années qui suivent, au contact du terrorisme des années 2010.

3.1.3. La décennie 2010 : une accentuation de la crise sécuritaire et ses limites

Nous l'avons vu, le tournant des années 2000 est marqué par un changement de la menace terroriste du fait des évènements et de la situation internationale, mais aussi dans la manière dont elle est définie par les gouvernements et dans la loi. Dans les termes du Ministère de l'Intérieur français, la menace terroriste principale passe d'une menace interne, « de libération nationale », à une menace « globale djihadiste[542] » majoritairement portée par la mouvance Al-Qaïda puis sur la décennie 2010, l'État Islamique (EI), qui émerge dans le cadre de la guerre civile en Syrie en 2011. Les attentats terroristes sur le sol français et britannique semblent avoir évolué sur la décennie 2010, d'abord commis par des individus formés à l'extérieur (notamment en Syrie) et soutenus et financés par l'EI (ce que la DGSI appelle la « menace projetée »), ils sont ensuite principalement réalisés par des individus davantage isolés, vivant en France ou au Royaume-Uni, inspirés par la propagande djihadiste sur internet (les « acteurs endogènes »). Dans ce deuxième cas, les moyens employés sont plus sommaires

[540] ROYAUME-UNI, *Preventing violent extremism – Winning hearts and minds*, Londres, Department for Communities and Local Government, 2007.
[541] Cf. Chapitre 5, qui se concentre précisément sur les politiques de lutte (« de l'intérieur ») contre l'extrémisme.
[542] DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE INTERIEURE, « La France face au défi du jihadisme », s. d. (en ligne : https://www.dgsi.interieur.gouv.fr/decouvrir-dgsi/notre-histoire/france-face-au-defi-du-jihadisme ; consulté le 5 janvier 2025) : « Enfin, à compter du début des années 2000, la France est visée par la menace jihadiste globale insufflée par la mouvance Al-Qaïda puis par l'État Islamique. Cette menace tend aujourd'hui à s'autonomiser en s'émancipant en partie de l'influence de ces organisations terroristes ».

(voitures-béliers ou armes blanches) mais tout aussi meurtriers. Les Britanniques semblent analyser de la même manière l'évolution de la menace sur la décennie, tel que l'indique T. May dans son discours en réaction à l'attaque du 2 juin 2017 à Londres qui a vu trois terroristes au volant d'un van foncer sur des piétons :

> In terms of their planning and execution, the recent attacks are not connected. But we believe we are experiencing **a new trend in the threat we face**, as terrorism breeds terrorism, and perpetrators are inspired to attack not only on the basis of carefully-constructed plots after years of planning and training – and not even as lone attackers radicalised online – but by copying one another and often using the crudest of means of attack[543]. (May, 2017)

En France, l'année 2012 est marquante en ce qu'elle semble signer le début d'une « nouvelle » vague de terrorisme, avec les attentats perpétrés par Mohammed Merah à Toulouse, et une nouvelle vague de réponses politiques également (ces évènements interviennent à une période d'alternance politique, entre N. Sarkozy et F. Hollande qui encourage les réformes, notamment en matière antiterroriste). Le juge d'instruction antiterroriste français Marc Trevidic, spécialiste des filières islamistes jusqu'en 2015, décrit par exemple le basculement qu'a représenté l'affaire M. Merah au cours du procès du 13 novembre 2015 où il retrace l'histoire de la lutte antiterroriste française, puisque jusque-là, des années s'étaient écoulées sans qu'aucun attentat n'ait pu aboutir, renforçant ainsi la confiance des services de sécurité français.

> On avait quelques individus à gérer, on le faisait avec succès. Plus aucun attentat ne s'était produit depuis 1996. On se sentait invulnérables[544].

Entre le 11 et le 19 mars 2012, le toulousain franco-algérien de 23 ans, se revendiquant d'Al-Qaïda, tue sept personnes (dont trois enfants dans une école juive) au cours de trois attaques qu'il filme lui-même en vue de les diffuser, et qui visent des militaires et la communauté juive. Ces attentats ont un retentissement majeur en France et suscitent une vive émotion. Les failles de fonctionnement des services de renseignement sont alors pointées du doigt, car ils suivaient Mohamed Merah depuis un an mais n'ont pu

---

[543] Theresa May, *PM statement following London terror attack*, Londres, 4 juin 2017 : « En termes de planification et d'exécution, les attentats récents ne sont pas liés. Mais nous pensons que nous assistons à une nouvelle tendance dans la menace à laquelle nous sommes confrontés, car le terrorisme engendre le terrorisme, et les auteurs d'attentats sont incités à passer à l'action non seulement sur la base de complots soigneusement élaborés après des années de planification et d'entraînement, ni même en tant qu'auteurs isolés radicalisés en ligne, mais en s'inspirant les uns des autres et en utilisant souvent les moyens d'attaque les plus rudimentaires ».

[544] Marc Trevidic *dans* M. LEMAIRE, « Procès du 13-Novembre : à la barre, l'ancien juge Marc Trévidic retrace les erreurs de la lutte antiterroriste », *Franceinfo*, 4 mai 2022 (en ligne : https://www.franceinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015/proces-du-13-novembre-a-la-barre-lancien-juge-marc-trevidic-retrace-les-erreurs-de-la-lutte-antiterroriste_5117914.html ; consulté le 5 janvier 2025).

l'empêcher d'agir. Est également mise en cause la réforme des services antiterroristes mise en place sous N. Sarkozy en 2008, qui avait conduit à la création de la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieure), résultat de la fusion entre deux services de renseignement aux histoires et cultures professionnelles différentes suscitant des frictions et des dysfonctionnements[545]. Les attentats de Toulouse conduisent, entre autres, à une enquête administrative et deux rapports parlementaires[546], qui critiquent la réforme de 2008. M. Valls alors ministre de l'Intérieur entreprend ainsi une nouvelle réforme des services, qui donne naissance à la DGSI en 2014, un service présenté par le gouvernement comme « chef de fil de la lutte antiterroriste », désormais plus indépendant de la police et directement rattaché au ministère de l'Intérieur, en conservant la double activité des services antiterroristes français : renseignement et action judiciaire.

L'année 2015 voit la « crise sécuritaire » prendre une dimension supplémentaire avec les attentats meurtriers à l'arme de guerre, à Paris, d'abord en janvier 2015, dans les bureaux de la rédaction de Charlie Hebdo par les frères Saïd et Chérif Kouachi, et dans un supermarché juif par « l'ancien délinquant de droit commun affilié à l'État Islamique[547] » Amedy Coulibaly (faisant en tout dix-sept victimes). Le soir du 13 novembre 2015, ce sont cent trente personnes qui sont tuées et plus de quatre cent blessés dans trois attaques coordonnées à l'ampleur inédite (explosions autour du stade de France, tirs sur des clients aux terrasses de bars et de restaurants du 10 et 11^{e} arrondissement de Paris, et attaque du Bataclan lors d'un concert). Les terroristes impliqués ont été formés en Syrie et leurs attentats sont considérés par le gouvernement français comme « l'aboutissement de la stratégie des opérations extérieures de l'EI en Europe[548] ». Le soir même, le président déclare l'état d'urgence et la fermeture de frontières. S'il évoque des « criminels » lors de sa première interlocution, alors que les attaques sont encore en cours, il qualifie par la suite à plusieurs reprises ces attaques comme des « actes de guerre »,

[545] L. BONELLI, « Chapitre 9. Renseignement intérieur et antiterrorisme en France », dans *Police et société en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2023, p. 199-220.
[546] G. DESPRATS et J. LEONNET, *Affaire Merah : reflexions et propositions - Rapport de retour d'experience sur la lutte anti-terroriste*, Inspection Générale de la Police Nationale, Paris, 2012 ; C. CAVARD et J.-J. URVOAS, *Rapport sur le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés*, Assemblée Nationale, Paris, 2013 ; J.-J. URVOAS et P. VERCHERE, *Rapport d'information en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'évaluation du cadre juridique applicable aux services de renseignement*, Assemblée Nationale, Paris, 2013.
[547] DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE INTERIEURE, « La France face au défi du jihadisme », *op. cit.*
[548] *Id.*

avec une origine extérieure, faisant référence à la « barbarie » déjà évoquée plus haut dans d'autres contextes d'attaque terroriste :

> Ce qui s'est produit hier à Paris et à Saint-Denis près du Stade de France est un acte de guerre et face à la guerre, le pays doit prendre les décisions appropriées. **C'est un acte de guerre qui a été commis par une armée terroriste**, Daech, une armée djihadiste, contre la France, **contre les valeurs que nous défendons partout dans le monde, contre ce que nous sommes : un pays libre qui parle à l'ensemble de la planète.** C'est un acte de guerre qui a été préparé, organisé, planifié de l'extérieur, et avec des complicités intérieures que l'enquête permettra d'établir. C'est un acte **d'une barbarie absolue** : à cet instant 127 morts et de nombreux blessés[549]. (Hollande, 2015)

Le basculement dans une logique de guerre, et de définition de la menace comme au-delà du criminel, est clair ici. Le 16 novembre 2015, alors qu'il a réuni l'Assemblée Nationale et le Sénat en Congrès à Versailles, il annonce plusieurs mesures « de guerre » pour répondre aux attentats, comme la révision de la Constitution, la prolongation de l'état d'urgence et une réponse sur le plan extérieur avec de nouveaux bombardements en Syrie. C'est à cette occasion que la déchéance de nationalité est aussi évoquée comme mesure de réponse aux attaques[550]. Même si la France connaît des attentats meurtriers au cours de l'année suivante, en juin et juillet 2016, dont l'attentat de Nice à l'occasion de la fête nationale, au cours duquel l'auteur de l'attaque au volant d'un camion a foncé sur la foule, faisant plus de quatre-vingt morts, les attentats du 13 novembre restent le point de basculement le plus significatif dans l'intensification de la lutte anti-terroriste[551]. L'enchaînement de ces attaques semble ainsi avoir précipité un processus de renforcement des moyens sécuritaires qui avait déjà été entamé dans les années 2000, indépendamment des évènements, donc, mais qui a été d'autant plus justifié (et donc accéléré) par la dureté des faits.

Au Royaume-Uni, le contexte est quelque peu différent. Les Britanniques ont fait l'expérience du terrorisme sur leur sol la décennie précédente, et des mesures avancées dans ce domaine sont déjà en place depuis plusieurs années. Cela n'empêche pas cependant de voir une série d'attaques être perpétrées au cours l'année 2017, et revendiquées par l'EI. Une première attaque avec une voiture-bélier a lieu le 22 mars

[549] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les attaques terroristes », Paris, 14 novembre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196845-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les ; consulté le 12 novembre 2022).
[550] Cf. Chapitre 5.
[551] Le 13 juin 2016, un policier et sa compagne, adjointe administrative, sont assassinés à leur domicile, à Magnanville. Le 14 juillet 2016, 86 personnes sont tuées par Mohamed Lahouaiej-Boulel sur la promenade des Anglais à Nice. Le 26 juillet 2016, un prêtre à Saint-Etienne-du-Rouvray est égorgé. Ces évènements sont davantage l'action d'individus isolés et témoignent de l'évolution de la menace comme décrit plus haut (des moyens moins sophistiqués, même si tout aussi meurtriers).

2017 sur le pont de Westminster et fait cinq morts et des dizaines de blessés. Le 22 mai 2017, un attentat suicide (avec une ceinture explosive) à la sortie d'un concert attirant de nombreux enfants et adolescents à Manchester est l'attaque la plus meurtrière au Royaume-Uni depuis les attentats de juillet 2005 : vingt-deux personnes sont tuées, et une centaine sont blessées. C'est probablement cette attaque qui marque le plus les esprits, en ce qu'elle touche des enfants et jeunes adultes. Définissant le terrorisme comme par nature visant « lâchement » des « innocents », T. May, alors Première Ministre déclare :

> All acts of terrorism are **cowardly attacks on innocent people**, but this attack stands out for **its appalling, sickening cowardice** – deliberately targeting innocent, defenceless children and young people who should have been enjoying one of the most memorable nights of their lives[552]. (May, 2017)

Quelques jours plus tard, le 2 juin 2017, ce sont trois terroristes au volant d'un van qui foncent sur des piétons à Londres, sur le London Bridge, tuant huit personnes. Enfin, le 15 septembre 2017, une bombe artisanale déposée dans une rame de métro londonienne bondée fait une trentaine de blessés. D'autres attaques isolées ont lieu au cours des années 2019 et 2020, par des individus utilisant des voitures béliers ou des armes blanches, à Manchester, Londres ou Reading.

Il est intéressant de souligner ici un point de différence concernant les réactions politiques du gouvernement britannique (par rapport à l'expérience française) au moment de ces attaques. Si dans les deux pays, comme nous l'avons décrit plus haut, la description de la menace terroriste est similaire (nouvelle et diffuse, des individus commettant des actes de guerre indifférenciés sur des innocents, au-delà des codes moraux et contre les valeurs démocratiques, nécessitant des moyens qui ne relèvent pas de la justice pénale ordinaire), le discours de T. May alors Première Ministre réagissant aux attaques de Londres et Manchester au printemps 2017, contraste de prime abord avec celui du gouvernement français, et même de son prédécesseur D. Cameron. Elle démontre en effet davantage de retenue et ne propose pas une surenchère de moyens sécuritaires. En réaction à l'attentat de mars 2017 à Westminster, à l'instar de sa réaction en mai 2017 après l'attaque de Manchester, elle rappelle devant le Parlement l'efficacité des moyens anti-terroristes déjà mis en place précédemment, sans proposer de nouvelles mesures

[552] T. MAY, « PM statement following terrorist attack in Manchester », Londres, 23 mai 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-following-terrorist-attack-in-manchester-23-may-2017 ; consulté le 12 avril 2022) : « Tous les actes terroristes sont des attaques lâches contre des innocents, mais celle-ci se distingue par sa lâcheté effroyable et révoltante : elle a délibérément pris pour cible des enfants et des jeunes innocents et sans défense qui auraient dû profiter d'une des nuits les plus mémorables de leur vie ».

(comme il est assez commun de le voir en réaction à des attaques). Elle déclare par exemple :

> Mr Speaker, we know the threat from Islamist terrorism is very real. But while the public should remain utterly vigilant they should not – and will not – be cowed by this threat. […]
>
> Following the *2015 Strategic Defence and Security Review*, we protected the police budgets for counter-terrorism and committed to increase cross-government spending on counter-terrorism by 30% in real terms over the course of this Parliament. […]
>
> But the greatest response lies not in the words of politicians, but in the everyday actions of ordinary people. […] It is in these actions – millions of acts of normality – that we find the best response to terrorism[553]. (May, 2017)

Après trois attentats en quelques mois sur le sol britannique, le discours se durcit cependant lors des attaques du 2 juin à Londres, mais oriente la réponse sur la bataille idéologique, comme si les gouvernements avaient déployé tous les moyens législatifs et policiers possibles. La Première Ministre insiste en premier lieu sur la lutte contre l'extrémisme, et sur le fait que les solutions doivent à la fois venir par des réponses à l'extérieur (combattre l'EI), comme des mesures à l'intérieur, par une bataille des idées (déjà pensée dans le programme PREVENT) :

> Defeating this ideology is one of the great challenges of our time. **But it cannot be defeated through military intervention alone**. It will not be defeated through the maintenance of a permanent, defensive counter-terrorism operation, however skilful its leaders and practitioners. **It will only be defeated when we turn people's minds away from this violence – and make them understand that our values** – pluralistic, British values – are superior to anything offered by the preachers and supporters of hate[554]. (May, 2017)

Elle propose tout de même un renforcement de la stratégie anti-terroriste et des pouvoirs policiers si cela est ce dont ils ont « besoin » :

> Fourth, **we have a robust counter-terrorism strategy that has proved successful over many years**. But as the nature of the threat we face becomes more complex, more fragmented, more hidden, especially online, the strategy needs to keep up. So in light of what we are learning **about**

[553] T. MAY, « PM Commons statement on Westminster attack, Londres », Londres, 23 mars 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-commons-statement-on-westminster-attack-23-march-2017 ; consulté le 22 avril 2022) : « Monsieur le Président, nous savons que la menace du terrorisme islamiste est bien réelle. Mais si le public doit rester extrêmement vigilant, il ne doit pas – et ne sera pas – intimidé par cette menace. […] À la suite de la revue stratégique de défense et de sécurité de 2015, nous avons protégé les budgets de la police consacrés à la lutte contre le terrorisme et nous nous sommes engagés à augmenter les dépenses interministérielles en matière de lutte contre le terrorisme de 30 % en termes réels au cours de la législature actuelle. […] Mais la meilleure réponse ne réside pas dans les discours des politiciens, mais dans les actions quotidiennes des citoyens ordinaires. […] C'est dans ces actions – des millions d'actes de normalité – que nous trouvons la meilleure réponse au terrorisme ».

[554] T. MAY, « PM statement following London terror attack », Londres, 4 juin 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-following-london-terror-attack-4-june-2017 ; consulté le 12 avril 2022) : « Vaincre cette idéologie est l'un des grands défis de notre époque. Mais elle ne peut être vaincue par la seule intervention militaire. Elle ne sera pas vaincue par le maintien d'une opération antiterroriste défensive permanente, aussi compétents que soient ses dirigeants et ses praticiens. Elle ne sera vaincue que lorsque nous détournerons l'esprit des gens de cette violence et leur ferons comprendre que nos valeurs – les valeurs pluralistes britanniques – sont supérieures à tout ce qu'offrent les prêcheurs et les partisans de la haine ».

> **the changing threat**, we need to review Britain's counter-terrorism strategy to **make sure the police and security services have all the powers they need**[555]. (May 2017)

Cette relative prudence en matière de déploiement de l'arsenal policier et judiciaire, alors que le contexte d'une attaque terroriste s'y prête souvent, peut être analysée de plusieurs manières. D'une part, comme le souligne T. May, les moyens anti-terroristes du Royaume-Uni sont déjà, plus qu'en France, très étendus, et ce, depuis la fin des années 1990, et il est donc difficile pour le gouvernement de promettre d'aller encore plus loin. Cette position est aussi clairement témoin des nuances de position au sein du parti conservateur sur la période et notamment des conservateurs au gouvernement successivement au cours de la décennie, avec un style de leadership et un discours différent. Éclairant ces divergences, il est d'ailleurs assez parlant qu'Ian Duncan Smith (membre du parti conservateur) ait lui-même critiqué D. Cameron pour avoir « adoucit » les moyens anti-terroristes mis en place sous Blair, comme les « *control orders* »[556]. On peut enfin y voir, d'une autre manière, de la prudence politique, et une façon de ne pas s'inscrire en faux par rapport aux critiques des conservateurs portées contre le gouvernement néo-travailliste quelques années plus tôt, puisque les conservateurs s'étaient montrés très méfiants (au moins dans les discours) envers la privation des libertés individuelles au profit de mesures sécuritaires. Quand on analyse les politiques mises réellement en place après les néo-travaillistes en matière de sécurité, on peut d'ailleurs reconnaître, paradoxalement, un renforcement des moyens policiers et des pouvoirs de l'exécutif au nom de la sécurité, comme une extension de la prévention contre le terrorisme sur des pans de la vie publique qui n'étaient jusque-là pas concernées à cette échelle. C'est ce que montre notamment L. Gearon[557], dans sa troisième « phase » de

---

[555] *Id.* : « Quatrièmement, nous disposons d'une stratégie antiterroriste solide qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années. Mais à mesure que la nature de la menace à laquelle nous sommes confrontés devient plus complexe, plus fragmentée, plus cachée, en particulier en ligne, cette stratégie doit évoluer. Ainsi, à la lumière de ce que nous apprenons sur l'évolution de la menace, nous devons revoir la stratégie antiterroriste britannique afin de nous assurer que la police et les services de sécurité disposent de tous les pouvoirs dont ils ont besoin ».

[556] R. SYAL et P. WALKER, « Theresa May responds to London Bridge attack with anti-terror laws promise », *The Guardian*, 4 juin 2017 (en ligne : https://www.theguardian.com/uk-news/2017/jun/04/london-bridge-attack-pushes-theresa-may-into-promising-new-laws ; consulté le 5 juillet 2020) : "Duncan Smith said: "One of the things that I was concerned about in coalition [government] – I know Theresa May was when she was home secretary – was during the coalition the TPIM order that we brought in, which gives those powers, was watered down. And I think it was weakened too much". « Duncan Smith a déclaré : « L'une des choses qui m'inquiétait dans la coalition [gouvernementale] – je sais que Theresa May était préoccupée lorsqu'elle était ministre de l'Intérieur – était que pendant la coalition, les mesures TPIM que nous avions introduite, qui confère ces pouvoirs, avaient été édulcorées. Et je pense qu'elles ont été trop affaiblies ».

[557] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017) », *op. cit.*

l'évolution de l'anti-terrorisme, en s'intéressant notamment à la manière dont l'éducation, les universités et la recherche ont été mises à contribution dans la stratégie anti-terroriste, et ce, à partir de 2015 avec le *Counter-Terrorism and Security Act*, qui renforce notamment le « devoir » d' « autorités spécifiques » comme les universités (mais également la santé) de « participer pleinement » à la prévention du terrorisme, en empêchant les individus d'être « attirés par le terrorisme[558] », autrement dit en coopérant le plus possible avec les services de renseignement et de sécurité, d'une manière « nouvelle et plus intense[559] ».

3.2. Lectures de la crise, réponses politiques et leurs conséquences

> Our commitment to the rule of law is one of the crucial differences between the principles of democracy and the evil dogma of the terrorists[560]. (Straw, 1998)
>
> Je rappelle que les lois de septembre et décembre 1986, comme les modifications ultérieures qui ont été introduites dans le nouveau code pénal en 1992, ne constituent pas, je ne saurais jamais trop le répéter, **une législation d'exception, mais l'adaptation à une catégorie bien particulière de crimes**, ceux qui relèvent d'une entreprise d'intimidation et de terreur aveugle, des principes de notre code pénal et de notre code de procédure pénale. C'est pourquoi nous avons le privilège de pouvoir lutter, et efficacement, contre le terrorisme mais sans jamais mettre en cause **les principes de la démocratie et de l'État de droit**[561]. (Toubon, 1995)

---

[558] ROYAUME-UNI, *Counter-Terrorism and Security Act*, Londres, 2015, Part 5, Section 26 : "A specified authority must, in the exercise of its functions, have due regard to the need to prevent people from being drawn into terrorism". « Une autorité désignée doit, dans l'exercice de ses fonctions, tenir dûment compte de la nécessité d'empêcher que des personnes ne soient entraînées dans le terrorisme » ; ROYAUME-UNI, *Prevent duty - Guidance*, UK government, Londres, 2015, p. 6 : "In fulfilling the duty in section 26 of the Act, we expect all specified authorities to participate fully in work to prevent people from being drawn into terrorism. How they do this, and the extent to which they do this, will depend on many factors, for example, the age of the individual, how much interaction they have with them, etc. The specified authorities in Schedule 6 to the Act are those judged to have a role in protecting vulnerable people and/or our national security". « Dans le cadre de l'exécution des obligations prévues à l'article 26 de la loi, nous attendons de toutes les autorités désignées qu'elles participent pleinement aux efforts visant à empêcher les personnes d'être entraînées dans le terrorisme. La manière dont elles s'y prennent et la mesure dans laquelle elles le font dépendront de nombreux facteurs, tels que l'âge de la personne, le degré d'interaction qu'elles ont avec elle, etc. Les autorités désignées à l'annexe 6 de la loi sont celles qui sont jugées avoir un rôle à jouer dans la protection des personnes vulnérables et/ou de notre sécurité nationale ».

[559] L. GEARON, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017) », *op. cit.*, p. 41: "Thus in terms of their legal responsibilities, UK universities are now part of a wider counter-terrorism effort. This involves institutional collaboration in new and more intense ways with security and intelligence as well as law enforcement agencies (Durodié 2016; Gearon 2015, 2017b; Glees 2015)". "Ainsi, en termes de responsabilités juridiques, les universités britanniques participent désormais à un effort plus large de lutte contre le terrorisme. Cela implique une collaboration institutionnelle nouvelle et plus intense avec les services de sécurité et de renseignement ainsi qu'avec les forces de l'ordre ».

[560] Jack Straw, le 2 septembre 1998 au Parlement, sur la nouvelle loi antiterroriste (Criminal Justice (Terrorism and Conspiracy) Bill) in K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*, p. 16 : « Notre engagement envers l'état de droit est l'une des différences cruciales entre les principes de la démocratie et le dogme maléfique des terroristes ».

[561] J. TOUBON, « Sur le projet de loi renforçant la répression du terrorisme », Assemblée Nationale, 20 décembre 1995.

> Nous avons compris que face à une fuite en avant fanatique, notre vigilance devait être sans faille et notre lutte sans concession. […] La lutte contre le terrorisme n'est pas celle d'un pays contre un autre, encore moins d'une civilisation contre une autre. **C'est le combat de la démocratie contre la violence aveugle d'où qu'elle vienne, c'est donc l'affaire de tous**[562]. (Juppé, 2011)

Ce qui ressort dans la comparaison des discours gouvernementaux et parlementaires autour de la législation terroriste ces dernières décennies est la manière dont, dans les deux pays, les ministres s'exprimant sur cette question s'attachent à opposer la « violence aveugle », la dimension amorale et illégitime du terrorisme, à la préservation de « l'État de droit » dans les démocraties, et ce, quelle que soit la couleur politique du gouvernement au pouvoir. Les extraits ci-dessus, issus des débats parlementaires à la même période (fin des années 1990), portant sur la modification de la législation antiterroriste (*Criminal Justice (Terrorism and Conspiracy) Bill* en 1998, proposée par le gouvernement néotravailliste, et par Jack Straw, ministre de l'Intérieur au Royaume-Uni (entre 1997 et 2001), et la loi « renforçant la répression du terrorisme », en 1995, présentée par Jacques Toubon, ministre de la Justice (entre 1995 et 1997) à droite, en France démontrent deux points. D'une part, déjà dans les années 1990, l'idée est de justifier le renforcement des pouvoirs policiers dans la lutte contre le terrorisme par la description d'une menace exceptionnelle, diffuse, hors norme et au-delà de toute morale. Ces extraits témoignent également de l'ambiguïté des gouvernements devant le traitement du fait terroriste : le plaçant en dehors du cadre pénal traditionnel, pour lui attribuer un dispositif spécifique, car il se situerait en dehors des codes criminels habituels, mais en insistant en parallèle sur les limites de l'état de droit qui ne sont et ne doivent jamais être franchies, puisque ce serait la marque de fabrique des démocraties, celle-là même que les terroristes voudraient remettre en question. Ce discours se retrouve ainsi dans le refus de reconnaître des « mesures d'exception » dans ces nouvelles législations en France, comme la réaffirmation que les droits de l'Homme ou l'état de droit (*rule of law*) seront avant tout protégés au Royaume-Uni. Pour K. Fisher, le fait de présenter le terrorisme comme menaçant les valeurs et l'identité même de la nation (et des autres « démocraties » d'ailleurs), participe de la construction d'une menace « existentielle » (par un « autre » extérieur), qui légitime une « sécuritisation » de la société, autrement dit l'acceptation de mesures et moyens de répression qui vont au-delà des limites de la politique traditionnelle

[562] A. JUPPE, « Déclaration du ministre des affaires étrangères et européennes sur le sens de la commémoration des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis », 11 septembre 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/182961-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ ; consulté le 5 novembre 2022).

(ou des pouvoirs policiers « classiques » dans la lutte contre le crime organisé), et une rhétorique qui implique que les populations tolèrent des violations du droit ou des libertés individuelles pour combattre cette menace existentielle[563].

Ces dernières années, et au contact d'évènements terroristes marquants, comme décrits précédemment, le discours insistant sur la dimension immorale, illégitime et « hors norme » du terrorisme semble s'être encore plus renforcée pour justifier des mesures qui « facilitent » toujours plus « l'efficacité » de la réponse policière et judiciaire, au-delà-même des actes terroristes, et qui étendent les pouvoirs de l'exécutif pour « s'adapter », répondre rapidement, dans l'urgence. En 1995, le gouvernement français refuse de parler d'une « législation d'exception[564] », pourtant ce sont bien des mesures et des moyens exceptionnels qui sont mis en place les années qui suivent, et notamment sur la décennie de notre étude, sans se restreindre uniquement, d'ailleurs, aux affaires terroristes.

3.2.1. Contexte exceptionnel, mesures exceptionnelles ?

Le 16 novembre 2015, à la suite des attaques terroristes à Paris, le président français s'adresse au Congrès pour exposer la mise en place de l'état d'urgence et les mesures proposées pour répondre au terrorisme. Il souligne dans ce discours le caractère exceptionnel de la situation, tout comme l'est d'ailleurs le fait de convoquer le Congrès (Assemblée Nationale et Sénat rassemblé) – évènement qui n'arrive que rarement, pour trois raisons uniquement (pour les révisions constitutionnelles, une adresse importante du Président de la République, ou le vote sur un nouvel état membre de l'Union Européenne).

---

[563] K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*, p. 10 : "Securitization is most simply defined as a process whereby an existential threat (other) is constructed and accepted as risking the survival of a referent object(self), thereby justifying measures going beyond the bounds of normal politics: The way to study securitization is to study discourse and political constellations: When does an argument with this particular rhetorical and semiotic structure achieve sufficient effect to make an audience tolerate violations of rules that would otherwise have to be obeyed". « La sécuritisation peut être définie simplement comme un processus par lequel une menace existentielle (autre) est construite et acceptée comme mettant en danger la survie d'un objet référent (soi), justifiant ainsi des mesures qui dépassent les limites de la politique normale. La manière d'étudier la sécurisation consiste à étudier le discours et les constellations politiques. Quand est-ce qu'un argument présentant cette structure rhétorique et sémiotique particulière produit-il un effet suffisant pour amener un public à tolérer des violations de règles qui, autrement, devraient être respectées ? ».

[564] Alain Marsaud, rapporteur sur la loi renforçant la répression du terrorisme déclare devant l'Assemblée Nationale : « Les nouvelles dispositions qui nous sont aujourd'hui proposées visent à renforcer l'arsenal législatif dans ce domaine. Ce texte ne constitue surtout pas une législation d'exception, je crois qu'il est bon de le répéter », A. MARSAUD, « Sur le projet de loi renforçant la répression du terrorisme », Assemblée Nationale, 20 décembre 1995.

> Dans une période d'une exceptionnelle gravité, j'ai tenu à m'adresser devant le Parlement réuni en Congrès **pour marquer l'unité nationale** face à une telle abomination et pour répondre avec la détermination froide qui convient à l'attaque ignoble dont notre pays a été la cible […][565]. (Hollande, 2015)

En explicitant les conditions de l'état d'urgence décrété deux jours plus tôt, et insistant ainsi sur l'exceptionnalisme et l'urgence de la situation générée par les attaques terroristes qui viennent de se produire, il propose tout de même d'aller plus loin dans les moyens à disposition de l'exécutif et de la police, de manière plus permanente, en évoquant une transformation de la Constitution pour faire face à la « nouvelle menace », « cette guerre d'un autre type ». Il déclare ainsi :

> **Mais nous devons aller au-delà de l'urgence**. Et j'ai beaucoup réfléchi à cette question. J'estime en conscience que nous devons faire évoluer notre Constitution pour permettre aux pouvoirs publics d'agir, conformément à l'état de droit, contre le terrorisme de guerre. […]
>
> Mais **cette guerre d'un autre type** face à un adversaire nouveau appelle **un régime constitutionnel permettant de gérer l'état de crise**.
>
> […] Il s'agit de pouvoir disposer d'un outil approprié pour **fonder la prise de mesures exceptionnelles** pour une certaine durée, sans recourir à l'état de siège et sans compromettre l'exercice des libertés publiques[566]. (Hollande, 2015)

Le fait d'évoquer une « nouvelle » menace, une « nouvelle » forme de guerre, et un « nouveau » type d'adversaire, dans un « état de crise », permet de justifier l'adaptation des moyens de sécurité, et leur extension par la même occasion. De la même manière, mais sans avoir recours à un discours sur des mesures d'exception, la stratégie anti-terroriste britannique évoquée dans le programme de la politique CONTEST en 2018 rappelle la vitesse et l'échelle nouvelles de la menace terroriste qui exige de nouveaux moyens pour répondre plus vite et « plus tôt » aux menaces :

> We will disrupt terrorist threats in the UK earlier to take account of **the scale of the threat and the speed at which plots are now developing**. New counter-terrorism legislation will underpin our approach, ensuring the police and Crown Prosecution Service have the powers they need to enable intervention at **an earlier stage** in investigations, leading to prosecutions for terrorism offences, backed up by longer prison sentences and stronger management of terrorist offenders after their release[567].

---

[565] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis », Versailles, 16 novembre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196856-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-devant ; consulté le 12 novembre 2022).

[566] *Id.*.

[567] HOME OFFICE, *CONTEST*, Londres, Royaume-Uni, 2018, p. 9 : « Nous allons perturber plus tôt les menaces terroristes au Royaume-Uni afin de tenir compte de l'ampleur de la menace et de la rapidité avec laquelle les complots se développent actuellement. Une nouvelle législation antiterroriste viendra étayer notre approche, en garantissant que la police et le ministère public disposent des pouvoirs nécessaires pour intervenir à un stade plus précoce des enquêtes, ce qui permettra de poursuivre les auteurs d'infractions terroristes, avec à la clé des peines de prison plus longues et une gestion plus stricte des délinquants terroristes après leur libération ».

En France, comme au Royaume-Uni, l'extension de mesures et de pouvoirs sécuritaires, paradoxalement justifiée par un contexte « exceptionnel », semble se normaliser dans les pratiques et discours gouvernementaux. En France, et de la façon la plus flagrante, les mesures d'exception telles que l'état d'urgence sont entrées dans la norme à travers la législation, et l'état d'urgence, nous allons le voir, prend d'ailleurs fin en 2017, au moment même où une nouvelle loi sur la sécurité est votée. Au Royaume-Uni, la multiplication de lois anti-terroristes légalise certains usages évoqués plus haut (comme le *stop and search* ou les *control orders*) qui étaient d'abord présentés comme des mesures « exceptionnelles », répondant à une crise temporaire.

Si le terme de « législation d'exception » n'est d'ailleurs pas invoqué à proprement parler par les gouvernements, et est plutôt évité, même, pour s'inscrire en permanence dans « l'état de droit », il n'en est pas moins vrai que l'urgence et le caractère sans précédent de la situation ou de la menace, comme lors des attentats de cette décennie, sont souvent avancés pour justifier des politiques sécuritaires et des moyens policiers plus importants (comme les assignations à résidence, les interdictions de manifester, les périmètres de protection, etc.). L'exception semble d'ailleurs liée par sa définition même à la sécurité telle qu'elle est conçue sur notre décennie : l'exception est ce qui permet d'assurer la sécurité quand la « norme », les procédures « normales » ne le peuvent plus. La sécurité est ainsi la notion même qui justifie toute mesure d'exception, dans le but de sa préservation. Nous pouvons ainsi lire dans l'article 16 de la Constitution française :

> Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des Présidents des Assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel[568].

Il est intéressant cependant d'analyser justement l'absence d'un discours autour de « l'exception » de la part des gouvernements, qui caractérise leur volonté de normaliser des mesures et des pratiques : ce qui serait exceptionnel ne serait donc pas la pratique ou les mesures mises en place, mais la situation et la menace terroriste qui poussent à « l'adaptation » et l'adoption de nouveaux moyens, jusque-là pensés « hors normes ». Les évènements de la décennie 2010 en France et au Royaume-Uni, et la réponse gouvernementale qu'ils suscitent, illustrent ainsi parfaitement le dépassement d'une logique binaire entre état de droit et état d'exception, dont D. Bigo et L. Bonelli

[568] FRANCE, *Constitution du 4 octobre 1958*, Paris, 1958.

dénoncent d'ailleurs « l'aporie »[569]. Pour ces auteurs, la France à partir de 2015 n'entre pas dans un « état d'exception » permanent, ils insistent en effet davantage sur « l'urgence », qui caractérise plus finement la période et les politiques mises en place, parce qu'elle permet de faire entrer dans l'état de droit des mesures qui rognent sur les libertés individuelles et qui refondent, via la nouvelle place prise par la prévention notamment, des principes fondamentaux comme la présomption d'innocence, sans clairement les identifier comme étant en opposition avec un régime « normal » démocratique et libéral. Comme l'indique le titre de leur article, il serait plus juste de ne parler ni d'état de droit, ni d'état d'exception, mais d'état d'urgence, ce qui semble vrai pour la France comme pour le Royaume-Uni à bien des égards. Et si l'exception est évoquée par les gouvernements, c'est davantage pour faire référence à la dimension hors norme et urgente de la menace, nécessitant des moyens particuliers. L'exception est en fait utilisée pour ne caractériser qu'une partie de la crise : le caractère de la menace, mais pas les mesures de réponse.

Nous interrogeons donc ici l'apparente normalisation de mesures dites « d'exception » dans les deux pays. Selon le philosophe Giorgio Agamben[570], qui a théorisé l'état d'exception, ce moment représente une période de suspension du droit, avec une expansion des pouvoirs de l'exécutif (à travers des décrets ou des ordonnances) au détriment du pouvoir législatif et judiciaire. C'est notamment cette idée de suspension du droit qui nous interroge dans notre contexte. En effet, plutôt que d'observer une absence de droit, il semblerait que nous assistions au contraire à une surenchère d'activité législative dans les deux pays qui normalise des mesures à l'origine dites « exceptionnelles », où l'urgence permet de justifier que l'exception devienne la règle dans ce domaine, alors que les deux pays présentent pourtant des spécificités juridiques. En effet, la première difficulté mais aussi l'intérêt de la comparaison résident dans le fait qu'il s'agit de deux pays aux modèles ou systèmes juridiques différents (*Common Law / Civil Law*), mais au sein desquels la pérennisation des mesures exceptionnelles semble possible.

[569] D. BIGO et L. BONELLI, « Ni État de droit, ni État d'exception. L'état d'urgence comme dispositif spécifique ?: Introduction », *Cultures & conflits*, nº 112, 31 décembre 2018, p. 9 : « Même si de nombreuses voix se sont élevées contre les apories de cette logique binaire et ont plaidé pour des approches qui s'intéressent aux transformations des pratiques politiques des régimes contemporains, elles n'ont guère eu d'écho, face à la clarté simplificatrice mais aveuglante de la dichotomie État de droit / État d'exception ».
[570] G. AGAMBEN, *État d'exception*, Paris, Éd. du Seuil, 2003.

Le premier élément qui permet la comparaison entre les deux pays est leur confrontation similaire à des situations définies comme d'urgence ou exceptionnelles : la crise provoquée par les attentats terroristes islamistes. L'expérience du terrorisme a engendré la justification d'une multiplication de mesures sécuritaires appartenant à la « guerre contre le terrorisme ». Nous l'avons vu, bien que le Royaume-Uni ait connu le terrorisme sur son sol durant la période dite des *Troubles* en Irlande du Nord, ce qui a donné lieu aux premières législations sur le sujet, le terrorisme islamiste ces dernières années semble impliquer, au moins dans les discours, une redéfinition de la notion même de terrorisme, puisqu'il est considéré comme touchant l'ensemble de l'Occident, dépassant les frontières nationales. D'ailleurs, il est important de noter que des mesures exceptionnelles en matière de sécurité apparaissent dès 2001 au Royaume-Uni, à la suite des attentats perpétrés aux États-Unis, très loin du sol britannique, donc. Ce sont pour ces évènements, pourtant étrangers, que le gouvernement britannique déclare l'état d'urgence.

Le Royaume-Uni et la France mettent en place des mesures d'exception via des outils différents, notamment en raison de leur système constitutionnel. La France possède des articles de la constitution (articles 16 et 36) qui encadrent un état d'urgence, ou d'exception. Le Royaume-Uni, en revanche, qui ne possède pas de constitution « codifiée », prévoit un état d'urgence par le biais de lois votées au Parlement. Une en particulier, la *Civil Contingencies Act* de 2004, définit les situations d'urgence et les pouvoirs étendus qui peuvent être mis en place, mais cette loi n'est pas utilisée seulement dans le cadre anti-terroriste et vise surtout les crises d'ordre sanitaire et la protection de la population. En revanche, les mesures exceptionnelles passent plutôt par le biais de législations, votées au Parlement, incluant des « clauses de révision » (*sunset clauses*) qui proposent des dates limites à l'issue desquelles le Parlement devra se prononcer de nouveau. Ces clauses donnent un caractère temporaire et donc exceptionnel à des lois sécuritaires, pour répondre aux besoins des circonstances exceptionnelles.

Ainsi, les modèles constitutionnels sont différents, mais cela n'empêche pas la mise en place de mesures comparables en matière de sécurité lorsque les deux pays font face à des menaces similaires. Il n'est d'ailleurs pas anodin que dans son discours devant le Congrès au lendemain des attentats du 13 novembre, le président François Hollande ait fait référence aux mesures britanniques, prises par exemple contre les binationaux

suspectés de terrorisme. Justifiant ainsi des mesures exceptionnelles et drastiques, très controversées comme la déchéance de nationalité, il déclare :

> De même, nous devons pouvoir interdire à un binational de revenir sur notre territoire, s'il représente un risque terroriste, sauf à ce qu'il se soumette, comme le font d'ailleurs nos amis britanniques, à un dispositif de contrôle draconien[571]. (Hollande, 2016)

Dans les deux cas, les mesures d'exception accordent des pouvoirs étendus à l'exécutif, le pouvoir législatif acceptant les décisions politiques sans émettre une réelle opposition, au nom de la nécessité et des circonstances exceptionnelles. En France, les préfets et le ministre de l'Intérieur se voient dotés de prérogatives normalement attribuées à la justice : des restrictions de liberté, des perquisitions, assignations à résidence, etc. Au Royaume-Uni, les mesures exceptionnelles passent par exemple, nous l'avons vu, par la mise en place des *control orders* et les TPIM, *Terrorism Prevention and Investigation Measures* (ordonnances de contrôle, autorisant le ministre de l'Intérieur à restreindre la liberté d'individus suspectés d'actes de terrorisme), la détention de suspects étrangers sans jugement et sans durée déterminée, ou la collecte de données personnelles. Dans ces conditions, où des pouvoirs judiciaires sont accordés à l'exécutif, la définition de l'état d'exception comme neutralisation du droit au profit des pouvoirs de l'exécutif exposée par le philosophe Giorgio Agamben[572], correspond aux mesures prises en France et au Royaume-Uni.

Dans leur application d'un état d'urgence (en France pendant presque deux ans, entre novembre 2015 et novembre 2017, et au Royaume Uni en 2001 à la suite du 11 septembre), les États ont recours à la même représentation de la menace à laquelle ils font face, avec la même rhétorique : celle d'un état de guerre. François Hollande qualifie par exemple les attentats du 13 novembre 2015 « d'actes de guerre », faisant écho aux discours britanniques et américains sur la guerre contre le terrorisme (*war on terror)*. En revanche, le terrorisme des années 2000 et 2010 semble difficile à définir internationalement, tout comme l'urgence et les ennemis auxquels les pays font face (ennemis invisibles ou difficiles à identifier, venant de l'intérieur). Le chercheur et juriste Alan Greene[573] explique notamment que le terrorisme et sa qualification juridique créent le débat au Royaume-Uni, tout comme sur la scène internationale. Il oppose ceux qui le

[571] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis », *op. cit.*
[572] G. AGAMBEN, *État d'exception*, *op. cit.*
[573] A. GREENE, « Pouvoirs anti-terroristes permanents au Royaume-Uni », *op. cit.*

considèrent comme faisant partie d'une « forme extrême de criminalité », régie par le système « normal », et ceux qui le voient comme représentant une menace temporaire contre l'État, et qui nécessiterait donc la mise en place d'un état d'urgence.

Dans les deux pays, les gouvernements soulignent des moments d'exception, des circonstances exceptionnelles, en faisant référence à un état de guerre, qui nécessitent de nouvelles mesures. Mais les contours flous de la menace terroriste légitiment une rhétorique sur la permanence de cette guerre « contre la terreur », puisqu'elle n'est pas clairement délimitée. Et la permanence, ainsi que la nouveauté de cette menace, impliquent alors la permanence des mesures exceptionnelles, ou leur normalisation (dans la limite entre le juridique et le politique). Nous l'avons vu, que ce soit le gouvernement français ou britannique, un point commun de leur application des mesures d'exception réside dans leur rhétorique martiale. L'état d'urgence ou les mesures sécuritaires exceptionnelles et draconiennes sont ainsi normalisées dans les discours politiques, par la définition d'un état de guerre et d'une menace « existentielle ». Chaque nouvel évènement terroriste est présenté comme une nouvelle menace où la sécurité même de l'État et de ses « principes » est en jeu, impliquant de nouvelles mesures. Dans un processus de normalisation, c'est aussi cette nouvelle forme de guerre, aux contours flous et non traditionnels qui justifie la pérennisation de mesures exceptionnelles et drastiques, à travers des lois. Dans les deux pays, mais au Royaume-Uni bien plus tôt qu'en France, on cherche à adapter les lois à la nouvelle menace. C'est assez paradoxal, car les gouvernants, comme Tony Blair, David Cameron, François Hollande ou Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur en 2015 (dans son discours présentant la nouvelle loi anti-terroriste, remplaçant l'état d'urgence[574]) font à la fois référence à une situation exceptionnelle, mais aussi à une nouvelle société et à de nouvelles formes de guerres, qui, elles, sont plus pérennes et justifient la permanence de mesures jusque-là exceptionnelles, adaptées aux nouvelles « techniques » de guerre.

Bien que le Royaume-Uni et la France se rejoignent sur ce point discursif, nous pouvons toutefois souligner une différence fondamentale dans la mise en place de l'exception du fait d'outils juridiques et constitutionnels différents dans les deux pays. En effet, nous l'avons vu, la France dispose d'une mesure constitutionnelle qui encadre l'état

[574] G. COLLOMB, « Déclaration du Ministre de l'Intérieur sur la sixième et dernière prorogation de l'état d'urgence », Paris, 6 juillet 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/203176-declaration-de-m-gerard-collomb-ministre-de-linterieur-sur-la-sixiem ; consulté le 20 avril 2019).

d'urgence. La déclaration de l'état d'urgence par le président de la République implique ainsi, *a priori*, qu'il s'agit bien d'un régime d'exception et qu'il est temporaire. En revanche, le système britannique veut que le Parlement soit souverain et décide de toute mesure appropriée à la situation. A. Greene[575] explique par exemple que, plutôt que de mettre en place une disposition constitutionnelle, le Royaume-Uni adopte des lois dites exceptionnelles, de crise, car elles autorisent des pratiques habituellement non autorisées, pour mieux répondre à la menace temporaire. Ces mesures sont d'ailleurs limitées dans le temps par les clauses de révision.

Cependant, quel que soit le modèle constitutionnel, les mesures exceptionnelles ont été ces dernières années renouvelées presque à chaque fois, prenant donc un caractère permanent. L'état d'urgence en France a été prorogé six fois (du 13 novembre 2015 au 1er novembre 2017, soit presque deux ans), et les *sunset clauses* britanniques limitant dans le temps les « ordonnances de contrôle » par exemple ont été renouvelées tous les ans entre 2005 et 2011, pour qu'une loi de 2011 et une autre en 2015 établissent finalement ces mesures exceptionnelles comme permanentes. Ainsi, même si l'état d'urgence prend fin en 2001 et ne dure que quelques mois au Royaume-Uni, des lois rendent permanentes des mesures de contrôle et de restrictions de liberté pour des suspects de terrorisme sans qu'ils aient été jugés. En 2011, une version plus limitée des ordonnances de contrôle voit le jour sous la loi *Terrorism Prevention and Investigation Measures Act*, mettant un cadre temporaire aux restrictions et interdisant les déplacements d'individus, pour les éloigner de leur cercle social, préalablement autorisés. Toutefois, la loi de février 2015 (*Counter Terrorism and Security Act*) rétablit l'autorisation de ces déplacements par les autorités policières. Ainsi, nous voyons que les mesures bien déterminées au préalable comme exceptionnelles, deviennent au fil des années, avec de nouvelles lois, des mesures permanentes.

La France, comme le Royaume-Uni, a voté une loi qui permet de faire entrer les mesures d'urgence et les prérogatives de l'exécutif, normalement exceptionnelles, dans la norme. La loi du 30 octobre 2017 (loi SILT : sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme[576]) en France est ainsi tout à fait parlante de ce processus de pérennisation,

[575] A. GREENE, « Pouvoirs anti-terroristes permanents au Royaume-Uni », *op. cit.*
[576] VIE PUBLIQUE, « Loi sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme, loi SILT », 31 octobre 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/loi/20775-loi-securite-interieure-et-lutte-contre-le-terrorisme-loi-silt ; consulté le 5 avril 2022).

la fin de l'état d'urgence prenant effet seulement une fois cette loi, donnant de nouveaux moyens de lutte contre le terrorisme (inspirés des mesures d'urgence), acceptée. Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, explique d'ailleurs clairement que cette loi permet de rendre pérennes les outils de sécurité exceptionnels nécessaires pour répondre à la menace djihadiste. Ainsi, les préfets et le ministre de l'Intérieur conservent des pouvoirs importants qui avaient été accordés comme des mesures d'urgence : perquisition ou « visite et saisie » autorisées dans un cadre moins restreint, installation de périmètres de sécurité par les préfets, accès facilité aux données personnelles, possibilité de fermer administrativement des lieux de culte par décision préfectorale, etc. La supervision du pouvoir judiciaire, presque absente sous l'état d'urgence, est réintroduite mais seulement dans un cadre limité, comme pour les perquisitions par exemple.

Enfin, dans ce processus de pérennisation, nous pouvons souligner un paradoxe en particulier : les mises en garde contre les privations de liberté sont mentionnées de façon assez récurrente dans les discours des gouvernants, comme pour légitimer d'autant plus les mesures exceptionnelles. Gérard Collomb tente par exemple d'expliquer paradoxalement la nécessité de mettre en place ces mesures sécuritaires dans le but de protéger, voire de permettre l'expression des libertés.

> L'état d'urgence est donc, **non pas une atteinte aux libertés, mais un moyen de les préserver**. En effet, c'est l'état d'urgence qui a permis aux Français de continuer à assister à de grands spectacles et manifestations sportives. C'est l'état d'urgence **qui a permis de défendre notre mode de vie**, celui que les terroristes entendaient précisément mettre en cause[577]. (Collomb, 2019)

Ce passage résonne d'ailleurs parfaitement avec le célèbre discours de David Cameron à Munich, sur le « libéralisme musclé » (*muscular liberalism*) qui sous-entend la nécessité de mesures sécuritaires fortes et donc de contraintes pour paradoxalement assurer la liberté :

> Frankly, we need a lot less of the passive tolerance of recent years and **a much more active, muscular liberalism**. A passively tolerant society says to its citizens, as long as you obey the law we will just leave you alone. [...] But I believe a genuinely liberal country does much more […] It says to its citizens, this is what defines us as a society: to belong here is to believe in these things. Now, each of us in our own countries, I believe, **must be unambiguous and hard-nosed about this defence of our liberty**[578]. (Cameron, 2011)

---

[577] G. COLLOMB, « Déclaration du Ministre de l'Intérieur sur la sixième et dernière prorogation de l'état d'urgence », *op. cit.*

[578] CAMERON, David, "Speech on radicalisation and Islamic extremism", Munich Security Conference, 5 février 2011 : « En toute franchise, il nous faut bien moins de la tolérance passive que nous avons eu ces dernières années, et un **libéralisme bien plus actif, musclé**. Une société tolérante de façon passive dit à ses citoyens : 'tant que vous obéissez à la loi, on vous laissera tranquilles'. […] Mais je pense qu'un pays vraiment libéral fait bien plus. […] Il dit à ses citoyens : 'c'est cela qui nous définit en tant que société,

La question des libertés est d'ailleurs un point crucial et fragile des mesures d'exception, puisque ces dernières ont tendance à donner priorité à la sécurité sur la liberté. L'étendue des libertés fait d'ailleurs partie des questionnements sur les conséquences de cette normalisation de l'exception.

3.2.2. Les conséquences de la surenchère législative et de la normalisation de l'urgence

> Chaque nouvel état d'urgence est présenté comme plus grave que les précédents, plus important que tous les autres, justifiant dès lors non pas l'application de ce qui est prévu, mais de quelque chose *de plus*, pour faire face à une situation présentée comme radicalement neuve, voire comme inimaginable. Ainsi, il n'y a presque jamais de retour à la normale après la fin de l'urgence, pas plus que d'inventaire de ce qui a été fait. Le régime ne revient pas à l'identique. L'urgence laisse des traces permanentes. Et ses traces ont un impact durable sur la législation ordinaire, renforçant les pouvoirs exécutifs au détriment des mécanismes de contrôle parlementaire et judiciaire[579].

Dans cet article, D. Bigo et L. Bonelli reviennent sur les caractéristiques des politiques sécuritaires mises en place sur la période des états d'urgence successifs et, tout en renonçant à la formule simplificatrice qui voudrait que la France ait radicalement basculé à ce moment-là dans « un état d'exception permanent », les auteurs soulignent les « traces » laissées par l'évolution et le déploiement des mesures « d'urgence » décrites plus haut. Si ces auteurs se focalisent sur le système français, il est indéniable que la surenchère législative dans les deux pays dans ce contexte (et malgré le recours à des moyens juridiques et institutionnels différents) ait entrainé des conséquences profondes. Nous nous attacherons à montrer dans cette partie que ces conséquences sont, selon nous, de deux ordres : les mesures sécuritaires d'exception répétées et normalisées ont d'une part un impact sur les individus, et notamment les individus concernés directement et indirectement par ces mesures et ces discours, sous la forme d'une polarisation, ou radicalisation (de la population musulmane, et des policiers), et entraîne d'autre part une transformation profonde des pratiques institutionnelles, de l'État, et de la police, via l'acceptation ou la normalisation de certaines mesures au sein de la majorité de la population, puisque, comme l'écrivent D. Bigo et L. Bonelli, « le régime ne revient pas à l'identique » après chaque état d'urgence.

---

appartenir à ce pays c'est croire en ces choses'. Désormais, je pense, chacun de nous dans nos pays **doit être moins ambigu et doit être intraitable à propos de la défense de notre liberté ».**

[579] D. BIGO et L. BONELLI, « Ni État de droit, ni État d'exception. L'état d'urgence comme dispositif spécifique ? », *op. cit.*, p. 8.

Des conséquences sur les individus

En 1995, les juristes Conor Gearty et John Kimbell alertent dans l'*Irish Times* des possibles conséquences et dérives associées à l'inscription dans une loi permanente, proposée par le gouvernement travailliste, de mesures antiterroristes qui étaient jusque-là temporaires car votées chaque année par le parlement (*Prevention of Terrorism Act*). Ils écrivent :

> There have been few mistakes bigger or more durable than the PTA [Prevention of Terrorism Act]. Its powers of exclusion, arrest and seven-day detention, the miscarriages of justice to which it gave rise and its powers of stop and search at the ports **have alienated generations of Irish people** and assisted the IRA with its recruitment from the nationalist community in Northern Ireland[580].

Leurs craintes concernant l'impact sur la population nord-irlandaise que pourraient avoir des mesures disproportionnées, et notamment en alimentant le soutien pour l'IRA, fait écho aux nombreuses critiques qui ont été faites, dix à quinze ans plus tard, sur le caractère contre-productif de la montée en puissance de moyens policiers, l'extension des moyens de détention sans jugement, la réponse militaire avec les interventions à l'étranger, etc[581]. dans le cadre de la lutte contre le terrorisme islamiste. En 2008, le politiste Y. Maccanico soulignait déjà l'effet négatif que le déploiement des fouilles à travers le *stop and search* (pratique policière dans laquelle les minorités sont représentées de manière disproportionnées[582]) a sur la population, et notamment la population musulmane, qui se sent particulièrement ciblée dans le contexte de lutte contre le terrorisme. Pour Y. Maccanico, comme pour de nombreux auteurs qui ont travaillé sur le concept de « *suspect communities* » au cours des années 2010[583], la stratégie anti-

---

[580] Gearty Conor and John Kimbell, "PTA renewal repeats one of the biggest mistakes, The British government asks parliament to renew the Prevention of Terrorism Act today. It is a 'pernicious' law, argue Conor Gearty and John Kimbell", *The Irish Times*, City Edition, 8 mars 2015, *in* K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*, p. 9 :« Il y a eu peu d'erreurs plus graves ou plus durables que la loi PTA (Prevention of Terrorism Act). Ses pouvoirs d'exclusion, d'arrestation et de détention pendant sept jours, les erreurs judiciaires qu'elle a engendrées et ses pouvoirs d'interpellation et de fouille dans les ports ont aliéné des générations d'Irlandais et aidé l'IRA à recruter des membres parmi la communauté nationaliste d'Irlande du Nord ».

[581] R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.* ; R. ENGLISH, *Does counter-terrorism work?*, *op. cit.* ; E. CHENOWETH *et al.* (éd.), *The Oxford handbook of terrorism*, *op. cit.*

[582] G. ALLEN *et al.*, *Effect of police stop and search powers on BAME communities*, House of Commons Library, Londres, 2018.

[583] P. HILLYARD, *Suspect Community: People's Experiences of the Prevention of Terrorism Act*, London ; Boulder, Colo, Pluto Press, 1993 ; F. RAGAZZI, « Suspect community or suspect category? The impact of counter-terrorism as 'policed multiculturalism' », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 42, nº 5, 8 avril 2016, p. 724-741 ; M. ABBAS, « Producing "internal suspect bodies": divisive effects of UK counter-terrorism measures on Muslim communities in Leeds and Bradford », *British Journal of Sociology*, vol. 70, nº 1, janvier 2019, p. 261-282 ; T. ABBAS et I. AWAN, « Limits of UK Counterterrorism Policy and its Implications for Islamophobia and Far Right Extremism », *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, vol. 4, nº 3, 5 octobre 2015 ; H. BALAZARD et T. PEACE, « Confronting Islamophobia

terroriste britannique aurait participé au renforcement de la radicalisation de certains individus, dans la façon dont elle crée une communauté suspecte, toujours plus soumise aux contrôles, qui ne peut exprimer facilement des vues divergentes, notamment sur la question des politiques étrangères, au risque d'être davantage soupçonné d'extrémisme. Le même processus peut être perçu en France, et notamment du fait de la frontière fine entre pouvoir de renseignement et pouvoir policier, voire judiciaire, des agents de la lutte contre le terrorisme. L. Bonelli explique notamment que la structuration française de la lutte anti-terroriste contribue au flou sur les pouvoirs d'investigation et de sanction ou de répression, comme le principe de l'état de droit le préconiserait normalement, puisque les agents utilisent leurs pouvoirs policiers (et judiciaires pour les agents de police judiciaire) afin d'obtenir des informations, via des actions sur des populations « suspectes » très larges, suscitant en retour méfiance et rejet.

> Pour les « populations à risques », les professionnels de l'antiterrorisme français superposent en effet les figures du ***suspect*** et du ***coupable***, qui sont pourtant loin de toujours se confondre. Outre les dégâts causés aux existences de personnes innocentes (incarcération, perte d'un emploi, etc.), cette stratégie alimente un cycle de défiance et de rejet envers certains groupes, renforçant à la fois leur marginalisation et leur sentiment d'être considérés comme des « ennemis de l'intérieur » [584].

Dans les réflexions stratégiques développées par le gouvernement britannique sur la deuxième partie de la décennie, il apparaît que l'effet contre-productif d'une réponse trop extensive en matière de lutte anti-terroriste soit pris en compte. À l'image de T. May qui s'inquiète elle-même des effets contre-productifs d'une application étendue du *stop and search*, son ministre de l'Intérieur, Sajid Javid insiste également sur la nécessité de garder une réponse proportionnée, et sous contrôle, dans le cadre de la nouvelle stratégie CONTEST de 2018 :

> The stark reality is that it will never be possible to stop every attack. We do not live in a surveillance state and nor do we want to. Our response must therefore continue to be proportionate, inclusive and subject to strong oversight[585].

Pour M. Innes et M. Levy, cette approche gouvernementale, d'apparente « prudence » devant la surréaction, est à comprendre dans la nature même du fait terroriste et notamment à travers le fait qu'il ait deux objectifs fondamentaux : susciter la peur au sein de la population ciblée, mais également fracturer la société pour convaincre les

---

and its consequences in East London in a context of increased surveillance and stigmatization », *Ethnicities*, vol. 23, nº 1, SAGE Publications, février 2023, p. 88-109.

[584] L. BONELLI, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », *op. cit.*, p. 187.

[585] HOME OFFICE, *CONTEST*, *op. cit.*, p. 5 : « La dure réalité est qu'il ne sera jamais possible d'empêcher toutes les attaques. Nous ne vivons pas dans un État policier et nous ne le souhaitons pas. Notre réponse doit donc continuer à être proportionnée, inclusive et soumise à une surveillance stricte ».

sympathisants de rejoindre leur cause, en poussant l'État « dans une forme de surréaction qui le délégitime[586] ». Apparaît d'ailleurs clairement ici une relation de définition mutuelle, ou d'interdépendance, entre le terrorisme non-étatique, et la réponse qui est apportée par les états touchés, dans un cercle vicieux, comme cela avait été souligné d'ailleurs par des auteurs étudiant par exemple le terrorisme nord-irlandais[587], l'évolution du terrorisme étant façonné par la réponse gouvernementale et inversement. Les acteurs politiques semblent d'ailleurs bien conscients de ce point puisqu'ils mettent en garde à plusieurs reprises sur la juste mesure à adopter quand ils développent leur stratégie de défense, notamment au Royaume-Uni. Pour autant, en France, l'effet « de panique » créé par les attentats de 2015 explique certainement que la mesure ou la mise en garde contre la surréaction est moins présente dans les discours politiques officiels, et que le premier ministre M. Valls, ou même le président F. Hollande préfèrent appuyer des mesures fortes (comme la prorogation de l'état d'urgence avec des moyens étendus pour l'exécutif) par des discours forts. Pour le sociologue C. Mouhanna, l'état d'urgence compte d'ailleurs tout autant pour « l'effet d'annonce[588] » que pour les mesures concrètes qu'il implique aux yeux de M. Valls, qui voit à travers cet outil le moyen de dépasser les limites des mesures déjà existantes comme le plan vigipirate porté à son plus haut niveau depuis 2005, et contrer les éventuelles critiques portées par la droite et l'extrême droite d'une certaine faiblesse ou un certain « laxisme » propre à la gauche.

De nombreuses voix se sont élevées contre les mesures exceptionnelles devenues pérennes, dénonçant d'une part qu'un état d'exception ne devrait pas, par définition, dans un état démocratique, devenir la norme, et d'autre part alertant contre le danger que cela représente pour les libertés individuelles et les droits de l'Homme. Des associations comme Amnesty International (critiquant la loi antiterroriste française SILT en 2017[589])

[586] Martin Innes et Michael Levy, "Chapter 22: Terrorism and Counter-Terrorism" in R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.*, p.680 : "In the context of moral claims and counterclaims to win over social audiences, one of the ways in which terrorists pursue their aims is by provoking states into a form of de-legitimizing over-reaction". « Dans le contexte des revendications morales et des contre-revendications visant à rallier l'opinion publique, l'une des méthodes utilisées par les terroristes pour atteindre leurs objectifs consiste à provoquer les États afin qu'ils réagissent de manière excessive, ce qui les discrédite ».

[587] E. CHENOWETH *et al.* (éd.), *The Oxford handbook of terrorism*, *op. cit.*, p. 268 : "a mutually shaping relationship".

[588] C. MOUHANNA, « État d'urgence, état des lieux : abus de police et usure démocratique », *Sociologie*, N° 4, vol. 8, 30 décembre 2017, p. 2.

[589] AMNESTY INTERNATIONAL, « France. Pourquoi la loi antiterroriste qui remplacera l'état d'urgence pose problème », 26 septembre 2017 (en ligne : https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/09/a-permanent-state-of-emergency-in-france/ ; consulté le 6 septembre 2022).

ou Stop Watch (dénonçant la pratique excessive du *stop and search* par la police britannique[590]) s'inquiètent des conséquences des mesures sécuritaires exceptionnelles sur les droits de l'Homme. Il est intéressant d'ailleurs de rappeler que même les gouvernements semblent s'être appropriés ces mises en garde dans leurs discours, comme pour légitimer davantage leurs réponses, au nom de la liberté et de la démocratie. Dans son discours devant le Congrès réuni à Versailles le 3 juillet 2017, quelques semaines après son élection, E. Macron se présente par exemple comme le président qui restaurera les « libertés des Français », en levant l'état d'urgence, tout en annonçant la loi d'octobre qui inscrira dans la loi certaines mesures « efficaces » dans la lutte contre le terrorisme. Il reprend à son compte toutes les critiques qui se sont élevées contre le gouvernement précédent, en insistant sur la défense des libertés et la fin des mesures d'exception. La répétition de l'expression « liberté forte », tout au long de son discours (12 occurrences), dans le domaine sécuritaire mais également économique et social est caractéristique de sa volonté de s'afficher comme le président qui alliera défense des libertés individuelles, et fermeté sécuritaire.

> D'un côté, je rétablirai les libertés des Français en levant l'état d'urgence à l'automne, parce que ces libertés sont la condition de l'existence d'une démocratie forte. Parce que les abandonner c'est apporter à nos adversaires une confirmation que nous devons leur refuser. **De tout temps les adversaires de la démocratie ont prétendu qu'elle était faible et que si elle voulait combattre il lui faudrait bien abandonner ses grands principes.** C'est exactement le contraire qui est vrai. Le code pénal tel qu'il est, les pouvoirs des magistrats tels qu'ils sont, peuvent, si le système est bien ordonné, bien organisé, nous permettre d'anéantir nos adversaires. **Donner en revanche à l'administration des pouvoirs illimités sur la vie des personnes, sans aucune discrimination, n'a aucun sens, ni en termes de principes, ni en termes d'efficacité**.
>
> **Mais d'un autre côté**, je souhaite que le Parlement puisse voter ces dispositions nouvelles qui nous renforceront encore dans notre lutte. Elles devront viser explicitement les terroristes à l'exclusion de tous les autres Français. Elles comporteront des mesures renforcées, mais qui seront placées sous la surveillance du juge dans le respect intégral et permanent de nos exigences constitutionnelles **et de nos traditions de liberté**[591]. (Macron, 2017)

En pratique, les moyens accordés aux policiers durant et après l'état d'urgence (comme les pouvoirs étendus de perquisition sans passer par le pouvoir judiciaire), et au ministère de l'Intérieur, implique que les policiers et la gendarmerie sont d'autant plus sollicités, suscitant fatigue et frustrations. Les politiques liées à l'état d'urgence ont parfois aussi été dénoncées comme contre-productives, car elles fragilisent les rapports

[590] STOPWATCH, « No to section 60, 30 years on », 26 octobre 2024 (en ligne : http://www.stop-watch.org/news-opinion/no-to-section-60-30-years-on/ ; consulté le 20 avril 2025).
[591] E. MACRON, « Discours du Président de la République devant le Parlement réuni en congrès », Versailles, 3 juillet 2017 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/03/discours-du-president-de-la-republique-devant-le-parlement-reuni-en-congres ; consulté le 12 avril 2024).

entre la police et la population, qui devient alors méfiante[592]. Christian Mouhanna[593] a notamment analysé l'impact de l'état d'urgence sur la police française, les agents et les relations avec la population. Selon lui, les policiers ressortent épuisés et confus par les attentes issues de l'état d'urgence (appliqués à des actes terroristes mais aussi à d'autres délits). Les mesures exceptionnelles conduisent aussi à une surenchère de l'armement des policiers, à des dérives policières parfois médiatisées, ce qui renforce la méfiance de la population envers la police ainsi que le repli des forces de l'ordre et le ressentiment au sein de leurs rangs. Pour l'auteur, l'état d'urgence n'améliore pas mais aggrave la situation déjà critique de la police française, et serait ainsi également contre-productif.

Des conséquences institutionnelles

Un deuxième niveau de conséquences de l'évolution de la lutte contre le terrorisme peut être perçu dans l'effet de normalisation ou de banalisation du recours à la force étatique dans un contexte qui dépasse le cadre terroriste. Ce point fait d'ailleurs écho aux « traces » laissées par les mesures d'urgence sur les pratiques de l'État, soulevé par D. Bigo et L. Bonelli, cités plus haut. Que ce soit en France ou au Royaume-Uni, la montée en puissance des moyens policiers pour lutter contre le terrorisme semblent conduire à une transformation de l'état de droit (et de ce à quoi il fait référence dans les discours), et à de nouveaux rapports de force, avec une place accrue accordée à l'exécutif. Même si les conséquences plus profondes de ces transformations sur le long terme et sur le régime démocratique de manière générale seront analysées dans les chapitres suivants, nous pouvons tout de même évoquer déjà qu'une des premières implications de cette normalisation des mesures d'exception est la banalisation, par conséquent, d'un discours et d'une offre politique basés sur la peur et sur le besoin de plus de sécurité. L'apparente montée en puissance des discours nationalpopulistes dans la vie politique semblent accompagner le fait que les questions d'autorité et de sécurité sont de nouveau perçus comme enjeu politique primordial, faisant partie de la norme politique et dépassant les clivages partisans.

Pour K. Fisher, la relation mutuelle entre terrorisme et réponse étatique, et notamment le fait de nommer des actes « terroristes » de cette manière, en les associant à

[592] K. GILL, « Stop and search doesn't solve knife crime, so why not try something new? », *openDemocracy*, 5 novembre 2018 (en ligne : https://www.opendemocracy.net/en/opendemocracyuk/stop-and-search-makes-matters-worse-in-uk-so-why-not-try-something-new/ ; consulté le 25 mai 2020).
[593] C. MOUHANNA, « État d'urgence, état des lieux », *op. cit.*

une dimension identitaire, ou comme une menace existentielle à l'identité même de la nation, ont nécessairement des effets matériels mais également symboliques, et notamment la normalisation et l'acceptation du recours à la force de l'État pour lutter contre de cette violence illégitime, et au recours à des moyens qui, jusque-là, n'étaient pas acceptés :

> These relational processes of labeling have substantial symbolic and material effects. Considering how terrorism has transitioned over time in collective meaning to embody the ultimate illegitimate use of violence, calling something terrorism can invoke unquestioned uses of state force[594].

Les politiques antiterroristes ont également transformé les paradigmes juridiques et politiques, en plaçant par exemple la prévention au cœur de la lutte contre le crime terroriste. Comme l'explique le juriste D. Fonseca, les mesures policières ces deux dernières décennies, surtout à partir de 2001, ont donné à la police une dimension préventive ou « proactive[595] » prédominante, puisque l'on s'intéresse désormais aussi à l'intention (d'acte de terrorisme) et non plus seulement à la commission de l'acte. Cet aspect semble être apparu dès les réflexions autour de l'insécurité et du rapport Peyrefitte dans les années 1970, qui vise à insister sur la prévention du crime non pas en termes de conditions socio-économiques à améliorer pour réduire la criminalité, mais plutôt en termes d'actes contre l'ordre public à neutraliser en amont. C'est d'ailleurs ce qu'a démontré L. Bonelli, dans son analyse du pouvoir de « neutralisation préventive » de la police renforcé par les réformes des services de renseignement et de police dès la fin des années 1990 dans le cadre de la lutte antiterroriste[596]. Le rôle des services de renseignement et des experts est d'ailleurs également profondément modifié du fait de la lutte contre le terrorisme : ils deviennent centraux dans cette approche préventive, ce qui explique l'importance grandissante prise par la surveillance et le recueil d'informations des deux côtés de la Manche. L. Bonelli démontre d'ailleurs que les services de renseignement sont aussi structurants dans la définition de la menace : souvent perçus de manière instrumentale (fournisseurs d'informations essentiels pour que l'exécutif puisse agir), ils sont également acteurs, car la lutte contre le terrorisme leur donne une certaine légitimité, leur permet de justifier leur existence et les moyens qui leur sont alloués ; ils

[594] K. FISHER, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *op. cit.*, p. 13 : « Ces processus relationnels d'étiquetage ont des effets symboliques et matériels considérables. Compte tenu de l'évolution du terrorisme au fil du temps dans la perception collective, qui en est venu à incarner l'utilisation illégitime ultime de la violence, qualifier quelque chose de terrorisme peut impliquer un recours incontesté à la force étatique ».
[595] D. FONSECA, « De quoi la "guerre contre le terrorisme" est-elle le nom ? », *op. cit.*, p. 59.
[596] L. BONELLI, « Chapitre 9. Renseignement intérieur et antiterrorisme en France », *op. cit.*

participent ainsi à la définition et la catégorisation des menaces et de leur degré d'importance[597].

Si l'on suit la démonstration de D. Bigo et L.Bonelli, l'expérience de ces mesures dans le cadre de l'état d'urgence affecte en fait en profondeur le droit ordinaire, non seulement par les pouvoirs qui sont accordés en pratique aux agents de police et au ministère de l'Intérieur, mais également en accordant un nouveau rôle à l'exécutif, dans les représentations collectives, devant des menaces imminentes. Les mesures sous l'état d'urgence auraient un « effet de cliquet » (empêchant un complet retour en arrière) :

> […] un *effet de cliquet* qui transforme l'ancien équilibre des pouvoirs en un nouveau rapport de forces. Dans celui-ci, l'exécutif s'impose toujours un peu plus comme le lieu par excellence de la décision dans les cas de nécessité contre une menace imminente, mais aussi comme celui qui doit gérer la prévention d'une multitude de risques, en anticipant, voire en prédisant ce qui adviendra dans le futur […][598].

Cette image et analyse pourraient d'ailleurs tout à fait être appliquées au Royaume-Uni, malgré l'absence d'un « état d'urgence » à proprement parler, dans la mesure où les lois de sécurité et sur l'ordre public se sont enchaînées ces dernières années augmentant aussi toujours plus les pouvoirs de l'exécutif et de la police dans la gestion du crime comme de « l'ordre public »[599]. Cette dynamique rejoint d'ailleurs une tendance plus générale qui se dessine sur la décennie et que nous tentons de démontrer dans notre étude : la redéfinition du rôle de l'État (ou de l'exécutif) en lien avec la défense de la sécurité ; la crise sécuritaire donne à l'État (et à travers lui, aux gouvernements) une dimension symbolique forte et lui permet de se montrer comme acteur central (et donc légitime).

Par ailleurs, dans le cas français, l'usage des mesures exceptionnelles pour d'autres cas que ceux précisément liés au terrorisme interroge. Bien que Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur au moment du vote de la loi SILT le 30 octobre 2017, ait promis qu'elle serait exclusivement réservée aux actes terroristes, elle semble avoir inspiré d'autres mesures de protection de l'ordre public, comme à la suite de la crise des Gilets Jaunes et le débat sur la loi « anti-casseurs »[600]. Une surenchère d'outils législatifs, ainsi

---

[597] *Ibid.*, p. 217-218.

[598] D. BIGO et L. BONELLI, « Ni État de droit, ni État d'exception. L'état d'urgence comme dispositif spécifique ? », *op. cit.*, p. 10.

[599] Cf. Chapitre 6.

[600] Cf. Chapitre 6. La *Loi n° 2019-290 du 10 avril 2019 visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations* est une loi débattue et passée en France en avril 2019 à la suite des manifestations des Gilets Jaunes afin de répondre aux dégradations faites durant les manifestations. Surnommée « loi anti-casseurs » notamment pour son article 3 donnant la possibilité aux préfets d'interdire à certains individus l'accès aux manifestations, elle a été vivement critiquée pour les limites qu'elle impose

que des lois préventives comme la mise en place de périmètres de protection dans le cadre des manifestations font écho à la loi anti-terroriste, et même si les mesures exceptionnelles ne sont pas appliquées formellement dans le cadre de violences autres que terroristes, elles semblent, par leur aspect désormais « normal », inspirer d'autres réponses politiques au nom de la sécurité.

D'une autre manière, dans le cas britannique, l'usage de l'état d'urgence, ou de la « loi martiale », pour faire face à d'éventuels troubles à l'ordre public, a par exemple été évoqué dans le débat sur la sortie de l'Union Européenne[601], dans le cas où des troubles majeurs devaient advenir. Envisager cette suspension temporaire de l'état de droit montre que désormais l'état d'urgence est au moins pensé, s'il n'est officiellement utilisé, dans des cas de plus en plus divers. Il semblerait ainsi que l'état d'urgence se normalise aussi dans la façon de concevoir la réaction politique et dans les mentalités. Selon Giorgio Agamben, l'état d'exception devient dans nos démocraties une « technique de gouvernement[602] », et il semble représenter dans ces deux pays non seulement un outil sécuritaire, nécessaire pour répondre à la menace terroriste, mais aussi un « outil de communication[603] », afin d'assurer une certaine autorité et une légitimité aux gouvernements parfois déstabilisés par d'autres crises qui ne sont pas d'ordre sécuritaire, mais plutôt sociales ou économiques (comme le Brexit ou les Gilets Jaunes).

3.2.3. Extériorisation ou déterritorialisation de la menace terroriste : l'identité nationale au cœur de la crise sécuritaire

L'identité nationale comme cible du terrorisme

> Le terrorisme jihadiste pose deux défis aux sociétés démocratiques : le premier est celui du coût humain et matériel des attentats. Le second touche aux valeurs fondamentales de celles-ci : le terrorisme veut détruire le Contrat social qui lie leurs citoyens[604].

La caractéristique des attaques terroristes, et surtout la façon dont elles été lues et abordées par les gouvernements britannique et français, nous l'avons évoqué, tiennent dans le fait qu'elles viseraient par définition l'identité des pays qu'elle touche, et

---

à la liberté de manifester et à l'équilibre des pouvoirs entre le judicaire et l'exécutif. Le 4 avril 2019, le Conseil Constitutionnel s'est d'ailleurs prononcé contre les dispositions prévues à l'article 3 pour les contraintes qu'il impose à la liberté d'expression.

[601] C. WHEELER, « UK ready to declare martial law to avert no-deal Brexit chaos », *The Sunday Times*, 27 janvier 2019 (en ligne : https://www.thetimes.com/uk/politics/article/uk-ready-to-declare-martial-law-to-avert-no-deal-brexit-chaos-bfqgzzlrw ; consulté le 23 avril 2021).

[602] G. AGAMBEN, *État d'exception*, *op. cit.*

[603] C. MOUHANNA, « État d'urgence, état des lieux », *op. cit.*, p. 2.

[604] DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE INTERIEURE, « La France face au défi du jihadisme », *op. cit.*

notamment leurs valeurs démocratiques « fondamentales ». Selon nous, c'est cette lecture particulière de la menace et son impact sur la société française et britannique, qui, pour toutes les raisons déjà évoquées, explique la multiplication des discours sur l'identité nationale dans le cadre du renforcement sécuritaire décrit sur la décennie.

Dans cette analyse, c'est un premier paradoxe qui illustre la manière dont l'identité de la nation prend une place centrale dans la justification des politiques à mettre en place. En effet, bien que la menace soit présentée comme globale, avec la nécessité d'une réponse et d'une coopération internationales en la matière, puisqu'elle toucherait toutes les « démocraties » occidentales de manière similaire, c'est pourtant aussi la nation et son identité propre et singulière qui sont mises en avant comme menacées. Le 14 novembre 2015, en réaction aux attaques à Paris, le premier ministre britannique, D. Cameron, déclarant partager la peine, les valeurs et les combats de la France, dit par exemple :

> I hope to speak to President Hollande later today and I'll make clear that we will do whatever we can to help. **Your values are our values. Your pain is our pain. Your fight is our fight**. And together, we will defeat these terrorists[605]. (Cameron, 2015)

D'ailleurs, dans son discours à la conférence de Munich sur la sécurité en février 2018, Theresa May souligne l'importance, par-dessus tout, de conserver la coopération européenne en matière de sécurité, malgré le Brexit[606]. Il semblerait que la coopération, et non la séparation, fasse consensus quand il s'agit de lutter contre le terrorisme et le crime à grande échelle. En France, nous l'avons vu plus haut, les gouvernements font volontiers référence au Royaume-Uni comme un exemple de mesures « draconiennes » déjà mises en place[607]. Ainsi, dans ce contexte, la coopération, comme nécessité stratégique absolue, et la similarité des expériences et des valeurs sont de mises entre les deux pays.

Le fait que le terrorisme soit décrit comme attaquant les « valeurs » propres du pays semble d'ailleurs une caractéristique qui le distingue des autres formes de criminalité. C'est en tout cas ce que démontrent Innes et Levy dans leur analyse du fait

---

[605] D. CAMERON, « Prime Minister statement on Paris terrorist attack », Londres, 14 novembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/news/prime-minister-statement-on-paris-terror-attack ; consulté le 16 juin 2020) : « J'espère m'entretenir avec le président Hollande dans le courant de la journée et je lui dirai clairement que nous ferons tout notre possible pour vous aider. Vos valeurs sont nos valeurs. Votre douleur est notre douleur. Votre combat est notre combat. Et ensemble, nous vaincrons ces terroristes ».
[606] T. MAY, « PM speech at Munich Security Conference », *op. cit.*
[607] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis », *op. cit.*

terroriste, en montrant combien la dimension « communicative » des actes terroristes est importante, tout comme leur manière d'éclairer les limites des valeurs occidentales, dans les réponses des états touchés :

> Such equivocations notwithstanding, if one attempts to "see like a state" (Scott 1999), it does appear that there is something different about terrorist attacks. Th is quality seems to derive from the "signal value" of such assaults, rather than the actual material violence engaged. As forms of communicative violence, such acts matter because of how **they are deliberately designed as assaults upon fundamental, core, shared values. Moreover, a successful terrorist attack dramatically illuminates the limits of these values, and the capacity of states founded upon them to afford protection**[608].

En 2011, Theresa May en introduction de la stratégie anti-terroriste CONTEST[609], plaçait la sécurité des citoyens au-dessus de tout autre devoir du gouvernement, et par conséquent de tout autre droit du citoyen. La référence au mode de vie britannique et à l'importance de défendre les valeurs nationales semble permettre de justifier plus sereinement la mise en place de moyens (policiers, légaux) toujours plus importants. La nouvelle stratégie CONTEST, en 2018, évoque par exemple une menace plus grande[610] qu'en 2011 avec l'émergence de nouveaux groupes terroristes comme Daesh. D'autres formes de menaces, notamment l'extrémisme nord-irlandais ou les mouvements d'extrême-droite, sont aussi mentionnées dans ce rapport, comme pour justifier davantage un déploiement de moyens importants. Beaucoup de passages font référence à des attaques futures, presque inévitables, et la stratégie semble non seulement consister à appeler les individus à défendre activement le mode de vie britannique, mais également, par le biais de ce discours, de leur faire accepter de nouvelles mesures qui peuvent aller à l'encontre de ces dites valeurs. Le gouvernement reconnaît d'ailleurs que la lutte contre le terrorisme (et contre l'extrémisme) ne se conçoit pas sans opposer un sentiment d'appartenance fort, ce qui permettrait ainsi de renforcer les liens :

> But instead of tearing our society apart, they merely strengthened our resolve and commitment to our shared values[611]. (May, 2018)

---

[608] Martin Innes et Michael Levy, "Chapter 22: Terrorism and Counter-Terrorism" in R. MORGAN, R. REINER et M. MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, *op. cit.*, p. 683 : « Malgré ces ambiguïtés, si l'on tente de « voir comme un état » (Scott 1999), il semble bien que les attentats terroristes aient quelque chose de particulier. Cette particularité semble découler de la « valeur symbolique » de ces attaques plutôt que de la violence matérielle qui y est réellement exercée. En tant que formes de violence communicative, ces actes sont importants car ils sont délibérément conçus comme des attaques contre des valeurs fondamentales, essentielles et partagées. De plus, une attaque terroriste réussie met dramatiquement en lumière les limites de ces valeurs et la capacité des États fondés sur celles-ci à assurer la protection ».

[609] HOME OFFICE, *CONTEST*, *op. cit.*, p. 8

[610] *Ibid.*, p. 7

[611] *Ibid.*, p. 5, introduction de T. May : « Mais au lieu de déchirer notre société, ils n'ont fait que renforcer notre détermination et notre engagement dans nos valeurs partagées ».

Le gouvernement français évoque également à de nombreuses reprises les valeurs communes et le mode de vie à la française en réaction aux attentats. Ce sont d'ailleurs ces mêmes éléments qui sont invoqués pour justifier la pérennisation de l'état d'urgence, comme dans les propos de Gérard Collomb évoqués plus haut. Des lois anti-terroristes encore plus fermes sont ainsi justifiées par la protection des valeurs républicaines, la sécurité étant présentée comme un bien commun à protéger, et les mesures d'exception comme cadre nécessaire pour la continuité du « mode de vie[612] » à la française.

La définition de ce qui est « commun » aux citoyens d'une même nation (et notamment les « valeurs communes ») semble également s'adosser aux politiques sécuritaires dans les deux pays. Que ce soit Theresa May ou Boris Johnson ces dernières années, les Premiers ministres britanniques ont régulièrement fait référence aux valeurs partagées, à l'identité britannique (*Britishness*) dans leur réaction aux attentats. Ces derniers sont d'ailleurs présentés comme une attaque aux valeurs et modes de vie britanniques, comme dans le discours de Theresa May en mars 2017, à la suite de l'attaque survenu sur le pont de Westminster faisant cinq victimes :

> Mr Speaker, yesterday an act of terrorism tried to silence our democracy.
>
> But today we meet as normal – as generations have done before us, and as future generations will continue to do – to deliver a simple message: we are not afraid. And our resolve will never waver in the face of terrorism.
>
> And we meet here, in the oldest of all Parliaments, because we know that democracy, and the values it entails, will always prevail. Those values – free speech, liberty, human rights and the rule of law – are embodied here in this place, but they are shared by free people around the world[613].

Deux ans plus tard, réagissant à l'attentat sur le pont de Londres, Boris Johnson reprend d'ailleurs la même expression que Theresa May : « nos valeurs vainqueront » (*our values will prevail*)[614].

---

[612] G. COLLOMB, « Déclaration du Ministre de l'Intérieur sur la sixième et dernière prorogation de l'état d'urgence », *op. cit.*

[613] T. MAY, « PM Commons statement on Westminster attack, Londres », *op. cit.*: « Monsieur le Président, hier, un acte terroriste a essayé de réduire notre démocratie au silence. Mais aujourd'hui nous nous retrouvons comme d'habitude, comme des générations l'ont fait avant nous et comme les générations futures continueront de le faire, pour délivrer un message simple : nous n'avons pas peur. Et notre détermination ne faiblira jamais devant le terrorisme. Et nous nous retrouvons ici, dans le plus ancien de tous les parlements, car nous savons que la démocratie, et que les valeurs qu'elle implique, vaincront toujours. Ces valeurs, la liberté d'expression, la liberté, les droits de l'homme et l'État de droit, sont incarnées ici, dans cet endroit, mais sont partagées par les hommes et les femmes libres dans le monde entier ».

[614] BBC, « London Bridge: Johnson says "our values will prevail" », 29 novembre 2019 (en ligne : https://www.bbc.com/news/av/uk-50607019 ; consulté le 12 août 2022).

Ces éléments montrent que le fait de comprendre le terrorisme comme s'attaquant aux « valeurs fondamentales » et au « mode de vie » des sociétés démocratiques introduit nécessairement l'identité nationale (et les valeurs qui encadrent la communauté nationale) au cœur de la lecture de la crise sécuritaire. L'identité est d'ailleurs non seulement comprise comme cible directe du terrorisme, mais également comme outil, pour faire face à la crise que les évènements engendrent.

Redéfinir des contours clairs de la communauté nationale comme outil sécuritaire

L'analyse de l'évolution des politiques anti-terroristes sur la décennie 2010 – 2020 permet de mettre en lumière deux mouvements communs et concomitants d'identification par les gouvernements, d'une part l'extériorisation ou la déterritorialisation de la menace terroriste, et d'autre part le resserrement de contours fermes et clairs d'appartenance nationale.

Nous l'avons montré, la France et le Royaume-Uni sont entrés ces vingt dernières années, et de manière plus accentuée en 2010 et 2020, dans une approche globale de lutte contre le terrorisme, tout en conservant un discours axé sur la singularité de la nation auprès de leur population, et sur le pouvoir de l'État pour y répondre. Il est d'ailleurs intéressant de souligner, en écho avec ce qui a été décrit dans le chapitre 2, qu'il s'agit de la même dynamique paradoxale face à la crise économique (faire face à une crise globale, auxquels sont confrontés tous les pays, mais avec des outils nationaux, en instant sur la puissance d'agir de l'État). Dans son analyse de la lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale, l'anthropologue J. Eckert[615] montre justement que si les expressions de la guerre contre le terrorisme peuvent être différentes et nuancées d'un pays à l'autre, elles se caractérisent tout de même par leur similarité, avec un schéma commun : la mondialisation des moyens de lutte, en développant la coordination et la coopération en matière de sécurité, mais aussi la généralisation d'un discours sur le terrorisme et sur la menace. L'élément structurant de ce discours, nous l'avons évoqué pour les deux pays, tient dans la lecture de la menace, qui est pour Eckert « externalisée », en ce qu'elle insiste sur un « autre » qui est au-delà de la civilisation, de la morale et du dialogue[616]. Cette définition permet de justifier que les crimes du terrorisme islamiste ne peuvent pas être empêchés par d'autres moyens que des moyens policiers exceptionnels, et participe au

[615] J. M. ECKERT, *The social life of anti-terrorism laws, op. cit.*
[616] *Ibid.*, p. 11.

développement de la dimension préventive dans les deux pays, transformant ainsi les principes de justice, d'équilibre des pouvoirs et de présomption d'innocence. Pour Eckert, comme nous l'avons démontré plus haut concernant l'état d'urgence, la guerre contre le terrorisme plus généralement, telle qu'elle s'est structurée dans les années 2000, a profondément façonné la manière dont les actes terroristes sont combattus, la façon dont la menace est définie, et la manière dont l'organisation politique et administrative se met en place, en accordant une place importante aux experts (notamment du renseignement), et à l'exécutif au détriment des deux autres pouvoirs.

Ce discours gouvernemental qui insiste sur la dimension hors norme et « barbare » du terrorisme renvoie aussi à une approche néolibérale du crime, en le « désocialisant », ou en le sortant de son contexte socio-économique pour ne retenir que le fait en tant qu'acte « naturel » du criminel, ou du terroriste. Eckert explique par exemple que dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, l'acte terroriste est une prédisposition plus « culturelle » que naturelle, des criminels, associée au contexte religieux. La menace est ainsi « déterritorialisée », présentée comme ayant pour objectif principal et unique la destruction, mais sans réelle revendication, de territoire ou de projet. Nous considérons que cette approche de la menace et la manière dont elle est articulée aux « valeurs nationales », a des conséquences profondes sur la conception d'une appartenance commune, sur la citoyenneté et sur la définition des contours de l'identité nationale, en y intégrant une dimension culturelle et morale.

La définition de l'identité nationale, et en particulier sous sa forme « légale » (la citoyenneté), devient ainsi un outil pour les gouvernements au service de la sécurité, et en réponse à la crise. En réaction aux attentats de novembre 2015, F. Hollande fait justement référence au contrat social, qui unit les citoyens, à travers son projet de modifier la constitution, pour justifier des mesures de changement radical, rendues nécessaires par le besoin de réaffirmer plus clairement les contours de la nation, en y faisant inscrire la possibilité d'exclure ceux qui n'en respecteraient pas les principes. Il déclare par exemple le 16 novembre 2015 :

> Réfléchissons bien à cette décision. Notre Constitution est notre pacte collectif, elle unit tous les citoyens, elle est la règle commune, elle porte des principes, elle est précédée d'un préambule qui montre que la France est un pays de droit.
>
> La Constitution, c'est la charte commune, c'est le contrat qui unit tous les citoyens d'un même pays. Dès lors que la Constitution est le pacte collectif indispensable pour vivre ensemble**, il est légitime que la Constitution comporte les réponses pour lutter contre ceux qui voudraient y porter atteinte, de la même manière que sont voués à la dissolution les associations ou les**

> **groupements de fait qui provoquent la haine ou incitent à la commission d'actes terroristes**[617]. (Hollande, 2015)

De la même manière, pour justifier le projet de déchéance de nationalité (sur lequel nous reviendrons plus en détail dans le chapitre 5), M. Valls inscrit cette mesure dans la « tradition républicaine française », et la défend au nom d'un principe d'égalité entre les naturalisés et les individus nés français, pour montrer que cette mesure, et par elle, l'idée de redéfinir des contours fermes de l'identité nationale, font bien partie de l'état de droit, malgré les critiques[618].

Ainsi, l'analyse de la lecture des attentats terroristes sur la période, en considérant le contexte plus large dans laquelle elle s'inscrit, permet de révéler plusieurs tensions et cadres entre lesquels les discours gouvernementaux oscillent, et qui semblent structurer le nouveau discours nationaliste et autoritaire des gouvernements. Ce chapitre a permis de mettre en lumière que même si les évènements liés aux attaques terroristes des années 2010 sont singuliers, par leur ampleur et la réponse qu'ils ont entrainés, ils ne peuvent pas expliquer à eux seuls la tendance à l'expansion des moyens sécuritaires adossés à une « menace terroriste », qui trouve en réalité son origine des décennies auparavant. De plus, dans la lecture qui est faite de la « crise sécuritaire », une tension particulière apparaît dans les frontières symboliques et physiques du terrorisme (qui questionnent également les contours de la communauté nationale) : la menace apparaît de prime abord comme extérieure. Extérieure du point de vue du territoire : c'est une menace qui est fomentée en dehors du pays, par l'EI en l'occurrence, et qui s'attaque explicitement au mode de vie occidental, mais c'est aussi une menace présentée comme extérieure en ce qu'elle est caractérisée comme étant en dehors de tout système de valeurs, et de morale. Pour être réellement précis, cependant, il s'agit moins d'extériorité (qui identifierait réellement un espace ou un groupe déterminé) que d'une déterritorialisation de cette « nouvelle menace » : elle peut ne relever d'aucun territoire, et dépendrait plutôt du domaine des « idées » ou des « valeurs ». Il apparaît alors paradoxal de constater, en parallèle, une nationalisation de la réponse à cette menace, qui a recours à la définition de contours fermes de la communauté nationale. Cette tension entre déterritorialisation et nationalisation sera explorée sous un autre angle (celui de la menace « intérieure »), dans

[617] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis », *op. cit.*
[618] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur la lutte contre le terrorisme et l'antisémitisme », Paris, 9 janvier 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197653-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-la-lutte-contre-le ; consulté le 21 juillet 2021).

la troisième partie. Avant cela, il nous apparaît cependant nécessaire d'analyser les autres formes de « menaces extérieures », et notamment celles associées à l'immigration et aux migrants, dans les discours politiques. Ce sera donc l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 4 : Identité, souveraineté et « menace » migratoire

> Turning to migration, this is clearly the biggest challenge facing countries across Europe today[619]. (Cameron, 2015)

Le 4 septembre 2015, alors qu'il est en visite diplomatique à Lisbonne, David Cameron présente les deux points politiques abordés avec son homologue portugais : la « réforme de l'Union Européenne » (ou la renégociation de la place du Royaume-Uni dans l'UE, dans le contexte de préparation au référendum sur le Brexit), d'une part, et la « crise migratoire » d'autre part. Commençant son discours en rappelant la crise économique de 2010 qui a ébranlé le Royaume-Uni, le Portugal et les autres nations européennes, il souligne la nature des nouveaux défis qui les attendent, en plaçant l'immigration en haut de la liste des défis majeurs pour l'Europe. À l'automne 2015, c'est en effet un point clé qui occupe les gouvernements européens, les interventions des chefs d'état et plus largement le débat public. En miroir, d'ailleurs, la veille de l'intervention de David Cameron, François Hollande reçoit le premier ministre irlandais à Paris avec lequel il devait discuter du référendum britannique, et souligne « l'épreuve » qui attend l'Union Européenne (la crise des réfugiés fuyant le conflit en Syrie principalement), après la publication faisant le tour du monde de la photo d'un enfant mort sur une plage turque, incarnant le drame des familles syriennes qui tentent de traverser la méditerranée sur des bateaux de fortune dans l'espoir de rejoindre l'Europe au risque de leur vie[620]. À ce moment central de notre période se superposent ainsi deux nouvelles « crises » : la crise des réfugiés et le Brexit qui n'ont a priori pas de lien direct (si ce n'est d'avoir lieu sur les années 2014-2016), mais qui génèrent des enjeux, des éléments de discours et des références politiques pourtant proches : la question des frontières, de la souveraineté, de la sécurité et de l'unité nationales.

Dans un contexte d'après-crise économique où l'État s'est montré interventionniste au moins dans les discours, si ce n'est en pratique, pour « sauver » le système bancaire et financier notamment, et défendre un capitalisme plus « responsable » (en France et au Royaume-Uni), et en tenant compte du contexte sécuritaire marqué par

[619] D. CAMERON, « PM Statement on Migration and EU reform », Lisbonne, 4 septembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/migration-and-eu-reform-pm-statement-in-lisbon ; consulté le 16 avril 2022) : « En ce qui concerne l'immigration, il s'agit clairement du plus grand défi auquel sont confrontés les pays européens aujourd'hui ».

[620] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », Paris, 3 septembre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196121-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les ; consulté le 25 mai 2024).

les attentats terroristes, ce chapitre s'intéresse à l'articulation, dans les discours et les politiques, entre les « menaces » à l'intégrité de la nation venues de l'extérieur (non plus terroristes cette fois, mais liées aux questions autour de l'immigration), l'insistance sur une dimension « nationale » du pouvoir et de l'identité (quand paradoxalement les enjeux migratoires s'inscrivent dans un espace européen voire international), et la réactivation d'un discours sur un État « fort » (dans toutes ses applications concrètes).

Les évènements analysés dans ce chapitre représentent le cœur de de notre période : les années 2014-2016, qui se caractérisent par une focalisation dans les discours et l'action politique sur la « crise des migrants »[621] (*migrant/refugee crisis)* et la crise européenne avec le référendum sur le Brexit. Ces deux évènements, et le Brexit en particulier, cristallisent, nous semble-t-il, le paradoxe profond auquel les gouvernements font face sur la décennie étudiée : la volonté de concilier (ou de réconcilier) défense de l'unité nationale (et de la « souveraineté » ou « autorité » nationale) d'une part et rayonnement international, coopération et intégration dans le marché européen ou même mondial, d'autre part. Ce sont deux « moments de crise » qui mettent au jour la nouvelle articulation du rôle de l'État entre national et international dans les discours des gouvernements français et britanniques (ayant pourtant des positions opposées en ce qui concernent l'intégration européenne), un apparent paradoxe avec lequel les gouvernements semblent vouloir composer et qui met aussi au jour le travail de fond opéré par les logiques économiques et étatiques néolibérales.

Notre analyse portera ainsi tout d'abord sur la manière dont les évènements du milieu de notre période sont abordés et mobilisés dans les discours par les gouvernements. Nous traiterons d'une part de la crise des migrants et la façon dont deux gouvernements issus de partis politiques différents qualifient et mobilisent cette crise, au prisme des questions de sécurité et tout en faisant référence à l'identité du pays pour justifier leur approche. L'analyse portera ensuite sur la manière dont le Brexit, des deux côtés de la Manche a (ré)activé les questions de souveraineté nationale et des frontières. Les représentations négatives des migrants et des réfugiés mobilisées dans les médias et dans

[621] La terminologie autour de cette crise, notamment entre « réfugié » et « migrant » demande qu'on s'y attarde plus longuement (dans les deux pays et les deux langues, d'ailleurs) car elle est lourde de sens et de conséquences dans la politisation du débat et les représentations qu'elle véhicule. Elle dépend également des acteurs qui en parlent. Elle donne donc lieu, plus loin dans ce chapitre, à une analyse plus précise. Focalisant sur l'étude des discours gouvernementaux, nous utilisons, pour l'instant, ici, l'expression la plus utilisée par le gouvernement français (« crise des migrants » ou « crise migratoire »).

les discours politiques ne sont pas nouvelles[622] et la question migratoire a souvent été associée à la fois à des enjeux de sécurité, de souveraineté (le pouvoir politique de contrôler ses frontières et sa population – et par cela même son homogénéité) et d'identité (homogénéité culturelle notamment sur notre période, conditions d'intégration ou « d'absorption » de la migration). S'arrêter sur ce moment charnière de la période où se superposent plusieurs moments dits « de crise » permettra d'étudier la manière dont les années 2010 semblent représenter un catalyseur des tensions présentes sur le long terme, avec pour point culminant la sortie du Royaume-Uni de l'UE (interprétée comme une demande de retour de souveraineté à l'échelle locale, et un contrôle plus strict sur les frontières), qui s'expriment autour des questions d'identité et de sécurité. Nous analyserons ainsi dans quelle mesure ces évènements peuvent constituer un défi pour les gouvernements répondant aux logiques néolibérales depuis des décennies, ou au contraire un moyen de renforcer leur légitimité, puisque la France et le Royaume-Uni semblent chercher, à leur manière, à concilier intégration dans le libre marché européen, influence internationale, et affirmation d'un pouvoir national.

Nous aborderons enfin, dans ce contexte, la réappropriation de discours autour d'un État « fort », concept qui nous semble particulièrement éclairant ici. Nous faisons l'hypothèse que la décennie étudiée est le témoin de mutations profondes, notamment sur la conception du rôle de l'État, dans des contextes nationaux spécifiques. Prenant racines dans la conception néolibérale des années 1970, dans laquelle la « force » s'exprimerait par la sécurité et l'ordre public (*law-and-order*), le discours gouvernemental sur le rôle de l'État se double d'une nouvelle manière de mobiliser l'autorité et la souveraineté. Cette période semble en effet redéterminer comment l'autorité de la nation doit s'exercer selon deux axes, la sécurité aux frontières et dans la « gestion » des populations, et une sécurité identitaire, en période de « rareté économique », dans le cadre des politiques d'austérité post-crise 2008. Ce chapitre s'arrête ainsi sur un nouvel exemple de « moments de crise », et cherchera à démontrer, malgré les expériences nationales différentes, combien la

[622] L'héritage du discours d'Enoch Powell et son expression « *Rivers of Blood* » en est un exemple, comme l'explique Kevin Hickson : K. HICKSON, « Enoch Powell's 'Rivers of Blood' Speech: Fifty Years On », *The Political Quarterly*, vol. 89, nº 3, 2018, p. 352-357 ; pour la France, Gérard Noiriel a notamment montré combien, dans l'histoire française, les immigrés ont pu être perçus parfois comme une menace, parfois comme une ressource, et combien les politiques migratoires et les discours sur les migrants ont accompagné la construction de l'État-nation : G. NOIRIEL, *État, nation et immigration: Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Folio, 2005, G. NOIRIEL, *Le creuset français: histoire de l'immigration XIXe - XXe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2006, S. MATHIEU, « L'immigration en France : variations politiques et invariants représentationnels: », *Pensée plurielle*, n° 42, nº 2, 23 août 2016, p. 41-54.

période est aussi parlante des mutations du néolibéralisme, dans une expression plus « autoritaire » mais aussi et surtout nationaliste, dans la manière dont s'emparent les gouvernements des « crises » comme le Brexit ou la crise des migrants, pour justifier leur agenda politique. Cette dynamique s'exprime notamment à travers la prédominance des affaires « intérieures », en montrant un État intervenant de manière ferme sur les questions d'ordre de public, pour compenser le désengagement de l'État dans d'autres domaines – comme le traitement humanitaire des réfugiés et des populations les plus pauvres, et pour limiter les disruptions sociales par un pouvoir policier, de contrôle fort.

4.1. La question migratoire articulée à l'identité et la sécurité : l'exemple du traitement de la « crise des migrants » ou *refugee crisis* par les gouvernements

4.1.1. Une crise « inédite » et « immense » : les faits en contexte.

> The numbers are staggering and the scale of the crisis is immense. The Prime Minister has rightly called it the greatest refugee crisis of our time[623]. (May, 2014)
>
> C'est une crise migratoire inédite, qui doit nous appeler à une réponse publique forte, à l'échelle de l'Union européenne d'abord[624]. (Cazeneuve, 2015)

Quand Theresa May, alors ministre de l'Intérieur, prend la parole en janvier 2014, c'est déjà dans les termes d'une « crise » sans précédent qu'elle évoque l'arrivée des réfugiés aux portes de l'Europe (principalement Syriens et Afghans), à la suite du conflit en Syrie ; aspect inédit qui est repris par son homologue français un an plus tard. Si les Britanniques semblent l'identifier comme la plus grande « crise des réfugiés » de notre époque, B. Cazeneuve, lui, parle de « crise migratoire », en insistant sur la dimension européenne de la réponse. Ces distinctions qui paraissent anodines témoignent tout de même d'approches singulières à chaque pays. Pour les deux ministres, cependant, la situation migratoire est une crise d'ampleur auquel les gouvernements doivent faire face.

[623] T. MAY, « Oral Statement to Parliament by the Home Secretary on Syrian Refugees », Londres, 29 janvier 2014 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/oral-statement-by-the-home-secretary-on-syrian-refugees ; consulté le 20 mars 2021) : « Les chiffres sont stupéfiants et l'ampleur de la crise est immense. Le Premier ministre l'a qualifiée à juste titre de plus grande crise de réfugiés de notre époque ».

[624] B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la coopération européenne face à la crise migratoire et la situation spécifique des migrants à Calais », Paris, 20 octobre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196705-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linterieur-sur-la-coo ; consulté le 22 juin 2024).

C'est l'année 2015 qui est décrite par l'ensemble de la communauté européenne comme la plus « critique » en ce qui concerne l'afflux des réfugiés[625]. En 2015, l'Union Européenne, à travers son agence de garde-frontières et garde-côtes FRONTEX créée en 2004 et chargée de contrôler les frontières extérieures, enregistre 1,83 million de franchissements irréguliers, alors que les années suivantes le chiffre est entre 200 000 et 300 000[626]. De la même manière, selon l'organisme de statistiques de l'Union Européenne (Eurostat), alors qu'entre 2008 et 2011 on décomptait au total entre 200 000 et 300 000 premières demandes d'asile par an, en 2014, les pays de l'UE en recensaient plus de 560 000, et en 2015, plus d'1.2 million ; les réfugiés irakiens, afghans et syriens représentant plus de la moitié des demandes[627]. La politiste C. Wihtol de Wenden analyse d'ailleurs ces évènements en insistant sur le fait que les réfugiés n'obtiennent pas nécessairement le statut de demandeur d'asile, du fait de la transformation des raisons et des contextes de migrations forcées qui ne sont pas suivies de l'évolution des cadres réglementaires nationaux en matière de droit d'asile[628], depuis la Convention de Genève de 1951, qui définit davantage le demandeur d'asile à travers l'idée d'une persécution individuelle et non collective. En France, par exemple, seuls 35 % des demandeurs obtiennent ce statut[629], car certains ont des profils « très éloignés de ceux prévus par la Convention de Genève : des demandeurs aux profils collectifs en raison de motifs sociaux, ethniques, religieux, des victimes de la société civile et non des États dont ils provenaient, d'où la plus grande difficulté de prise en compte de leur candidature à l'asile ».

---

[625] M. TARDIS, « La politique d'immigration de l'Union européenne en crise », *Vie Publique*, 9 février 2022 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/283659-la-politique-dimmigration-de-lunion-europeenne-en-crise ; consulté le 4 avril 2024).

[626] FRONTEX, « 2024 in numbers », *Union Européenne*, 2024 (en ligne : https://www.frontex.europa.eu/2024-in-brief/ ; consulté le 12 mars 2025) ; PARLEMENT EUROPEEN, « Les réponses de l'UE face aux questions de migration et d'asile », *Union Européenne*, 13 juillet 2017 (en ligne : https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20170629STO78629/les-reponses-de-l-union-europeenne-face-au-defi-migratoire ; consulté le 12 avril 2024).

[627] EUROSTAT, « Asylum in the EU Member States », *Union Européenne*, 4 mars 2016 (en ligne : https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203832/3-04032016-AP-EN.pdf/790eba01-381c-4163-bcd2-a54959b99ed6 ; consulté le 2 août 2024).

[628] C'est aussi ce que décrivent E. Neumayer (2005) et S. Zimmerman (2011) dans leurs analyses de la complexité des facteurs qui expliquent la mobilité des réfugiés, complexité qui n'est pas prise en compte dans les politiques très restrictives de l'asile en Europe : E. NEUMAYER, « Bogus Refugees? The Determinants of Asylum Migration to Western Europe », *International Studies Quarterly*, vol. 49, nº 3, septembre 2005, p. 389-410 ; S. E. ZIMMERMANN, « Reconsidering the Problem of 'Bogus' Refugees with 'Socio-economic Motivations' for Seeking Asylum », *Mobilities*, vol. 6, nº 3, septembre 2011, p. 335-352.

[629] C. WIHTOL DE WENDEN, « L'Europe et la crise des réfugiés: », *Études*, Mars, nº 3, 23 février 2016, p. 9

Cette « crise » est en réalité révélatrice de nombreuses tensions au sein de l'Union Européenne qui préexistaient en matière d'immigration et de droit d'asile. Pour le politiste M. Tardis[630], par exemple, la situation des réfugiés, d'ailleurs toujours considérée comme « en crise » alors que les demandes d'asile sont revenues à des niveaux d'avant 2014, est surtout critique en ce qu'elle a révélé des limites internes au projet européen, et notamment dans la tension entre la volonté d'une libre circulation et d'une coopération européenne, et les crispations autour de prérogatives nationales sur des sujets dits sensibles, tels que l'immigration ou les frontières. Il écrit par exemple : « Les questions migratoires sont un exemple parmi d'autres de ces tensions importantes entre le besoin de 'plus d'Europe' et la résistance des États membres à se voir déposséder de certaines de leurs prérogatives ». La question de la peur de perte de souveraineté autour du droit d'asile et de l'immigration, évoquée plus précisément dans un deuxième temps dans ce chapitre, est en réalité visible dès les années 1990 (en parallèle du Traité de Maastricht en 1992 et du traité d'Amsterdam en 1997 qui font que ces domaines deviennent des compétences de la communauté européenne). La crise de 2015 révèle en réalité plusieurs failles : les tentatives d'harmonisation du droit d'asile entre les pays ne sont pas effectives et suscitent de vives tensions, tout comme le fait que certains états européens ne voient pas la coopération de la même manière en la matière et refusent d'appliquer des décisions européennes. C'est par exemple le cas du mécanisme de répartition des réfugiés entre les différents pays de la communauté européenne décidé entre 2015 et 2018 (pour palier l'effet du « système de Dublin[631] » qui impliquait jusque-là que chaque pays soit responsable du nombre de demandeurs d'asile arrivés en premier lieu sur leur sol, créant des inégalités profondes entre les pays européens, au détriment des pays transfrontaliers comme l'Italie ou la Grèce). Certains pays comme la Hongrie ou la Pologne contournent les accords sans que cela donne lieu à des sanctions par exemple.

À ce sujet, la comparaison des discours du président français et du premier ministre britannique lors de leur rencontre respective avec la chancelière allemande, Angela Merkel (à la tête d'un pays qui en 2015 accepte d'accueillir 35 % des réfugiés

[630] M. TARDIS, « La politique d'immigration de l'Union européenne en crise », *op. cit.* : « Ce n'est pas la crise de 2015 qui fait éclater le régime d'asile européen, mais elle en révèle les failles et l'absence de transposition des standards européens par les États membres. En fait, on constate que les États s'abstiennent de mettre en place les décisions européennes sans que ce défaut d'application entraîne des conséquences ».
[631] PARLEMENT EUROPEEN, « Les réponses de l'UE face aux questions de migration et d'asile », *op. cit.*

arrivés dans l'UE, contre 5,6 % en France et 3,1 % au RU[632]) est assez parlante d'approches sensiblement différentes entre les deux pays. Le 7 janvier 2015, lors d'une conférence de presse commune à Downing Street, le premier ministre britannique évoque à plusieurs reprises la nécessité de réformer l'Union Européenne pour contrer les « abus de la liberté de circulation[633] », en soulignant également l'importance pour lui de protéger les intérêts et la volonté des Britanniques :

> I want to fix the problems in Britain's relationship with the EU, which the British people can find very frustrating. I'm convinced this can be done. As the Chancellor said when you last stood in this room, where there's a will, there's a way and that's very much my attitude too**. It's about securing what is in the best long-term interests of Britain** and also, I believe, the long term interests of Europe too. And then of course, **we will give the British people the final say in a referendum**[634]. (Cameron, 2015)

Lors de la conférence de presse, deux perspectives se dessinent, car chaque acteur met l'accent sur une vision différente (les intérêts nationaux d'un côté, l'intérêt commun européen de l'autre). Même s'il montre une volonté de coopérer, Cameron se positionne plutôt en contraste avec Angela Merkel qui insiste sur les « fondations communes » entre l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Europe et sur la nécessité de travailler de manière concertée et commune[635]. Ce contraste ne transparaît évidemment pas lors de la rencontre entre François Hollande et Angela Merkel, la même année. La chancelière allemande a la même position le 24 août 2015, en rappelant le régime de droit commun que tous les pays

---

[632] EUROSTAT, « Asylum in the EU Member States », *op. cit.*.

[633] David Cameron dans D. CAMERON et A. MERKEL, « Joint Press Conference », Londres, 7 janvier 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/david-cameron-and-angela-merkel-press-conference ; consulté le 23 avril 2022) : "Let me just be clear: I support freedom of movement, but what I don't support is the abuse of freedom of movement, and that, as I set out in that very comprehensive speech, is what we need to change". "Je veux être clair : je soutiens la liberté de circulation, mais je ne soutiens pas qu'on abuse de cette liberté. Comme je l'ai expliqué dans mon très long discours, c'est cela que nous devons changer ».

[634] *Id.* : « Je souhaite résoudre les problèmes qui affectent les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, et qui sont source de grande frustration pour les Britanniques. Je suis convaincu que cela est possible. Comme l'a dit le Chancelier la dernière fois que vous étiez présents dans cette salle, quand on veut, on peut, et c'est également mon opinion. Il s'agit de garantir ce qui est dans l'intérêt à long terme du Royaume-Uni et, je pense, dans l'intérêt à long terme de l'Europe également. Et bien sûr, nous laisserons le peuple britannique avoir le dernier mot lors d'un référendum ».

[635] Angela Merkel, dans *Id.*: Au sujet de la visite qu'ils ont fait ensemble du British museum, elle déclare : "this shows indeed the very fruitful exchanges – mutual exchanges in past centuries, among European nations. It also shows the common foundation of our common history […] Yes, well, of course the British citizens will decide but I don't want to hide from you that I very much like having the UK in a strong and successful European Union and like working together with Britain for a better future". « Cela montre en effet les échanges très fructueux – les échanges mutuels au cours des siècles passés, entre les nations européennes. Cela montre également le fondement commun de notre histoire commune […] Oui, bien sûr, ce sont les citoyens britanniques qui décideront, mais je ne vous cache pas que j'apprécie beaucoup la présence du Royaume-Uni dans une Union Européenne forte et prospère et que j'aime travailler avec le Royaume-Uni pour un avenir meilleur ».

membres doivent respecter en matière de droit d'asile[636]. L'approche de François Hollande se distingue de celle de Cameron, en ce qu'il insiste lui aussi sur le destin commun de l'Europe, et sans lui opposer les intérêts nationaux. Le gouvernement français privilégie aussi plus généralement l'harmonisation des politiques d'asile et d'immigration à l'échelle européenne, et le président insiste par exemple sur le caractère exceptionnel de la situation et la nécessité d'être à la hauteur de ce « moment » d'histoire pour l'Europe, en faisant appel à l'esprit de « responsabilité » des autres pays européens.

> Voilà **notre responsabilité**, il est des moments dans notre histoire européenne où nous faisons face à des situations exceptionnelles. Aujourd'hui, c'est une situation exceptionnelle, mais qui va durer tant que les crises que nous connaissons n'auront pas été réglées. Alors plutôt que d'attendre, plutôt que de gérer au jour le jour ces situations, nous devons nous organiser et **renforcer nos politiques** et c'est ce que l'Allemagne et la France proposent[637]. (Hollande, 2015)

Si les visions sur l'harmonisation d'une organisation européenne en matière de droit d'asile diffèrent, il est indéniable cependant que le contexte des politiques en matière d'immigration est assez commun aux deux pays. Il connaît une évolution historique sensiblement similaire et se caractérise depuis plusieurs années par une approche restrictive, à la fois en termes d'immigration pour le travail ou dans le cadre du regroupement familial, et en matière de droit d'asile. À l'échelle de l'Union Européenne, d'abord, la gestion des « flux de migration illégale », le renforcement des frontières et l'externalisation de cette politique à travers des accords avec des pays tiers comme avec la Turquie en 2016 pour participer aux politiques de contrôle et de rétention des réfugiés semblent faire consensus. La « feuille de route » issue du sommet de Bratislava avec les 27 pays membres de l'UE, en septembre 2016 indique par exemple, de manière parlante, parmi ses objectifs de « ne jamais permettre que se reproduisent les flux incontrôlés que nous avons connus l'année dernière et réduire encore le nombre de migrants en situation irrégulière[638] ». La « crise » de 2015 apparaît également dans un contexte où le droit d'asile est de plus en plus contraint par l'Union Européenne, à travers des politiques de dissuasion pour les réfugiés, et notamment les règlements Dublin I, II et III (qui organisent la gestion des demandes d'asile, et par exemple l'enregistrement des empreintes des demandeurs d'asile), ou la « militarisation des frontières » extérieures à

[636] F. HOLLANDE et A. MERKEL, « Déclaration conjointe, sur la crise des migrants », Berlin, 24 août 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196085-declaration-conjointe-de-m-francois-hollande-president-de-la-republiqu ; consulté le 10 juin 2024).
[637] François Hollande dans *Id.*
[638] CONSEIL EUROPEEN, « Déclaration de Bratislava », Bratislava, 16 septembre 2016 (en ligne : https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/09/16/bratislava-declaration-and-roadmap/ ; consulté le 2 avril 2023).

l'UE avec Frontex[639]. À l'échelle nationale, le Royaume-Uni, comme la France, se caractérise par une restriction de plus en plus marquée des politiques migratoires, à partir des années 1980 et dans les années 1990 surtout, en contraste avec les politiques migratoires des années 1960 qui cherchaient à attirer de la main-d'œuvre temporaire. Comme le démontrent les recherches de E. Hepburn et P. Odmalm[640] sur les programmes politiques des partis européens, au contact des propositions des partis populistes d'extrême droite, l'évolution des propositions des partis au gouvernement en France et au Royaume-Uni est assez parlante d'une tendance commune vers plus de restriction (ou de sélection) de l'immigration pour le travail (à l'image du projet de N. Sarkozy dans les années 2000 d'une « immigration choisie », pour n'accueillir que des travailleurs qualifiés[641]), et de contrôle accru (associé à une dimension sécuritaire) pour les demandeurs d'asile. Le politiste N. De Genova, démontre, par ailleurs, combien la fin des politiques de migration économique conduit à ce que les personnes issues des pays anciennement colonisés, « une grande partie de l'humanité » donc, aient des voies d'accès aux pays européens de plus en plus difficiles et entrent le plus souvent sur le sol européen comme des « migrants illégaux » *de facto*[642]. Cette approche restrictive et sécuritaire du droit d'asile par les pays européens (avec la criminalisation des situations de séjour irrégulier) semble également contribuer au marché des passeurs[643], et à l'ampleur des dangers de la migration pour les réfugiés (entre 2000 et 2015, on dénombre officiellement 30 000 morts dans la méditerranée[644], bien que ce chiffre puisse être largement sous-évalué[645]).

C'est donc dans cette dynamique de politiques restrictives communes qu'apparaît la crise de 2015, et il n'est donc pas anodin qu'elle se caractérise également par un écart

[639] C. WIHTOL DE WENDEN, « L'Europe et la crise des réfugiés », *op. cit.*, p. 11-12.
[640] P. ODMALM et E. HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, London New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2017.
[641] Nicolas Sarkozy, Discours à l'Assemblée Nationale le 9 juin 2005, analysé par C. Joppke *in* C. JOPPKE, « Immigration Policy in the Crossfire of Neoliberalism and Neonationalism », *Swiss Journal of Sociology*, vol. 47, nº 1, 1er mars 2021, p. 71-92.
[642] N. DE GENOVA, « The "migrant crisis" as racial crisis: do *Black Lives Matter* in Europe? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 41, nº 10, 9 août 2018, p. 1766 : "Thus, the EU-ropean legal frameworks governing travel visas, migration, and asylum, together with the externalization of border policing and transportation carrier sanctions, preclude literally the vast majority of humanity from "legitimate" access to the European Union (EU)". « Ainsi, les cadres juridiques européens régissant les visas, l'immigration et l'asile, associés à l'externalisation du contrôle des frontières et aux sanctions imposées aux transporteurs, empêchent littéralement la grande majorité de l'humanité d'accéder « légitimement » à l'Union européenne (UE) ».
[643] C. WIHTOL DE WENDEN, « L'Europe et la crise des réfugiés », *op. cit.*, p. 13.
[644] *Ibid.*, p. 8.
[645] F. HERAN, *Avec l'immigration: mesurer, débattre, agir*, Paris, La Découverte, 2017.

particulièrement marqué entre les représentations de l'ampleur de la « crise migratoire » et la réalité empirique, écart qui est exploité par les acteurs politiques dans les deux pays, et notamment par les partis populistes d'extrême droite (qui parlent par exemple d'« Europe passoire[646] »). Pour le sociologue F. Héran, le fait de parler de « crise » des réfugiés véhicule des représentations mentales erronées autour d'une « crise » des frontières et de l'Europe et nie la réalité de la migration en Europe sur un temps historiquement long. Il écrit notamment :

> L'Union européenne est donc aujourd'hui, au même titre que les États-Unis, une terre d'immigration. Mais nous peinons à l'admettre, et la « crise des réfugiés » ne nous aide guère à en prendre conscience. Car la notion même de crise véhicule l'idée d'un épisode exceptionnel, avec l'image connexe d'une intrusion massive : il y aurait les pays capables de résister à cette pression inédite et ceux qui, par faiblesse ou inconscience, finissent par céder[647].

Les politistes C. Cantat, A. Pecoud, et H. Thiollet ont notamment étudié la manière dont la structuration d'une « crise » migratoire, dans la presse et par les acteurs politiques, dès les années 1990-2000, a entraîné une distorsion quant aux perceptions de la migration en générale[648]. Ils soulignent qu'au-delà de la réalité empirique d'une augmentation de mouvements de populations, la crise témoigne d'un changement de perceptions quant au statut des réfugiés et des migrants, sa construction comme telle crée un lien symbolique et durable dans l'imaginaire collectif entre migration et crise[649], participant à l'alimentation d'une « panique collective[650] » et c'est dans ce contexte qu'ont lieu les évènements de 2014-2015. La multiplication d'articles de presse en 2015 évoquant la « crise des migrants » en France par exemple, contraste avec la réalité du nombre de

[646] J.-F. DREVET, « L'Europe face aux migrations : "forteresse assiégée" ou "Europe passoire" ? », *Vie Publique*, 10 octobre 2019 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271054-europe-migrations-forteresse-assiegee-europe-passoire ; consulté le 27 mars 2024).
[647] F. HERAN, « De la « crise des migrants » à la crise de l'Europe : un éclairage démographique: L'Europe, continent d'immigration au même titre que les États-Unis », *La lettre du Collège de France*, n° 42-43, 1er juillet 2018, p. 17.
[648] C. CANTAT, A. PÉCOUD et H. THIOLLET, « Migration as Crisis », *American Behavioral Scientist*, vol. 69, n° 6, mai 2025, p. 627-649.
[649] *Ibid.*, p. 4 :"The migration as crisis framework identifies a metaphorical link between migration and crisis that can be activated or not, and that may or may not be correlated with empirical realities of relatively massive and rapid population movements". « Le cadre conceptuel « migration comme crise » identifie un lien métaphorique entre immigration et crise qui peut être activé ou non, et qui peut être corrélé ou non avec les réalités empiriques de mouvements de population relativement massifs et rapides » ; p. 8 : "From the start, the notion of a migration crisis was thus more related to changing perceptions than to empirical realities". « Dès le départ, la notion de crise migratoire était donc davantage liée à une évolution des perceptions qu'à des réalités empiriques ».
[650] *Ibid.*, p. 6: "a typical case of moral panic".

demandes d'asile et de réfugiés réellement accueillis sur le sol français, bien moindre en comparaison avec d'autres pays européens comme l'Allemagne[651].

Dans ce contexte, et si la réalité des évènements comme l'afflux de réfugiés sur la période étudiée dans des conditions dramatiques est indéniable, l'objet qui nous intéresse ici est cependant la manière dont les gouvernements français et britanniques les ont évoqués et mobilisés dans leurs discours, en les inscrivant des logiques politiques plus profondes qui dépassent la simple réaction à des faits exceptionnels.

4.1.2. Lectures gouvernementales

De l'approche humanitaire à l'approche gestionnaire

Si l'on reprend les propos de Theresa May en 2014, alors ministre de l'Intérieur, cité en introduction de cette partie, nous pouvons tout d'abord nous arrêter sur la manière de percevoir et de formuler la crise au tout début de son discours : en termes « d'échelle » et de « nombres[652] », pour souligner la gravité de la situation et sa nature inédite. Et cette entrée en matière pour parler de la situation aux frontières de l'Europe n'est pas propre au Royaume-Uni. B. Cazeneuve faisant une déclaration sur la situation à Calais (lieu de « crise » par excellence où se rendent de nombreux migrants à la recherche d'une voie de passage vers le Royaume-Uni) commence lui aussi son discours le 20 octobre 2015 par des chiffres :

> Depuis un an et demi, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, jetés sur les routes de l'exode par les guerres et les famines, prennent tous les risques pour rejoindre l'Europe[653]. (Cazeneuve, 2015)

La manière d'aborder cette situation interroge et semble ambivalente à plus d'un titre, en réalité, car l'évocation d'une situation « dramatique » et « critique » du point de vue humain, pour les familles concernées par cette migration, se mélange à la question de la « gestion » aux frontières du « flux » de migrants. C'est en cela que les évènements des années 2014-2015 illustrent de manière particulièrement aiguë toute l'ambivalence des discours gouvernementaux autour de l'immigration, de l'identité et de la sécurité.

Il est intéressant de percevoir que paradoxalement ce n'est pas le grand nombre de morts en Méditerranée depuis plusieurs années qui fait réagir instantanément les

[651] M. REDDY et H. THIOLLET, « The Making of a Crisis: Migration and Polarization in the French Press », *American Behavioral Scientist*, vol. 69, nº 6, mai 2025, p. 650-684.
[652] T. MAY, « Oral Statement to Parliament by the Home Secretary on Syrian Refugees », *op. cit.*
[653] B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la coopération européenne face à la crise migratoire et la situation spécifique des migrants à Calais », *op. cit.*

décideurs politiques, mais davantage l'afflux de demandes d'asile. Un point de bascule peut toutefois être identifié en septembre 2015, avec l'image relayée dans de nombreux pays du petit Alan Kurdi, réfugié syrien de 3 ans, retrouvé noyé sur une plage turque, qui révèle dans les discours une lecture de prime abord « humanitaire » et « morale » de la crise. Le jour même de la publication de l'image, F. Hollande réagit alors qu'il accueille le premier ministre irlandais, Enda Kenny à Paris. Dans le début de son discours, il souligne la responsabilité morale de l'Europe d'agir devant ce « drame », en faisant appel à la « conscience » des responsables européens et en rappelant que « l'accueil » des personnes persécutées fait partie des valeurs de l'Union Européenne :

> Aujourd'hui il y a une épreuve, **celle du drame des réfugiés**. Une image fait le tour du monde. Elle suscite une émotion, elle est partagée. Un enfant qui est retrouvé noyé sur une plage en Turquie parce que sa famille voulait rejoindre la Grèce et donc l'Europe. C'est une tragédie, mais c'est **aussi une interpellation à l'égard de la conscience européenne**. L'Europe, c'est un ensemble de principes et de **valeurs, qui obligent notamment à accueillir celles et ceux** qui sont chassés, qui cherchent refuge parce qu'ils sont persécutés[654]. (Hollande, 2015)

Dans son discours au Parlement, quelques jours plus tard, la réaction de D. Cameron fait écho aux propos de F. Hollande :

> Mr Speaker, the whole country has been deeply moved by the heartbreaking images we have seen over the past few days. And it is absolutely right that Britain should **fulfil its moral responsibility** to help those refugees just as we have done so proudly throughout our history[655]. (Cameron, 2015)

La comparaison de ces deux passages est assez parlante de similarité. Non seulement les deux chefs d'état reconnaissent l'émotion suscitée par cette image, et le devoir moral qui en découle, mais ils inscrivent aussi tous les deux la réponse nécessaire dans une tradition historique et une identité européenne (pour la France) ou nationale (pour le Royaume-Uni) faite de valeurs d'accueil et d'humanité. Cette lecture peut être associée à une tradition plus longue dans les discours sur l'immigration de manière plus générale, également marqués par l'ambivalence, avec la représentation d'un pays bienfaiteur, doté d'une supériorité morale, défendant les droits de l'homme et la démocratie et qui se doit de venir en aide aux plus démunis[656]. Cette première lecture peut d'ailleurs déjà se percevoir avant même la publication de l'image du petit Alan Kurdi, et dans les discours

[654] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », *op. cit.*

[655] D. CAMERON, « PM's Oral statement to Parliament on refugees from Syria and counter-terrorism », Londres, 7 septembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/syria-refugees-and-counter-terrorism-prime-ministers-statement ; consulté le 16 avril 2022) : « Monsieur le Président, tout le pays a été profondément ému par les images déchirantes que nous avons vues ces derniers jours. Et il est tout à fait normal que le Royaume-Uni assume sa responsabilité morale d'aider ces réfugiés, comme nous l'avons fait avec fierté tout au long de notre histoire ».

[656] S. MATHIEU, « L'immigration en France », *op. cit.*

des ministres de l'Intérieur (qui sont généralement, par leur position, dans une approche plus sécuritaire de la question migratoire). Lorsqu'en 2014 T. May aborde la crise des réfugiés et la situation en Syrie, elle insiste sur l'impact fondamental que peut avoir le Royaume-Uni dans l'aide humanitaire mondial, et notamment dans la gestion de cette crise, tout comme elle souligne une nouvelle fois la « responsabilité morale » du pays, liée à une tradition nationale ancrée historiquement. Encore une fois les deux ministres de l'Intérieur se font écho, puisqu'un an plus tard, Bernard Cazeneuve, dans un texte sur la crise migratoire, fait référence aux valeurs historiques françaises pour parler du droit d'asile (comme faisant partie intégrante de l'identité « républicaine » de la France).

> Mr Speaker, the greatest need is in the region and it is there **that the United Kingdom can make the largest impact**. As the Prime Minister made clear last week, our country **has a proud tradition of providing protection to those in need**, and where there are particularly difficult cases of vulnerable refugees who are at grave risk, we are ready to look at those cases[657]. (May, 2014)

> Face à ce drame des migrants, aucun Gouvernement en Europe, aucun homme politique ne peut échapper à un examen de conscience. Avons-nous pris assez tôt la mesure de cette crise ? Avons-nous su faire preuve de la diligence et de la générosité qu'exigeait cette situation hors-norme ? Avons-nous su respecter **la promesse faite par la République** depuis la constitution de 1793 : « **Le Peuple français donne asile aux étrangers** bannis de leur patrie pour la cause de la liberté » ? La France, pourtant, n'a pas failli[658]. (Cazeneuve, 2015)

Ces discours, en miroir, sont assez éclairants d'une approche très commune de la situation, bien qu'ils insistent, paradoxalement, sur leur identité singulière nationale. La différence majeure que l'on peut souligner entre les deux est peut-être la référence beaucoup plus évidente à l'Europe de la part des acteurs gouvernementaux français, quand, à l'inverse, les acteurs britanniques se concentrent sur la dimension nationale. Dans les deux cas, en revanche, est mobilisée la fierté d'une identité nationale aux valeurs morales supérieures, avec la protection des « persécutés » ou des « personnes vulnérables » en première ligne, à travers la défense des droits de l'Homme et du droit d'asile en particulier. Ces références semblent aussi, en négatif, rappeler que l'arrivée des réfugiés peut mettre à l'épreuve dans l'opinion publique les valeurs de solidarité portées par l'Union Européenne (surtout dans un contexte où des années de politiques restrictives

---

[657] T. MAY, « Oral Statement to Parliament by the Home Secretary on Syrian Refugees », *op. cit.* : « Monsieur le Président, c'est dans cette région que les besoins sont les plus grands et c'est là que le Royaume-Uni peut avoir le plus d'impact. Comme l'a clairement indiqué le Premier ministre la semaine dernière, notre pays a une fière tradition d'aide aux personnes dans le besoin, et lorsque des réfugiés vulnérables se trouvent dans des situations particulièrement difficiles et courent un grave danger, nous sommes prêts à examiner leur cas ».

[658] B. CAZENEUVE, « La France et l'Europe face au drame des migrants », *Libération*, 2 septembre 2015 (en ligne : https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Bernard-Cazeneuve-avril-2014-decembre-2016/Interventions-du-ministre/02.09.2015-La-France-et-l-Europe-face-au-drame-des-migrants ; consulté le 18 juin 2024).

en matière d'immigration ont structuré le débat), ce dont les gouvernements voudraient se prémunir. On pourrait considérer, comme le fait C. Wihtol de Wenden, que la publication de l'image de l'enfant syrien a entraîné un basculement dans la lecture de cette crise, en rappelant aux consciences, notamment des décideurs politiques, sa dimension « humaine » et laissant de côté la dimension sécuritaire qui prévalait jusque-là[659]. L'étude d'H. Thiollet et M. Reddy sur les journaux et la politisation de la crise migratoire dans le débat public montre d'ailleurs que dans les semaines qui ont suivi cette publication, la terminologie employée dans les journaux français (libéraux et conservateurs) pour relater la crise marque un réel changement, avec un pic dans l'utilisation du terme « refugié », plutôt que migrant, et en insistant davantage sur les questions d'ordre humanitaire, ou sur l'expérience du demandeur d'asile[660]. Cette lecture « humanitaire » et « morale » ne nous paraît cependant pas être la seule lecture proposée par les gouvernements, et est d'ailleurs de courte durée. Cet évènement ponctuel est cependant révélateur du fait que la « crise » des migrants est bien façonnée aussi par ceux qui la décrivent et la définissent, et notamment les acteurs politiques, étatiques, surtout, car ils sont en position de responsabilité, avec les ressources pour définir les évènements dans les médias. C'est ce que montrent notamment les sociologues T. Montgomery, F. Caló et S. Baglioni (2023) dans leur analyse de la médiatisation et de la politisation de la crise des réfugiés au Royaume-Uni, en décrivant de quelle manière les « définisseurs primaires[661] » de la crise, principalement les acteurs politiques, en proposent une approche plus « gestionnaire » qu'humanitaire[662].

[659] C. WIHTOL DE WENDEN, « L'Europe et la crise des réfugiés », *op. cit.*, p. 8 : « La photo, diffusée dans le monde entier, du petit Syrien de trois ans, mort sur la plage turque de Bodrum suite au naufrage du bateau conduisant sa famille de Syrie vers la Grèce, a participé à cette remise en question de l'approche sécuritaire qui a dominé la politique d'immigration et d'asile en Europe, marquée par la dissuasion, la répression et la criminalisation du séjour irrégulier ».

[660] M. REDDY et H. THIOLLET, « The Making of a Crisis », *op. cit.*, p. 21 : "Our data illustrate how publication of Alan Kurdi's picture works as a temporary game-changer. The number of articles peaks. The "refugee or asylum crisis". prevails as a frame and the tone of the article changes, insisting on the plight of asylum seekers, the dangers of travelling through irregular routes, the situation in countries of origin". « Nos données illustrent comment la publication de la photo d'Alan Kurdi a temporairement changé la donne. Le nombre d'articles atteint un pic. La « crise des réfugiés ou des demandeurs d'asile » prévaut comme cadre et le ton des articles change, insistant sur le sort des demandeurs d'asile, les dangers des voyages par des voies irrégulières, la situation dans les pays d'origine ».

[661] En référence aux travaux de S. Hall (1978), ils utilsent l'expression « primary definers » : T. MONTGOMERY, F. CALO et S. BAGLIONI, « (Re)constructing a hostile environment: political claims making and the primary definers of a refugee "crisis" », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 43, nº 7/8, 6 juin 2023, p. 661-676.

[662] *Ibid.*, p. 15.

En effet, on peut noter que la place des références à la responsabilité morale et à la « conscience » (pour reprendre les mots de B. Cazeneuve ou de F. Hollande), presque systématiquement en début de discours sur la crise migratoire n'est pas anodine et révèle aussi une lecture duelle de la « crise » dans les deux pays. Avancer les valeurs humaines européennes et nationales ainsi que le devoir moral auquel les états répondent, semble servir de caution pour la suite du discours, ou légitimer une deuxième approche davantage de l'ordre de « l'action[663] ». Une fois la reconnaissance d'un « drame » humain réalisée (le terme est employé sept fois dans le discours de F. Hollande du 3 septembre 2015), c'est la question de la gestion des « flux » de migrants qui semble prédominer. Cette dernière est d'ailleurs davantage accompagnée d'un appel à la raison ou à la « responsabilité », une fois « l'émotion » passée[664]. Cette approche est d'ailleurs tout à fait perceptible dans l'expression que D. Cameron utilise à plusieurs reprises pour décrire la réponse qui lui semble appropriée : l'équilibre entre « la raison et le cœur ».

> **Britain will act with our head and our heart**, providing refuge for those in need while working on long term solutions to this crisis[665]. (Cameron, 2015)
>
> **But in doing so we must use our head and our heart** by pursuing a comprehensive approach that tackles the causes of the problem as well as the consequences[666]. (Cameron, 2015)

Il est intéressant de voir que sur la même période et sur le même sujet, les discours autour de la crise reposent sur un schéma sensiblement similaire. La description d'un drame sans précédent laisse place à la présentation des « réponses » ou des actions faites par les gouvernements (nombre de réfugiés accueillis, et de filières de passeurs démantelées, ouverture de places dans les centres d'accueil, concertation avec les instances européennes et des Nations Unies, etc.[667]). Ce sont les ministres de l'Intérieur qui

---

[663] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », *op. cit.* : « Je ne voudrais pas que l'on en reste simplement au registre de l'émotion, celle que nous avons à l'égard d'un enfant de trois ans et de son frère à peine plus âgé et puis d'autres familles, celles que nous ne voyons pas. Je pense aussi ici aux victimes qui ne sont jamais photographiées, qui sont ignorées, et puis aux victimes futures si nous ne faisons rien. C'est pourquoi il est temps d'agir. Nous avons déjà agi et je suis sûr que l'Irlande sera à nos côtés ».

[664] *Id.* : « Si l'image fait le tour du monde, elle doit aussi faire le tour des responsabilités ».

[665] D. CAMERON, « PM Statement on Migration and EU reform », *op. cit.* : « Le Royaume-Uni agira avec raison et compassion, en offrant un refuge à ceux qui en ont besoin tout en travaillant sur des solutions à long terme à cette crise ».

[666] D. CAMERON, « PM's Oral statement to Parliament on refugees from Syria and counter-terrorism », *op. cit.* : « Mais ce faisant, nous devons agir avec raison et compassion en adoptant une approche globale qui s'attaque aussi bien aux causes du problème qu'à ses conséquences ».

[667] B. CAZENEUVE, « La France et l'Europe face au drame des migrants », *op. cit.* ; B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la coopération européenne face à la crise migratoire et la situation spécifique des migrants à Calais », *op. cit.* ; T. MAY, « Oral statement to Parliament: Home Secretary's Update on the Migration Situation in Europe and the Middle East », 16 septembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretarys-update-on-the-migration-situation-in-europe-and-the-middle-east ; consulté le 20 mars 2021).

prennent ce rôle surtout, B. Cazeneuve et T. May, ce qui met par ailleurs en lumière la place particulièrement significative que prennent ces acteurs des affaires « intérieures » sur la décennie, point sur lequel nous reviendrons dans la troisième partie. Si Montgomery, Calo et Baglioni parlent d'approche « gestionnaire » de la crise dans le discours des acteurs politiques britanniques, nous pouvons également la percevoir en France[668]. Le premier aspect de cette approche s'exprime dans une « gestion des flux », avec la mise en avant des chiffres de réfugiés que les états acceptent d'accueillir, par exemple. Les ministres français et britanniques tiennent à démontrer qu'ils sont très actifs dans la recherche de solutions, et notamment quand ils évoquent l'absolue nécessité de régler les causes profondes des mouvements de population, pour les « maîtriser », voire les « endiguer[669] », en travaillant avec les pays de la zone et sur les sources du conflit (qui poussent les individus à fuir) et sur des conditions qui permettraient que leur venue sur le sol européen ne soit que temporaire.

> Our goal is a peaceful settlement that enables a political transition and an end to the violence in Syria. That is the only way to create the conditions **for all Syrian refugees to do what they most want to do: return to their homes** and livelihoods in peace[670]. (May, 2014)
>
> À long terme, c'est le développement du continent africain qui constitue pour l'Europe la véritable réponse au défi des migrations. L'Afrique est la réserve de croissance du monde et l'Europe doit accompagner cette croissance par une politique de coopération tournée vers le **développement durable et la maîtrise des mouvements de population**. Ce sera tout l'enjeu du sommet de la Valette, où seront réunis les pays européens et les pays africains en novembre 2015, et qui sera préparée à Paris[671]. (Cazeneuve, 2015)
>
> **Parmi ces mesures, il y a des centres d'enregistrement** pour que nous puissions accueillir les réfugiés ; nous devons aussi raccompagner ceux qui n'ont pas vocation à être présents sur notre territoire ; **protéger nos frontières, c'est légitime** ; et puis également agir vers les pays d'origine, afin **d'endiguer les mouvements de population et traiter la cause même de ce qui les fait partir** ; agir aussi sur les pays de transit, là où il y a effectivement des risques pour leur vie. Et puis enfin, **il faudra répartir ces demandeurs d'asile,** ces réfugiés, je parle de ceux qui viennent de Syrie notamment[672]. (Hollande, 2015)

Ce dernier extrait du discours de François Hollande, en réaction à la publication de l'image du petit Syrien est parlant de la structure ambivalente que nous avons évoquée plus haut : accueillir et protéger la vie des réfugiés est bien sûr mis en avant, mais le vocabulaire employé évoque bien plus directement une « gestion » de crise, comme « ces

[668] T. MONTGOMERY, F. CALO et S. BAGLIONI, « (Re)constructing a hostile environment », *op. cit.*
[669] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », *op. cit.*
[670] T. MAY, « Oral Statement to Parliament by the Home Secretary on Syrian Refugees », *op. cit.* : « Notre objectif est un règlement pacifique permettant une transition politique et la fin des violences en Syrie. C'est la seule façon de créer les conditions permettant à tous les réfugiés syriens de faire ce qu'ils désirent le plus : retourner chez eux et reprendre une vie normale dans la paix ».
[671] B. CAZENEUVE, « La France et l'Europe face au drame des migrants », *op. cit.*
[672] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », *op. cit.*

mesures », « endiguer les mouvements de population », « traiter la cause », « agir », etc. De la même manière, le 16 septembre 2015, Theresa May prend la parole à la Chambre des Communes pour faire le point sur la « situation des réfugiés syriens ». À cette occasion, elle détaille les décisions prises par le gouvernement sur le sujet, et parle à plusieurs reprises de « travail important » et « urgent » qui doit être effectué (le terme « *work* » est utilisé neuf fois dans son discours) :

> I also stressed the importance **of long-term work to overcome this issue**. We must use every opportunity – including the Valletta Summit in November – to **continue to deepen our work** with our international partners, including those outside the EU. And **we must work to smash** the criminal gangs that lie behind so much of this disgusting trade in human misery[673]. (May, 2015)

Dans le même discours, la ministre rappelle également que le Royaume-Uni apporte son aide aux pays membres de l'UE qui sont en première ligne devant l'afflux des réfugiés, afin de bâtir une meilleure structure d'accueil (« un système d'asile qui fonctionne et qui peut supporter des pressions grandissantes[674] »), mais refuse toutefois d'accepter la proposition de la Commission Européenne d'une répartition entre tous les pays membres des migrants déjà arrivés sur le sol européen. Contrairement à la France, le Royaume-Uni refuse de se voir imposer des quotas, et insiste sur le fait qu'il est plus efficace d'accueillir des réfugiés qui n'ont pas encore fait le voyage jusqu'en Europe et sont dans des pays proches de la zone de conflit[675]. Cette décision est justifiée, de manière assez intéressante, par la volonté de ne pas « encourager » les réfugiés à traverser la Méditerranée, et l'assurance de n'accueillir que les « réfugiés les plus vulnérables [676]», qui n'ont pas pu faire le voyage. On peut percevoir déjà dans cette perspective la volonté de distinguer

---

[673] T. MAY, « Oral statement to Parliament: Home Secretary's Update on the Migration Situation in Europe and the Middle East », *op. cit.* : « J'ai également souligné l'importance d'un travail à long terme pour surmonter ce problème. Nous devons saisir chaque occasion – y compris le sommet de La Valette en novembre – pour continuer à renforcer notre coopération avec nos partenaires internationaux, y compris ceux en dehors de l'Union européenne. Et nous devons œuvrer à démanteler les bandes criminelles qui se cachent derrière une grande partie de ce commerce ignoble fondé sur la misère humaine ».

[674] *Id.* : "The UK will, however, continue to build on the considerable practical assistance we are already providing to those Member States experiencing particular pressures and help them build functioning asylum systems with the resilience to withstand increased pressures".

[675] *Id.* : "I also made clear that we do not support all of the Commission's recent proposals which include the relocation of 120,000 people already in Europe. As I have said before, the UK believes that this approach risks encouraging even more people to risk their lives making the dangerous journey across the Mediterranean or into Europe. Instead, we should be – as the UK is doing – resettling people directly from the region, including Syrian refugees from Turkey, Jordan and Lebanon".

[676] *Id.*. : "As I have said before, the UK believes that this approach risks encouraging even more people to risk their lives making the dangerous journey across the Mediterranean or into Europe" ; "Firstly, it ensures that we are taking the most vulnerable people – not just those who are sufficiently fit or who have enough money to make the journey to Europe. Secondly, it deters people – of any age or wealth – for attempting the perilously journeys which have already led to so many tragic deaths. And thirdly, it helps to break the business model of those callous criminal gangs preying on human misery in this way".

plusieurs types de réfugiés, et notamment entre les « vrais » demandeurs d'asile, et les autres migrants. C'est une dichotomie structurante qui se retrouve d'ailleurs dans les discours des deux côtés de la Manche, et qui fait écho aux discours des acteurs politiques (et dans les *tabloids*) des années 2000 au Royaume-Uni qui promettaient de débusquer les « faux » (*bogus*) demandeurs d'asile (des migrants économiques indésirables), soupçonné de profiter du système d'accueil britannique et du droit d'asile, parmi les « vrais » (*genuine*)[677].

Nommer les réfugiés, identifier les migrants

Le souci de bien nommer, catégoriser et identifier les différents types de réfugiés arrivés sur le sol européen semble toujours être un souci commun aux deux gouvernements une décennie plus tard. Dans ses travaux sur la notion de « faux réfugié » et des causes multiples qui poussent les réfugiés à se déplacer, S. Zimmermann analyse l'impact du discours sur les « abus » du droit d'asile dans la construction d'une peur collective, d'une « panique morale » ou « *moral panic*[678] », alors que la réalité des demandeurs d'asile est bien plus complexe, et qu'ils ont nécessairement des considérations également économiques. La catégorisation presque simplificatrice imposée par les états entre demandeurs d'asile et autres migrants semble surtout servir un discours qui distinguerait les migrants désirables des indésirables. Il se peut que cette approche s'explique par plusieurs facteurs, et en particulier le contexte précédemment décrit, de politiques migratoires restrictives depuis plusieurs décennies, accompagnées d'un discours de plus en plus ferme au sujet des frontières, au contact de la montée des discours nationalpopulistes. Il paraît moins coûteux politiquement de défendre une gestion raisonnée des « demandeurs d'asile » (avec toute la charge morale que ce discours comporte), en insistant, par ailleurs, en contrepartie sur le fait que le gouvernement reste

---

[677] E. NEUMAYER, « Bogus Refugees? », *op. cit.* ; S. E. ZIMMERMANN, « Reconsidering the Problem of 'Bogus' Refugees with 'Socio-economic Motivations' for Seeking Asylum », *op. cit.*

[678] S. E. ZIMMERMANN, « Reconsidering the Problem of 'Bogus' Refugees with 'Socio-economic Motivations' for Seeking Asylum », *op. cit.*, p. 336. L'auteur utilise dans ce contexte le concept de "panique morale" théorisé par Stanley Cohen en 1972 : S. COHEN, *Folk devils and moral panics: the creation of the mods and rockers*, 3. ed, London, Routledge, 2002. Il fait référence à la manière dont des évènements particuliers sont amplifiés par la presse et les médias de masse, entrainant une réaction en chaîne : un groupe en particulier est identifié comme ayant un comportement déviant ou représentant une « menace » à la norme établie et à la « morale » dominante, ce qui se traduit par une « panique » collective, et notamment un renforcement du contrôle social et policier. Les sociologues C. Mavrot, C. Passard et G. Lits reviennent notamment en 2022 sur la pertinence de ce concept en sciences sociales aujourd'hui, car il a particulièrement été repris dans la sphère médiatique et politique, notamment sur la question migratoire : C. MAVROT, C. PASSARD et G. LITS, « Paniques morales : requiem pour un concept ou second souffle ? », *Emulations*, vol. 41, OpenEdition, 2022, p. 7-26.

ferme en matière d'immigration. En septembre 2015, David Cameron rappelle par exemple la nécessité « vitale » de distinguer le migrant économique du réfugié politique (fuyant le conflit, ce qui sous-entend que sa venue serait temporaire et d'autant plus justifiée) ; François Hollande propose une distinction tout à fait similaire, entre ceux que la pauvreté conduit en Europe (et qui seront les « migrants irréguliers » de B. Cazeneuve, que les politiques doivent « dissuader » de venir), et les réfugiés relevant du droit d'asile.

> More than 300,000 people have crossed the Mediterranean to Europe so far this year. These people came from different countries under different circumstances. **Some are economic migrants in search of a better life in Europe. Many are refugees fleeing conflict. And it is vital to distinguish between the two**[679]**.** (Cameron, 2015)
>
> Il ne s'agit plus de s'attacher à des mots, mais de sauver des vies et de régler dignement la situation de personnes qui relèvent du droit d'asile et sont des réfugiés. **Nous devons bien faire la distinction avec la situation des migrants, qui peuvent avoir des raisons de venir compte tenu de la pauvreté dans leur pays d'origine, mais qui ne peuvent pas être accueillis par ce régime-là**[680]. (Hollande, 2015)
>
> Pour que cette approche soit soutenable, il faut cependant que les Européens s'accordent sur une politique de l'asile commune, comme l'ont recommandé la semaine passée le Président de la République et la chancelière allemande. Il faut également que **les migrants irréguliers**, qui ne peuvent bénéficier de l'asile, **soient dissuadés de venir en Europe**, où ils ne pourront demeurer de façon régulière[681]. (Cazeneuve, 2015)

Il semble d'ailleurs assez paradoxal que F. Hollande déclare qu'il ne « s'agit plus de s'attacher à des mots » alors que dans ce contexte, ils ont une charge symbolique particulièrement importante et quand en réalité, par son discours, lui-même donne une certaine grille de lecture à la crise des réfugiés. Nous l'avons déjà évoqué, la terminologie autour de ces évènements est loin d'être anodine, et la distinction entre migrants et réfugiés s'établit clairement en 2015 en fonction du type de crise que les acteurs veulent mettre en avant. C. Cantat, A. Pecoud et H. Thiollet (2023) se sont arrêtés sur cette distinction centrale, dans la crise, entre migrant et réfugié, qui devient assez politique : le premier renvoyant au fait « neutre » (une personne en mobilité, et qui peut donc l'être pour des raisons économiques) et le deuxième évoquant davantage la dimension humanitaire de la crise (le statut légal du demandeur d'asile qu'il faut protéger)[682]. Dans cette dichotomie se joue une certaine lecture de la crise par les gouvernements, et révèle

[679] D. CAMERON, « PM's Oral statement to Parliament on refugees from Syria and counter-terrorism », *op. cit.* : « Plus de 300 000 personnes ont traversé la Méditerranée pour rejoindre l'Europe depuis le début de l'année. Ces personnes viennent de différents pays et dans des circonstances diverses. Certains sont des migrants économiques en quête d'une vie meilleure en Europe. Beaucoup sont des réfugiés fuyant les conflits. Et il est essentiel de faire la distinction entre les deux ».

[680] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », *op. cit.*

[681] B. CAZENEUVE, « La France et l'Europe face au drame des migrants », *op. cit.*

[682] C. CANTAT, A. PECOUD et H. THIOLLET, « Migration as Crisis », *op. cit.*

des tensions politiques complexes, puisque le « migrant » renvoie à une prérogative (et donc une responsabilité) nationale, alors que le demandeur d'asile relève du droit européen et international, des droits de l'homme et d'une responsabilité morale supérieure. Les discours gouvernementaux sur cette crise se doublent donc d'une certaine démonstration de fermeté, en se servant par exemple des demandes d'asile qui seraient « non-fondées » et en les présentant comme responsables de la pression qui pèsent sur les structures d'accueil dans ce contexte d'urgence. Theresa May déclare par exemple :

> Those that **are not in need of protection will be rapidly returned to their countries** of origin, **relieving the huge pressure which unfounded claims** put on Member States' asylum systems – and ensuring that our protection **can be given to those who really need it**. The **strain of such claims must be addressed.** Claiming asylum must not be viewed **as an easy means of settlement in Europe**. Now more than ever, we need asylum systems which can respond quickly to those genuinely in need, and all available resources must be directed appropriately[683]. (May, 2015)

Cet extrait n'est pas sans rappeler l'idée d'un « abus » du droit d'asile par les « faux » (*bogus*) demandeurs, qui s'en servent comme chemin d'accès « facile » pour profiter de ressources économiques européennes alors qu'elles seraient désormais plus rares et destinées à ceux qui en ont « réellement besoin ». Cette approche jette ainsi le doute sur les populations qui migrent, reporte la responsabilité de l'échec des politiques d'accueil sur les personnes qui en « abusent » et s'inscrit dans un discours de fermeté et de sécurité, qui s'accompagne d'une dimension morale (la bienveillance des pays d'accueil est abusée). La crise des migrants permet ainsi de donner à voir la fermeté de l'État, réaffirmer la souveraineté nationale, mais également de mobiliser des enjeux identitaires, dans l'identification entre les personnes faisant partie de la communauté nationale (*in-group*), et ceux qui en sont exclus (*out-group*). Comme évoqué plus haut, avec l'articulation d'une « panique morale », les discours sur les « faux » réfugiés sous-entendent d'une part une intention malhonnête de tromper le pays d'accueil sur les conditions qui les auraient poussés à quitter leur pays et se déplacer vers l'Europe mais évoque d'autre part une peur collective sur la « menace » qu'ils pourraient représenter pour la norme sociale et culturelle de la société « occidentale ».

[683] T. MAY, « Oral statement to Parliament: Home Secretary's Update on the Migration Situation in Europe and the Middle East », *op. cit.* : « Ceux qui n'ont pas besoin de protection seront rapidement renvoyés dans leurs pays d'origine, ce qui allégera la forte pression que les demandes infondées exercent sur les systèmes d'asile des États membres – et garantira que notre protection soit accordée à ceux qui en ont réellement besoin. La pression causée par de telles demandes doit être traitée. Demander l'asile ne doit pas être considéré comme un moyen facile de s'installer en Europe. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de systèmes d'asile capables de répondre rapidement à ceux qui sont véritablement dans le besoin, et toutes les ressources disponibles doivent être utilisées de manière appropriée ».

La réactivation, sur notre décennie, de cette dichotomie du migrant désirable/indésirable ou vrai/faux réfugié s'exprime de manière légèrement différente en France, du fait notamment d'un contexte particulièrement marqué par les attentats terroristes de janvier 2015. Les intentions économiques indésirables des migrants qui se cacheraient parmi les réfugiés se doublent de questions d'ordre identitaire et sécuritaire, suggérant que des personnes avec des intentions terroristes pourraient exister parmi les réfugiés. En septembre 2015, le maire français (affilié au parti Les Républicains) d'une ville d'environ 30 000 habitants s'est par exemple exprimé publiquement en indiquant qu'il ne souhaitait accueillir que des réfugiés non-musulmans pour des raisons de sécurité, et afin de s'assurer que ne « se cachent pas des membres du groupe État Islamique » « avec de mauvaises intentions » parmi les réfugiés[684]. Dans son analyse de la crise des réfugiés par le prisme racial, N. De Genova montre d'ailleurs comment les évènements terroristes de la période ont été mobilisés sur la question des frontières et de l'identité européenne et combien ils ont joué un rôle structurant, en ce qu'ils participent à la création d'un antagonisme dans les discours sur la crise entre Européens et non-Européens[685].

D'ailleurs, la question identitaire ne semble jamais loin des questions sécuritaires sur ce sujet. La perception de la migration ou des réfugiés comme « une crise », et la manière dont elle est façonnée par les discours des acteurs politiques depuis plusieurs années participe à ce que l'arrivée des réfugiés soit perçue comme une menace d'ordre sécuritaire mais également identitaire si elle venait à déstabiliser la société[686]. Les

---

[684] Yves Nicolin, maire de Roanne dans C. FOURNIER, « Le maire de Roanne ne veut pas de réfugiés musulmans », *Franceinfo*, 7 septembre 2015 (en ligne : https://www.franceinfo.fr/monde/europe/migrants/le-maire-de-roanne-ne-veut-pas-de-refugies-musulmans-ce-n-est-pas-de-la-discrimination-ce-sont-des-precautions_1073407.html ; consulté le 10 avril 2025) : « Ce n'est pas de la discrimination, ce sont des précautions. Qui nous dit que, parmi ces réfugiés, ne se cachent pas des membres du groupe Etat islamique (EI) qui ont décidé de prendre le chemin de l'Europe avec de mauvaises intentions ? C'est irresponsable de faire courir un risque à nos concitoyens en ouvrant des portes, comme ça, sans savoir à qui on a affaire. […] Des gens qui sont prêts à se faire exploser n'ont pas peur de mourir en mer. Moi, je serais à la place de l'EI, je trouverais d'autres pistes pour infiltrer l'Europe. En étant prudents, on protège aussi les vrais réfugiés des éventuels terroristes déguisés ».

[685] N. DE GENOVA, « The "migrant crisis" as racial crisis », *op. cit.*, p. 1777 : "Most notably, in all of these manifold incarnations of the migrant–refugee "crisis", what is repeatedly reconfigured and reinstated is a more fundamental antagonism between "Europe" (and "Europeans") and the unsettling and invasive (or alternately, corrosive) alterity of diverse figures of putative non-Europeanness: "migrants", "refugees", "asylum-seekers", "foreigners", "minorities", "Muslims", and so on". « Plus particulièrement, dans toutes ces multiples incarnations de la « crise » des migrants et des réfugiés, ce qui est sans cesse reconfiguré et réaffirmé, c'est un antagonisme plus fondamental entre « l'Europe » (et les « Européens ») et l'altérité déstabilisante et invasive (ou, selon une autre perspective, corrosive) des diverses figures d'une supposée non-européanité : les « migrants », les « réfugiés », les « demandeurs d'asile », les « étrangers », les « minorités », les « musulmans », et ainsi de suite ».

[686] C. CANTAT, A. PÉCOUD et H. THIOLLET, « Migration as Crisis », *op. cit.*, p. 28 : "Over the past decades in Europe, several episodes of 'crisis' have fed beliefs that human mobility makes for destabilizing

analyses par H. Thiollet et M. Reddy de la manière dont la crise est traitée dans les médias montrent également que s'il s'agissait d'une question déjà politisée dans les années qui précèdent la crise, elle devient réellement un « bruit de fond[687] », associée et mentionnée par exemple dans des articles de presse sur d'autres sujets, de manière récurrente à partir de 2015, donnant le sentiment dans la sphère publique qu'une « crise migratoire » est permanente, et ayant pour conséquence de distordre les perceptions de la réalité des migrations.

Ainsi, nous avons souligné un schéma commun dans les lectures gouvernementales de cette crise, caractérisée par son ambivalence entre un discours autour d'une responsabilité morale supérieure, et une approche gestionnaire avec des éléments discursifs sur la fermeté et la sécurité. Bien que cela s'inscrive dans un contexte politique long, avec notamment un discours très restrictif et sécuritaire en matière d'immigration existant ces dernières décennies, la conjonction de la dimension morale, économique, sécuritaire et identitaire dans le discours semble particulièrement saillante sur notre période. De plus, l'analyse de cette crise soulève un autre point de tension : malgré les rappels de la dimension internationale de la crise humanitaire et migratoire qui se joue, ces différents discours semblent pourtant mettre en avant le rôle prépondérant de l'État face à la crise, appuyant sur le rôle du pouvoir national, ce qui interroge également la relation à l'Europe. C'est peut-être en cela que les perspectives françaises et britanniques diffèrent. La manière dont l'Union Européenne, la question de la souveraineté nationale et le Brexit ont été articulé à cette crise dans les deux pays sera donc le sujet de la partie suivante.

4.2. Souveraineté nationale et intégration européenne : le Brexit vu des deux côtés de la Manche

Nous l'avons vu, la « crise » des réfugiés décrite plus haut a suscité de nombreuses discussions à l'échelle européenne, et a d'ailleurs été présentée comme une « épreuve » avant tout européenne (qui ne s'exprime pas seulement, et d'ailleurs les gouvernements

situations in which states find themselves unable to control their borders, putting societies at risk". « Au cours des dernières décennies en Europe, plusieurs épisodes de « crise » ont alimenté la conviction que la mobilité humaine engendre des situations déstabilisantes dans lesquelles les États se retrouvent incapables de contrôler leurs frontières, mettant ainsi les sociétés en danger ».

[687] *Ibid.*, p. 23 : « background noise ».

refusent cette lecture, comme un problème « national[688] »). Elle permet d'éclairer les différentes perspectives que chaque pays a concernant l'Union Européenne et de la relation que chacun (à l'échelle nationale) entretient avec elle. Dans les discours précédemment évoqués, il apparaît une première distinction claire : la France se décrit, et décrit son champ d'action *dans* l'Europe, quand le Royaume-Uni se singularise et décrit son action *avec* l'Europe. Les désaccords sur certains points comme la répartition automatique des migrants pour laquelle la France est à l'initiative avec l'Allemagne, et à laquelle le Royaume-Uni s'oppose illustre cette différence. La place de l'Europe, centrale donc, dans les discours autour des réfugiés et de la « crise migratoire » en général, se révèle aussi dans le fait que l'Union Européenne est rapidement pointée du doigt, surtout par les mouvements eurosceptiques, comme responsable des différents maux que chaque pays rencontre. Cette confusion des responsabilités est particulièrement saillante au cours des évènements de 2014-2016, et il n'est d'ailleurs pas anodin que le 3 septembre 2015, François Hollande, alors qu'il accueille le premier ministre irlandais, et en faisant référence à la réticence du Royaume-Uni sur les questions européennes, rappelle les différentes responsabilités, et notamment le fait qu'on ne peut pas reprocher à l'Union Européenne d'imposer le droit d'asile, puisqu'il dépend d'une convention internationale signée par les différents partenaires:

> L'asile n'est pas une obligation qui vient de l'Europe, c'est une convention de Genève qui nous rappelle à cette responsabilité[689]. (Hollande, 2015)

L'argument avancé par les états qui refusent la répartition des demandeurs d'asile entre les pays de l'Union repose principalement sur la défense de leur souveraineté. Nous l'avons évoqué plus haut, cette crise superpose et entremêle plusieurs enjeux de souveraineté et de responsabilités (entre la question des frontières et de l'immigration qui reste une prérogative nationale à laquelle les états sont attachés, et la question du droit d'asile qui dépend de règles internationales et de cadres européens, ou encore la coopération européenne en matière de gestion humanitaire). Pour C. Wihtol de Wenden,

---

[688] Bernard Cazeneuve affirme par exemple que ce n'est pas un problème « franco-français ». B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la crise migratoire dans le Calaisis et les mesures de soutien à l'économie locale et de maintien de l'ordre public, notamment par la relocalisation des migrants éligibles à l'asile et l'expulsion des immigrés clandestins », Calais, 2 septembre 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/200327-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linterieur-sur-la-cri ; consulté le 22 juin 2024) : « Chacun d'entre nous le sait bien : la situation qui prévaut à Calais ne constitue pas un problème franco-français. Elle résulte d'une crise migratoire sans précédent, la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale, et qui continue à produire ses effets ».

[689] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », *op. cit.*

la réponse de certains états à la crise des réfugiés témoigne « d'un repli vers la gestion nationale des migrants du fait de l'attachement des pays européens à leur souveraineté dans ce domaine[690] », dans le contexte d'évènements terroristes qui ont aussi été articulés, dans les discours, aux flux de migrants, et dans le contexte de la montée des discours xénophobes de la part des mouvements nationalpopulistes, qui rendent les gouvernements très frileux d'aborder la question de l'immigration autrement que par le prisme de la fermeté et du contrôle renforcé aux frontières. C'est ce que montrent notamment Cantat, Pecoud et Thiollet dans la manière d'associer régulièrement la question de la migration à une crise, non seulement dans les discours de la presse ou des partis nationalpopulistes, mais aussi dans ceux des acteurs gouvernementaux. L'immigration, associée à une « crise », devient synonyme de « menace », à la stabilité de la société française ou britannique (voire même son identité), mais aussi à la souveraineté (car elle vient « mettre à l'épreuve » le contrôle du territoire, des frontières et de la population). Elle appartient désormais, par conséquent, au domaine sécuritaire (l'immigration devient alors, dans les deux pays, un objet du domaine du ministre de l'Intérieur, quand il pouvait par le passé relever plutôt du domaine du ministère du travail). En 1998, D. Bigo décrivait déjà ce discours sur l'immigration au prisme de la sécurité, comme une « technologie politique » associée aux peurs de perdre le contrôle sur le territoire :

> **L'immigration est lue à travers le prisme de la sécurité** par certains hommes politiques, par les polices et certains services sociaux, par nombre de journalistes et une fraction de l'opinion publique. Malgré les critiques fréquentes et argumentées d'une telle perception, malgré l'existence de discours alternatifs, cette lecture continue, très largement, d'être dominante. Pourquoi ? Qu'est-ce qui pousse tous ces acteurs à faire un lien entre crime, chômage, terrorisme, fanatisme et migration ? Comment expliquer la force de ce discours ? […] **Il est de l'ordre du déni et il s'articule sur les peurs de perte de contrôle du monde politique**, sur les normes et les intérêts de certaines bureaucraties, ainsi que sur les inquiétudes de certains citoyens qui se sentent mis à l'écart. Le discours sécurisant l'immigration est alors **en position de force symbolique et devient une technologie politique, une modalité de la gouvernementalité contemporaine**[691].

En parallèle, durant notre période, la question territoriale, des frontières et de la souveraineté nationale a été également particulièrement évoquée durant les discussions entourant le référendum sur le Brexit. Nous pourrions percevoir d'ailleurs dans la « crise » des réfugiés, comme dans la « crise » de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, une « crise de souveraineté » pour reprendre l'idée développée par D. Bigo qui touche les états européens et qui se caractérise par la peur d'une perte de contrôle

[690] C. WIHTOL DE WENDEN, « L'Europe et la crise des réfugiés », *op. cit.*, p. 13.
[691] D. BIGO, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par linquiétude ? », *Cultures & conflits*, n° 31-32, 15 mai 1998, p. 1.

national[692]. La « souveraineté » en France et au Royaume-Uni renvoie de prime abord à la même idée fondamentale de « pouvoir suprême[693] », « autorité de diriger[694] » et surtout dans le contexte de la campagne du Brexit, d'indépendance dans la prise de décision. Elle peut cependant émaner de plusieurs sources (le peuple, le parlement, la constitution, la nation) et est profondément ancrée dans un paysage idéologique, linguistique, légal et historique propre à chaque pays. C'est en cela que l'analyse de son usage par les acteurs politiques sur notre période au Royaume-Uni (avec une tension particulière entre la souveraineté parlementaire et la souveraineté populaire issue du référendum) mais aussi en France (avec des références plus fréquentes à la « souveraineté nationale ») est particulièrement éclairante, et nous reviendrons d'ailleurs sur la mobilisation de ces nuances dans une troisième partie. Nous faisons l'hypothèse que l'émergence de ce discours de la part des gouvernements, nourrie par de nombreux facteurs contextuels, est aussi la marque d'une nouvelle stratégie pour légitimer l'action et les politiques gouvernementales que les acteurs politiques emploient de manière différente dans les deux pays. Il est important de s'arrêter dans cette partie sur l'évènement particulier qu'a constitué le référendum sur le Brexit et sur la manière dont il a été construit et interprété des deux côtés de la Manche, puisqu'il est aussi révélateur d'une mobilisation particulièrement marquée de l'identité nationale, de la souveraineté et de la sécurité.

4.2.1. Les frontières et le Brexit : un enjeu de souveraineté

Il n'existe pas de lien direct entre la crise des réfugiés et la proposition, par le gouvernement de coalition de David Cameron au début des années 2010, d'organiser un référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. L'origine du référendum et de l'euroscepticisme trouve ses racines dans des débats beaucoup plus anciens, dès même les débuts du projet européen et de l'intégration du Royaume-Uni dans

[692] D. BIGO, « Sécurité et immigration », *op. cit.*

[693] Dictionnaire Larousse, *Souveraineté*, en ligne : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/souverainet%C3%A9/74000, consulté le 22 avril 2025. « Souveraineté » est définie ainsi : « Pouvoir suprême reconnu à l'État, qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national (souveraineté interne) et son indépendance absolue dans l'ordre international où il n'est limité que par ses propres engagements (souveraineté externe). (L'article 3 de la Constitution française de 1958 dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ») ».

[694] Cambridge Dictionary, *Sovereignty*, en ligne : https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/sovereignty, consulté le 22 avril 2025. « *Sovereignty* » est défini ainsi : "the power of a country to control its own government", "the power or authority to rule".

l'Union[695]. Le lien qu'il est pertinent de souligner cependant entre les deux est la manière dont la crise des réfugiés, et plus largement la question migratoire (profondément liée à des questions de souveraineté, et donc de répartition des pouvoirs entre l'échelle nationale et l'échelle supranationale) ont été placées au centre du débat pour le Brexit. La première différence majeure que l'on peut souligner entre la France et le Royaume-Uni, du point de vue de l'approche gouvernementale, c'est que la « crise » des réfugiés a donné lieu, du côté des Français à la justification d'une coopération européenne plus soutenue, quand en revanche, du côté britannique, elle a nourri la réflexion sur la nécessité d'un « réel changement de la relation du Royaume-Uni avec l'Union Européenne », comme l'indique le programme politique du parti conservateur pour les élections générales de 2015[696]. C'est en effet dans un contexte particulièrement eurosceptique, surtout au Royaume-Uni, que la crise des réfugiés apparaît et elle alimente les discours en faveur du départ de l'Union Européenne. Si la question européenne divise profondément les Conservateurs (depuis les années 1980, et alors même qu'ils arrivent au pouvoir au début de notre période), un point commun que l'on peut retrouver entre David Cameron, initiateur du référendum mais soutenant le vote *Remain,* et les partisans du vote *Leave* comme Boris Johnson est justement la perception de la souveraineté comme enjeu majeur dans ce débat.

Les années 2000, et plus encore les années 2010 voient apparaître une forme de repli nationaliste et une normalisation de l'euroscepticisme, d'ailleurs majoritaire, au sein du parti conservateur. Les eurosceptiques parmi les conservateurs ont d'ailleurs tendance au cours des années 2000 à durcir leur position[697], du fait de leur expérience dans l'opposition et alors qu'ils cherchent à se démarquer des néo-travaillistes européistes, en

---

[695] N. Startin notamment retrace les origines de l'euroscepticisme au Royaume-Uni, en montrant que le pays a une relation historique particulière à l'Europe, avec l'image du « partenaire gênant / maladroit » ou « awkward partner », du fait de facteurs géographiques et historiques (le caractère insulaire, la relation spéciale avec les États-Unis, et avec les pays du Commonwealth qui parlent la même langue, l'expérience différente de la seconde guerre mondiale, etc.). N. STARTIN, « Have we reached a tipping point? The mainstreaming of Euroscepticism in the UK », *International Political Science Review,* vol. 36, nº 3, juin 2015, p. 313 : "In summation, the UK's historic legacy as a world power still resonates and remains an important explanation for the continued belief among many British citizens, including political elites, that Britain is a separate entity and does not need to pursue a European destiny". « En résumé, l'héritage historique du Royaume-Uni en tant que puissance mondiale continue de résonner et constitue une explication importante de la persistance, chez de nombreux citoyens britanniques, y compris au sein des élites politiques, de la conviction que le Royaume-Uni est une entité distincte et n'a pas besoin de poursuivre un destin européen ».

[696] N. WALKER, *Brexit Timeline: Events Leading to the UK's Exit from the European Union, Briefing Paper Number 7960*, House of Commons Library, Londres, 2021.

[697] A. ALEXANDRE-COLLIER, *Les habits neufs de David Cameron*, *op. cit.* ; C. GIFFORD, *The making of Eurosceptic Britain*, Second Edition, Farnham, UK, Ashgate, 2014.

mettant en avant l'état-nation comme « seul cadre valable pour ancrer une identité politique[698] », et en dénonçant le déficit démocratique et la bureaucratie prétendument caractéristique de l'Union Européenne. Pour N. Startin[699], trois moments charnières dans les années 1990 et 2000 conduisent à la normalisation de l'euroscepticisme au Royaume-Uni que l'on peut retrouver sur notre période : le traité de Maastricht en 1992 (qui politise le débat sur l'Union Européenne, en mettant en avant une coopération plus politique qu'économique, en soulevant, de ce fait, la question de la souveraineté parlementaire britannique et introduisant l'idée du référendum pour demander l'avis à la population sur les questions européennes comme en France), l'élargissement de l'UE en 2004 et 2007 (qui est exploité par les eurosceptiques sur la question des frontières, de la migration et de l'insécurité en matière d'emploi principalement), et la crise économique de 2010, qui affaiblit le principal argument des europhiles britanniques (avec le constat d'un échec du modèle économique intégré) et laisse place au registre émotionnel et psychologique dans le discours, sur les questions d'identité et de souveraineté, particulièrement exploitées par le leader du UKIP, Nigel Farage.

David Cameron, en tant que leader du parti conservateur à partir de 2005, puis premier ministre en 2010, adopte une position ambivalente par rapport à la question européenne, car il est convaincu qu'un euroscepticisme trop affirmé ferait perdre des voix au parti[700] mais choisi par ailleurs, certainement poussé par la montée du parti eurosceptique UKIP et de ses différents succès électoraux au tournant des années 2010[701], de proposer une renégociation de la place du Royaume-Uni dans l'Europe et de promettre un référendum aux Britanniques sur le sujet, notamment au cours de son discours à Bloomberg en janvier 2013[702]. La montée de l'euroscepticisme semble avoir été structurant pour notre décennie, de manière beaucoup plus franche au Royaume-Uni (mais nous le montrerons plus loin dans une moindre mesure pour la France), et notamment en ce qu'il semble avoir façonné les termes du débat concernant l'Union Européenne, l'immigration et plus largement les questions de souveraineté et d'identité

[698] A. ALEXANDRE-COLLIER, *Les habits neufs de David Cameron*, *op. cit.*, p. 74.
[699] N. STARTIN, « Have we reached a tipping point? », *op. cit.*
[700] C. GIFFORD, *The making of Eurosceptic Britain*, *op. cit.*
[701] K. TOURNIER-SOL, « Reworking the Eurosceptic and Conservative Traditions into a Populist Narrative: UKIP's Winning Formula? », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 53, n° 1, 1er janvier 2015, p. 140-156.
[702] D. CAMERON, « PM Speech at Bloomberg on the Future of the European Union », Londres, 23 janvier 2013 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/eu-speech-at-bloomberg ; consulté le 15 décembre 2021).

nationale. Selon C. Gifford, « l'euroscepticisme a conditionné le programme politique britannique sur l'Europe dès le début de la Coalition[703] ». La place que prend le parti *UKIP* à ce moment-là au Royaume-Uni[704] dans le débat public ne va pas sans modeler le discours autour de l'Union Européenne au-delà des sympathisants de ce parti à enjeu unique, et participe notamment à la normalisation de l'euroscepticisme, ou du moins des termes dans lesquels le débat se construit à ce sujet. Il se base sur plusieurs arguments, mais insiste en premier lieu sur la question de la « démocratie », et du déficit démocratique propre au projet européen, et celle de la souveraineté (ou de la perte de pouvoir des institutions nationales dans la prise de décision)[705]. Le contexte des années 2010, avec la crise de la zone euro, et la coalition des conservateurs avec les libéraux démocrates, semble constituer un terreau particulièrement fertile pour le développement du populisme eurosceptique, en mettant en avant l'identité et l'intérêt britannique à travers les références au « peuple » (en opposition à l'élite européenne) et à la souveraineté[706]. Il est intéressant de voir d'ailleurs que cette même grille de lecture se retrouve plus largement dans les discours du camp *Leave,* et notamment ceux de Boris Johnson, faisant pourtant partie du parti conservateur au gouvernement, en amont du référendum. Dans son discours du 9 mai 2016, il décrit par exemple l'UE comme un organe devenu opaque, décidant de tout et visant à supprimer les voix nationales « pour

[703] C. GIFFORD, *The making of Eurosceptic Britain*, *op. cit.*, p. 237 : "From the beginnings of the Coalition government, Euroscepticism shaped the British political agenda on Europe".

[704] K. TOURNIER-SOL, « Reworking the Eurosceptic and Conservative Traditions into a Populist Narrative », *op. cit.*, p. 140 : "This favourable political context has been reflected in the significant rise of UKIP since 2010, culminating in the 2013 local elections when the party gained 23 per cent of the votes and increased its number of councillors from eight to 147. […] The rise in support for UKIP is mostly seen as a threat to the Conservatives and partly accounts for David Cameron's pledge to hold a referendum on British membership of the European Union". « Ce contexte politique favorable s'est traduit par la forte montée de UKIP depuis 2010, culminant lors des élections locales de 2013, lorsque le parti a obtenu 23 % des voix et porté son nombre de conseillers de huit à 147. […] La hausse du soutien à UKIP est principalement perçue comme une menace pour les conservateurs et explique en partie l'engagement de David Cameron à organiser un référendum sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne ».

[705] K. TOURNIER-SOL, « Reworking the Eurosceptic and Conservative Traditions into a Populist Narrative », *op. cit.*

[706] C. GIFFORD, *The making of Eurosceptic Britain*, *op. cit.*, p. 219 : "The defining feature of this mobilisation was, once again, the populist re-working of British identity and interests, embodied in notions of sovereignty and 'the people', as antithetical to European integration, together with the targeting of governing elite policy towards the EU. A Conservative leadership compromised by being in Coalition, together with the Eurozone crisis and the emerging integrationist response, provided a unique opportunity for right wing Euroscepticism". « La caractéristique déterminante de cette mobilisation a été, une fois de plus, la réinterprétation populiste de l'identité et des intérêts britanniques, incarnée dans les notions de souveraineté et de « peuple », considérées comme antithétiques à l'intégration européenne, ainsi que le ciblage de la politique des élites dirigeantes envers l'UE. Une direction conservatrice compromise par sa participation à la coalition, conjuguée à la crise de la zone euro et à la réponse intégrationniste émergente, a offert une opportunité unique pour l'euroscepticisme de droite ».

construire un pays Europe » (« *a country called Europe* »). Il y déplore alors l'absence ou la perte de contrôle notamment en matière d'immigration (venue de l'UE), qu'il considère comme le « plus basique » des pouvoirs qu'un état puisse avoir et qui a été « enlevé » au peuple britannique :

> […] because we **have absolutely no power to control the numbers who are coming with no job offers and no qualifications from the 28 EU countries**. I am in favour of immigration; but **I am also in favour of control, and of politicians taking responsibility** for what is happening; and I think it bewilders people to be told **that this most basic power of a state – to decide who has the right to live and work in your country – has been taken away and now resides in Brussels**[707]. (Johnson, 2016)

Les ressorts populistes du discours de Boris Johnson, en eurosceptique affirmé, apparaîssent également dans sa manière de mobiliser « le peuple », qui subirait les décisions, en opposition aux « élites », qu'il mentionne à plusieurs reprises, comme déconnectées du réel et se trompant sur le profond sentiment d'appartenance que le peuple aurait avec la nation, contrairement à leur sentiment envers l'Europe :

> If you walk around London today, you will notice that the 12-star flag of the EU is flying all over the place. That is because this is Schuman day. It is the birthday of the founder of this project**, and the elites have decreed that it should be properly marked.**
>
> **Do we feel loyalty to that flag? Do our hearts pitter-patter as we watch it flutter over public buildings**? On the contrary. The British share with other EU populations a growing sense of alienation, which is one of the reasons turn-out at European elections continues to decline[708]. (Johnson, 2016)

Le discours de D. Cameron à Bloomberg en 2013, avec lequel il lance la réflexion sur la nécessité de renégocier la place du Royaume-Uni dans l'UE, et ses successives prises de parole (au Parlement notamment) pour présenter l'avancée des discussions avec l'UE sur un nouveau *deal* pour le Royaume-Uni dans l'Europe, entre juin 2015 et mai 2016, fait aussi état de la nécessité de parler de « souveraineté », notamment pour éviter les « abus de la liberté de mouvement » autorisée par l'accord de libre circulation entre les états membres, tout comme l' « urgence » d'un changement de l'UE pour s'assurer qu'elle

[707] B. JOHNSON, « Speech on the EU Referendum », *op. cit.* : « Parce que nous n'avons absolument aucun pouvoir pour contrôler le nombre de personnes arrivant sans offres d'emploi et sans qualifications en provenance des 28 pays de l'UE. Je suis en faveur de l'immigration, mais je suis également en faveur du contrôle, et de la responsabilité des politiciens quant à ce qui se passe ; et je pense qu'il est déconcertant pour les gens d'entendre dire que ce pouvoir le plus fondamental d'un État – décider qui a le droit de vivre et de travailler dans votre pays – a été retiré et réside désormais à Bruxelles ».

[708] *Id.* : « Si vous vous promenez dans Londres aujourd'hui, vous remarquerez que le drapeau à 12 étoiles de l'UE flotte un peu partout. C'est parce que c'est la journée Schuman. C'est l'anniversaire du fondateur de ce projet, et les élites ont décrété qu'il devait être célébré comme il se doit. Ressentons-nous de la loyauté envers ce drapeau ? Nos cœurs s'emballent-ils en le voyant flotter sur les bâtiments publics ? Bien au contraire. Les Britanniques partagent avec d'autres populations de l'UE un sentiment croissant d'aliénation, ce qui explique en partie la baisse continue de la participation aux élections européennes ».

« délivre la prospérité et retienne le soutien de ses peuples[709] ». Même si son approche est bien plus modérée que celle de Boris Johnson, on peut retrouver certains schémas langagiers similaires, comme la référence aux peuples et au sentiment de perte de pouvoir au profit d'un « super-état » ou *superstate*[710] que l'Union Européenne essaierait de mettre en place à travers le projet d'une union politique « toujours plus étroite[711] ».

> Let me set out the problems that we are trying to fix and the progress we have made. First, we do not want to have our country bound up in an ever-closer political union in Europe. We are a proud and independent nation, with proud, independent, democratic institutions that have served us well over the centuries. For us, Europe is about working together to advance our shared prosperity and security; it is not about being **sucked into some kind of European superstate—not now, not ever**[712]. (Cameron, 2016)

Non sans ironie, Cameron déplore par exemple les politiques d'austérité imposées au peuple britannique et qui seraient la marque d'une prise de décision « éloignée de plus en plus » d'eux, et dont l'UE serait responsable.

> **People are increasingly frustrated that decisions taken further and further away** from them mean **their living standards are slashed through enforced austerity** or their taxes are used to bail out governments on the other side of the continent[713]. (Cameron, 2013)

Un autre point similaire avec le discours eurosceptique est la prédominance de l'identité nationale, qui se distingue fondamentalement de l'appartenance européenne, puisque l'appartenance européenne est perçue comme un outil (un « moyen » pour arriver à une

---

[709] D. CAMERON, « PM Speech at Bloomberg on the Future of the European Union », *op. cit.* : "So I want to speak to you today with urgency and frankness about the European Union and how it must change - both to deliver prosperity and to retain the support of its peoples". « Je veux donc m'adresser à vous aujourd'hui avec urgence et franchise au sujet de l'Union européenne et de la manière dont elle doit évoluer – à la fois pour assurer la prospérité et pour conserver le soutien de ses peuples ».

[710] « *Superstate* » est un terme régulièrement utilisé par les eurosceptiques pour dénoncer la perte de souveraineté, comme le fait Boris Johnson le 9 mai 2016 :"It is a choice between getting dragged ever further into a federal **superstate**, or taking a stand now. Vote Leave on June 23, and take back control of our democracy".

[711] Le but d'une union "toujours plus étroite » ou « *ever closer union* » est affiché dans les traités de l'Union Européenne dès 1957 dans le traité établissant la CEE, et qui est devenu un enjeu clé (associé à la souveraineté) sur lequel David Cameron souhaite désengager officiellement le Royaume-Uni dans sa renégociation entamée en 2015. V. MILLER, *« Ever Closer Union » in the EU Treaties and Court of Justice Case Law, Briefing Paper Number 07230*, House of Commons Library, Londres, 2015.

[712] D. CAMERON, « Oral Statement to Parliament on UK-EU Renegotiation », Londres, 3 février 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/prime-ministers-statement-on-eu-renegotiation-3-february-2016 ; consulté le 22 avril 2022) : « Permettez-moi d'exposer les problèmes que nous essayons de résoudre et les progrès que nous avons réalisés. Tout d'abord, nous ne voulons pas que notre pays soit entraîné dans une union politique européenne de plus en plus étroite. Nous sommes une nation fière et indépendante, dotée d'institutions démocratiques fières et indépendantes qui nous ont bien servis au fil des siècles. Pour nous, l'Europe consiste à travailler ensemble pour promouvoir notre prospérité et notre sécurité communes ; il ne s'agit pas d'être aspirés dans une sorte de super-État européen – pas maintenant, pas jamais ».

[713] D. CAMERON, « PM Speech at Bloomberg on the Future of the European Union », *op. cit.* : « Les citoyens sont de plus en plus frustrés de constater que des décisions prises de plus en plus loin d'eux entraînent une baisse de leur niveau de vie en raison d'austérités imposées, ou que leurs impôts servent à renflouer des gouvernements de l'autre côté du continent ».

fin : la prospérité[714]), et possède un aspect « pratique » plutôt qu'« émotionnel », alors que l'identité britannique est une question de caractère, de passion et se caractérise par une demande forte de souveraineté :

> I know that the United Kingdom is sometimes seen as an argumentative and rather strong-minded member of the family of European nations.
> And it's true that our geography has shaped our psychology.
> **We have the character of an island nation - independent, forthright, passionate in defence of our sovereignty.**
> We can no more change this British sensibility than we can drain the English Channel.
> And because of this sensibility, we come to the European Union **with a frame of mind that is more practical than emotional**[715]. (Cameron, 2013)

Il est particulièrement éclairant dans notre approche comparative de mettre ce discours face au discours des gouvernements français dans le contexte du Brexit, et notamment celui d'Emmanuel Macron, quatre ans plus tard, nouvellement Président de la République alors qu'il présente, lui aussi sa propre « ambition » pour l'Europe[716]. La comparaison est intéressante à deux égards. D'une part, Emmanuel Macron reprend le même lexique mobilisé dans le débat de l'autre côté de la Manche (il n'est pas anodin que le titre de son discours soit par exemple « pour une Europe souveraine, unie, démocratique »), en souhaitant pour autant l'utiliser à son compte et donc dans l'opposition à la posture du Royaume-Uni. En miroir avec le discours de Bloomberg mentionné plus haut, E. Macron rejette l'idée « instrumentale » de l'Europe et insiste au contraire sur la nécessité de voir plus loin, et d'avoir un réel projet politique commun, de l'ordre de l'émotionnel, ou de « l'affection ».

> Alors, aujourd'hui, je prends la responsabilité de proposer, d'aller plus loin, **d'oser parler d'Europe et de retrouver pour elle des mots d'affection et d'ambition**. Non pas d'imposer, de forcer, de prétendre tout réinventer – beaucoup de choses ont déjà été dites, **mais de prendre le risque de proposer une vision cohérente, ambitieuse, de proposer un chemin, un horizon plutôt que de débattre sur des instruments**, de prendre le risque indispensable de l'initiative.
>
> […] Vous le voyez, j'arrive à la fin de mon propos et vous **ne m'avez presque pas entendu parler d'outils**. Car l'obsession de l'Europe a été de parler de traité, de budget, de capacité, de mécanisme plutôt que de parler de projet. Cette méthode ne permet plus d'avancer**. Changer un traité n'est**

[714] *Id.* "For us, the European Union is a means to an end - prosperity, stability, theanchor of freedom and democracy both within Europe and beyond hershores - not an end in itself".
[715] *Id. :* « Je sais que le Royaume-Uni est parfois perçu comme un membre de la famille des nations européennes à la fois querelleur et plutôt opiniâtre. Et il est vrai que notre géographie a façonné notre psychologie.
Nous avons le caractère d'une nation insulaire : indépendante, directe, passionnée dans la défense de notre souveraineté. Nous ne pouvons pas plus changer cette sensibilité britannique que nous ne pourrions assécher la Manche. Et, en raison de cette sensibilité, nous abordons l'Union européenne avec un état d'esprit plus pratique qu'émotionnel ».
[716] E. MACRON, « Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique », Paris, 26 septembre 2017 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique ; consulté le 22 juin 2023).

> **pas une fin en soi, c'est un instrument au service d'une ambition**. Et prenons là encore les choses dans le bon sens, thème par thème[717]. (Macron, 2017)

Nous reviendrons plus loin sur la lecture du référendum sur le Brexit par la France et la manière dont il a été construit dans les discours, mais ce qui peut déjà être perçu est la façon dont il est utilisé par la France pour revendiquer une identité propre et se distinguer, en utilisant pourtant les mêmes termes que leurs homologues outre-Manche. Il en est de même, par exemple, sur les questions de souveraineté, puisque Emmanuel Macron propose, en contraste avec D. Cameron, de défendre une souveraineté européenne :

> **L'Europe seule peut, en un mot, assurer une souveraineté réelle**, c'est-à-dire notre capacité à exister dans le monde actuel pour y défendre nos valeurs et nos intérêts. Il y a une souveraineté européenne à construire, et il y a la nécessité de la construire. Pourquoi ? Parce que ce qui constitue, **ce qui forge notre identité profonde,** cet équilibre de valeur, ce rapport à la liberté, aux Droits de l'Homme, à la justice est inédit sur la Planète. Cet attachement à une économie de marché, mais à la justice sociale l'est tout autant. Ce que l'Europe représente, nous ne pouvons pas le confier aveuglement, ni de l'autre côté de l'Atlantique, ni aux confins de l'Asie. C'est à nous de le défendre et de le construire dans cette mondialisation[718]. (Macron, 2017)

La mise en regard de ces deux discours illustre la posture fondamentalement différente entre chaque pays devant la nature des relations entre les nations et l'Union Européenne, mais démontre aussi combien les termes structurants et la grille de lecture des différents enjeux autour de l'Europe se ressemblent, et sont appropriés par les gouvernements des deux côtés de la Manche.

Ce qu'il est intéressant de percevoir également dans le discours autour de l'Union Européenne et du Brexit au Royaume-Uni à cette période est justement la tension entre la dimension rationnelle (l'UE est présentée comme un moyen pour obtenir un meilleur développement économique et une meilleure sécurité) et la dimension émotionnelle (l'attachement à la nation, la peur de la perte de pouvoir démocratique). Comme le montre N. Startin dans son travail sur la normalisation de l'euroscepticisme[719], les arguments d'ordre économique et social tout d'abord avancés, notamment par les responsables politiques, sont petit à petit remplacés par des arguments plus émotionnels, en jouant sur des ressorts psychologiques, et notamment les peurs autour de l'immigration. C'est dans ce contexte que la crise des réfugiés a aussi été mobilisée. Nous remarquons que les évènements décrits dans ce chapitre ne sont en réalité qu'une illustration parmi d'autres de ce basculement vers un discours plus émotionnel quand il s'agit de légitimer des politiques publiques (faisant alors entrer en jeu plus fréquemment des références au

[717] *Id.*
[718] *Id.*
[719] N. STARTIN, « Have we reached a tipping point? », *op. cit.*

sentiment d'appartenance et à la sécurité en réponse à des « peurs » supposées de la population et présentées comme légitimes). C'est ce que nous pouvons observer notamment dans les propositions de D. Cameron de réformer la relation avec l'Union Européenne. Lors d'un discours au *World Economic Forum* à Davos, en janvier 2016, quelques mois avant la tenue du référendum, et alors qu'il négocie avec l'UE pour obtenir des garanties d'un arrangement spécifique pour le Royaume-Uni au sein de l'UE, Cameron présente les quatre domaines dans lesquels il souhaite une réforme profonde : la gouvernance économique, la compétitivité, la souveraineté et les questions de libre circulation (la migration) en lien avec le régime social[720]. Au sujet du dernier point il déclare par exemple :

> The fourth and final area is **perhaps the most difficult of all,** and that is this **issue of migration and welfare**. Now Britain is, I would argue, one of the most successful multi-racial, multi-faith, multi-ethnic democracies anywhere on Earth. We are a very diverse nation, a very diverse and successful nation, **but the pressures that we face from migration in recent years have been too great.** Our population is growing anyway, even before this migration is taken into account, but the figures are simple. **Today, net migration into Britain is running at 330,000 a year. That means adding as many as 3.5 million people to our population across a decade.** And that's what the concern is about. It's not a concern about race, or colour, or creed. **It's a concern about numbers and pressure. And it's the British people's number one concern. And I don't think for one minute they're being unreasonable having this concern, indeed I share this concern** because the pressure on public services, the pressure on communities has been too great[721]. (Cameron, 2016)

Ce passage est parlant à plus d'un titre. D'une part, l'immigration est présentée comme un enjeu majeur, et une question critique, puisqu'elle s'exprime en termes de nombre et de pression que cela fait peser sur le système social britannique et sur la population nationale[722]. Elle est aussi présentée comme le problème premier identifié par la

---

[720] N. WALKER, *Brexit Timeline: Events Leading to the UK's Exit from the European Union, Briefing Paper Number 7960, op. cit.* : "He sets out the four things he needs to achieve for the UK's renegotiation package in the areas of economic governance, competitiveness, sovereignty and social benefits and free movement".

[721] D. CAMERON, « Prime Minister's speech to the World Economic Forum », Davos, 21 janvier 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/davos-2016-prime-ministers-speech-to-the-world-economic-forum ; consulté le 21 février 2023) : « Le quatrième et dernier domaine est sans doute le plus difficile, et il s'agit de la question de la migration et des prestations sociales. Je soutiendrais que le Royaume-Uni est l'une des démocraties les plus réussies au monde, à la fois multiethnique, multireligieuse et multiraciale. Nous sommes une nation très diverse et prospère, mais les pressions liées à la migration ces dernières années ont été trop importantes. Notre population augmente de toute façon, même avant de prendre en compte cette migration, mais les chiffres sont simples. Aujourd'hui, le solde migratoire vers le Royaume-Uni s'élève à 330 000 personnes par an. Cela signifie ajouter jusqu'à 3,5 millions de personnes à notre population sur une décennie. Et c'est ce qui suscite l'inquiétude. Il ne s'agit pas d'une inquiétude liée à l'appartenance ethnique, à la couleur de peau ou à la religion. Il s'agit d'une inquiétude liée aux chiffres et à la pression. Et c'est la principale préoccupation des Britanniques. Et je ne pense pas un seul instant qu'ils soient déraisonnables de s'inquiéter à ce sujet ; en fait, je partage cette inquiétude, car la pression sur les services publics et sur les communautés a été trop forte ».

[722] Cela fait d'ailleurs écho à la déclaration de Boris Johnson le 9 mai 2016 qui dénonce l'impossibilité d'agir pour le gouvernement britannique, affectant profondément la confiance de la population. B. JOHNSON, « Speech on the EU Referendum », *op. cit.* : "It is deeply corrosive of popular trust in democracy

population auquel le gouvernement se doit de sérieusement répondre, puisqu'il ne s'agit pas d'une peur « irrationnelle ». D'autre part, ce passage fait état de la projection d'un nombre de migrants sur une décennie (3,5 millions) qui a particulièrement résonné dans les débats sur le Brexit, et qui trouve notamment son écho dans les documents de la campagne *Leave*, tout comme dans celle menée par le UKIP. Dans son analyse de la dimension territoriale très présente dans le discours en faveur du départ de l'UE, le géographe C. Hague montre combien les questions sociales (mises en lien avec l'immigration venue de l'UE) résonnent particulièrement auprès de la population du nord de l'Angleterre, principalement touchée par les politiques d'austérité post-crise économique et qui a massivement voté pour quitter l'UE[723]. L'identité britannique, l'image du drapeau et la nécessité d'un contrôle des frontières (et donc du « territoire » britannique) ont été particulièrement mobilisées et présentées comme le seul cadre d'action, de référence et de protection possible. Décrivant les publications de la campagne du camp *Leave,* il explique ainsi comment l'idée de « millions de migrants » a été entremêlée à l'image de migrants illégaux, franchissant la frontière et prenant le travail des Britanniques, à la fois migrants européens, mais se superposant à l'image collective des réfugiés.

> The sense of a war-like existential threat to the UK/England as a territory was augmented by a Vote Leave image of three people dressed in black trying to get through a barbed wire border. The text accompanying it stated that remaining in the EU would mean "**Immigration will continue to be out of control**", and "**Nearly 2 million people came to the UK from the EU over the last 10 years**". Juxtaposing this statement with the image of people trying to get through barbed wire **implied that many of the 2 million had entered the EU illegally**. These narratives were the

that every year UK politicians tell the public that they can cut immigration to the tens of thousands – and then find that they miss their targets by hundreds of thousands, so that we add a population the size of Newcastle every year, with all the extra and unfunded pressure that puts on the NHS and other public services". « Il est profondément destructeur pour la confiance populaire dans la démocratie que, chaque année, les politiciens britanniques disent au public qu'ils peuvent réduire l'immigration à quelques dizaines de milliers – pour ensuite constater qu'ils manquent leurs objectifs de plusieurs centaines de milliers, ajoutant ainsi chaque année une population équivalente à celle de Newcastle, avec toute la pression supplémentaire et non financée que cela exerce sur le NHS et les autres services publics ».

[723] C. HAGUE, « Brexit : Territorial Politics, Territorial Processes and Narratives of Territorial Identities », *Géocarrefour*, vol. 94, nº 3, 21 septembre 2020, p. 11 : "Identity with the UK as a territory was strongly affirmed. Images supported by text depicted money to be spent on the National Health Service, schools and housing. Along with a reference to "more jobs", this represented an attempt to address cohesion issues within the UK after years of austerity, which had been particularly harsh in the north of England, as explained above. An image of the Union Jack reinforced the messages about the UK as a territory and asserted its internal cohesion". « L'identification au Royaume-Uni en tant que territoire a été fortement affirmée. Des images accompagnées de textes montraient de l'argent destiné au service national de santé (NHS), aux écoles et au logement. Avec une référence à « plus d'emplois », cela représentait une tentative de répondre aux enjeux de cohésion à l'intérieur du Royaume-Uni après des années d'austérité, qui avaient été particulièrement sévères dans le nord de l'Angleterre, comme expliqué ci-dessus. Une image du drapeau britannique renforçait les messages sur le Royaume-Uni en tant que territoire et affirmait sa cohésion interne ».

> substance to the slogan "Vote Leave : Take Back Control", which implied that Britain stood defenceless, having been robbed of its territorial security. It was a call to anger and rebellion, simultaneously asserting the cohesion of UK/England while also destroying it[724].

En parallèle des discours des acteurs politiques qui associent l'UE à l'idée d'une « menace » migratoire, on ne peut pas omettre de mentionner l'activité particulièrement intense de la presse britannique, et notamment des *tabloids* sur ces questions. N. Startin parle par exemple de « l'effet Murdoch[725] », en faisant référence à la presse appartenant à Rupert Murdoch, comme le *Sun*, qui a proposé une lecture très négative de la construction européenne, de manière particulièrement active dans les années précédant le référendum et participant à la normalisation de l'euroscepticisme. Même s'il est difficile d'appréhender l'influence des journaux sur les comportements des lecteurs, et des individus plus généralement, pour l'auteur, il est indéniable que ces journaux ont au moins eu une influence sur la manière de formuler ou façonner le débat autour de la question européenne (et d'encourager la tenue d'un référendum, notamment dans *l'Express*, en laissant une tribune à Nigel Farage pour défendre et diffuser ses idées). Les *tabloids* comme le *Sun*, le *Daily Mail* et surtout *Daily Express* ont rapidement fait le lien entre UE et immigration, en particulier dans la période du début des années 2000, en parallèle de l'élargissement de l'UE et d'une part grandissante d'eurosceptiques au sein du parti conservateur[726]. La presse britannique a aussi contribué à la confusion (ou la collusion) entre question migratoire et question européenne, en entremêlant la question des réfugiés venus des frontières extérieures à l'UE, dans le cadre des demandes d'asile, et les

[724] *Id.* : « Le sentiment d'une menace existentielle quasi guerrière pour le Royaume-Uni/l'Angleterre en tant que territoire a été renforcé par une image de Vote *Leave* montrant trois personnes vêtues de noir essayant de franchir une frontière barbelée. Le texte l'accompagnant indiquait que rester dans l'UE signifierait « L'immigration continuerait à être hors de contrôle » et « Près de 2 millions de personnes sont venues au Royaume-Uni depuis l'UE au cours des 10 dernières années ». La juxtaposition de cette déclaration avec l'image de personnes essayant de franchir des barbelés laissait entendre qu'une grande partie de ces 2 millions de personnes étaient entrées dans l'UE illégalement. Ces récits constituaient le contenu du slogan « Vote Leave : Reprenez le contrôle », qui sous-entendait que le Royaume-Uni se trouvait sans défense, dépouillé de sa sécurité territoriale. C'était un appel à la colère et à la rébellion, affirmant simultanément la cohésion du Royaume-Uni/de l'Angleterre tout en la détruisant ».

[725] N. STARTIN, « Have we reached a tipping point? », *op. cit.*, p. 317.

[726] *Ibid.*, p. 319 : "The role of the Express in the mainstreaming of the Eurosceptic debate in the UK should not be underestimated. The UKIP-inspired interplay between anti-EU and anti-immigration sentiment has helped to contribute to a UK media climate where 'hard' Euroscepticism is becoming increasingly framed around notions of identity and sovereignty, and where, in a post-enlargement era, the notion of the Freedom of Movement and the linkage to UK border controls has become increasingly salient". « Le rôle de *The Express* dans la banalisation du débat eurosceptique au Royaume-Uni ne doit pas être sous-estimé. L'interaction inspirée par l'UKIP entre le sentiment anti-UE et anti-immigration a contribué à créer un climat médiatique britannique dans lequel l'euroscepticisme « dur » est de plus en plus articulé autour des notions d'identité et de souveraineté, et où, à l'ère post-élargissement, la notion de liberté de circulation et son lien avec le contrôle des frontières du Royaume-Uni est devenue de plus en plus marquante ».

migrants européens traditionnellement présentés pas les mouvements eurosceptiques comme venant voler les « emplois des travailleurs britanniques ». L'exploitation de cette confusion par les eurosceptiques, et alimentée par les médias, s'illustre parfaitement dans l'affiche de campagne de Nigel Farage intitulée « *Breaking Point* » (« point de rupture ») dévoilée le 16 juin 2016, juste avant le référendum, et affichant un slogan sur la nécessité de reprendre le contrôle des frontières car l'UE aurait « échoué » (sous-entendu : à réguler la migration européenne), et exploitant la photographie de centaines de réfugiés faisant la queue à la frontière entre la Croatie et la Slovénie (avec des migrants non-européens, donc). C. Hague, résume ce mécanisme de confusion ainsi :

> Fundamentally then, the Brexit campaign built a narrative that, far from the UK being part of the European territory, the **EU is a present and direct threat to the territorial cohesion of the UK.** The EU was depicted as negating the territoriality of the UK, and in so doing enabling the destruction of its **social cohesion** (notably by taking money from the National Health Service), its **economic cohesion** (giving "British jobs" to migrant workers and facilitating relocation of businesses from the UK), and its **cultural cohesion** (through Islamic immigration)[727].

Dans leur étude de la politisation des questions migratoires pendant la crise des réfugiés au Royaume-Uni et au Danemark (pays avec des traditions eurosceptiques proches), les politistes Sevgi Temizisler, Trisha Meyer et Jamal Shahin, démontrent un effet de potentialisation entre le référendum sur le Brexit et la crise des réfugiés[728]. Ils mettent en lumière la focalisation en termes négatifs de la presse britannique sur les politiques migratoires, régulièrement associées à l'Union Européenne (avec un pic particulièrement significatif des articles traitant de la « crise migratoire » juste avant le résultat du référendum), soulignant ainsi le potentiel effet de ce discours critique sur l'immigration dans les résultats du référendum.

Dans ce contexte, il est important de souligner toutefois, comme nous l'avons évoqué plus haut, que cette lecture politique de l'immigration n'a pas seulement été façonnée par la presse britannique, mais aussi par des « entrepreneurs[729] » politiques comme le UKIP,

---

[727] C. HAGUE, « Brexit : Territorial Politics, Territorial Processes and Narratives of Territorial Identities », *op. cit.*, p. 12 : « Fondamentalement, la campagne du Brexit a donc construit un récit selon lequel, loin de considérer le Royaume-Uni comme partie intégrante du territoire européen, l'UE constitue une menace directe et immédiate pour la cohésion territoriale du Royaume-Uni. L'UE était présentée comme niant la territorialité du Royaume-Uni et, ce faisant, permettant la destruction de sa cohésion sociale (notamment en retirant de l'argent au service national de santé), de sa cohésion économique (en donnant des « emplois britanniques » à des travailleurs migrants et en facilitant la délocalisation d'entreprises hors du Royaume-Uni) et de sa cohésion culturelle (à travers l'immigration islamique) ».

[728] S. TEMIZISLER, T. MEYER et J. SHAHIN, « Politicisation of migration issues during the refugee crisis in the UK and Denmark », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 31, nº 3, 3 juillet 2023, p. 735-753

[729] C. CANTAT, A. PECOUD et H. THIOLLET, « Migration as Crisis », *op. cit.*

ou le camp du Brexit, et que le gouvernement lui-même a associé le débat sur l'intégration européenne aux questions de contrôle des frontières et d'immigration. Pour S. Temizisler, T. Meyer et J. Shahin, David Cameron a lui-même interprété le résultat du référendum comme étant « à propos de l'immigration et de la libre circulation[730] ». Rappelons que lors de sa présentation de la proposition du Conseil Européen sur la renégociation de la place du Royaume-Uni dans l'UE, David Cameron insiste sur le quatrième point fondamental de son projet, portant sur « les pressions de l'immigration qui sont devenues trop importantes » et la nécessité d'un contrôle de l'immigration à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE pour prévenir d'accueillir des personnes représentant une « menace » pour le pays :

> Fourthly, we want to deal **with the pressures of immigration, which have become too great. Of course, we need to do more to control migration from outside the European Union**. We are doing that, and we will be announcing more measures on that front, **but we need to control migration from within the EU too**. The draft texts represent the **strongest package we have ever had on tackling the abuse of free movement and closing down the back-door routes to Britai**n. It includes greater freedoms for Britain to act against fraud and prevent those who pose a **genuine and serious threat from coming to this country**[731]. (Cameron, 2016)

Ainsi, le référendum sur le Brexit s'inscrit dans un contexte politique et discursif particulier, qui se lie à la crise des réfugiés, et aux débats sur la question d'une « crise migratoire » et de « souveraineté ». L'objet du point suivant sera justement d'analyser la lecture des résultats du référendum par les gouvernements au Royaume-Uni et en France, en montrant combien le langage eurosceptique, mobilisant l'émotionnel, les notions d'identité nationale et de sécurité, a aussi infusé les discours après le référendum sur le Brexit, mettant au jour la difficulté pour les gouvernements de concilier des discours et la justification de leurs politiques sur les deux échelles : nationale et internationale.

[730] S. Temizisler, T. Meyer et J. Shahin, « Politicisation of migration issues during the refugee crisis in the UK and Denmark », art cit, p. 744 : "Our qualitative analysis of the content also supports these observations, which shows that the media, politicians, anti-immigrant organisations, and the Brexit camp tended to link migration issues with the EU during the referendum campaign. Prime Minister David Cameron interpreted the referendum result as being primarily about immigration and free movement".

[731] D. CAMERON, « Oral Statement to Parliament on UK-EU Renegotiation », *op. cit.* : « Quatrièmement, nous voulons faire face aux pressions de l'immigration, qui sont devenues trop importantes. Bien sûr, nous devons faire davantage pour contrôler la migration en provenance de pays extérieurs à l'Union européenne. Nous le faisons déjà et annoncerons prochainement de nouvelles mesures à cet égard, mais nous devons également contrôler la migration en provenance de l'UE. Les textes provisoires représentent le paquet le plus solide que nous ayons jamais eu pour lutter contre les abus de la libre circulation et fermer les voies d'accès détournées vers le Royaume-Uni. Il inclut des pouvoirs accrus pour le Royaume-Uni afin d'agir contre la fraude et d'empêcher l'entrée dans le pays de personnes représentant une menace réelle et sérieuse ».

4.2.2. La difficile réconciliation entre demandes nationales et intégration sur la scène internationale

Du point de vue britannique

> […] it is my passionate belief that **there is no contradiction whatever between a trust in the nation-state as the key building block of the global order and a generous and open mindset towards the rest of the world**, and so my message to all those who are wondering – as Metternich supposedly did on the death of Talleyrand – what we meant by that is **that Brexit emphatically does not mean a Britain that turns in on herself**[732]. (Johnson, 2016)

Lorsqu'en décembre 2016, alors récemment nommé ministre des affaires étrangères au gouvernement, Boris Johnson explique son programme pour la politique étrangère du pays, après le retentissement du référendum sur le Brexit, il reprend un élément structurant des discours et des politiques qui suivent le référendum : la volonté de montrer une conciliation possible entre demandes de plus de souveraineté nationale et place sur la scène internationale. Pour Boris Johnson, parler de contradiction entre la centralité de l'État-nation dans la prise de décision (et dans la construction de l'ordre mondial) et l'approche « internationaliste[733] » qu'il prône (au même titre que la nouvelle Première Ministre, Theresa May) n'a pas de sens. Ces évènements montrent cependant le défi particulier que représente la configuration politique que nous décrivons sur la période, en ce que les gouvernements tentent de mobiliser des discours et demandes nationalistes tout en conservant un ordre politique (et en particulier économique et sécuritaire) intégré à l'international.

---

[732] B. JOHNSON, « Beyond Brexit: a Global Britain. Foreign Secretary First Major Policy Speech at Chatham House », *op. cit.* : « Je crois passionnément qu'il n'y a absolument aucune contradiction entre la confiance dans l'État-nation comme fondement de l'ordre mondial et un esprit généreux et ouvert envers le reste du monde. Ainsi, mon message à tous ceux qui se demandent – comme Metternich, dit-on, l'a fait à la mort de Talleyrand – ce que nous voulions dire par là est que le Brexit ne signifie en aucun cas un Royaume-Uni replié sur lui-même ».

[733] T. MAY, « Keynote Speech at the Tory Conference », Birmingham, 5 octobre 2016 (en ligne : https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/theresa-may-speech-tory-conference-2016-in-full-transcript-a7346171.html ; consulté le 22 mars 2021) ; T. MAY, « PM Speech on the Government's Negotiating Objectives for Exiting the EU », Londres, 17 janvier 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/the-governments-negotiating-objectives-for-exiting-the-eu-pm-speech ; consulté le 23 mars 2021), à propos des négociations sur le Brexit : "The result of the referendum was not a decision to turn inward and retreat from the world. Because Britain's history and culture is profoundly internationalist. We are a European country – and proud of our shared European heritage – but we are also a country that has always looked beyond Europe to the wider world". « Le résultat du référendum n'a pas été une décision de se replier sur soi-même et de se retirer du monde. Car l'histoire et la culture du Royaume-Uni sont profondément internationalistes. Nous sommes un pays européen, et fiers de notre héritage européen commun, mais nous sommes également un pays qui a toujours tourné son regard au-delà de l'Europe, vers le reste du monde ».

Il est indéniable que les résultats du référendum le 23 juin 2016, avec 51,9 %[734] des votants en faveur du Brexit ont eu un retentissement majeur dans la politique britannique et, dans une moindre mesure, française. Ils entraînent la démission du premier ministre David Cameron, remplacé par Theresa May à la tête du parti conservateur et à la tête du gouvernement le 16 juillet 2016. La lecture que les acteurs politiques britanniques font des résultats est assez parlante de l'ambivalence ou de la contradiction soulignée plus haut. La position de David Cameron avant le référendum sur le Brexit était déjà empreinte de contradictions, bien qu'il s'en défende, entre la volonté d'organiser le référendum (comme promesse électorale qu'il aurait faite aux Britanniques) et son insistance sur la nécessité de rester dans une UE « réformée », une fois un aménagement particulier accordé au Royaume-Uni dans l'UE. Au cours d'une conférence de presse avec Angela Merkel, le 7 janvier 2015, dans le contexte de la crise des migrants et des attentats terroristes à Paris, David Cameron mettait particulièrement en avant la singularité britannique tout en reconnaissant l'intérêt de coopérer avec l'Allemagne et l'Europe de manière générale, comme des partenaires, et insistait par ailleurs sur la nécessité de « réformer » l'UE tout en maintenant l'idée d'un référendum pour que les Britanniques « puissent décider ».

> My argument is, stay in the European Union, have this renegotiation, hold the referendum; the British people decide. That's my argument[735]. (Cameron, 2015)

La question territoriale, et la relation entre échelle nationale et échelle internationale nous semblent assez fondamentale dans la manière dont se sont construites les lectures du résultat du référendum, et plus généralement dans les discours des gouvernements articulant souveraineté, identité et sécurité. Dans leur étude sur la politisation des questions migratoires au cours de la crise des réfugiés et du Brexit, S. Temizisler, T. Meyer & J. Shahin expliquent notamment que l'intensité des débats autour de l'immigration à cette période s'est davantage déclinée sous la forme d'un conflit international plutôt qu'un conflit domestique (contre toute attente puisque que les études ont montré en général qu'une forte politisation de sujets s'opèrent surtout quand il s'agit d'un sujet présenté comme « domestique »), c'est-à-dire que l'immigration (et la crise des

[734] THE ELECTORAL COMMISSION, « Report: 23 June 2016 referendum on the UK's membership of the European Union », 29 juillet 2022 (en ligne : https://www.electoralcommission.org.uk/research-reports-and-data/our-reports-and-data-past-elections-and-referendums/report-23-june-2016-referendum-uks-membership-european-union ; consulté le 2 mai 2025).

[735] David Cameron, dans D. CAMERON et A. MERKEL, « Joint Press Conference », *op. cit.*: « Mon argument est le suivant : rester dans l'Union européenne, procéder à cette renégociation, organiser le référendum ; que le peuple britannique décide. Voilà mon argument ».

réfugiés) a davantage été construite comme un sujet qui oppose le Royaume-Uni à l'UE, ou ses institutions comme le gouvernement et le Parlement (et leurs prérogatives de contrôle entravées par les instances supranationales) aux institutions européennes[736]. Pour les auteurs, cette construction particulière du sujet de l'immigration (comme un problème généré par l'UE, et donc comme une menace venue de l'extérieur des frontières nationales) pourrait participer à l'explication des résultats du référendum. Pour G. Hague, la manière dont la question d'identité et dont les territoires (nationaux et européens) ont été présentés a également eu un impact non négligeable sur l'issue du référendum. Il rappelle notamment que les citoyens européens ont de manière générale un attachement plus fort à leur territoire national plutôt qu'européen, mais que dans le cadre de la campagne avant le Brexit, ces récits nationaux, en opposition à une Union Européenne hostile (dans la mesure où elle est responsable des réfugiés et de la migration internationale) ont été particulièrement exacerbés[737]. Quoi qu'il en soit, la lecture qui a été faite des résultats par le gouvernement (bien que ses membres ne soient pas dans le camp *Leave*) est particulièrement marquée par le schéma d'un conflit de souveraineté entre échelles de pouvoir. Elle passe ainsi par l'insistance sur l'enjeu démocratique que le vote pour le Brexit représente, et la reprise d'un pouvoir qui a été présenté dans la campagne comme retenu par Bruxelles. Bien qu'ébranlé par les résultats, David Cameron, dans son adresse à la population à la suite du référendum, parle par exemple d'un « exercice démocratique géant », et insiste sur le pouvoir de décision qu'il a permis de rendre à la population nationale :

> We should be proud of the fact that in these islands we **trust the people with these big decisions**. We not only have a **parliamentary democracy**, but on questions about the arrangements for how we are governed, there are times when **it is right to ask the people themselves, and that is what**

[736] S. TEMIZISLER, T. MEYER et J. SHAHIN, « Politicisation of migration issues during the refugee crisis in the UK and Denmark », *op. cit.*

[737] C. HAGUE, « Brexit : Territorial Politics, Territorial Processes and Narratives of Territorial Identities », *op. cit.*, p. 13 : "In pursuing austerity and competitiveness as a response to the financial crisis of 2007/08, policy makers at EU and national levels have exacerbated these tendencies. In general, EU citizens identify less strongly with the EU as a territorial unit than with their national territories. In the UK, the active agency of anti-EU campaigners using narratives that presented the EU as a hostile territory (particularly but not exclusively linked to refugees and international migration) found a receptive audience, particularly outside the main cities". « En poursuivant l'austérité et la compétitivité comme réponse à la crise financière de 2007/2008, les décideurs politiques aux niveaux européen et national ont exacerbé ces tendances. De manière générale, les citoyens de l'UE s'identifient moins fortement à l'UE en tant qu'unité territoriale qu'à leur territoire national. Au Royaume-Uni, l'action active des militants anti-UE, utilisant des récits présentant l'UE comme un territoire hostile (notamment, mais pas exclusivement, en lien avec les réfugiés et la migration internationale), a trouvé un public réceptif, en particulier en dehors des grandes villes ».

> **we have done**. The British people have voted to leave the European Union and their will must be respected[738]. (Cameron, 2016)

Le même jour, la déclaration de Boris Johnson, devant les résultats, qu'il célèbre comme une victoire de la démocratie est également parlante de la façon dont la souveraineté a été mobilisée avant et après le référendum :

> Because in the end this decision **is about the people, the right of people in this country to settle their own destiny**. The very principles of our **democracy**, the rights of all of us to elect and remove the people who make the key decisions in their lives.
>
> […] We have a glo**rious opportunity, to pass our laws and set our taxes entirely according to the needs of the U.K.,** we **can control our borders** in a way that is not discriminatory but fair and balanced and **take the wind out of the sails of the extremists and those who would play politics with immigration**[739]. (Johnson, 2016)

Ce qu'il est intéressant de noter dans ce passage est la manière dont Boris Johnson construit le sujet comme une priorisation des besoins des Britanniques sur ceux de l'Europe, et rappelle que le contrôle sur les frontières et l'immigration a joué un rôle fondamental dans le débat et doit rester de l'ordre du pouvoir national. Il est aussi intéressant de noter sa surprenante référence aux « extrémistes » qui se serviraient des sujets de l'immigration pour faire de la politique. L'idée est certainement de se positionner au-dessus des polémiques partisanes, et mettre en avant une posture rationnelle, de « gouvernement », même s'il n'en fait pas encore partie, en se distinguant des mouvements nationalpopulistes identifiés comme tels.

Dans toutes les réactions des membres principaux du parti conservateur, nous pouvons percevoir la volonté de rassembler le pays après les résultats et une campagne qui a profondément divisé (la population, mais aussi le parti), et présenter le Brexit comme une victoire de la démocratie et de la défense des intérêts britanniques en est certainement une démonstration. Dans un tout autre registre que Boris Johnson, mais se

[738] D. CAMERON, « PM Statement on the EU Referendum Outcome », Londres, 24 juin 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/eu-referendum-outcome-pm-statement-24-june-2016 ; consulté le 22 avril 2022) : « Nous devrions être fiers du fait que, dans ces îles, nous faisons confiance au peuple pour prendre ces grandes décisions. Nous ne possédons pas seulement une démocratie parlementaire, mais sur certaines questions concernant l'organisation de notre gouvernance, il est parfois juste de consulter directement le peuple, et c'est ce que nous avons fait. Le peuple britannique a voté pour quitter l'Union européenne et sa volonté doit être respectée ».

[739] B. JOHNSON, « Brexit Victory Speech », Londres, 24 juin 2016 (en ligne : https://www.newsweek.com/boris-johnsons-brexit-victory-speech-full-transcript-474086 ; consulté le 29 juin 2023) : « Parce qu'au final, cette décision concerne le peuple, le droit des habitants de ce pays à décider de leur propre destin. Les principes mêmes de notre démocratie, les droits de chacun d'entre nous à élire et à révoquer ceux qui prennent les décisions clés dans leur vie. […] Nous avons une opportunité formidable : adopter nos lois et fixer nos impôts entièrement en fonction des besoins du Royaume-Uni, contrôler nos frontières de manière juste et équilibrée, sans discrimination, et couper l'herbe sous le pied des extrémistes et de ceux qui voudraient jouer la politique avec l'immigration ».

distinguant également de D. Cameron, Theresa May, qui devient première ministre en juillet 2016, a la tâche de négocier un accord pour quitter l'UE et de proposer une nouvelle politique étrangère (sous le programme nommé « *Global Britain* »). Après avoir présenté l'état des négociations et la direction qu'elle souhaite leur donner, en janvier 2017, elle conclut dans les mêmes termes que nous avons évoqués plus haut. Elle mobilise l'identité nationale, caractérisée selon elle par l'attachement à la démocratie et son respect par l'ensemble des citoyens britanniques, et par la même occasion, insiste sur la force de la dimension nationale :

> But one of the reasons that **Britain's democracy has been such a success for so many years** is that the **strength of our identity as one nation**, the respect we show to one another as fellow citizens, and the importance **we attach to our institutions** means that when a vote has been held **we all respect the result**. The victors have the responsibility to act magnanimously. The losers have the responsibility to respect the legitimacy of the outcome. **And the country comes together**[740]. (May, 2017)

Une nuance peut toutefois être apportée dans la lecture que fait Theresa May des résultats du référendum. Si le débat autour du Brexit a été construit sous la forme d'un problème plus international que domestique (la nation contre les instances supranationales), il n'empêche que Theresa May insiste sur la nécessité de prendre en compte ce qu'elle perçoit comme l'expression du rejet d'une politique, qui, elle, est bien nationale. Son slogan de campagne avant de prendre la tête du parti conservateur, et du gouvernement, est « un pays qui marche pour tout le monde » (« *a country that works for everyone* »), et elle y fait référence à plusieurs reprises au cours de ses allocutions (le 16 juillet 2016 lors de son premier discours en tant que première ministre, et devant le parti conservateur le 5 octobre 2016[741]). Son discours contraste avec celui mettant en avant une démocratie victorieuse évoquée plus haut, puisqu'elle souligne au contraire la nécessité d'une remise en question profonde et d'un changement d'approche politique. Pour elle, les résultats seraient la traduction d'une demande forte de changement de la part de la population, et à l'échelle nationale aussi, donc[742]. Elle promet ainsi de mettre en place plus de protection

[740] T. MAY, « PM Speech on the Government's Negotiating Objectives for Exiting the EU », *op. cit.* : « Mais l'une des raisons pour lesquelles la démocratie britannique a connu un tel succès pendant tant d'années est que la force de notre identité en tant que nation unique, le respect que nous nous témoignons les uns aux autres en tant que concitoyens, et l'importance que nous accordons à nos institutions font que, lorsqu'un vote a eu lieu, nous respectons tous le résultat. Les vainqueurs ont la responsabilité d'agir avec magnanimité. Les perdants ont la responsabilité de reconnaître la légitimité du résultat. Et le pays se rassemble ».

[741] T. MAY, « First Speech as Prime Minister », Londres, 13 juillet 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/statement-from-the-new-prime-minister-theresa-may ; consulté le 22 mars 2021) ; T. MAY, « Keynote Speech at the Tory Conference », *op. cit.*

[742] T. MAY, « Keynote Speech at the Tory Conference », *op. cit.* : "And be in no doubt, that's what Britain needs today. Because in June people voted for change. And a change is going to come". « Et n'en doutez

envers les plus démunis, auxquels elle oppose les « privilégiés[743] ». S'adressant à ceux-là même (à travers son discours à la conférence du parti conservateur), elle déclare par exemple :

> That spirit that means recognising the social contract that says **you train up local young people before you take on cheap labour from overseas**.
> That spirit that means you do as others do, and **pay your fair share of tax**.
> But today, **too many people in positions of power behave as though they have more in common with international elites than with the people down the road**, the people they employ, the people they pass in the street[744]. (May, 2016)

Ces discours illustrent d'une certaine manière sa volonté d'atteindre les classes populaires qui se sont senties délaissées (pour des raisons économiques et sociales surtout) et qui se sont tournées vers le vote *Leave* dans le cadre du référendum. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'elle propose d'interpréter les résultats du référendum sur le Brexit comme une « révolution silencieuse » faisant référence à une transformation des aspirations de la population ou des masses rarement entendues sur les canaux traditionnels, et qu'il serait urgent d'entendre. Cet aspect rappelle d'ailleurs la dimension populiste de la campagne *Leave* qui promettait d'entendre les « oubliés » de la mondialisation face aux élites européennes.

> Change has got to come because as we leave the European Union and take control of our own destiny, the task of tackling some of Britain's long-standing challenges - like how to train enough people to do the jobs of the future -becomes ever more urgent.
> **But change has got to come too because of the quiet revolution that took place in our country just three months ago– a revolution in which millions of our fellow citizens stood up and said they were not prepared to be ignored anymore**.
> Because this is a turning point for our country[745].

Enfin, la lecture britannique du Brexit par le nouveau gouvernement se caractérise aussi paradoxalement par la volonté de prendre le contre-pied des discours sur le « repli » national, et de montrer au contraire une volonté de renouer avec l'ouverture internationale

---

pas, c'est exactement ce dont le Royaume-Uni a besoin aujourd'hui. Car en juin, le peuple a voté pour le changement. Et un changement va arriver ».

[743] T. MAY, « First Speech as Prime Minister », *op. cit.*

[744] T. MAY, « Keynote Speech at the Tory Conference », *op. cit.* : « Cet esprit consiste à reconnaître le contrat social qui stipule que l'on forme d'abord les jeunes locaux avant de recourir à une main-d'œuvre bon marché venant de l'étranger. Cet esprit consiste à faire comme les autres et à payer sa juste part d'impôts.
Mais aujourd'hui, trop de personnes en position de pouvoir se comportent comme si elles avaient plus en commun avec les élites internationales qu'avec les gens du voisinage, les personnes qu'elles emploient, les gens qu'elles croisent dans la rue ».

[745] *Id.* : « Le changement doit venir, car en quittant l'Union européenne et en reprenant le contrôle de notre propre destin, la tâche de relever certains des défis de longue date du Royaume-Uni (comme former suffisamment de personnes pour occuper les emplois de demain) devient d'autant plus urgente. Mais le changement doit aussi venir à cause de la révolution silencieuse qui a eu lieu dans notre pays il y a seulement trois mois – une révolution au cours de laquelle des millions de nos concitoyens se sont levés et ont affirmé qu'ils n'étaient plus prêts à être ignorés. Car c'est un tournant pour notre pays ».

(avec et au-delà de l'Europe), dans un discours où « l'internationalisme » propre au Royaume-Uni fait écho à son passé colonial et aux discours ventant sa supériorité morale, politique et économique. Pour les acteurs politiques, le Brexit serait d'ailleurs surtout l'expression d'un esprit national « généreux » et « tourné vers le monde », propre à l'identité britannique et à son histoire et que l'expérience de l'UE aurait finalement bridé. Theresa May déclare par exemple :

> The result of the referendum **was not a decision to turn inward and retreat from the world. Because Britain's history and culture is profoundly internationalist**.
>
> We are a European country – and proud of our shared European heritage – but **we are also a country that has always looked beyond Europe to the wider world**.
>
> […] Our vote to leave the European Union was no rejection of the values we share. […]. It was a vote to restore, as we see it, our parliamentary democracy, national self-determination, **and to become even more global and internationalist in action and in spirit**[746]. (May, 2017)

Il n'est d'ailleurs pas anodin que Theresa May ou Boris Johnson après le référendum aient insisté sur l'ouverture du Royaume-Uni, dénonçant les critiques de repli ou de xénophobie nourries par la mobilisation du sujet de l'immigration et des frontières comme enjeu clé du débat. Theresa May adopte par exemple la position traditionnelle des conservateurs sur le sujet, d'une immigration « choisie », et lit les résultats du référendum sur le Brexit comme légitimant cette politique, comme la demande expresse de la population pour plus de contrôle et de sélection :

> Britain **is an open and tolerant country**. **We will always want immigration, especially high-skilled immigration,** we will always want immigration from Europe, and we will always welcome individual migrants as friends. **But the message from the public before and during the referendum campaign was clear: Brexit must mean control of the number of people who come to Britain from Europe**. And that is what we will deliver[747]. (May, 2017)

Par conséquent, si les discours post-référendum ont tenté de chercher l'apaisement et l'unité à travers la glorification d'une nation forte et démocratique, ils n'en ont pas moins empêché les négociations, les divisions et les débats âpres qui ont suivi au

[746] T. MAY, « PM Speech on the Government's Negotiating Objectives for Exiting the EU », *op. cit.* : « Le résultat du référendum n'a pas été une décision de se replier sur soi-même et de se retirer du monde, car l'histoire et la culture du Royaume-Uni sont profondément internationalistes. Nous sommes un pays européen – et fiers de notre héritage européen commun – mais nous sommes également un pays qui a toujours tourné son regard au-delà de l'Europe, vers le reste du monde. […] Notre vote pour quitter l'Union européenne n'était pas un rejet des valeurs que nous partageons […]. C'était un vote pour restaurer, selon nous, notre démocratie parlementaire, notre autodétermination nationale, et pour devenir encore plus global et internationaliste dans nos actions et dans notre esprit ».

[747] *Id.* : « Le Royaume-Uni est un pays ouvert et tolérant. Nous souhaitons toujours l'immigration, en particulier l'immigration qualifiée, nous souhaitons toujours l'immigration en provenance d'Europe, et nous accueillerons toujours les migrants individuellement comme des amis. Mais le message du public, avant et pendant la campagne du référendum, était clair : le Brexit doit signifier le contrôle du nombre de personnes venant en Grande-Bretagne depuis l'Europe. Et c'est ce que nous allons mettre en œuvre ».

Parlement et dans la sphère publique au sujet de l'accord de départ conclu avec l'Union Européenne. La manière d'interpréter et de présenter les résultats, comme une victoire de la démocratie, et de l'indépendance de la nation britannique peut, en fait, entrer en contradiction, en pratique, avec les négociations difficiles qui ont suivi pour continuer de participer au marché unique européen, de maintenir les relations privilégiées avec l'Union Européenne en matière d'économie et de libre-marché, de sécurité, ou encore d'immigration, et pour maintenir un moyen de pourvoir des emplois dans des domaines en tension, ou pallier les pénuries de main-d'œuvre que l'immigration européenne ou non-européenne venait combler. Cela n'est pas sans rappeler le projet exposé par David Cameron en janvier 2016, dans sa campagne pour rester dans l'Union Européenne, qui tentait de conserver selon lui « le meilleur des deux mondes » *(« the best of both worlds »)*, une souveraineté nationale réaffirmée dans une relation privilégiée avec l'Europe, mais qui n'a pourtant pas convaincu au vu du résultat des urnes[748].

Du côté français

De l'autre côté de la Manche, dans les lectures du Brexit qui sont faites par les membres du gouvernement français, l'ambivalence semble aussi être de mise, même si elle s'exprime d'une manière différente. Pour commencer, il ne semble pas propre au Royaume-Uni d'interpréter les résultats d'un référendum sur l'Europe comme l'expression de la souveraineté des « peuples », pour légitimer dans le même temps des politiques nationales, notamment sur l'immigration. C. Joppke rappelle que déjà en 2005, Nicolas Sarkozy avait habilement articulé la question de l'immigration et l'intégration

[748] D. CAMERON, « Prime Minister's speech to the World Economic Forum », *op. cit.* : "And to British people I would say, there is the prospect of the best of both worlds. And let me explain by that what I mean by that. Britain's membership of the European Union is already different to many other countries, for important reasons of history and politics and our approach to certain issues. And by the best of both worlds I mean that we will be in the single market, and benefitting from that, but not in the single currency, keeping our own currency, the pound; that we'll be benefiting from being able to travel and move around Europe, but we will maintain our own borders. We never went for the approach of taking down our borders and we never should, and in my view, we never will. And we'll have more of the best of both worlds because we would be part of an organisation where we can bring benefits to it and benefits to us, but we would not be part of an ever-closer union". « Et aux Britanniques, je dirais qu'il y a la perspective de profiter du meilleur des deux mondes. Laissez-moi vous expliquer ce que j'entends par là. L'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne est déjà différente de celle de nombreux autres pays, pour d'importantes raisons historiques et politiques ainsi que pour notre approche de certaines questions. Et par « le meilleur des deux mondes », j'entends que nous serons dans le marché unique et en profiterons, mais sans faire partie de la monnaie unique, en conservant notre propre devise, la livre ; que nous bénéficierons de la possibilité de voyager et de nous déplacer en Europe, mais que nous maintiendrons nos propres frontières. Nous n'avons jamais adopté l'approche consistant à abattre nos frontières et nous ne devrions jamais le faire, et à mon avis, nous ne le ferons jamais. Et nous aurons encore plus du meilleur des deux mondes, car nous ferons partie d'une organisation à laquelle nous pouvons apporter des avantages tout en en tirant pour nous-mêmes, mais sans faire partie d'une union toujours plus étroite ».

européenne, en utilisant le rejet de la constitution européenne lors du référendum de 2005 comme une expression de souveraineté populaire contre l'immigration et la levée des frontières, et justifiant ainsi, à travers le rejet d'une plus grande intégration européenne, son programme autour d'une politique d'immigration très restrictive, ou « choisie », et la fin du rapprochement familial. Par une « politique migratoire néolibérale », nous le verrons plus loin, C. Joppke entend une approche de la politique migratoire très sélective basée sur le calcul bénéfice-coût pour l'État, avec la logique de repousser ou refuser les migrants les plus pauvres et attirer en revanche une main-d'œuvre qualifiée. Inscrivant la rhétorique de N. Sarkozy dans un certain renouveau de la tradition néolibérale et qui pourrait tout à fait s'appliquer à notre analyse de l'extrait du discours de Theresa May ci-dessus (d'une lecture du Brexit comme une demande de plus de contrôle sur l'immigration), C. Joppke écrit ainsi :

> Therefore, it was important, and not a small rhetorical feat on the part of Sarkozy, to present a neoliberal immigration policy as an "expression of France's sovereignty", a "choice" – implying an exact reversal of the usual framing of neoliberalism, which is that "there is no alternative", in the famous words of Margaret Thatcher[749].

Même si le gouvernement socialiste français, dans le cadre du Brexit, a une approche bien différente dans sa lecture des évènements, cette dernière a également été utilisée pour justifier ou valoriser des politiques françaises. L'ambivalence dans la lecture par le gouvernement en France s'exprime dans la manière de considérer, d'une part, l'issue du référendum comme le résultat de nombreux « mensonges » et manipulations des « extrémistes et des populistes » (dans les mots du président F. Hollande[750]), et d'autre part comme l'expression de la volonté des « peuples » qu'il faut accepter et prendre en considération pour une remise en question de « la parte de confiance » ou les

[749] C. JOPPKE, « Immigration Policy in the Crossfire of Neoliberalism and Neonationalism », *op. cit.*, p. 86 : « Il était donc important, et ce n'était pas une mince prouesse rhétorique de la part de Sarkozy, de présenter une politique d'immigration néolibérale comme une « expression de la souveraineté de la France », un « choix » – ce qui implique un renversement exact du cadrage habituel du néolibéralisme, selon lequel « il n'y a pas d'alternative », pour reprendre les mots célèbres de Margaret Thatcher ».

[750] F. HOLLANDE, « Conférence de presse sur le choix des Britanniques de quitter l'Union Européenne et sur la construction européenne », Bruxelles, 28 juin 2016 (en ligne : https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/06/28/conference-de-presse-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-choix-des-britanniques-de-quitter-lunion-europeenne-et-sur-la-construction-europeenne-a-bruxelles-le-28-juin-2016 ; consulté le 25 mai 2024) : « David Cameron, avec beaucoup d'émotion, a rendu compte de ce qui s'était produit dans son pays avec le référendum, les sujets qui avaient pu être abordés, les mensonges parfois qui avaient pu être proférés, les approximations. Il n'empêche que c'est la sortie qui a été décidée et c'est donc par rapport à ce résultat que nous devons nous déterminer ».

« insuffisances du fonctionnement de l'Europe[751] ». Au sujet des frontières, de l'immigration et des réfugiés, et dans le contexte de la gestion de la situation à Calais, B. Cazeneuve se sert ainsi de la référence à la campagne pour le Brexit, l'année précédant le référendum, qu'il décrit indirectement comme moment d'exaltation des « égoïsmes nationaux », où les références aux frontières sont agitées de manière irrationnelle ou « incantatoire », pour opposer et justifier une gestion calme, ferme et ordonnée de la crise migratoire que le gouvernement et le ministre de l'Intérieur proposent. Cela lui permet de se positionner au-delà des clivages partisans et de l'émotionnel, rappelant ainsi qu'il n'y a finalement « pas d'alternative » ou d'autres « choix » rationnels que la politique qu'il propose.

> Face à cette crise très sérieuse, face aux inquiétudes qu'elle suscite parfois chez nos concitoyens, face aux situations de détresse humanitaire qu'elle provoque, deux réactions sont possibles. **Certains font le choix d'exalter les égoïsmes nationaux**, de dénoncer l'incurie supposée des gouvernements étrangers, de jeter l'anathème sur les migrants, dépeints comme des profiteurs ou des déserteurs, **d'appeler de façon incantatoire au rétablissement des frontières**, y compris là où elles n'ont jamais disparu. **Des deux côtés de la Manche, on a trop souvent entendu de telles outrances au cours des semaines passées**[752]. (Cazeneuve, 2015)

L'ambivalence de la lecture française se traduit aussi par la dénonciation d'une manipulation populiste et nationaliste du débat sur l'Europe dans le cadre du Brexit, tout en reprenant les termes du débat utilisés par les mouvements populistes eux-mêmes au même titre que ce que nous avons décrit plus haut concernant le gouvernement britannique. En France, la référence aux « peuples » et à l'expression d'une voix souveraine est assez saillante, en particulier dans les discours du premier ministre, M. Valls. Dans son discours sur la construction européenne, en réaction au référendum sur le Brexit, le 28 juin 2016, il dénonce notamment la « dérive » et « le poids grandissant des populismes[753] » qui trompent sur le projet européen. Pour autant, son discours s'appuie aussi sur les « peuples », terme qu'il utilise à plusieurs reprises, leur souveraineté

[751] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République à la suite du référendum britannique », Paris, 24 juin 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/199571-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le ; consulté le 25 mai 2024).

[752] B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur l'accord entre la France et la Grande-Bretagne à propos de la situation des migrants à Calais », Calais, 20 août 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196030-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linterieur-sur-lacco ; consulté le 10 juillet 2024).

[753] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.* : « Parce que je crois profondément à l'Europe, par mes racines, mes origines et mes convictions, je refuse que ce grand dessein dérive. Je refuse qu'il chavire et sombre, entraîné par le poids grandissant des populismes. Je refuse que nous cédions au fatalisme, au pessimisme. Je refuse que nous subissions. Pour cela, chacun - et j'y prends ma part - doit réinterroger ses certitudes et se remettre en question ».

et l'expression démocratique pour demander une remise en question de l'Europe dans son rapport aux nations.

> Combien de fois avons-nous entendu parler de l'irréversibilité de la construction européenne. C'était sans compter sur l'histoire. Elle s'invite quand elle veut, **et surtout quand les peuples le décident** ; quand les **peuples rappellent à tous ceux qui leur disent** : « Vous n'avez pas le choix », « Il n'y a pas de plan B », qu'eux seuls sont souverains. Les Britanniques se sont exprimés. **Il faut respecter ce choix démocratique**. Il s'impose à nous tous[754]. (Valls, 2016)

Il est d'ailleurs intéressant qu'il reprenne le slogan du camp *Leave*, « *take back control* » à son propre compte, notamment quand il s'agit des questions migratoires et sécuritaires, pour justifier une plus grande fermeté dans ces domaines :

> **Le slogan des pro-Brexit – « reprendre le pouvoir » – dit très clairement les choses**. On ne peut pas l'ignorer. **L'Europe se fera avec les peuples. Sinon, elle se disloquera**.
>
> […] D'abord, il s'agit de mettre les enjeux de sécurité au cœur de l'Union. La menace terroriste et la crise migratoire mettent l'espace Schengen à l'épreuve, **et nous devons en reprendre le contrôle**[755]. (Valls, 2016)

Il met ainsi en garde sur la nécessité « d'écouter les peuples » et de réformer l'Europe, mais sans proposer finalement autre chose qu'une accentuation de la coopération, avec, en premier lieu, un objectif de sécurité. Un an plus tard, E. Macron, récemment élu président de la république, réagit aussi aux résultats du référendum lors de la présentation de son projet pour l'UE, et évoque plusieurs fois les « peuples » (comme dans son expression « n'ayons plus peur des peuples ») qu'il faut sauver des « idées » mensongères qui gagnent du terrain en Europe, et il précise par ailleurs, parmi ces idées qui détruisent le projet européen, le « souverainisme de repli », qu'il ne faudrait pas confondre avec un souverainisme que lui-même dit défendre.

> **Ces idées ont un nom : nationalisme, identitarisme, protectionnisme, souverainisme de repli**. Ces idées qui, tant de fois, ont allumé les brasiers où l'Europe aurait pu périr, les revoici sous des habits neufs encore ces derniers jours. Elles se disent légitimes parce qu'elles exploitent avec cynisme **la peur des peuples**.
>
> […] Que disent-ils **à nos peuples** ? Que, eux, ont la solution. Que, eux, protègeront. Mais face à quels défis ? Tous les défis qui nous attendent - du réchauffement climatique, à la transition numérique, en passant par les migrations, le terrorisme, tout cela, **ce sont des défis mondiaux face auxquels une nation qui se rétrécit sur elle-même ne peut faire qu'à peu près et peu de chose**[756]. (Macron, 2017)

D'une manière assez similaire au discours de Theresa May dans la promesse d'une remise en question de l'approche politique de son parti (et interprétant en réalité les résultats du référendum comme une validation de la politique qu'ils proposent), le Brexit est aussi

[754] *Id.*
[755] *Id.*
[756] E. MACRON, « Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique », *op. cit.*

mobilisé en France sous l'apparence d'une nécessaire remise en question de l'Europe. Il constitue en réalité une opportunité politique pour le gouvernement français de mettre le pays et les politiques qu'il propose en avant. La première opportunité offerte par les résultats du référendum et dont s'emparent les acteurs politiques est, nous l'avons vu, celle de se distinguer des partis nationalistes et populistes pour se présenter comme seule alternative politique rationnelle et désirable. C'est ce que l'on peut par exemple percevoir dans ce passage du discours de François Hollande :

> **Le danger est immense face aux extrémismes et aux populismes. Il faut toujours moins de temps pour défaire que pour faire**, pour détruire que pour construire. La France, pays fondateur de l'Europe, ne l'acceptera pas.
>
> **Un sursaut est nécessaire. L'Europe pour aller de l'avant ne peut plus faire comme avant. Les peuples attendent de l'Union européenne qu'elle réaffirme ses valeurs**, valeurs de liberté, de tolérance et de paix. L'Europe doit donc être **une puissance qui décide souverainement de son destin et qui revendique son modèle**[757]. (Hollande, 2016)

À l'échelle nationale, cette posture permet à M. Valls ou B. Cazeneuve par exemple de décrédibiliser les partis qui demandent une réelle remise en question du fonctionnement de l'Union Européenne, et de viser en particulier le Front National, qui lui aussi a appelé à un référendum sur l'Europe et qui gagne du terrain politiquement. Le référendum sur le Brexit permet aussi au gouvernement de défendre sa politique européenne et de mettre la France en avant, en se distinguant radicalement des Britanniques. En prenant le contre-pied des débats sur le Brexit qui appelaient avant tout à plus de « protection » des intérêts britanniques, F. Hollande tient à montrer (et peut-être convaincre sa propre population) en revanche qu'une politique européiste protège davantage :

> C'est quand **on sort de l'Europe que l'on peut se retrouver justement démuni ou exposé**. L'Europe, ce doit être **une protection : protection des frontières, protection de nos valeurs,** protection aussi de nos économies, de notre épargne, **de notre capacité à décider ensemble**.
>
> L'Europe, si elle est une protection, **sera à ce moment-là susceptible de retrouver la confiance des peuples**[758]. (Hollande, 2016)

En miroir du gouvernement britannique qui propose une lecture du Brexit comme un nouveau souffle pour le rayonnement du Royaume-Uni à l'international, le gouvernement français se saisit aussi de l'évènement pour montrer son rôle prédominant sur la scène européenne et international. François Hollande oppose par exemple la France au Royaume-Uni, en ce que, loin d'être un partenaire « réticent » comme on a pu le dire pour les Britanniques, la France apparaît comme un pays fondateur de l'Europe avec une

[757] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République à la suite du référendum britannique », *op. cit.*
[758] *Id.*

« responsabilité particulière », à l'initiative des changements, « le pas qui peut entraîner les autres et qui est le garant de l'avenir » du continent[759], dans les termes du président français.

Ainsi, comme pour chaque crise analysée dans cette étude, les évènements décrits sur cette période montrent que les gouvernements s'en emparent pour justifier la continuité de politiques menées jusqu'alors, sous l'apparence d'un discours de changement profond. Bien que dans des contextes très différents, les lectures des résultats du référendum affichent de nombreuses contradictions dans les deux pays et notamment du point de vue territorial ou des échelles de pouvoir, entre le repli sur le pouvoir national ou la mise en avant du rôle prépondérant de l'État, bien qu'il s'agisse de questions européennes ou internationales, et la volonté sans cesse renouvelée de coopérer dans les crises (économiques, sécuritaires ou migratoires). Même si la France s'inscrit dans l'Europe comme aux avant-postes, avec l'Allemagne, dans l'initiative d'une politique commune, et que le Royaume-Uni est plutôt décrit comme le partenaire « réticent » qui affirme son indépendance dans la coopération, l'analyse des discours de leurs gouvernements révèlent un point commun tout de même : l'affirmation de l'échelle nationale et étatique dans la prise de décision. Cela peut s'expliquer par divers facteurs, comme les critiques d'une perte de souveraineté populaire relayées par les partis nationalpopulistes qui gagnent du terrain sur la décennie étudiée, ou du fait du désenchantement autour de l'intégration internationale après le constat de ses échecs lors de la crise économique de 2008, que les gouvernements et partis traditionnels essaieraient de contrer. La question que cette analyse soulève concerne aussi la place des logiques néolibérales dans cette configuration. Dans les deux pays, la lecture des évènements semble mobiliser une identité nationale essentialisée (sur des caractéristiques, un « esprit » qui seraient proprement nationaux et associés au territoire national en particulier), où l'échelle nationale est présentée comme cadre de référence pour la population. Cette perspective donne aussi à voir une certaine lecture de l'identité nationale, associée à des enjeux de souveraineté et de fermeté étatique : affirmer que l'état-nation a le contrôle des frontières ou le choix des lois, ce serait aussi protéger son identité. C'est donc une place de l'État

[759] *Id.* : « Je ferai tout pour que ce soit le changement profond plutôt que le repli. Et la France a une responsabilité particulière parce qu'elle est au coeur de l'Europe, parce qu'elle a voulu l'Europe, parce qu'elle a bâti l'Europe, parce qu'elle est le pas qui peut entraîner les autres et qui est garant de l'avenir de notre continent ». « C'est ma conviction de Français et d'Européen et c'est ce qui me déterminera dans la conduite de notre pays dans cette période si décisive mais dont nous savons que l'histoire aujourd'hui nous juge puisque l'histoire est là soyons à la hauteur de la circonstance que nous traversons ».

particulièrement renforcée qui ressort de l'analyse de ces évènements, et c'est ce point en particulier, dans le contexte d'une tradition néolibérale plus large que nous analyserons dans la dernière partie.

4.3. L'État « fort mais modeste » remis au goût du jour

Les questions migratoires, de souveraineté et des frontières, qui s'expriment particulièrement dans des « moments de crise » comme celle des réfugiés ou du Brexit sur la période étudiée, illustrent une transformation du rôle accordé à l'État par les gouvernements, dans le contexte d'une idéologie néolibérale qui semble sans cesse renouvelée. Si l'essor du langage nationaliste, au sein même des discours gouvernementaux a été particulièrement éclairé dans ce chapitre, l'objectif ici est de démontrer qu'il n'est pas incompatible avec une forme de néolibéralisme autoritaire (que nous explorerons plus précisément dans les chapitres suivants dans ses expressions sur les politiques « intérieures »), qui s'appuie sur ces crises pour exister, et qu'il sert d'ailleurs à légitimer les politiques du gouvernement.

4.3.1. L'identité nationale et la souveraineté nationale au service de l'autorité de l'État ?

Nous avons précédemment évoqué l'instrumentalisation des références à l'identité nationale par les gouvernements dans le cadre des relations internationales, notamment dans le contexte européen de la crise des réfugiés et des débats autour du Brexit. Notre hypothèse soutient que les références à la nation ou à l'identité nationale dans ce contexte participent d'une conception renouvelée du rôle de l'État, sous une forme « renforcée », en parallèle d'une redéfinition de la manière dont la souveraineté (l'autorité et le pouvoir politique, donc) doit s'exercer. Les références nationalistes par les gouvernements ne sont pas propres à la fin de la décennie étudiée. Dans les deux pays, il est assez commun de voir mis en lumière par les acteurs politiques l'atout que représente leur nation, sur la scène internationale, dans un contexte mondialisé, ou dans le cadre européen. D'ailleurs, mettre en avant une identité nationale claire serait un outil de force et de souveraineté pour les gouvernements : défendre l'identité et l'unicité de sa nation serait le moyen de préserver son pouvoir et son rayonnement à l'échelle européenne et internationale. La question de raisonner à l'échelle de la nation (terme, d'ailleurs, qui a le mérite d'englober une dimension plus affective, la référence à un collectif ayant le même

sentiment d'appartenance, en plus de la dimension purement territoriale ou administrative) qui n'a jamais disparue en pratique, semble particulièrement saillante dans les discours sur notre période. Nous l'avons vu, de façon assez étonnante d'ailleurs, durant l'année 2016 et dans le contexte du référendum sur le Brexit, les gouvernements de France et du Royaume-Uni, défendant des points de vue pourtant opposés sur la question de l'intégration européenne, développent le même discours sur la nécessité d'avoir une nation forte dans un monde globalisé pour gagner en pouvoir d'action. C'est le cas de Manuel Valls cité plus haut, quand il réagit aux résultats du référendum, mais il s'agissait déjà d'une position défendue au début de notre période lors de la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012). Après une campagne particulièrement axée sur les questions migratoires, de sécurité et d'identité, le premier ministre François Fillon défendant par exemple une identité française affirmée, plaçant l'échelle de la nation au centre de l'Europe, déclarait :

> Je ne suis pas de ceux qui pensent que le temps des nations est révolu. L'Europe politique voulue par le Président de la République, **c'est l'Europe des nations** qui ont le courage de se placer au service d'un dessein collectif. **Sans nations fortes, il ne peut y avoir d'Europe forte**[760] ! (Fillon, 2009)

Cette approche de la relation entre nation et Europe fait d'ailleurs écho à la position de David Cameron en 2016 à Davos, lorsqu'il expose son projet de rester dans une UE « réformée » :

> We would be absolutely clear that, for us, Europe is about **independent nation states coming together** to cooperate, to work together for their mutual benefit, but it is not an ever-deepening political union which the British people do not want and would not sign up to[761]. (Cameron, 2016)

Nous avons également pu voir dans les discours analysés plus haut que différentes formes de « souveraineté » (populaire, parlementaire ou nationale) sont parfois mobilisées et superposées par les acteurs politiques en fonction de leur objectif, et du pays concerné. Les références à la souveraineté ont aussi beaucoup évolué sur la période étudiée dans ce chapitre, et notamment entre l'avant et l'après référendum, que ce soit en France ou au Royaume-Uni d'ailleurs. Il est intéressant par exemple qu'Emmanuel Macron en 2017, comme nous l'avons déjà mentionné décide de défendre un certain

[760] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », *op. cit.*.
[761] D. CAMERON, « Prime Minister's speech to the World Economic Forum », *op. cit.* : « Nous serions absolument clairs sur le fait que, pour nous, l'Europe consiste en des États-nations indépendants qui se réunissent pour coopérer, travailler ensemble pour leur bénéfice mutuel, mais qu'il ne s'agit pas d'une union politique toujours plus étroite, que le peuple britannique ne souhaite pas et à laquelle il n'adhèrerait pas ».

« souverainisme[762] », quand jusque-là les références à la souveraineté du peuple étaient surtout mobilisées pour parler du sujet proprement britannique du Brexit, car c'est effectivement principalement au Royaume-Uni que ce terme a particulièrement été politisé et mobilisé. Cela montre d'une autre façon l'intégration du schéma langagier nationalpopuliste par les partis traditionnels, et cette réappropriation de l'idée de « souveraineté » souvent associée à une dimension « nationale » se fait au service des politiques défendues par les gouvernements, pour présenter leurs politiques comme résultant d'un choix explicite de la population, émanant de la souveraineté (populaire). Pour les politistes J. Ward et T. Da Costa Vieira (2024) l'insistance sur la souveraineté nationale par les gouvernements, et notamment par E. Macron et B. Johnson témoigne d'une nouvelle forme plus populiste du néolibéralisme[763]. Ce serait d'ailleurs un des points qui rassembleraient les projets politiques des deux hommes : le « rejet d'un système politique traditionnel » doublé d'une « réaffirmation de l'exécutif et la souveraineté nationale[764] ». Les évènements décrits du milieu de notre période et la lecture qui les a accompagnés illustrent clairement la conjonction d'un discours nationaliste (de défense d'intérêts nationaux, et d'une identité essentialisée associée à un territoire en particulier) et d'une critique du fonctionnement politique traditionnel qui ne permettrait pas de prendre en compte la volonté de changement exprimée par le « peuple ». Et cela pourrait refléter également la manière dont les partis traditionnels cherchent à se renouveler et se légitimer.

Cette analyse, qui articule identité nationale, souveraineté et autorité de l'État, implique de s'arrêter plus longuement pour une réflexion sur le concept même de « souveraineté », qui ne s'exprime pas de la même manière en France et au Royaume-Uni, mais qui pourtant est éclairante dans l'étude comparative des deux pays. L'analyse des discours des gouvernements sur la période 2010-2020 révèle que les termes « *sovereignty* » ou « souveraineté » sont régulièrement évoqués en France et au

[762] Emmanuel Macron, *Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique*, Paris, 26 septembre 2017.
[763] J. WARD et T. DA COSTA VIEIRA, « Authoritarian neoliberalism between Johnson and Jupiter: Declining legitimacy and the elevation of home affairs in post-Brexit Britain and Macron's France », *Geoforum*, vol. 149, février 2024, p. 1-11.
[764] *Ibid.*, p. 4 : "Hostility towards the wider political system, portrayed as stagnant, obstructive and distant, combined with a reassertion of the executive and national sovereignty, formed a central plank of both political projects". « L'hostilité envers le système politique élargi, présenté comme stagnant, obstructif et distant, combinée à une réaffirmation de l'exécutif et de la souveraineté nationale, a constitué un pilier central des deux projets politiques ».

Royaume-Uni, mais les termes associés comme « *independent* » ou « *independence* » font partie des concepts les plus évoqués dans les discours britanniques ce qui n'est pas le cas en France, où la souveraineté est davantage associée à la notion d' « autorité » et de « nation » (le « corps politique », ou l'« être collectif et indivisible » qui détient la souveraineté, selon la constitution française[765]). Nous l'avons déjà évoqué, la souveraineté (ou *sovereignty*) est un terme couramment associé aux débats sur l'Europe au Royaume-Uni, a été intensément mobilisé au moment des débats autour du Brexit, par le camp *Leave* principalement, et les gouvernements semblent se l'être réapproprié après le référendum. Amber Rudd, devenue ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Theresa May (entre 2016 et 2018) juste après les résultats du référendum et la démission de David Cameron, déclare par exemple :

> The decision to leave the EU was not all about the economy. It was about sovereignty as well[766].

Ce concept renvoie, selon la définition du *Cambridge dictionary,* au « pouvoir d'un pays de contrôler son propre gouvernement[767] » mais aussi dans le cas britannique à la doctrine de souveraineté parlementaire, principalement définie par le juriste A.V. Dicey[768] au XIXe siècle, qui établit que le parlement britannique détient le pouvoir suprême de décider des lois, et selon le principe de la suprématie parlementaire, rien ne peut le dépasser. C'est en opposant cette souveraineté, présentée comme propre à la constitution voire même à l'identité politique du Royaume-Uni, et les décisions prises dans le cadre de l'Union Européenne par des institutions supranationales, que les arguments eurosceptiques se sont construits. Nous pouvons noter une évolution, au cours de la période, dans la manière dont la souveraineté est mobilisée. Avant le Brexit, elle fait surtout référence à la souveraineté du Parlement britannique, en opposition aux institutions supranationales, puis après les résultats du référendum, elle est double (d'une part la souveraineté populaire, exprimée via le référendum, et d'autre part la souveraineté

---

[765] F. BARON, « La Souveraineté nationale », *Vie Publique*, 7 juillet 2018 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/270252-la-souverainete-nationale ; consulté le 12 décembre 2024).

[766] A. RUDD, « The decision to leave the EU was not all about the economy. It was about sovereignty as well. », *Conservative Home*, 4 février 2018 (en ligne : https://conservativehome.mystagingwebsite.com/2018/02/04/watch-rudd-the-decision-to-leave-the-eu-was-not-all-about-the-economy-it-was-about-sovereignty-as-well/ ; consulté le 10 janvier 2020).

[767] Cambridge Dictionary, *Sovereignty*, en ligne : https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/sovereignty, consulté le 22 avril 2025 : "(1) the power of a country to control its own government, (2) the power or authority to rule".

[768] La souveraineté parlementaire est définie ainsi : "The right to make or unmake any law whatever; and further, that no person or body is recognised by the law of England as having a right to override or set aside the legislation of Parliament." A. V. DICEY, *An Introduction to the Study of the Law of the Constitution (first published 1885)*, 10th éd., Londres, Macmillan, 1959, p. 39-40.

du Parlement qui se déchire sur le vote d'un accord pour quitter l'UE). Le politiste Eoin Daly explique par exemple qu'il n'y a pas de forme institutionnalisée de la souveraineté populaire au Royaume-Uni, d'où le potentiel particulièrement disruptif d'un référendum, étant donné que démocratiquement la décision de la majorité des voix doit être respectée, mais que, constitutionnellement, seul le Parlement est souverain[769]. Il arrive, cependant, que les deux sources de souveraineté soient superposées dans les discours, surtout par le gouvernement (qui a la majorité au Parlement), afin de justifier ses prises de décision par le reflet d'une expression « populaire », voire « nationale », notamment sur la fin de notre période. Le 19 octobre 2019, alors qu'il présente au Parlement un deuxième accord avec l'UE, après plus de trois ans de débats houleux à la Chambre des Communes, Boris Johnson parle par exemple de la plus « grande restauration de souveraineté nationale de l'histoire » :

> This agreement provides for a real Brexit, **taking back control of our borders,** laws, money, farming, fisheries and trade, amounting to the **greatest single restoration of national sovereignty** in Parliamentary history[770]. (Johnson, 2019)

Nous remarquons aussi, dans le contexte britannique, avant même le référendum sur le Brexit, que la question de la souveraineté est articulée à l'identité nationale, puisqu'elle est présentée comme composant essentiel de ce qu'est être britannique. Défendre sa souveraineté et l'indépendance de ses institutions (notamment la souveraineté du Parlement britannique) serait proprement britannique.

En France, la souveraineté nationale fait moins référence à l'indépendance du gouvernement face à des institutions supranationales qu'à l'autorité de la nation telle qu'elle est décrite dans la Constitution[771]. Dans la *Déclaration de l'Homme et du Citoyen* de 1789, l'article 3 indique clairement : « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en

[769] E. DALY, « Popular Sovereignty After Brexit », *German Law Journal*, vol. 23, nº 1, février 2022, p. 1-18.

[770] B. JOHNSON, « PM statement in the House of Commons », Londres, 19 octobre 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-in-the-house-of-commons-19-october-2019 ; consulté le 29 juin 2023) : « Cet accord prévoit un véritable Brexit, permettant de reprendre le contrôle de nos frontières, de nos lois, de notre argent, de l'agriculture, de la pêche et du commerce, constituant la plus grande restauration unique de la souveraineté nationale de l'histoire parlementaire ».

[771] F. BARON, « La Souveraineté nationale », *op. cit.* : « La souveraineté se définit, en droit, comme la détention de l'autorité suprême, c'est-à-dire d'un pouvoir absolu (dont tous dépendent) et inconditionné (qui ne dépend de qui que ce soit). […] « l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 l'énonce clairement : "Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément" ».

émane expressément [772]». L'article 3 de la Constitution de 1958 précise aussi que la souveraineté nationale (ce pouvoir suprême de l'État) « appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum[773] ». Elle est ainsi moins au centre des débats durant la période étudiée, et n'a pas été autant mobilisée dans le cadre d'un euroscepticisme français. D'ailleurs, nous l'avons dit, les références à la souveraineté sur notre période apparaissent surtout à partir du débat sur le Brexit et le terme est davantage utilisé par le gouvernement français pour faire écho au débat qui a lieu outre-Manche que pour soulever une question française. Elle est notamment évoquée par Manuel Valls et François Fillon, tous deux alors Premiers Ministres, mais issus de partis différents sur l'échiquier politique, pour décrire les réticences autour de l'intégration européenne, comme un instrument des partis populistes qui œuvreraient pour la fin de l'UE.

> Nous ne pouvons pas aimer la France contre l'Europe ! Nous ne pouvons pas l'aimer en défendant des solutions de repli, des solutions d'isolement, qui entraîneraient fatalement son déclin, comme le font les **extrémistes inspirés par une idée fausse et dangereuse de la souveraineté nationale**[774]. (Fillon, 2011)

> Avouons-le : depuis 2005, nous avons évité les vrais débats. Et nous avons **laissé les populismes proférer leurs mensonges et installer l'idée que « construction européenne » et « souveraineté nationale » étaient incompatibles**[775]. (Valls 2016)

Bien que nous puissions noter des différences profondes, d'ordre historique, sur ce à quoi renvoie le terme « souveraineté », entre la France et le Royaume-Uni, l'articulation de ce concept avec celui de la nation (renvoyant à un corps collectif identifié et associé à un territoire précis), de l'identité nationale et aussi très souvent des frontières (comme marqueur de contrôle et d'exercice de souveraineté) dans le discours gouvernemental semble servir un objectif similaire : légitimer et renouveler un discours autour d'un État fort, qui défend son identité et sa souveraineté sur la scène internationale et devant une diversité de « menaces » extérieures.

Les commentaires des gouvernements sur le contexte international, faisant écho aux « crises internationales », ou aux débats sur l'Union Européenne, sont souvent le lieu de la mise en avant d'un sentiment national fort. Ces discours sont assez révélateurs de la façon dont la nation, le sentiment d'appartenance nationale et le pouvoir à l'échelle

[772] FRANCE, *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, Paris, 1789, Article 3.
[773] FRANCE, *Constitution du 4 octobre 1958*, *op. cit.*, Article 3.
[774] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre, sur l'idée du sentiment national et de la nation à l'ère de la mondialisation, la crise des dettes souveraines, et la relance de la construction européenne », *op. cit.*.
[775] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.*

nationale sont projetés par les gouvernements. Ils semblent servir un discours plus global qui donne à voir un État fort : ferme dans les contours de son identité nationale mais aussi dans sa pratique du pouvoir, notamment à travers un exécutif particulièrement présent. Il est aussi intéressant de souligner que sur la place de la France ou du Royaume-Uni dans le monde, et au sein de l'Europe, les deux pays portent un discours similaire, même si les contextes et le rapport à l'Europe sont assez différents. Que ce soit le gouvernement français ou britannique, leurs discours louent les forces et l'unicité du pays, le présentent comme ayant une action et un impact particulièrement singuliers sur la scène internationale et tourné vers les autres, défendant les mêmes valeurs (un berceau de civilisation, diffusant les notions de démocratie, de liberté, d'éducation, etc.), à l'initiative en matière d'aide humanitaire (nous l'avons vu par exemple avec le Royaume-Uni dans le cadre de sa communication sur sa réponse à la crise des réfugiés[776]) ou dans la coopération européenne (comme nous l'avons déjà évoqué pour la France à travers les propos de F. Hollande ou encore M. Valls[777]). Parler d'Europe ou de relations internationales, et se positionner face à des « crises », ou identifiées comme telles en tout cas, sont autant d'opportunités pour les gouvernements de mettre en avant leur État-nation, même si les deux pays véhiculent une conception internationaliste bien différente (entre le fait de faire partie intégrante de l'Europe pour la France, et la domination ou l'influence dans le monde entier par le « *soft power* » au Royaume-Uni), comme nous pouvons le percevoir dans les citations qui suivent :

> Dès qu'on rogne [les libertés], on sent combien elles étaient nécessaires. Dans quelques semaines se dérouleront des élections importantes pour l'avenir de **notre seconde patrie, l'Europe**, une Europe dont la France est autant la fille de ses idées, de ses convulsions, de ses migrations, **que l'une des mères fondatrices**[778]. (Philippe, 2019)

[776] T. MAY, « Oral Statement to Parliament by the Home Secretary on Syrian Refugees », *op. cit.* : "We are also leading the world in responding to the humanitarian disaster: Britain is the second largest bilateral donor in the world after the United States. We have provided £600 million for the Syrian relief effort so far, of which £500 million has already been allocated to support refugees and the internally displaced. And we are helping Jordan, Lebanon, Iraq and Turkey support those who have sought refuge there". « Nous sommes également à la pointe mondiale dans la réponse à cette catastrophe humanitaire : le Royaume-Uni est le deuxième plus grand donateur bilatéral au monde, après les États-Unis. Nous avons jusqu'à présent fourni 600 millions de livres pour l'effort de secours en Syrie, dont 500 millions ont déjà été alloués pour soutenir les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Et nous aidons la Jordanie, le Liban, l'Irak et la Turquie à soutenir ceux qui y ont trouvé refuge ».

[777] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.* : « Il y a un an, la France, par la voix du chef de l'État, était dans son rôle. Elle le sera, une nouvelle fois, aujourd'hui. Parce que nous sommes la France, un pays respecté, écouté et entendu. Parce que nous sommes un pays fondateur ».

[778] E. PHILIPPE, « Déclaration du Premier ministre, sur "l'alchimie particulière qui, au fil des siècles, a produit et cimenté la nation française" et le rappel du socle des droits et devoirs des futurs citoyens », Paris,

> We love this country, and we want the best future for it. Ours is a great country. […] We're **the fifth largest economy in the world**. Europe's foremost military power. Our capital city is a **global icon**. Our national language the world's language. **Our national flag is worn on clothing and t-shirts** the world over – not only as a fashion statement, but as a symbol of hope and a **beacon for liberal values all around the world**[779]. (Cameron, 2016)

Cela semble aussi être le moyen de remobiliser ou rappeler un certain « prestige » ou une supériorité de la nation, et à travers elle, l'État, lorsqu'il est contesté, et en particulier dans des périodes de remise en question des institutions, nationales et européennes. Le projet de politique internationale « *Global Britain* », défendu par Boris Johnson en tant que ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Theresa May et qui entend redéfinir la place de la nation britannique sur la scène internationale, en démontrant son rôle central, comme une « force du bien », en est un autre exemple.

> Britain is not just a link or a bridge between Europe and America, we are not merely the intersecting set of a complex Venn diagram, **we have our own distinctive identity and contribution.** […] But in sticking up for a liberal international order in the confusion and discord of the early 21st century, **I believe this country is overwhelmingly a force for the good with the potential to do even more and we should not be nervous of saying so**[780]. (Johnson, 2016)

L'importance de l'identité nationale, ou d'une identité commune, en trame de fond des discours sur la force de la nation à l'extérieur apparaît également en négatif, parfois, lorsque les acteurs politiques déplorent justement un manque d'identité commune à l'échelle européenne. Un profond sentiment d'appartenance serait garant de la force d'un territoire, et son absence signalerait une faiblesse. Boris Johnson, plus particulièrement, en fait le constat pour l'Union Européenne, en opposant le sentiment national britannique fort, et l'absence de points communs en Europe.

> There is simply **no common political culture in Europe**; no common media, no common sense of humour or satire; and – this is important – **no awareness of each other's politics**, so that the European Union as a whole has no common sense of **the two things you need for a democracy to work efficiently. You need trust, and you need shame**. There is no trust, partly for the obvious

21 mars 2019 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/268101-edouard-philippe-21032019-citoyennete-francaise ; consulté le 22 novembre 2022).

[779] D. CAMERON, « PM speech on the UK's strength and security in the EU », *op. cit.* : « Nous aimons ce pays et nous voulons pour lui le meilleur avenir possible. Le nôtre est un grand pays. […] Nous sommes la cinquième économie mondiale. La première puissance militaire d'Europe. Notre capitale est une icône mondiale. Notre langue nationale est la langue du monde. Notre drapeau national est porté sur des vêtements et des T-shirts aux quatre coins du globe – non seulement comme un accessoire de mode, mais comme un symbole d'espoir et un phare des valeurs libérales dans le monde entier ».

[780] B. JOHNSON, « Beyond Brexit: a Global Britain. Foreign Secretary First Major Policy Speech at Chatham House », *op. cit.* : « Le Royaume-Uni n'est pas simplement un lien ou un pont entre l'Europe et l'Amérique, nous ne sommes pas seulement l'ensemble des intersections d'un diagramme de Venn complexe, nous avons notre propre identité et notre propre contribution. […] Mais en défendant un ordre international libéral dans la confusion et la discorde du début du XXIe siècle, je crois que ce pays est avant tout une force du bien, avec le potentiel d'en faire encore plus, et nous ne devrions pas avoir peur de le dire ».

> reason that people often fail to understand each other's languages. There is no shame, because it is not clear who you are letting down if you abuse the EU system[781]. (Johnson, 2016)

L'échec du projet européen est ainsi justifié par un manque d'appartenance commune ou de « culture politique commune », et s'explique par la nécessité de remettre « l'état-nation » au cœur de l'ordre international[782]. Cela fait écho aux arguments nationalistes plus largement mobilisés par le camp *Leave* au cours de la campagne pour le Brexit, qui opposent une nation forte (en termes de collectif, comme cadre unique d'identité politique, comme territoire homogène) face à l'Europe. Au-delà d'une mobilisation par le camp *Leave* d'ailleurs, cela rappelle également le projet proposé par David Cameron d'avoir une approche simplement « instrumentale » de l'UE (pour les intérêts économiques ou sécuritaires qu'elle apporte), à distinguer de l'union politique (plus profonde, associée à une culture et identité propres) qui, elle, ne peut exister qu'à l'échelle de la nation. C'est cette dimension plus émotionnelle, relationnelle et culturelle, à travers les références à la « confiance », la « honte », « le sens commun », « le sens de l'humour », que Boris Johnson mobilise ici. Et c'est également cette dimension de culture et d'identité communes qu'E. Macron, à l'opposé, entend convoquer pour repenser une « Europe souveraine[783] ». Ce n'est pas pour autant qu'en France, les références à l'échelle politique nationale disparaissent, au contraire, et la nécessité d'une nation forte ou d'un État fort pour fonctionner et rayonner sur la scène internationale transparait aussi dans les mots du gouvernement comme de ceux de Manuel Valls, qui ne conteste pourtant pas l'Union Européenne, mais qui demande davantage « d'autorité » pour les États :

> Je voudrais finir, non pas parce que nous sommes à Bruxelles, mais parce que le sujet est important, par la question de l'Europe. Redonner de l'autorité aux États, c'est redonner un sens, c'est-à-dire à la fois une direction et une signification, au projet européen[784]. (Valls, 2013)

L' « autorité » que M. Valls convoque ici, en 2013, un mois après le discours de Bloomberg de David Cameron, n'est pas sans rappeler les notions d'indépendance et de

[781] B. JOHNSON, « Speech on the EU Referendum », *op. cit.* : « Il n'existe tout simplement pas de culture politique commune en Europe ; pas de médias communs, pas de sens de l'humour ou de satire commun ; et – ce qui est important – pas de connaissance réelle de la politique des autres, de sorte que l'Union européenne dans son ensemble ne possède pas les deux éléments indispensables pour qu'une démocratie fonctionne efficacement. Il faut de la confiance, et il faut de la honte. Il n'y a pas de confiance, en partie pour la raison évidente que les gens ne comprennent souvent pas les langues des autres. Il n'y a pas de honte, car il n'est pas clair à qui vous faites défaut si vous abusez du système de l'UE ».

[782] B. JOHNSON, « Beyond Brexit: a Global Britain. Foreign Secretary First Major Policy Speech at Chatham House », *op. cit.* : « the nation-state as the key building block of the global order ».

[783] E. MACRON, « Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique », *op. cit.*

[784] M. VALLS, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur les notions de la sécurité et de l'autorité », *op. cit.*.

souveraineté évoquées dans le contexte britannique. Cette référence à l'autorité de l'État fait ainsi écho non seulement à la volonté d'affirmer une identité nationale forte devant les enjeux internationaux, mais surtout la nécessité de réintroduire la preuve d'un exercice du pouvoir fort (ou autoritaire) à l'échelle de l'État-nation, s'inscrivant dans la continuité de la tradition néolibérale, tout en la renouvelant.

4.3.2. La force de l'État au service d'une légitimité : le néolibéralisme autoritaire et ses expressions pratiques dans les politiques migratoires

Les expressions de la « force » de l'État

L'exemple de la période 2014-2017 avec la crise des réfugiés et du Brexit illustre de manière particulièrement condensée l'évolution du rôle de l'État, ou l'affirmation d'une place prédominante qu'il doit jouer dans l'action politique en réponse à des crises, sous une forme d'autorité ou de contrôle. Cette place passe d'ailleurs principalement par les affaires intérieures (sécurité, ordre public, répression des disruptions et gestion des frontières), et par les ministres de l'Intérieur, acteurs privilégiés sur la période pour donner à voir l'État « en action ». De manière anecdotique, mais non moins intéressante, nous pouvons noter que plusieurs ministres de l'Intérieur en France comme au Royaume-Uni sur la période passent de ce ministère, à la tête du pays, en tant que président ou premier ministre (Nicolas Sarkozy, Bernard Cazeneuve, Manuel Valls pour la France, et Theresa May pour le Royaume-Uni, qui, sur presque toute la décennie de notre étude est soit à l'Intérieur, entre 2010 et 2016, soit cheffe du gouvernement, de 2016 à 2019). Le fait qu'une force ou autorité particulière de l'État soit soulignée principalement dans le cadre des affaires intérieures est parlante de la place que prennent l'autorité et la sécurité dans les discours sur cette période. Au sujet de la crise des réfugiés à Calais en 2016, B. Cazeneuve rappelle de manière répétée l'intervention de l'État dans la « gestion » de cette crise et notamment à travers la présence des forces de l'ordre, comme si la force de l'État s'exprimait surtout par l'ordre et la sécurité qu'il permet d'établir :

> Je suis pleinement conscient des graves difficultés que vous affrontez chaque jour, ici, à Calais. Et si je suis venu aujourd'hui à la rencontre de ce territoire qui souffre, comme je l'ai fait à maintes reprises au cours de ces derniers mois, **c'est bien parce que l'État assume ses responsabilités**, et que personnellement j'assume les miennes, avec le souci de la méthode, de la vérité et de l'humanité […].**À ceux qui prétendent que l'État n'est pas présent à Calais**, **je tenais tout simplement à**

> **rappeler ces chiffres, par respect aussi pour les forces de l'ordre dont le travail difficile mérite d'être soutenu**[785]. (Cazeneuve, 2016)

Nous faisons ainsi l'hypothèse que le concept d'État fort (ou « *strong state* ») est réactualisé d'une manière assez particulière sur la période étudiée, et qu'il est assez éclairant pour comprendre l'articulation des discours sur l'identité nationale et les politiques de sécurité. Pour commencer, il est flagrant de voir les nombreux recours aux termes « fort » « force »/ « *stronger* » « *strength* » et leurs dérivés dans les discours étudiés sur la période (plus de 300 occurrences pour chaque pays). Les extraits ci-dessous en sont des illustrations.

> I want Britain to be what we have the potential, talent and ambition to be. A great, global trading nation that is respected around the **world and strong, confident and united at home**. […] Our second guiding principle is to build **a stronger Britain**[786]. (May, 2017)

> Je vais être très clair avec vous, je vous demande **d'être forts et justes, justes mais jamais être faibles**. Mais nous devons une rigueur implacable dans le contexte qui est le nôtre sur chacun des sujets que j'aborderai[787]. (Macron, 2017)

Parler d' « État fort » renvoie à des réalités différentes dans les deux pays, ancrées dans des contextes historiques et politiques nationaux particuliers, comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, mais certains points de similarité émergent de manière particulièrement aigüe sur la période et au contact des évènements décrits dans ce chapitre. Si les années 1970 et l'avènement de la Nouvelle Droite (et à travers elle, l'idéologie néolibérale) ont été parfois présentés comme signant la fin d'un État fort (ou qui intervient et investit massivement, comme héritage de l'après-guerre), il a aussi été démontré, au contraire, qu'un retrait de l'État dans certains domaines (et notamment dans l'économie avec le libre-marché ou sur les questions sociales avec la remise en cause des états-providences), n'impliquait pas pour autant un État faible[788]. Cela semble d'autant plus vrai dans le cas de la France, souvent perçue comme l'État interventionniste par

[785] B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la crise migratoire dans le Calaisis et les mesures de soutien à l'économie locale et de maintien de l'ordre public, notamment par la relocalisation des migrants éligibles à l'asile et l'expulsion des immigrés clandestins », *op. cit.*

[786] T. MAY, « PM Speech on the Government's Negotiating Objectives for Exiting the EU », *op. cit.* : « Je veux que le Royaume-Uni devienne ce que nous avons le potentiel, le talent et l'ambition d'être : une grande nation commerçante mondiale, respectée dans le monde entier, et forte, confiante et unie chez elle. […] Notre deuxième principe directeur est de construire un Royaume-Uni plus fort ».

[787] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de la sécurité intérieure », Paris, 18 octobre 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/203884-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-les-e ; consulté le 22 juin 2023).

[788] Cf. Chapitre 1. Les auteurs D. King et R. Lieberman démontrent par exemple que même les Etats-Unis, portant historiquement l'idéal du *small government*, peuvent à certains égards avoir un « État Fort » : D. KING et R. C. LIEBERMAN, « L'État aux États-Unis : nouvelles perspectives de politique comparée Pour en finir avec le mythe de l'État "faible" », *Revue française de sociologie*, Vol. 52, nº 3, Éditions Ophrys, 2011, p. 481-507.

excellence parmi les pays occidentaux, même si l'influence du *New Public Management* encourageant l'application de modèles gestionnaires issus du privé dans les organismes publics a aussi atteint la France à partir des années 1980. Nous considérons que l'analyse qui remet en cause, dans une certaine mesure, l'affaiblissement de l'État est toujours pertinente aujourd'hui pour observer la façon dont les références à l'autorité et à la nation sont utilisées par les gouvernements. Défendre un État fort, qui s'investit fermement sur certains enjeux, semble d'ailleurs même être un outil que les gouvernements déploient aisément pour donner une réponse à tout type de crise, comme si ce point faisait consensus. Andrew Gamble à travers son ouvrage *The Free Economy and The Strong State* démontrait, déjà en 1988, combien l'idéologie néolibérale portée par les gouvernements Thatcher n'était pas incompatible avec un investissement fort de l'État dans certains domaines (malgré le désengagement dans d'autres) comme la restauration de l'autorité étatique pour contrer les oppositions et les résistances aux réformes néolibérales, ou la mise en place d'institutions particulières pour assurer le fonctionnement du libre marché :

> The New Right had to believe simultaneously in the malign and perverse effects of democratic politics on the free economy, and in the possibility of using that same democratic politics and that same interventionist state to reverse the process of creeping socialism […] To restore a free economy firm and decisive action was necessary to cut public-spending programmes and taxes[789].

La même dynamique entre engagement et désengagement de l'État peut être retrouvée en France dans une moindre mesure. Nicolas Sarkozy illustre, par exemple, la volonté d'un désengagement, au début de la décennie étudiée, lorsqu'il déclare, à Grenoble, dans un discours qui n'a pourtant de cesse de réaffirmer l'autorité de l'État et qui fait date dans le « tournant sécuritaire » qu'il propose :

> Mais ce n'est pas tout. Des moyens supplémentaires bien **sûr mais l'État ça ne peut pas être donner toujours plus et attendre toujours moins. La société ne peut pas fonctionner comme ça**[790]. (Sarkozy, 2010)

Les sociologues et politistes T. Frinault, C. Le Bart et E. Neveu évoquent ainsi le paradoxe de « l'État modeste[791] », tout comme R. Epstein et G. Pinson parlent de « la force de l'État

[789] A. GAMBLE, *The free economy and the strong state, op. cit.*, p. 40 : « La Nouvelle Droite devait croire simultanément aux effets néfastes et pervers de la politique démocratique sur l'économie de marché, et à la possibilité d'utiliser cette même politique démocratique et cet État interventionniste pour inverser le processus de socialisme rampant […] Pour rétablir une économie libre, des mesures fermes et décisives étaient nécessaires pour réduire les programmes de dépenses publiques et les impôts ».

[790] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », *op. cit.*.

[791] T. FRINAULT, C. LE BART et É. NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France, op. cit.*, p. 12 : « Cette configuration nouvelle invite à s'interroger sur ce qu'il reste de l'État fort et interventionniste dans

faible[792] ». La France, nous l'avons vu, a plutôt été l'emblème d'un État fortement autonome et centralisé, même si cette concentration du pouvoir s'est affaiblie à partir des années 2000[793]. « La force de l'État faible », évoquée pour les années qui précèdent d'au moins trente ans notre période d'étude, fait pourtant écho à des discours bien contemporains qui promeuvent à la fois la nécessité de réinstaurer l'autorité et l'engagement de l'État dans des domaines ciblés, tels que ceux évoqués dans ce chapitre : la sécurité, l'immigration et le sentiment d'appartenance nationale, tout en défendant fermement l'économie de marché. Ainsi, dans le projet « *Global Britain* », Boris Johnson imagine le Royaume-Uni comme chef de file du libre marché international (alors qu'il prône en parallèle un retour en force de la souveraineté nationale), quand Theresa May évoque en 2019, la nécessité d'un État à la fois « petit, mais fort et stratégique », pour maintenir les structures de l'économie de marché. Cela illustre parfaitement ce qu'Andrew Gamble décrit à propos du Thatchérisme, sur le paradoxe qui réside au cœur de la volonté des conservateurs de limiter le rôle du gouvernement, tout en développant des institutions de régulation fortes pour assurer le fonctionnement du libre marché[794].

> And since it is the world's poorest who will suffer most from this atrophy, it is our historic post-Brexit function, as the PM has said, **to be the leading agitators for free trade**. Again, confounding those who are willing to misread Brexit by seizing the **moment to campaign for openness and open markets across the globe** beginning with some of those dynamic commonwealth economies that are already queuing up to do free trade deals[795]. (Johnson, 2016)
>
> Crucially, the full power and potential of **a small, but strong and strategic state** must be brought to bear in that effort, establishing and **maintaining the legal and economic structures** that allow a regulated free market to flourish. […] For the future, if we can recapture the spirit of common

un tel contexte d'emprise libérale. Il faut se demander comment, derrière les apparences d'un État plus modeste et affaibli, se manifestent et se renouvellent les attributs de la puissance gouvernementale conduisant à maintenir ou à restaurer une capacité d'action ».

[792] R. EPSTEIN et G. PINSON, « Chapitre 1. De l'État fort aux régimes de gouvernementalité multiples », dans *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 26.

[793] Cf. Chapitre 1. A. SMITH, « Chapitre 2. Les élites française et européenne, entre dirigisme et libéralisme », *op. cit.*.

[794] A. GAMBLE, *The free economy and the strong state*, *op. cit.*, p. 35 : "What was needed was an authoritarian government of the right. Apart from the anarcho-capitalists on its libertarian fringe all strands of New-Right opinion believed that to preserve a free society and a free economy the authority of the state had to be restored". « Ce qui était nécessaire, c'était un gouvernement autoritaire de droite. À l'exception des anarcho-capitalistes situés à sa frange libertarienne, toutes les tendances de l'opinion de la Nouvelle Droite croyaient que, pour préserver une société libre et une économie libre, l'autorité de l'État devait être rétablie ».

[795] B. JOHNSON, « Beyond Brexit: a Global Britain. Foreign Secretary First Major Policy Speech at Chatham House », *op. cit.* : « Et puisque ce sont les populations les plus pauvres du monde qui souffriront le plus de cette atrophie, il est de notre rôle historique post-Brexit, comme l'a dit le Premier ministre, d'être les principaux promoteurs du libre-échange. Là encore, nous déjouons ceux qui sont prêts à mal interpréter le Brexit, en saisissant l'occasion pour faire campagne en faveur de l'ouverture et des marchés libres à travers le monde, en commençant par certaines de ces économies dynamiques du Commonwealth qui se pressent déjà pour conclure des accords de libre-échange ».

> purpose – as I believe we must – then we can be optimistic about what together we can achieve[796]. (May, 2019)

Il est intéressant d'observer que, même en France, et qui-plus-est sous un gouvernement social-démocrate, quarante ans plus tard, des logiques similaires, défendant l'économie de marché s'expriment.

> Il existe d'autres règles qu'il nous faut porter. Nous sommes dans des sociétés libérales, au sens économique et politique du terme. Ces libertés politiques, fondamentales, nous devons les défendre. **Mais nous devons aussi bien comprendre que nous sommes dans une économie de marché, et qu'il n'y a pas d'alternative à cela. C'est dans ce cadre qu'il nous faut agir, qu'il nous faut réinventer des politiques publiques** pour redonner de l'espoir aux peuples[797]

Cet extrait du discours de Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur est révélateur à plusieurs égards de l'adoption de la « raison » néolibérale, à travers les règles de l'économie de marché qui doivent être respectées et l'expression « il n'y a pas d'alternative » faisait référence à la méthode thatchérienne pour faire adopter et justifier ses politiques. Il est clair, pour Manuel Valls, que l'État doit être « fort » ou intervenir seulement dans ce « cadre » particulièrement circonscrit par des logiques économiques, pour faire face à la crise de confiance des « peuples ». Manuel Valls applique d'ailleurs trois ans plus tard, en réaction au référendum sur le Brexit, la même lecture d'un État modeste mais fort sur l'Europe elle-même, qui devrait, selon lui, cibler ses interventions, et laisser l'autorité aux états-nations.

> Il faut donc réinventer l'Europe, mais il faut aussi une nouvelle manière de faire l'Europe. En **donnant le sentiment d'intervenir partout, tout le temps, l'Europe s'est affaiblie**. L'Europe doit être offensive là où son efficacité est utile, mais elle doit savoir s'effacer quand les compétences doivent rester au niveau national, voire régional[798]. (Valls, 2016)

Ces passages illustrent l'omniprésence de la pensée néolibérale dans les gouvernements en place à cette période, et la manière dont les gouvernements essaient de composer avec cette donnée, tout en renouvelant leurs discours et en y intégrant des éléments discursifs nationalistes ou populistes (comme les nombreuses références à la souveraineté, la nation et le peuple).

---

[796] T. MAY, « PM Speech on the State of Politics », Londres, 17 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-state-of-politics ; consulté le 12 février 2022) : « De manière cruciale, il faut mobiliser toute la puissance et le potentiel d'un État petit mais fort et stratégique dans cet effort, en établissant et en maintenant les structures juridiques et économiques qui permettent à un marché libre régulé de prospérer. […] Pour l'avenir, si nous parvenons à retrouver l'esprit de but commun – comme je crois que nous devons le faire – alors nous pouvons être optimistes quant à ce que nous pouvons accomplir ensemble ».

[797] M. VALLS, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur les notions de la sécurité et de l'autorité », *op. cit.*

[798] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.*

En effet, faire référence à la nécessité de renforcer l'autorité de l'État et le sentiment national semble avoir été identifié par les gouvernements comme porteur d'un potentiel politique ou électoral certain puisqu'il en est souvent question dans les moments de crise. Dans le cadre de l'identité national sur notre période, l'État fort, nous l'avons évoqué dans le chapitre 3, s'exprime par exemple par un regain d'intérêt pour la notion d'autorité, d'unité et d'exigence en ce qui concerne les contours de l'appartenance à la communauté nationale[799]. La « force » de l'État renvoie d'ailleurs moins à un « renforcement » en termes d'une présence plus importante qu'à un « renforcement » dans le sens d'une fermeté ou d'une sévérité plus appuyée. Manuel Valls déclare par exemple en 2013 :

> C'est ma conviction : pour rétablir la sécurité, il faut restaurer, ou plutôt réinventer, l'autorité. Une chose est sûre : l'autorité se porte mal. Elle est attaquée, contestée de toutes parts[800]. (Valls, 2013)

D'une manière différente, Theresa May fait part, en 2015, de sa volonté de renforcer l'action de l'État pour lutter contre l'extrémisme, à travers des institutions « plus résilientes », et Edouard Philippe, lorsqu'il est premier ministre à la fin de notre période, insiste sur l'exigence nécessaire à l'égard des futurs citoyens :

> Strong state action : We want to make sure the state plays its full part in defeating extremism. In particular, we will improve the resilience of institutions against extremism and empower them to fight back[801]. (May, 2015)

> Enfin, je l'ai dit, devenir Français, c'est exigeant, et ça doit le rester. Parce que cette exigence est la meilleure manière de garantir la cohésion de notre nation[802]. (Philippe, 2019)

Un renforcement « pratique » à travers la fermeté

Les positions discursives décrites jusque-là s'accompagnent de politiques toujours plus restrictives et exigeantes, en matière d'accès à un titre de séjour régulier, ou l'accentuation des contrôles dans le cadre de la « lutte contre l'immigration irrégulière » en France notamment. En 2016, par exemple, Bernard Cazeneuve défend la « loi relative au droit des étrangers[803] », dans laquelle il dit chercher à « mieux accueillir et mieux

---

[799] Cf. Chapitre 5.

[800] M. VALLS, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur les notions de la sécurité et de l'autorité », *op. cit.*.

[801] T. MAY, « A Stronger Britain, Built On Our Values », *op. cit.* : « Action forte de l'État : nous voulons nous assurer que l'État joue pleinement son rôle dans la lutte contre l'extrémisme. En particulier, nous renforcerons la résilience des institutions face à l'extrémisme et leur donnerons les moyens de réagir ».

[802] E. PHILIPPE, « Déclaration du Premier ministre, sur "l'alchimie particulière qui, au fil des siècles, a produit et cimenté la nation française" et le rappel du socle des droits et devoirs des futurs citoyens », *op. cit.*

[803] FRANCE, *LOI n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France*, Journal Officiel, 2016.

intégrer » ainsi que « mieux lutter contre l'immigration irrégulière[804] ». La loi met notamment en place des « contrats d'intégration républicaine » ou C.I.R, qui implique des modules de formation sur la vie civique et sur la langue. Le respect de ce contrat « conditionne la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle » et depuis 2018, « l'attestation d'une maîtrise du français au niveau A2 est nécessaire pour l'obtention de la carte de résident[805] ». De plus, la loi étend les pouvoirs de contrôle et de lutte « contre la fraude », et les mesures d'éloignement en cas de séjour irrégulier ; elle facilite l'accès aux informations de l'individu par les préfectures en cas de contrôle auprès d'organismes publics ou privés (avec la levée du secret professionnel), et augmente le périmètre des OQTF (obligations de quitter le territoire français), qui peuvent d'ailleurs être utilisées depuis 2015 pour les personnes déboutées du droit d'asile[806]. Dans une évolution toujours graduellement plus restrictive sur les politiques migratoires, la loi « Asile et Immigration » portée par Gérard Collomb en septembre 2018, sous la présidence d'E. Macron, entend « maîtriser » encore davantage les flux migratoires[807]. Elle impose des délais plus courts pour déposer une demande d'asile (90 jours au lieu de 120), et étend encore plus les mesures d'éloignement, en allongeant par exemple la période légale de rétention administrative (pour éloigner un étranger en situation irrégulière) de 45 à 90 jours maximum.

La même tendance après 2015 de restriction encore plus appuyée de l'immigration peut être observée à travers les lois passées au Royaume-Uni. La politique de « l'environnement hostile » mise en place par Theresa May, avec l'objectif de rendre l'environnement tellement difficile pour les étrangers en situation irrégulière dans le pays qu'ils finissent par partir d'eux-mêmes, oblige notamment les citoyens ordinaires (comme les propriétaires de logements) et des institutions publiques comme la NHS, les employeurs ou les banques, à contrôler le statut des étrangers avec lesquels ils interagissent, déléguant et démultipliant ainsi le pouvoir de contrôle sur les migrants.

[804] VIE PUBLIQUE, « Droit des étrangers en France : que change la loi du 7 mars 2016 ? », 29 juin 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/269238-droit-des-etrangers-en-france-que-change-la-loi-du-7-mars-2016 ; consulté le 6 mars 2025).
[805] *Id.*.
[806] FRANCE, *LOI n° 2015-925 du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile (1)*, Journal Officiel, 2015.
[807] FRANCE, *LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (1)*, Journal Officiel, 2018.

Cette politique s'est particulièrement structurée à cette période, avec les *Immigration Acts* de 2014 et 2016, et le gouvernement la décrit d'ailleurs ainsi :

> This act will make it **harder for people to settle in the UK when they have no right to do so**, building on the Immigration Act 2014 to restrict access to services for illegal migrants**. Landlords will be able to evict illegal migrants more quickly**, and access to driving licences and bank accounts will be further protected as services **for only the lawfully resident population** […].
>
> The act will **make it easier to remove people who shouldn't be in the UK** by introducing new powers to tag foreign national offenders released on bail, and extending 'deport now, appeal later' certification powers to more immigration cases […].
>
> We will **be equipping immigration officers with additional search and seizure powers** to better enforce our immigration laws[808].

Dans les deux cas, mais d'une manière encore plus prononcée au Royaume-Uni, les discours sur un État ferme et autoritaire en matière d'immigration s'accompagnent de deux aspects dans leur expression politique concrète : des conditions d'accès toujours plus strictes pour qu'un migrant obtienne une situation régulière, et surtout la promesse de moyens policiers et de contrôle toujours plus étendus pour lutter contre les « fraudes ».

Démontrer la force et l'intransigeance de l'État face à des « menaces » extérieures (ou ce qui est identifié comme tel) semble participer d'une recherche de cohésion, qui serait malmenée par les défis contemporains, et qui s'exprime de manière différente dans les deux pays. Cette stratégie qui vise à atténuer les divisions à travers le rappel de l'appartenance à une communauté nationale supérieure se retrouve également dans le contexte du Brexit. Pour parler de cohésion, le gouvernement britannique, dans le cadre des débats qui déchirent le pays et le Parlement sur un accord après le référendum, insiste davantage sur la nécessité de renforcer *l'Union* entre les quatre nations composant le Royaume-Uni, alors fragilisée, comme le montrent ces passages de discours prononcés par Theresa May après le référendum.

> It's why we will put the preservation of **our precious Union at the heart of everything we do**. Because it is only by coming together **as one great union of nations** and people that we can make

[808] HOME OFFICE, *Guidance - Immigration Act: overview*, Royaume-Uni, 2016 : « Cette loi rendra plus difficile l'installation au Royaume-Uni des personnes qui n'y ont pas le droit, en s'appuyant sur l'Immigration Act de 2014 pour restreindre l'accès aux services pour les migrants en situation irrégulière. Les propriétaires pourront expulser plus rapidement les migrants illégaux, et l'accès aux permis de conduire et aux comptes bancaires sera davantage limité aux seules personnes légalement résidentes […]. La loi facilitera l'expulsion des personnes ne devant pas se trouver au Royaume-Uni en introduisant de nouveaux pouvoirs pour marquer les délinquants étrangers libérés sous caution, et en étendant les pouvoirs de certification « déporter maintenant, faire appel plus tard » à davantage de cas d'immigration […]. Nous doterons les agents de l'immigration de pouvoirs supplémentaires de perquisition et de saisie afin de mieux faire respecter nos lois sur l'immigration ».

> the most of the opportunities ahead. The result of the referendum was not a decision to turn inward and retreat from the world[809]. (May, 2017)
>
> All of these public servants come together from different backgrounds to serve a common purpose – achieving **more as one Team UK than they ever could separately**. You see that social Union in our shared institutions – the glue that holds our Union together. […] The leadership election in my own party has encouraged a raft of suggestions for **how the UK Government can play a more constructive role in realising the full benefits of the Union for all its people**. […] I am confident that whoever succeeds me in 10 Downing Street will make the Union a priority. He will build on the work of a UK Government that has made strengthening the Union an explicit priority[810]. (May, 2019)

Ce deuxième extrait révèle d'ailleurs combien, trois ans après le référendum, les répercussions du Brexit sur les relations entre les différentes nations sont toujours au cœur des préoccupations du gouvernement conservateur (car si, paradoxalement, il a été question de défendre une souveraineté et une unité nationale à l'échelle du pays Royaume-Uni contre l'Europe, le référendum sur le Brexit n'a fait que révéler, en réalité, des divisions territoriales criantes). Il démontre aussi le choix de montrer l'État britannique comme particulièrement présent dans la mise en place de cette cohésion.

Les gouvernements français, quant à eux, soulignent à plusieurs reprises, non pas en termes « d'union », mais plutôt à travers les références à « l'unité nationale » et à la République, le besoin de renforcer le discours et les pratiques autour de la cohésion sociale. François Fillon exposait déjà très clairement en 2009 le caractère fédérateur d'une identité nationale, pour ceux qui y adhèrent, et, entre les lignes, l'intérêt politique que cela représente (démarche reprise ensuite par Manuel Valls, d'un parti politique opposé, dans le contexte du débat sur la déchéance de la nationalité évoquée dans le chapitre 3[811]).

---

[809] T. MAY, « PM Speech on the Government's Negotiating Objectives for Exiting the EU », *op. cit.* : « C'est pourquoi nous placerons la préservation de notre précieuse Union au cœur de tout ce que nous entreprenons. Car ce n'est qu'en nous rassemblant en une grande union de nations et de peuples que nous pourrons tirer pleinement parti des opportunités à venir. Le résultat du référendum n'a pas été une décision de se replier sur soi-même et de se retirer du monde ».

[810] T. MAY, « PM speech on the Union », Stirling, 4 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-union-4-july-2019 ; consulté le 22 février 2021) : « Tous ces fonctionnaires se réunissent, issus de milieux différents, pour servir un objectif commun : accomplir davantage en tant qu'équipe unique du Royaume-Uni qu'ils ne pourraient le faire séparément. Vous voyez cette union sociale dans nos institutions communes, le ciment qui maintient notre union unie. […] L'élection à la direction de mon propre parti a suscité une série de suggestions sur la manière dont le gouvernement britannique peut jouer un rôle plus constructif pour réaliser pleinement les bénéfices de l'union pour tous ses habitants. […] Je suis convaincue que quiconque me succédera au 10 Downing Street fera de l'Union une priorité. Il s'appuiera sur le travail d'un gouvernement britannique qui a fait du renforcement de l'Union une priorité explicite ».

[811] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les principes et les grandes lignes de l'action du gouvernement en 2016 », *op. cit.* : « Dans une période qui met notre société à rude épreuve, il est urgent de redire ce qui fait la France, ce qui fait notre unité nationale. Être Français, c'est adhérer aux valeurs qui fondent notre République. Ceux qui portent atteinte à ces valeurs, qui déchirent ce contrat qui nous lie tous, alors oui, ceux-là ne méritent pas d'appartenir à la communauté nationale ».

> En cherchant à renouveler notre identité nationale, nous voulons **renforcer notre unité**, notre citoyenneté et notre universalité. Cette identité est **une source de rassemblement**[812]. (Fillon, 2009)

Les auteurs T. Frinault, C. Le Bart et E. Neveu, dans leur sociologie de l'État, expliquent d'ailleurs comment des enjeux deviennent des « objets politiques[813] » que l'État s'approprie et sur lesquels il légifère, au fil des années, en fonction des débats et des volontés politiques. Selon nous, la question de l'identité nationale est devenue un de ces objets politiques, surtout en France, et plus subtilement au Royaume-Uni, et les évènements des années 2010-2020 le révèlent de façon plus évidente. L'intérêt politique de tels discours semble résider dans renforcement du sentiment de l'intervention de l'État devant le constat d'un désenchantement croissant de la population pour les institutions, et la légitimation de politiques gouvernementales par le renforcement d'un discours sur l'autorité nécessaire de l'État. Ce dernier point fait d'ailleurs écho aux travaux des chercheurs D. King et P. Le Galès, qui soulignent la transformation de l'État, sous l'influence de plusieurs facteurs (comme la mondialisation et le développement d'organisations supranationales). Devant le retrait de l'État dans certaines institutions et la place de plus en plus importante des autres sphères de pouvoir (international et secteur privé) dans les négociations avec le gouvernement, les auteurs observent la perte d'un potentiel rassembleur, qui pourrait d'ailleurs être, selon eux, une des causes de la montée des partis populistes dans les démocraties modernes.

> A significant reconfiguration of the modern state has eroded the traditional 'unifying energy of the state'. In its place has come a dispirited lethargy and selective activism[814].

L'influence des institutions internationales et organismes transnationaux dans les prises de décision, le développement de nouveaux organismes qui feraient désormais autorité sur la scène internationale comme les groupes d'évaluation de performance tels que PISA ou McKinsey, entraîneraient ainsi, selon les auteurs, une érosion de l'autorité de l'État et la marginalisation de certains groupes sociaux ou régionaux. Ils évoquent la perte d'une « énergie unificatrice » de l'État qui s'exprimait par le passé dans des politiques sociales et territoriales qui établissaient des standards communs entre les citoyens, et atténuaient les inégalités. Cette analyse permet d'éclairer certaines des raisons qui pousseraient les

[812] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », *op. cit.*
[813] T. FRINAULT, C. LE BART et É. NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France*, *op. cit.*, p. 9.
[814] D. KING et P. LE GALÈS, « The three constituencies of the state: why the state has lost unifying energy », *The British Journal of Sociology*, vol. 68, nº S1, 2017, p. 13 : « Une reconfiguration significative de l'État moderne a érodé « l'énergie unificatrice de l'État » traditionnelle. À sa place est apparue une léthargie découragée et un activisme sélectif ».

acteurs politiques à remobiliser une « énergie nationale » en perte de vitesse, mais de manière compatible avec la continuité de politiques économiques ou sociales néolibérales. Les extraits de discours suivants sont ainsi assez parlants, puisqu'ils associent la même image de « l'énergie » à l'unité et l'identité nationales au début de notre période en France, tout comme dix ans plus tard au Royaume-Uni :

> Débattre de notre identité et agir pour la renforcer, **c'est vitaliser notre pacte national**, c'est resserrer notre socle social et porter nos idéaux républicains. C'est aussi répondre à la quête de fraternité qui traverse les jeunes[815]. (Fillon, 2009)

> And our mission is to deliver Brexit on the 31st of October for the purpose of uniting and **re-energising our great United Kingdom** and making this country the greatest place on earth[816]. (Johnson, 2019)

En insistant de manière double sur l'autorité de l'État dans l'affirmation de l'unité nationale, les gouvernements français et britanniques semblent en réalité chercher un nouveau souffle de légitimité pour des politiques mises à mal par les différents évènements de la période, à commencer par la crise économique, mais sans les remettre en question profondément. Dans le contexte des évènements décrits dans ce chapitre, cette recherche de légitimité en faisant appel à l'autorité de l'État et la souveraineté nationale, se caractérise particulièrement par une approche plus stricte du contrôle aux frontières et du rapport à l'immigration. Cela constitue d'ailleurs un des deux axes que J. Ward et T. Da Costa identifient sur la fin de notre période comme l'expression d'un nouveau néolibéralisme autoritaire, dans le cadre d'un déclin de légitimité et que nous pouvons également interpréter comme un nouveau nationalisme composé par les gouvernements. Les auteurs comparent par exemple les projets politiques d'Emmanuel Macron et de Boris Johnson, qui sont a priori assez différents, pour montrer qu'ils se rejoignent dans la recherche d'une légitimation de politiques néolibérales. Cela s'exprimerait dans les deux pays à travers une forme plus hostile dans le rapport à l'étranger, et l'accroissement de l'autorité de l'État à travers une intensification du pouvoir policier et de la répression, une stratégie qui serait perçue comme le moyen de regagner le soutien populaire.

> We empirically map these shifts in authoritarian governance along two interrelated axes: (1) increased police powers and repression of protests and civil liberties; (2) enhanced border security and restrictions on citizenship. We show how, despite clear variations, in both the UK and France state power and new legitimation processes have been deployed in order to consolidate a form of

[815] F. FILLON, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », *op. cit.*

[816] B. JOHNSON, « PM statement on priorities for the government », Londres, 25 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-on-priorities-for-the-government-25-july-2019 ; consulté le 25 juin 2023) : « Et notre mission est de réaliser le Brexit le 31 octobre afin d'unir et de redynamiser notre grand Royaume-Uni et de faire de ce pays le meilleur endroit sur Terre ».

> **neoliberalism which lionises the nation, unabashedly commits to othering, and displaces economic anxieties onto cultural terrains**[817].

Comme nous l'avons montré dans le chapitre 2, la crise économique a montré les limites du projet néolibéral comme socialement désirable qui conduirait naturellement à la réduction des inégalités. Pour J. Ward et T. Da Costa, une nouvelle forme de légitimation plus « répressive » du néolibéralisme apparaît, en mettant notamment l'accent sur le « mérite » dans les questions migratoires, en mettant en place des politiques particulièrement punitives envers les groupes qui résistent. Cette tendance, comme nous l'avons déjà évoquée n'est pas nouvelle, et avait déjà été identifiée par S. Hall dans les années 1970-1980. Ce qui est nouveau est peut-être cependant l'intensité de la dimension nationaliste de ce discours, et le fait que le discours sur l'intérêt et l'espoir suscité par le libre-marché ait été complètement abandonné. L. Fekete et C. Mills évoquent également l'évolution de « l'environnement hostile », qui, selon elles, existait déjà avant d'être mis en place en ces termes pour l'immigration, dans le cadre de la restriction et du contrôle des politiques sociales, avec la suspicion portée sur populations les plus pauvres qui « abuseraient » du système de solidarité[818]. L'ensemble des mesures restrictives évoquées précédemment, accompagnées d'un discours nationaliste tel que nous l'avons décrit, participeraient finalement d'une « performance de la souveraineté » de l'État pour compenser la perte de légitimité et de confiance dans les institutions politiques. J. Ward et T. Da Costa écrivent ainsi (au sujet de la France et de sa focalisation sur l'identité nationale) :

> Pressed by the gradual rise of the far-right, French **governments have instrumentalised this concept of earned citizenship to feed into a new consent-building strategy**. This strategy seeks to **redirect public anxieties away from the context of economic stagnation and austerity, and towards a crisis of national identity**, whose existence justifies **the need to 'perform sovereignty'** via an **increasingly authoritarian management of immigration and religion**[819].

---

[817] J. WARD et T. DA COSTA VIEIRA, « Authoritarian neoliberalism between Johnson and Jupiter », *op. cit.*, p. 2 : « Nous cartographions empiriquement ces évolutions vers un gouvernement autoritaire selon deux axes interdépendants : (1) l'accroissement des pouvoirs policiers et la répression des manifestations et des libertés civiles ; (2) le renforcement de la sécurité aux frontières et les restrictions à la citoyenneté. Nous montrons comment, malgré des variations évidentes, tant au Royaume-Uni qu'en France, le pouvoir de l'État et les nouveaux processus de légitimation ont été déployés afin de consolider une forme de néolibéralisme qui glorifie la nation, s'engage sans honte dans la mise à l'écart des « autres », et déplace les inquiétudes économiques sur le terrain culturel ».

[818] L. FEKETE, « Coercion and compliance: the politics of the 'hostile environment' », *Race & Class*, vol. 62, nº 1, juillet 2020, p. 97-109.

[819] J. WARD et T. DA COSTA VIEIRA, « Authoritarian neoliberalism between Johnson and Jupiter », *op. cit.*, p. 7 : « Poussés par la montée progressive de l'extrême droite, les gouvernements français ont instrumentalisé ce concept de citoyenneté méritée pour alimenter une nouvelle stratégie de construction du consentement. Cette stratégie cherche à détourner les inquiétudes publiques du contexte de stagnation économique et d'austérité, et à les recentrer sur une crise d'identité nationale, dont l'existence justifie la

Il est intéressant de noter toutefois que cette approche politique particulièrement restrictive en matière d'immigration, et discursivement nationaliste n'est pas nécessairement incompatible avec le néolibéralisme. C. Joppke explique d'ailleurs que le « néonationalisme » tel qu'il s'exprime dans les partis nationalpopulistes ou d'extrême droite n'a pas autant d'influence que nous pourrions le penser sur les politiques migratoires, même s'il s'en accommode très bien. Selon C. Joppke, l'idéologie néolibérale serait bien plus structurante pour les politiques d'immigration des dernières décennies en ce qu'elle appelle dès le début à un rapport « bénéfice-coût » pour l'État en matière d'immigration et qu'elle se caractérise par l'objectif fondamental « d'attirer les élites et de repousser les plus pauvres[820] ». Cet objectif s'illustre pleinement dans les discours analysés sur la décennie étudiée, qui focalisent principalement leur attention sur les populations les plus marginalisées, même si les discours des partis traditionnels portant des politiques néolibérales le font moins en des termes de coûts et de bénéfices (et des arguments rationnels) qu'à travers des arguments d'ordre identitaires, sécuritaires, culturels et moraux.

Nous assisterions alors sur la période à une nouvelle forme de légitimation des politiques gouvernementales, reposant sur une intensification du pouvoir et du rôle de l'exécutif (dans la continuité d'une dynamique entamée dans les décennies précédentes), avec des pouvoirs accrus donnés au ministre de l'Intérieur, dans la surveillance, l'accès à la citoyenneté, la répression des manifestations ou les restrictions de liberté de manière générale (éléments que nous aborderons plus précisément dans la troisième partie). Si nous avons étudié l'impact de cette évolution dans le cadre des « menaces extérieures » et des crises considérées comme issues d'un espace extranational (le terrorisme, la crise des réfugiés et le Brexit), il sera intéressant de voir dans quelle mesure cette évolution est similaire en ce qui concerne les menaces considérées comme venues de « l'intérieur », et d'analyser ce que cela révèle des changements politiques profonds qui sont à l'œuvre.

nécessité de « manifester la souveraineté » par une gestion de plus en plus autoritaire de l'immigration et de la religion ».

[820] C. JOPPKE, « Immigration Policy in the Crossfire of Neoliberalism and Neonationalism », *op. cit.*, p. 71 : "proactively courting the top and another of reactively fending off the bottom".

TROISIEME PARTIE : Crises identitaire, sociale et démocratique : identifier la « menace » de l'intérieur

> While both borders and boundaries involve relations of power and dynamics of the imagination, the former work on principles of inclusion and exclusion, and the latter on logics of solidarity and inequality[821].

Dans son ouvrage, *Deepening Divides*, explorant les divisions sociales et politiques qui caractérisent le monde occidental contemporain, D. Fassin propose une réflexion sur la place des « frontières », sous plusieurs formes, dans le discours et les politiques actuels. Il y fait notamment la distinction entre « *borders* », les frontières légales, territoriales d'un pays (l'espace de l'exercice de la souveraineté d'un état ou le « périmètre de la citoyenneté ») et « *boundaries* », les limites sociales et symboliques qui déterminent un groupe social, les représentations et les catégories qui composent un collectif. Cette distinction est particulièrement éclairante pour comprendre les enjeux que nous avons décrits dans la deuxième partie (chapitre 3 et 4), focalisant davantage sur les frontières légales et spatiales, *borders*, analysant les menaces et les processus d'exclusions qu'elles impliquent, alors que la troisième partie que nous entamons désormais s'attarde plus précisément sur les frontières symboliques ou *boundaries*, mobilisées dans les discours politiques pour identifier différents groupes au sein de la population, et parler des divisions au cœur de la société. Ce découpage n'est pourtant pas aussi tranché, car l'évocation d'enjeux autour de frontières territoriales mobilise aussi nécessairement des représentations et des limites symboliques. Pour D. Fassin, d'ailleurs, ces deux aspects de la lecture politique contemporaine se superposent en réalité souvent, et pour le sociologue, ces dernières années sont précisément le théâtre d'un « double mouvement », à la fois de renforcement ou de resserrement (« *hardening* ») des frontières spatiales et des frontières symboliques (souvent associées à des critères de classe, ethniques ou religieux) et d'une imbrication (« *intertwinement* ») plus accrue des deux[822]. Penser les frontières spatiales dans le discours et les pratiques politiques ne va donc pas sans penser les frontières symboliques et sociales, et c'est dans ce cadre que nous proposons d'analyser, cette fois, la menace venue de « l'intérieur » des structures spatiales, mais placée en dehors des frontières (*boundaries*) sociales et symboliques.

Cette troisième partie suggère, ainsi, un changement d'échelle. Après avoir analysé les discours gouvernementaux identifiant une menace venue de l'extérieur, par le

[821] D. FASSIN, *Deepening divides: how territorial borders and social boundaries delineate our world*, London, Pluto press, 2019 : « Bien que les frontières et les limites impliquent toutes deux des relations de pouvoir et des dynamiques de l'imaginaire, les premières fonctionnent selon des principes d'inclusion et d'exclusion, tandis que les secondes reposent sur des logiques de solidarité et d'inégalité ».
[822] *Id.*, "The contemporary epoch is characterised, as we try to show in this volume, by a dual movement of hardening of both borders and boundaries, and by an increasing intertwinement of the two".

terrorisme ou dans le contexte de l'immigration, dans une dimension internationale, et pour justifier certaines politiques au nom de la protection et de l'unité nationales, nous analyserons comment le discours sur l'identité nationale et la sécurité (dans la principale acception du mot utilisée sur la période, c'est à dire l'autorité et l'ordre) est non seulement tourné vers « l'extérieur », mais perpétue aussi une tradition néolibérale ancrée dans le temps long : l'identification de « l'ennemi de l'intérieur » à travers l'évocation d'une « crise identitaire », « culturelle » ou « sociale » profonde. Lors d'un discours de campagne en 2007, Nicolas Sarkozy déplore l'absence de mesures prises pour répondre à une « profonde crise de l'identité nationale », soulignant qu'un renforcement de l'identité française (et donc un durcissement des politiques à ce sujet) serait une réponse efficace « aux crispations » et paradoxalement un moyen de lutter contre les « nationalismes ». La notion de « crise » est alors mobilisée pour justifier la réappropriation d'un discours nationaliste (tout en se distinguant des « nationalismes » communs, autrement dit de l'extrême droite française), de manière plus « sérieuse », et place la délimitation de nouvelles frontières symboliques (*boundaries*) comme nouvel enjeu politique urgent :

> Le 21 avril 2002, le non à la Constitution européenne, la montée du vote extrême et du vote protestataire qui mettent la République en péril sont d'abord l'expression **d'une profonde crise de l'identité nationale**. Nous n'avons pas pris cette crise suffisamment au sérieux. Il faut cesser de se voiler la face, de se soumettre à la dictature du politiquement correct et de la pensée unique. Il faut dire les choses comme elles sont : **C'est le dénigrement et l'affaiblissement de la nation qui attisent le nationalisme.** C'est **l'incapacité croissante de la nation à protéger qui nourrit l'exaspération sociale**. C'est l'affaissement de l'identité française qui nourrit la crispation identitaire[823]. (Sarkozy, 2007)

Au Royaume-Uni, dans un tout autre contexte, la délimitation de « frontières » intérieure semble aussi devenir un enjeu central sur la période, même dans le cadre d'une lutte contre un ennemi à priori « extérieur ». Alors que Boris Johnson, en tant que ministre des affaires étrangères, dix ans plus tard, évoque la politique internationale du pays dans la lutte contre le terrorisme, il rappelle la nécessité de travailler sur un renforcement de l'identité nationale, de ce qui fait le collectif national, pour pouvoir « gagner » contre la menace terroriste.

> But we need to understand not just whom we mean by the enemy. **We need to understand who we are. Who are 'we' who are going to win**? There is an unedifying narcissism in the whole use of this first person plural, because I am afraid that all too often the term 'we' is taken to mean the

[823] N. SARKOZY, « Discours sur l'histoire de l'identité française, le respect des valeurs de liberté, la promotion de la langue française et la maîtrise de l'immigration », *op. cit.*.

> West: it means the so-called advanced liberal democracies of Europe and America – **and if that is all we mean by 'we' then the cause is hopeless**[824]. (Johnson, 2017)

Ce passage, qui insiste sur la nécessité de redéfinir qui est « nous » dans la lutte contre le terrorisme, et qui ne se satisfait pas d'une définition générale (les sociétés occidentales) mais exige une identité plus précise, illustre la superposition décrite plus haut des différentes frontières, et la volonté de durcir notamment les frontières symboliques, en dessinant clairement les contours du collectif.

Pour un dernier volet, il s'agira donc d'analyser de quelle manière un nationalisme et un sécuritarisme marqués s'expriment aussi et surtout en relation avec des pans de la population « intérieure », dans les discours gouvernementaux de la décennie 2010-2020 : minorités, populations pauvres, ou acteurs « disruptifs ». Nous avons évoqué dans la première partie (chapitre 1 et 2), les prémisses d'une « conjonction » de crises telle qu'évoquée par S. Hall[825]. La lecture gouvernementale, adoptée lors de la crise économique de 2008, qui ne répondait pas fondamentalement à la remise en question idéologique qu'avait engendré une telle crise, mais utilisant celle-ci pour renouveler le discours et la politique néolibérale, pourrait avoir des implications profondes sur toute la période entre 2010 et 2020. Nous considérons que cette décennie est le témoin d'une cristallisation particulièrement aigüe dans les discours gouvernementaux, en France et au Royaume-Uni, d'un nationalisme et d'un autoritarisme moral qui se caractérisent par une double dynamique s'appuyant sur l'identité nationale et la sécurité (ou l'ordre et l'autorité). L'objectif du chapitre 5 sera d'observer de quelle manière cette dynamique s'exprime dans les discours et les politiques touchant les populations les plus vulnérables ou identifiées comme « à risque » pour l'ordre établi. Cette décennie semble révéler, en fait, de manière particulièrement éclairante, les mutations du nationalisme, et la manière dont il s'articule avec l'idéologie néolibérale, dans les discours gouvernementaux, produisant un nouveau nationalisme. Elle permet également de percevoir combien le néolibéralisme peut lui-même évoluer, dans des contextes géographiques et politiques pourtant bien différents, et alors qu'il ne semble susciter qu'une approbation par défaut à la suite de la crise de 2008, illustrant le concept de J. Peck du « néolibéralisme zombie »

[824] B. JOHNSON, « How Global Britain is helping to win the struggle against Islamist terror », *op. cit.* : « Nous devons comprendre non seulement qui nous désignons par « l'ennemi », mais aussi qui nous sommes. Qui est ce « nous » qui allons gagner ? Il y a un narcissisme peu reluisant dans l'emploi de cette première personne du pluriel, car je crains que, bien trop souvent, le terme « nous » soit pris pour désigner l'Occident : il signifie les prétendues démocraties libérales avancées d'Europe et d'Amérique – et si c'est tout ce que nous entendons par « nous », alors la cause est perdue d'avance ».
[825] S. HALL et D. MASSEY, « Interpreting the crisis », *op. cit.*.

(un néolibéralisme s'adaptant à plusieurs formes de discours et de crises, restant « dominant » bien qu'il soit « mort » ou impopulaire)[826]. Le sixième et dernier chapitre visera à analyser les conséquences politiques et démocratiques profondes de cette dynamique, et de quelle manière le nationalisme et le sécuritarisme présents dans les discours analysés tout au long de la thèse structurent une nouvelle forme de stratégie politique dans le cadre d'une « crise démocratique ».

[826] J. PECK, « Zombie neoliberalism and the ambidextrous state », *Theoretical Criminology*, vol. 14, nº 1, SAGE Publications Ltd, 1er février 2010, p. 104-110.

Chapitre 5 : Les nouveaux « ennemis de l'intérieur » ?

> The Prime Minister last night drew a parallel between the Falklands War and the dispute in the mining industry. Speaking at a private meeting of the 1922 Committee of Conservative backbench MPs at Westminster, Mrs Thatcher said that at the time of the conflict they had had to fight **the enemy without; but the enemy within, much more difficult to fight, was just as dangerous to liberty**[827].

En novembre 1984, dans le contexte de la grève des mineurs, M. Thatcher aurait tenu un discours à huis clos auprès des députés conservateurs dans lequel elle aurait comparé le conflit avec les Argentins dans le cadre de la guerre des Malouines (les ennemis de l'extérieur, « *without* ») aux syndicalistes et aux mineurs en grève, les ennemis de l'intérieur (« *within* »), qui seraient tout aussi dangereux. C'est un article du *Times* qui rapporte cet élément de discours et qui consacrera une des plus célèbres expressions de M. Thatcher (caractéristique de son approche inflexible de la politique et des rapports de force qu'elle entretient avec les partenaires sociaux), bien qu'elle ne réutilise pas, par la suite, de manière aussi explicite, cette image. L'expression des « ennemis de l'intérieur » renvoie en réalité à un climat de suspicion qui se comprend aussi dans le contexte de la Guerre Froide, dans les années 1979-80, avec la peur de retrouver des « espions » soviétiques et communistes, aux intérêts contraires à ceux de la nation britannique ou française, au sein de la population. Elle est d'ailleurs assez parlante d'un renforcement des frontières symboliques (*boundaries* évoquées plus haut) et d'un processus de construction d'un « autre » dans la société, contre lequel le gouvernement appuie et justifie sa politique, puisqu'il agirait en dehors de la norme et serait même « dangereux » pour la société, la liberté et/ou la démocratie. Si « l'ennemi de l'intérieur » de Margaret Thatcher est associé à une dimension sociale, à travers la grève des mineurs, l'expression en France fait, en revanche, davantage écho à des questions sécuritaires et coloniales, puisqu'historiquement elle renvoie surtout au contexte de la guerre d'Indochine (1946-1954) et d'Algérie (1954-1962), et pour parler des révoltes nationalistes dans les colonies. « L'ennemi intérieur » en France renvoie donc à tout élément subversif (qui agirait contre les intérêts de la « métropole »), mais principalement

[827] THE TIMES, « Thatcher Makes Falkands Link – Attack on 'Enemy Within' - Speech to 1922 Committee », *Margaret Thatcher Foundation*, 20 juillet 1984 (en ligne : https://www.margaretthatcher.org/document%2F105563 ; consulté le 10 juillet 2025).

anticolonialiste, et a ainsi été associé plus facilement aux immigrés venus des anciennes colonies et qui pourraient représenter un danger[828].

Bien que la charge historique et sémantique de l'expression soit différente et propre à chaque pays, parler des « nouveaux ennemis de l'intérieur » dans le cadre de notre étude nous semble pourtant parlant d'une dynamique à l'œuvre dans la réactivation de frontières symboliques entre les individus, que ce soit du point de vue racial ou social, dans le cadre de la réaffirmation de l'autorité de l'État à travers des logiques d'exclusion et s'appuyant sur l'identification de « crises ». Qu'elle soit identitaire, culturelle ou sociale, la crise dans laquelle s'inscrit le discours du gouvernement sur la période permet de dessiner le contour des « autres » contre qui s'identifier et organiser l'unité nationale. Dans le contexte contemporain, les minorités (sociales ou raciales principalement), semblent être parfois identifiées comme potentielles menaces à la sécurité, l'ordre établi ou à la norme, au même titre que les syndicalistes dans les années 1980, qui étaient identifiés par M. Thatcher comme « dangereux pour la liberté ». En 2020, E. Macron évoque par exemple « une forme d'insécurité culturelle », associée aux « migrations », qui « conduit à se demander ce que signifie être français[829] ». Parler d'insécurité culturelle, pour ne pas reprendre les termes de N. Sarkozy treize ans plus tôt, sous-entend pourtant aussi une crise, et des éléments qui porteraient atteinte à l'identité française, en l'associant explicitement aux migrations. Cette approche marque d'ailleurs définitivement un tournant dans la conception de la sécurité, qui bascule, dans la langue des gouvernements, des questions économiques et sociales vers des questions culturelles et identitaires.

Évoquer toutes formes de menaces venues de l'intérieur, ou identifier des groupes à part de la société ou qui ne « contribuent » pas à la société tel qu'attendu, portant atteinte à la « sécurité », semble devenir un outil politique qui permet de donner à voir un État fort et un gouvernement actif et ferme. La manière dont évolue ce discours et ces dynamiques d'exclusion dans des systèmes politiques différents, accentuant les références à la nation ou à l'unité nationale, ainsi que ses implications concrètes, seront

[828] M. RIGOUSTE, « Introduction. Aux racines du « nouvel ordre sécuritaire » », *Poche / Essais*, La Découverte, 2011, p. 5-17.

[829] Emmanuel Macron dans L. DUPONT, « ENTRETIEN ÉVÉNEMENT. Ce que Macron n'a jamais dit des Français », *op. cit.* : « Et parce que ce doute s'est nourri de phénomènes qui, comme les migrations, ont créé une forme "d'insécurité culturelle" et qui conduit à se demander ce que signifie être français. Il me semble qu'être français, c'est d'abord habiter une langue et une histoire, c'est-à-dire s'inscrire dans un destin collectif ».

l'objet de ce chapitre. L'analyse s'intéressera en particulier à l'articulation entre références à la nation et sécurité dans l'identification de plusieurs « autres », notamment dans les politiques portant sur l'intégration, la citoyenneté, et la solidarité ou la gestion de la pauvreté.

5.1. Quand identité nationale rime avec fermeté : intégration, minorités et valeurs nationales communes

> Many countries try to codify their values in law. Some oblige their citizens to speak the national language; others make it a criminal offence to show disrespect to the flag. **But statutory patriotism is an intrinsically un-British notion**. We prefer simply to set **out, in general terms, the non-negotiable components of our identity** –the qualities of the citizenship that Muktar Said Ibrahim applied for[830].

Si le « patriotisme obligatoire », la réglementation des valeurs et de l'identité nationale par la loi, est, pour cet éditorialiste du *Telegraph*, une notion contraire à ce qu'est être britannique, nous avons pourtant montré, notamment dans le premier chapitre, que les questionnements sur la britannicité conduisent déjà à partir des années 2000, et notamment après les attentats de Londres en 2005, à un durcissement des politiques et des discours dans ce domaine. C'est d'ailleurs dans ce contexte post-attentat en 2005 (une semaine seulement après les attentats à la bombe à Londres en juillet 2005), et en référence à l'un des auteurs présumés des attentats : Muktar Said Ibrahim, dont il est dit qu'il aurait été naturalisé britannique un an plus tôt, que l'éditorialiste évoque les réflexions assez communes dans le débat public à cette période autour de l'identité, la nationalité et la citoyenneté britannique. Cet extrait révèle que déjà quelques années avant notre décennie, et en particulier dans un contexte de « crise sécuritaire » suite à des attentats terroristes, les lectures de la situation se tournent vers des questionnements d'ordre identitaire, faisant un lien assez direct entre terrorisme et questions sur les conditions d'appartenance à la communauté nationale. Le journalise interroge d'ailleurs

[830] THE TELEGRAPH, « Ten core values of the British identity », 27 juillet 2005 (en ligne : https://www.telegraph.co.uk/comment/telegraph-view/3618632/Ten-core-values-of-the-British-identity.html ; consulté le 10 avril 2018) : « Beaucoup de pays essaient de codifier leurs valeurs par la loi. Certains obligent les citoyens à parler la langue nationale ; d'autres considèrent qu'être irrespectueux devant le drapeau national est un délit. Mais le patriotisme obligatoire est une notion intrinsèquement non-britannique. Nous préférons simplement exposer, dans des termes généraux, les composants non-négociables de notre identité –les caractéristiques de la citoyenneté que Muktar Said Ibrahim a demandé à obtenir ». Publié quelques jours après les attentats à la bombe dans les transports londonniens, cet éditorial fait ici référence à l'un des auteurs présumés de l'attentat qui aurait demandé sa naturalisation pour devenir citoyen britannique et l'aurait obtenu un an avant de participer aux attaques.

en filigrane ce que l'État ou « le pays » met en place pour le respect des « valeurs » et de « l'identité britannique ». Nous considérons que cet exemple n'est pas l'expression isolée d'une réaction ponctuelle à des évènements dramatiques, mais reflète au contraire une dynamique que l'on retrouve des années plus tard sur notre décennie, au Royaume-Uni mais également en France. Nous avons montré dans le chapitre 1, et notamment en reprenant les travaux de R. Garbaye et V. Latour[831], que les gouvernements néo-travaillistes avant notre période ont commencé à questionner et conceptualiser l'identité nationale en réponse à des crises d'ordre sécuritaire, notamment dans le cadre de la menace terroriste. C'est en réalité, sous les gouvernements de T. Blair et de G. Brown avant 2010, que l'on perçoit les remises en cause des politiques multiculturelles qui nourriraient des « vies séparées » par exemple, et les prémisses de politiques qui mettent l'accent davantage sur une identité nationale supérieure et des valeurs communes, à travers le concept de *community cohesion*[832] notamment. Bien que David Cameron, puis Theresa May, une fois au pouvoir, aient souvent annoncé une rupture par rapport aux politiques précédentes sur la question de la citoyenneté, de la « britannicité » ou de l'intégration, nous constatons une certaine continuité, en particulier dans les ambivalences au cœur de leur conceptualisation politique et dans leurs liens avec les politiques sécuritaires, que ce soit à travers les politiques de lutte contre l'extrémisme ou par exemple dans le cas des déchéances de nationalité. L'usage qui est fait de l'identité nationale, du terme *British*, bien que ce à quoi il fait référence ne soit pas clairement identifié, et l'imposition de valeurs dites britanniques, révélant par ailleurs un État particulièrement fort ou interventionniste, voire autoritaire dans ce domaine, apparaissent au cœur de ces paradoxes. C'est de manière encore plus saillante que cela s'exprime sur la décennie 2010. Du côté de la France, nous l'avons vu, le tournant volontairement marqué par Nicolas Sarkozy (en tant que ministre de l'Intérieur, puis président de la République à partir de 2007) avec un durcissement du discours sur l'intégration et l'identité nationale (au nom d'un « modèle républicain » universaliste, même s'il se distingue du néorépublicanisme[833] par son approche bien plus exclusive et nationaliste) rejoint les remises en question de la tradition politique multiculturelle que porte

[831] R. GARBAYE et V. LATOUR, « Community and Citizenship in the Age of Security: British Policy Discourse on Diversity and Counter-terrorism since 9/11 », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXI, XXI-1, 20 juillet 2016.
[832] Cf. Chapitre 1.
[833] E. CHABAL, *A divided republic*, *op. cit.*.

notamment D. Cameron au début des années 2010. Les débats politiques en France sur ce sujet pendant notre décennie se focalisent sur deux aspects (en identifiant ainsi deux groupes relevant des « minorités ») : la plus grande exigence dans les conditions d'accès à la citoyenneté (visant ainsi les « nouveaux » citoyens, et les immigrés demandant à être naturalisés) et l'insistance sur le respect de valeurs ou « principes » communs auprès de parties de la population dont on suppose qu'elles seraient davantage sujettes à rejeter ces valeurs, ou tomber dans l'extrémisme (en focalisant notamment sur la communauté musulmane). Ce discours est particulièrement saillant au lendemain des attentats terroristes ayant en eu lieu à Paris en 2015, et au cours du débat sur la déchéance de nationalité (mesure présentée par François Hollande, alors Président, et portée par son premier ministre, Manuel Valls comme un moyen de réponse aux assaillants). À cette période particulière (entre la fin de l'année 2015 et le début de l'année 2016), les discours du gouvernement sur la déchéance de nationalité ou sur les mesures sécuritaires et d'urgence mises en place, sont l'occasion privilégiée pour les gouvernements, et notamment le premier ministre, de parler d'identité nationale et ils permettent de percevoir la manière dont les « valeurs » ou les « principes » communs deviennent des objets proprement politiques. En janvier 2016, dans un discours défendant la position du gouvernement dans sa lutte contre le terrorisme, Manuel Valls insiste par exemple sur la nécessité de « cohésion » (politique, d'une part, mais possiblement culturelle et morale d'autre part, en évoquant la revitalisation de « valeurs » partagées de « tous »). Son discours trouve d'ailleurs un écho avec celui des Britanniques sur l'absence d'alternative, et la référence à un « apartheid » à l'intérieur de la société française (qui serait nourri par le communautarisme) qui résonne avec l'expression *segregation* utilisée par les Britanniques dix ans plus tôt pour mettre en garde contre les « vies séparées » des différentes communautés[834] :

> Et face à cela, **il n'y a qu'une voie** : **faire vivre ces valeurs qui nous rassemblent tous**, qui font notre **cohésion** face à la montée des communautarismes et des demandes qui mettent en cause la République elle-même. L'année dernière, devant vous, **j'avais utilisé un terme, "apartheid**" - qui avait fait couler beaucoup d'encre[835]. (Valls, 2016)

[834] Cf. Chapitre 1. Trevor Philipps a été président de la Commission pour l'Égalité Raciale au Royaume-Uni en 2005 : T. PHILIPS, « After 7/7 : Sleepwalking to segregation », *op. cit.* : "sleepwalking our way towards segregation".

[835] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur la lutte contre le terrorisme et l'antisémitisme », *op. cit.*.

5.1.1. La politisation des valeurs communes

Dans le cadre de son discours défendant l'inscription de la déchéance de la nationalité dans la constitution française à la suite des attentats de 2015, Manuel Valls exige de réfléchir à ce qu'est l'appartenance à la nation française, et pose ainsi ce sujet comme réel enjeu ou objet politique dont l'État doit désormais s'emparer ou sur lequel il doit agir :

> Je crois **qu'au moment où notre pays s'interroge**, nous avons besoin d'actes qui rappellent ce qu'est la nation française, **ce que cela veut dire, être français**. Être français, c'est comment mieux le dire qu'avec les mots de Renan ? « un plébiscite de tous les jours » ; c'est **partager nos valeurs d'égalité, d'ouverture, de tolérance** ; c'est une envie de construire l'avenir ensemble[836]. (Valls, 2016)

C'est en réalité une dynamique relativement similaire que l'on retrouve dans les deux pays sur notre période, dans le rapport de l'État aux minorités ethniques, et de manière particulièrement accentuée (avec des politiques mises en place, au-delà des discours) au milieu de la décennie 2010-2020. L'idée principale semble être de définir et de mettre en avant des valeurs communes, tout en vérifiant qu'elles soient respectées par des populations « à risque » de ne pas le faire ou de basculer dans le « séparatisme » ou « l'extrémisme ». Apparaît ainsi dans le discours des gouvernements la nécessité de réinvestir le champ du commun, au même titre que le champ du « national » tel que nous l'avons décrit dans les chapitres précédents, en imposant clairement des valeurs nationales communes. Ce discours va d'ailleurs de pair avec les références à un « échec » du multiculturalisme (au Royaume-Uni) ou au fait que le modèle républicain (en France) serait en danger, du fait de la multiplication d'individus qui vivraient des vies séparées, en « communautés », en dehors du « commun ». Les valeurs sont alors présentées comme propres à chaque pays, associées à une certaine fierté et identité nationales. Les gouvernements, français ou britannique, font référence à des valeurs ou principes nationaux, que les citoyens doivent défendre, mais la dimension nationale de ces valeurs est discutable, puisque la comparaison des deux pays met en exergue, en réalité, leur caractère universel (démocratie, tolérance, droits de l'Homme ou encore égalité homme-femme). En l'occurrence, les « principes fondamentaux de la République », énoncés sur

[836] M. VALLS, « Déclaration sur l'inscription de l'état d'urgence et de la déchéance de la nationalité française dans la Constitution à l'Assemblée Nationale », Paris, 5 février 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197776-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-linscription-de-l ; consulté le 2 février 2022).

le site du gouvernement[837] reprennent la devise républicaine ainsi que le « caractère indivisible », le « caractère laïque », le « caractère démocratique » et le « caractère social », principes qui pourraient, de fait, s'appliquer à de nombreux autres pays. De façon plus flagrante encore, l'universalité des valeurs transparaît dans les « valeurs britanniques fondamentales » ou *Fundamental British Values* (FBV) sur lequel le gouvernement insiste à partir de 2014 dans le cadre de l'école, à la suite de l'affaire *Trojan Horse* à Birmingham et la suspicion de radicalisation islamiste dans certaines écoles de la ville[838]. Dans un document d'orientation publié par le ministère de l'Éducation britannique en 2014, il est ainsi noté :

> Schools should promote the **fundamental British values of democracy, the rule of law, individual liberty, and mutual respect and tolerance of those with different faiths and beliefs**. […] Actively promoting the values means challenging opinions or behaviours in school that are contrary to fundamental British values[839].

Dans un rapport indépendant sur cette politique de promotion des valeurs britanniques, les chercheuses D. Webber et A. Struthers remettent en question l'efficacité de ces directives[840] en rappelant notamment que leur mise en place est en fait clairement mise en doute par les acteurs socio-éducatifs et les enseignants. Parler de valeurs britanniques plutôt que de valeurs universelles serait, selon les auteures, contre-productif puisque

---

[837] VIE PUBLIQUE, « Quels sont les principes fondamentaux de la République française ? », 15 janvier 2024 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/fiches/19562-quels-sont-les-principes-fondamentaux-de-la-republique-francaise ; consulté le 2 décembre 2025).

[838] L'affaire *Trojan Horse* (Cheval de Troyes) fait référence à un scandale qui a éclaté à Birmingham et a rapidement pris de l'ampleur à l'échelle nationale, du fait de son traitement dans la presse et par le gouvernement de David Cameron. Tout commence à partir d'une lettre reçue par les autorités de Birmingham en novembre 2013, dont on prouvera plus tard qu'il s'agissait d'un canular, qui décrit le plan d'islamistes radicalisés pour infiltrer les écoles de Birmingham dans des quartiers majoritairement musulmans de la ville, en prendre le contrôle, dispenser des enseignements religieux et diffuser des visions extrémistes. Le gouvernement (qui dit prendre l'affaire très au sérieux) et la presse se sont très rapidement emparés du sujet, bien que les suspicions ne soient pas fondées. Beaucoup d'enquêtes ont été dépêchées pour déterminer la réalité de la radicalisation de certaines écoles. C'est dans le cadre de cette « panique » sociale, que les « valeurs britanniques » ont été imposées dans les programmes scolaires, adossées à une politique sécuritaire de lutte contre l'extrémisme. Malgré le fait qu'il ait très vite été démontré que le « complot » islamiste avait été monté de toutes pièces, le scandale a entrainé une suspicion durable de la communauté musulmane. Cf. S. SHACKLE, « Trojan horse: the real story behind the fake "Islamic plot" to take over schools », *The Guardian*, 1er septembre 2017 (en ligne : https://www.theguardian.com/world/2017/sep/01/trojan-horse-the-real-story-behind-the-fake-islamic-plot-to-take-over-schools ; consulté le 10 juillet 2025).

[839] DEPARTMENT FOR EDUCATION, *Promoting fundamental British values as part of SMSC in schools. Departmental advice for maintained schools*, Londres, 2014 : « Les écoles devraient promouvoir les valeurs britanniques fondamentales de la démocratie, l'état de droit, la liberté individuelle, le respect mutuel et la tolérance de ceux qui ont des fois et des croyances différentes. Promouvoir activement ces valeurs signifie remettre en question les opinions et les comportements qui, à l'école, sont contraires aux valeurs britanniques fondamentales ».

[840] D. WEBBER et A. STRUTHERS, *Critiquing Approaches to Countering Extremism: The Fundamental British Values. Problem in English Formal Schooling*, Commission for Countering Extremism, Londres, 2019.

certains élèves pour qui la « britannicité » a encore des connotations raciales et coloniales se désengageraient, se sentiraient exclus et/ou rejetteraient ces valeurs. Cependant, bien que cette approche ait été remise en cause, tout comme l'ampleur de la crise à Birmingham sur les écoles « radicalisées » est finalement apparue disproportionnée, le fait d'insister sur des valeurs fondamentales britanniques qui seraient supérieures à toute autre forme d'appartenance est resté particulièrement prégnant sur toute la période.

On peut aussi observer que la même demande d'enseigner les « principes fondamentaux de la République » à l'école a été faite en France sur la période. L'école apparaît comme levier particulièrement utile à l'État pour rappeler aux enfants (et aux parents) les contours de l'identité ou de la communauté nationale, notamment dans le contexte français où l'École (publique) contient une dimension symbolique forte, du fait de son rôle central dans l'histoire de la République. En 2013, par exemple, la « charte de la laïcité » est mise en place dans toutes les écoles françaises, pour rappeler les principes et les « valeurs de la République », alors qu'il ne s'agit plus de la présidence de Nicolas Sarkozy (qui a adopté une position très ferme en la matière), mais de François Hollande. De manière encore plus saillante, à l'image des *Fundamental British Values* du Royaume-Uni, à l'automne 2017, sous la présidence d'E. Macron, un pôle national appelé « Valeurs de l'école de la République » (VALEREP) est créé par le ministre de l'Éducation, avec des équipes « Valeurs de la République » dans les académies, pour « renforcer les capacités du système éducatif à réagir aux atteintes portées au principe de laïcité », selon le gouvernement[841]. Ces nouvelles politiques éducatives témoignent d'une tendance commune dans les deux pays à une fermeté sans cesse renouvelée dans la définition de « valeurs » nationales officielles et supérieures, et l'attente, sous-jacente, qu'elles soient revendiquées par l'ensemble de la population et opposées à des individus ou groupes, au sein de la société, qui défendraient des valeurs contraires. La singularité française sur ce sujet réside dans le fait que les débats se focalisent essentiellement sur la protection du principe de laïcité.

5.1.2. Le principe de laïcité

Après les attentats à Charlie Hebdo en France en janvier 2015, F. Hollande revient par exemple sur le rôle de l'école et notamment le principe de laïcité qui est présenté

[841] VIE PUBLIQUE, « La laïcité en France depuis la Révolution : chronologie », 6 juillet 2022 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/20200-la-laicite-en-france-depuis-la-revolution-chronologie ; consulté le 2 février 2025).

comme fondamental parmi les « principes de la République ». C'est en insistant particulièrement sur le rapport au fait religieux que F. Hollande rappelle la nécessité du caractère laïc des institutions publiques, « où les religions n'ont pas leur place », proposant ainsi une conception de la laïcité qui priorise la neutralité de l'espace public et des institutions dépendant de l'État, sur l'expression de la liberté de conscience et de culte :

> Les notions de droits et de devoirs, le principe de laïcité doivent être explicités, développés, montrés. La laïcité, ce n'est pas l'oubli des croyances ou je ne sais quel conflit avec les religions ; la laïcité, c'est la liberté de conscience, mais c'est aussi des règles qui font que les religions n'ont pas leur place dans l'école[842]. (Hollande, 2015)

Évoquer la laïcité a été particulièrement récurrent en France sur la période, car c'est un terme au cœur des débats sur le rôle de l'État dans la gestion des différents sentiments d'appartenance, et illustre l'identification d'une « menace » dans l'expression de l'appartenance religieuse, notamment musulmane. C'est un principe au cœur de la singularité française dans son rapport à la diversité des appartenances, et n'a donc pas d'équivalent propre au Royaume-Uni, sur ce qu'il signifie légalement parlant, mais aussi ce qu'il représente dans l'imaginaire national et la manière dont il est mobilisé dans les discours français. Si la laïcité est souvent associée à l'idée de *secularism* en anglais, ou de neutralité dans l'espace public, elle est chargée politiquement et symboliquement. Quand il s'agit de comparer le « modèle » britannique au « modèle » français sur ces questions, la laïcité est souvent présentée comme propre à la France (considérant les individus, avant tout, comme faisant partie d'un universel « indivisible », et ne reconnaissant ainsi aucune différence d'appartenance entre les citoyens dans la sphère publique). Associée au débat qui oppose les politiques d'assimilation aux politiques d'intégration, elle est d'ailleurs souvent mise en opposition avec le système multiculturaliste britannique, qui, dès les années 1960, accepte et reconnaît l'expression des appartenances individuelles et religieuses dans la sphère publique[843]. Cependant, la comparaison permet de mettre au jour des relations en réalité plus complexes entre ces différentes conceptions de l'appartenance et de sa place dans la société. La décennie étudiée démontre, au contraire, moins une opposition entre les deux pays qu'une

[842] François Hollande, *Sur le rôle de l'Education nationale dans la transmission des savoirs et des valeurs de la République*, Paris le 21 janvier 2015.
[843] Cf. Chapitre 1 sur les différents « modèles » d'intégration, et les nuances apportées sur une telle opposition.

convergence dans l'exigence d'atténuation des appartenances individuelles, communautaires ou religieuses au profit de la supériorité d'une appartenance nationale.

En France, la laïcité renvoie (bien que, paradoxalement, le texte n'y fasse pas explicitement référence) à la loi du 9 décembre 1905 qui acte définitivement la séparation entre les Églises et l'État, ou la neutralité de l'État devant toutes les religions[844]. Cette séparation, chère dans le discours politique national, car renvoyant à l'histoire révolutionnaire française d'un peuple et d'une organisation politique qui s'affranchirait de toute forme de dogme, n'a pas son pendant au Royaume-Uni. La loi de 1905 et le principe de laïcité impliquent en fait deux éléments fondamentaux qui entrent parfois en conflit : l'article 1er garantit la liberté de conscience d'une part (et donc la possibilité d'exercer librement sa croyance), et le texte établit d'autre part la neutralité de l'État vis-à-vis des religions, et notamment des agents des services publics. Cela peut donner lieu à différentes interprétations, et a suscité de nombreux débats sur la décennie étudiée. On interroge notamment la mesure dans laquelle l'État peut, selon ce principe, limiter les signes d'appartenance à une religion dans l'espace public, ou encore quel principe (liberté de culte ou neutralité) doit avoir la prééminence[845]. Dans le cadre de l'école en France, en particulier, la loi du 15 mars 2004 « encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics[846]» interdit tout signe ou vêtement manifestant « ostensiblement » une appartenance religieuse, et marque une tendance dans l'interprétation de la laïcité particulièrement axée sur la « neutralité » au détriment de l'expression religieuse. Elle s'inscrit dans un débat focalisant surtout sur le port du foulard islamique, entamé en octobre 1989, lorsque trois élèves musulmanes d'un collège de Creil se voient refuser l'accès aux cours si elles continuent de porter le voile. Le Conseil d'État (la plus haute juridiction administrative française, rendant des avis consultatifs au gouvernement sur des points de droit) considère cette année-là, que le port du voile ne constitue pas une atteinte à la laïcité s'il n'est pas un moyen de pression ou de

[844] FRANCE, *Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, mise à jour le 26 août 2021*, Journal Officiel, 1905 ; VIE PUBLIQUE, « L'essentiel de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État », 1er septembre 2025 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat ; consulté le 5 février 2025).

[845] S. CHARLOT, « L'État et la laïcité », *Vie Publique*, 4 avril 2023 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/38312-letat-et-la-laicite ; consulté le 5 novembre 2024).

[846] FRANCE, *Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, mise à jour le 31 mars 2011*, Journal Officiel, 2004.

prosélytisme. Il n'empêche que l'affaire reçoit une couverture médiatique et politique forte, et la loi de 2004 est la démonstration que l'État souhaite se positionner plus fermement et avoir une lecture plus restrictive de la laïcité que le pouvoir judiciaire sur cette question.

La loi El Khomri du 8 août 2016 qui réforme le code du travail sous François Hollande suit cette même tendance et va même plus loin, puisqu'elle prévoit la possibilité pour les entreprises privées, cette fois, d'inscrire la neutralité religieuse dans leur règlement intérieur[847]. Ces évolutions démontrent l'attachement du gouvernement à insister de plus en plus sur le caractère « universaliste » du cadre politique commun, dont la valorisation de la neutralité (contre l'expression de différentes appartenances dans la société française) serait la garante. Il est cependant important de souligner qu'elles interviennent principalement dans le cadre de réaction à des affaires sur le port du foulard islamique dans la sphère publique, suscitant des crispations dans le débat public particulièrement tournées vers la population musulmane. L'affaire de la crèche Baby-Loup, entre 2008 et 2014, en est un autre exemple. La décision, par la direction de la crèche, de licencier une employée musulmane portant le voile, a entraîné de nombreux rebondissements judiciaires, dont une jurisprudence de la Cour de Cassation (la plus haute juridiction française) qui reconnaît d'abord que l'exigence de neutralité et de laïcité ne s'applique pas aux associations ou aux entreprises privées (et ne doit pas enfreindre les libertés individuelles ou entraîner des comportements discriminatoires), puis qui valide finalement, en 2014, le licenciement, notamment du fait de la nature du travail de l'employée auprès d'enfants en bas âge. L'affaire a pris une ampleur nationale et s'est trouvée au cœur du débat public et politique sur la régulation du port du voile, expliquant la modification apportée au code du travail dans la loi de 2016.

Ces évolutions illustrent à quel point le fait religieux ou culturel, et en particulier l'Islam, sont désormais mobilisés comme exigeant des régulations plus strictes, sous entendant que leur expression représente une « menace » à des principes fondamentaux, à l'ordre ou à la norme établie, car il pourrait nourrir un discours à l'encontre de ces valeurs « nationales ». Même si la présidence de F. Hollande, et notamment ses discours, ne présentent pas une ligne aussi dure que N. Sarkozy (au début de la décennie) ou E.

[847] FRANCE, *Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (1), mise à jour le 01 janvier 2019*, Journal Officiel, 2016.

Macron (à partir de 2017) sur ces questions, force est de constater que l'année 2015 et les attentats donnent aussi lieu à de nombreux débats mobilisant la laïcité et les « valeurs de la République », débats qui voient d'ailleurs coexister plusieurs approches ou dimensions de la laïcité (« émancipatrice », autoritaire ou répressive[848]). Manuel Valls, en tant que premier ministre y fait d'ailleurs référence à de nombreuses reprises comme l'élément fondateur de l'identité nationale française, au-dessus de tous les autres principes, qu'il faut réaffirmer et protéger. Dans un discours à Evry, lors de la mise en place d'un « conseil de la laïcité » en 2016, il nie d'ailleurs volontairement les différentes interprétations de la laïcité et les débats qu'il pourrait y avoir à ce sujet pour n'en retenir qu'une version ferme, la vision qu'il porte et qui place la neutralité et l'universalité au-dessus des croyances individuelles :

> Parler de laïcité, donc dans cette salle, ici à Evry, c'est, je le crois, aborder un sujet beaucoup plus vaste. C'est parler de notre pays, **de sa spécificité, de son unicité et de son unité, aujourd'hui, bien mise à mal**. La laïcité, c'est la France. Et Parler de laïcité, c'est parler tout simplement de la France. Certes, il y a la devise républicaine liberté, égalité, fraternité. **Ces principes sont au cœur de ce que nous sommes et de toutes les démocraties. Mais la laïcité, c'est le supplément d'âme de la France, celui qui fait que nous sommes singuliers**, qui fait aussi que nous sommes parfois, je reviens du Canada, incompris à l'étranger, mais celui qui fait que cette singularité nous donne une place à part dans l'universel.
>
> […] Trop souvent, on affuble la laïcité d'adjectifs pour mieux la tordre ou la soumettre à d'autres modèles qui ne sont pas la France, ou en tout cas qui en sont très éloignés. **On la veut « ouverte » je ne sais pas bien ce que cela veut dire on la dit « revancharde » je ne sais pas bien ce que cela veut dire non plus** et pour dire simplement les choses, en voulant à tout prix la qualifier, on l'affaiblit !
>
> **La laïcité, c'est tout simplement la laïcité. Sans épithète, ni petites dérogations[849]** ! (Valls, 2016)

C'est d'ailleurs dans le même contexte, et en faisant également appel à une certaine forme de fermeté et « d'autorité » au sujet du respect des « valeurs de la République », que F. Hollande propose la mise en place d'une « journée de la laïcité » à l'école, afin d'assurer un « attachement » et une « adhésion » :

> C'est en faisant en sorte **que l'autorité soit respectée**, celle du maître, que nous pourrons aussi veiller à **ce que les valeurs de la République soient partagées et renforcées**. Il y a aussi les **rites républicains** et les symboles, là aussi, ils méritent qu'ils soient regardés comme des **marques d'attachement**, de solidarité et **donc d'adhésion**. Je souhaite que le 9 décembre, journée de la laïcité, soit célébré dans tous les établissements, les projets d'école détailleront les modalités de la participation aux élèves à ces rendez-vous civiques et républicains[850]. (Hollande, 2015)

---

[848] E. CHABAL, *A divided republic*, *op. cit.*

[849] M. VALLS, « Sur la laïcité et les valeurs de la République », Evry, 17 octobre 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/200891-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-la-laicite-et-les ; consulté le 6 janvier 2021).

[850] F. HOLLANDE, « Sur le rôle de l'Education nationale dans la transmission des savoirs et des valeurs de la République », Paris, 21 janvier 2015 (en ligne : https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/01/21/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-role-de-

C'est, donc, rarement loin des questions d'autorité, de sécurité d'ordre public ou de lutte contre une « menace » intérieure que la laïcité ou les valeurs communes sont mobilisées.

5.1.3. Un dispositif de lutte contre l'extrémisme

Le contexte du milieu de notre période, et notamment 2015 avec les attentats terroristes en France et le développement d'un discours et de politiques sécuritaires, semble particulièrement influent sur le discours concernant les valeurs communes et l'identité nationale, l'associant à des réflexions sur la place du fait religieux dans la société. Il est même intéressant de voir que ces politiques relevant de « l'éducation » sont très souvent adossées à des objectifs sécuritaires : se prémunir de l'extrémisme, de l'islamisme radical, renforcer une certaine cohésion nationale pour lutter plus efficacement contre le terrorisme. La politique éducative « Valeurs Britanniques Fondamentales » a d'ailleurs été pensée, non pas comme une politique éducative en tant que telle, mais davantage comme un projet anti-terroriste appartenant au programme de prévention « PREVENT ». Ce qui est d'ailleurs particulièrement saillant sous les conservateurs durant notre période est la justification de telles politiques par la nécessité d'avoir une stratégie de construction d'un « contre-discours » pour lutter contre le terrorisme. « Être britannique » ou défendre les valeurs britanniques en devient alors l'outil principal, comme en témoigne la stratégie CONTEST de 2018 :

> Extremists of all kinds use malevolent narratives to justify behaviour that **contradicts and undermines the values that are the foundation of our society**. If left unchallenged, these narratives fragment and divide our communities. **We protect the values of our society – the rule of law, individual liberty, democracy, mutual respect, tolerance and understanding of different faiths and beliefs – by tackling extremism in all its forms**[851].

C'est ainsi dans le cadre des politiques de lutte contre l'extrémisme (ou le « séparatisme » selon E. Macron) dans les deux pays que se développe l'injonction au respect et à l'affirmation de « valeurs communes », identifiant d'ailleurs en négatif, avec une certaine forme d'autoritarisme moral, ceux qui ne respecteraient pas ou contesteraient ces valeurs et qui ne « mériteraient » pas de faire partie de la communauté nationale. Les références à la nation, à l'identité et aux valeurs nationales (définies en termes généraux

leducation-nationale-dans-la-transmission-des-savoirs-et-des-valeurs-de-la-republique-a-paris-le-21-janvier-2015 ; consulté le 6 janvier 2021).

[851] HOME OFFICE, *CONTEST*, *op. cit.*, p. 23: « Les extrémistes de toute forme proposent des récits malveillants pour justifier leur comportement qui est en contradiction et met en danger les valeurs qui sont les fondements de notre société. Si on ne les conteste pas, ces discours fragmentent et divisent nos communautés. Nous protégeons les valeurs de notre société –l'État de droit, la liberté individuelle, la démocratie, le respect mutuel, la tolérance et l'acceptation des différentes fois et croyances –en nous attaquant à l'extrémisme sous toutes ses formes ».

et universels) servent alors à la fois de justification pour les mesures sécuritaires exceptionnelles (en tant qu'elles doivent être protégées contre diverses menaces, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3) et d'outil indispensable (seule l'union et l'adhésion aux valeurs nationales permettront de faire disparaître la menace). Dans la stratégie anti-terroriste 2018[852], Theresa May propose par exemple une nouvelle approche à la lutte contre l'extrémisme, insistant sur la nécessité de se rassembler autour de cet enjeu sécuritaire. C'est avec une rhétorique qui oppose « nous » et « eux », que la Première ministre évoque l'importance d'un engagement de tous les services publics, de tous les individus et à toutes les échelles dans la lutte contre le terrorisme. Ce dernier représente la frontière contre laquelle l'appartenance britannique se définit. La référence à un « but commun », une certaine « fierté » et même à un « combat » sont des éléments traditionnels du discours nationaliste où sont alors facilement identifiées deux catégories de population. Ce qu'est être britannique est presque réduit au simple fait de s'opposer au terrorisme. La rhétorique utilisée fait ainsi souvent référence, plus qu'à une simple opposition, à un conflit, un nouvel ennemi qui permet de définir une frontière artificielle entre ceux qui se sentent britanniques et les autres. Dans leur article, les chercheuses en psychologie sociale, E. Andreouli et P. Dashtipour[853] démontrent à quel point les discours autour des valeurs inhérentes à la citoyenneté britannique construisent une opposition et ainsi une certaine frontière entre le « bon » citoyen britannique et les autres, en ayant recours à des éléments caractéristiques du nationalisme. Les documents officiels sur l'extrémisme et les discours du gouvernement mettent ainsi en lumière un conflit d'ordre moral au sein de la société britannique, une « batailles des idées », en insistant sur l'ennemi commun, l'extrémisme islamiste :

> The fight against Islamist extremism is, I believe, **one of the great struggles of our generation**. In responding to this poisonous ideology, we face a choice. Do we close our eyes, put our kid gloves on and **just hope that our values will somehow endure in the end**? **Or do we get out there and make the case for those values, defend them with all that we've got and resolve to win the battle of ideas all over again**[854]? (Cameron, 2015)

[852] HOME OFFICE, *CONTEST*, *op. cit.*

[853] E. ANDREOULI et P. DASHTIPOUR, « British Citizenship and the 'Other': An Analysis of the Earned Citizenship Discourse », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, vol. 24, nº 2, 2 juillet 2013, p. 101.

[854] HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy*, *op. cit.*. Introduction de David Cameron, p. 5 : « La lutte contre l'extrémisme islamiste est, je crois, une des plus grandes batailles de notre génération. Pour répondre à cette idéologie toxique, nous sommes devant un choix. Devons-nous fermer les yeux, prendre des gants et seulement espérer que nos valeurs résisteront tant bien que mal, finalement ? Ou est-ce que nous nous élevons pour défendre ces valeurs, les défendre de toutes nos forces, avec la détermination de gagner cette bataille des idées, une nouvelle fois ? ».

Dans cette rhétorique du conflit, et afin de renforcer d'autant plus le sentiment d'appartenance britannique, ou rendre illégitimes ses critiques, le gouvernement conservateur met aussi en avant à plusieurs reprises la supériorité morale de l'identité britannique, qui ne semble pas pouvoir être remise en question. Nous pouvons le voir notamment dans le discours de D. Cameron en 2015, dans lequel il demande une promotion plus « confiante » des valeurs britanniques, mais aussi dans le discours de T. May en juin 2017, à la suite de plusieurs attaques sur le sol britannique, d'une manière encore plus affirmée :

> We should contrast **their bigotry**, aggression and theocracy **with our values**. We have, in our country, a very clear creed and we **need to promote it much more confidently** […] We are all British. We respect democracy and the rule of law. We believe in freedom of speech, freedom of the press, freedom of worship, equal rights regardless of race, sex, sexuality or faith[855]. (Cameron, 2015)

> Defeating this ideology is one of the great challenges of our time. But it cannot be defeated through military intervention alone. It will not be defeated through the maintenance of a permanent, defensive counter-terrorism operation, however skilful its leaders and practitioners. **It will only be defeated when we turn people's minds away from this violence – and make them understand that our values – pluralistic, British values – are superior to anything offered by the preachers and supporters of hate**[856]. (May, 2017)

De plus, il ne s'agit pas seulement d'opposer des « principes » libéraux (en faisant référence aux valeurs humanistes universelles) aux extrémistes mais de soutenir des lois qui permettent de démarquer davantage les personnes se sentant vraiment britanniques des autres. Le renforcement de la politique PREVENT entre 2011 et 2015, avec, comme changement, l'extension du devoir de signaler des individus présentant des signes de radicalisation pour les enseignants, soignants et autres agents de services publics en est un exemple. La construction d'un discours autour de valeurs nationales à défendre semble alors être un moyen de renforcer ou de donner une réalité à l'appartenance « britannique », tout en permettant d'identifier des comportements considérés comme « hors-normes » sans qu'ils soient nécessairement « hors-la-loi » ou légalement en dehors

[855] D. CAMERON, « PM Speech on Extremism », Birmingham, 20 juillet 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/extremism-pm-speech ; consulté le 6 juillet 2021) : « Nous devrions mettre en contraste leur sectarisme, leur agressivité et leur théocratie avec nos valeurs. Nous avons dans notre pays des principes très clairs et nous devons les promouvoir avec plus de confiance. […] Nous sommes tous britanniques. Nous respectons la démocratie et l'État de droit. Nous croyons à la liberté d'expression, liberté de la presse, liberté de culte, et l'égalité des droits quels que soient l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle ou la croyance ».

[856] T. MAY, « PM statement following London terror attack », *op. cit.* : « Vaincre cette idéologie est l'un des grands défis de notre époque. Mais elle ne peut être vaincue par la seule intervention militaire. Elle ne le sera pas non plus par le maintien d'une opération antiterroriste permanente et défensive, aussi compétents que puissent être ses dirigeants et ses agents. Elle ne sera vaincue que lorsque nous détournerons les esprits de cette violence – et que nous leur ferons comprendre que nos valeurs – des valeurs pluralistes, britanniques – sont supérieures à tout ce que proposent les prêcheurs et les partisans de la haine ».

de la communauté nationale. Le politiste D. Grube explique par exemple que le fait de nommer légalement des comportements terroristes permet, au-delà des valeurs, de définir des comportements qui sont « non-britanniques » et donc d'identifier un groupe contre lequel la britannicité elle-même se définit :

> For example, successive pieces of anti-terror legislation have made it clear that forms of violence and association that can be labelled 'terrorist' are abhorrent to British values. They represent 'un-British' behaviour[857].

Le discours gouvernemental dans ce domaine rappelle d'ailleurs très souvent que la loi n'est pas toujours suffisante pour identifier une menace (ou un « ennemi de l'intérieur »), comme si, sur ces sujets, il était nécessaire d'y associer une dimension morale. Ce discours sous-entend aussi qu'il est possible d'avoir la citoyenneté britannique ou un passeport britannique sans pour autant avoir vraiment un sentiment d'appartenance britannique, et donc sans faire légitimement partie de la communauté nationale. D'ailleurs, le rapport gouvernemental sur la stratégie contre l'extrémisme de 2015 rappelle la nécessité d'une défense active des valeurs reconnues par le gouvernement, car les extrémistes peuvent agir dans les limites de la légalité, ou « s'efforcent de rester dans la limite des conditions légales existantes[858]».

En souhaitant dépasser le cadre légal, les gouvernements montrent leur volonté d'y intégrer une forte dimension morale, en impliquant une injonction à adhérer aux valeurs nationales, ou plutôt à reconnaître que ces valeurs universelles seraient proprement britanniques ou françaises. Ce discours semble être, aussi, un outil privilégié pour le gouvernement pour appeler le consentement de la population à des politiques exceptionnelles en matière de sécurité par exemple, et constitue une opportunité pour démontrer la fermeté et la présence de l'État dans la protection des individus contre un « ennemi » ou un « autre ». La période semble d'ailleurs avoir vu une évolution graduelle dans la façon dont les gouvernements s'emparent des références aux valeurs communes pour lutter contre l'extrémisme. À la fin de la période, lors de la présidence d'E. Macron et sous les gouvernements de T. May puis de B. Johnson, les politiques contre l'extrémisme, et les réflexions qui mèneront à la *Loi confortant les principes de la*

---

[857] D. GRUBE, « How can 'Britishness' be Re-made? », *The Political Quarterly*, vol. 82, nº 4, 2011, p. 632 : « Par exemple, plusieurs parties de la législation anti-terroriste indiquent désormais clairement que des formes de violences et des associations qui peuvent être considérées comme 'terroristes' sont détestables au regard des valeurs britanniques. Elles représentent un comportement 'non-britannique' ».

[858] HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy, op. cit.*, p. 11: "who make a careful effort to stay just within existing legal parameters".

République[859] en 2021 en France, ou les recommandations gouvernementales pour renforcer la cohésion sociale sous la forme d'un « plan d'action » appelé *Integrated Communities – Action Plan*[860] en 2019 au Royaume-Uni posent la définition et la valorisation des valeurs nationales comme pilier, de manière encore plus durcie. La loi française insiste en effet une nouvelle fois sur la laïcité dans son premier article et étend l'exigence de neutralité aux entreprises privées délivrant un service public[861]. Pour le gouvernement britannique, il s'agit, à la fin de la période de renforcer encore plus les conditions d'intégration, en s'adressant notamment aux individus qui voudraient rejoindre la communauté nationale, à travers « de nouveaux tests sur les valeurs britanniques et une exigence renforcée sur la maîtrise de la langue anglaise[862] ». D'ailleurs, dans le cadre d'une consultation publique organisée par le gouvernement en 2018 sur leur stratégie « *Integrated Communities* » qui vise à renforcer l'intégration sociale et culturelle des Britanniques, nous pouvons observer que les personnes consultées ont interrogé ce que le gouvernement entendait par « aider les migrants » à « comprendre les valeurs britanniques », ainsi que la démarche autoritaire d'imposition d'une identité nationale supérieure au détriment d'autres sentiments d'appartenance. La réponse gouvernementale à ces questions souligne combien le gouvernement souhaite rester ferme. Malgré le refus de parler « d'assimilation » (en référence au « modèle » français qui voudrait effacer les autres identités), et cherchant à ancrer leurs politiques dans une tradition britannique de respect de la diversité et de protection de droits fondamentaux, le rapport confirme que les attentes en termes de langue et de valeurs communes doivent être renforcées :

> We have heard the concerns raised that the delivery of the proposals set out in the Green Paper may give rise to the **perception that Government does not fully respect everyone's right to feel confident in their identity**. We are absolutely clear that **integration is not assimilation and that building integrated communities does not mean that people must abandon their identity** or heritage and we will continue to take steps to celebrate the many faiths and cultures in the UK.

[859] FRANCE, *LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République*, Journal Officiel, 2021.
[860] ROYAUME-UNI, *Integrated Community Strategy, Action Plan*, Londres, 2019.
[861] FRANCE, *LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République*, *op. cit. :* « Article 1 : Lorsque la loi ou le règlement confie directement l'exécution d'un service public à un organisme de droit public ou de droit privé, celui-ci est tenu d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public ».
[862] S. JAVID, « Britain, at its best, is open, welcoming and tolerant, Speech at the Conservative Conference », Birmingham, 2 octobre 2018 (en ligne : https://conservativehome.com/2018/10/02/britain-at-its-best-is-open-welcoming-and-tolerant-javids-conference-speech-full-text/ ; consulté le 22 mars 2021) : "boosting integration by committing to new British Values Tests and strengthened English Language provision".

> […] The Government's respect for faith groups **however must not prevent us from vigorously promoting rights to equal treatment, rights and freedoms, where necessary**[863].

Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'en France, à la même période, E. Macron évoque la nécessité de réfléchir à l'identité française, en insistant sur les exigences en termes de langue et de connaissances de l'histoire française, pour répondre à l'« insécurité culturelle » générée par « les migrations ». La ligne politique d'E. Macron sur ce sujet est particulièrement ferme à la fin de notre période, et dans son discours « sur les séparatismes » en octobre 2020, présentant son projet, il évoque la nécessité d'un « réveil », d'un « patriotisme républicain » et pose la laïcité comme relevant de l'ordre public, comme moyen de protection et de sécurité :

> C'est à la fois une mesure de protection de ce qui est la neutralité des services publics, de ce qui est aussi le maintien de l'ordre public[864]. (Macron, 2020)

Quelques mois plus tôt, son discours à Mulhouse dressait également une approche particulièrement autoritaire de la laïcité et des valeurs communes, l'opposant à l'expression religieuse qui pourrait « troubler l'ordre public » :

> Quand on trouble l'ordre public, c'est-à-dire la quiétude de chaque citoyen, que ce soit au titre de quelque justification y compris quand elle est religieuse, on ne peut l'accepter. La République peut préserver cet ordre pour que chacun y soit libre. Au fond, nous avons un socle, des lois que nous nous sommes données et il en va de notre unité, c'est que la République se tienne selon ces lois, ces valeurs, ces aspirations communes[865].

Nous voyons ainsi que ce discours et ces politiques plus fermes en matière d'intégration, en insistant les « valeurs communes » sont d'ailleurs associées, non seulement aux politiques de lutte contre l'extrémisme (et visant donc des populations vulnérables à l'intérieur de la communauté nationale, jugées comme susceptibles de se séparer de la « norme » de la société britannique ou française), mais également à une approche particulière de l'accès à la citoyenneté pour les individus souhaitant rejoindre la communauté nationale, avec des exigences qui dépassent le simple cadre « légal » du

---

[863] ROYAUME-UNI, *Integrated Community Strategy, Summary of consultation responses and Government response*, Londres, 2019 : « Nous avons entendu les préoccupations exprimées selon lesquelles la mise en œuvre des propositions énoncées dans le Livre vert pourrait donner l'impression que le gouvernement ne respecte pas pleinement le droit de chacun à se sentir confiant dans son identité. Nous affirmons clairement que l'intégration n'est pas l'assimilation, et que construire des communautés intégrées ne signifie pas que les individus doivent abandonner leur identité ou leur héritage. Nous continuerons à prendre des mesures pour célébrer la diversité des religions et des cultures présentes au Royaume-Uni. […] Cependant, le respect que le gouvernement accorde aux groupes religieux ne doit pas nous empêcher de promouvoir vigoureusement les droits à l'égalité de traitement, les droits et les libertés, lorsque cela est nécessaire ».

[864] E. MACRON, « Discours sur la lutte contre les séparatismes », *op. cit.*.

[865] E. MACRON, « Protéger les libertés en luttant contre le séparatisme islamiste : conférence de presse du Président », *op. cit.*

respect des lois du pays dans lequel vit l'individu, et qui se durcit graduellement sur toute la période. C'est ce que nous analysons dans la partie suivante.

5.2. Citoyenneté et sécurité : « Renationalisation » et politiques restrictives

5.2.1. Sur le privilège de l'accès à la citoyenneté

> Dire que la **question de la nationalité** se prête aux malentendus est un euphémisme parce qu'on **touche aux fondements de l'identité, parce que les questions d'accueil, d'asile, de naturalisation obéissent à des règles complexes**, des règles qui ne sont pas toujours bien expliquées et peut-être même des règles qui ne sont pas toujours bien assumées. D'abord, il faut le dire, **tout le monde n'a pas vocation à devenir français** parce qu'il faut réunir des critères précis, parce que c'est **un parcours exigeant, parce que c'est un parcours volontaire**. […]
> **Un Etat souverain c'est un État qui choisit qui a le droit de rejoindre la communauté nationale et qui en fixe librement les conditions**. […] **Enfin, je l'ai dit, devenir Français, c'est exigeant, et ça doit le rester**. Parce que cette exigence est la meilleure manière **de garantir la cohésion de notre nation**[866]. (Philippe, 2019)

> We welcome newcomers. In turn, we **expect them to live by our British values**. And it is only right **that we make it clear to all new citizens what we are for, and what we are against**. The existing "Life in the UK" test for new citizens is not enough. Maybe it is helpful for people to know the name of the sixth wife of Henry VIII. But far more important to me, is that **they also understand the liberal, democratic values that bind our society together**.
> Citizenship **should mean more than being able to win a pub quiz.** We need to make it **a British values test** – and that's exactly what I will bring in. It's about signing up to those values that we share and live by together; […] **It's about integration, not segregation**. And I'm **determined to break down barriers** to integration wherever I find them[867]. (Javid, 2018)

La décennie étudiée a vu la continuité et l'intensification de politiques migratoires restrictives commencées dans les années 2000, dans les deux pays, avec comme objectif affiché de sélectionner davantage les personnes ayant accès à une situation de séjour régulière sur le territoire français ou britannique ; le projet de Nicolas Sarkozy dès 2005 d'une « immigration choisie[868] », ou la défense dès 2012 par Theresa May d'une

---

[866] E. PHILIPPE, « Déclaration du Premier ministre, sur "l'alchimie particulière qui, au fil des siècles, a produit et cimenté la nation française" et le rappel du socle des droits et devoirs des futurs citoyens », *op. cit.*.

[867] S. JAVID, « Britain, at its best, is open, welcoming and tolerant, Speech at the Conservative Conference », *op. cit.* : « Nous accueillons les nouveaux arrivants. En retour, nous attendons d'eux qu'ils vivent selon nos valeurs britanniques. Et il est tout à fait normal que nous précisions à tous les nouveaux citoyens ce que nous défendons et ce à quoi nous nous opposons. L'actuel test « La vie au Royaume-Uni » pour les nouveaux citoyens n'est pas suffisant. Peut-être est-il utile de connaître le nom de la sixième épouse d'Henri VIII. Mais, pour moi, il est bien plus important de comprendre les valeurs libérales et démocratiques qui unissent notre société.
La citoyenneté doit signifier davantage que la simple capacité à gagner un quiz dans un pub. Nous devons en faire un test des valeurs britanniques – et c'est exactement ce que je vais instaurer. Il s'agit d'adhérer aux valeurs que nous partageons et que nous vivons ensemble ; […] il s'agit d'intégration, non de ségrégation. Et je suis déterminé à abattre les barrières à l'intégration où que je les trouve ».

[868] N. SARKOZY, « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire et président de l'UMP, sur les propositions de l'UMP en matière d'immigration, d'intégration et d'emploi à l'Assemblée Nationale », Paris, 9 juin 2005 (en ligne : https://www.vie-

immigration « qui marche dans l'intérêt national[869] » en sont des exemples. Nous l'avons vu dans le chapitre 4, elles visent à limiter notamment l'immigration liée au rapprochement familial, et à encourager l'immigration liée au travail des personnes hautement qualifiées. Dans ce contexte, plusieurs lois sur l'immigration durant la décennie ont aussi participé à dessiner les contours de la communauté nationale, en déterminant qui pouvait en faire partie et qui en était exclu, à travers des critères d'accès à la nationalité ou au titre de séjour toujours plus drastiques. Le rapport à la citoyenneté a ainsi évolué et est également devenu un enjeu politique sur lequel l'État semble vouloir exercer de manière plus ferme son autorité. Lors d'un discours devant des personnes nouvellement naturalisées françaises au Panthéon en 2021, à l'occasion duquel le premier ministre Edouard Philippe développe sa conception de la citoyenneté et de la nationalité, il souligne par exemple l'entière « souveraineté » de l'État dans la délimitation de la communauté nationale et des critères pour y accéder. L'extrait de son discours cité plus haut montre combien, à la fin de notre période, la « cohésion nationale » est invoquée sous le prisme de l'identité, sous-entendant ainsi que des politiques restrictives et « exigeantes » (qui permettent, d'ailleurs, de donner à voir le pouvoir et la fermeté de l'État) sont garantes d'une homogénéité au sein du pays qu'il est essentiel de préserver. Au même moment, le ministre de l'Intérieur sous Theresa May, Sajid Javid, développe devant le parti conservateur une politique encore plus ferme en matière d'immigration et d'intégration qu'il compte défendre sur la fin de notre période, et qui trouvera notamment son aboutissement en 2019 dans le plan d'action « *Integrated Communities* » mentionné plus haut[870]. Cet extrait est un autre exemple de démonstration de fermeté sur les « valeurs communes », notamment adressée aux « nouveaux arrivants » ou « nouveaux citoyens » et l'on peut y observer la volonté du gouvernement d'aller plus loin sur les tests de citoyenneté, sur les connaissances de la culture et de l'histoire britannique. Il décrédibilise d'ailleurs les tests en vigueur en les associant à des « pub quiz », sous-entendant qu'ils n'auraient pas été assez exigeants. Ces deux extraits sont des exemples très parlants de la surenchère à l'œuvre en matière de citoyenneté et de nationalité pendant la décennie, avec un enchaînement particulièrement marqué de propositions pour réformer le système

publique.fr/discours/148700-nicolas-sarkozy-09062005-ump-immigration-integration-emploi ; consulté le 2 juin 2022).

[869] T. MAY, « Home Secretary speech on "An immigration system that works in the national interest" », Londres, 12 décembre 2012 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretary-speech-on-an-immigration-system-that-works-in-the-national-interest ; consulté le 2 mars 2022).

[870] ROYAUME-UNI, *Integrated Community Strategy, Action Plan, op. cit.*

d'immigration et d'intégration. Ces discours se traduisent d'ailleurs la plupart du temps dans des politiques concrètes mises en œuvre, comme, en France la loi du 16 juin 2011[871], qui conditionne plus strictement « le maintien sur le territoire et l'obtention de la nationalité française[872] ». Elle prévoit, notamment, pour la première fois, parmi les conditions, le respect « d'un contrat d'accueil et de solidarité », la signature d'une « charte des droits et des devoirs du citoyen français », et une « connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue française[873] ». Elle donne ainsi au préfet le pouvoir de refuser le renouvellement d'un titre de séjour. La loi du 7 mars 2016[874], mais surtout la loi du 10 septembre 2018[875] portée par Gérard Collomb, avec comme objectif « une intégration réussie », accentuent cette tendance et vont plus loin dans les exigences pour obtenir un titre de séjour ou la nationalité française, à travers la mise en place du « contrat d'intégration républicaine », avec un doublement des heures de formation linguistique par exemple, et en insistant sur l'insertion professionnelle. L'évolution est similaire au Royaume-Uni. Depuis le *British Nationality Act,* 1981, les personnes demandant à être naturalisées doivent démontrer une « connaissance suffisante » de la vie au Royaume-Uni et de l'anglais[876]. En 2005, le gouvernement néo-travailliste met en place des tests de langue et de connaissances sur « la vie au Royaume-Uni », qui sont ensuite renforcés, avec un degré d'exigence supérieur pour le niveau d'anglais attendu à partir de 2013, lorsque Theresa May est ministre de l'Intérieur[877]. Sajid Javid se positionne dans la continuité de cette dynamique avec plus d'exigence encore et proposera, mais sans parvenir à mettre en place toutes les réformes évoquées avant 2019, une refonte complète des tests de connaissances, qu'il souhaite justement voir remplacés par un test sur les « valeurs britanniques ».

---

[871] FRANCE, *LOI n° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité*, Journal Officiel, 2011.
[872] VIE PUBLIQUE, « Loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité », 18 juin 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/loi/20591-immigration-sans-papier-retention-administrative-directive-retour-oqtf ; consulté le 5 juin 2022).
[873] FRANCE, *LOI n° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, op. cit.*, Article 3.
[874] FRANCE, *LOI n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, op. cit.*.
[875] FRANCE, *LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (1), op. cit.*.
[876] ROYAUME-UNI, *British Nationality Act*, Londres, 1981.
[877] ROYAUME-UNI, « Knowledge of language and life in the UK caseworker guidance », *GOV.UK*, 2007 (en ligne : https://www.gov.uk/government/publications/knowledge-of-life-and-language-in-the-uk/knowledge-of-language-and-life-in-the-uk-caseworker-guidance-accessible ; consulté le 25 mars 2022).

Cette évolution, qui traduit un certain activisme de l'État dans le domaine de la citoyenneté et de la nationalité, interroge. Elle semble témoigner en réalité d'un processus particulier qui place l'accès à la citoyenneté et la définition des contours de la nationalité comme un enjeu fort sur lequel l'État doit se montrer particulièrement actif ou performant. Nous considérons qu'il s'agit en réalité d'une autre illustration de la manière dont l'État s'empare de sujet relatif au contrôle des frontières (non seulement physiques, mais aussi dans la délimitation des contours de sa population, et des groupes qui peuvent en faire partie), et à l'identité nationale ; et ce, de manière particulièrement aigüe sur notre période. Dans ce contexte, et reprenant les termes du politiste E. Fargues[878], il est considéré ici que les débats sur la citoyenneté et la nationalité illustrent une tentative pour les gouvernements de « reprendre le contrôle » sur la définition de la communauté nationale, à travers la « renationalisation » de la citoyenneté et de l'identité. Par « renationalisation », nous entendons les efforts mis en place par les États pour réaffirmer leur prérogative, ou « souveraineté » pour reprendre les mots d'Edouard Philippe cités plus haut, dans la définition de qui est et qui n'est pas un membre de la communauté nationale, au-delà de la simple dimension légale associée à la citoyenneté.

Effectivement, quand on considère la définition commune du mot « citoyen », ce qui apparaît très clairement est sa dimension légale. Selon le dictionnaire Britannica par exemple, un citoyen est une « personne qui appartient **légalement** à un pays et a les droits et la protection de ce pays[879] ». La citoyenneté est ainsi associée au statut légal d'avoir des droits inconditionnels ou fondamentaux, comme l'entrée sur le territoire de son pays, reconnus par l'État. Ce concept se superpose d'ailleurs en français et en anglais avec le concept de « nationalité », puisque les deux renvoient au même statut et aux mêmes droits, bien que les contextes de leur utilisation varient. La citoyenneté est surtout associée au domaine légal, quand la nationalité, beaucoup plus souvent évoquée dans les discours politiques, est utilisée dans un contexte plus large. Cette dernière renvoie d'ailleurs certainement à un imaginaire plus large de l'appartenance, au-delà des liens fondamentalement légaux. Le sociologue C. Joppke a souligné qu'il y avait eu, ces

[878] É. FARGUES, « The revival of citizenship deprivation in France and the UK as an instance of citizenship renationalisation », *Citizenship Studies*, vol. 21, n° 8, 17 novembre 2017, p. 984-998.
[879] Britannica Dictionary, available online the 20th June 2023: https://www.britannica.com/dictionary/citizen : "a person who legally belongs to a country and has the rights and protection of that country".

dernières décennies, dans les pays occidentaux, une tendance à « l'allègement[880] » de la valeur de la citoyenneté, du fait des changements dans les relations internationales, de la plus grande mobilité des individus entre les pays, d'une internationalisation du droit, et notamment des droits de l'Homme, entrainant une homogénéisation des modes de vie. Dans ce contexte, avec le phénomène d'identités devenant plus « minces[881] », ou moins chargées de caractéristiques proprement nationales, la citoyenneté dans les différents pays semble se réduire le plus souvent à un statut juridique et civique en échange du respect des mêmes normes et règles à l'intérieur du pays. La citoyenneté européenne est l'exemple parfait de ce phénomène de « dénationalisation », avec un statut juridique découplé de l'identité nationale. Comme l'écrit C. Joppke dans un ouvrage plus récent : « La citoyenneté européenne est notoirement une citoyenneté sans identité[882] ».

Mais si l'on considère les différents débats autour du Brexit, et précisément les critiques portées à l'aspect formel et administratif de la citoyenneté européenne[883], ainsi que les différents discours et politiques des gouvernements concernant les identités et la citoyenneté que nous avons évoqués plus haut, on peut affirmer, au contraire, qu'il y a un renouveau de l'identité nationale, ou des références renouvelées à l'appartenance nationale dans le cadre des politiques sur la citoyenneté, au cours des dernières années. La proposition de T. May, une fois nommée première ministre à la suite du résultat du référendum, de compter sur un nouvel « esprit de citoyenneté » renforcé, en contraste avec la citoyenneté européenne plus « creuse » ou seulement « civique » témoigne de cette dynamique. Sa phrase « Mais si vous croyez que vous êtes un citoyen du monde,

---

[880] C. JOPPKE, « The Inevitable Lightening of Citizenship », *European Journal of Sociology*, vol. 51, nº 1, avril 2010, p. 9-32.

[881] Christian Joppke, « The instrumental turn of citizenship », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 26 avril 2019, vol. 45, nº 6, p. 859 : "thinning identities". Il définit des identités "minces" en les distinguant des identités qui unissent la population à partir de croyances ou de buts communs, quand l'identité « mince » repose sur un cadre légal commun qui laisse la possibilité aux individus de s'associer ou non, p.863 : "Citizenship by nature is thin citizenship. It unites people not in shared beliefs and purposes but in a common legal framework that is the presupposition for people to associate, or abstain from association, at their own discretion". « La citoyenneté, par nature, est une citoyenneté « mince ». Elle n'unit pas les individus autour de croyances ou d'objectifs communs, mais dans un cadre juridique commun qui constitue la condition préalable leur permettant de s'associer — ou de s'abstenir de le faire — selon leur propre choix ».

[882] *Ibid.*, p. 870 : "EU citizenship is notoriously a citizenship without identity".

[883] C'est le cas par exemple de Boris Johnson dans son discours avant le référendum qui explique la nécessité du Brexit par l'absence de culture politique commune en Europe, déjà cite dans le chapitre 4. B. JOHNSON, « Speech on the EU Referendum », *op. cit.*: "There is simply no common political culture in Europe; no common media, no common sense of humour or satire; and – this is important – no awareness of each other's politics, so that the European Union as a whole has no common sense of the two things you need for a democracy to work efficiently".

vous êtes un citoyen de nulle part. Vous ne comprenez pas ce que signifie le mot même de citoyenneté[884] » illustre parfaitement la tentative de donner une plus grande signification à la citoyenneté, en l'associant à un sentiment d'appartenance nationale bien défini. En France, ce point de vue trouve un écho dans la position de Manuel Valls qui fait référence à plusieurs reprises au principe de laïcité en tant que « supplément d'âme[885] » de la France. C'est une manière, pour lui, de définir la singularité et donc l'identité de la France, comme si la citoyenneté légale n'était pas suffisante, et demandait des composants autres, notamment les valeurs et les principes tels qu'ils sont définis par l'État. Cela renvoie à une dynamique similaire sur la période, décrite plus haut, sur la dimension morale exigée au-delà du simple respect des lois, dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, auprès d'une population qui a pourtant la nationalité britannique. Cela peut aussi être perçu comme ce qu'E. Fargues décrit comme « l'épaississement de la citoyenneté », un nouveau phénomène contrastant avec la tendance aux citoyennetés « minces » décrites par Joppke, à travers des politiques qui rendent notamment l'accès à la citoyenneté plus difficile :

> The renationalisation of citizenship relies upon the injunction to assimilate the values or way of life of the national community. In this respect, it denotes a communitarian rationale that aims to produce political subjects that are committed to 'virtue' and the 'common good', rather than simply being law abiding[886].

Ce phénomène de « renationalisation » se caractérise, en fait, dans les discours et les politiques évoquées, qui tentent de donner une valeur supplémentaire que la valeur civique aux liens qui unissent les individus d'un même pays, et en y ajoutant des éléments moraux et culturels. Cela peut par exemple être observé dans les propos de Manuel Valls qui déclare en janvier 2016, au cœur des débats sur la déchéance de nationalité que l'identité nationale ne peut être réduite au statut juridique :

> Être Français, ce n'est pas seulement un passeport, une carte d'identité - c'est au cœur du débat que nous avons -, ça n'a rien à voir d'ailleurs avec le droit du sol, avec le sang ou avec l'acquisition[887]. (Valls, 2016)

---

[884] T. MAY, « Keynote Speech at the Tory Conference », *op. cit.* : "But if you believe you're a citizen of the world, you're a citizen of nowhere. You don't understand what the very word 'citizenship' means".
[885] M. VALLS, « Sur la laïcité et les valeurs de la République », *op. cit.*
[886] É. FARGUES, « Simply a matter of compliance with the rules? The moralising and responsibilising function of fraud-based citizenship deprivation in France and the UK », *Citizenship Studies*, vol. 23, nº 4, Routledge, 19 mai 2019, p. 357 : « La renationalisation de la citoyenneté repose sur l'injonction à assimiler les valeurs ou le mode de vie de la communauté nationale. À cet égard, elle exprime une logique communautarienne visant à produire des sujets politiques attachés à la « vertu » et au « bien commun », plutôt que simplement respectueux de la loi ».
[887] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur la lutte contre le terrorisme et l'antisémitisme », *op. cit.*

Le discours de Manuel Valls illustre combien l'identité nationale a été chargée d'une nécessité d'adhérer aux valeurs officielles (les « principes républicains ») et montrer sa loyauté envers la nation. Il ne suffit ainsi pas d'être un citoyen, reconnu légalement par l'administration, pour faire partie du « peuple français », les individus doivent faire preuve de leur appartenance.

Les évènements de 2015 n'ont fait qu'accentuer (en y apportant de nouvelles justifications) une tendance déjà présente dans une moindre mesure sous Nicolas Sarkozy ou Tony Blair, dans une phase de réaction aux attentats du 11 septembre et à des séries de mobilisations et d'émeutes ayant lieu dans les deux pays. Malgré leurs différences politiques (entre Tony Blair et Nicolas Sarkozy, ou entre David Cameron, Theresa May et François Hollande ou Manuel Valls), tous les gouvernements semblent avoir intégré la redéfinition de valeurs communes comme un outil politique utile, en particulier dans des moments de crise, ou de remise en cause de la légitimité des politiques mises en place. D'ailleurs, si C. Joppke parlait en 2010 d'un mouvement général de « dénationalisation » de la citoyenneté, il reconnaissait cependant bien les tentatives des gouvernements de « renationaliser » certains sujets politiques après 2001, dans un contexte sécuritaire. Cela fait également écho au travail de J. Ward et T. Da Costa Vieira qui démontrent plus récemment une nouvelle conceptualisation des discours sur la citoyenneté, comme un privilège accordé par l'État, plutôt qu'un droit de l'individu. Pour les auteurs, cette approche s'intègre plus généralement dans une stratégie politique des gouvernements de renforcer leur légitimité en misant sur un discours de fermeté et de sécurité, avec l'idée que les politiques restrictives en matière d'accès à la citoyenneté démontrent un plus grand contrôle et une plus grande autorité de l'État. Elles semblent aussi transformer les inquiétudes économiques en inquiétudes socio-culturelles en insistant sur l'intégration des minorités dans un contexte de menace terroriste[888].

[888] J. WARD et T. DA COSTA VIEIRA, « Authoritarian neoliberalism between Johnson and Jupiter », *op. cit.*, p. 7 : ″The Macron government′s main legitimation attempt here is to resort to a now well-honed 'electoral quadriptych of fear′ (Geisser, 2022). Building on the work of his predecessors, Macron has sought to recode economic anxieties onto socio-cultural issues, using the ongoing terrorist threat to link immigration, Islam, insecurity and national identity in one securitisation endeavour". « La principale tentative de légitimation du gouvernement Macron consiste ici à recourir à ce qu'on peut appeler le "quadriptyque électoral de la peur" désormais bien rodé (Geisser, 2022). S'appuyant sur le travail de ses prédécesseurs, Macron a cherché à reconfigurer les angoisses économiques en enjeux socioculturels, utilisant la menace terroriste persistante pour relier immigration, islam, insécurité et identité nationale dans une même entreprise de sécurisation ».

5.2.2. Sur la déchéance de nationalité comme outil sécuritaire

Si nous nous arrêtons aussi longuement sur la citoyenneté et les similaires restrictions des conditions d'accès à la nationalité française ou britannique, c'est également parce que ce sujet a été adossé à des politiques sécuritaires et s'est retrouvé au cœur de vifs débats, surtout en France, au milieu de la décennie. En effet, les débats sur la déchéance de nationalité sont un autre exemple de la manière dont les références à l'identité nationale sont mobilisées au service de la définition d'un « autre » et contribuent à la délimitation d'un « ennemi intérieur ».

Cette disposition prévoit de priver un individu de sa nationalité dans des cas particuliers où l'individu aurait obtenu sa nationalité par des moyens frauduleux, représenté un trouble majeur comme une « atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation[889] » (ou commis des actes terroristes), ou encore été « déloyal » envers le pays[890], remettant ainsi en cause le droit fondamental d'entrer sur son territoire. Elle n'est pas propre à la période, ni à la France, puisqu'elle existe dans les deux pays, et avait déjà été envisagée dans les premières lois régissant l'accès à la citoyenneté, mais son usage a été particulièrement débattu et s'est même accentué sur notre période pour ce qui est du Royaume-Uni.

Dans sa comparaison des approches juridiques des deux pays, le juriste J. Lepoutre[891] explique que le *British Nationality Act* (1981) a été modifié à de nombreuses reprises depuis 2002 afin de faciliter la déchéance de nationalité. La même disposition,

---

[889] FRANCE, *Article 25 du Code civil*, Légifrance, 1998: « L'individu qui a acquis la qualité de Français peut, par décret pris après avis conforme du Conseil d'Etat, être déchu de la nationalité française, sauf si la déchéance a pour résultat de le rendre apatride :
1° S'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme ;
2° S'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit prévu et réprimé par le chapitre II du titre III du livre IV du code pénal ;
3° S'il est condamné pour s'être soustrait aux obligations résultant pour lui du code du service national ;
4° S'il s'est livré au profit d'un Etat étranger à des actes incompatibles avec la qualité de Français et préjudiciables aux intérêts de la France ».

[890] United Kingdom, *British Nationality Act*, 1981, Section 40 (3) : "Subject to the provisions of this section, the Secretary of State may by order deprive any British citizen to whom this subsection applies of his British citizenship if the Secretary of State is satisfied that that citizen-
(a) has shown himself by act or speech to be disloyal or disaffected towards Her Majesty ; or
(b) has, during any war in which Her Majesty was engaged, unlawfully traded or communicated with an enemy
or been engaged in or associated with any business that was to his knowledge carried on in such a manner as to assist an enemy in that war".

[891] J. LEPOUTRE, « Le bannissement des nationaux: Comparaison (France-Royaume-Uni) au regard de la lutte contre le terrorisme », *Revue critique de droit international privé*, N° 1, n° 1, 1er janvier 2016, p. 107-118.

régie par l'article 25 du Code civil français (modifié en 1996), a commencé à être utilisée en 2002. Ainsi, les dispositions législatives entourant la déchéance de nationalité dans le contexte de la lutte contre le terrorisme existaient déjà dans les deux pays, mais c'est plus récemment que les deux gouvernements, en particulier les conservateurs au Royaume-Uni et les socialistes en France, ont tenté de les étendre. À l'origine, cette mesure visait à priver les binationaux de leur citoyenneté, mais, en France, uniquement pour les citoyens naturalisés, et, dans les deux pays, seulement lorsqu'ils possédaient une autre citoyenneté (afin de ne pas rendre ces personnes apatrides, comme le prévoient les droits de l'Homme dans le droit international). En France, le débat ayant lieu à la fin de l'année 2015 autour de la déchéance de nationalité nait d'une proposition par le président François Hollande, au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, de mettre en place des mesures fortes et y compris changer la constitution afin d'étendre la possibilité de la déchéance de nationalité aux personnes nées en France. Devant l'opposition vive et les divisions que cette proposition a suscitées, au sein de son propre groupe politique, François Hollande abandonne cependant cette mesure.

Au Royaume-Uni, les récentes extensions de la déchéance de nationalité ont plutôt porté sur les conditions de son application, donnant de plus en plus de pouvoirs discrétionnaires à l'exécutif, et notamment au ministre de l'Intérieur. La loi *Immigration Act 2014* a modifié les conditions d'application et a donc changé l'article 40 de la loi de 1981, *British Nationality Act*, donnant au ministre de l'Intérieur la possibilité d'appliquer la déchéance de nationalité, s'il considère qu'elle « conduit au bien public », et s'il a « des motifs raisonnables de croire que la personne peut, en vertu de la loi d'un pays ou d'un territoire en dehors du Royaume-Uni, devenir un ressortissant d'un tel pays ou territoire[892] ». Cette mesure repousse encore plus loin la limite de l'apatridie imposée par les conventions internationales. Comme l'explique le politiste M. Gibney[893], les gouvernements conservateurs successifs ont réussi à réduire progressivement les contraintes liées à la déchéance de nationalité, permettant une application plus étendue.

[892] ROYAUME-UNI, *British Nationality Act*, *op. cit.*, Section 40-4A (as amended by the *Immigration Act 2014*) : "[if] (b) the Secretary of State is satisfied that the deprivation is conducive to the public good because the person, while having that citizenship status, has conducted him or herself in a manner which is seriously prejudicial to the vital interests of the United Kingdom, any of the Islands, or any British overseas territory, and (c) the Secretary of State has reasonable grounds for believing that the person is able, under the law of a country or territory outside the United Kingdom, to become a national of such a country or territory".

[893] Matthieu Gibney, "Beware States Piercing Holes into Citizenship" in R. BAUBÖCK (éd.), *Debating Transformations of National Citizenship*, Cham, Springer International Publishing, 2018, p. 219-223.

Cette tendance ne s'arrête d'ailleurs pas à notre période, puisque plus récemment, en 2021, le projet de loi, *Nationality and Borders*, a fait l'objet de vifs débats au Parlement en raison des nouveaux changements qu'il proposait sur la déchéance de nationalité, en étendant encore plus le pouvoir discrétionnaire du ministre de l'Intérieur, puisqu'il n'aurait plus à notifier l'individu de sa déchéance de nationalité en cas de problèmes de « sécurité nationale », limitant ainsi considérablement la possibilité pour lui de faire appel[894]. Cette même loi adoptée en 2022 a d'ailleurs amendé une nouvelle fois l'article 40 du *British Nationality Act* (1981), avec l'alinéa 5, supprimant l'obligation de notifier l'individu concerné dans certaines conditions. D'ailleurs, Sajid Javid, en 2019, alors qu'il est ministre de l'Intérieur, prônant, comme nous l'avons vu, une ligne plus dure en matière de lutte contre l'extrémisme, défend également la déchéance de nationalité pour les individus qui auraient « les opinions les plus extrêmes[895] ». Cela révèle une dynamique particulière dans l'appréhension de la citoyenneté, et dans son usage à des fins sécuritaires, selon laquelle ôter la citoyenneté à une individu n'aurait plus à être limité à la commission d'actes terroristes, mais pourrait aussi être appliqué à des « points de vue » ou opinions contraires au « bien commun ».

Ces différentes tentatives de modification et d'extension de la loi montrent que les gouvernements successifs ont de plus en plus tendance, dans le cadre d'une réponse sécuritaire, à prendre des mesures plus fermes pour limiter l'accès à la citoyenneté. Cette approche interroge quand on considère le réel effet (minime) qu'une telle législation peut avoir sur la lutte concrète contre le terrorisme. La dimension symbolique de telles mesures (avec la démonstration d'un État en train d'agir ou dans le contrôle de la situation) est certainement déterminante. Mais au-delà d'une efficacité quelconque dans la dissuasion du terroriste d'agir, les gouvernements semblent surtout vouloir souligner, par cet usage, le privilège que représente la possibilité de faire partie de la communauté nationale, et qu'ils peuvent faire preuve d'une plus grande fermeté en ce qui concerne la définition des contours qui dessinent la « nation ». Néanmoins, s'il existe de fortes similitudes entre la France et le Royaume-Uni sur cette période en ce qui concerne la tendance à recourir à la

[894] D. PRABHAT, « Stripping British citizenship: the government's new bill explained », *The Conversation*, 14 décembre 2021 (en ligne : http://theconversation.com/stripping-british-citizenship-the-governments-new-bill-explained-173547 ; consulté le 10 mai 2025).
[895] S. JAVID, « Confronting extremism together », Coin Street Community Centre, London, 19 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/confronting-extremism-together ; consulté le 2 mars 2025) : "Removing British citizenship from dual nationals to keep dangerous individuals with the most extreme views out of the UK."

suppression de la citoyenneté comme outil de lutte contre le terrorisme, il convient de noter des différences importantes. Alors que la France a renoncé au changement constitutionnel de mars 2016, conservant ainsi un cadre très contraint pour la possibilité de déchoir un individu de sa nationalité, le Royaume-Uni est allé plus loin dans l'extension de la déchéance de nationalité[896] et y a d'ailleurs eu recours plus souvent. J. Lepoutre a compté par exemple 37 déchéances au Royaume-Uni contre 13 en France entre 2002 et 2016[897].

Paradoxalement, il semble cependant que la communication sur l'outil que représentait la déchéance de nationalité ait été plus forte en France, si l'on considère les débats intenses qui ont eu lieu sur le sujet, et ce qui peut expliquer certainement d'ailleurs le renoncement de François Hollande à faire passer cette mesure. En effet, c'est seulement quelques jours après les attaques à Paris en novembre 2015, dans le cadre de propositions drastiques pour répondre aux actes terroristes, que François Hollande évoque l'extension de la déchéance de nationalité. De nombreux commentateurs ont considéré cette proposition, qui ne faisait pas partie des mesures habituellement proposées par son propre parti (à gauche de l'échiquier politique), comme un moyen désespéré et symbolique d'assurer l'unité du pays après les événements tragiques qu'il venait de traverser[898]. L'historienne C. Zalc a analysé le débat sur la déchéance de nationalité en France, et a montré que, dans son discours au Congrès, ou lorsqu'il tente de convaincre l'Assemblée nationale de voter la mesure, le président Hollande tient particulièrement à assurer l'unité de la population contre ceux qui rompent le « contrat républicain »[899]. La mesure a certainement agi comme une démonstration de force, bien qu'elle soit symbolique, comme l'illustration de la volonté de répondre de manière exceptionnelle à des évènements exceptionnels. Ce discours permet ainsi d'inscrire ces mesures dans le cadre de l'urgence (bien qu'elles demandent pourtant une révision de la constitution qui a vocation à être un changement de long terme), et d'assurer une unité de la population contre une menace identifiée comme extérieure à la communauté nationale. Manuel

[896] C. YEO, « Chapter 7: The rise of modern banishment: deprivation and nullification of British citizenship », dans *Citizenship in Times of Turmoil?*, Cheltenham, UK, Edward Elgar Publishing, 2019, p. 135.
[897] J. LEPOUTRE, « Le bannissement des nationaux », *op. cit.*, p. 199.
[898] G. FINCHELSTEIN, « Post mortem: Raison et déraison du débat sur la déchéance de nationalité », *Pouvoirs*, vol. 160, nº 1, 2017, p. 99.
[899] C. ZALC, « La déchéance de nationalité: Éléments d'histoire d'une révision constitutionnelle ratée », *Pouvoirs*, vol. 166, nº 3, 2018, p. 8 : « un geste qui marque l'union de tous ceux qui respectent le pacte républicain contre tous ceux qui le brisent ».

Valls, en tant que premier ministre, est probablement le membre du gouvernement qui a le plus défendu cette mesure, et par ce biais, développé un discours sur le nationalisme et le patriotisme de manière particulièrement appuyée, où l'on retrouve une forme d'autoritarisme moral, comme nous l'avons déjà souligné, ou une injonction à défendre l'unité et l'identité nationales.

> Cet objectif, c'est de **rassembler le plus largement possible**. Je suis convaincu que les Français se rassembleront autour de cet objectif, **au-delà des clivages**. Faisons vivre cette **exigence d'unité**. C'est aussi ce **nouveau patriotisme** - celui qui s'est exprimé si fortement dans les rues – qui ne doit plus jamais retomber : cet amour de la République qu'on a ressenti le 11 janvier 2015 ; cet **amour de la Nation**, de ces symboles, nos couleurs, l'hymne national, notre devise, chantés, proclamés, rappelés pas seulement à Paris ou en France, mais partout dans le monde[900]. (Valls, 2016)

Pour M. Valls, la nouvelle législation sur la nationalité doit nécessairement s'accompagner de manifestations « d'amour de la Nation », (une injonction difficilement codifiable cependant), afin de « rassembler » les Français « au-delà des clivages » et de répondre à « l'exigence d'unité ». Ses propos font d'ailleurs écho avec le « patriotisme » du « quotidien » évoqué par E. Macron, et s'inscrivent parfaitement dans le processus décrit plus haut d' « épaississement[901] » de la citoyenneté et de la nationalité, qui perdure au-delà du gouvernement socialiste. Plus récemment et au-delà des mesures terroristes, E. Philippe, premier ministre du premier gouvernement Macron, a également insisté sur une citoyenneté plus « nationaliste » ou patriotique, visant notamment les citoyens naturalisés, et affirmant la nécessité pour l'État d'être exigeant et strict sur les conditions d'accès, afin de donner plus de valeur à la nationalité française et d'assurer l'unité de la communauté nationale.

Un autre aspect qu'il est intéressant de noter dans la manière dont a été présentée la déchéance de nationalité, propre à l'autoritarisme mobilisé autour de l'unité nationale, est le rapport à l'opposition. Pour Manuel Valls, la mesure sur la déchéance de nationalité, comme la réaffirmation d'un « patriotisme » dit « républicain » (car non pas basé sur une origine commune mais sur des « valeurs partagées ») ne peut raisonnablement souffrir d'aucune opposition, puisque la situation demande d'aller « au-delà des clivages ». Dans une tribune défendant l'action politique du gouvernement et la révision constitutionnelle, il souligne par exemple la nécessaire réappropriation par « la gauche » de l'idée de nation

[900] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur la lutte contre le terrorisme et l'antisémitisme », *op. cit.*
[901] É. FARGUES, « The revival of citizenship deprivation in France and the UK as an instance of citizenship renationalisation », *op. cit.*

et de patriotisme, en essayant de se distinguer du patriotisme défendu par l'extrême-droite :

> Car, dans un monde complexe, en perpétuelle évolution, **la nation est redevenue ce repère qui dit les liens qui nous unissent**. La **gauche doit assumer cette idée de nation**, et donc les piliers qui la fondent : la nationalité, le patriotisme, nos frontières. **Une frontière, même si elle doit être contrôlée avec fermeté, n'est pas une barricade.** Le patriotisme **n'est pas le nationalisme**. La nationalité n'est pas un enfermement. Notre conception de la nation celle qui doit rassembler tous les républicains, c'est ce sentiment d'appartenir à une même communauté de valeurs[902]. (Valls, 2016)

Dans son discours présentant le projet de réforme constitutionnelle à l'Assemblée Nationale le 5 février 2016, il réitère cette injonction à l'unité devant la mesure de révision constitutionnelle (car elle permettrait selon lui d'unifier le peuple français, de créer de l'égalité entre les citoyens et de répondre à l'exigence de sécurité et d'union qui émanerait de la population). Il sous-entend aussi que toute division du corps politique sur cette question serait inappropriée au vu de la situation politique et illégitime car contre la volonté populaire[903].

Ainsi, analyser le traitement de la déchéance de la nationalité sur notre décennie dans les deux pays permet d'observer la manière dont la nationalité et la citoyenneté deviennent des enjeux à part entière dans le discours politique, notamment sécuritaire, avec des répercussions politiques concrètes. Les débats autour de la déchéance de nationalité, impliquant une révision constitutionnelle en France et créant des divisions profondes dans le débat public (alors qu'elle aurait pourtant une efficacité contestable), révèle également la place grandissante que prend la réflexion sur les contours de l'appartenance nationale et de ceux qui doivent en être exclus. Cette dynamique pourrait être perçue comme un simple moyen politique de rassembler dans un moment de crise (à travers des références symboliques fortes), mais elle semble également permettre à l'État de réaffirmer son autorité, sa centralité dans l'action publique, et apporter de la légitimité aux décisions prises. Il n'empêche qu'en insistant profondément sur l'union nationale, les

---

[902] M. VALLS, « Tous Français ! », *L'obs*, 6 janvier 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197651-tribune-de-m-manuel-valls-premier-ministre-dans-lobs-du-6-janvier ; consulté le 12 mars 2022).

[903] M. VALLS, « Déclaration sur l'inscription de l'état d'urgence et de la déchéance de la nationalité française dans la Constitution à l'Assemblée Nationale », *op. cit.* : « Face à cela, les Français nous réclament de tout faire pour les protéger. Ils nous demandent l'unité, une unité sans faille. Cette exigence d'unité, d'unité nationale, était au cœur des décisions prises dans la nuit même du 13 novembre : état d'urgence, rétablissement du contrôle aux frontières, mobilisation immédiate de nos forces de sécurité, de nos armées et de la justice. Puis, il y eut la réunion, à l'Élysée, des groupes parlementaires, des formations politiques, le dimanche 15, pour créer les conditions du rassemblement. Elles n'étaient pas évidentes, après ce choc. Mais les Français ont imposé l'union ».

deux pays et leurs gouvernements semblent obtenir des résultats mitigés, en nourrissant des divisions quand l'objectif affiché est pourtant de les empêcher.

5.2.3. Sur l'ambivalence du discours gouvernemental et ses conséquences

Les discours et les mesures que nous avons décrits dans cette première partie mettent en lumière une certaine ambivalence du discours gouvernemental, déjà soulignée par ailleurs, à plusieurs égards. Cela peut, tout d'abord, être observé dans l'appropriation du registre nationaliste par les gouvernements et dans le rapport qu'ils ont avec les éléments nationalistes et autoritaires qu'ils mobilisent tout en affichant cependant la volonté de se distinguer des partis nationalpopulistes. La distinction évoquée plus haut que Manuel Valls fait dans sa tribune du 6 janvier 2016 entre le « patriotisme » qu'il défend, et qui doit être soutenu par la gauche, et le « nationalisme » qu'il rejette (comme « enfermement » ou « barricade », en référence au nationalisme de l'extrême droite) en est un exemple parlant. Cette ambivalence témoigne de la manière dont les gouvernements naviguent difficilement entre des notions qu'ils souhaiteraient se réapproprier (comme la « nation », « l'autorité » ou la « fermeté »), considérant certainement qu'il s'agit d'enjeux mobilisateurs et populaires, tout en tentant de se démarquer des partis nationalpopulistes, et conserver une légitimité en ce qu'ils seraient des partis « de gouvernement » responsables et humains. Un autre exemple parlant est la manière dont Edouard Philippe[904] par exemple s'est approprié l'expression de « fermeté républicaine », en apposant l'adjectif « républicaine » à la « fermeté » comme pour lui donner plus de légitimité (car tous les partis de France se disent « républicains ») et « d'humanité ». Cela fait d'ailleurs écho à l'approche de Theresa May en ce qui concerne les demandeurs d'asile en 2015, qu'elle qualifie d'« humaine » mais « dure » :

> **Humane** for those who need our help, **tough** on those who abuse it[905]. (May, 2015)

Une autre contradiction peut être perçue dans la manière dont les mesures sur l'identité nationale et la lutte contre l'extrémisme ou le terrorisme (identifiant un « ennemi » intérieur qu'il faut combattre) sont présentées comme dépassant les clivages idéologiques, comme étant ancrées dans le bon sens, l'efficacité et le pragmatisme, alors

[904] E. PHILIPPE, « Déclaration du Premier ministre, sur "l'alchimie particulière qui, au fil des siècles, a produit et cimenté la nation française" et le rappel du socle des droits et devoirs des futurs citoyens », *op. cit.*

[905] T. MAY, « Speech at the Conservative Party Conference », Manchester, 6 octobre 2015 (en ligne : https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/theresa-may-s-speech-to-the-conservative-party-conference-in-full-a6681901.html ; consulté le 22 mars 2021).

que les discours mobilisent pourtant une dimension symbolique forte, faisant appel à des valeurs et un contenu moral chargé, couplant un discours se voulant gestionnaire et non-idéologique, d'un discours particulièrement chargé dans le domaine de l'affect et des valeurs. D'ailleurs, la dimension exclusive du discours sur les « valeurs communes », qui serait censé rassembler la population, peut également être notée. Un des paradoxes de ces discours gouvernementaux sur ce qui fait la communauté nationale réside dans leur capacité à diviser et exclure, bien qu'ils se déclarent lutter contre le « séparatisme » ou l'extrémisme. Dans le mécanisme de la définition de l'identité nationale et des valeurs communes se dessine également une identité en négatif, à travers des valeurs qui, nous l'avons vu, sont très souvent évoquées dans des contextes liés à des moments de crise identitaire ou religieuse. Certains groupes sont alors pointés indirectement du doigt comme n'entrant pas dans le cadre de ce partage de valeurs. D'ailleurs ces valeurs, pourtant universelles, servent à opposer tout ce qui ne serait finalement pas en accord avec les lois et le discours gouvernemental[906].

Enfin, un dernier paradoxe peut se retrouver dans la dimension contre-productive de ces mesures et de ces discours, qui insistent sur l'union et provoquent pour autant des divisions profondes. En effet, les appels à l'unité tels que nous les avons vus dans les chapitres précédents, en tentant d'ajouter plus de valeur à la citoyenneté ou par le biais de mesures symboliques en temps de crise, ont des effets assez paradoxaux. La déchéance de nationalité en France, dont l'objectif affiché est d'apporter l'unité, a par exemple profondément divisé la sphère politique, et au sein même du parti socialiste, provoquant notamment la démission de membres du gouvernement (comme C. Taubira, ministre de la Justice à l'époque), et alimentant les débats publics pendant de nombreux mois. Si elle avait été appliquée, la mesure aurait également créé une distinction entre les mono-nationaux et les binationaux, puisqu'elle ne pouvait s'appliquer qu'aux binationaux. La sociologue S. Mazouz souligne ce clivage dans ses travaux, en montrant qu'elle aurait

[906] Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme notamment, dès les débuts de PREVENT, sous les néotravaillistes, mais également avec le gouvernement de D. Cameron, la communauté musulmane est par exemple particulièrement visée et sollicitée pour participer à la lutte contre l'extrémisme, avec l'idée d'un « parternariat » : HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy*, *op. cit.*. Introduction de T. May en tant que ministre de l'Intérieur, p. 7 : "At the heart of this strategy is a partnership between government and all those individuals, groups and communities, who want to see extremism defeated" ; D. CAMERON, « PM Speech on Extremism », *op. cit.* : "I know what a profound contribution Muslims from all backgrounds and denominations are making in every sphere of our society, proud to be both British and Muslim, without conflict or contradiction. […] I know too how much you hate the extremists who are seeking to divide our communities and how you loathe that damage they do. As Prime Minister, I want to work with you to confront and defeat this poison".

véhiculé l'idée que les binationaux sont, au sein du peuple français, ceux « qu'il est légitime de soupçonner[907] ». De la même manière, au Royaume-Uni, cette approche plus nationaliste de la citoyenneté, ou l'insistance sur les valeurs communes, censée renforcer l'unité et l'Union, sont aussi porteuses de divisions, en ce que les mesures mises en place dans ce sens créent aussi de nouvelles « frontières », qui divisent la population ou distinguent les individus. Le philosophe C. Bertram analyse d'ailleurs cette dynamique à travers le concept de « *bordering practices*[908] », des pratiques politiques qui délimitent des frontières, physiques et symboliques. Il ne fait pas seulement référence ici aux contrôles de l'immigration et aux frontières physiques, mais plutôt à toutes les pratiques mises en place pour identifier et créer différentes catégories de personnes, en particulier après les attaques terroristes et le Brexit, qui définissent des frontières entre les « membres » et les « non-membres » de la communauté nationale. Le caractère clivant[909] de mesures telles que la déchéance de nationalité peut être étendue aux mesures relatives à la nationalité en général. Les politiques, comme celle de « l'environnement hostile » mise en place sous T. May à partir de 2012 (dans le but d'encourager le départ volontaire de migrants qui seraient en situation irrégulière) ou les politiques d'intégration en général, bien qu'elles soient censées renforcer les liens au sein de la communauté nationale, ont eu l'effet contre-productif d'accentuer les divisions. Bien que non anticipé et non désiré par le gouvernement, le scandale Windrush révélé par le *Guardian* en 2018, à travers l'enquête de la journaliste A. Gentleman, concernant les citoyens britanniques issus de la « génération Windrush », est un exemple cinglant de ces conséquences paradoxales[910]. Dans cette affaire, des milliers de personnes, légalement britanniques du fait de leur appartenance à la « génération Windrush[911] », et vivant, pour certains, depuis plus de quarante ans au Royaume-Uni se sont vus contrôlées par les services de l'immigration

[907] S. MAZOUZ, « Politiques de la délégitimation : de la remise en cause de la double nationalité au projet d'extension de la déchéance de nationalité », *Mouvements*, vol. 88, nº 4, 2016, p. 165 : « Ce qui reste c'est l'idée qu'ils sont, parmi les Français.e.s, ceux qu'il est légitime de soupçonner et pour lesquels la nationalité n'est plus un droit, même, et c'est nouveau, pour celles et ceux qui sont français.e.s par filiation ».

[908] C. BERTRAM, « Chapter 5: Citizenship, semi-citizenship and the hostile environment: the performativity of bordering practices », dans *Citizenship in Times of Turmoil?*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, UK, 2019, p. 94.

[909] C. Joppke parle de "social divisiveness" : C. JOPPKE, « Terror and the loss of citizenship », *Citizenship Studies*, vol. 20, nº 6-7, 2 octobre 2016, p. 745.

[910] A. GENTLEMAN, *The Windrush betrayal: exposing the hostile environment*, London, Guardian Faber, 2019.

[911] La génération « Windrush » fait référence aux personnes qui sont venues s'installer au Royaume-Uni depuis un pays du Commonwealth entre 1948 et 1973, et pour qui il n'était pas exigé de document particulier pour vivre en toute légalité sur le territoire britannique. Cf. E. WAITZMAN, *Windrush scandal and compensation scheme*, House of Lords Library, Londres, 2024.

(dans le cadre de la politique de l'environnement hostile), et dans l'impossibilité de fournir les justificatifs exigés par le ministère de l'Intérieur. De nombreuses personnes ont perdu leur emploi, leur logement ou ont été menacées d'expulsion. Ce scandale a conduit à la démission de la ministre de l'Intérieur de l'époque, Amber Rudd, en avril 2018, aux excuses officielles de Theresa May devant les chefs politiques caraïbéens, et à la mise en place d'un programme de compensation pour les personnes touchées. Le rapport indépendant sur ce scandale, *Windrush Lessons Learned Review*, écrit par Wendy Williams et publié en mars 2020, critique sévèrement les acteurs gouvernementaux et le ministère de l'Intérieur dans son application de la politique de l'environnement hostile, pour la lenteur avec laquelle ils ont réagi aux premières révélations de l'erreur institutionnelle, l'ignorance et le manque de considération dont ont fait preuve les agents concernant les questions « raciales et historiques ». L'auteure indique notamment :

> The lessons are for both ministers and officials in the Home Office to learn. Ministers set the policy and the direction of travel and did not sufficiently question unintended consequences. Officials could and should have done more to examine, consider and explain the impacts of decisions. **While I am unable to make a definitive finding of institutional racism within the department, I have serious concerns that these failings demonstrate an institutional ignorance and thoughtlessness towards the issue of race and the history of the Windrush generation within the department, which are consistent with some elements of the definition of institutional racism**. This report makes 30 recommendations for change and improvement which can be boiled down to three elements: the Home Office must acknowledge the wrong which has been done; it must open itself up to greater external scrutiny; and it must change its **culture to recognise that migration and wider Home Office policy is about people and, whatever its objective, should be rooted in humanity.** I encourage the Home Secretary and the Home Office to implement my recommendations in full[912].

Cette affaire démontre combien la volonté de délimiter si fermement les possibilités de faire partie de la communauté nationale a entrainé l'exclusion d'une partie de la population, pourtant protégée par un statut légal.

[912] W. WILLIAMS, *Windrush Lessons Learned Review*, Ordered by the House of Commons, Londres, 2020 : « Les leçons sont à tirer tant par les ministres que par les responsables du Home Office. Les ministres ont défini la politique et la direction à suivre, mais n'ont pas suffisamment remis en question les conséquences non intentionnelles de leurs décisions. Les fonctionnaires auraient pu, et auraient dû, faire davantage pour examiner, évaluer et expliquer les impacts de ces décisions. Bien que je ne sois pas en mesure de conclure de manière définitive à l'existence d'un racisme institutionnel au sein du département, j'ai de sérieuses inquiétudes : ces manquements révèlent une ignorance institutionnelle et un manque de considération à l'égard des questions raciales et de l'histoire de la génération Windrush au sein du ministère, ce qui correspond à certains éléments de la définition du racisme institutionnel. Ce rapport formule 30 recommandations de changement et d'amélioration, que l'on peut résumer en trois points : le Home Office doit reconnaître les torts commis ; Il doit s'ouvrir à un contrôle externe accru ; il doit transformer sa culture afin de reconnaître que la politique migratoire, comme l'ensemble de ses actions, concerne avant tout des êtres humains et, quels qu'en soient les objectifs, doit être fondée sur l'humanité. J'encourage la ministre de l'Intérieur et le Home Office à mettre pleinement en œuvre mes recommandations ».

Ainsi, la comparaison des discours gouvernementaux en France et au Royaume-Uni autour des minorités, de l'intégration et de la nationalité met au jour une approche convergente dans les deux pays, qui vise à assurer la supériorité d'une identité nationale (telle qu'elle est définie par le gouvernement) tout en renforçant l'autorité de l'État et du gouvernement dans cette action. Cela semble permettre également de donner une dimension « morale » et légitime à toute action politique ou sécuritaire. Par son lien avec la sécurité et les moments de crise, le discours sur l'identité nationale et les valeurs communes est une manière de rassurer et de renforcer la cohésion derrière le gouvernement. Nous l'avons vu, les valeurs sont, d'ailleurs, suffisamment vagues pour ne pas clairement se mettre à dos une grande partie de la population et n'en viser spécifiquement qu'une partie déterminée. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les « principes républicains » fermement défendus par Emmanuel Macron dans son discours à Mulhouse en 2020 sur le séparatisme islamiste, se réduisent petit à petit au « respect des lois de la république[913]». Ces discours contemporains sur les valeurs communes sont aussi significatifs, ces dernières années, d'une intervention étatique forte en manière de valeurs, ou de morale. C'est notamment ce qu'E. Bell a démontré dans son travail sur le gouvernement de coalition britannique, entre 2010 et 2015, ce qu'elle décrit comme un « autoritarisme moral[914] » :

> Migrants and ethnic minorities are seen to be particularly in need of coercive interventions to make them accept 'liberal values'[915].

Nous pouvons d'ailleurs souligner qu'en dépit de gouvernements au pouvoir se présentant comme très libéraux (du point de vue économique comme du point de vue social et des libertés fondamentales d'ailleurs), ces mêmes gouvernements se montrent très interventionnistes et autoritaires quand il s'agit d'aborder la question de l'identité, en particulier dans un contexte sécuritaire. David Cameron en 2011 parlait déjà de la nécessité d'adopter un libéralisme « musclé » en ce qui concerne la défense des valeurs britanniques[916]. Il est intéressant de noter que dix ans plus tard, en France, Emmanuel Macron, sur la fin de notre période, semble adopter la même position autoritaire, insistant

[913] E. MACRON, « Protéger les libertés en luttant contre le séparatisme islamiste : conférence de presse du Président », *op. cit.*.
[914] E. BELL, *Soft power and freedom under the coalition*, *op. cit.*, p. 42.
[915] *Ibid.*, p. 36 : « Les migrants et les minorités ethniques sont perçus comme ayant particulièrement besoin d'interventions coercitives pour les amener à accepter les « valeurs libérales » ».
[916] D. CAMERON, « PM's speech at Munich Security Conference », *op. cit.* : "Frankly, we need a lot less of the passive tolerance of recent years and a much more active, muscular liberalism".

sur la fermeté et la force avec laquelle les valeurs républicaines doivent être défendues. Dans son discours à Mulhouse, le terme « force » est, par ailleurs, utilisé dix-neuf fois, dont « renforcer », « ligne de force », « reconstruire avec force », « plus de force ». Comme si le commun, l'identité et les conditions d'appartenance à la nation étaient des objets sur lesquels il était tout à fait légitime pour l'État d'être autoritaire, le président français évoque lui-même l'idée d'être « fraternellement autoritaire » faisant un écho parfait avec le « libéralisme musclé » de David Cameron.

> Et donc ce que nous avons à faire, c'est d'apprendre ou de réapprendre, en effet à tous nos concitoyens à devenir pleinement citoyennes et citoyens, avec beaucoup d'humilité, parfois **beaucoup de fermeté pour celles et ceux qui le méritent** et beaucoup de patience, beaucoup de patience et de fraternité. **Je pense qu'on peut être fraternellement autoritaire dans notre pays**[917]. (Macron, 2020)

Dans les rapports et les discours britanniques sur toutes les années 2010, cette dimension plus autoritaire s'affirme graduellement, et l'on y trouve des termes similaires comme *strength, strong, robust, confident*, qui sont parfois même associés à l'idée que les Britanniques ont fait preuve, paradoxalement, de « trop de tolérance[918] ». Ce discours particulièrement « musclé » caractérise un aspect assez particulier des gouvernements conservateurs : la volonté, dans le domaine de la sécurité et de l'identité de faire intervenir un État fort, qui s'impose au-dessus des libertés individuelles et des choix d'appartenances. Cet État fort, revendiqué dans ce contexte et sur ces domaines en particulier transparaît aussi dans la charge morale qui vient accompagner les discours et les projets politiques. Dans son discours sur l'extrémisme, Cameron ne s'adresse pas seulement aux individus en tant que tels, en leur demandant de démontrer leur appartenance et leur attachement aux valeurs britanniques. Avec une dimension moralisatrice très marquée, il impose également aux entreprises et au secteur du privé de faire ce qui est « juste/bien », en alertant sur des comportements et des contenus suspects, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

> And when it comes to doing what's right for their business, they are happy to engineer technologies to track our likes and dislikes. But when it comes to doing what's right in the fight against terrorism, we too often hear that it's all too difficult. […] they can step up when there is a moral imperative to act. And it's now time for them to do the same to protect their users from the scourge of radicalisation[919]. (Cameron, 2015)

---

[917] E. MACRON, « Protéger les libertés en luttant contre le séparatisme islamiste : conférence de presse du Président », *op. cit.*

[918] HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy*, *op. cit.* Introduction de David Cameron p. 5 : "we were too tolerant of intolerance".

[919] D. CAMERON, « PM Speech on Extremism », *op. cit.* : « Et quand il faut faire ce qui est bien pour leur entreprise, ils sont heureux de développer des technologies qui permettent de connaître tous nos goûts. Mais

En invoquant la morale et la sécurité des citoyens britanniques, Cameron entend justifier qu'un pouvoir plus grand soit accordé à l'État. En effet, dans ce partenariat avec les entreprises pour lutter contre l'extrémisme, l'objectif est d'étendre, pour les services publics et de sécurité, l'accès aux informations que ces mêmes entreprises détiennent. Cette approche n'est pas sans évoquer des caractéristiques particulières du néolibéralisme (accordant une place particulière de l'État, au cœur de partenariats avec le public), démontrant la compatibilité de cette « renationalisation » du discours gouvernemental avec la logique néolibérale.

La dimension autoritaire du discours sur l'identité nationale s'exprime d'ailleurs également en termes néolibéraux quand il est fait appel à la responsabilité des individus d'identifier les « ennemis de l'intérieur », ou de porter les valeurs nationales fièrement dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme, dans une approche à la fois libérale et autoritaire. Que ce soit Theresa May ou David Cameron, dans un discours ou un rapport officiel, la référence à la responsabilité du citoyen britannique de revendiquer fermement ses valeurs peut paraître assez étonnante, étant donné qu'elle s'oppose à la vision d'une britannicité inclusive et respectueuse, si ce n'est fière, des diverses identités qui la composent. Mettant en lumière cette contradiction, et faisant écho aux « devoirs » du citoyen français soulignés par E. Philippe, Theresa May déclare par exemple :

> But in a **pluralistic society like ours, there are responsibilities** as well as rights […] Everybody in our country is equal and everybody is free to lead their lives as they wish. **But our society does not just confer rights; it demands responsibilities of us too**[920]. (May, 2015)

Dans le cadre de son étude sur la citoyenneté, C. Puzzo explique également que la citoyenneté ne représenterait plus simplement un droit, mais une forme de privilège, et l'on insiste alors sur la dimension « prescriptive[921] » qui comporte des responsabilités. Ainsi, de la même manière qu'il est demandé aux candidats à la naturalisation de démontrer une certaine participation dans la vie citoyenne britannique ou française, les

quand il s'agit de faire ce qui est bien dans la lutte contre le terrorisme, nous entendons trop souvent que c'est bien trop compliqué […] ils peuvent intervenir quand il y a une nécessité morale d'agir. Il est maintenant temps pour eux de faire la même chose pour protéger les utilisateurs du fléau de la radicalisation ».

[920] T. MAY, « A Stronger Britain, Built On Our Values », *op. cit.* : « Mais dans une société pluraliste comme la nôtre, il y a aussi bien des responsabilités que des droits. […] Tous les gens, dans notre pays, sont égaux, et tout le monde est libre de vivre sa vie comme il l'entend. Mais notre société ne confère pas seulement des droits ; elle exige aussi des responsabilités de notre part ».

[921] C. PUZZO, « UK Citizenship in the Early 21st Century: Earning and Losing the Right to Stay », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXI, XXI-1, 20 juillet 2016, p. 3.

discours contre l'extrémisme révèlent que la demande de faire preuve de son sentiment d'appartenance s'étend également à tous les citoyens.

> We will challenge their ideology, and defend and promote the values that unite us, not just because we are proud of these values, but because they are the means by which we have made a diverse, multi-racial, multi-faith society succeed. **Our society works because we have responsibilities as well as rights**[922].

E. Andreouli et P. Dashtipour parlent d'ailleurs d'un aspect « conditionnel[923] » de cette nouvelle citoyenneté repensée en contexte sécuritaire. Il ne s'agit pas seulement d'avoir la citoyenneté britannique, mais bien d'être actif dans la défense des valeurs nationales et de revendiquer fièrement son sentiment d'appartenance à la nation. Même si cette injonction se porte surtout sur les individus qui demandent la citoyenneté, le discours gouvernemental dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme étend cette attente à tous les citoyens, en particulier les communautés considérées comme suspectes[924].

Pour conclure, l'observation du fonctionnement de ces deux pays dans leur référence à l'identité et la communauté nationales, dans le cadre de politiques d'intégration, révèle la façon dont les discours gouvernementaux articulent la notion de « commun » et de ce qui fait une société à des enjeux identitaires et sécuritaires. L'identification d'un « ennemi de l'intérieur » dans le contexte de lutte contre le terrorisme, ou d'un « autre » menaçant la stabilité culturelle ou sociale de la société, passe par une série de discours et de mesures visant à redéfinir les contours de la communauté nationale et ses conditions d'accès. Cette dynamique semble également avoir pour effet recherché de renforcer la place et l'autorité de l'État et de donner un rôle central à l'exécutif sur ces sujets. Elle interroge aussi sur la transformation du néolibéralisme et du discours porté par les gouvernements à ce sujet, et notamment si l'identification de « l'ennemi intérieur » à travers les minorités ethniques avait remplacé (ou s'était superposé) à « l'ennemi » des années 1970, identifié alors dans les classes ouvrières et parmi les militants syndicaux.

---

[922] HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy*, *op. cit.*, p. 9 : « Nous nous opposerons à cette idéologie, défendrons et soutiendrons les valeurs qui nous unissent, pas seulement parce-que nous sommes fiers de ces valeurs, mais parce-que c'est grâce à elles que nous avons pu faire de notre société diverse, pluriethnique et aux croyances multiples, une réussite. Notre société fonctionne parce-que nous avons des responsabilités tout comme nous avons des droits ».

[923] E. ANDREOULI et P. DASHTIPOUR, « British Citizenship and the 'Other' », *op. cit.*, p.102.

[924] F. RAGAZZI, « Suspect community or suspect category? », *op. cit.*.

Malgré des singularités nationales certaines, la similitude marquante entre les deux pays sur la mise en avant de « valeurs communes », dans ce contexte, interroge. Il semblerait que cela témoigne également de la difficile négociation que les partis au pouvoir, ou traditionnels, font avec un langage nationaliste, voire nationalpopuliste qu'ils souhaitent s'approprier (car il serait mobilisateur, pourvoyeur de voix ou de légitimité). Est-ce que faire référence à ces « valeurs communes » n'est finalement pas la stratégie des gouvernements des deux côtés de la Manche pour justement avoir recours à un « autre nationalisme » qui serait acceptable et accepté par l'ensemble du centre de l'échiquier politique ? Ne pas baser l'identité nationale qu'ils défendent ou mettent en avant sur une « origine » commune, mais sur des « valeurs » communes leur permet de se distinguer des « extrêmes » tout en s'appropriant leur objet politique et leur lexique.

5.3. « L'ennemi intérieur » et la question sociale : l'État face aux inégalités et à ses contradictions

> So, I thought it would be useful to think about **both welfare reform policies and immigration policies alongside each other as hostile environments**, particularly in terms of their impact on people. There's very similar media and government scene-setting, political speeches, etc., crafting of 'strivers versus skivers' in welfare discourse. And then 'mobile migrants' and 'benefits scrounging' or 'benefit tourism' in the immigration discourse. **Certain types of people are being constructed as 'undeserving' – as dependent on state welfare and hence as something to be avoided, or deterred, or got rid of. Whether that be people who come to this country, or people already based here** […][925].

Évoquer une nouvelle forme d'« ennemi intérieur », ou les processus d'exclusion au sein même de la population nationale, ne va pas sans penser à la dimension sociale de ce type de discours, surtout du fait de ses références passées au Royaume-Uni s'adressant en premier lieu, non pas aux minorités ethniques, mais aux classes ouvrières et aux militants. Cette dernière partie vise à interroger et à démontrer les liens entre les politiques d'intégration, imprégnées d'autoritarisme moral, qui donnent à voir un État plus ferme et

[925] China Mills *in* L. FEKETE, « Coercion and compliance », *op. cit.*, p. 100 : « J'ai donc pensé qu'il serait utile d'examiner conjointement les politiques de réforme de l'aide sociale et les politiques migratoires en tant qu'environnements hostiles, en particulier en ce qui concerne leur impact sur les individus. On observe une mise en scène très similaire dans les médias et par le gouvernement – discours politiques, éléments de langage, etc. – construisant l'opposition entre les « travailleurs méritants » et les « profiteurs » dans le discours sur l'aide sociale. Et, dans le discours sur l'immigration, entre les « migrants mobiles » et les « profiteurs des allocations » ou le « tourisme social ». Certaines catégories de personnes sont ainsi construites comme « indignes » – dépendantes de l'État-providence et, de ce fait, à éviter, à dissuader ou à éliminer. Qu'il s'agisse de personnes venant s'installer dans ce pays ou de celles qui y vivent déjà ».

insistent sur des « valeurs communes », et l'évolution d'une politique sociale (depuis les années 1990) qui sanctionne, contrôle, et surveille ses « bénéficiaires », de part et d'autre de la Manche, à des degrés divers. D'ailleurs, même si cette évolution des politiques sociales s'inscrit sur plusieurs décennies et dans des cadres nationaux singuliers, avec des régimes sociaux différents, il apparaît pertinent de souligner la manière dont, plus particulièrement sur la décennie de notre étude, l'appropriation du discours nationaliste décrit dans les parties précédentes et d'une lecture des problèmes ou des crises par le prisme de « valeurs » à défendre, semble imprégner aussi les discours des gouvernements sur les politiques sociales, et notamment leur représentation de l'État-providence.

Dans le cadre d'une table ronde sur l'impact de la politique de « l'environnement hostile » au Royaume-Uni sur les individus qui y sont soumis, organisée par la sociologue Liz Fekete, China Mills, chercheuse en santé publique souligne par exemple combien les réformes du système social britannique engagée par D. Cameron, durant la coalition et dans le cadre des politiques d'austérité, se rapprochent des pratiques de l'environnement « hostile » mises en place avec Theresa May comme ministre de l'Intérieur à l'attention des migrants en situation irrégulière[926]. Même si ces deux questions : immigration/intégration et système social sont souvent étudiées de manière distinctes et relèvent de deux champs politiques différents, il nous semble pertinent ici de démontrer qu'elles peuvent se recouper à bien des égards, et notamment quand on analyse l'évolution de l'idéologie néolibérale, d'une logique autoritaire et du discours nationaliste dans les politiques gouvernementales. Comme le souligne China Mills, la dichotomie basée sur le mérite, entre les bénéficiaires et les contribuables, peut également se retrouver, comme nous l'avons montré dans le chapitre 4, sur les différentes catégories de migrants, ou plus haut, entre les différents types de « citoyens ». Bien que la France n'ait pas connu une politique ressemblant à « l'environnement hostile » de T. May, la superposition de la question sociale à l'immigration ou l'intégration apparaît aussi sur la décennie. Elle était par exemple déjà évoquée par E. Fassin et D. Fassin dans leur ouvrage *De la question sociale à la question raciale*, en 2006, alors que les gouvernements français, du fait des principes d'universalisme et d'indivisibilité, sont plutôt réticents à l'analyse des groupes sociaux par le prisme racial, et ce, même si, paradoxalement, au lendemain d'émeutes ayant lieu dans des quartiers populaires français (en 2005), la

[926] L. FEKETE, « Coercion and compliance », *op. cit.*

question raciale est mise en avant[927]. Par cet ouvrage, les sociologues souhaitent faire un « éloge de la complexité » dans l'analyse des faits de société, puisque question sociale et question raciale se trouvent souvent « intimement mêlées[928] » (outre les discriminations sociales et raciales, les inégalités socioéconomiques sont souvent surreprésentées dans les quartiers ou zones urbaines où la population étrangère ou « issue de l'immigration » est aussi surreprésentée par rapport au reste de la société française). Vingt ans plus tard, notre décennie démontre, en particulier à travers l'intensification d'un discours autoritaire et d'une politique du contrôle au sein même des politiques de gestion des inégalités et de la pauvreté, que la « complexité » reste de mise. Ce sont donc les évolutions des politiques sociales, présentées comme « lutte contre la pauvreté » en France, ou du *welfare* au Royaume-Uni qui seront évoquées ici, et en particulier les discours des gouvernements des deux côtés de la Manche, sur ces sujets, au cours de la décennie 2010-2020. L'analyse porte ainsi, d'une part, sur la manière dont les ambivalences du discours et des politiques décrites plus haut, avec une dynamique d'exclusion, de division ou d'identification de catégories « à risque » dans la population, trouvent un écho plus général dans les politiques sociales. D'autre part, cette dernière partie interroge dans quelle mesure la mise en avant d'une identité nationale, ou de valeurs nationales, investit également le champ social et témoigne d'un durcissement de la posture néolibérale autoritaire au sein des gouvernements, à des degrés variés sur la période.

5.3.1. Quelles évolutions pour la « pénalisation de la pauvreté » ?

> Un premier de cordée, il a une corde et il est rattaché à d'autres, et c'est à dessein que j'ai employé cette formule. Il y a toujours des gens pour ouvrir une voie, il y a des gens plus véloces, il y a des gens qui ont plus de chances, il y a tout un tas de raisons. Mais il en faut ! Et tirer sur la corde pour qu'il monte moins vite n'aidera pas ceux qui restent en bas, c'est faux. Et c'est ce qu'on fait, depuis des années parfois : tirons la corde du premier qu'il n'aille pas galoper dans les hauteurs de la montagne, des fois qu'il aille voir le col et passer derrière, ça n'aide en rien ceux qui restent en bas de la montagne[929]. (Macron, 2018)

[927] D. FASSIN et E. FASSIN (éd.), *De la question sociale à la question raciale*, *op. cit.*, p. 15-16.
[928] *Ibid.*, p. 262. En référence aux émeutes de 2005, les auteurs ajoutent « Les territoires concernés par les violences sont à la fois marqués par les inégalités socioéconomiques les plus profondes (taux de chômage, proportion de familles vivant des minima sociaux, pourcentage d'adolescents en situation d'échec scolaire, etc.) et par la ségrégation socioraciale la plus intense (proportion de personnes étrangères ou immigrées d'origine extracommunautaire pour s'en tenir aux seules données autorisées) ».
[929] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », Paris, 13 septembre 2018 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/transcription-de-la-presentation-par-le-president-de-la-republique-de-la-strategie-nationale-de-prevention-de-lutte-contre-la-pauvrete ; consulté le 10 août 2024).

> On my first night as Prime Minister, I said we would build a more responsible society. Where we back those who work hard and do the right thing. Where we look after the elderly and frail. Where - as I put it - those who can, should; and those who can't, we will always help[930]. (Cameron, 2012)

Six ans et la Manche séparent ces deux perceptions de l'État-providence ou du système redistributif censé limiter les inégalités et apporter une sécurité économique et sociale à tous les citoyens. Si nous mettons ces deux approches en regard, c'est que les discours de David Cameron sur ses réformes de l'État-providence en 2012, et d'Emmanuel Macron sur sa politique de lutte contre la pauvreté en 2018 sont éclairants d'une convergence des deux dans leur approche de l'État social sur notre période. Les deux mettent en exergue l'approche binaire entre « ceux »/ *those,* qui tirent vers le haut, qui participent (en tête) à la production de richesse qui sera redistribuée, et « ceux qui restent en bas », qui en bénéficient. L'image des « premiers » et « derniers de cordée » utilisée par E. Macron, et qui a fait couler beaucoup d'encre, est assez parlante d'une manière de se réapproprier un discours qui distingue et exclut : les contribuables contre les bénéficiaires, mais, et c'est peut-être la nouveauté de son discours, tout en y associant une dimension paternaliste, compatissante qu'on pourrait mettre en miroir avec le « conservatisme bienveillant » de D. Cameron, où la corde métaphorise l'interdépendance entre les groupes sociaux, et la nécessité, donc, d'avoir un système qui relie les individus entre eux. Cet extrait du discours du président français démontre ainsi une perception de l'État-providence où il est légitime que les « premiers » participent à tirer vers le haut les « derniers », à condition que ceux-là n'entravent pas leur ascension. Il sous-entend d'ailleurs (alors qu'il est au début de son mandat) que les politiques passées dans ce domaine ont plutôt tiré le pays vers le bas, que vers le haut. En parallèle, l'extrait du discours de D. Cameron met également en avant des termes familiers au discours néolibéral que nous avons déjà évoqués : la responsabilité, le travail sérieux (*hard work*), et ce qui juste (ou moral) de faire.

Les politiques d'austérité mises en place au Royaume-Uni à partir de 2010 appuient leur légitimité sur une réponse à la crise basée sur la réduction des dépenses publiques, tel que nous l'avons montré dans le chapitre 2. La situation sociale dans les années 2010 est marquée en France et au Royaume-Uni, avec leurs spécificités propres,

[930] D. CAMERON, « Welfare Speech », Bluewater, 25 juin 2012 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/welfare-speech ; consulté le 10 juin 2021) : « Lors de ma première nuit en tant que Premier ministre, j'ai déclaré que nous construirions une société plus responsable. Une société où nous soutenons ceux qui travaillent dur et font ce qui est juste. Où nous prenons soin des personnes âgées et fragiles. Une société où – comme je l'ai dit – ceux qui le peuvent, doivent le faire ; et ceux qui ne le peuvent pas, nous les aiderons toujours ».

par un accroissement des inégalités, et une intensification de la pauvreté[931]. Mais, comme l'a démontré notamment R. Espiet-Kilty pour le Royaume-Uni, bien que les politiques d'austérité soient justifiées par la crise économique, elles font en réalité bien partie d'un programme, défendu par les partis au pouvoir (par David Cameron, ou Nicolas Sarkozy), avec l'idéologie de réduction et « d'efficacité » des dépenses publiques, avant même que la crise n'éclate. Les acteurs politiques perçoivent d'ailleurs la crise comme l'opportunité de mettre en place des réformes intégrant coupes budgétaires et flexibilisation du travail.

C'est dans ce contexte que nous nous intéressons ici plus précisément à la construction, dans les discours politiques, d'un « autre », s'il n'est pas décrit explicitement comme un « ennemi », dans l'approche de l'État-providence. Il apparaît notamment dans la remise en cause du *welfare*, ou de l'État social tel qu'il avait été pensé jusque-là, et semble justifier une approche encore plus poussée du *workfare*[932], déjà entamée dans les années 2000, et qui soutient une dimension conditionnelle et plus « active » de la part des bénéficiaires de l'aide de l'État, plaçant le travail, et en particulier la flexibilité, au cœur de la réflexion. L'évolution entre les deux pays varie cependant de manière significative, du fait notamment de régimes sociaux historiquement différents, et en particulier, comme nous l'avons déjà souligné, d'un attachement en France à une forme de dirigisme de l'État, fortement centralisé, en matière d'aide publique. Un exemple parlant est le degré de privatisation ou de recours à des partenaires privés dans le cadre de la mise en place des réformes sociales entamées sur la période. Si le gouvernement français évoque par exemple le recours ponctuel à des organismes prestataires privés ou des associations dans certains territoires (comme les départements) dans le cadre d'accompagnement des allocataires du RSA (le « Revenu de Solidarité Active ») ou d'entreprises participant à la « réinsertion » de travailleurs « éloignés de l'emploi »[933], la situation est loin d'être comparable au Royaume-Uni où de nombreux prestataires privés

[931] Cf. Chapitre 2 pour la situation économique et sociale après la crise de 2008 et dans le cadre de la mise en place des politiques d'austérité.
[932] J. PECK, *Workfare states*, New York, NY, Guilford Press, 2001.
[933] Dans son discours devant le CESE, en fevrier 2017, François Hollande rappelle la nécessité, pour combattre la pauvreté, de travailler main dans la main avec les partenaires privés. François Hollande, *Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la pauvreté*, Paris le 14 février 2017 : « S'il y a nécessité que les pouvoirs publics soient les plus engagés dans la résorption de la pauvreté, de la précarité et des inégalités, nous avons aussi besoin des partenaires sociaux pour construire une société plus solidaire, parce que c'est également dans l'entreprise que se jouent les parcours de réussite ».

sont mobilisés. C'est le cas par exemple de l'entreprise ATOS[934] à qui est sous-traitée l'évaluation médicale de l'aptitude à travailler, pour les personnes malades, en situation de handicap ou d'invalidité (*Work Capability Assessment*) pour le ministère du travail (*Department for Work and Pensions*) jusqu'en 2013, et qui a été au cœur de nombreuses controverses (car, soumise à des objectifs, elle aurait subi des pressions de la part du gouvernement pour déclarer « aptes » des personnes malgré des situations médicales complexes). Nous défendons cependant que si ces différences peuvent être perçues en termes structurels, de degré et dans leur mise en place pratique, elles ne le sont pas dans la tendance idéologique profonde à l'œuvre dans la construction des discours et des politiques analysés sur la période.

En effet, un point commun que l'on retrouve dans l'approche des deux pays à la même période, est la dimension autoritaire qui transparaît aussi dans les politiques sociales et se reflète surtout à travers les politiques de contrôle, la lutte contre la fraude et la mise en place de sanctions. C'est en réalité dans les années 2000, et sous l'impulsion des néo-travaillistes au Royaume-Uni que les politiques restrictives ou punitives déployées sous D. Cameron trouvent leurs racines. Dans son analyse de la campagne anti-fraude mise en place par le ministère du travail (DWP) au milieu des années 2000, S. Connor démontre combien la rhétorique dans cette campagne qui cible de manière nouvelle les « fraudeurs » aux aides sociales participe de la construction d'un « autre menaçant[935] », le fraudeur, légitimant la transformation du modèle social vers un modèle plus stricte et conditionnel. La rigueur et la fermeté d'ailleurs exigée par le gouvernement néo-travailliste est paradoxalement justifiée par la nécessité de protéger le modèle existant, de préserver sa légitimité, en en limitant les abus, ou l'accès à ceux qui en auraient réellement besoin (et limitant ainsi les critiques de la droite d'un État trop « dépensier »). L'analyse de cette campagne et du discours employé témoigne de la manière dont le gouvernement tente d'obtenir le consentement de la population sur leur politique sociale, en instaurant une pression morale autour de la fraude, et en façonnant l'opinion publique sur ce qu'est la « fraude sociale » ou *benefit fraud,* alors que cette question n'avait pas émergé jusque-là comme un problème public, et représente, en termes financiers, une ressource bien

[934] D. GILLON, « How Atos comes under pressure to declare disabled people as fit for work », *The Guardian*, 9 décembre 2013 (en ligne : https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/dec/09/atos-disabled-people-assessment-fit-work-report ; consulté le 2 mars 2024).

[935] S. CONNOR, « We're onto you: A critical examination of the Department for Work and Pensions' `Targeting Benefit Fraud' campaign », *Critical Social Policy*, vol. 27, nº 2, SAGE Publications Ltd, 1er mai 2007, p. 245.

moins importante que la lutte contre la fraude fiscale. Le fait de distinguer un « autre » est décrit par l'auteur, en référence aux travaux du politiste M. Edelman, comme un des moyens les plus vieux, et les plus efficaces en politique pour obtenir l'approbation de la population :

> Perhaps the archetypical device for influencing political opinion is the evocation of the 'other', whose existence can be questioned, but who nevertheless become the benchmarks by which people shape their political beliefs and perceptions (Edelman, 1977). Nowhere has this been more evident than in discussions of welfare reform and benefit fraud. As Edelman (1988) notes, when it comes to public discussions of welfare, a ready-made cast of characters, including victims and villains is readily available[936].

Même s'il apparaît clair dans le discours de D. Cameron et des conservateurs lorsqu'ils arrivent au pouvoir avec les libéraux-démocrates en 2010, qu'ils souhaitent marquer une rupture avec les néo-travaillistes, l'intensification des politiques anti-fraude, et l'amplification du discours binaire entre ceux qui profitent et ceux « qui travaillent dur, font ce qui est juste[937] » révèlent au contraire une certaine continuité, profilant ainsi l'identification d'un groupe « indésirable » à « réintégrer » dans la communauté nationale.

En 2010, le ministère du travail britannique affiche, en effet, une nouvelle approche : une politique qui permettrait de « simplifier le système social, faire que le travail paie, et combattre l'inactivité (*worklessness*) et la pauvreté[938] ». Le document détaillant la nouvelle politique du gouvernement évoque à plusieurs reprises « le problème de la dépendance[939] » aux aides de l'État, qui aurait été créée par les politiques précédentes, et insiste sur la nécessité de « détacher les individus des aides, et de les

---

[936] *Ibid.*, p. 240 : « Peut-être que le dispositif par excellence pour influencer l'opinion politique est l'évocation de « l'autre », dont l'existence peut être mise en question, mais qui devient néanmoins le point de référence à partir duquel les individus façonnent leurs croyances et leurs perceptions politiques (Edelman, 1977). Nulle part cela n'a été plus évident que dans les discussions sur la réforme de l'aide sociale et la fraude aux prestations. Comme le souligne Edelman (1988), lorsqu'il s'agit de débats publics sur l'aide sociale, une galerie de personnages préfabriquée — comprenant des victimes et des coupables — est toujours disponible ».

[937] D. CAMERON, « Welfare Speech », *op. cit.* : "This is very simply about backing those who work hard and do the right thing".

[938] DEPARTMENT FOR WORK AND PENSIONS, *Universal Credit: Welfate that Works*, Londres, Royaume-Uni, 2010, texte introduisant le document officiel, sur le site du gouvernement : https://www.gov.uk/government/publications/universal-credit-welfare-that-works : "This document sets out plans to create Universal Credit to simplify the welfare system, make work pay and combat worklessness and poverty".

[939] *Id.*, Introduction du ministre Iain Duncan Smith, p.1 : "A life on benefits is a poor substitute for a working life but too much of our current system is geared toward maintaining people on benefits rather than helping them to flourish in work; we need reform that tackles the underlying problem of welfare dependency".

remettre au travail[940] ». La mise en place du *Universal Credit,* une seule aide censée en rassembler plusieurs (dans le cadre du chômage, des pensions d'invalidité, des aides au logement) s'est accompagnée de la mise en place de contrôles drastiques, avec des nouveaux moyens de surveillance déployés, à travers des contrats d'engagement, l'obligation de prouver une recherche active d'emploi, et d'utiliser le site officiel *Universal Jobmatch* afin de suivre au plus près l'activité de l'individu et l'enregistrement de ses données, qui conditionnent l'obtention d'une aide de la part de l'État. Cette politique s'est d'ailleurs traduite par des sanctions multiples envers les bénéficiaires qui ne suivraient pas ces directives (et en particulier la privation d'aides). Pour les politistes D.R. Fletcher et S. Wright, qui s'appuient en particulier sur les travaux de L. Wacquant et son modèle de « l'État centaure », avec une « tête » néolibérale et un « bras » autoritaire[941], tous les éléments de cette nouvelle approche participe d'un processus de « criminalisation des pauvres[942] », à travers trois aspects : la surveillance et l'auto-surveillance (le *self-help,* ou l'autonomie obligée de l'individu du fait d'un accompagnement *de facto* sous-financé), les sanctions (et la privation d'aide en cas de non-respect des attentes de l'institution, considéré comme des infractions ou *offences*), et la dissuasion (*deterrence*, avec un discours moralisant dégradant les bénéficiaires). C'est d'ailleurs sur ce dernier point que nous reviendrons plus tard et pour lequel le discours gouvernemental sur les valeurs, évoqué plus haut, nous paraît particulièrement nouveau et assez éclairant des évolutions de la période. Si le modèle de L. Wacquant sur l'approche pénale des questions sociales n'est pas intégralement pertinent pour le Royaume-Uni ou même en France et n'est donc pas directement applicable, car pensé dans le cadre du système américain où le rôle de l'État est historiquement et structurellement différent, tout comme le sont les politiques des relations raciales (Fletcher et Wright soulignent notamment que les hommes blancs des classes populaires sont particulièrement touchés par les sanctions et le contrôle mis en place dans le cadre de la réforme autour du *Universal Credit* au Royaume-Uni), le tournant punitif et autoritaire dans les politiques sociales qu'il décrit trouve pourtant un écho vingt ans plus tard dans les pays de notre étude.

---

[940] *Ibid*., p.12: "*off benefit and into work*".

[941] L. J. D. WACQUANT, *Punishing the poor: the neoliberal government of social insecurity*, Durham [NC], Duke University Press, 2009.

[942] D. R. FLETCHER et S. WRIGHT, « A hand up or a slap down? Criminalising benefit claimants in Britain via strategies of surveillance, sanctions and deterrence », *Critical Social Policy*, vol. 38, nº 2, SAGE Publications, mai 2018, p. 324.

En France, ce tournant s'exprime aussi, à la même période à travers un discours politique anti-« fraude sociale », et la mise en place d'une politique de contrôle et de sanctions, notamment sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, dès 2007, et la volonté de montrer un volontarisme et une fermeté politique. Cela se traduit par des politiques « d'activation » des aides sociales, et la transformation, par exemple, du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) au RSA (Revenu de Solidarité Active) par la loi du 1er décembre 2008, qui vise à favoriser ou « inciter le retour à l'emploi » des allocataires, en maintenant une partie de l'allocation en cas de reprise du travail, et en mettant en place des sanctions si la personne refuse deux offres « raisonnables » d'emploi dans le cadre d'un « renforcement des devoirs[943] » du bénéficiaire. Même si le contrôle est moins institutionnalisé que dans la réforme de D. Cameron, et les sanctions moins drastiques, la réforme sociale entreprise par N. Sarkozy se caractérise ainsi, aussi, par la conditionnalité des aides, l'attente de contreparties de la part du bénéficiaire et la mise en place de sanctions. Le discours de N. Sarkozy en 2010 est d'ailleurs assez proche de celui de D. Cameron en ce qui concerne les politiques sociales dans la manière de mettre en avant la « valeur travail[944] », et de déplorer « l'assistanat et le maintien dans la dépendance » des politiques précédentes :

> L'égalité, mes chers compatriotes, ce n'est pas l'égalitarisme, **ce n'est pas le nivellement par le bas**. La justice**, ce n'est pas l'assistanat et le maintien dans la dépendance de ceux à qui nous devons tendre la main.** De la même façon, la fraternité, ce n'est pas la condescendance, ce n'est pas la charité. La fraternité, c'est reconnaître en l'autre son semblable en dignité et vouloir que son prochain **puisse vivre debout, du fruit de son travail.** Voilà la fraternité que je souhaite pour notre pays[945]. (Sarkozy, 2010)

Dans ce discours, Nicolas Sarkozy entend justifier ses politiques sociales et économiques par la nécessité de « relancer l'économie » après la crise, en donnant plus de liberté aux

[943] VIE PUBLIQUE, « Loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion », 4 décembre 2008 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/loi/20535-rsa-politique-dinsertion-emploi-rmi-api-reprise-de-travail-reven ; consulté le 2 décembre 2022) : « Pour inciter au retour à l'emploi, le RSA garantit une augmentation de revenu lors de la reprise d'un emploi ce qui pourra se traduire par le maintien d'une partie du RSA. […] La mise en place du RSA s'accompagne d'un renforcement des devoirs pour les bénéficiaires dont le RSA est suspendu après le refus de 2 offres raisonnables d'emploi, sauf en cas d'obstacles personnels particuliers à la recherche d'emploi ».

[944] Slogan de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 ; il déclare par exemple en 2007, aux Antilles « Je veux être le Président de la valeur travail », N. SARKOZY, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, candidat à la présidentielle 2007, sur son programme présidentiel », Les Abymes, 22 mars 2007 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/165949-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-ministre-de-linterieur-et-de-lamena ; consulté le 12 août 2022).

[945] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la politique mise en oeuvre face à la crise et sur les réformes engagées en 2009 », Cholet, 6 janvier 2010 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/01/06/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-mise-en-oeuvre-face-a-la-crise-et-sur-les-reformes-engagees-en-2009-a-cholet-le-6-janvier-2010 ; consulté le 2 décembre 2024).

entreprises. Elles s'inscrivent également dans un discours post-crise où il est présenté comme nécessaire de réduire les dépenses et faire en sorte qu'elles soient « efficaces ». Mais comme le soulignent V. Dubois et M. Lieutaud, les politiques et les discours sur la période témoignent de deux mouvements parallèles à distinguer : le désengagement de l'État avec la réduction des prestations sociales et du budget alloué aux institutions dédiées, dans une stratégie politique d'évitement du reproche (ou *blame avoidance*), d'une part, et la stratégie d'un contrôle accentué sur la fraude qui est plutôt de l'ordre d'une recherche de crédit politique (ou *credit claiming*) pour montrer un certain volontarisme, d'autre part[946]. Leur analyse des questions parlementaires entre 1986 et 2017 démontre la part grandissante des questions au gouvernement portant sur la « fraude sociale », indiquant l'émergence du sujet dans les années 1990, et le durcissement de ces interventions correspondant à une volonté d'adopter une posture « rigoriste », concomitant avec un affaiblissement des discours critiques sur la politique de contrôle, même de la part de la gauche, participant à une « naturalisation » du sujet comme enjeu politique. Les travaux de V. Dubois retracent également l'accentuation de la tendance du « *workfarisme* » et du contrôle au cours des vingt dernières années en France, avec le développement de nouveaux moyens technologiques de contrôle, qui s'accompagnent aussi d'un durcissement des procédures (des catégories plus strictes, moins flexibles et compatibles avec des situations complexes, qui font basculer plus facilement l'individu dans la catégorie de « fraudeur »[947]). Si le discours de N. Sarkozy cité plus haut évoque l'idée de « tendre la main », la « fraternité » et la « dignité » devant être reconnue chez tous les individus, en même temps qu'il dénonce l'assistanat, les politiques mises en place n'en sont pas moins fermes à l'égard des bénéficiaires. Elles sont au contraire justifiées par ce discours qui dénoncent les abus par des individus d'un système pourtant solidaire et la nécessité d'être rigoureux ou ferme dans le combat contre la fraude, au nom de valeurs comme l'égalité ou la justice (pour les contribuables).

5.3.2. Après les sanctions, la morale

C'est, ainsi, un autre point commun qui se dessine entre les deux discours, en France et au Royaume-Uni : les références aux valeurs, et à ce qu'il est « juste »,

[946] V. DUBOIS et M. LIEUTAUD, « La « fraude sociale » en questions:La naturalisation d'une thématique politique au prisme des questions à l'assemblée nationale (1986-2017) », *Revue française de science politique*, vol. 70, nº 3, Presses de Sciences Po, 9 septembre 2020, p. 345.
[947] V. DUBOIS, « Surveiller et punir les pauvres », *Délibérée*, vol. 22, nº 2, La Découverte, 10 septembre 2024, p. 13-20.

« normal » ou « bien » de faire, dans le cadre des réformes sociales. En réalité, deux arguments peuvent être mobilisés de manière similaire dans les discours français ou britannique : d'un côté l'argument financier (le fait de limiter les dépenses, d'avoir une bonne gestion, avec des dépenses « qui marchent » pour reprendre le programme britannique, et d'éviter les pertes dues à la fraude) et de l'autre côté, l'argument moral qui oppose les individus entre eux, sur une échelle du mérite.

En ce qui concerne l'argument financier, le ministre britannique du travail, au début de la période, Iain Duncan Smith déclare, par exemple :

> The Government has spent **vast sums of money** but the **poor have become relatively poorer** and the rungs on the ladder to prosperity have moved further apart[948].

Il dénonce ainsi des politiques inefficaces, voire contreproductive car elles ne parviendraient pas à enrayer la pauvreté, voire, au contraire, enfermeraient ou « piègeraient » les individus dans une dépendance. Cette idée fait d'ailleurs écho à l'image mobilisée par D. Cameron du toxicomane à qui on donnerait plus d'argent sans l'aider fondamentalement, l'enfermant ainsi dans son addiction :

> Crucially, it doesn't address the causes of poverty. **You can give a drug addict more money in benefits, but that's unlikely to help them out of poverty**; indeed, it could perpetuate their addiction. You can pump more cash **into chaotic homes**, but if the parents are still **neglectful and the kids are still playing truant**, they're going to stay poor in the most important senses of the word[949]. (Cameron, 2012)

Promettant, de son côté, de cette manière, de s'adresser aux réelles « causes de la pauvreté », sans concrètement les identifier, il sous-entend que ce n'est pas l'aide financière qui permettra de lutter contre la pauvreté, mais bien une approche morale différente, attendue des individus eux-mêmes. Nous retrouvons d'ailleurs les notions de responsabilité individuelle et de mérite dans cette nouvelle approche, qui était déjà présente dès les années 1970, et dont D. Cameron s'inspire pour construire son « conservatisme bienveillant »[950]. Allant également dans le sens d'une « pénalisation » de la pauvreté, ou d'une approche morale et autoritaire des groupes marginalisés, et dans

---

[948] DEPARTMENT FOR WORK AND PENSIONS, *Universal Credit: Welfate that Works*, *op. cit.*, p. 1 : « Le gouvernement a dépensé des sommes considérables, mais les pauvres sont devenus relativement plus pauvres et les barreaux de l'échelle menant à la prospérité se sont encore éloignés les uns des autres ».

[949] D. CAMERON, « Welfare Speech », *op. cit.* : « Ce qui est essentiel, c'est que cela ne s'attaque pas aux causes de la pauvreté. Vous pouvez donner plus d'argent en allocations à un toxicomane, mais cela ne l'aidera probablement pas à sortir de la pauvreté ; en réalité, cela pourrait même perpétuer son addiction. Vous pouvez injecter plus d'argent dans des foyers désorganisés, mais si les parents restent négligents et que les enfants continuent de sécher les cours, ils resteront pauvres, dans les sens les plus importants du terme ».

[950] Cf. Chapitre 2.

une dynamique d'identification des « autres » agissant contre l'intérêt national, cet extrait illustre par ailleurs l'association qui est faite entre les bénéficiaires des aides sociales et des comportements déviants : des personnes avec addictions, ou des parents « négligents » avec leurs enfants qui ne vont pas à l'école. Ce dernier point semble d'ailleurs être un élément de langage particulièrement utile en politique car il reflète parfaitement un élément du discours sécuritaire de Nicolas Sarkozy à Grenoble en 2010, à la suite de nuits d'émeutes dans des quartiers populaires de la région, qui associe désordre public, rejet de valeurs fondamentales, responsabilité de parents négligents et aides sociales conditionnelles :

> La délinquance actuelle ne provient pas d'un mal être comme je l'entends dire trop souvent **: elle résulte d'un mépris pour les valeurs fondamentales de notre société**. La question de la **responsabilité des parents est clairement posée**. Je souhaite que la responsabilité des parents soit mise en cause lorsque des mineurs commettent des infractions. Les parents manifestement négligents pourront voir leur responsabilité engagée sur le plan pénal. […] De même la question des allocations familiales. Quand une famille ne signale pas que son enfant ne va plus à l'école. **Est-ce que cette famille peut continuer à aller au bureau de la Caisse d'Allocations Familiales pour percevoir les allocations, comme s'il ne s'était rien passé** ?[951] (Sarkozy, 2010)

L'argument financier est d'ailleurs rarement éloigné du discours plus moral, fondé sur les valeurs. D'ailleurs, la mise en avant du travail comme une valeur fondamentale, semble venir agir en remplacement de la sécurité sociale et économique défendue dans les décennies précédentes comme valeurs au cœur du système social, ce qui est assez parlant des transformations à l'œuvre. La « valeur travail » défendue par N. Sarkozy durant sa campagne, ne semble pas être synonyme de « sécurité de l'emploi », mais fait en revanche référence à l'intégration des individus dans le libre marché, particulièrement marqué par la flexibilité, à l'image des politiques néolibérales qui s'étendent dans le domaine social. Cette transformation, qui cherche à placer « le travail » (sous-entendue l'activité dans un marché flexible) au cœur d'une profonde réforme du régime social n'est pas propre à la France et structure aussi l'approche de D. Cameron, qui insiste tout particulièrement sur la remise en question du système d'aides pour les personnes en âge de travailler (qui aurait créé des « millions de personnes », « chez elles, vivant des aides », avec le sentiment « que tout leur est dû[952] »), et pour qui il est nécessaire de « reconnaître,

[951] N. SARKOZY, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », *op. cit.*.
[952] D. CAMERON, « Welfare Speech », *op. cit.* : "It gave us millions of working-age people sitting at home on benefits even before the recession hit. It created a culture of entitlement".

qu'à la fin, la seule chose qui peut vraiment battre la pauvreté, sur le long-terme, c'est le travail[953] ».

La comparaison entre le discours du gouvernement sous D. Cameron et N. Sarkozy permet de mettre en lumière certains points communs sur la même période, signifiant une convergence entre les gouvernements des deux côtés de la Manche dans leur approche de l'État-providence et des groupes sociaux marginalisés (vers un système plus autoritaire, conditionné et axé sur le travail), mais il est aussi pertinent de montrer que l'approche d'Emmanuel Macron, six ans après D. Cameron est aussi particulièrement, si ce n'est plus, parlante de similarité à ce sujet. Le 13 juin 2018, par exemple, l'Elysée, par le biais de la directrice de communication officielle du Président, décide de publier une vidéo montrant E. Macron préparant son discours sur la politique sociale qu'il doit tenir le lendemain au congrès de la Mutualité, avec ses conseillers, utilisant un langage familier, dans un cadre informel ou « non-officiel » donc. C'est dans ce contexte qu'il présente sa ligne politique sur la réforme sociale, axée sur moins de dépenses, plus d'efficacité et de responsabilité, tout en voulant se montrer volontariste et actif sur la question :

> Je vais faire un constat qui est de dire : **tout le système social, on met trop de pognon, on déresponsabilise et on est dans le curatif. Toute notre politique sociale**, c'est pour ça que j'ai besoin de vous, mutualistes, c'est qu'on doit mieux prévenir – **ça nous coûtera moins, ensemble – et mieux responsabiliser tous les acteurs. Prévenir. Responsabiliser.** La politique sociale, regardez, on met un **pognon de dingue dans des minima sociaux. Les gens, ils sont quand même pauvres.** On n'en sort pas. Les gens qui naissent pauvres restent pauvres, ceux qui tombent pauvres restent pauvres. On doit avoir un truc qui permet aux gens de s'en sortir[954] ! (Macron, 2018)

Cette stratégie de communication vise à montrer le Président « à la tâche[955] » mais aussi plus « humain » ou en dehors du « politiquement correcte » à travers le cadre singulier (une réunion de préparation, dans les coulisses) et le registre du langage employé, tout en traçant les grandes lignes de l'approche sociale du nouveau gouvernement : dépenser moins, responsabiliser, et résoudre le problème de la pauvreté. Cet exemple est parlant de l'évolution de l'approche des réformes sociales et du discours associé, qui se rapproche du « conservatisme bienveillant » de Cameron, par l'humanité et l'émotion qu'E. Macron

[953] *Id.* : "Second, we've got to recognise that in the end, the only thing that really beats poverty, long-term, is work".
[954] E. MACRON, « Pour Macron, les aides sociales coûtent un « pognon de dingue » sans résoudre la pauvreté », *Le Monde*, 13 juin 2018 (en ligne : https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2018/06/13/pour-macron-les-aides-sociales-coutent-un-pognon-de-dingue-sans-resoudre-la-pauvrete_5313870_5008430.html ; consulté le 13 août 2025).
[955] *Id.*

cherche à faire transparaître (la pauvreté et le fait que les individus restent pauvres est un réel problème duquel il se soucierait) tout en se réappropriant les critiques populaires élevées contre l'État-providence au lendemain de la crise économique et qui se sont normalisées, sans réelles remises en question par les gouvernements de la décennie, sur le fait que trop d'argent est dépensé de manière inefficace. Cette approche est d'ailleurs le miroir, dans un autre registre, des propos d'Iain Duncan Smith cité plus haut, huit ans plus tôt, sur le fait que l'État dépense « d'immenses sommes d'argent » mais « que les pauvres sont relativement plus pauvres ».

L'approche des politiques sociales d'E. Macron fait aussi écho à la politique du ministère du travail britannique dans la manière de justifier les réformes, et notamment l'adaptation à un marché plus flexible, par la nécessité de redonner de la dignité et une « place » ou un « rôle » à l'individu dans la société. Ce qu'E. Macron décrit comme un « nouveau modèle[956] » qu'il dessine, est en fait très proche du modèle déjà pensé en 2010 par les conservateurs britanniques, lors de la création du *Universal Credit.*

> The Government wants to create a **welfare system that provides people with the confidence and security to play a full part in society** through a **flexible labour market within a competitive modern economy.** Progress has been made over the past 20 years. Britain is internationally recognised as having some of the most effective labour market policies in the world, helping people, including those previously written off as 'inactive' in the labour market, **to move off benefits and into work** through **conditionality and support**. We need to bring the parts of the system that are not working up to the level of the best[957].
>
> Ce que nous avons à faire, ce que notre génération a à faire, n'est plus d'ajuster le formidable État-providence que la génération de la fin du XIXe siècle, puis celle de 1945, suivies par les autres, avaient progressivement construit, **c'est de refonder un État-providence contemporain qui réponde aux risques nouveaux, aux instabilités de la société**, mais **qui garantisse à chacun ses droits, cette place**, cette émancipation, cette dignité dont je parlais tout à l'heure[958]. (Macron, 2018)

Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'E. Macron propose dans le cadre de ce même discours la mise en place d'un « revenu universel d'activité, qui fusionne le plus grand nombre

[956] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », *op. cit.*.

[957] DEPARTMENT FOR WORK AND PENSIONS, *Universal Credit: Welfate that Works*, *op. cit.*, p. 12 : « Le gouvernement veut créer un système de protection sociale qui donne aux citoyens la confiance et la sécurité nécessaires pour participer pleinement à la société, au sein d'un marché du travail flexible et d'une économie moderne et compétitive. Des progrès ont été réalisés au cours des vingt dernières années. Le Royaume-Uni est reconnu à l'international pour avoir mis en place certaines des politiques de l'emploi les plus efficaces au monde, aidant les gens — y compris ceux autrefois considérés comme « inactifs » sur le marché du travail — à quitter les allocations et à retrouver un emploi grâce à un système de conditionnalité et de soutien. Il nous faut désormais hisser les parties du système qui ne fonctionnent pas au niveau des meilleures ».

[958] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », *op. cit.*.

possible de prestations », dans sa grande réforme sociale, en regardant, comme il le reconnaît lui-même « de l'autre côté de la Manche » et en apprenant des « erreurs » qui « ont été faites sur ces belles idées » (admettant la création de « nouveaux problèmes » et la réduction des droits qu'a entrainés la réforme britannique). C'est une réforme qui ne verra cependant pas le jour durant le premier quinquennat d'E. Macron, dont la fin est marquée par la crise sanitaire du COVID-19.

Enfin, la logique « *workfare* » perçue dans ces politiques, qui veut que les aides de l'État soient conditionnées à une contrepartie, notamment en lien avec le travail, s'adosse également à un discours moralisant envers les « autres », « ceux » qui en bénéficient. L'idée de « contrepartie » devient d'ailleurs fondamentale des deux côtés de la Manche sur notre période, et se renouvelle au cours de la décennie. Nous l'avons souligné plus haut, D. Cameron structure son discours sur le *welfare* en 2012 par l'expression « *what is right* », « ce qui est juste » et le discours des gouvernements français fait également appelle à la « justice » entres les citoyens, et notamment entre les contribuables et les bénéficiaires, pour justifier une conception de l'État-providence qui se caractérise désormais par des « devoirs » autant que des droits, par un « contrat d'engagement », par la nécessité de répondre aux attentes de l'institution, notamment en termes de comportement et d'intégration dans la communauté (et dans le marché du travail), et qui réintroduit par le biais des « contreparties » une division basée sur le mérite (entre *deserving* et *undeserving*).

> The last area for debate is about **what we should expect from those receiving benefits**. For example, it is still possible to stay on benefits for years without gaining basic literacy and numeracy skills. But isn't **this something we should expect of people, considering these skills are almost essential to getting work**[959]? (Cameron, 2012)

Ce qui est peut-être nouveau sur la période, par rapport à la tendance que l'on retrace dès les années 1970, dans la remise en cause de l'État-providence, et d'un discours qui se construit de manière binaire entre « nous » et « eux », les contribuables contre les bénéficiaires, c'est que paradoxalement, les discours de la décennie 2010 semblent évoluer, notamment sur la fin de la période, vers une manière plus « inclusive » de parler de la pauvreté, reconnaissant non pas explicitement, en premier lieu, la responsabilité de

[959] D. CAMERON, « Welfare Speech », *op. cit.* : « Le dernier domaine de débat concerne ce que nous devons attendre de ceux qui perçoivent des allocations. Par exemple, il est encore possible de rester plusieurs années au chômage sans acquérir les compétences de base en lecture, écriture et calcul. Mais n'est-ce pas quelque chose que nous devrions exiger des bénéficiaires, étant donné que ces compétences sont presque indispensables pour trouver un emploi ? »

l'individu pour sa situation, mais celle de l'État et des politiques passées, qui auraient « piégé » (« *trapped*[960] ») les individus les plus pauvres, plutôt que de trouver un moyen de leur rendre leur « dignité », ou qui ne leur aurait pas donné « le choix et la possibilité » de ne plus être « dépendants[961] ». Ce discours qui semble vouloir partager les responsabilités et qui injecte les questions de valeurs, d'humanité et de dignité, n'est pas sans rappeler l'approche des gouvernements envers les migrants illégaux que nous avons déjà évoquée (« dure » mais « humaine », si l'on reprend les termes de T. May cités plus haut). Les gouvernements semblent ainsi donner l'impression de se renouveler, navigant entre l'affirmation d'une posture ferme et « rigoriste[962] », mais cherchant à éviter les critiques d'un exercice autoritaire du pouvoir, quand les politiques en pratique sont pourtant marquées par une profonde continuité, comme nous l'avons montré. La nuance dans le discours d'E. Macron, par exemple, que l'on retrouve parfois avec D. Cameron, mais bien moins dans le discours de N. Sarkozy, comporte pourtant tout autant une dimension morale, et une manière plus subtile de distinguer les individus, se positionnant au-dessus de la distinction nous/eux, mais reconnaissant une double défiance entre ceux « tombés dans la pauvreté » et les autres, et rappelant les chiffres qui rendent justement légitime la « défiance du reste de la société ».

> Et nous avons nourri la défiance de **celles et ceux** qui tombent dans la pauvreté d'une possibilité d'un retour à la vie normale, et nous avons nourri la défiance **du reste de la société** qui, trop souvent, s'est complu à dire : au fond, ils l'ont choisi, ils y sont bien, on les aide trop, regardez, puisqu'ils y restent ! Et cette **double défiance est un poison, un poison pour notre cohésion nationale terrible**, et **les chiffres, en la matière, sont, là aussi, cruels**, seuls 9 % des allocataires du RSA retrouvent un emploi dans l'année, 40 % sont au RSA depuis cinq ans[963]. (Macron, 2018)

Il est, enfin, également intéressant de souligner que les valeurs et les contreparties évoquées par E. Macron s'expriment aussi comme un devoir envers la « nation » et la « participation au bien commun », déplaçant ainsi l'appel à la responsabilité individuelle du citoyen dans son rapport et sa contribution à la communauté nationale. Comme nous avons parlé de « renationalisation » des dispositifs d'accès à la citoyenneté, nous

---

[960] *Id.*

[961] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », *op. cit.* : « Et alors même qu'en dix ans, les dépenses de RSA ont augmenté de 80 %, les dépenses d'insertion ont baissé de moitié ; on a cru que proposer des solutions de soutien monétaire aux personnes tombées dans la pauvreté suffisait. Mais on a oublié que le plus important pour les personnes en situation de pauvreté, c'était de s'en sortir, au fond, moi, je ne veux pas qu'on fasse un plan pour que les gens pauvres vivent mieux pauvres. Je veux qu'on leur donne le choix et la possibilité, parce qu'ils le veulent, de ne plus l'être, ne pas avoir l'impression de devenir dépendants d'un système d'aide ».

[962] V. DUBOIS, « Surveiller et punir les pauvres », *op. cit.*, p. 16.

[963] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », *op. cit.*

pourrions également percevoir ce phénomène de renationalisation dans les conditions des politiques sociales : de prouver, pour les groupes sociaux les plus pauvres, une participation active à la communauté nationale et de remplir « le contrat implicite qui existe entre chaque individu et la nation » :

> Mais ma conviction profonde, c'est que cela ne passe pas par, là aussi, des sujets monétaires, des dispositifs froids, la considération que, en quelque sorte, si je vous annonçais qu'on doublait le RSA, on aurait réglé le problème, rien de tout ça. Il y a des sujets, je vais y revenir, je vous rassure, de revenus dignes, de montants, mais **il y a surtout une place à trouver, la possibilité pour chacun de la prendre**, **un rôle dans la société**, **cette possibilité de participer à la construction du bien commun**.
>
> Ce que vous avez dit, Monsieur, c'est exactement ça, vous avez parlé d'activité, mais vous avez parlé du bien commun, vous avez **parlé du contrat implicite qui existe entre chaque individu et la nation**, ce contrat implicite, c'est que la nation, et c'est dans notre Constitution, **lui doit ses droits fondamentaux, et c'est que cet individu doit quelque chose à la nation, qui est cette participation au bien commun**[964]. (Macron, 2018)

5.3.3. Dynamiques clivantes : nuances, ambivalences et conséquences

Lorsque Theresa May arrive au pouvoir en juillet 2016, à la suite du référendum sur le Brexit, elle souligne, dans son premier discours en tant que première ministre, sa volonté de réunir le pays (après les profondes divisions engendrées par le référendum), de combattre toutes les « injustices » et de parler non pas aux « privilégiés » mais à tous les citoyens, et en particulier les plus pauvres :

> It means we believe in a Union, not just between the nations of the United Kingdom, but between all of our citizens, whoever we are, and wherever we're from. That means **fighting against the burning injustice that if you're born poor you will die, on average, nine years earlier than others**. If you're black, you're treated more harshly by the criminal justice system than if you're white. If you're a white, working class boy, you're less likely than anybody else in Britain to go to university. […]
>
> But, the mission to make Britain a country that works for everyone **means more than fighting these injustices.** If you're from an ordinary working-class family, **life is much harder than many people in Westminster realise**. You have a job, but you don't always have job security. You have your own home but you worry about paying the mortgage. **If you're one of those families, if you're just managing, I want to address you directly**. I know you're working around the clock, I know you're doing your best **and I know that sometimes life can be a struggle**.
>
> The government I lead will be driven, **not by the interests of the privileged few, but by yours**. We will do everything we can to give you more control over your lives[965]. (May, 2016)

---

[964] *Id.*

[965] T. MAY, « First Speech as Prime Minister », *op. cit.* : « Cela signifie que nous croyons en une Union, non seulement entre les nations du Royaume-Uni, mais aussi entre tous nos citoyens, qui que nous soyons et d'où que nous venions. Cela implique de lutter contre l'injustice criante qui fait que, si vous naissez pauvre, vous mourrez en moyenne neuf ans plus tôt que les autres ; que, si vous êtes noir, vous êtes traité plus sévèrement par le système judiciaire que si vous êtes blanc ; que, si vous êtes un garçon blanc issu de la classe ouvrière, vous avez moins de chances que quiconque au Royaume-Uni d'aller à l'université. Mais la mission de faire du Royaume-Uni un pays qui fonctionne pour tout le monde signifie plus que la lutte contre ces injustices. Si vous venez d'une famille ouvrière ordinaire, la vie est beaucoup plus difficile que

Elle propose ainsi une approche résolument sociale, qui contraste avec ce que nous avons décrit précédemment et qui constitue une nuance particulière au cours de la décennie parmi les discours analysés. Sur ce sujet, elle se positionne d'ailleurs en contraste avec D. Cameron, en proposant un programme social qu'elle appelle « *Shared Society* », en écho, mais aussi en rupture avec le programme « *Big Society* » de D. Cameron, qui entend redonner son rôle protecteur à l'État, tout en essayant de s'inscrire dans une certaine continuité du « conservatisme bienveillant » et des politiques néolibérales de son parti :

> So with all these steps we will deliver this new agenda of social reform. **And government will step up to support and – where necessary – enforce the responsibilities we have to each other as citizens**, so that we respect the bonds and obligations that make our society work.
>
> **This means government supporting free markets as the basis for our prosperity, but stepping in to repair them when they aren't working as they should**[966]. (May, 2017)

Cette nuance d'approche, alors qu'elle était ministre de l'Intérieur du gouvernement de D. Cameron, et qu'elle a elle-même mis en place la politique de l'environnement hostile, interroge, mais s'explique par la lecture qui est faite des résultats du référendum, comme une adhésion au discours populiste qui articule le rejet des élites (et elle évoque d'ailleurs, dans ces deux discours, l'idée que beaucoup à « *Westminster* » sous-estiment les difficultés des citoyens britanniques ordinaires) et le mécontentement social, le sentiment d'être « oublié » notamment au sein des classes populaires. Si cette approche « plus sociale » des conservateurs sous Theresa May mérite d'être soulignée, car témoigne de l'évolution du discours sur les groupes marginalisés, et de la manière dont ils sont considérés après le référendum sur le Brexit, il est aussi notable que la dynamique engagée par D. Cameron, plus punitive et restrictive, n'a pas été infléchie sous T. May, ni sous Boris Johnson, à la fin de notre période, dans les politiques concrètes appliquées.

---

ce que beaucoup à Westminster imaginent. Vous avez un emploi, mais pas toujours la sécurité de l'emploi. Vous avez votre propre maison, mais vous vous inquiétez de pouvoir rembourser votre prêt immobilier.
Si vous faites partie de ces familles, si vous « tenez bon » au quotidien, je veux m'adresser directement à vous. Je sais que vous travaillez sans relâche, je sais que vous faites de votre mieux et je sais que la vie peut parfois être difficile. Le gouvernement que je dirige sera guidé, non par les intérêts d'une minorité privilégiée, mais par les vôtres. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous donner davantage de contrôle sur vos vies ».

[966] T. MAY, « The shared society: Prime Minister's speech at the Charity Commission annual meeting », Londres, 9 janvier 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/the-shared-society-prime-ministers-speech-at-the-charity-commission-annual-meeting ; consulté le 9 juin 2025) : « Ainsi, avec toutes ces mesures, nous mettrons en œuvre ce nouvel agenda de réforme sociale. Et le gouvernement interviendra pour soutenir et – lorsque nécessaire – faire respecter les responsabilités que nous avons les uns envers les autres en tant que citoyens, afin de respecter les liens et obligations qui font fonctionner notre société.
Cela signifie que le gouvernement soutient les marchés libres comme fondement de notre prospérité, tout en intervenant pour les réparer lorsqu'ils ne fonctionnent pas comme ils le devraient ».

En France, des nuances dans des discours et des pratiques identifiant et « criminalisant » les plus pauvres peuvent aussi être perçues sur la première partie de la décennie. Le contraste entre N. Sarkozy et F. Hollande est d'autant plus perceptible que F. Hollande, au Parti Socialiste, se place en opposition face aux politiques de N. Sarkozy et à la droite. Il lance par exemple en janvier 2013, un « plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale », pour réduire le taux de pauvreté d'ici 2017. Le plan prévoit une revalorisation régulière des minima sociaux comme le RSA, ou un accompagnement accru des jeunes vers l'emploi, et indique vouloir rompre avec « une décennie de stigmatisation des personnes en situation de précarité » :

> La mise en œuvre du plan s'est d'abord traduite par un profond renouvellement du discours en matière de lutte contre l'exclusion. **Rompant avec une décennie de stigmatisation des personnes en situation de précarité, le gouvernement a affirmé avec force l'impératif républicain de venir en aide et d'accompagner vers l'autonomie les personnes qui en ont besoin et qui ne souhaitent qu'une chose : s'en sortir par elles-mêmes.** Alors que les conséquences sociales de la crise économique se font durement ressentir, la responsabilité de l'État et de ses partenaires est de promouvoir la solidarité, indispensable à notre « vivre ensemble »[967].

L'idée est donc de rompre avec le discours excluant une partie de la population, mais insiste tout de même sur « l'autonomie » des personnes. En parallèle, les politiques de lutte contre la fraude continuent durant le quinquennat de F. Hollande, et à travers des dispositifs mis en place comme le *data mining* (le traitement statistique et le recoupement d'un grand nombre de données), autorisé dans les caisses d'allocation familiales (CAF) depuis 2011, qui tendent à cibler les populations les plus précaires (dans une dynamique de gestion des coûts et des risques)[968]. En février 2017, à la fin de son mandat et à la veille des nouvelles élections présidentielles, il s'adresse au Conseil économique, social et environnemental (le CESE, une institution française consultative au rôle de conseil sur les politiques publiques, représentant les acteurs sociaux) à l'occasion des 30 ans de l'avis Wresinski sur la « Grande Pauvreté » :

> Cette **dignité** que l'on reconnaît quand nous refusons les solutions simplistes : **je refuse ainsi de distinguer les patients selon leur richesse, de renvoyer le demandeur d'emploi ou le sans-abri à sa responsabilité personnelle** ; je refuse de **laisser figé notre mode de production alors que nous devons sans cesse faire évoluer notre capacité à créer de la richesse**. Cette dignité que l'on reconnaît lorsque nous refondons l'Ecole pour donner à chaque élève toutes ses chances d'avoir un parcours de réussite, lorsque nous améliorons l'accès à la culture, à **la maîtrise de la langue**

[967] FRANCE, *Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Bilan 2013 et feuille de route 2014*, Paris, 2014.
[968] V. DUBOIS, M. PARIS et P.-É. WEILL, « Des chiffres et des droits. Le data mining ou la statistique au service du contrôle des allocataires », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 126, nº 1, PERSEE Program, 2018, p. 49-60.

> **française notamment pour les plus fragiles parce que c'est leur premier passeport pour être citoyen**[969]. (Hollande, 2017)

Reprenant la notion de « dignité » (utilisée par N. Sarkozy, et, plus tard par E. Macron) comme valeur fondamentale dans la lutte contre la pauvreté, il continue de rejeter l'insistance dans les discours sur la « responsabilité personnelle » et rappelle l'importance de l'engagement des « pouvoirs publics ». Son approche ne témoigne toutefois pas d'une rupture radicale avec la logique des années précédentes qui exige une adaptation à un marché du travail demandant plus de flexibilité (la nécessité de faire « évoluer notre capacité à créer de la richesse » dans son discours ou la loi El-Khomri réformant le droit du travail de 2016 en sont des exemples), ou l'ouverture vers les partenaires sociaux et les entreprises dans le cadre des politiques de solidarité. Si la maîtrise de la langue pour D. Cameron était une nécessité pour « travailler », elle apparaît également ici, mais est présentée comme « passeport pour être citoyen », donc dans un cadre plus large d'inclusion dans la société. Comme avec Theresa May, mais dans un degré plus marqué, sous une politique et un discours de rupture, une certaine ambivalence de l'approche gouvernementale avec F. Hollande peut être perçue, avec des lignes sous-jacentes de continuité en matière de fraude ou de flexibilité de travail ou de « bonne gestion » des dépenses publiques. Cela fait d'ailleurs écho à ce que V. Dubois et M. Lieutaud identifient comme une « naturalisation » du sujet de la fraude sociale et d'une « posture rigoriste », en ce que même sous F. Hollande, les questions parlementaires de la part des élus de gauche ont tendances à « éviter » ce sujet et ne proposent que rarement un contre-discours sur la pauvreté, bien que leurs idées ne s'alignent pas forcément avec un renforcement du discours punitif envers les plus pauvres[970].

Le « pragmatisme » affiché des gouvernements, de D. Cameron à E. Macron en matière de politique sociale, insistant sur « ce qui marche » contraste également avec la différence saillante de traitement entre la lutte contre la fraude sociale et la lutte contre la fraude fiscale, qui pourtant serait financièrement bien plus « rentable » pour l'État. En France, par exemple, selon le CESE, en 2019, la fraude sociale serait estimée à 2 milliards

[969] F. HOLLANDE, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la pauvreté », Paris, 14 février 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/202177-francois-hollande-14022017-la-lutte-contre-la-pauvrete ; consulté le 10 août 2023).

[970] V. DUBOIS et M. LIEUTAUD, « La « fraude sociale » en questions », *op. cit.*, p. 360-362 : « Corrélativement à ce durcissement, les discours alternatifs, tendant à relativiser l'importance de la fraude, à critiquer la focalisation sur des groupes précaires ou les risques pour la liberté individuelle des technologies de surveillance, se sont globalement affaiblis ».

d'euros, quand la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards[971]. De plus, les rapports soulignent la persistance des inégalités, les effets délétères des politiques d'austérité, tout comme les études d'impact des politiques punitives sur les catégories les plus pauvres. Dans son avis sur les droits sociaux, le CESE, organe institutionnel, en France en 2024 souligne par exemple que les politiques « d'activation et de responsabilisation des individus » mises en place ces dernières années, avec notamment une plus grande dématérialisation des démarches et l'accentuation des politiques de contrôle ont « fabriqué » l'ineffectivité de leurs propres dispositifs (du fait de leur complexité sans réels moyens d'accompagnement) et entrainé « fragilisation » et « exclusion sociale[972] », notamment des personnes les plus précaires, alors que l'objectif affiché est pourtant de participer à l'inclusion et de « sécuriser les individus contre les risques sociaux auxquels ils sont confrontés[973] ». Au Royaume-Uni, S. Wright et al.[974] soulignent les multiples formes de « souffrance », comparable à une « maltraitance institutionnelle » (ou *social abuse*[975]), que les sanctions sévères mises en place par le gouvernement et que la judiciarisation ou criminalisation des relations avec les bénéficiaires, bien plus marquée qu'en France, génèrent au sein de la population concernée. Ces points soulèvent l'ambivalence au cœur du discours dominant dans les gouvernements de la décennie sur les politiques sociales (déclarant rechercher « ce qui marche » au-delà des clivages, et participer à l'inclusion de tous, alors qu'elles nourrissent l'exclusion) et interrogent la dimension politique ou idéologique dans ce choix commun en France et au Royaume-Uni d'accompagner les politiques sociales d'une posture punitive et morale envers les plus pauvres, alors que leur « efficacité », en termes « pragmatique », est discutable. Plutôt qu'une réponse à une « demande » explicite de la population (bien qu'il soit souvent présenté comme tel), il semble que le discours ferme sur les fraudes, et *workfariste* dans la conception conditionnelle de l'État-providence, se construit davantage à travers une nouvelle « offre » politique :

[971] CESE, *Droits sociaux : accès et effectivité. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur proposition de la commission des affaires sociales et de la santé*, Paris, 2024, p. 30 : « En 2019, le montant annuel de la fraude fiscale serait compris entre 80 et 100 milliards d'euros, un montant de près de 50 fois supérieur à la fraude aux prestations sociales, qui est estimée à un peu plus de 2 milliards d'euros ».
[972] *Ibid.*, p. 12.
[973] *Ibid.*, p. 20.
[974] S. WRIGHT, D. R. FLETCHER et A. B. R. STEWART, « Punitive benefit sanctions, welfare conditionality, and the social abuse of unemployed people in Britain: Transforming claimants into offenders? », *Social Policy & Administration*, vol. 54, nº 2, 2020, p. 278-294.
[975] *Ibid.*, p. 286. L'expression de « maltraitance institutionnelle » est également utilisée par le CESE dans son rapport précédemment cité.

l'intensification d'un discours punitif en parallèle de l'affaiblissement de contre-discours, dans le cadre d'une lutte purement politique qui a catégorisé les discours alternatifs comme laxistes et déraisonnables, et sur lesquels les acteurs politiques ne souhaitent pas revenir.

> Comme dans ce dernier domaine [l'immigration] ou en matière de sécurité, ces cadrages progressivement dominants **imposent une vision négative des classes populaires**, **sous l'angle de la déviance**, **tout en soulignant les insuffisances des politiques passées**. Ils restreignent ce **faisant l'espace du politiquement pensable et dicible, au détriment des positions critiques à leur égard**, qui, dans une telle configuration, **exposent au risque de la disqualification par assimilation à la naïveté ou au laxisme**. Moins qu'une « adaptation à la demande » sociale ou médiatique fondée sur le constat de la « droitisation de la société », **ce déplacement tient essentiellement à une logique de l'offre politique, qui favorise par ce biais la mise en scène des *leaders* politiques comme sérieux et responsables, dans une stratégie qui vise à décrédibiliser les adversaires et/ou à flatter les attentes supposées d'une partie de l'électorat**[976].

Ce processus, que décrivent V. Dubois et M. Lieutaud, dans le cadre des politiques sociales, pourrait d'ailleurs être appliqué, plus généralement aux reconfigurations du discours politique analysées tout au long de ce travail et interroge sur ses conséquences.

Ainsi, les discours participant à la construction d'un groupe comme en dehors du cadre majoritaire, ou comme déviant, ici dans le cadre des politiques sociales, mais plus généralement dans l'identification de populations représentant un « risque » pour le « bien commun » semble témoigner d'une restructuration de l'offre politique. Il vise, dans le même temps, à assurer aux gouvernements le consentement d'une partie majoritaire de la population, en présentant la politique choisie comme la seule responsable et raisonnable, et d'affirmer la légitimité et l'autorité de l'État, en le représentant ferme et présent ou actif, malgré son désengagement financier. Analyser la manière dont les gouvernements sur la décennie ont identifié des « autres » menaçant la norme, l'ordre établi, la sécurité culturelle ou budgétaire, de la société fait ressortir des éléments saillants de la logique néolibérale : un discours pragmatique mais qui s'appuie pourtant sur des valeurs, tels que le mérite ou la responsabilité individuelle. Une évolution propre à la décennie peut toutefois être notée : l'intensification du rôle de l'État s'exprimant à travers la fermeté, l'approche punitive et les sanctions, allant de paire avec l'intensification de la dimension morale, qui s'exprime davantage en termes de valeurs nationales à défendre et par la mobilisation de références à la nation. Se superposant parfois, paradoxalement, à un discours mobilisant des « valeurs humanistes », qui ne font pas explicitement des individus minoritaires ou à la marge des « ennemis », les politiques se distinguent par leur

[976] V. DUBOIS et M. LIEUTAUD, « La « fraude sociale » en questions », *op. cit.*, p. 345.

fermeté, et les logiques d'exclusion qu'elles produisent de manière encore plus accentuée au Royaume-Uni qu'en France (que ce soit dans les politiques sociales, ou d'accès à la citoyenneté). La place accordée aux valeurs, et la dimension « nationale » des devoirs ou contreparties attendues de la part de ces « autres », l'injonction à « contribuer » à la nation, de manière économique ou culturelle, et l'association d'un comportement « hors-norme », ou en dehors de la majorité (des plus précaires, des migrants) à un comportement agissant contre les valeurs nationales (contre la juste contribution à l'effort de solidarité et le non abus des fonds publics, ou contre le respect des valeurs démocratiques ou l'attachement national à la neutralité religieuse ou culturelle) semble participer pourtant, en creux, au renouvellement du discours sur les « ennemis de l'intérieur » et au renforcement des « frontières » symboliques qui structurent la société.

Bien que des nuances et des différences notables sont à relever, cette tendance commune aux deux pays semblent témoigner d'une reconfiguration de l'offre politique par les partis dominants, comme de leur langage, puisqu'ils semblent vouloir se réapproprier un discours nationaliste pour décrire les divisions au sein de la société, et une approche autoritaire et sécuritaire pour assurer leur légitimité, en s'appuyant sur différentes « crises ». Nous l'avons vu, dans les années 80, « l'ennemi de l'intérieur » de M. Thatcher renvoyait surtout au militant et au syndicaliste résistant les politiques austères, et la lecture de la dissidence politique dans les années 2010, tout comme d'une « crise démocratique », au prisme des dynamiques plus « nationalistes » et autoritaires explorées dans ce chapitre, sera l'objet du dernier chapitre.

Chapitre 6 : « Crise démocratique » et redéfinitions idéologiques : la victoire du « libéralisme musclé » et de la « fraternité autoritaire » ?

L'enjeu des chapitres précédents a été d'observer l'évolution des discours des gouvernements et, donc, des partis traditionnels (dits « *mainstream* ») au gouvernement sur la décennie 2010, au grès des évènements décrits comme des moments de crise, en focalisant sur l'identité nationale et la sécurité. Sont étudiés deux pays singuliers par leurs traditions politiques et discursives, notamment en matière de politique d'intégration et dans leur rapport à l'identité nationale, avec des ressources et des références différentes, et nous montrons pourtant que les gouvernements des deux côtés de la Manche adaptent à leurs contextes nationaux des approches politiques similaires. Nous pouvons comprendre cette tendance à travers le processus plus général de transfert ou de diffusion des politiques publiques (*policy transfer* ou *policy diffusion*[977]), qui implique que les pays (notamment avec l'influence de l'Union Européenne, mais pas uniquement[978]) s'inspirent et adoptent des politiques similaires (adaptées à leurs contextes nationaux). Cet « apprentissage » ou « diffusion » s'opère si les politiques d'un autre pays apparaissent efficaces dans leur réponse au problème identifié (*policy effect*) mais également si elles correspondent aux enjeux politiques (électoraux) ou idéologiques identifiés par les décideurs nationaux (*political effect*)[979]. F. Gilardi et F. Wasserfallen soulignent, ainsi, combien cette « diffusion » des politiques, et, par conséquent, la convergence entre les pays est significativement influencée par les positions idéologiques des acteurs[980], et la manière dont le problème est abordé (sa nature, ses causes, les potentielles solutions). Si les transferts de politiques publiques entre pays sont ainsi assez communs, il est intéressant de souligner l'importance de la part proprement politique et idéologique dans les choix faits dans le cadre de cette « diffusion » ou influence mutuelle mais également de constater dans notre étude que cette dynamique des « transferts » semble s'appliquer

[977] C. M. RADAELLI, « Policy Transfer in the European Union », *op. cit.*
[978] S. FINK, « Policy Convergence with or without the European Union », *op. cit.*.
[979] F. GILARDI et F. WASSERFALLEN, « The politics of policy diffusion », *op. cit.*.
[980] *Ibid.*, p. 1246 : "First, the diffusion of policies is not restricted to successful policies because policy makers also pay attention to their political effects. Second, policy learning is heavily mediated by politics, and decision makers filter the policy experiences of others through their ideological stances. Third, policies are also shaped at the issue-definition stage, where the nature, causes and solutions of problems are discussed".

même jusqu'à ce qui est pourtant, par essence, proprement « national » : la définition des contours de l'appartenance et de l'accès à la communauté nationale. Le discours gouvernemental analysé sur la période en France et au Royaume-Uni est ainsi singulier dans cette articulation des espaces, en ce qu'il s'inscrit dans une convergence entre les deux pays, avec des politiques inspirées par l'idéologie néolibérale dominante, une même grille de lecture des évènements et l'identification ou la construction de « problèmes » ou de « crises », mais en adaptant ces politiques et grilles de lecture au paysage discursif national et en réactivant un langage nationaliste et autoritaire propre à chacun.

Nous l'avons montré dans le chapitre 5, les problématiques sociales ou économiques sont notamment abordées via un discours mettant en avant des valeurs nationales et la fermeté ou l'autorité de l'État. Cette approche similaire, qui peut diviser et exclure, comme dans l'identification « d'ennemis intérieurs » quand elle appelle paradoxalement à l'union et l'homogénéité face aux évènements, interroge. Les années 2010 semblent témoigner d'une reconfiguration politique, d'une cristallisation de plusieurs tensions et paradoxes qui sont au cœur des politiques néolibérales depuis plusieurs décennies et qui touchent ainsi de manière similaire les deux pays. L'analyse des discours dans les moments de crise, faisant référence à l'identité ou aux valeurs nationales, révèle cette transformation parallèle, et la porosité des idées qu'il peut y avoir entre les gouvernements malgré des contextes nationaux différents. Les moments de contestation politique intense, à travers des manifestations suivies, ou de débordements violents durant la période, que ce soit en France ou au Royaume-Uni ne semblent pas faire exception dans cette tendance. La décennie, durant laquelle les gouvernements et les commentateurs distinguent plusieurs « crises » semble être, en fait, le point culminant d'une idéologie néolibérale en crise[981] (le FMI lui-même en 2016 signale les limites de ce modèle à travers les inégalités criantes qu'il engendre[982]). Notre étude montre également que l'approche politique néolibérale que l'on retrouve dans les gouvernements analysés est traversée par la tension entre libéralisme et autoritarisme, défense de valeurs nationales libérales, et pratiques sécuritaires autoritaires, dans les deux pays. Certains historiens du néolibéralisme comme Q. Slobodian ont d'ailleurs démontré que cette dimension autoritaire et sécuritaire, au même titre que la crise d'ailleurs[983], étaient en réalité une

[981] A. BONANNO, « Crisis of Neoliberalism, Populist Reaction, and the Rise of Authoritarian Capitalism », *op. cit.*.
[982] J. D. OSTRY, P. LOUNGANI et D. FURCERI, « Neoliberalism: Oversold? », *op. cit.*.
[983] P. MIROWSKI, *Never Let a Serious Crisis Go to Waste*, *op. cit.*.

caractéristique intrinsèque du projet néolibéral, qui vise la stabilité et l'ordre public (par tous les moyens possibles[984], y compris sécuritaires ou autoritaires) pour assurer le libre fonctionnement de l'économie[985].

Le chapitre 6 analyse ces multiples contradictions et transformations politiques dans le cadre de ce que les gouvernements et acteurs politiques décrivent comme une « crise de la démocratie », et en particulier dans leur rapport à la contestation politique (et au maintien de l'ordre dans le cadre de manifestations). Dénonçant les populismes, l'extrémisme et la polarisation ou la radicalité politique comme des éléments caractéristiques de la crise politique qu'ils perçoivent dans les deux pays, en particulier à la fin de notre période, les acteurs politiques gouvernementaux de notre décennie semblent parfois avoir recours à un discours exploitant cette « crise démocratique » ou cette radicalité, comme dernier outil de légitimité, se plaçant comme les partis de la « raison », de la modération, de résolution de la crise, et lui opposant ainsi la fermeté de l'État. Les effets d'une telle approche, à des degrés divers en fonction des personnalités politiques au pouvoir, mais au sein des partis traditionnels ou du centre dans les deux pays, peuvent pourtant être perçus comme contradictoires, car elle semble, de manière contre-productive, nourrir d'autant plus les populismes et la déception ou le mécontentement, et les critiques des institutions étatiques.

Notre période montre qu'en France comme au Royaume-Uni, les gouvernements tentent, à leur manière, de composer avec le nouveau tableau politique « en crise » qu'ils ont eux-mêmes participé à créer et exploiter (et composer aussi avec les multiples contradictions des politiques néolibérales évoquées au cours des différents chapitres). Cette décennie démontre ainsi que le renforcement graduel de la dimension autoritaire de leurs discours (dans leur mobilisation des références à la nation) et de leurs politiques (notamment sécuritaires) au nom de valeurs « libérales » ne serait finalement que l'expression politique d'une tentative de conciliation de ces différents paradoxes et de recherche d'une nouvelle légitimité politique. La « crise démocratique » perçue par les gouvernements français et britanniques, pourrait témoigner en réalité d'une crise de légitimité, d'un néolibéralisme et d'une tradition politique en crise, de la remise en

[984] D. HARVEY, *A Brief History of Neoliberalism, op. cit.*.
[985] Q. SLOBODIAN, *Globalists, op. cit.*.

question d'un ordre politique, social et économique, et la recherche de nouvelles formes de représentation politique que les partis traditionnels semblent pourtant ignorer.

Cet ultime chapitre s'attachera ainsi à analyser et comparer la gestion des contestations politiques par les différents gouvernements, en particulier sur la deuxième moitié de la décennie (sous F. Hollande et E. Macron en France, et sous T. May et B. Johnson au Royaume-Uni). Le maintien de l'ordre dans le cadre de manifestations, notamment, semble être un des espaces privilégiés de l'expression du « néolibéralisme autoritaire »[986] malgré des traditions policières différentes en la matière dans chaque pays, et bien que ces acteurs défendent, paradoxalement, l'idée que les valeurs libérales, démocratiques et des libertés individuelles sont au fondement de leur identité nationale. Seront analysées, ensuite, les mutations politiques plus larges qui se traduisent dans la lecture gouvernementale d'une « crise de la démocratie », les ambivalences des positions adoptées et leurs conséquences. Ce chapitre soulève la question du pouvoir politique et de la place qui sont accordés à la contestation sur la décennie et les conséquences qu'une lecture nationaliste ou une réponse autoritaire peuvent avoir. Sous vouloir nier les singularités nationales et les différences de tradition, dans leur rapport à l'ordre public et à la radicalité en politique, nous interrogeons ce qui explique qu'une tendance politique convergente, de fond, semble pourtant se détacher entre les gouvernements dans les deux pays.

6.1. La gestion des contestations : espace d'expression du néolibéralisme autoritaire, au(x) pays des valeurs libérales

Analyser et comparer les différentes « crises » qui émaillent une décennie ne peut se faire sans parler des « crises politiques » que sont les formes de contestation qui s'expriment à travers les manifestations et les évènements protestataires. Souvent déterminées par le contexte national et l'agenda politique national, et donc propres à chaque pays, les formes de contestations politiques en France et au Royaume-Uni sur la

[986] Cette notion a été développée notamment par Ian Bruff: I. BRUFF, « The Rise of Authoritarian Neoliberalism », *op. cit.*. Dans le cadre de notre étude, nous considérons le néolibéralisme autoritaire comme une forme du néolibéralisme combinant le soutien à l'économie du libre-marché (politiques de dérégulations et de flexibilisation du travail) et un exercice du pouvoir nationaliste et autoritaire, en matière de valeurs ou d'ordre public, avec une restriction de l'expression démocratique ou contestataire, si elle vient porter atteinte à l'économie.

décennie sont ainsi différentes, dans leur nature et leurs revendications, sans compter sur le fait que l'encadrement de la contestation politique ou le « maintien de l'ordre », et les traditions qui les structurent varient également d'un pays à l'autre. Pourtant, un point attirant particulièrement notre attention est la manière dont les gouvernements lisent et répondent à ces « crises », en particulier sur la deuxième moitié de notre décennie.

Deux exemples de réaction gouvernementale s'inscrivant dans le contexte de deux évènements protestataires, sur lesquels nous reviendront plus en détails dans cette partie, et qui sont peu comparables *a priori,* nous permettent cependant de percevoir une grille de lecture commune. Il s'agit d'une part de la réaction de la ministre de l'Intérieur, Priti Patel, à la suite d'une action ponctuelle de blocage non-violente autour d'établissements de presse appartenant à R. Murdoch, organisée par les militants environnementaux du groupe Extinction Rebellion[987], au Royaume-Uni en 2020, et d'autre part le regard du Président Macron sur le mouvement des Gilets Jaunes[988], une mobilisation de grande ampleur, s'étendant sur plusieurs semaines, avec une diversité d'actions, mais marquées par des affrontements violents avec les forces de l'ordre, en France en 2018. Bien que rien ne semble rapprocher ces deux situations, que ce soit dans l'ampleur du mouvement (massif contre ponctuel) ou dans le « défi » qu'ils peuvent représenter pour les gouvernements, la réaction de Priti Patel, résonne à plusieurs égards, avec les vœux d'E. Macron le 31 décembre 2018 :

> Now it is said that **where there is no law, there is no freedom**. That law and order is **the cornerstone of our free society**. And without it we have nothing.
> But the events of the last week have exposed **another emerging threat**. The so-**called eco-crusaders turned criminals**. Attempting to thwart the media's right to publish without fear nor favour. And a **shameful attack on our way of life, our economy and the livelihoods of the hard-working majority**.
> I refuse point-blank to allow **that kind of anarchy on our streets**. […] Together we must **all stand firm against the guerrilla tactics** of Extinction Rebellion[989]. (Patel, 2020)

[987] Extinction Rebellion (XR) est un mouvement international de désobéissance civile non violente, fondé au Royaume-Uni en 2018, qui milite pour une action urgente contre le changement climatique et l'effondrement écologique. Ses membres ont recours à de nouvelles formes d'action, principalement les blocages ou l'occupation de lieu, afin de marquer les esprits et pousser les acteurs politiques à agir.

[988] Le mouvement des Gilets jaunes est un mouvement social français, né en octobre 2018, initialement en réaction à la hausse des taxes sur le carburant et au coût de la vie, donnant lieu à des manifestations et des occupations de ronds-points pendant plusieurs semaines. Le mouvement est caractérisé par son absence de structure hiérarchique traditionnelle, par la diversité des causes et des profils qui lui sont associés. Plus de détails sont donnés plus loin dans ce chapitre. Cf. 6.1.1.

[989] P. PATEL, « Home Secretary speech at the Police Superintendents' Association conference », Londres, 8 septembre 2020 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretary-speech-at-the-police-superintendents-association-conference ; consulté le 12 août 2024) : « On dit désormais que là où il n'y a pas d'ordre, il n'y a pas de liberté. Que la loi et l'ordre sont la pierre angulaire de notre société libre. Et que sans eux, nous n'avons rien. Mais les événements de la semaine dernière ont révélé une autre menace émergente : ces soi-disant croisés de l'écologie, devenus criminels. Ils cherchent à entraver le droit des

> Et je dois le dire, j'ai vu ces derniers temps des **choses impensables et entendu l'inacceptable**. Nous ne vivons libres dans notre pays que parce que des générations qui nous ont précédé, se sont battues pour ne subir ni le despotisme, ni aucune tyrannie. **Et cette liberté, elle requiert un ordre républicain** ; elle exige le respect de chacun et de toutes les opinions ; que certains prennent pour **prétexte de parler au nom du peuple –** mais lequel, d'où ? Comment ? Et **n'étant en fait que les porte-voix d'une foule haineuse**, s'en prennent aux élus, aux forces de l'ordre, aux journalistes, aux juifs, aux étrangers, aux homosexuels, **c'est tout simplement la négation de la France !** Le peuple est souverain. Il s'exprime lors des élections. Il y choisit des représentants qui font la loi précisément parce que nous sommes un État de droit[990]. (Macron, 2018)

La première similitude discursive frappante est l'articulation faite entre l'ordre et la liberté (« où il n'y a pas d'ordre il n'y a pas de liberté » / « Et cette liberté, elle requiert un ordre républicain »), démontrant la manière dont la liberté, et les valeurs libérales, sont utilisées pour légitimer paradoxalement plus de fermeté dans la réponse étatique. Le deuxième point est la manière dont les valeurs nationales, le mode de vie et l'identité nationale même sont mobilisés dans le discours pour délégitimer, en parallèle, l'action des manifestants : la « foule haineuse » d'Emmanuel Macron est le miroir des « croisés de l'écologie devenus criminels » dans les propos de Priti Patel ; ils représenteraient une nouvelle « menace » et porteraient atteinte au « mode de vie britannique », ou seraient « la négation de la France ». Cette manière d'aborder les évènements protestataires sur la fin de la période, en soulignant une minorité violente et criminelle face à une majorité « travailleuse », interroge quant à la lecture qui est faite de la protestation sur la décennie, sa répression et la valeur politique qui lui est accordée, en tant que forme d'expression politique.

Les manifestations semblent être un des lieux privilégiés de l'expression du néolibéralisme autoritaire et permettre l'exploitation d'un discours populiste autoritaire par les gouvernements, insistant sur l'ordre et la fermeté. Même si cela n'est pas propre à notre période et s'inscrit dans les décennies précédant les années de notre étude, la décennie 2010 semble montrer une expression particulièrement aigüe de cette tendance. Comme pour les autres « crises » décrites dans les précédents chapitres, un accent particulier est mis sur les valeurs nationales pour délégitimer les formes de contestation. Présenter les manifestations ou les évènements protestataires comme « non britanniques »

médias à publier sans crainte ni faveur. C'est une attaque honteuse contre notre mode de vie, notre économie et les moyens de subsistance de la majorité des travailleurs. Je refuse catégoriquement de tolérer ce genre d'anarchie dans nos rues. […] Ensemble, nous devons tous rester fermes face aux tactiques de guérilla d'Extinction Rebellion ».

[990] E. MACRON, « Déclaration du Président de la République, sur les défis et priorités de l'année 2019 », Paris, 31 décembre 2018 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/207626-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-les-d ; consulté le 12 août 2024).

ou contraire à la France et à l'identité du pays, des marqueurs nationalpopulistes dans les discours des gouvernements, semblent participer à un processus de dépolitisation des manifestations afin de leur faire perdre leur pouvoir politique.

L'analyse des formes de contestation, ou plutôt de la lecture gouvernementale de ces évènements, dans leurs discours et dans les politiques du maintien de l'ordre mises en place, interroge l'influence de plusieurs tensions et contradictions évoquées au cours des précédents chapitres : l'influence de la législation antiterroriste et sécuritaire sur le maintien de l'ordre, et notamment la dimension préventive – qui risque de porter atteinte aux libertés fondamentales comme celle de manifester malgré des discours qui défendent les libertés ; ou encore l'articulation contradictoire entre discours défendant les valeurs d'une société libérale et l'extension des moyens de répression grandissants, au nom de la « nécessité », de la sécurité et des valeurs nationales.

La « gestion » de la contestation en France et au Royaume-Uni pourrait ainsi bien être une des illustrations des mutations politiques et démocratiques s'exerçant sur la décennie, à travers de nouvelles formes de contestation (comme l'occupation), de nouveaux acteurs (en dehors des structures syndicales traditionnelles par exemple), et une approche politique répressive qui semble vouloir ignorer la dimension politique de ces contestations. Le fait de criminaliser, de dépolitiser et de délégitimer la manifestation comme forme d'expression politique, en insistant sur le vote comme seul outil de légitimité (comme le fait E. Macron dans la citation ci-dessus), alors qu'il est de plus en plus contesté, pourrait avoir des implications réelles et des conséquences paradoxales sur la démocratie, nourrissant des formes toujours plus radicales et marginales, mais aussi de la violence et fragilisant ainsi les structures étatiques alors que les politiques sécuritaires sont supposées les renforcer. Ce sont ces différentes tensions et contradictions que la première partie s'attachera à analyser.

6.1.1. L'évolution de la contestation politique sur la décennie : des manifestations étudiantes britanniques aux Gilets Jaunes français

> This is the age of dissent – and the last decade saw a large rise in protest events across the UK. The relative social peace of the 1990s and 2000s has given way to a period of economic crisis and social conflict, sparked by the global economic crisis of 2008 and its aftermath[991].

[991] D. BAILEY, « Decade of dissent: how protest is shaking the UK and why it's likely to continue », *The Conversation*, 3 janvier 2020 : « Nous vivons à l'ère de la contestation – et la dernière décennie a vu une forte augmentation du nombre de manifestations à travers le Royaume-Uni. La relative paix sociale des

Si l'on suit les propos du politiste D. Bailey, la décennie 2010 au Royaume-Uni a été particulièrement singulière en ce qu'elle a vu une augmentation des évènements protestataires. Comme dans le cas de notre étude, la crise économique de 2008 et les conséquences sociales qu'elle a engendrées[992] doivent être considérées comme un facteur majeur dans l'explication, directe ou indirecte, de l'augmentation de la contestation sociale. D'ailleurs les économistes J. Ponticelli et J-H. Voth ont démontré qu'il existait une forte corrélation entre les politiques d'austérité et l'augmentation de la contestation sociale dans les pays européens[993]. Pour D. Bailey, la décennie 2010 voit non seulement une augmentation des manifestations, en particulier dans le cadre des politiques d'austérité après 2008 (et le début de notre décennie au Royaume-Uni est d'ailleurs particulièrement marqué par les manifestations étudiantes et contre les coupes budgétaires proposées par le gouvernement de coalition dès leur arrivée au pouvoir en 2010), mais aussi une diversification des formes de contestations et de manifestations, tout comme des acteurs manifestants, et des causes défendues (non seulement professionnelles, même si elles restent, de manière constante, majoritaires, mais aussi plus fréquemment environnementales et sociétales). L'augmentation des manifestations, selon D. Bailey, pourrait s'expliquer de deux manières : la démocratisation du moyen de manifester, ou en tout cas le fait qu'il devienne plus familier et courant pour les individus (même pour les catégories professionnelles qui se mobilisaient moins traditionnellement comme les avocats ou les médecins), mais également par le développement d'un néolibéralisme autoritaire de la part des gouvernements, caractérisé par le retranchement de l'État dans les politiques sociales, et une plus faible prise en compte des demandes populaires, ou de l'expression démocratique, nourrissant ainsi la contestation.

Cette tendance semble également apparaître en France. S'il n'existe pas de recensement national officiel du nombre de manifestations ou d'évènements protestataires en France qui permette d'établir une évolution chiffrée des manifestations, les études d'O. Fillieule et F. Jobard[994] notamment, qui s'appuient par exemple sur les données préfectorales de la préfecture de Paris et les archives policières, soulignent

années 1990 et 2000 a cédé la place à une période de crise économique et de conflits sociaux, déclenchée par la crise économique mondiale de 2008 et ses conséquences ».

[992] Cf. Chapitre 2.

[993] J. PONTICELLI et H.-J. VOTH, « Austerity and anarchy », *op. cit.*

[994] O. FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 ; O. FILLIEULE et F. JOBARD, *Politiques du désordre: La police des manifestations en France*, s. l., Seuil, 2020.

également une augmentation et une diversification des manifestations depuis les années 1990. Déjà en 1997, O. Fillieule parlait d'une « institutionnalisation croissante » et la « naturalisation » du recours à la manifestation de rue en France, comme une pratique quotidienne[995]. Si cette augmentation s'inscrit en France dans un temps long, une nouvelle fois, elle semble s'être particulièrement intensifiée sur notre décennie. Le rapport de la Cour des Comptes sur l'activité de la Préfecture de Police de Paris en 2019[996], évoque en effet une « charge croissante » en matière d'ordre public à Paris, et note une augmentation de 39 % sur le nombre annuel « d'évènements d'ordre public » à Paris, passant de 5 889 évènements en 2010, à plus de 7 000 en 2015, et plus de 8 000 en 2016 et 2017[997], quand O. Fillieule comptait « un millier » de manifestations par an à la fin des années 1990. La qualification « d'évènements d'ordre public » sur notre période semble aussi significative de la diversification des formes de manifestations, ou du répertoire d'actions utilisées : non seulement des marches, mais également des évènements statiques, des occupations, des blocages, et des évènements plus « spontanés » permis par l'instantanéité des réseaux sociaux[998].

Devant cette tendance similaire à l'augmentation, des différences notables dans la temporalité et le type de manifestations marquantes peuvent être soulignées. Comme l'a analysé S. Pickard, la décennie est particulièrement marquée par l'augmentation de la mobilisation des jeunes au Royaume-Uni[999], d'abord en réaction aux politiques d'austérité, et notamment à l'augmentation majeure des frais de scolarité décidées par le gouvernement de coalition en 2010, mais aussi, plus récemment, sur les questions environnementales à travers les actions d'Extinction Rebellion. Le début de la décennie au Royaume-Uni est ainsi marqué par de nombreuses manifestations, notamment en novembre et en décembre 2010, avec des scènes de tensions et de violences, en particulier devant le Parlement à Londres, le 9 décembre 2010, lorsque le vote sur la hausse des frais de scolarité pour les étudiants doit avoir lieu. Des affrontements avec la police, et des débordements ont lieu. La police a recours à cette occasion à la méthode controversée

[995] O. FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, *op. cit.*, p. 365.
[996] COUR DES COMPTES, *La Préfecture de Police de Paris, Réformer pour mieux assurer la sécurité dans l'agglomération parisienne*, Paris, 2019.
[997] *Ibid.*, p. 133-134.
[998] *Ibid.*, p. 134.
[999] S. PICKARD, « Excessive force, coercive policing and criminalisation of dissent. repressing young people's protest in twenty-first century Britain », *Revista Internacional de Sociología*, vol. 77, nº 4, 30 décembre 2019.

d'encerclement, dit *kettling*, qui vise à maintenir les manifestants sur une place pendant plusieurs heures afin de « contenir » la manifestation, et faire redescendre les tensions. Cette journée donne aussi lieu à des centaines d'arrestations mais également à des remises en question de la proportionnalité de la réponse policière, tout comme de leurs méthodes. D'autres vagues de mobilisation par la suite, comme celles contre le Brexit en 2016-2017, les actions pour le climat, notamment par Extinction Rebellion entre 2018 et 2019, et les manifestations Black Lives Matter en mai et juin 2020 font partie des moments marquants en termes de contestation politique.

La France se distingue par la résonnance particulièrement sociale des vagues de contestation marquantes sur la décennie, mais également par l'ampleur et l'intensité des mobilisations sur la fin de la période. L'année 2010 voit, comme au Royaume-Uni, des mobilisations liées au contexte social de l'austérité, même si elles s'expriment surtout contre la réforme des retraites proposées sous N. Sarkozy, par le gouvernement de F. Fillon. Un tournant s'opère plus précisément au cours de la deuxième moitié de la décennie, et notamment en 2016, dans le cadre de la contestation de la « Loi Travail » proposée par le gouvernement socialiste, et s'inscrivant dans la logique néolibérale de « flexibilisation » du monde du travail. Les politistes S. Pickard et J. Bessant ont notamment démontré que le mouvement *Nuit Debout* initié en mars 2016, où les manifestants se rassemblaient pendant plusieurs heures sur des places des grandes villes françaises, témoigne d'un changement s'opérant sur la décennie, caractéristique de la diversification de la contestation des politiques d'austérité d'après la crise de 2008, impliquant davantage des jeunes, et n'ayant pas nécessairement de structures hiérarchiques organisant le mouvement[1000]. Les manifestations de rue contre la « Loi Travail » en 2016 sont aussi particulièrement marquées par le contexte post-attentat, et dans le cadre d'un renouvellement de l'état d'urgence, avec de nombreux moyens policiers déployés et par des tensions accrues entre les manifestants et les forces de l'ordre, comptant des blessés de chaque côté. Lors d'une session ordinaire à l'assemblée nationale le 18 mai 2016, et alors que le ministre de l'Intérieur, B. Cazeneuve, est interrogé sur la « faiblesse » de la réponse de l'État face aux « casseurs », et réaffirme « des consignes de fermeté totale », un député de l'opposition, à droite, Bernard Accoyer

[1000] S. PICKARD et J. BESSANT, « France's #Nuit Debout Social Movement: Young People Rising up and Moral Emotions », *Societies*, vol. 8, nº 4, 16 octobre 2018, p. 100.

déclare « Alors interdisez les manifestations ! » [1001]. Cet échange, bien qu'anecdotique, témoigne du cadre d'appréhension des manifestations, et des violences, par les acteurs politiques, notamment conforté par l'état d'urgence, qui permet de limiter, voire d'interdire, des manifestations et des rassemblements, au nom de la sécurité. Le droit de manifester avait notamment été fortement restreint quelques mois plus tôt, en décembre 2015, lors de la COP21 à Paris, puisqu'elle avait lieu quelques semaines après les attentats du 13 novembre. L'état d'urgence avait alors permis des périmètres de sécurité, où les manifestations étaient interdites et les contrôles renforcés. La phrase du député B. Accoyer illustre la tendance à vouloir appliquer les moyens renforcés de restriction de certaines libertés permis par un contexte anti-terroriste dans le cadre général de l'ordre public.

Enfin, la fin de la décennie est singulière en France par le mouvement des Gilets Jaunes, qui se développe à partir de novembre 2018 et jusqu'en 2019, et qui n'a pas son pendant au Royaume-Uni. Ce mouvement, « atypique[1002] » a bien des égards, témoigne d'une nouvelle contestation sociale d'ampleur, qui démarre après l'annonce, par le gouvernement, de la hausse des prix des carburants pour « financer la transition écologique[1003] », et se caractérise par des manifestations hebdomadaires dans plusieurs villes de France, des blocages et des occupations de ronds-points partout en France. Comme le décrivent les sociologues Z. Bendali *et al.*, le mouvement est singulier par sa longévité, sa spontanéité, l'hétérogénéité des intérêts défendus et son absence de structure traditionnelle, puisqu'il n'est supervisé par aucune des grandes organisations syndicales. La fin de l'année 2018 voit une accentuation graduelle des violences lors des manifestations hebdomadaires, et un accroissement des affrontements avec les forces de l'ordre, des moyens policiers déployés sans précédent (avec le recours aux balles de défense LBD, et des grenades de désencerclement), qui font de nombreux blessés. Les évènements semblent diviser l'opinion publique entre ceux qui perçoivent une infiltration du mouvement par des groupes radicaux, comme les « black blocs », nécessitant des

[1001] ASSEMBLEE NATIONALE, « « Questions au Gouvernement », Session Ordinaire de 2015-2016, Première séance du mercredi 18 mai 2016 », Paris, 18 mai 2016 (en ligne : https://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2015-2016/20160189.asp ; consulté le 16 août 2024).
[1002] Z. BENDALI *et al.*, « Le mouvement des Gilets jaunes : un apprentissage en pratique(s) de la politique ? », *Politix*, vol. 128, nº 4, De Boeck Supérieur, 2019, p. 143-177.
[1003] *Ibid.*, p. 144.

moyens de répression encore plus importants, et ceux qui dénoncent la croissante « brutalisation[1004] » du maintien de l'ordre[1005].

La nature et l'ampleur des évènements protestataires diffèrent donc entre les deux pays, tout comme des violences qui en découlent, même si les deux en font l'expérience. Alors même que les « styles[1006] » et les traditions du maintien de l'ordre de chaque pays sont souvent présentées comme opposés, une tendance semble se dessiner, cependant, bien qu'à des degrés divers, dans la montée en puissance des moyens de répression accordés et dans des discours gouvernementaux de réaction aux manifestations plus autoritaires.

6.1.2. *Policing by consent vs*. la « politique du désordre » : le maintien de l'ordre et la répression au nom de l'atteinte aux valeurs de la nation

Différentes traditions du maintien de l'ordre

Le 14 décembre 2010, au lendemain des manifestations particulièrement violentes à Londres, et notamment autour de Westminster, la ministre de l'Intérieur d'alors, Theresa May décrit la violence de la manifestation étudiante, insiste sur les violences commises contre les policiers alors que leur « courage » a permis que « le débat démocratique » ait lieu au parlement sans être entravé par la « violence et la provocation ». À cette occasion, elle revient sur un principe cher aux gouvernements britanniques : la culture du *policing by consent*, ou du maintien de l'ordre avec le consentement de la population, qui impliquerait une relation de confiance fondamentale entre le public et la police :

> I want to be absolutely clear: the blame for the **violence lies squarely and solely with those who carried it out**. The idea - that some have advanced -that police tactics were to blame when people came armed with sticks, flares, fireworks, stones and snooker balls, **is as ridiculous as it is unfair**. We have **a culture of policing in this country that is based on popular consent and trust between the police and the public and that must continue[1007].**

[1004] O. FILLIEULE et F. JOBARD, *Politiques du désordre*, *op. cit.*, p. 24.
[1005] O. CAHN, « La répression des « black blocs », prétexte à la domestication de la rue protestataire »:, *Archives de politique criminelle*, n° 32, nº 1, 28 novembre 2010, p. 165-218.
[1006] O. FILLIEULE et D. D. PORTA, « Introduction - Variations de contexte et contrôle des mouvements collectifs », dans *Police et manifestants*, s. l., Presses de Sciences Po, 2006, p. 17-40.
[1007] T. MAY, « Statement about the violence that took place during the protests outside the Palace of Westminster », Londres, 14 décembre 2010 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/public-order-policing-statement-by-theresa-may ; consulté le 14 août 2024) : « Je tiens à être absolument clair : la responsabilité de la violence incombe entièrement et uniquement à ceux qui l'ont commise. L'idée — avancée par certains — selon laquelle les tactiques policières seraient responsables alors que des personnes sont venues armées de bâtons, de fumigènes, de feux d'artifice, de pierres et de billes de billard, est aussi

Pour Theresa May, chercher à expliquer la violence et les débordements au sein des manifestations par la réaction policière n'est pas justifié, et serait méconnaître ce principe fondamental de la police britannique, qui serait issue de la création par Robert Peel en 1829 de la *Metropolitan Police*, une police pour la ville de Londres qui devait être non armée, non militarisée, et non politique, au service du citoyen et à l'opposé des polices continentales. Dans leur comparaison des différents modèles du maintien de l'ordre en 2006, O. Fillieule et D. Della Porta interrogent le rôle que peuvent jouer le modèle de maintien de l'ordre et la réponse policière adoptés, sur le degré de violence dans les manifestations. Bien qu'ils constatent dans les années 2000 « une pacification tendancielle des modes de gestion des conflits sociaux[1008] » partout en Europe, les politistes distinguent deux grands « styles » de maintien de l'ordre, d'une part « opportuniste, tolérant, souple, sélectif et flexible », dont la police britannique serait une expression (avec des policiers non armés, plus indépendants et plus « intégrés dans la communauté »), et de l'autre « un style légaliste, répressif, musclé, diffus et dissuasif », qui inspirerait davantage la police française, une police militarisée (et la gendarmerie, relevant du régime militaire, en est un exemple parlant) et centralisée, sous le contrôle du gouvernement (le ministre de l'Intérieur en France est perçu comme « en charge » de la police, avec un contrôle opérationnel possible, alors que ce n'est pas le cas pour son homologue britannique ; au Royaume-Uni le contrôle opérationnel revient aux *Chief Constables* ou *Police Commissioners*). Bien que des « importations[1009] » et des inspirations d'un modèle à l'autre soient possible au grès des évènements, et qu'il ne s'agisse pas de modèles figés (l'historien C. Emsley montre par exemple que le recours aux armes ou une approche militarisée existe bien également dans la police britannique tout au long du vingtième siècle[1010]), des différences structurelles, dans la manière dont la police de chaque pays a été conçue et organisée au sein de la société, mais aussi perçue et représentée, peuvent expliquer des différences notables dans les politiques de maintien de l'ordre lors de contestations politiques. Si la doctrine du « *policing by consent* » et le « style » plus « souple » de la police britannique doit davantage donner lieu à la recherche

ridicule qu'injuste. Nous avons dans ce pays une culture policière fondée sur le consentement populaire et la confiance entre la police et le public, et cela doit continuer ainsi ».

[1008] O. FILLIEULE et D. D. PORTA, « Introduction - Variations de contexte et contrôle des mouvements collectifs », *op. cit.*, p. 19.

[1009] *Ibid.*, p. 20.

[1010] C. EMSLEY, « Peel's Principles, Police Principles », dans *The Future of Policing*, s. l., Routledge, 2013, p. 11-22.

de la désescalade et la négociation avec les manifestants, par petits groupes mobiles, l'approche militarisée française dans la gestion des foules (encore particulièrement inspirée des théories de G. Le Bon) tend en revanche à nourrir davantage une hostilité et une logique de la confrontation[1011], avec une approche statique, en nombre, suivant le « principe cardinal de la *distanciation* entre manifestants et forces de l'ordre », dans les mots d'Éric Morvan, directeur général de la police nationale en avril 2019[1012]. Cette approche différenciée tient aussi d'une conception historiquement différente de la « foule » dans les deux pays, mobilisant des représentations et des pratiques différentes[1013].

Vers une même tendance au durcissement et à l'augmentation de l'arsenal législatif ?

La décennie 2010 semble être particulière en ce qu'elle marque tout de même, des deux côtés de la Manche, un durcissement du discours et des moyens accordés à la police dans le cadre du maintien de l'ordre, avec une inflexion sécuritaire plus prononcée du modèle « souple » et non militarisé de la police britannique vers une « sécuritisation » ou « militarisation » du maintien de l'ordre, et un renforcement, en France, de la répression, au détriment de la liberté de manifester, entraînant une forme de « brutalisation » du modèle du maintien de l'ordre français. C'est ce que montrent F. Jobard et O. Fillieule dans leur étude des évolutions du maintien de l'ordre français sur la dernière décennie, où ils évoquent le durcissement particulièrement marquant de la décennie, contrastant avec la « pacification » décrite à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Ils écrivent ainsi :

> Comment, dans un pays qui se targue d'avoir « inventé » le maintien de l'ordre, en tout cas d'en détenir une science consommée, a pu s'opérer depuis le milieu des années 2000 un tel glissement vers une gestion autoritaire et éloignée de l'esprit comme de la lettre du droit de la manifestation[1014] ?

[1011] F. JOBARD et O. FILLIEULE, « Un splendide isolement », *La Vie des idées*, La Vie des idées, 24 mai 2016 (en ligne : https://laviedesidees.fr/Un-splendide-isolement ; consulté le 6 décembre 2020). Les auteurs démontrent dans cet article la particularité française ces dernières années, par rapport aux autres pays européens qui adoptent tous une politique de la désescalade en matière du maintien de l'ordre, qui persiste dans une forme plus datée du maintien de l'ordre avec une approche plus hostile et dans l'affrontement.

[1012] Eric Morvan lors de son audition devant l'Assemblée Nationale, le 9 avril 2019, cité dans le rapport : COUR DES COMPTES, *La Préfecture de Police de Paris, Réformer pour mieux assurer la sécurité dans l'agglomération parisienne, op. cit.*

[1013] D. WADDINGTON et M. KING, « The Disorderly Crowd: From Classical Psychological Reductionism to Socio-Contextual Theory – The Impact on Public Order Policing Strategies », *The Howard Journal of Criminal Justice*, vol. 44, nº 5, 2005, p. 490-503.

[1014] O. FILLIEULE et F. JOBARD, *Politiques du désordre, op. cit.*, p. 15-16.

La gestion des manifestations des Gilets Jaunes sur la fin de la période notamment, avec un nombre de blessés importants, et les tensions grandissantes entre forces de l'ordre et manifestants sont l'illustration d'une tendance qui apparaît en France surtout dans le milieu des années 2010, à partir des manifestations contre la « loi Travail ». Comme l'usage de grenades lacrymogènes et de désencerclement, l'usage du LBD, ou des balles de défense, à l'origine de blessures importantes, constitue pour Jobard et Fillieule « l'emblème d'un maintien de l'ordre radicalisé[1015] ». Cette dynamique peut trouver ses origines dès les années 2000, cependant, notamment dans une tendance politique croissante à évoquer des « violences urbaines » à la suite des émeutes de 2005. À ce sujet, la comparaison avec le Royaume-Uni est éclairante, puisque l'expérience des émeutes urbaines en 2011, marquant un « tournant punitif » dans la politique de D. Cameron, alors premier ministre[1016] a certainement également influencé la doctrine du maintien de l'ordre, au moins dans le discours, vers une répression plus ferme des « désordres » de rue. En 2011, le rapport du HMIC, *Her Majesty's Inspectorate of Constabulary,* l'organisme britannique d'inspection de la police, revenant sur les émeutes, souligne par exemple dans ses recommandations, la nécessité de renforcer le renseignement (dans une démarche préventive pour « anticiper » et empêcher les débordements ou « désordres ») et de former les officiers de police à l'usage de la force dans le cadre de « risques pour l'ordre public » et la sécurité, car leur formation serait surtout marquée par la doctrine du consentement et de la coopération, impliquant que certains officiers seraient « incertains » sur le degré de force auquel ils peuvent avoir recours :

> The force used by the police in tackling disorder therefore needs to be commensurate with what is needed to protect the public. However, during **August concerns and uncertainties emerged that need resolving. Some politicians expressed concerns that the police were not "robust" enough**; and the survey work carried out as part of this review showed that the public most directly affected are more likely to share this opinion.
>
> Officers and their commanders took action to bring disorder to an end. **However, we found that some were uncertain about the level of force and tactics that can be used lawfully during disorder**. Their training on this had **been insufficient; they therefore erred on the safe side, using less forceful tactics, and standing their ground rather than going forward to tackle disorder**, as they waited for arrival of reinforcements which would allow them to tackle disorder through weight of officer numbers[1017].

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la montée des violences lors des manifestations sur la décennie 2010, en parallèle de l'augmentation de la fermeté policière : nous l'avons évoqué, la crise économique, les politiques d'austérité, et le

[1015] *Ibid.*, p. 17.
[1016] Cf. Chapitre 1.
[1017] HMIC, *The rules of engagement, A review of the August 2011 disorders*, Londres, 2011, p. 85-86.

délitement de l'état social ajoutent aux tensions des deux côtés de la Manche, les nouvelles formes de protestation et des nouveaux types de protestataires, se situant en dehors des organisations syndicales traditionnelles, parfois radicaux, appartenant à des gauches radicales ou des groupuscules d'extrême droite, peuvent participer aussi de l'accroissement des violences recensées[1018]. Mais ils s'accompagnent d'un durcissement particulièrement intense dans les politiques du maintien de l'ordre. Cela peut être perçu dès les années 2000 en France, avec, par exemple, la « politique du chiffre » insufflée par N. Sarkozy comme ministre de l'Intérieur, qui implique une médiatisation croissante des arrestations et des interpellations lors des manifestations, comme moyen de communication de la fermeté de l'État.

Au Royaume-Uni, déjà en 2009, des organismes officiels comme le HMIC dans son rapport intitulé « *Adapting to Protest* » rappelle, malgré l'évolution de la nature des manifestations, de faire un usage proportionné de la force et de veiller à continuer de « cultiver le modèle britannique » et maintenir ses « valeurs fondamentales » issue du modèle de R. Peel, *policing by consent*[1019]. Pourtant plusieurs évolutions législatives déjà engagées par les néotravaillistes et accentuées par le gouvernement de coalition puis des conservateurs sur notre décennie semble aller dans le sens d'une extension des moyens policiers de contrôle et de surveillance. Notons que la continuité est particulièrement saillante sur ce point entre deux gouvernements issus de partis opposés. Le *Public Order Act* de 1986, principal outil législatif dans le maintien de l'ordre public et l'encadrement des manifestations, a été amplifié par d'autres lois passées par la suite afin de permettre davantage de restrictions sur les manifestations, si elles sont considérées comme un risque de « désordre grave », comme le *Crime and Disorder Act* de 1998 ou le *Anti-Social Behaviour, Crime and Policing Act* de 2014. S. Pickard démontre sur la décennie une tendance à la militarisation du maintien de l'ordre, malgré les références paradoxales par les acteurs politiques au renforcement du maintien de l'ordre « par consentement » et à ces recommandations d'usage « raisonnée » de la force, à travers l'extension des pouvoirs policiers de répression, mais également de surveillance (ou de renseignements) et de contrôle. Elle évoque notamment le déploiement de la surveillance avec des officiers spécifiquement chargés du recueil d'informations sur les manifestants durant les manifestations, à travers les *Forward Intelligence Teams (FIT)* et *Evidence Gathering*

[1018] O. FILLIEULE et F. JOBARD, *Politiques du désordre*, *op. cit.*, p. 23.
[1019] HMIC, *Adapting to protest – nurturing the British model of policing*, Londres, 2009, p. 10.

Teams (EGT)[1020]. Pickard explore également la mise en place de nouveaux moyens issus du milieu militaire, comme l'usage plus répandu de Tasers par les forces de police à partir de 2009 et leur autorisation dans le cadre des manifestations, l'achat de canons à eau en 2014, à des fins d'ordre public[1021], et l'autorisation des AEP (*Attenuating Energy Projectiles*), un type d'arme non létale remplaçant les balles en caoutchouc, équivalent aux LBD (Lanceurs de balles de défense) en France. La différence majeure avec la France cependant, est que les AEP britanniques (comme les canons à eau, d'ailleurs), n'ont jamais été utilisés sur la décennie contre les manifestants, alors que c'est le cas de manière régulière en France sur la deuxième moitié de la décennie, donnant lieu d'ailleurs à des blessures et mutilations sans précédent depuis les manifestations de mai 1968.

En effet, le maintien de l'ordre mis en place en France dans le cadre des manifestations de 2016, et surtout des Gilets Jaunes est sans commune mesure avec les pratiques britanniques. Pour les sociologues Q. Ravelli, J. Siméant-Germanos, L. Bonin et P. Liochon, la répression brutale des Gilets Jaunes explique aussi, en retour, la violence et l'ampleur du mouvement[1022] : s'appuyant sur les chiffres du ministère de l'Intérieur, ils dénombrent un mort[1023], « plus de mille sept cents blessés, vingt-cinq éborgnés, cinq membres arrachés, plus de mille personnes condamnées à de la prison ferme[1024] ». Ce qu'il est intéressant de souligner également dans le cadre de ces évènements et qui témoigne d'une évolution particulièrement autoritaire du maintien de l'ordre en France, est qu'ont été mobilisées par le gouvernement non seulement les forces policières, mais également les forces judiciaires pour mettre un terme à la contestation :

> L'analyse de la judiciarisation du maintien de l'ordre lors du mouvement des Gilets jaunes éclaire l'un des aspects le moins visible de la gestion contemporaine des foules, à savoir **la neutralisation de la contestation politique par la massification de placements en garde à vue** dont la majorité se soldent par un classement sans suite[1025].

[1020] S. PICKARD, « Excessive force, coercive policing and criminalisation of dissent. repressing young people's protest in twenty-first century Britain », *op. cit.*, p. 6.
[1021] *Ibid.*, p. 5-6.
[1022] Q. RAVELLI *et al.*, *Les Gilets jaunes. Une révolte inclassable*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2024.
[1023] En 2019, le président E. Macron retient « onze morts » durant le mouvement des Gilets Jaunes, mais « aucun du fait des forces de l'ordre » : PUBLIC SENAT, « "Gilets jaunes": Macron "déplore" 11 morts, "aucun" du fait des forces de l'ordre », *Public Sénat*, 28 janvier 2019 (en ligne : https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/gilets-jaunes-macron-deplore-11-morts-aucun-du-fait-des-forces-de-l-ordre-137336 ; consulté le 12 avril 2025). Pour les sociologues, un seul décès, celui de Zineb Redouane à Marseille touchée par une grenade lacrymogène alors qu'elle fermait ses volets, est imputable directement à l'action des forces de l'ordre.
[1024] Q. RAVELLI *et al.*, *Les Gilets jaunes. Une révolte inclassable*, *op. cit.*, p. 139.
[1025] *Ibid.*, p. 157.

La répression brutale et la violence ne s'expriment pas seulement dans le rapport direct avec la police, mais également à travers une plus grande « judiciarisation », et criminalisation des manifestants, qui s'illustre dans un usage jamais vu des gardes à vue de manière préventive (afin d'empêcher certains individus de participer aux manifestations) et des « comparutions immédiates[1026] », un moyen expéditif de juger les infractions des individus. La politiste F. Joshua montre notamment comment l'usage répété d'un article du Code pénal introduit en 2010 sur la « participation à un groupement […] en vue de la préparation […] de violences volontaires[1027] » a permis l'incrimination massive des manifestants, malgré l'absence d'une interprétation précise de cet article et d'enquête de fond pour obtenir des éléments à charge solides, comme cela est habituellement le cas avec cet article, dans le cadre d'organisations criminelles ou terroristes [1028]. V. Codaccioni montre également combien le traitement des Gilets Jaunes témoigne d'une logique punitive plus large, à l'échelle politique, policière et judiciaire (qu'elle décrit par le tryptique : « prévenir, dépolitiser, punir ») de gestion ou « neutralisation » de la contestation[1029].

Un autre point particulier à la France sur cette période, illustrant la tendance néolibérale autoritaire de la décennie, est la volonté du gouvernement en 2019 de faire passer une nouvelle loi relative à l'ordre public, surnommée « loi anti-casseurs », pour faire face aux « nouvelles menaces » que représenteraient les nouvelles formes de manifestations, considérant que les moyens législatifs en vigueur n'étaient pas suffisants. La présentant dans le contexte des Gilets Jaunes comme une manière de donner les moyens nécessaires à la police pour maintenir l'ordre et la sécurité, ou « renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations », le ministre de l'Intérieur,

[1026] Selon la définition gouvernementale : « La comparution immédiate est une procédure rapide qui permet de faire juger un prévenu à la suite de sa garde à vue. Elle ne s'applique pas aux contraventions et aux crimes, mais seulement à certains délits […] qui constituent une atteinte à l'ordre public, d'une certaine gravité », sur le site de l'administration française *Service Public* : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32129.

[1027] FRANCE, *Article 222-14-2 en vigueur depuis le 04 mars 2010*, Code Pénal, 2010 : « le fait pour une personne de participer sciemment à un groupement, même formé de façon temporaire, en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, de violences volontaires contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens ».

[1028] F. JOHSUA, « 9. Le traitement judiciaire du mouvement des Gilets jaunes », *Sciences sociales*, Éditions Rue d'Ulm, 29 novembre 2024, p. 159-167.

[1029] V. CODACCIONI, « Empêcher, dépolitiser, punir : le triptyque de la répression politique », *Savoir/Agir*, vol. 55, n° 1, Éditions du Croquant, 20 avril 2021, p. 49-56.

C. Castaner, la justifie comme une « loi de bon sens », rappelant le « pragmatisme » qui doit guider « la gestion de l'ordre » :

> Mesdames, messieurs les députés, j'ai voulu rappeler, peut-être un peu longuement, ces principes **d'efficacité, de pragmatisme et d'exemplarité, y compris dans la gestion** de l'ordre par les forces de l'ordre, parce que l'exigence d'exemplarité s'applique effectivement plus à nous que n'importe qui d'autre. Il n'empêche que l'ordre public est incarné par des forces de l'ordre qui sont les seules à avoir le droit d'user de la force. La force doit être encadrée, préparée et proportionnée, c'est ainsi que nous devons agir, **mais elle doit aussi être aidée**. Évidemment, nous travaillerons avec vous à de possibles amendements mais je vous demande, mesdames et messieurs les députés, par l'adoption de ce texte, **d'aider nos forces de l'ordre à bien exécuter leur mission principale** : **assurer la sécurité publique. Ce texte n'est pas une loi de circonstance, c'est une loi de bon sens. Ce texte, mesdames et messieurs les députés, n'est pas une loi de répression, c'est une loi de protection**[1030]. (Castaner, 2019)

La loi prévoit notamment le renforcement des dispositifs de fouilles et de contrôles aux abords des manifestations, et le recensement dans un fichier des individus interdits de manifester. Elle envisageait également la possibilité pour le préfet d'interdire à des individus de manifester, mais cette disposition a été censurée par le conseil constitutionnel, pour une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression. Cette nouvelle loi fait également de la « dissimulation volontaire du visage » un délit « aux abords immédiats d'une manifestation sur la voie publique », avec une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende[1031]. Ce point est particulièrement intéressant dans le cadre de ce travail de comparaison avec le Royaume-Uni, car il renvoie à la tension particulière entre identité (ou identification, ici) et sécurité : une telle mesure sur la « dissimulation du visage » démontre la nouvelle approche de l'État par rapport au manifestant, qui doit désormais être facilement identifiable car représentant une menace potentielle de trouble à l'ordre public. Cette tension s'accentue par le déploiement de nouveaux moyens policiers, de recueil d'informations sur l'identité des individus, l'approche préventive de la sécurité (qui cherche à identifier les individus avant même qu'ils participent à une action), et des nouveaux outils liés aux technologies déployées comme la reconnaissance faciale. En France, la dissimulation du visage est interdite par la loi du 11 octobre 2010, qui n'avait pas été pensée dans le cadre des manifestations ou

[1030] C. CASTANER, « Compte-rendu de la réunion 40 : Audition et discussion générale sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs », Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Paris, 22 janvier 2019 (en ligne : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_lois/l15cion_lois1819040_compte-rendu ; consulté le 2 avril 2025).

[1031] FRANCE, *Article 431-9-1, en vigueur depuis le 12 avril 2019*, Code Pénal, 2019 : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait pour une personne de participer à une manifestation ou à une réunion publique en dissimulant volontairement tout ou partie de son visage, sans motif légitime, afin de ne pas être identifiée dans des circonstances faisant craindre des atteintes à l'ordre public ».

pour des raisons « d'ordre public », mais plutôt contre le port du voile musulman intégral dans l'espace public ; la police avait donc le dispositif législatif pour interdire la dissimulation du visage lors de manifestations, mais la loi de 2019 va plus loin, en criminalisant le geste. Au Royaume-Uni, il n'existe pas de législation l'interdisant, en tout cas sur notre période, même si des dispositions législatives dans le *Criminal Justice and Public Order Act* de 1994 (ajoutées en 2001, à travers le *Criminal Justice and Police Act*) donnent aux agents de police la possibilité de demander à retirer ce qui couvre le visage, dans le cadre du pouvoir policier *stop and search*[1032]. Il est intéressant de noter toutefois quand dans la même tendance d'une approche plus « sécuritaire » de la contestation et une démarche « préventive » dans la répression, des débats britanniques après 2020 posent la question d'une interdiction similaire à la France, et le projet de loi *Crime and Policing Bill* en 2025 le prévoit d'ailleurs[1033].

Si l'on s'interroge sur la part des évènements, et notamment l'expérience des affrontements violents lors des Gilets Jaunes, dans les décisions politiques et dans ce renforcement sécuritaire et autoritaire, on peut tout de même souligner que la loi portée en France en 2019 par C. Castaner, reprend en réalité une proposition de loi du parti *Les Républicains* déposée un an plus tôt[1034], avant le début du mouvement. Comme l'écrit V. Codaccioni, « tout était déjà là » :

> Comme souvent, l'événement critique accélère le processus décisionnel et législatif et permet de justifier, dans l'urgence, des mesures envisagées par des politiques, des experts ou des agents répressifs depuis longtemps[1035].

L'impact de la législation anti-terroriste et l'approche préventive

> **L'état d'urgence n'autorise pas n'importe quoi**. Certains élus ont pu souhaiter que le gouvernement utilise le cadre de l'état d'urgence **pour suspendre certains rassemblements urbains ou certaines manifestations**. Que les choses soient claires : les mesures de police administrative que nous prenons en application de l'état d'urgence présentent **un caractère exceptionnel**. Elles doivent être strictement proportionnées à la nature de la menace et au contexte d'ordre public qui en découle. […]

[1032] ROYAUME-UNI, *Criminal Justice and Public Order Act 1994*, Londres, 1994. Section 60AA: "Powers to require removals of disguises".
[1033] D. MURRAY et P. FUSSEY, « Banning face coverings, expanding facial recognition – how the UK government and police are eroding protest rights », 28 mars 2025 (en ligne : https://theconversation.com/banning-face-coverings-expanding-facial-recognition-how-the-uk-government-and-police-are-eroding-protest-rights-252976 ; consulté le 10 juillet 2025).
[1034] Lors de son audition à l'Assemblée Nationale, il reconnaît que cette loi existait avant les Gilets Jaunes : C. CASTANER, « Compte-rendu de la réunion 40 : Audition et discussion générale sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs », *op. cit.*
[1035] V. CODACCIONI, « Empêcher, dépolitiser, punir », *op. cit.*, p. 48.

> L'État et les forces de l'ordre **disposent des moyens juridiques et matériels pour réprimer avec la fermeté nécessaire les débordements** survenus à l'occasion des récentes manifestations ou en marge du rassemblement Nuit debout, ainsi que pour interpeller systématiquement les casseurs qui se rendent coupables de ces agissements intolérables. **J'en veux pour preuve le grand nombre d'interpellations depuis le début de ces événements il y a deux mois : près de mille, et encore 214 jeudi dernier**[1036]. (Cazeneuve, 2016)

Pour Bernard Cazeneuve, lorsqu'il s'exprime devant le Sénat le 3 mai 2016, afin de justifier une nouvelle prorogation de l'état d'urgence, il est clair que l'usage des moyens sécuritaires mis en place dans le cadre de la lutte contre le terrorisme pour d'autres contextes n'est ni constitutionnel, ni légitime. Son discours dénote même avec d'autres dénonçant le manque de moyens des forces de l'ordre devant les débordements pendant les manifestations contre la « loi Travail », puisque pour lui, « les moyens juridiques et matériels » à la disposition de l'État et de la police sont suffisants pour le maintien de l'ordre. Le fait qu'il prouve la fermeté de l'État en la matière par le grand nombre d'interpellations démontre par ailleurs que l'influence de la « politique du chiffre » comme outil de communication, évoquée plus haut reste bien réelle, même au sein des ministres socialistes. On pourrait ainsi penser que les gouvernements français ont été particulièrement vigilants à la dérive autoritaire que des mesures « exceptionnelles », dans un contexte exceptionnel, auraient pu permettre[1037]. Pourtant, force est de constater que les moyens permis par l'état d'urgence (moyens de surveillance accrus, assignation à résidence, périmètres de sécurité, etc.) comme ils ont été appliqués sur les manifestations autour de la COP21 en 2015 ont eu une influence non négligeable sur l'évolution du maintien de l'ordre, au moins de deux manières : dans l'expansion des moyens policiers pour la restriction des manifestations, et dans le changement de paradigme autour de la prévention que la lutte anti-terroriste implique. Nous pouvons même considérer que malgré les différences notables mentionnées précédemment entre les deux pays dans leur application du maintien de l'ordre, le Royaume-Uni n'a pas résisté non plus à l'influence des mesures d'exception dans le domaine de l'ordre public, avec l'usage élargi du pouvoir d'arrestation et de fouilles, *Stop and Search*, permis par le *Terrorism Act* 2000[1038] ou l'expansion des dispositifs de surveillance des individus à

[1036] B. CAZENEUVE, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur la prorogation de l'état d'urgence pour une durée supplémentaire de deux mois, au Sénat », Paris, 3 mai 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/199094-extraits-de-la-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linteri ; consulté le 4 avril 2025).
[1037] Cf. Chapitre 3.
[1038] La tendance s'étend même en dehors de nos bornes temporelles, puisque le Public Order Act 2023 étend les conditions d'application du Stop and Search durant les manifestations, criminalisant le fait d'avoir de la colle ou un cadenas sur soi, dans le but de prévenir des désordres.

travers la loi sur les renseignements permettant la collecte massive des données de communication, *Data Retention and Investigatory Powers Act*, 2014, remplacée en 2016 par le *Investigatory Powers Act*, la première étant jugée non constitutionnelle pour une atteinte disproportionnée à la vie privée et l'absence de garde-fous suffisants[1039].

Malgré les propos de B. Cazeneuve, donc, l'influence de la législation anti-terroriste sur le maintien de l'ordre en France est encore plus accentuée qu'au Royaume-Uni. Deux facteurs, contextuels et structurels, déjà évoqués peuvent l'expliquer : l'expérience des attentats terroristes de 2015 en France et la prolongation de l'état d'urgence, d'une part, et la dimension militaire du maintien de l'ordre dans la tradition française, d'autre part. Le paradigme d'une police (voire d'une justice) préventive, justifiée dans le contexte terroriste pour empêcher l'acte criminel avant qu'il ne soit commis, qui n'apparaît pas sur notre période, mais dès les années 1970[1040], semble trouver une dimension exacerbée au cours des années 2010. Le recours aux gardes à vue et aux comparutions immédiates, avec des charges faibles (comme le port de lunettes de piscine en amont de la manifestation) pour justifier la « préparation » d'une action violente[1041], dans le cadre de la mobilisation des Gilets Jaunes, notamment, témoigne de cette tendance. Pour la politiste V. Codaccioni, ces évènements sont l'expression la plus claire d'une « repression préventive » et du débordement de l'antiterrorisme dans d'autres domaines de la vie publique :

> Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une illustration exemplaire de **la répression préventive** qui repose sur la criminalisation des liens et des appartenances, sur celle des (possibles) intentions ou des actes futurs, et qui **transpose la logique du soupçon et de l'affaiblissement de la matérialité de la preuve, propre à l'antiterrorisme** – « des raisons sérieuses de penser » - dans le domaine du maintien de l'ordre[1042].

Il n'est d'ailleurs pas anodin que C. Castaner, en janvier 2019, alors qu'il défend sa nouvelle loi « anti-casseurs » à l'Assemblée Nationale, fait, de lui-même, le parallèle avec les moyens permis dans le cadre de la loi antiterroriste (SILT[1043]) passée deux ans plus tôt :

> Il est exact que ces périmètres **s'inspirent de ceux mis en place** en application de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, dite « loi SILT », donc pour prévenir le risque

[1039] Dans une décision de la High Court, le 17 juillet 2015 : R (Davis & Watson) v Secretary of State for the Home Department [2015] EWHC 2092 (Admin).
[1040] Cf. Chapitre 3
[1041] F. JOHSUA, « 9. Le traitement judiciaire du mouvement des Gilets jaunes », *op. cit.*
[1042] V. CODACCIONI, « Empêcher, dépolitiser, punir », *op. cit.*, p. 49.
[1043] FRANCE, *Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme*, Journal Officiel, 2017.

> terroriste. **Ils ont d'ailleurs permis d'écarter des personnes dangereuses pour mieux protéger celles qui voulaient participer à un rassemblement**. Avec ce texte, il est **proposé de permettre, sans référence au terrorisme, l'usage d'un certain nombre d'outils qui permettront aux forces de sécurité non pas de contrôler mais de filtrer et de distinguer les casseurs et les manifestants**[1044].

Les propos du ministre de l'Intérieur en 2019 sont parlants de l'influence de la législation antiterroriste et d'une tendance plus générale à la dérive autoritaire. Il semble que les deux lois, aux objectifs pourtant différents (lutter contre le terrorisme d'un côté, et permettre des manifestations sans violences de l'autre) ne se distinguent finalement que par des différences lexicales : les outils pratiques seraient similaires, mais « sans référence au terrorisme » et visant à « filtrer » plutôt que « contrôler », pour ce qui est de loi concernant le maintien de l'ordre.

La tendance commune à l'expansion de l'arsenal législatif, policier et judiciaire dans le cadre de la gestion de la contestation, bien que d'une manière bien plus intense en France qu'au Royaume-Uni, interroge la lecture proposée par les gouvernements des différentes crises que représentent les moments de manifestations et de heurts avec la police. Tout comme les propositions de changements législatifs faites par les acteurs politiques, leurs discours sur la contestation comme « désordre », portant atteinte aux valeurs nationales, sont également parlants de l'évolution autoritaire au sein des partis politiques au pouvoir.

6.1.3. Lectures gouvernementales contradictoires du « désordre »

L'atteinte à la « démocratie » et aux valeurs nationales

En septembre 2020, lorsque le secrétaire d'état britannique chargé de la police (*policing minister*), Kit Malthouse réagit aux blocages des journaux du groupe de R. Murdoch par Extinction Rebellion, il entend aussi mettre en avant un besoin de fermeté face à des actions manifestantes qui vont contre les valeurs nationales du pays, voire de la démocratie, en empêchant la « presse libre », « fondement de la société britannique » de fonctionner. Reflétant la lecture gouvernementale de ces actions de contestation pour défendre la cause environnementale évoquée plus haut dans les mots de Priti Patel, il déclare ainsi :

[1044] C. CASTANER, « Compte-rendu de la réunion 40 : Audition et discussion générale sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs », *op. cit.*

> Madam Deputy Speaker, a free press is **the cornerstone of British society**. The freedom to publish, without fear nor favour, to inform the public, to scrutinise our institutions, and to stimulate debate on events that affect each and every one of us is indispensable.
>
> **The actions of Extinction Rebellion were a direct challenge to this freedom, and to the values of liberty and tolerance that we hold dear.**
>
> Extinction rebellion claim to be an environmental campaign group. Yet that worthy cause is undermined by their tactics. Their actions show that they are not interested in purely **peaceful protest, dialogue and debate**, but **instead seek to impose their view through this kind of direct action**[1045]. (Malthouse, 2020)

Cette lecture est parlante d'une approche autoritaire de la contestation politique singulière sur la période de deux manières : elle oppose les manifestants aux valeurs nationales libérales défendues comme caractéristiques de la société et de l'identité britannique, mais elle distingue également la manière (non traditionnelle et non disciplinée) de protester de la cause défendue. De cette manière, c'est la dimension « non-démocratique » de cette contestation, les moyens employés et la catégorisation des manifestants comme délinquants, qui ressortent de la lecture gouvernementale, plaçant ainsi ce mouvement de résistance aux politiques néolibérales d'emblée hors du champ des contestations politiques dont il est raisonnable et légitime de débattre, et justifiant par la même occasion une réponse policière plus ferme.

La réaction du président français le 10 décembre 2018, devant les violences recensées durant les manifestations du samedi des Gilets Jaunes partout en France, à l'occasion d'une allocution télévisée très suivie, illustre aussi la justification d'une répression plus ferme au nom de la préservation de la liberté et de la démocratie, bien qu'E. Macron reconnaisse que le mouvement révèle une « urgence économique et sociale » :

> Nous avons tous vu le jeu des **opportunistes** qui ont essayé de profiter **des colères sincères** pour les dévoyer. Nous avons tous vu les **irresponsables politiques** dont le seul projet était de bousculer **la République, cherchant le désordre et l'anarchie**. Aucune colère ne justifie qu'on s'attaque à un policier, à un gendarme, qu'on dégrade un commerce ou des bâtiments publics. **Notre liberté n'existe que parce que chacun peut exprimer ses opinions, que d'autres peuvent ne pas les partager sans que personne n'ait à avoir peur de ces désaccords**. Quand la violence se déchaîne**, la liberté cesse**. C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner.

[1045] K. MALTHOUSE, « Policing Minister's statement on Birmingham incident and Extinction Rebellion Protests », Londres, 7 septembre 2020 (en ligne : https://homeofficemedia.blog.gov.uk/2020/09/07/policing-minister-kit-malthouses-statement-on-birmingham-incident-and-extinction-rebellion-protests/ ; consulté le 12 avril 2025) : « Madame la Vice-Présidente, une presse libre est le fondement de la société britannique. La liberté de publier, sans crainte ni faveur, d'informer le public, de contrôler nos institutions et de stimuler le débat sur des événements qui nous concernent tous, est indispensable. Les actions d'Extinction Rebellion constituaient un défi direct à cette liberté, ainsi qu'aux valeurs de liberté et de tolérance qui nous sont chères. Extinction Rebellion prétend être un groupe de campagne environnementale. Pourtant, cette cause noble est sapée par leurs tactiques. Leurs actions montrent qu'ils ne s'intéressent pas à une protestation purement pacifique, au dialogue et au débat, mais cherchent plutôt à imposer leur point de vue par ce type d'action directe ».

> Nous y mettrons tous les moyens car rien ne se construira de durable tant qu'on aura **des craintes pour la paix civile**[1046]. (Macron, 2018)

Dans les deux cas, même si le terme « démocratie » n'est pas directement employé, ce sont bien les valeurs démocratiques du « débat », du « dialogue », de la manifestation « pacifique », de l'expression des opinions qui sont présentées comme directement menacées par des contestations violentes. L'État se positionne alors comme seul garant du débat démocratique, et de la « paix civil » et seul rempart contre la radicalité ou « les irresponsables politiques » qui cherchent « le désordre et l'anarchie ». En présentant les valeurs de liberté et de démocratie en danger, tout en semblant reconnaître que les causes défendues sont « dignes » (« *worthy* ») de l'être, les gouvernements en France, comme au Royaume-Uni, semblent chercher à construire leur légitimité et assurer dans le même temps l'autorité de l'État (et de leurs politiques sécuritaires fermes qui paradoxalement restreignent les libertés), en retournant le mécontentement populaire contre ceux-là même qui l'expriment. Cette dynamique a d'ailleurs été évoquée par les politistes J. Ward et T. Da Costa Vieira, pour qui la « résistance engendrée par un autoritarisme grandissant est exploitée par les gouvernements néolibéraux[1047] ». Dans leur étude des stratégies mises en place par les gouvernements d'E. Macron et B. Johnson pour renforcer leur légitimité et celles de leurs politiques néolibérales, les auteurs expliquent que le néolibéralisme autoritaire à la fin de la décennie s'exprime selon deux axes : l'augmentation du discours et des politiques de fermeté en lien avec les frontières et la citoyenneté d'une part, et l'expansion des pouvoirs policiers et la restriction des libertés individuelles d'autre part. Ainsi, insister sur les violences et la dimension anti-démocratique de la contestation (sans reconnaître que le nouveau cadre répressif participe aussi de la violence de la résistance), tout en proposant un discours autoritaire de fermeté permet d'exploiter cette contestation.

Par ailleurs, la manière que nous avons soulignée plus haut, de composer avec les causes défendues lors de ces contestations, en insistant moins sur les causes que sur les moyens employés décrits comme illégitimes ou dangereux, semble refléter dans les deux pays la méthode utilisée par les gouvernements pour dépasser la contradiction apparente entre la défense des libertés individuelles et démocratiques (se présentant comme « à

[1046] E. MACRON, « Allocution télévisée du Président de la République, sur les réponses du gouvernement à l'urgence économique et sociale révélée par la contestation des "Gilets jaunes" », Paris, 10 décembre 2018 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/207468-emmanuel-macron-10122018-reponses-gouvernement-face-urgence-sociale ; consulté le 20 avril 2025).

[1047] J. WARD et T. DA COSTA VIEIRA, « Authoritarian neoliberalism between Johnson and Jupiter », *op. cit.*, p. 2 : "resistance provoked by increasing authoritarianism is harnessed by neoliberal governments to reorient legitimacy and accelerate coercive measures".

l'écoute », prêt au débat démocratique) et un durcissement de la répression et du cadre législatif, tout comme d'une gestion plus autoritaire du pouvoir (avec une plus faible prise en compte des demandes exprimées par les corps intermédiaires comme les syndicats ou les associations, et le passage en force de législations). Si la délégitimation des moyens employés plutôt que de la cause au nom des valeurs nationales et démocratiques peut apparaître nouvelle sur la période, elle a pourtant recours à des moyens discursifs qui trouvent leur origine bien avant notre période, et notamment dans l'approche thatchérienne des conflits sociaux, avec l'opposition traditionnelle entre ceux « qui travaillent », qui « respectent » les lois, et ceux qui détruisent (toujours associés à une minorité mais justifiant pourtant une révision des moyens législatifs et policiers de manière générale[1048]), démontrant la permanence ou la réactivation d'un populisme autoritaire sur la dernière décennie. K. Malthouse, dans sa réaction aux actions d'Extinction Rebellion déclare par exemple en septembre 2020 :

> As a government, we will not stand by and allow the livelihoods of **hardworking people** to be **undermined by a minority** using the **pretence of tackling climate change to impose an extremist world view.**
> […] Equally, it is unacceptable for groups such as XR **to hide behind the guise of protest** while **committing criminal** acts which prevent law **abiding citizens** from going about their lives[1049]. (Malthouse, 2020)

Ce discours fait écho à celui de C. Castaner qui oppose les « attentes » des « Français » « empêchés de travailler » pour une réponse ferme et les « casseurs » qui n'auraient aucune revendication légitime :

> Il est important de préciser que **les attentes de la population**, des attentes de calme et d'apaisement, sont fortes, que les **attentes de nos commerçants, qui se sentent étranglés,**

[1048] Christophe Castaner explique par exemple à l'Assemblée Nationale que la nouvelle loi « anti-casseurs » est absolument nécessaire tout en déclarant qu'elle concerne en réalité entre 50 et « 200 casseurs » : « e vous le dis sans ambages : nous avons besoin de cette proposition de loi, tant en termes politiques qu'en termes pratiques. Le Premier ministre s'est engagé à donner des réponses concrètes. Elles sont aujourd'hui attendues par les forces de l'ordre, qui ont le sentiment de voir toujours les mêmes têtes : pas beaucoup mais systématiquement 50, 100, 150ou, au maximum, 200 casseurs d'extrême droite, d'extrême gauche, qui s'infiltrent, saccagent, provoquent les violences, puis, profitant du chaos et parce qu'ils sont outillés pour le faire, s'enfuient sans être interpellés. Ces propositions sont aussi attendues par les Français ». C. CASTANER, « Compte-rendu de la réunion 40 : Audition et discussion générale sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs », *op. cit.*

[1049] K. MALTHOUSE, « Policing Minister's statement on Birmingham incident and Extinction Rebellion Protests », *op. cit.* : « En tant que gouvernement, nous ne resterons pas les bras croisés et n'accepterons pas que les revenus des travailleurs soient compromis par une minorité utilisant le prétexte de lutter contre le changement climatique pour imposer une vision extrémiste du monde. […] De même, il est inacceptable que des groupes comme Extinction Rebellion se cachent derrière le prétexte de la protestation tout en commettant des actes criminels qui empêchent les citoyens respectueux des lois de vaquer à leurs occupations ».

> **empêchés de travailler**, qui vivent dans la crainte, de samedi en samedi, de voir leur vitrine brisée et leur magasin pillé, ne peuvent pas rester sans réponse[1050].

Processus de délégitimation et dépolitisation de la contestation

Le fait d'opposer deux catégories dans la population, le peuple qui travaille contre la minorité manifestante criminelle et violente, qui chercherait à « imposer une vision du monde extrémiste » et usant de méthodes non-démocratiques, ou contraire à l'identité du pays, participe non seulement d'un processus de délégitimation de la contestation, mais aussi à l'inverse, de la recherche d'une re-légitimation des gouvernements au pouvoir à travers un discours et des politiques sécuritaires plus autoritaires. Plus loin encore, le fait de focaliser sur les violences engendrées par les « casseurs » ou les « extrémistes » semble aussi participer d'un processus de dépolitisation de la manifestation : se positionnant d'emblée dans la radicalité et en dehors des valeurs démocratiques dont l'État serait le garant, même si la cause mobilisant les individus n'est pas en elle-même remise en question, la contestation perd toute dimension ou pouvoir politique sérieux. La stratégie commune entre les gouvernements d'E. Macron et de B. Johnson sur la fin de notre période semble aussi être de montrer qu'une cause légitime aurait été détournée par des individus ne relevant pas de la catégorie des manifestants légitimes. Dans un autre contexte, en juin 2020 par exemple, la lecture politique de Boris Johnson des manifestations *Black Lives Matter* et des débordements qui ont lieu est parlante de cette stratégie de décrédibilisation et de dépolitisation. Reconnaissant la nécessité de continuer de se battre pour mettre fin aux discriminations, il dénonce les violences contre la police et contre les monuments (comme des statues d'hommes célèbres démontées ou cachées dans des villes britanniques), et insiste sur le caractère criminel de certains manifestants nécessitant une réponse ferme de l'État :

> And no, I will not support or indulge those who break the law, or attack the police, or desecrate public monuments. We **have a democracy in this country. If you want to change the urban landscape, you can stand for election, or vote for someone who will**.
>
> […] And so I must say clearly that those who attack public property or the police –who injure the police officers who are trying to keep us all safe – **those people will face the full force of the law; not just because of the hurt and damage they are causing, but because of the damage they are doing to the cause** they claim to represent. They are **hijacking a peaceful protest** and undermining it in the eyes of many who might otherwise be sympathetic[1051]. (Johnson, 2020)

[1050] C. CASTANER, « Compte-rendu de la réunion 40 : Audition et discussion générale sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs », *op. cit.*.

[1051] B. JOHNSON, « Prime Minister's message on Black Lives Matter », Londres, 8 juin 2020 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/prime-minister-message-on-black-lives-matter ; consulté le 17

Cette intervention est révélatrice des dynamiques que nous avons évoquées plus haut, relevant d'un processus de délégitimation et de dépolitisation de la contestation, à plusieurs égards. D'abord, Boris Johnson, comme Emmanuel Macron, en montrant comment des revendications légitimes auraient été « détournées » ou « dévoyées » (pour reprendre le terme d'E. Macron dans son discours concernant les Gilets Jaunes) semble chercher à exploiter la contestation, et la violence que s'y exprime pour servir sa propre légitimité et son discours de fermeté. Détourner une cause légitime, en s'inscrivant en dehors des codes démocratiques, légitimerait d'autant plus une réponse autoritaire. D'autre part, le processus de dépolitisation de la contestation se perçoit, comme pour E. Macron, à travers la référence au « vote » ou à « l'élection ». Les mots de B. Johnson : « Nous avons une démocratie, ici. Si vous voulez changer le paysage urbain, vous pouvez vous présenter à une élection ou voter pour quelqu'un qui le fera » rappelle les mots d'E. Macron cités au début de ce chapitre en réaction aux Gilets Jaunes : « le peuple est souverain. Il s'exprime lors des élections ». Le vote, dans cette lecture gouvernementale, apparaît comme seul moyen légitime pour exprimer démocratiquement un point de vue. Il est intéressant d'observer que de cette manière, la manifestation ou la contestation, perd son pouvoir politique, ou de son poids politique dans le débat public. Si l'on suit les propos de B. Johnson et d'E. Macron, seul resterait le vote comme instrument légitime d'expression démocratique, alors que sa légitimité est remise en question ces dernières années, puisqu'avec un taux de participation autour de 66 % en moyenne pour les élections générales au Royaume-Uni[1052], et de 78 % pour le premier tour des élections présidentielles en France[1053] sur les années 2010, et une tendance à la baisse de participation des plus jeunes des deux côtés de la Manche, le vote ne peut être perçu comme instrument exclusif représentatif de l'ensemble de la population. Comme le montre d'ailleurs S. Pickard pour les contestations organisées par les « jeunes », le processus de délégitimation de la contestation par le gouvernement passe justement par

août 2021) : Et non, je ne soutiendrai pas et ne tolérerai pas ceux qui enfreignent la loi, qui attaquent la police ou qui profanent des monuments publics. Nous avons une démocratie dans ce pays. Si vous voulez changer le paysage urbain, vous pouvez vous présenter aux élections, ou voter pour quelqu'un qui le fera. […] Et je dois donc dire clairement que ceux qui attaquent des biens publics ou la police — qui blessent des policiers qui tentent de nous protéger tous — ces personnes feront face à toute la rigueur de la loi ; non seulement à cause des dommages et blessures qu'ils causent, mais aussi à cause du tort qu'ils infligent à la cause qu'ils prétendent défendre. Ils détournent une manifestation pacifique et la compromettent aux yeux de nombreux observateurs qui auraient autrement pu être sympathiques.

[1052] G. STURGE, *2024 general election: Turnout*, House of Commons Library, Londres, 2024.

[1053] G. BUISSON et S. PENANT, *Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017*, INSEE, Paris, 2017.

la présentation d'un groupe représentant une menace à la démocratie, car habituellement « apathiques politiquement » comme ils ne participent pas activement aux élections[1054]. L'expression politique qui passe autrement que par la voie/voix électorale est ainsi décrédibilisée voire criminalisée, ce qui participe de la justification d'une réponse plus militarisée de la protestation.

En France, cette dynamique qui s'est exprimée de manière saillante lors du mouvement des Gilets Jaunes semble rejoindre ce que les politistes et sociologues F. Jobard et O. Fillieule décrivent comme « un mouvement de corruption de la manifestation[1055] » par les acteurs politiques ces dernières années. La manifestation en tant que telle est présentée comme autorisée et protégée par l'État au nom du respect de la démocratie et des libertés fondamentales, mais l'arsenal répressif déployé la radicalise et lui fait perdre en légitimité et en substance. Ce qui était considéré comme l'expression publique et visible d'une opinion et comme le « pendant du vote », notamment lorsque la manifestation fait nombre, jusque dans les années 1990, perd selon Jobard et Fillieule, depuis les années 2000 sa valeur de « volonté politique », quand les décideurs politiques déclarent qu'ils ne « céderont pas » à « la rue », comme N. Sarkozy en 2007, ou comme E. Macron le 29 septembre 2017 : « La démocratie, ce n'est pas la rue[1056] ».

Lire la résistance aux politiques mises en place en focalisant sur les violences ou des « actes criminels » avant tout et la décrédibiliser comme des actions irrationnelles voire immorales (car contre les valeurs nationales, et tournées contre les libertés des citoyens eux-mêmes) s'inscrit donc dans une dynamique longue de dépolitisation[1057] qui peut être perçue des deux côtés de la Manche. Cette évolution cependant particulièrement visible dans les moments de crispation intense sur la décennie reflète une mécanique autoritaire qui s'inscrit dans les discours des gouvernements, se positionnant comme seul acteur raisonnable et légitime (issus du vote), et dans des pratiques policières et judiciaires évoluant dans un milieu de compétences étendues au contact de la législation anti-terroriste. Elle semble être le symptôme d'une recherche nouvelle de légitimité de l'État (quand l'État néolibéral ne tire plus sa légitimité de sa participation à la réduction des

[1054] S. PICKARD, « Excessive force, coercive policing and criminalisation of dissent. repressing young people's protest in twenty-first century Britain », *op. cit.*, p. 3 : "First, young people are often portrayed as being politically apathetic or apolitical (for a summary, see Stoker 2006; Hay 2007). This label stems from the fact that 18 to 24-year-olds tend to have lower turnout rates in elections than older generations".
[1055] O. FILLIEULE et F. JOBARD, *Politiques du désordre*, *op. cit.*, p. 237.
[1056] *Ibid.*, p. 233-235.
[1057] V. CODACCIONI, « Empêcher, dépolitiser, punir », *op. cit.*

inégalités sociales et économiques), qui se donne à voir comme rempart devant une « crise » de la démocratie, devant l'augmentation de la radicalisation, « la montée des extrêmes », ou devant le « désordre », dans les mots F. Jobard et O. Fillieule :

> Le politique ne considère plus le moment manifestant comme celui d'un échange politique, mais comme l'occasion de **mettre en scène le pouvoir face au désordre**. Entre le désordre et le pouvoir, plus rien[1058].

Cette lecture et la réponse proposée par les gouvernements aux contestations politiques marquées par de la violence semble nourrir les formes alternatives, plus radicales d'expression politique. La stratégie plus autoritaire des gouvernements pourrait ainsi avoir des effets contre-productifs : réaffirmant l'autorité et la fermeté de l'État, cette stratégie le soumet également à de sévères critiques, et des remises en question plus violentes et plus radicales. Pour les gouvernements, cette radicalité semble s'inscrire dans une dynamique plus grande de polarisation et de remise en cause des traditions politiques démocratiques, d'une démocratie « en crise » caractérisée par la « montée des extrêmes ». La partie qui suit s'attachera ainsi à analyser la manière dont les gouvernements « interprètent » ou « construisent » cette crise démocratique, et dans quelle mesure les changements et tensions décrits témoignent des reconfigurations de l'offre politique sur notre période, et des conséquences qui en découlent.

6.2. La démocratie en crise ? Ou les reconfigurations de l'offre politique

6.2.1. Le constat d'une crise politique et son exploitation par les gouvernements

Lors d'un colloque en octobre 2016, organisé à l'Assemblée Nationale et intitulé « Refaire la démocratie », F. Hollande prend la parole pour décrire sa vision des défis qui attendent le système démocratique :

> La démocratie, dont on pensait il n'y pas si longtemps encore que son progrès était irréversible, qu'elle était là pour des générations et des générations, qui s'en empareraient nécessairement, qui était comme une évidence, apparaît aujourd'hui fragilisée, bouleversée, bousculée, en tout cas contestée. Ce n'est plus son progrès, mais son procès que l'on dresse.
>
> […] Elle semblait, cette démocratie, avoir triomphé de tout et notamment des totalitarismes. Elle paraissait promise, par la force de l'exemple, à un déploiement aussi universel qu'irréversible.
>
> **Mais voilà, depuis déjà plusieurs années, pour ne pas dire plusieurs décennies, une crise sourde, larvée, s'est installée. Elle s'est exacerbée avec des critiques portées sur les résultats-même de la démocratie et une contestation de ses formes d'action et d'exercice**[1059]. (Hollande, 2016)

[1058] O. FILLIEULE et F. JOBARD, *Politiques du désordre*, *op. cit.*, p. 235.

[1059] HOLLANDE, FRANÇOIS, « Déclaration du Président de la République, sur la démocratie et le fonctionnement des institutions de la Vème République », Paris, 6 octobre 2016 (en ligne :

Bien que l'ensemble de son discours tente de défendre l'idée que les institutions politiques françaises sont « solides et adaptées aux circonstances », qu'elles fonctionnent et évoluent positivement ces dernières années (à travers des réformes telles que le passage au quinquennat ou les lois de transparence et de lutte contre la corruption comme portée par les lois Sapin de 1993 et 2016), c'est pourtant bien en termes de « crise » qu'il décrit l'état de la démocratie contemporaine. Elle serait caractérisée, selon lui, par des taux d'abstention élevés lors des élections « intermédiaires » (législatives ou européennes), des partis politiques traditionnels « débordés par des formes d'expression politique nouvelles », un sentiment de distance croissant entre les élus et les citoyens et « d'impuissance » de la démocratie « face à tout ce qui fait désordre », ou encore la montée des « partis extrémistes ».

Ce constat n'est d'ailleurs pas propre à la France, bien qu'il soit important de considérer que le contexte de tension politique soit différent en France et au Royaume-Uni. En effet, nous l'avons vu[1060], l'expérience du Brexit au Royaume-Uni a profondément divisé l'opinion publique, comme les partis politiques eux-mêmes, et a été révélateur des disparités territoriales. Elle a également donné le sentiment d'une crise constitutionnelle et politique profonde, particulièrement illustrée dans les débats parlementaires houleux autour de l'accord avec l'Union Européenne. En France, la « crise » politique semble plus particulièrement se cristalliser au moment des élections, dans l'abstention et les résultats électoraux du parti d'extrême droite, comme lors des élections présidentielles de 2012 et 2017[1061], mais également lors des élections législatives et européennes. Pour autant, dans un discours similaire à plusieurs égards à celui de François Hollande, qui célèbre le centenaire du droit de vote des femmes en 2018, la Première ministre britannique, Theresa May, revient sur les « standards de la vie politique », en décrivant une période clairement critique dans laquelle la démocratie serait « menacée » par une dégradation des « valeurs » politiques, du débat public, et une montée des « populismes » :

> But today, the ideal of a truly plural and open public sphere where everyone can take part **is in danger**. A tone of bitterness and aggression has entered into our public debate. In public life, and

https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/10/06/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-la-democratie-et-le-fonctionnement-des-institutions-de-la-veme-republique-a-paris-le-6-octobre-2016 ; consulté le 12 juin 2025).

[1060] Cf. Chapitre 1 et Chapitre 4

[1061] Cf. Chapitre 1

> increasingly in private conversations too, **it is becoming harder and harder to conduct any political discussion, on any issue, without it descending into tribalism and rancour**.
>
> […] British democracy has always been robust and oppositional. **But a line is crossed when disagreement mutates into intimidation.**
>
> […] A hundred years after bringing all voices – male and female, rich and poor – within our Parliamentary democracy **we now face the prospect of our country's public debate becoming oppressively hostile and participation in it a risk which many are unprepared to run**[1062]. (May, 2018)

Ce passage décrit une polarisation et une tension grandissantes dans le débat public, faisant écho aux tensions décrites plus haut dans la radicalisation des mouvements contestataires. Ce qu'il est intéressant de noter dans la lecture gouvernementale de cette « crise » démocratique ou politique est la manière dont les changements dans le débat public semblent plutôt attribués à des éléments extérieurs au système institutionnel tel qu'il existe, et qui est d'ailleurs défendu fermement par les deux décideurs.

Différentes crises institutionnelles (impliquant les partis politiques, les institutions parlementaires, ou encore la presse) ont été décrites et étudiées sur notre décennie, notamment par les politistes D. Richards, M. Smith et C. Hay[1063], à la suite de la crise économique de 2008. Pour les auteurs, un sentiment de profonds changements politiques, si ce n'est de crise politique générale[1064], s'exprimerait par la faible participation aux élections, le sentiment d'un décalage grandissant entre les attentes que les individus ont envers les institutions et ce qu'elles fournissent réellement, la montée des mouvements national-populistes et le fossé grandissant entre les citoyens et leurs responsables politiques, remettant en question l'idée même de représentation dans une véritable démocratie. Pour les politistes R. Eatwell et M. Goodwin il s'agirait même d'un ensemble de symptômes, incarné par l'émergence du national-populisme, aux causes diverses et profondes, et remontant bien avant la crise de 2008, qui traduirait « la révolte contre la

[1062] T. MAY, « Speech on standards in public life », Manchester, 6 février 2018 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-standards-in-public-life-6-february-2018 ; consulté le 10 juin 2021) : « Mais aujourd'hui, l'idéal d'une sphère publique véritablement pluraliste et ouverte, où chacun peut participer, est en danger. Un ton d'amertume et d'agressivité s'est installé dans notre débat public. Dans la vie publique, et de plus en plus dans les conversations privées, il devient de plus en plus difficile de mener une discussion politique, sur n'importe quel sujet, sans qu'elle ne tombe dans le tribalisme et la rancœur. […] La démocratie britannique a toujours été robuste et marquée par l'opposition. Mais une ligne est franchie lorsque le désaccord se transforme en intimidation. […] Cent ans après avoir intégré toutes les voix — masculines et féminines, riches et pauvres — au sein de notre démocratie parlementaire, nous sommes aujourd'hui confrontés à la perspective que le débat public de notre pays devienne oppressivement hostile et que la participation à ce débat représente un risque que beaucoup ne sont pas prêts à courir ».

[1063] D. RICHARDS, M. J. SMITH et C. HAY (éd.), *Institutional crisis in 21st century Britain*, *op. cit.*.

[1064] *Ibid.*, p. 5 : "There is the sense in the UK that crisis is always with us".

démocratie libérale[1065] » : une remise en question profonde de la tradition politique et des partis dits traditionnels ou « *mainstream* » qui ne seraient pas assez représentatifs des citoyens ordinaires, tout comme une remise en question des valeurs libérales associées à la mondialisation et aux insécurités économiques, sociales et culturelles.

Le constat, par les gouvernements français et britanniques, sur la deuxième moitié de notre période plus particulièrement, d'une remise en question politique, ou de transformations politiques, s'appuie incontestablement sur des éléments tangibles. Le Brexit, qui a été évoqué en France, comme au Royaume-Uni, comme l'expression concrète d'un « malaise[1066] » ou d'un basculement politique majeur semble jouer un double rôle ici : à la fois comme cristallisation de changements qui s'inscrivent dans des tendances longues, mais également comme évènement qui va affecter le paysage politique et sur lequel les partis s'appuient pour organiser une nouvelle lecture et une nouvelle offre politique. C'est notamment ce que souligne A. Finlayson dans son analyse du Brexit en 2018 et sur la transformation de la « langue » politique que l'évènement implique :

> Brexit is not a single – let alone simple – political event. It is a complex element of continuing processes of different duration, intensity and direction. These are not confined to the UK. Their effects can be seen across Europe and the United States, where they manifest in the rejection of political internationalisation, economic globalisation and multiculturalism. What happened in the UK on 23 June 2016 was, however, a significant event. **At a confluence of those processes and tendencies something crystallised into a specific political expression which, because it took a solid form, has since affected the direction and altered the speed of the eddies and whorls of British political culture**[1067].

Ainsi, ce qui nous intéresse plus précisément dans cette recherche, est l'interprétation et la formulation de la crise politique par les gouvernements, la manière dont ils choisissent de la présenter et d'y répondre. Nous l'avons évoqué tout au long de ce travail, les récits sur la crise reflètent la manière dont les politiciens appréhendent les changements sociaux et politiques. Comme l'avait décrit S. Hall en 1978[1068], mais

[1065] R. EATWELL et M. J. GOODWIN, *National populism*, *op. cit.*.
[1066] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.*.
[1067] A. FINLAYSON, « The Metaphysics of Brexit », *Third Text*, vol. 32, nº 5-6, 2 novembre 2018, p. 598 : « Le Brexit n'est pas un événement politique unique — et encore moins simple. Il constitue un élément complexe de processus continus de durées, d'intensités et de directions différentes. Ceux-ci ne se limitent pas au Royaume-Uni. Leurs effets se font sentir à travers l'Europe et les États-Unis, où ils se manifestent par le rejet de l'internationalisation politique, de la mondialisation économique et du multiculturalisme. Ce qui s'est produit au Royaume-Uni le 23 juin 2016 a néanmoins été un événement significatif. À la confluence de ces processus et tendances, quelque chose s'est cristallisé en une expression politique spécifique qui, parce qu'elle a pris une forme solide, a depuis influencé l'orientation et modifié la vitesse des tumultes de la culture politique britannique ».
[1068] S. HALL (éd.), *Policing the crisis*, *op. cit.*.

également S. Guy[1069] plus récemment, le discours sur la crise peut nous en apprendre davantage sur la société et les gouvernements concernés que la crise elle-même.

Que ce soit en France ou au Royaume-Uni, et en particulier autour d'évènements marquants comme le référendum sur le Brexit, mais également dans le cadre des contestations sociales que nous avons analysées plus haut, les gouvernements font le constat d'une vie politique de plus en plus polarisée, avec l'émergence et même l'installation de nouvelles forces politiques, à l'origine marginales car radicales, très souvent identifiées comme « extrêmes » et dangereuses, qui participeraient d'une « crise » de la démocratie. Les caractéristiques de la crise correspondraient ainsi plutôt à un conflit marqué entre les défenseurs des valeurs démocratiques et libérales d'une part, et d'autre part, ceux représentant les tendances illibérales ou « extrêmes ». Cette « menace » des « extrêmes » est d'ailleurs présentée par E. Macron comme une conséquence possible si les réformes sociales et économiques nécessaires ne sont pas engagées, lorsqu'il présente en juin 2018, quelques mois avant les Gilets Jaunes, son projet de réforme sociale, visant à réduire les inégalités tout en rendant les dépenses plus « efficaces » :

> Et donc je veux que celles et ceux qui peuvent produire, réussir embaucher, le fassent encore davantage, parce que je regarde partout autour de nous, et **le fait de mettre un plafond à la réussite n'a jamais réglé le problème de l'exclusion.** Mais je le dis, je le répète et je continuerai inlassablement à le faire, quand ceux qui réussissent ne veulent pas regarder ceux qui sont laissés au bord du chemin, dans quelle société veulent-ils vivre ? **Qu'ils regardent autour d'eux les extrêmes monter, les discours de haine embraser os démocraties**. C'est le fruit de ces égoïsmes et de cet aveuglement.
>
> Et donc nous devons, tout en faisant de notre économie une économie plus forte, plus productive, tout en étant les promoteurs assumés d'une innovation, d'une force économique revitalisée, vouloir aussi répondre à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion dans notre société[1070]. (Macron, 2018)

Dans l'un de ses derniers discours en tant que Première ministre en 2019, intitulé *On the State of Politics*, Theresa May, bien qu'elle n'ait jamais utilisé le mot « crise », décrit clairement une situation de crise politique, rappelant des éléments déjà évoqués dans son discours célébrant le suffrage universel un an plus tôt :

[1069] S. GUY, « Réflexions sur la crise », *op. cit.*.
[1070] E. MACRON, « Discours du Président de la République lors du congrès de la Mutualité Française », Montpellier, 13 juin 2018 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/06/14/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-lors-du-congres-de-la-mutualite-francaise-a-montpellier ; consulté le 10 juin 2025).

> It is on that score that today **we do have grounds for serious concern**. Both domestically and internationally, in substance and in tone**, I am worried about the state of politics**[1071]. (May, 2019)

Selon elle, la démocratie est menacée par la perte des valeurs démocratiques traditionnelles, que seraient le compromis, le débat pacifié et le pragmatisme, au profit des « populismes ». Dans ce discours, elle regrette la montée des idées et positions extrêmes qu'elle qualifie « d'absolutisme » et qu'elle retrouve non seulement au Royaume-Uni mais dans l'ensemble des pays européens et contre lesquelles le gouvernement et plus généralement les partis traditionnels doivent se battre :

> This absolutism is not confined to British politics. It festers in politics all across the world. We see it in the rise of political parties on the far left and far right in Europe and beyond[1072]. (May, 2019)

Cette polarisation, et l'idée d'une lutte entre l'absolutisme ou l'extrémisme d'un côté et la modération et la tradition politique de l'autre semblent être les termes privilégiés par les gouvernements pour formuler la « crise » démocratique, ou les remises en question qui émergent. Cette crise s'exprimerait par l'acuité des tensions dans le débat public, le désintéressement de la population pour la vie politique, ou la faible participation aux élections mais la réelle nature de cette polarisation pose question. Pour le politiste A. Mondon, par exemple, l'idée de polarisation est aussi formulée politiquement par les partis traditionnels, qui cherchent à encourager, à l'inverse, le soutien pour les partis traditionnels et la modération, et renforcer par la même occasion leur position hégémonique[1073]. On peut retrouver cette idée à la fois dans l'expression répétée d'E. Macron du « en même temps », mais également dans les appels au dépassement des clivages partisans en France, et chez T. May dans sa défense de la « politique traditionnelle du centre » ou son rappel à la nécessité de trouver des compromis :

> So our responsibility is great. It is to show that **mainstream, centre-ground politics can deliver the change** people need. That **mainstream, centre-ground politics can respond to public concern**. And that a mainstream, centre-ground government understands what needs to change and has a plan to set things right[1074]. (May, 2017)

[1071] T. MAY, « PM Speech on the State of Politics », *op. cit.* : « C'est à cet égard que, aujourd'hui, nous avons de réelles raisons de nous inquiéter. Tant au niveau national qu'international, tant sur le fond que sur la forme, je suis préoccupé par l'état de la politique ».

[1072] *Id.* : « Cet absolutisme ne se limite pas à la politique britannique. Il s'enracine dans la politique partout dans le monde. Nous le constatons dans la montée des partis politiques d'extrême gauche et d'extrême droite en Europe et au-delà ».

[1073] A. MONDON et S. DAWES, « The mainstreaming of the far right in France: Republican, liberal and illiberal articulations of racism », *French Cultural Studies*, vol. 34, nº 3, août 2023, p. 329-339.

[1074] T. MAY, « The shared society: Prime Minister's speech at the Charity Commission annual meeting », *op. cit.* : « Notre responsabilité est donc grande. Il s'agit de montrer que la politique traditionnelle, centriste, peut apporter les changements dont les citoyens ont besoin. Que la politique traditionnelle, centriste, peut répondre aux préoccupations du public. Et qu'un gouvernement traditionnel, centriste, comprend ce qui doit changer et dispose d'un plan pour remettre les choses en ordre ».

> And actually getting things done rather than simply getting them said **requires some qualities that have become unfashionable of late. One of them is a willingness to compromise**. That does not mean compromising your values[1075]. (May, 2019)

Qu'il s'agisse de Theresa May après le Brexit, ou d'Emmanuel Macron pendant la période des Gilets Jaunes, les deux décideurs reconnaissent que ces « crises » ont révélé les inégalités socio-économiques, comme territoriales d'ailleurs, et qu'il est nécessaire de les prendre en compte. Il apparaît ainsi paradoxal que devant le constat d'une remise en question politique profonde qu'ils font eux-mêmes, les gouvernements proposent pourtant une lecture assez binaire d'une crise politique (qui opposeraient les extrêmes contre le centre), et comme solution, une défense plus ferme de la tradition politique des partis dits « du centre » ou modérés contre les attaques « illibérales », décrédibilisant les aspirations démocratiques qui peuvent être exprimées (comme la demande de plus de participation, de plus de transparence ou de plus de représentativité[1076]) en les associant aux « populismes ». Dans la lecture du référendum sur le Brexit qui est faite par M. Valls par exemple en 2016, ou par T. May en 2019, nous pouvons noter la façon dont cette lecture binaire s'exprime : la vérité et la raison face au mensonge et la manipulation des peuples :

> C'est une question d'identité, mais une question aussi de souveraineté et de démocratie. Nous avons cru pouvoir agrandir, élargir, à marche forcée ; que les « non » seraient oubliés grâce à « plus d'Europe » ; que les référendums pouvaient être contournés ; que le rejet croissant de l'Europe se soignait uniquement par de la pédagogie. Avouons-le : depuis 2005, nous avons évité les vrais débats. Et nous **avons laissé les populismes proférer leurs mensonges** et installer l'idée que « construction européenne » et « souveraineté nationale » étaient incompatibles. Nous devons donc reprendre la main […][1077]. (Valls, 2016)

> **Populist** movements have seized the opportunity to capitalise on that vacuum. They have embraced the politics of division; identifying the enemies to blame for our problems and offering apparently easy answers[1078]. (May, 2019)

De cette manière, les gouvernements se posent comme rempart aux menaces contre la démocratie, comme seul acteur raisonnable, impliquant le maintien de la tradition et du système politique tel qu'il est.

[1075] T. MAY, « PM Speech on the State of Politics », *op. cit.* : « Et parvenir réellement à faire avancer les choses, plutôt que de se contenter de les dire, exige certaines qualités qui sont devenues peu à la mode ces derniers temps. L'une d'elles est la capacité à trouver des compromis. Cela ne signifie pas compromettre vos valeurs ».

[1076] M. HALL, D. MARSH et E. VINES, « A changing democracy: contemporary challenges to the British political tradition », *Policy Studies*, vol. 39, nº 4, Routledge, 4 juillet 2018, p. 365-382.

[1077] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.*.

[1078] T. MAY, « PM Speech on the State of Politics », *op. cit.* : « Les populistes ont saisi l'occasion de tirer parti de ce vide. Ils ont adopté une politique de division : identifiant les ennemis à blâmer pour nos problèmes et proposant des réponses apparemment simples ».

Il convient ici de noter une nuance dans les termes employés dans les discours entre la France et le Royaume-Uni. En effet, bien qu'un état de crise et d'incertitudes soit clairement décrit par Theresa May dans les deux discours évoqués en 2018 et 2019, contrairement à François Hollande, l'expression « crise de la démocratie » n'est jamais utilisée pour parler de la situation politique post-Brexit. Les notions de « défis » (« *challenges* ») ou « menaces » (« *threats* ») semblent être préférées, ce qui pourrait également être significatif de la manière dont le gouvernement britannique aborde cette « crise » particulière. En effet, le mot « crise » est généralement utilisé pour désigner un problème spécifique, faisant référence à un moment décisif où des décisions politiques radicales doivent être prises. Il a été largement utilisé lors de la crise économique de 2008, la crise des réfugiés ou la crise sanitaire. Lorsque Boris Johnson mentionne explicitement une crise, dans son premier discours en tant que premier ministre, c'est pour traiter d'une question sociale[1079]. Étonnamment, la crise politique n'est toutefois pas qualifiée comme telle, mais les mots « défis » ou « menaces » sont utilisés de manière récurrente. Une explication pourrait résider dans ce à quoi le terme « crise » renvoie : un moment de bouleversement radical ; parler de « crise de la démocratie » impliquerait ainsi que la structure politique elle-même ne fonctionne plus et doit changer. Cela pourrait évidemment nuire aux partis traditionnels qui s'appuient sur un système de représentation classique. En évoquant des menaces ou des défis, le gouvernement laisse entendre que la racine du problème se trouve ailleurs, qu'il ne s'agit pas d'une crise interne, ce qui lui évite de remettre en question en profondeur le modèle politique traditionnel (ou la « tradition politique britannique » que les politistes M. Hall, D. Marsh et E. Vines décrivent comme particulièrement contestée aujourd'hui car façonnée par une conception élitiste du pouvoir issue du XIXe siècle[1080]).

Quoi qu'il en soit, décrire « l'état de la politique » comme particulièrement inquiétant du fait des attaques anti-démocratiques, que ce soit en France ou au Royaume-Uni semble représenter un moyen efficace pour décrédibiliser l'opposition, voire dépolitiser des demandes de réformes politiques, et d'assurer un consentement pour le statu quo. Ainsi, les références à la montée des « extrêmes » ou de « l'absolutisme » et

[1079] B. JOHNSON, « First speech as Prime Minister », Londres, 24 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/boris-johnsons-first-speech-as-prime-minister-24-july-2019 ; consulté le 12 avril 2022) : "[…] that we will fix the crisis in social care once and for all with a clear plan we have prepared", « [...] nous allons régler une fois pour toutes la crise des services sociaux grâce à un plan clair que nous avons préparé ».
[1080] M. HALL, D. MARSH et E. VINES, « A changing democracy », *op. cit.*

leur mobilisation dans les discours gouvernementaux sont souvent associées à un appel à l'unité ; les gouvernements semblent y avoir recours aussi pour le potentiel unificateur que représente le positionnement au centre, comme garant de la stabilité et de la démocratie. Identifier la vie politique ou le débat public comme critiques et menacés (car très polarisés) permet de renforcer une forme de consensus, qui fait écho à ce que Stuart Hall décrivait déjà en 1978 à travers l'idée de la « production du consentement » grâce aux discours sur la crise qui rassemblent les individus « autour d'un système commun de valeurs[1081] ». Que ce soit à travers les références au modèle républicain ou à la tradition politique britannique, dans les deux cas idéalisés et associés à des valeurs universelles de compromis et de tolérance, les gouvernements dans les deux pays semblent espérer rassembler la population en s'opposant aux incertitudes exploitées par les partis ou mouvements présentés comme anti-démocratiques. Dans les deux pays, la vision binaire et simplifiée de la crise politique (d'un côté un système démocratique devant être défendu à tout prix, comme par exemple le « front républicain » contre le front national, sans remise en cause en profondeur de ses dysfonctionnements et de l'autre les marges, extrêmes et illibérales) participe d'une recherche de renforcement de légitimité. Ainsi, la place accordée aux idées « radicales » (ou leur mobilisation dans les discours), ne semble pas être dans l'optique d'une profonde remise en question du système démocratique représentatif, ou d'une prise en compte des demandes légitimes de plus de transparence ou de démocratie directe (que les mouvements dits « populistes » reprennent à leur compte), mais plutôt la défense, voire le renforcement, d'un statu quo. Par exemple, T. May insiste sur la nécessité de renforcer le soutien pour la tradition politique britannique (bien que contestée), et présente ce phénomène comme le plus grand défi des partis « traditionnels » face à la montée des mouvements et des idées « illibéraux » :

> And to ensure that liberal inheritance can endure for generations to come, we today have a responsibility to be active in conserving it. If we do not, we will all pay the price – rich and poor, strong and weak, powerful and powerless[1082]. (May, 2019)

Dans les deux pays, nous voyons les gouvernements au pouvoir opposer la modération et le rappel de la tradition face aux mouvements radicaux, en se positionnant comme la seule

[1081] S. HALL (éd.), *Policing the crisis*, *op. cit.*, p. 213.
[1082] Theresa May, *PM Speech On the State of Politics*, Londres, 17 juillet 2019 : « Et pour garantir que cet héritage libéral puisse perdurer pour les générations à venir, nous avons aujourd'hui la responsabilité d'agir pour le préserver. Si nous ne le faisons pas, nous en paierons tous le prix — riches et pauvres, forts et faibles, puissants et impuissants ».

alternative possible, et la « bonne voie » à suivre[1083], afin de renforcer son hégémonie, et ne pas remettre en question leur offre politique traditionnelle[1084] et les politiques néolibérales mises en place.

Si une réelle crise est reconnue dans le discours gouvernemental en France comme au Royaume-Uni, comme la distance et la méfiance de la population envers ses représentants, il apparaît qu'ils choisissent d'en proposer une réponse partielle, de différentes manières. Au Royaume-Uni, surtout dans les discours de T. May, la « crise » ne serait pas inhérente au système et aux traditions politiques nationales mais viendrait plutôt de l'extérieur : des nouveaux mouvements radicaux, et des nouveaux moyens de communication, qui affaibliraient le débat public, contre lesquels il faudrait être plus ferme dans l'affirmation des valeurs démocratiques[1085]. Sur la fin de la période, le discours de B. Johnson se distingue de celui de T. May dans le ton et la forme, mais peu dans le fond :

> It is to be Prime Minister of the whole United Kingdom and that means uniting our country answering at last **the plea of the forgotten people and the left behind towns** by physically and literally renewing **the ties that bind us** together. […]
>
> All this and more we can do now and only now, at this extraordinary moment in our history and after **three years of unfounded self-doubt it is time to change the record** to recover our natural and historic role as an enterprising, outward-looking and truly global Britain, generous in temper and engaged with the world[1086]. (Johnson, 2019)

Ici, la crise politique est reconnue à travers les inégalités criantes et le sentiment de méfiance et d'abandon que le référendum sur le Brexit a révélé (« les personnes oubliées et les petites villes abandonnées ») mais est présentée comme temporaire. La solution proposée n'est alors pas de remettre en question le système politique tel qu'il existe (ce qui serait céder à « des doutes existentiels infondés »). La réponse tiendrait plutôt dans un sursaut patriotique, une réaffirmation fière de l'identité et du rôle de la nation

[1083] M. VALLS, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », *op. cit.*

[1084] A. MONDON et S. DAWES, « The mainstreaming of the far right in France », *op. cit.*, p. 335 : "This fantasy that the mainstream is essentially good and can position itself as opposed to the most extreme right is absolutely key to its hegemony". « Cette illusion selon laquelle le courant politique dominant est essentiellement bon et peut se positionner comme opposé à l'extrême droite la plus radicale est absolument essentielle à son hégémonie ».

[1085] T. MAY, « Speech on standards in public life », *op. cit.*

[1086] B. JOHNSON, « First speech as Prime Minister », *op. cit.* : « Il s'agit d'être Premier ministre de l'ensemble du Royaume-Uni, et cela signifie unir notre pays, répondre enfin à l'appel des oubliés et des villes laissées pour compte en renouvelant physiquement et concrètement les liens qui nous unissent. […] Tout cela et plus encore, nous pouvons le faire maintenant et seulement maintenant, à ce moment extraordinaire de notre histoire et après trois années de doute injustifié sur nous-mêmes. Il est temps de changer de cap pour retrouver notre rôle naturel et historique en tant que Royaume-Uni entreprenant, ouvert sur le monde et véritablement mondial, généreux de tempérament et engagé dans le monde ».

britannique dans le monde. Elle s'inscrit ainsi dans les discours nationalistes exprimés pendant la campagne pour le Brexit et qui insistent sur une réaffirmation de la souveraineté parlementaire[1087]. À une crise politique est ainsi proposée la revendication d'une identité nationale plus forte, caractéristique de cette lecture partielle des mécontentements exprimés : à travers le prisme d'une crise « culturelle », des valeurs, et de l'identité, permettant en parallèle la continuité des politiques économiques et sociales néolibérales en cours depuis des décennies. Il est d'ailleurs assez éclairant de constater que la lecture proposée par E. Macron du mouvement des Gilets Jaunes lors de son allocution télévisée, a des traits communs avec la position de B. Johnson.

> Ce sont quarante années de malaise qui ressurgissent : malaise des travailleurs qui ne s'y retrouvent plus ; malaise des territoires, villages comme quartiers où on voit les services publics se réduire et le cadre de vie disparaître **; malaise démocratique où se développe le sentiment de ne pas être entendu ; malaise face aux changements de notre société, à une laïcité bousculée et devant des modes de vie qui créent des barrières, de la distance […]**.
>
> Nous voulons des règles plus justes, plus simples, plus claires et **qui récompensent ceux qui travaillent**. Mais aujourd'hui, c'est aussi avec notre projet collectif que nous devons renouer. Pour la France et pour l'Europe. C'est pourquoi le débat national annoncé doit être beaucoup plus large. Pour cela, nous devons avant toute chose, **assumer tous ensemble tous nos devoirs**. Le **devoir de produire pour pouvoir redistribuer**, le devoir d'apprendre pour être un citoyen libre, le devoir de changer pour tenir compte de l'urgence de notre dette climatique et budgétaire. […]
>
> Je veux aussi que nous mettions **d'accord la Nation avec elle-même sur ce qu'est son identité profonde, que nous abordions la question de l'immigration**. Il nous faut l'affronter[1088]. (Macron, 2018)

Après avoir reconnu que la crise des Gilets Jaunes révèle un « malaise profond » sur plusieurs plans, notamment économique, social et politique, et sa « part de responsabilité », son discours traduit tout de même une certaine continuité dans les politiques engendrées, en commençant par rappeler les « devoirs » de chacun. De plus, le dernier élément de solution à la crise sur lequel il insiste, à l'image de B. Johnson, est la nécessité d'un débat sur « l'identité profonde » de la « Nation », et l'immigration, témoignant de la lecture nationaliste proposée.

Cette manière de lire les évènements de manière assez binaire, en démontrant les « menaces » à la démocratie portées par les « extrêmes » ou les manifestants radicaux, s'inscrit aussi dans la lecture par la droite (et surtout le parti conservateur britannique à la fin de la période) d'une crise culturelle, qui s'inspire du populisme et du discours sur

[1087] E. BELL, « Post-Brexit nationalism », *op. cit.*.
[1088] E. MACRON, « Allocution télévisée du Président de la République, sur les réponses du gouvernement à l'urgence économique et sociale révélée par la contestation des "Gilets jaunes" », *op. cit.*

les « guerres culturelles[1089] », opposant deux camps, décriant une gauche permissive et trop tolérante (à la fois du point de vue sécuritaire, mais également identitaire) et tentant de se repositionner comme parti de l'ordre, de la stabilité, des valeurs traditionnelles, et comme garant de la démocratie.

6.2.2. Convergences, droitisation et leurs paradoxes

Nous l'avons montré, la situation politique sur la deuxième moitié des années 2010 donne lieu en France, comme au Royaume-Uni à une lecture partielle proposée par les gouvernements, marquée par un certain nationalisme, qui explique la « crise politique » et notamment les succès des partis national-populistes par un malaise culturel et identitaire, et une demande de plus de fermeté sur l'immigration ou sur la sécurité, mais sans retenir les demandes pour plus de démocratie directe par exemple, ou d'autres formes de représentation que le système politique traditionnel. Cela s'exprime cependant légèrement différemment dans les deux pays. En France, la question identitaire que mobilise Emmanuel Macron dans sa réponse aux Gilets Jaunes, comme enjeu profond ou « chantier prioritaire[1090] » passe par la laïcité (dans sa conception plus stricte), et associe plus explicitement les questions autour de l'identité nationale à l'immigration. Au Royaume-Uni, l'approche « nationaliste », à travers Boris Johnson, surtout, transparaît dans sa politique extérieure « *Global Britain* », et la volonté d'affirmer l'identité britannique dans le monde avec fierté, tout en insistant sur une souveraineté (parlementaire, même s'il mobilise à son compte les demandes pour une souveraineté « populaire ») retrouvée.

Néanmoins, le discours gouvernemental et cette approche de la « crise » politique, témoigne dans les deux pays de reconfigurations politiques rendues particulièrement visibles sur notre décennie, traversées par des contradictions qui sont aussi au cœur d'un néolibéralisme sans cesse renouvelé (comme la tension entre libéralisme et autoritarisme) et aux conséquences paradoxales. En dépit des nuances qui peuvent être perçues entre les différents partis et les personnalités au pouvoir sur la décennie en France et au Royaume-

[1089] R. ESPIET-KILTY, « The Conservative Party and the "Culture Wars": When Instability Creates Stability », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXX-3, CRECIB, 1er septembre 2025 ; A.-P. BONNET et R. KILTY, *Towards a Very British Version of the "Culture Wars"*, s. l., Routledge, 2024.

[1090] C. CASTANER, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur le rôle des préfets dans le maintien de l'ordre public, l'organisation du Grand Débat national et la réforme de l'État », Paris, 17 janvier 2019 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/271355-christophe-castaner-17012019-prefets-situation-sociale-grand-debat ; consulté le 20 juin 2025).

Uni, les acteurs politiques des gouvernements et des partis dits « mainstream » semblent évoluer dans une tendance commune, caractérisée par la continuité des politiques néolibérales en matière économique et sociale, un discours mobilisant le nationalisme (ou une lecture des demandes de changements démocratiques comme une demande nationaliste de réaffirmation de l'intérêt national et de fermeté sur les questions identitaires et migratoires), et des politiques autoritaires en matière de sécurité ou d'ordre public. Le nationalisme, qui fonctionne alors très bien avec le néolibéralisme, est, semble-t-il, une manière pour les gouvernements de composer avec des remises en question politiques profondes, construites sur plusieurs décennies, et notamment au contact de crises particulièrement aigües sur la période, de répondre au mécontentement ou au sentiment de perte de contrôle, par la démonstration d'un État fort, mais sans travailler les structures économiques et sociales profondes au sein des politiques néolibérales qui génèrent pourtant divisions et mécontentement.

La lecture de la « crise démocratique » que nous avons décrite plus haut semble témoigner, dans les deux pays, d'un basculement à droite de l'offre politique, suivant un phénomène de « droitisation » ou de normalisation des idées et du discours national-populistes dans les partis traditionnels, en tout cas sur certains sujets politiques relevant de l'identité nationale ou de la sécurité. Comme l'ont montré les politistes E. Hepburn et P. Odmalm dans leur analyse de l'évolution des programmes politiques, en particulier sur l'immigration, les partis dits « mainstream » sur la période, au contact des succès électoraux des partis populistes de droite radicale, ont plutôt adopté une approche convergente, toujours plus restrictive, sur la période[1091]. Par ailleurs, les discours que nous avons analysés tout au long de ce travail révèlent aussi, au-delà du seul sujet migratoire, la tendance au renforcement des contrôles et à la fermeté en matière identitaire et sécuritaire. Ils illustrent la normalisation de postures, de propositions politiques et de discours traditionnellement ancrés à droite voire à l'extrême droite. La comparaison nous permet d'ailleurs de voir que ce phénomène de « droitisation » du discours politique, qui reste toutefois à nuancer, se cristallise sur des objets spécifiques en France et au Royaume-Uni : la laïcité, « l'intégration », la sécurité d'un côté, et la souveraineté nationale, les frontières et l'immigration de l'autre.

[1091] P. ODMALM et E. HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, 2019, *op. cit.*.

Comme l'évoquent P. Odmalm et E. Hepburn sur le sujet de l'immigration, cette approche qui s'approprie la mise sur agenda les questions centrales des partis national-populistes et adopte des postures similaires dans les discours (nationalisme, fermeté et autorité), sans tenir pour autant les promesses électorales peut s'avérer particulièrement contre-productive pour les partis traditionnels qui montrent une certaine instabilité à leurs électeurs, au profit des partis national-populistes qui restent cohérents sur les questions migratoires. Les partis traditionnels, participent aussi, de cette manière à la normalisation des partis national-populistes, en limitant les alternatives dans l'offre politique, du fait d'une convergence des différents partis traditionnels à la fois sur les questions économiques[1092], avec des partis acquis à la cause néolibérale (la flexibilisation du marché du travail, la responsabilisation des individus) et sur les questions migratoires.

L'utilisation même des termes « populismes / populistes » par les acteurs politiques traditionnels, telle qu'évoquée plus haut dans les propos de Manuel Valls ou de Theresa May, afin de se démarquer comme parti rationnel et raisonnable pose question, dans les effets contradictoires qu'elle produit. En effet, c'est également, paradoxalement, une manière d'accorder une certaine légitimité à ces mouvements en l'associant à la volonté des « peuples »[1093]. La crise démocratique telle qu'elle est construite par les gouvernements, opposant les « extrêmes », populistes, aux partis traditionnels, sert à légitimer les actions gouvernementales, comme raisonnables et rationnels, mais nourrissent aussi la légitimité de ces mêmes partis qu'ils disent combattre. C'est d'ailleurs le cœur du paradoxe : en essayant de composer avec l'extrême droite, par exemple en France, ou les eurosceptiques au Royaume-Uni, les partis traditionnels intègrent certaines de leurs caractéristiques (comme les sujets principalement mis à l'agenda tels que l'identité nationale, la souveraineté, l'immigration ou la sécurité ; ou bien des traits de discours tels que la fermeté ou l'autorité), les présentant comme venant de la volonté du peuple, et légitimant leurs postures autoritaires. C'est ce qu'évoquent les politistes R.

[1092] P. ODMALM et J. RYDGREN, « Comparing and reconceptualising the (populist) radical right », *European Political Science*, vol. 18, n° 3, Palgrave Macmillan, 1er septembre 2019.

[1093] A. MONDON et S. DAWES, « The mainstreaming of the far right in France », *op. cit.*, p. 334 : "This, we are told, is because 'the people' have reactionary 'legitimate grievances' which must be addressed as part of the democratic process. However, this view is naïve at best, and incredibly self-serving for the elite who can justify incredibly violent politics while shifting the blame onto a mostly and conveniently voiceless people". « On nous dit que cela s'explique par le fait que « le peuple » aurait des « griefs légitimes » réactionnaires qui doivent être pris en compte dans le cadre du processus démocratique. Cependant, cette vision est, au mieux, naïve, et incroyablement intéressée pour l'élite qui peut ainsi justifier une politique extrêmement violente tout en rejetant la responsabilité sur un peuple majoritairement et commodément dépourvu de voix ».

Eatwell et M. Goodwin quand ils parlent d'un « *populism-lite* » pour décrire l'évolution des partis traditionnels :

> Populists might 'lose' elections, but the mainstream increasingly looks and sounds like them, becoming in the process 'national populism-lite'[1094].

À ce sujet, la comparaison est éclairante, car la place électorale des partis national-populistes, dans les deux pays, entre le RN et le UKIP, n'a rien de comparable à la fin de la période[1095]. Le RN continue d'occuper une place centrale, voire grandissante lors des élections, devenant une force d'opposition, quand le parti UKIP semble perdre de l'influence depuis 2015[1096]. Cette différence saillante peut s'expliquer, entre autres, par l'expérience du Brexit, et le fait que UKIP ait perdu l'enjeu central de son existence même[1097]. Pour autant, malgré une configuration électorale totalement différente, l'évolution des partis traditionnels semble être similaire : une appropriation du nationalisme et du populisme, le déploiement d'une dimension autoritaire du pouvoir, particulièrement marquée à la fin de la période avec E. Macron et B. Johnson, ce qui illustre bien une phénomène de « droitisation par le haut[1098] », dans les développements idéologiques des partis traditionnels, les choix de lecture des évènements, la politisation de certaines valeurs plutôt que d'autre, et pas seulement une droitisation de contexte, au contact d'une opposition nationalpopuliste plus ou moins offensive. D'ailleurs, parler d'une droitisation « par le haut » permet également de penser qu'il en est possiblement autrement « par le bas », pour les individus, comme le fait V. Tiberj dans son analyse de ce phénomène en France, et dans laquelle il démontre par exemple la persistance de l'attachement aux valeurs de redistribution ou la lutte contre les inégalités, et aux progrès sociaux, qui n'est pas forcément visible dans les résultats électoraux et qui contredirait l'idée que les Français sont de plus en plus conservateurs :

> Autrement dit, c'est par les luttes pour l'agenda politique (les sujets dont on parle et ceux qu'on évite) et par la manière dont on en parle (les cadrages) sur la scène politique et médiatique, que la droitisation s'impose. La manière dont on explique un évènement (par exemple, un fait divers comme une rixe entre jeunes ou comme une « guerre de civilisation ») en arrive à masquer la réalité. Cela crédibilise les acteurs porteurs de cette manière de penser et cela aboutit même à ce

[1094] R. EATWELL et M. J. GOODWIN, *National populism*, *op. cit.*, p. 20.
[1095] Cf. Chapitre 1.
[1096] Sa réincarnation sous la forme du parti REFORM UK à partir de 2019, toujours conduit par N. Farage, démontre cependant son maintien dans le paysage politique. Bien qu'anecdotique, le fait que le politiste spécialiste du populisme M. Goodwin soit devenu lui-même un actif porte-parole de REFORM est l'illustration de la vivacité du mouvement et du phénomène de droitisation sur la fin de la période.
[1097] K. TOURNIER-SOL, « Reworking the Eurosceptic and Conservative Traditions into a Populist Narrative », *op. cit.*.
[1098] V. TIBERJ, *La droitisation française: mythe et réalités comment citoyens et électeurs divergent*, Paris, PUF, 2024.

> que les acteurs qui devraient s'y opposer l'acceptent finalement. Cette manière de « raconter » la société, ses demandes, ses attentes, pourrait même déboucher sur des prédictions autoréalisatrices, c'est-à-dire à ce que des victoires électorales se construisent à contre-courant des citoyens[1099].

Cette approche permet de mettre en lumière la complexité des transformations de l'offre politique, et qui pourrait expliquer d'ailleurs aussi les contradictions au cœur du discours gouvernemental, lorsqu'ils se positionnent comme garants de la démocratie et des valeurs libérales, tout en défendant des politiques autoritaires. Dans les exemples vus dans ce chapitre notamment, la manière dont le gouvernement britannique, à travers K. Malthouse, ou le gouvernement français à travers C. Castaner ou E. Macron, distinguent les causes de la contestation, qu'ils disent reconnaître comme légitimes, des moyens qui seraient criminels ou anti-démocratiques, semble être la stratégie déployée pour garder une certaine cohérence dans cette tension entre libéralisme et autoritarisme. En choisissant une lecture de la situation politique par le prisme de la criminalité, ils peuvent continuer de se placer comme protecteur de l'état de droit, de la démocratie et des libertés fondamentales, tout en renforçant une démarche sécuritaire, niant la légitimité politique et démocratique de ces contestations.

Cette dynamique engendre ainsi des conséquences paradoxales. La première tient dans l'atteinte aux valeurs libérales que les gouvernements se disent défendre : au-delà des discours niant la dimension politique de la contestation, les politiques de restriction et d'identification des manifestants, le recours aux mesures exceptionnelles dans le cadre ordinaire, et l'approche préventive de la police et du maintien de l'ordre, inspirée de la lutte anti-terroriste, a des implications non négligeables pour les libertés individuelles, et notamment la liberté de manifester. De plus, les violences lors de la répression et dans le cadre du maintien de l'ordre, souvent niées par les institutions mais de plus en plus visibles grâce aux réseaux sociaux, ont un effet double : elles donnent à voir la fermeté de l'État et agit comme moyen de dissuasion[1100], mais elle participe également du renforcement de la radicalité et de la méfiance, en particulier auprès des populations plus jeunes qui cherchent d'autres moyens d'expression politique[1101] et qui ont déjà une certaine défiance envers les moyens traditionnels comme le vote.

[1099] V. TIBERJ, « La droitisation française est-elle un mythe ? », *The Conversation*, 8 septembre 2024 (en ligne : https://theconversation.com/la-droitisation-francaise-est-elle-un-mythe-238238 ; consulté le 3 mars 2025).

[1100] V. CODACCIONI, « Empêcher, dépolitiser, punir », *op. cit.*

[1101] S. PICKARD, « Excessive force, coercive policing and criminalisation of dissent. repressing young people's protest in twenty-first century Britain », *op. cit.*

Enfin, le choix de lire les crises successives sur la décennie comme des crises sécuritaires ou identitaires, et de politiser les valeurs nationales au détriment des questions d'ordre économique, politique ou social, semble viser au renforcement de l'État et de sa légitimité, mais pourrait participer en réalité à sa fragilisation, puisqu'elle nourrit la polarisation, et la défiance envers les institutions, comme, entre autres, les institutions parlementaires, la police ou la justice, particulièrement marquée par l'autoritarisme des gouvernements. Ainsi, l'après-crise de 2008 et la décennie de notre étude ne reflète pas tant une crise de la démocratie qu'une crise idéologique, car comme l'a démontré I. Bruff[1102], avec le renforcement d'un néolibéralisme autoritaire, l'État est exposé à une plus grande fragilité et une plus grande contestation. Cependant, nous distinguant d'I. Bruff qui expliquait en 2014 que cette dimension autoritaire et punitive révèle l'éloignement de la recherche du consentement sur un projet commun, nous considérons que le discours sur une identité nationale figée et sur des demandes dites populaires pour plus d'autorité, comme réponse à la crise, correspond en réalité à la recherche par les partis centristes d'une hégémonie et d'un moyen de se légitimer, dans un contexte politique particulièrement polarisé.

Ainsi, ce chapitre a tenté de démontrer les dynamiques à l'œuvre dans la lecture gouvernementale des « crises politiques », par le prisme des valeurs et de la sécurité. Bien que les évènements et les expériences nationales varient, la manière dont sont déployés les moyens policiers du maintien de l'ordre sur la décennie, notamment dans le cadre des manifestations, reflètent l'évolution de la dimension autoritaire dans la pratique et le discours politique à l'échelle des gouvernements (au sein de partis traditionnels, donc), notamment dans la gestion de la contestation sociale. Cette dimension autoritaire, qui dit défendre fermement les « valeurs nationales », mais également la stabilité au nom de la protection des libertés individuelles de chaque individu, de la prospérité et de la démocratie caractérise une transformation de l'offre politique et des grilles de lecture proposées devant l'expression du mécontentement. Elle témoigne d'un basculement à droite (ou une droitisation) de l'offre et du discours politique, qui lit les aspirations pour plus de transparence, de souveraineté ou de démocratie directe comme des demandes de plus de contrôle, de stabilité et de fermeté dans les valeurs, renforçant aussi en retour la

[1102] I. BRUFF, « The Rise of Authoritarian Neoliberalism », *op. cit.*

polarisation, la radicalisation et une fragilisation des institutions que les gouvernements eux-mêmes déplorent.

Conclusion générale

> I recall that many refused to apply the term 'project' to Thatcherism and New Labour, though it was crystal clear that neither had sleep-walked into it, driven by purely pragmatic imperatives. But in English common sense, pragmatism often rules[1103].

Les gouvernements français et britanniques en sont-ils arrivés à une forme de nationalisme un peu par hasard sur la décennie 2010, naviguant pragmatiquement entre les impératifs des évènements, les évolutions de la société et de son rapport au politique, et l'héritage de décennies de politiques néolibérales ? Pour reprendre, et appliquer au nationalisme, les termes de S. Hall qui remet en cause l'idée parfois avancée qu'il n'y a pas réellement de « projet » néolibéral, et qui considère que les gouvernements n'ont pas juste appliqué des politiques néolibérales, sans intention ou par pur pragmatisme (« *sleep-walked into it* »), les différents chapitres de cette thèse ont aussi cherché à montrer que le « pragmatisme » ou les « impératifs » n'ont pas été la seule boussole des discours analysés sur la période, ni des politiques proposées pour « répondre » aux différentes crises observées.

Les travaux comparatifs analysent souvent les singularités de chaque pays, pour mettre en avant leurs différences profondes et penser ce qui les explique à partir de leur histoire propre. Sans remettre en cause la nécessité et la fécondité d'une telle approche, le travail ici exposé a plutôt cherché à comprendre les tendances similaires entre la France et le Royaume-Uni, et la nature de la convergence perçue entre les deux sur la période contemporaine. Car le point de départ de cette recherche a été d'interroger dans quelle mesure les points communs perçus dans les discours des gouvernements en matière de sécurité et d'identité nationale sur la période étaient le reflet d'une expérience commune aux deux pays (d'une histoire politique, coloniale, institutionnelle proche, d'évènements traversés similaires, de débats publics communs, de nouveaux enjeux politiques, soulevés par une population traversée par les mêmes changements) ou bien d'une grille de lecture commune des évènements, qui s'impose en même temps que le néolibéralisme évolue et

[1103] S. HALL, « The Neo-Liberal Revolution », *op. cit.*, p. 706 : « Je me souviens que beaucoup refusaient d'appliquer le terme « projet » au thatchérisme et au New Labour, alors qu'il était évident que ni l'un ni l'autre n'étaient arrivés là par hasard (en somnambules), guidés par de simples impératifs pragmatiques. Mais dans le sens commun anglais, c'est souvent le pragmatisme qui prévaut ».

qui serait témoin d'une idéologie partagée, d'une stratégie politique similaire (dans la recherche de légitimité) ou encore d'une influence mutuelle.

Malgré toutes les différences structurelles et historiques évoquées entre les deux pays, et les différences partisanes, ou de personnalités politiques au cours de la décennie, comment comprendre une forme de continuité de l'idéologie libérale et une évolution similaire vers les expressions d'un néolibéralisme autoritaire, quand il s'agit d'aborder la question de l'appartenance à la communauté nationale et la sécurité de la nation ? Cette recherche a tenté de démontrer qu'il y a une conjonction de plusieurs facteurs, à la fois la dépendance des décideurs qui s'inscrivent dans des décennies de politiques néolibérales (dans leurs expressions nationales particulières), et qui mobilisent un discours de fermeté concernant l'appartenance nationale, sur les frontières physiques et symboliques, qui a été porté depuis au moins les années 1990, mais également des choix politiques et rhétoriques propres à la période. En effet, si cette tendance s'exprime différemment en fonction des partis au pouvoir mais également de la personnalité des acteurs, certains décideurs comme N. Sarkozy ou B. Johnson sur la période font notamment le choix de mobiliser plus directement et régulièrement la question de la crise « identitaire » ou « sécuritaire », et font le choix de renforcer les dispositifs de sécurité et d'ordre public, toujours justifiés par une forme de nationalisme. Il s'agit alors bien de gouvernements qui composent avec un héritage institutionnel et des politiques passées, des évènements particuliers et un discours identitaire et sécuritaire en construction depuis des décennies (à travers des formes populistes, xénophobes, souverainistes ou néorépublicaines). Mais il s'agit également d'acteurs qui font le choix (en s'inspirant de leur voisin, semble-t-il, d'ailleurs) d'accentuer l'approche identitaire et autoritaire devant ce qu'ils perçoivent comme une crise de légitimité dans les remises en question des limites du système représentatif, au détriment d'autres lectures qui pourraient notamment souligner les inégalités socio-économiques et les fractures géographiques résultant, entre autres, de décennies de politiques néolibérales, ou percevoir l'idée d'une « crise » de légitimité, une crise idéologique pour les partis traditionnels, ou encore une crise du néolibéralisme. Le choix d'opter pour un discours qui insiste sur des contours fermes d'une identité nationale semble avoir été l'approche privilégiée par les gouvernements, comme si c'était elle qui permettait le mieux de maintenir une organisation économique et sociale stable, selon les principes du néolibéralisme, mise en place depuis les années 1970 et pourtant contestée, tout en cherchant à établir le « consentement » d'une partie de la population (par le

discours de fermeté et le recours à l'émotion) dans cette nouvelle configuration politique, même s'il s'agit d'un consentement « passif » ou « mécontent[1104] ».

Nous avons ainsi montré qu'un nouveau nationalisme dans les discours des gouvernements apparaît dans la lecture et construction des « crises », comme moyen d'y répondre, et dans une recherche de légitimation des politiques en place. À un « nouveau » nationalisme, qui se caractérise par une tension entre valeurs libérales et approche autoritaire, correspond aussi la définition de nouvelles « menaces », qui sont « déterritorialisées » : ne relevant plus, paradoxalement, du cadre territorial national, mais s'exprimant davantage sur le territoire des « idées » et des « valeurs », et justifiant une redéfinition des frontières symboliques et de la communauté nationale, avec tout le paradoxe de ce que la politique sécuritaire et le discours identitaire eux-mêmes s'appuient sur des frontières et des territoires. D'ailleurs, cette menace, bien que déclarée « nouvelle » cible les mêmes catégories de population depuis des décennies : les plus pauvres, les plus précaires, les migrants issus des pays du sud anciennement colonisés, et les contestataires.

La comparaison nous permet ainsi de voir qu'en mobilisant des outils langagiers différents et propres à leur histoire nationale (par exemple, la République, la laïcité en France ; la souveraineté, le pragmatisme et la pensée philosophique libérale au Royaume-Uni), un nationalisme qui ne dit pas son nom, à l'échelle des gouvernements, et dans les partis traditionnels, est adapté à différents types de « crises » : en réponse à la crise économique, il demande le soutien pour les politiques d'austérité, au nom du bien commun national ; dans le cadre sécuritaire, il appelle à l'union et justifie l'acceptation de mesures d'urgence ; dans le cadre politique, il exige la fermeté de l'ordre public et la défense des valeurs libérales et des institutions telles qu'elles existent contre les « radicaux », les « extrêmistes », les « illibéraux ».

Ce nouveau nationalisme, mobilisé à des degrés divers sur la décennie, en fonction des acteurs, apparaît comme un fil conducteur sur toute la période, et se traduit, selon nous, par cinq caractéristiques, communes aux deux pays. Tout d'abord, il s'articule avec le discours de crise : il propose une lecture des évènements par la crise, en se présentant comme une réponse. Nous l'avons vu, la crise, sous toutes ses formes, suggère qu'il s'agit d'un moment exceptionnel, de basculement où il « n'y pas d'alternative » et où il faut

[1104] J. GILBERT, « Disaffected consent », *op. cit.*.

donc « faire confiance » à l'État, et à travers lui, à l'exécutif. Le moment de crise est utile car la dimension émotionnelle associée à la question de l'appartenance peut être davantage mobilisée, tout comme les peurs associées à l'inconnu, ou l'incertain que la crise évoque, et où la contestation devrait « légitimement » s'anesthésier.

Deuxièmement, il réactive le rôle de l'État, lui permet de se montrer en train d'agir, notamment en termes de fermeté, d'autorité et de sécurité. C'est d'ailleurs surtout le rôle de l'exécutif qui est mis en avant à travers le terme « État » dans les deux pays. La surenchère législative en matière de moyens policiers et de sécurité sur la période, l'extension des pouvoirs accordés à l'exécutif, aux ministres de l'Intérieur, notamment, sont particulièrement saillantes sur les années 2010 et sont témoins du développement du néolibéralisme autoritaire qui, par définition, réoriente les fonctions de l'État sur la sécurité, l'ordre public et l'autorité en termes de normes et de valeurs, tout en soutenant une dérégulation économique et le libre marché, ainsi que la flexibilisation du travail.

Troisièmement, ce nouveau nationalisme que les gouvernements (issus des partis traditionnels) composent avec les politiques néolibérales et les discours national-populistes (qu'ils adaptent ou dont ils « s'accommodent[1105] »), propose une définition ambivalente des valeurs nationales. Elles sont omniprésentes dans les discours, et associées à un caractère national, tout en renvoyant à un modèle libéral et démocratique universel. Ce qu'elles représentent concrètement est finalement difficile à appréhender. Décrites comme des valeurs « libérales », « démocratiques » et « modérées », elles participent également de la description d'une crise politique, dans laquelle elles sont opposées à toutes formes « d'extrémismes ». Dans cette lecture, L'État (et le gouvernement) seraient ainsi les derniers remparts contre l'anarchie, le chaos ou l'illibéralisme. Ces valeurs « nationales », « libérales » ou « républicaines » participent ainsi à la défense d'un statu quo politique, faisant référence à des traditions, une stabilité, ou une modération, supposées caractéristiques d'une identité profonde. Elles sont pourtant mobilisées dans le cadre d'un sursaut nécessaire, le fait qu'elles seraient « menacées » justifie le renforcement de l'autorité de ces valeurs, mais elles ne donnent pour autant pas lieu à une réelle proposition d'alternative en termes de projet politique.

[1105] P. ODMALM et E. HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, 2019, *op. cit.*.

Quatrièmement, le nationalisme analysé ici se traduit par l'identification d'une menace plus diffuse et déterritorialisée. Contrairement à un nationalisme qui se définit par la défense de frontières physiques et territoriales, ou l'appartenance à une communauté ethnique homogène contre un étranger, ce nationalisme se joue davantage sur des questions morales (les valeurs portées, libérales) et culturelles (atténuation des appartenances autres, et notamment religieuses, surtout musulmanes), cherchant à se distinguer des ethno-nationalismes mais tout en en reprenant le langage.

Enfin, ce nationalisme de gouvernement se dit compatible avec et s'inscrit dans la logique du libre marché, sans profondément remettre en question l'ordre économique et social tel qu'il a été construit avec le néolibéralisme et pourtant ébranlé par la crise financière de 2008 et les divisions sociales qu'il nourrit, sans proposer de réelles alternatives dans la lutte contre les inégalités, voire en fleurissant ou reconnaissant comme « naturelles » les inégalités (dans un discours d'exclusion de groupes marginalisés).

Ce sont ces caractéristiques, dans le cadre particulier des années 2010, que nous retrouvons, bien qu'à des degrés variés au cours de la période, présents dans les discours des gouvernements des deux pays. Nous avons ainsi cherché à voir les diverses expressions de ce nationalisme, dans leur articulation avec les « crises », afin de percevoir plus clairement ce qu'il dit de l'évolution politique et idéologique des partis traditionnels (dits « *mainstream* »), et en particulier des évolutions du néolibéralisme. Le chapitre 1 analyse ainsi les continuités et les ruptures entre la décennie 2010 et celles qui la précèdent, proposant de considérer les années 2010 et 2011 comme charnières dans l'évolution d'un nouveau nationalisme dans les discours gouvernementaux, en France et au Royaume-Uni, articulant les questions d'identité, d'immigration à l'ordre public et à la sécurité de manière plus accentuée. Ce chapitre revient également sur l'influence de la logique néolibérale dans l'élaboration d'un tel discours, puisqu'on ne peut penser une décennie sans considérer les lignes du temps long qui la structurent. Le chapitre 2 revient justement sur la crise économique de 2008, qui a parfois été considérée comme caractéristique d'une crise profonde du néolibéralisme, signant même sa fin, et suggère que l'absence d'une remise en question profonde de ce modèle a créé les fragilités qui s'expriment ensuite sur la période 2010-2020. Le nouveau nationalisme et sécuritarisme analysés représentent un moyen pour les gouvernements d'interpréter les divisions, les

failles et les mécontentements par le prisme identitaire et sécuritaire, en évitant ainsi de considérer l'effet des politiques d'austérité sur les conditions et inégalités sociales, ou de remettre en question en profondeur les logiques néolibérales à l'œuvre depuis des décennies. Le chapitre 3, à travers l'analyse de la réponse à la crise terroriste, soulève une des contradictions au cœur du nationalisme étudié : l'identification d'une menace extérieure (en dehors du territoire et en dehors de la morale et du système de valeurs) et la nationalisation de la réponse (se concentrant sur le renforcement des frontières physiques mais également symboliques de la nation). Il interroge également l'effet des mesures exceptionnelles dans le cas des états d'urgence et du déploiement des moyens sécuritaires au sein d'une évolution plus large du sécuritarisme et du discours autoritaire. S'intéressant à une autre menace identifiée comme « extérieure », le chapitre 4 revient sur le discours de crise autour de l'immigration, notamment dans le cadre de la « crise des réfugiés » et du Brexit : ces deux évènements, et surtout les discours politiques qui les encadrent, notamment autour des frontières et de l'appartenance, soulèvent des questions de légitimation politique, de souveraineté, et analyse le renforcement du rôle de l'exécutif et de l'État. Dans une perspective plus « intérieure », le chapitre 5 a démontré comment, dans les deux pays, les partis traditionnels au pouvoir se réapproprient un discours nationaliste et une approche autoritaire et les adaptent pour décrire les divisions sociales et assurer la légitimité des politiques mises en place. Enfin, le chapitre 6 revient sur la construction de la crise politique, voire « démocratique » et la manière dont ce discours nationaliste, en lien avec des politiques sécuritaires et le déploiement d'un libéralisme autoritaire, redéfinit et restreint l'offre politique, tout en transformant le langage politique « traditionnel ».

Il a été décidé, dans le cadre de cette recherche comparative, d'étudier le nationalisme mobilisé dans les discours au contact des idéologies politiques contemporaines dominantes : le libéralisme et son expression néolibérale. C'est pour cette raison qu'elle a principalement interrogé la manière dont les deux s'articulent, et a considéré le néolibéralisme (dans ses diverses applications), et l'évolution d'un néolibéralisme autoritaire, comme absolument structurant sur la décennie 2010-2020 et des discours gouvernementaux étudiés. Cela ne signifie cependant pas, bien sûr, qu'il s'agit du seul facteur d'explication dans la convergence observée ou dans la structuration des discours et de l'offre politique ; le nationalisme prend également ses racines dans

l'histoire nationale de chaque pays, et notamment leur histoire coloniale qu'il serait nécessaire de considérer plus précisément dans une étude plus vaste.

L'étude proposée ici esquisse et s'inscrit également dans le cadre de transformations politiques plus larges, avec notamment l'évolution du traitement de l'information, ou la personnalisation grandissante des partis et du pouvoir (ou une « individuation croissante de l'offre politique[1106] ») que la fin de la période illustre parfaitement. E. Macron ou B. Johnson, et l'émergence de partis comme LREM qui se construisent principalement autour d'une personnalité politique sont des exemples de cette évolution qui n'est pas sans conséquence sur la manière dont la politique s'exprime (dans les discours) mais également dans le rapport des individus au fait politique. Cela s'articule d'ailleurs avec l'évolution de l'offre politique qui rebat les cartes des clivages traditionnels gauche–droite. La coexistence du nationalisme et des politiques néolibérales analysée dans l'approche gouvernementale est également parlante de ces évolutions, avec sa dimension autoritaire et le rôle renforcé de l'État ou de l'exécutif.

Réfléchir aux années qui suivent la décennie 2010-2020 semble confirmer cette tendance. L'expérience d'une nouvelle crise, sanitaire, cette fois, en 2020, a consolidé la dynamique de placer l'État au cœur de l'action, comme acteur principal dans la « gestion de crise », tout en renforçant les moyens de contrôle, notamment des populations les plus précaires et marginalisées[1107]. Les différentes lois, en France comme au Royaume-Uni, après 2020, qui visent à « renforcer la sécurité » (comme la loi française « sécurité globale » de 2021[1108]) et encadrer les manifestations (avec la loi britannique *Public Order Act* 2023[1109]), avec des mesures restrictives sans précédent sur les libertés individuelles et démocratiques vont également dans ce sens. En ce qui concerne le lien entre identité et sécurité, l'exemple, parmi d'autres, d'un entretien télévisé d'Emmanuel Macron en 2025 qui indique comme titre accrocheur de partie : « Identité – Sécurité : l'État impuissant ? » illustre pleinement l'articulation désormais évidente ou incontestée entre ces deux

[1106] T. FRINAULT, C. LE BART et É. NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France, op. cit.*, p. 15.
[1107] L. FEKETE, « Racism, radicalisation and Europe's 'Thin Blue Line' », *Race & Class*, vol. 64, n° 1, juillet 2022, p. 3-45.
[1108] FRANCE, *Loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés (1)*, Journal Officiel, 2021.
[1109] ROYAUME-UNI, *Public Order Act*, Londres, 2023.

notions, tout comme l'idée d'un échec de l'État dans ces domaines[1110]. Elle reflète la place centrale qu'ont pris ces questions, tout comme un discours général de situation de crise, ou d'un État en crise quand il s'agit de les aborder. Cela fait écho d'ailleurs à un dernier élément de tension que l'analyse ici présentée a tenté d'esquisser : l'articulation entre rationnel et émotionnel en politique. Il apparaît que la période voit également une mobilisation accrue de l'émotionnel en politique, certainement davantage depuis la crise économique de 2008, après laquelle les arguments socio-économiques optimistes des politiques néolibérales ne portent plus. Ce recours transparaît, entre autres, à travers les références aux valeurs partagées et/ou menacées, au sentiment d'injustice (quand il s'agit de traiter des inégalités) et aux menaces (notamment autour des minorités et des « communautarismes » en France, ou autour des frontières et des migrants au Royaume-Uni).

Cette thèse a ainsi tenté de démontrer que non seulement la question du sentiment d'appartenance à la communauté nationale n'est pas prête à disparaître du débat public et du langage politique, mais également (et surtout) que les termes de la question et la manière dont elle est formulée sont devenus excessivement restreints, laissant peu d'ouverture et d'alternative pour repenser de manière radicalement différente l'appartenance et le rapport au politique. Devant la croissance de l'ethno-nationalisme, ou du nativisme, il appartient aux acteurs politiques, de s'interroger, comme le fait le politiste A. Amin, sur un discours réellement alternatif sur l'identité nationale. Sans rejeter cette notion et ses enjeux, A. Amin propose en effet de réfléchir à une nouvelle conception de l'appartenance, qui s'appuierait sur des nouvelles représentations, ou un nouvel « imaginaire » de la communauté et de la société, et réinvestir la dimension affective essentielle associée à ces questions qui est, pour le moment, presque exclusivement mobilisée dans les termes nativistes ou ethno-nationalistes[1111]. En 2024, un rapport gouvernemental britannique contre la violence en politique et dénonçant la montée des extrêmes de toute part commençait avec ces mots : « Nous sommes à un tournant dans notre démocratie[1112] ». Reste à savoir si plusieurs chemins se dessineront.

[1110] TF1, « Les défis de la France : Interview télévisé du Président Emmanuel Macron », Paris, 13 mai 2025 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/05/13/les-defis-de-la-france-interview-du-president-emmanuel-macron-sur-tf1 ; consulté le 5 juillet 2025)
[1111] A. AMIN, *After nativism: belonging in an age of intolerance*, Cambridge, Polity Press, 2023.
[1112] HOME OFFICE, *Protecting our Democracy from Coercion*, Londres, Royaume-Uni, 2024 : "We are at a crossroads in our democracy. On a daily basis our elected representatives face violent threats and intimidation which require teams of armed protection officers to ensure their safety. Noble causes such as

the battle against climate change have been hijacked by extremist groups determined to bypass democratic norms and cause maximum disruption to society. At the same time hostile states have been emboldened, seeking to sow division in our communities by stoking hatred on our streets".

Bibliographie

Textes de loi 441
France 441
Royaume-Uni 442
Débats, notes de recherche et rapports parlementaires 443
France 443
Royaume-Uni 443
Union Européenne 443
Publications et rapports gouvernementaux 444
France 444
Royaume-Uni 446
Bulletins statistiques officiels 447
Discours politiques 448
France 448
Royaume-Uni 454
Articles de presse, blogs et médias audiovisuels 460
Ouvrages et articles 463

Textes de loi

France

Article 25 du Code civil, Légifrance, 1998.

Article 431-9-1, en vigueur depuis le 12 avril 2019, Code Pénal, 2019.

Article 222-14-2 en vigueur depuis le 04 mars 2010, Code Pénal, 2010.

Article L521-1 - Version en vigueur au 01 mars 2021, Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, 2005.

Constitution du 4 octobre 1958, Paris, 1958.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Paris, 1789.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'État, mise à jour le 26 août 2021, Journal Officiel, 1905.

Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, mise à jour le 31 mars 2011, Journal Officiel, 2004.

Loi n° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, Journal Officiel, 2011.

Loi n° 2015-925 du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile (1), Journal Officiel, 2015.

Loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, Journal Officiel, 2016.

Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (1), mise à jour le 01 janvier 2019, Journal Officiel, 2016.

Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, Journal Officiel, 2017.

Loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (1), Journal Officiel, 2018.

Loi n° 2019-290 du 10 avril 2019 visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations, Journal Officiel, 2019.

Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, Journal Officiel, 2021.

Loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés, Journal Officiel, 2021.

Royaume-Uni

(organisés par ordre chronologique)

Race Relations Act, 1965 et 1968.

British Nationality Act, 1981.

Public Order Act, 1986.

Police and Criminal Evidence Act, 1984.

Criminal Justice and Public Order Act, 1994.

Crime and Disorder Act, 1998.

Human Rights Act, 1998.

Terrorism Act, 2000 et 2006.

Antiterrorism, Crime and Security Act, 2001.

Criminal Justice and Police Act, 2001.

Civil Contingencies Act, 2004.

Prevention of Terrorism Act, 2005.

Terrorism Prevention and Investigation Measures Act, 2011.

Protection of Freedoms Act, 2012.

Anti-Social Behaviour, Crime and Policing Act, 2014.

Data Retention and Investigatory Powers Act, 2014.

Counter-Terrorism and Security Act, 2015.

Immigration Act, 2014 et 2016.

Investigatory Powers Act, 2016.

Public Order Act, 2023.

Débats, notes de recherche et rapports parlementaires

France

ASSEMBLEE NATIONALE, « « Questions au Gouvernement », Session Ordinaire de 2015-2016, Première séance du mercredi 18 mai 2016 », Paris, 18 mai 2016 (en ligne : https://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2015-2016/20160189.asp ; consulté le 16 août 2024).

CAVARD Christophe et Jean-Jacques URVOAS, *Rapport sur le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés*, Assemblée Nationale, Paris, 2013.

Royaume-Uni

ALLEN Grahame, « Recession and Recovery », *House of Commons Library Research*, 2010 (en ligne : https://www.parliament.uk/globalassets/documents/commons/lib/research/key_issues/key-issues-recession-and-recovery.pdf ; consulté le 2 septembre 2024).

ALLEN Grahame, Sally LIPSCOMBE, Sarah PEPIN et Yago ZAYED, *Effect of police stop and search powers on BAME communities*, House of Commons Library, Londres, 2018.

LORD LLOYD OF BERWICK, *Inquiry into Legislation against Terrorism: Volume 1*, Londres, The Stationary Office, 1996.

MILLER Vaughne, *« Ever Closer Union » in the EU Treaties and Court of Justice Case Law, Briefing Paper Number 07230*, House of Commons Library, Londres, 2015.

MOR Frederico, « Bank rescues of 2007-09: outcomes and cost », *House of Commons Library, Number 5748*, 8 octobre 2018 (en ligne : https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/SN05748/SN05748.pdf ; consulté le 12 septembre 2024).

WAITZMAN Eren, *Windrush scandal and compensation scheme*, House of Lords Library, Londres, 2024.

WALKER Nigel, *Brexit Timeline: Events Leading to the UK's Exit from the European Union, Briefing Paper Number 7960*, House of Commons Library, Londres, 2021.

WEBBER Diane et Alison STRUTHERS, *Critiquing Approaches to Countering Extremism: The Fundamental British Values. Problem in English Formal Schooling*, Commission for Countering Extremism, Londres, 2019.

WILLIAMS Wendy, *Windrush Lessons Learned Review*, Ordered by the House of Commons, Londres, 2020.

Union Européenne

CONSEIL EUROPEEN, « Déclaration de Bratislava », Bratislava, 16 septembre 2016 (en ligne : https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/09/16/bratislava-declaration-and-roadmap/ ; consulté le 2 avril 2023).

GIL-ROBLES Alvaro, *Report by the Commissioner for Human Rights, on his visit to the United-Kingdom*, Office of the Commissioner for Human Rights, Strasbourg, 2005.

PARLEMENT EUROPEEN, « Les réponses de l'UE face aux questions de migration et d'asile », *Union Européenne*, 13 juillet 2017 (en ligne : https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20170629STO78629/les-reponses-de-l-union-europeenne-face-au-defi-migratoire ; consulté le 12 avril 2024).

Publications et rapports gouvernementaux

France

BANQUE DE FRANCE, « « La crise de 2008 », ABC de l'économie », août 2022 (en ligne : https://abc-economie.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/822274_crise-2008_vf.pdf ; consulté le 12 septembre 2024).

BARON Franck, « La Souveraineté nationale », *Vie Publique*, 7 juillet 2018 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/270252-la-souverainete-nationale ; consulté le 12 décembre 2024).

CESE, *Droits sociaux : accès et effectivité. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur proposition de la commission des affaires sociales et de la santé*, Paris, 2024.

CHARLOT Samuel, « L'État et la laïcité », *Vie Publique*, 4 avril 2023 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/38312-letat-et-la-laicite ; consulté le 5 novembre 2024).

COUR DES COMPTES, *La Préfecture de Police de Paris, Réformer pour mieux assurer la sécurité dans l'agglomération parisienne*, Paris, 2019.

DESPRATS Guy et Jérôme LEONNET, *Affaire Merah : reflexions et propositions - Rapport de retour d'experience sur la lutte anti-terroriste*, Inspection Générale de la Police Nationale, Paris, 2012.

DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE INTERIEURE, « La France face au défi du jihadisme », sans date (en ligne : https://www.dgsi.interieur.gouv.fr/decouvrir-dgsi/notre-histoire/france-face-au-defi-du-jihadisme ; consulté le 5 janvier 2025).

DREVET Jean-François, « L'Europe face aux migrations : "forteresse assiégée" ou "Europe passoire" ? », *Vie Publique*, 10 octobre 2019 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271054-europe-migrations-forteresse-assiegee-europe-passoire ; consulté le 27 mars 2024).

FRANCE, *Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Bilan 2013 et feuille de route 2014*, Paris, 2014.

MARSAUD Alain, « Sur le projet de loi renforçant la répression du terrorisme », Assemblée Nationale, 20 décembre 1995.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE, « 2008-2010 : le retour des déficits », 2013 (en ligne : https://www.economie.gouv.fr/facileco/2008-2010-retour-des-deficits# ; consulté le 10 septembre 2024).

PEYREFITTE Alain, Robert SCHMELCK et Roger DUMOULIN, *Reponses a la violence : rapport a M. Le President de la Republique*, Paris, Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, 1977.

RICOL René, « Rapport sur la crise financière - Mission confiée par le Président de la République dans le contexte de la Présidence française de l'Union européenne 2008 », 2 septembre 2008 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/rapport/30074-rapport-sur-la-crise-financiere-mission-confiee-par-le-president-de-la. ; consulté le 3 septembre 2024).

URVOAS Jean-Jacques et Patrick VERCHERE, *Rapport d'information en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'évaluation du cadre juridique applicable aux services de renseignement*, Assemblée Nationale, Paris, 2013.

VIE PUBLIQUE, « L'essentiel de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État », 1er septembre 2025 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat ; consulté le 5 février 2025).

VIE PUBLIQUE, « Chronologie de la législation antiterroriste : 1986-2024 », 24 juillet 2024 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/18530-chronologie-de-la-legislation-antiterroriste-1986-2024 ; consulté le 5 mars 2025).

VIE PUBLIQUE, « Quels sont les principes fondamentaux de la République française ? », 15 janvier 2024 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/fiches/19562-quels-sont-les-principes-fondamentaux-de-la-republique-francaise ; consulté le 2 décembre 2025).

VIE PUBLIQUE, « La laïcité en France depuis la Révolution : chronologie », 6 juillet 2022 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/20200-la-laicite-en-france-depuis-la-revolution-chronologie ; consulté le 2 février 2025).

VIE PUBLIQUE, « Loi sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme, loi SILT », 31 octobre 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/loi/20775-loi-securite-interieure-et-lutte-contre-le-terrorisme-loi-silt ; consulté le 5 avril 2022).

VIE PUBLIQUE, « Droit des étrangers en France : que change la loi du 7 mars 2016 ? », 29 juin 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/269238-droit-des-etrangers-en-france-que-change-la-loi-du-7-mars-2016 ; consulté le 6 mars 2025).

VIE PUBLIQUE, « Loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité », 18 juin 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/loi/20591-immigration-sans-papier-retention-administrative-directive-retour-oqtf ; consulté le 5 juin 2022).

VIE PUBLIQUE, « Loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion », 4 décembre 2008 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/loi/20535-rsa-politique-dinsertion-emploi-rmi-api-reprise-de-travail-reven ; consulté le 2 décembre 2022).

Royaume-Uni

ANDERSON David, *Report on Control Orders in 2011*, Independent Reviewer of Terrorism Legislation, London, 2012.

BRITISH TRANSPORT POLICE, « London bombings of 2005 », 2005 (en ligne : https://www.btp.police.uk/police-forces/british-transport-police/areas/about-us/about-us/our-history/london-bombings-of-2005/ ; consulté le 5 février 2025).

CANTLE Ted, *Community Cohesion: A Report of the Independent Review Team*, Londres, Home Office, 2001.

DENHAM John, *Building Cohesive Communities : A report of the Ministerial Group on Public Order and Community Cohesion*, Londres, Home Office, 2001.

DEPARTMENT FOR EDUCATION, *Promoting fundamental British values as part of SMSC in schools. Departmental advice for maintained schools*, Londres, 2014.

DEPARTMENT FOR WORK AND PENSIONS, *Universal Credit: Welfate that Works*, Londres, Royaume-Uni, 2010.

HM GOVERNMENT, *Integrated Community Strategy, Action Plan*, Londres, 2019.

HM GOVERNMENT, *Integrated Community Strategy, Summary of consultation responses and Government response*, Londres, 2019.

HM GOVERNMENT, *National security strategy and strategic defence and security review 2015: a secure and prosperous*, London, The Stationery Office, 2015.

HM GOVERNMENT, *Prevent duty - Guidance*, UK government, Londres, 2015.

HM GOVERNMENT, *Preventing violent extremism – Winning hearts and minds*, Londres, Department for Communities and Local Government, 2007.

HM GOVERNMENT, « Knowledge of language and life in the UK caseworker guidance », *GOV.UK*, 2007 (en ligne : https://www.gov.uk/government/publications/knowledge-of-life-and-language-in-the-uk/knowledge-of-language-and-life-in-the-uk-caseworker-guidance-accessible ; consulté le 25 mars 2022).

HM GOVERNMENT, *Legislation Against Terrorism, A consultation paper*, Londres, The Stationary Office, 1998.

HMIC, *The rules of engagement, A review of the August 2011 disorders*, Londres, 2011.

HMIC, *Adapting to protest – nurturing the British model of policing*, Londres, 2009.

HOME OFFICE, *Protecting our Democracy from Coercion*, Londres, Royaume-Uni, 2024.

HOME OFFICE, *CONTEST*, Londres, Royaume-Uni, 2018.

HOME OFFICE, *Guidance - Immigration Act: overview*, Royaume-Uni, 2016.

HOME OFFICE, *Counter-Extremism Strategy*, Londres, Royaume-Uni, 2015.

OWEN David, *Future Identities: Changing identities in the UK –the next ten years, "Driver Review commissioned as part of the UK Government's Foresight project"*, Government Office for Science, Londres, 2013.

Bulletins statistiques officiels

BUISSON Guillemette et Sandrine PENANT, *Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017*, INSEE, Paris, 2017.

CLAVEL Laurent et Laurent GASNIER, « Vue d'ensemble : Situation de l'économie française en 2007 », *INSEE*, 1er juin 2008 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1373259?sommaire=1373267. ; consulté le 2 juillet 2024).

EUROSTAT, « Asylum in the EU Member States », *Union Européenne*, 4 mars 2016 (en ligne : https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203832/3-04032016-AP-EN.pdf/790eba01-381c-4163-bcd2-a54959b99ed6 ; consulté le 2 août 2024).

FOURNIER Jean-Marie et Denis MARIONNET, « L'activité bancaire mesurée par les banques et la comptabilité nationale », *INSEE*, 26 février 2010 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281265. ; consulté le 10 mars 2022).

FRONTEX, « 2024 in numbers », *Union Européenne*, 2024 (en ligne : https://www.frontex.europa.eu/2024-in-brief/ ; consulté le 12 mars 2025).

HOUDRE Cédric, Juliette PONCEAU et Marie ZERGAT BONNIN, « Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2012 », *INSEE*, fevrier 2015 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281348?sommaire=1912155. ; consulté le 3 juillet 2024).

HOURIEZ Guillaume, Vladimir PASSERON et Adrien PERRET, « Les comptes de la Nation en 2009 », *INSEE*, 12 mai 2010 (en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281253 ; consulté le 12 septembre 2024).

STURGE Georgina, *2024 general election: Turnout*, House of Commons Library, Londres, 2024.

THE ELECTORAL COMMISSION, « Report: 23 June 2016 referendum on the UK's membership of the European Union », 29 juillet 2022 (en ligne : https://www.electoralcommission.org.uk/research-reports-and-data/our-reports-and-data-past-elections-and-referendums/report-23-june-2016-referendum-uks-membership-european-union ; consulté le 2 mai 2025).

Discours politiques

(organisés par ordre chronologique pour chaque acteur politique)

France

CASTANER Christophe, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur le rôle des préfets dans le maintien de l'ordre public, l'organisation du Grand Débat national et la réforme de l'État », Paris, 17 janvier 2019 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/271355-christophe-castaner-17012019-prefets-situation-sociale-grand-debat ; consulté le 20 juin 2025).

CASTANER Christophe, « Compte-rendu de la réunion 40 : Audition et discussion générale sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, visant à prévenir les violences lors des manifestations et à sanctionner leurs auteurs », Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Paris, 22 janvier 2019 (en ligne : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_lois/l15cion_lois1819040_compte-rendu ; consulté le 2 avril 2025).

CAZENEUVE Bernard, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur l'accord entre la France et la Grande-Bretagne à propos de la situation des migrants à Calais », Calais, 20 août 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196030-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linterieur-sur-lacco ; consulté le 10 juillet 2024).

CAZENEUVE Bernard, « La France et l'Europe face au drame des migrants », *Libération*, 2 septembre 2015 (en ligne : https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Bernard-Cazeneuve-avril-2014-decembre-2016/Interventions-du-ministre/02.09.2015-La-France-et-l-Europe-face-au-drame-des-migrants ; consulté le 18 juin 2024).

CAZENEUVE Bernard, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la coopération européenne face à la crise migratoire et la situation spécifique des migrants à Calais », Paris, 20 octobre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196705-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linterieur-sur-la-coo ; consulté le 22 juin 2024).

CAZENEUVE Bernard, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur la prorogation de l'état d'urgence pour une durée supplémentaire de deux mois, au Sénat », Paris, 3 mai 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/199094-extraits-de-la-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linteri ; consulté le 4 avril 2025).

CAZENEUVE Bernard, « Déclaration du ministre de l'intérieur, sur la crise migratoire dans le Calaisis et les mesures de soutien à l'économie locale et de maintien de l'ordre public, notamment par la relocalisation des migrants éligibles à l'asile et l'expulsion des immigrés clandestins », Calais, 2 septembre 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/200327-declaration-de-m-bernard-cazeneuve-ministre-de-linterieur-sur-la-cri ; consulté le 22 juin 2024).

CHEVENEMENT Jean-Pierre, « Discours d'Ouverture au colloque de Villepinte « Des villes sûres pour des citoyens libres » par le ministre de l'Intérieur », Villepinte, 24 octobre 1997 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/207859-declarations-de-m-jean-pierre-chevenement-ministre-de-linterieur-sur ; consulté le 12 avril 2024).

CHIRAC Jacques, « Intervention du Président de la République, sur les attentats terroristes contre les tours du World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington », Rennes, 11 septembre 2001 (en ligne : https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-9789-fr.pdf ; consulté le 22 janvier 2024).

COLLOMB Gérard, « Déclaration du Ministre de l'Intérieur sur la sixième et dernière prorogation de l'état d'urgence », Paris, 6 juillet 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/203176-declaration-de-m-gerard-collomb-ministre-de-linterieur-sur-la-sixiem ; consulté le 20 avril 2019).

FILLON François, « Déclaration du Premier ministre sur l'identité de la France », Paris, 4 novembre 2009 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/177061-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-sur-lidentite-de-l ; consulté le 3 novembre 2022)

FILLON François, « Déclaration du Premier ministre, sur le plan de rigueur, les chiffres du chômage et les grandes orientations de la politique en faveur de l'emploi des jeunes », Beauvais, 26 août 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/182931-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-sur-le-plan-de-rigu ; consulté le 10 juin 2023).

FILLON François, « Déclaration du Premier ministre, suivie de questions - réponses, sur les grandes orientations de la politique budgétaire et fiscale », Paris, 7 novembre 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/183456-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-suivie-de-questions ; consulté le 10 juin 2023).

FILLON François, « Déclaration du Premier ministre, sur l'idée du sentiment national et de la nation à l'ère de la mondialisation, la crise des dettes souveraines, et la relance de la construction européenne », Asnières-sur-Oise, 4 décembre 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/183738-declaration-de-m-francois-fillon-premier-ministre-sur-lidee-du-senti ; consulté le 21 juillet 2021).

HOLLANDE François, « Discours de Campagne », Le Bourget, 22 janvier 2012 (en ligne : https://www.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/sources-brutes/20120122.OBS9488/l-integralite-du-discours-de-francois-hollande-au-bourget.html ; consulté le 3 décembre 2023).

HOLLANDE François, « Sur le rôle de l'Education nationale dans la transmission des savoirs et des valeurs de la République », Paris, 21 janvier 2015 (en ligne : https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/01/21/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-role-de-leducation-nationale-dans-la-transmission-des-savoirs-et-des-valeurs-de-la-republique-a-paris-le-21-janvier-2015 ; consulté le 6 janvier 2021).

HOLLANDE François et Angela MERKEL, « Déclaration conjointe, sur la crise des migrants », Berlin, 24 août 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196085-declaration-conjointe-de-m-francois-hollande-president-de-la-republiqu ; consulté le 10 juin 2024).

HOLLANDE François, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-irlandaises et sur la question des réfugiés », Paris, 3 septembre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196121-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les ; consulté le 25 mai 2024).

HOLLANDE François, « Déclaration du Président de la République, sur les attaques terroristes », Paris, 14 novembre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196845-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les ; consulté le 12 novembre 2022).

HOLLANDE François, « Déclaration du Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis », Versailles, 16 novembre 2015 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/196856-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-devant ; consulté le 12 novembre 2022).

HOLLANDE François, « Déclaration du Président de la République à la suite du référendum britannique », Paris, 24 juin 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/199571-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le ; consulté le 25 mai 2024).

HOLLANDE François, « Conférence de presse sur le choix des Britanniques de quitter l'Union Européenne et sur la construction européenne », Bruxelles, 28 juin 2016 (en ligne : https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/06/28/conference-de-presse-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-choix-des-britanniques-de-quitter-lunion-europeenne-et-sur-la-construction-europeenne-a-bruxelles-le-28-juin-2016 ; consulté le 25 mai 2024).

HOLLANDE, FRANÇOIS, « Déclaration du Président de la République, sur la démocratie et le fonctionnement des institutions de la Vème République », Paris, 6 octobre 2016 (en ligne : https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/10/06/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-la-democratie-et-le-fonctionnement-des-institutions-de-la-veme-republique-a-paris-le-6-octobre-2016 ; consulté le 12 juin 2025).

HOLLANDE François, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la pauvreté », Paris, 14 février 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/202177-francois-hollande-14022017-la-lutte-contre-la-pauvrete ; consulté le 10 août 2023).

JOSPIN Lionel, « Déclaration de politique générale du Premier ministre, sur les axes de travail du gouvernement, à l'Assemblée nationale le 19 juin 1997, parue dans "La Lettre du Gouvernement" du 24 juin 1997. », Paris, 19 juin 1997 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/163833-declaration-de-politique-generale-de-m-lionel-jospin-premier-ministre ; consulté le 2 avril 2024).

JUPPE Alain, « Déclaration du ministre des affaires étrangères et européennes sur le sens de la commémoration des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis », 11 septembre 2011 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/182961-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ ; consulté le 5 novembre 2022).

MACRON Emmanuel, « Discours du Président de la République devant le Parlement réuni en congrès », Versailles, 3 juillet 2017 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/03/discours-du-president-de-la-republique-devant-le-parlement-reuni-en-congres ; consulté le 12 avril 2024).

MACRON Emmanuel, « Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique », Paris, 26 septembre 2017 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique ; consulté le 22 juin 2023).

MACRON Emmanuel, « Déclaration du Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de la sécurité intérieure », Paris, 18 octobre 2017 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/203884-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-les-e ; consulté le 22 juin 2023).

MACRON Emmanuel, « Pour Macron, les aides sociales coûtent un « pognon de dingue » sans résoudre la pauvreté », *Le Monde*, 13 juin 2018 (en ligne : https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2018/06/13/pour-macron-les-aides-sociales-coutent-un-pognon-de-dingue-sans-resoudre-la-pauvrete_5313870_5008430.html ; consulté le 13 août 2025).

MACRON Emmanuel, « Discours du Président de la République lors du congrès de la Mutualité Française », Montpellier, 13 juin 2018 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/06/14/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-lors-du-congres-de-la-mutualite-francaise-a-montpellier ; consulté le 10 juin 2025).

MACRON Emmanuel, « Déclaration du Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », Paris, 13 septembre 2018 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/transcription-de-la-presentation-par-le-president-de-la-republique-de-la-strategie-nationale-de-prevention-de-lutte-contre-la-pauvrete ; consulté le 10 août 2024).

MACRON Emmanuel, « Allocution télévisée du Président de la République, sur les réponses du gouvernement à l'urgence économique et sociale révélée par la contestation des "Gilets jaunes" », Paris, 10 décembre 2018 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/207468-emmanuel-macron-10122018-reponses-gouvernement-face-urgence-sociale ; consulté le 20 avril 2025).

MACRON Emmanuel, « Déclaration du Président de la République, sur les défis et priorités de l'année 2019 », Paris, 31 décembre 2018 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/207626-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-les-d ; consulté le 12 août 2024).

MACRON Emmanuel, « Protéger les libertés en luttant contre le séparatisme islamiste : conférence de presse du Président », Mulhouse, 18 février 2020 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/18/proteger-les-libertes-en-luttant-contre-le-separatisme-islamiste-conference-de-presse-du-president-emmanuel-macron-a-mulhouse ; consulté le 6 janvier 2021).

MACRON Emmanuel, « Discours sur la lutte contre les séparatismes », Les Mureaux, 2 octobre 2020 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/02/la-republique-en-actes-discours-du-president-de-la-republique-sur-le-theme-de-la-lutte-contre-les-separatismes ; consulté le 6 janvier 2021).

PHILIPPE Edouard, « Déclaration du Premier ministre, sur "l'alchimie particulière qui, au fil des siècles, a produit et cimenté la nation française" et le rappel du socle des droits et devoirs des futurs citoyens », Paris, 21 mars 2019 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/268101-edouard-philippe-21032019-citoyennete-francaise ; consulté le 22 novembre 2022).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire et président de l'UMP, sur les propositions de l'UMP en matière d'immigration, d'intégration et d'emploi », à l'Assemblée Nationale, Paris, 9 juin 2005 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/148700-nicolas-sarkozy-09062005-ump-immigration-integration-emploi ; consulté le 2 juin 2022).

SARKOZY Nicolas, *Ensemble*, Paris, XO, 2007.

SARKOZY Nicolas, « Conférence de Presse du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire à l'Hôtel de Beauvau », Paris, 11 janvier 2007 (en ligne : https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-de-Nicolas-Sarkozy-2005-2007/Interventions/11.01.2007-Conference-de-presse ; consulté le 12 septembre 2022).

SARKOZY Nicolas, « Interview du ministre de l'Intérieur, président de l'UMP et candidat à l'élection présidentielle, notamment sur la réduction des prélèvements obligatoires, les 35 heures et la politique étrangère », Europe 1, 31 janvier 2007 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/165235-nicolas-sarkozy-31012007-ump-election-presidentielle-politique-etrangere. ; consulté le 23 mars 2024).

SARKOZY Nicolas, « Discours sur l'histoire de l'identité française, le respect des valeurs de liberté, la promotion de la langue française et la maîtrise de l'immigration », Caen, 9 mars 2007 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/165843-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-ministre-de-linterieur-et-de-lamena ; consulté le 10 août 2023).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, candidat à la présidentielle 2007, sur son programme présidentiel », Les Abymes, 22 mars 2007 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/165949-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-ministre-de-linterieur-et-de-lamena ; consulté le 12 août 2022).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur sa politique en faveur des entreprises et du pouvoir d'achat », Lyon, 7 décembre 2007 (en ligne :

https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/12/07/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-sa-politique-en-faveur-des-entreprises-et-du-pouvoir-dachat-a-lyon-le-7-decembre-2007 ; consulté le 3 juillet 2024).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur la crise financière internationale et la politique économique de la France », Toulon, 25 septembre 2008 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/172360-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-cr ; consulté le 10 avril 2022).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur la politique du gouvernement face à la crise économique et sociale », Saint-Quentin, 24 mars 2009 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/03/24/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-du-gouvernement-face-a-la-crise-economique-et-sociale-a-saint-quentin-le-24-mars-2009 ; consulté le 23 mars 2024).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur la politique menée face à la crise économique et financière », Toulon, 1er décembre 2009 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2009/12/01/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-menee-face-a-la-crise-economique-et-financiere-a-toulon-le-1er-decembre-2009 ; consulté le 12 avril 2022).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur la politique mise en oeuvre face à la crise et sur les réformes engagées en 2009 », Cholet, rubrique « Discours », 6 janvier 2010 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/01/06/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-politique-mise-en-oeuvre-face-a-la-crise-et-sur-les-reformes-engagees-en-2009-a-cholet-le-6-janvier-2010 ; consulté le 2 décembre 2024).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre la criminalité, la délinquance et l'immigration illégale », Grenoble, 30 juillet 2010 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2010/07/30/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-lutte-contre-la-criminalite-la-delinquance-et-limmigration-illegale-a-grenoble-le-30-juillet-2010 ; consulté le 10 février 2019).

SARKOZY Nicolas, « Déclaration du Président de la République, sur les relations franco-américaines, l'attentat terroriste du 11septembre 2001 et sur la démocratisation dans les pays arabes », Paris, 9 septembre 2011 (en ligne : https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2011/09/09/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-relations-franco-americaines-lattentat-terroriste-du-11-septembre-2001-et-sur-la-democratisation-dans-les-pays-arabes-a-paris-le-9-septembre-2011 ; consulté le 22 juillet 2021).

SARKOZY Nicolas, « La grande crise, 10 ans après », France Culture, 28 août 2018 (en ligne : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-matins/la-grande-crise-10-ans-apres-invite-exceptionnel-nicolas-sarkozy-3402700 ; consulté le 12 septembre 2024).

TOUBON Jacques, « Sur le projet de loi renforçant la répression du terrorisme », Assemblée Nationale, 20 décembre 1995.

VALLS Manuel, « Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur les notions de la sécurité et de l'autorité », Bruxelles, 25 février 2013 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/187340-declaration-de-m-manuel-valls-ministre-de-linterieur-sur-les-notions ; consulté le 21 juillet 2021).

VALLS Manuel, « Déclaration de politique générale à l'Assemblée Nationale, » Paris, 16 septembre 2014 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/192177-declaration-de-politique-generale-manuel-valls-16092014 ; consulté le 22 avril 2022).

VALLS Manuel, « Tous Français ! », *L'obs*, 6 janvier 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197651-tribune-de-m-manuel-valls-premier-ministre-dans-lobs-du-6-janvier ; consulté le 12 mars 2022).

VALLS Manuel, « Déclaration du Premier ministre, sur la lutte contre le terrorisme et l'antisémitisme », Paris, 9 janvier 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197653-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-la-lutte-contre-le ; consulté le 21 juillet 2021).

VALLS Manuel, « Déclaration du Premier ministre, sur les principes et les grandes lignes de l'action du gouvernement en 2016 », Paris, 28 janvier 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197731-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-les-principes-et-l ; consulté le 2 décembre 2022).

VALLS Manuel, « Déclaration sur l'inscription de l'état d'urgence et de la déchéance de la nationalité française dans la Constitution à l'Assemblée Nationale », Paris, 5 février 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/197776-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-linscription-de-l ; consulté le 2 février 2022).

VALLS Manuel, « Déclaration du Premier ministre, sur les défis et priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale », Paris, 28 juin 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/199635-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-les-defis-et-prior ; consulté le 29 avril 2022).

VALLS Manuel, « Sur la laïcité et les valeurs de la République », Evry, 17 octobre 2016 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/discours/200891-declaration-de-m-manuel-valls-premier-ministre-sur-la-laicite-et-les ; consulté le 6 janvier 2021).

Royaume-Uni

BLAIR Tony, « PM speech at the Labour Party Conference », Brighton, 2 octobre 2001 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2001/oct/02/labourconference.labour6 ; consulté le 2 octobre 2022).

BLAIR Tony, « PM's Press Conference », Londres, 5 août 2005 (en ligne : https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20080909054553/http://www.number10.gov.uk/Page8041 ; consulté le 2 avril 2020).

BLAIR Tony, « Speech at the Labour Party Conference », Brighton, 27 septembre 2005 (en ligne : https://www.theguardian.com/uk/2005/sep/27/labourconference.speeches ; consulté le 16 avril 2021).

BLAIR Tony, « The Duty to Integrate: Shared British Values », Londres, 8 décembre 2006.

BLUNKETT David, « Integration with Diversity: Globalisation and the Renewal of Democracy and Civil Society », *The Foreign Policy Centre*, 15 septembre 2006 (en ligne : https://fpc.org.uk/integration-with-diversity-globalisation-and-the-renewal-of-democracy-and-civil-society/ ; consulté le 3 juillet 2020).

BROWN Gordon, « Speech to the TGWU conference, "Manufacturing Matters" », Yorkshire, 28 mars 2002 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2002/mar/28/economy.uk ; consulté le 2 juillet 2024).

BROWN Gordon, « Mansion House Speech », Londres, 20 juin 2007.

CABLE Vince, « Northern Rock bailed out by Bank of England », *The Guardian*, 13 septembre 2007 (en ligne : https://www.theguardian.com/business/2007/sep/13/northernrock ; consulté le 12 septembre 2024).

CAMERON David, « Speech to the Centre for Social Justice », Londres, 9 juillet 2006.

CAMERON David, « Speech about the economy and Gordon Brown at the Bloomberg offices », Londres, 17 octobre 2008 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2008/oct/17/davidcameron-economy ; consulté le 14 mai 2022).

CAMERON David, « The Age of Austerity, Speech at the Tory spring conference », Cheltenham, 26 avril 2009 (en ligne : https://www.politics.co.uk/comment-analysis/2009/04/27/tory-spring-conference-speeches-in-full/ ; consulté le 10 juin 2023).

CAMERON David, « Speech at the Tory Party Conference », Manchester, 8 octobre 2009 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2009/oct/08/david-cameron-speech-in-full ; consulté le 10 juin 2023).

CAMERON David, « PM's speech at Munich Security Conference », Munich, 5 février 2011 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-at-munich-security-conference ; consulté le 10 décembre 2020).

CAMERON David, « PM's speech on the fightback after the riots », Oxford, 15 août 2011 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-on-the-fightback-after-the-riots ; consulté le 12 mai 2022).

CAMERON David, « Welfare Speech », Bluewater, 25 juin 2012 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/welfare-speech ; consulté le 10 juin 2021).

CAMERON David, « PM Speech at Bloomberg on the Future of the European Union », Londres, 23 janvier 2013 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/eu-speech-at-bloomberg ; consulté le 15 décembre 2021).

CAMERON David, « Lord Mayor's Banquet, PM's speech, » Londres, 11 novembre 2013 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/lord-mayors-banquet-2013-prime-ministers-speech ; consulté le 10 décembre 2020).

CAMERON David et Angela MERKEL, « Joint Press Conference », Londres, 7 janvier 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/david-cameron-and-angela-merkel-press-conference ; consulté le 23 avril 2022).

CAMERON David, « PM Speech on Extremism », Birmingham, 20 juillet 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/extremism-pm-speech ; consulté le 6 juillet 2021).

CAMERON David, « PM Statement on Migration and EU reform », Lisbonne, 4 septembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/migration-and-eu-reform-pm-statement-in-lisbon ; consulté le 16 avril 2022).

CAMERON David, « PM's Oral statement to Parliament on refugees from Syria and counter-terrorism », Londres, 7 septembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/syria-refugees-and-counter-terrorism-prime-ministers-statement ; consulté le 16 avril 2022).

CAMERON David, « Prime Minister statement on Paris terrorist attack », Londres, 14 novembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/news/prime-minister-statement-on-paris-terror-attack ; consulté le 16 juin 2020).

CAMERON David, « Prime Minister's speech to the World Economic Forum », Davos, 21 janvier 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/davos-2016-prime-ministers-speech-to-the-world-economic-forum ; consulté le 21 février 2023).

CAMERON David, « Oral Statement to Parliament on UK-EU Renegotiation », Londres, 3 février 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/prime-ministers-statement-on-eu-renegotiation-3-february-2016 ; consulté le 22 avril 2022).

CAMERON David, « PM speech on the UK's strength and security in the EU », Londres, 9 mai 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-uks-strength-and-security-in-the-eu-9-may-2016 ; consulté le 12 décembre 2020).

CAMERON David, « PM Statement on the EU Referendum Outcome », Londres, 24 juin 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/eu-referendum-outcome-pm-statement-24-june-2016 ; consulté le 22 avril 2022).

JAVID Sajid, « Britain, at its best, is open, welcoming and tolerant, Speech at the Conservative Conference », Birmingham, 2 octobre 2018 (en ligne : https://conservativehome.com/2018/10/02/britain-at-its-best-is-open-welcoming-and-tolerant-javids-conference-speech-full-text/ ; consulté le 22 mars 2021).

JAVID Sajid, « Confronting extremism together », Coin Street Community Centre, London, 19 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/confronting-extremism-together ; consulté le 2 mars 2025).

JOHNSON Boris, « Speech on the EU Referendum », Londres, 9 mai 2016 (en ligne : https://conservativehome.com/2016/05/09/boris-johnsons-speech-on-the-eu-referendum-full-text/ ; consulté le 29 juin 2023).

JOHNSON Boris, « Brexit Victory Speech », Londres, 24 juin 2016 (en ligne : https://www.newsweek.com/boris-johnsons-brexit-victory-speech-full-transcript-474086 ; consulté le 29 juin 2023).

JOHNSON Boris, « Beyond Brexit: a Global Britain. Foreign Secretary First Major Policy Speech at Chatham House », Londres, 2 décembre 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/beyond-brexit-a-global-britain ; consulté le 29 juin 2023).

JOHNSON Boris, « How Global Britain is helping to win the struggle against Islamist terror », Londres, 7 décembre 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/how-global-britain-is-helping-to-win-the-struggle-against-islamist-terror ; consulté le 27 juin 2022).

JOHNSON Boris, « First speech as Prime Minister », Londres, 24 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/boris-johnsons-first-speech-as-prime-minister-24-july-2019 ; consulté le 12 avril 2022).

JOHNSON Boris, « PM statement on priorities for the government », Londres, 25 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-on-priorities-for-the-government-25-july-2019 ; consulté le 25 juin 2023).

JOHNSON Boris, « PM statement in the House of Commons », Londres, 19 octobre 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-in-the-house-of-commons-19-october-2019 ; consulté le 29 juin 2023).

JOHNSON Boris, « Prime Minister's message on Black Lives Matter », Londres, 8 juin 2020 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/prime-minister-message-on-black-lives-matter ; consulté le 17 août 2021).

MALTHOUSE Kit, « Policing Minister's statement on Birmingham incident and Extinction Rebellion Protests », Londres, 7 septembre 2020 (en ligne : https://homeofficemedia.blog.gov.uk/2020/09/07/policing-minister-kit-malthouses-statement-on-birmingham-incident-and-extinction-rebellion-protests/ ; consulté le 12 avril 2025).

MAY Theresa, « Statement about the violence that took place during the protests outside the Palace of Westminster », Londres, 14 décembre 2010 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/public-order-policing-statement-by-theresa-may ; consulté le 14 août 2024).

MAY Theresa, « Home Secretary speech on "An immigration system that works in the national interest" », Londres, 12 décembre 2012 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretary-speech-on-an-immigration-system-that-works-in-the-national-interest ; consulté le 2 mars 2022).

MAY Theresa, « Oral Statement to Parliament by the Home Secretary on Syrian Refugees », Londres, 29 janvier 2014 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/oral-statement-by-the-home-secretary-on-syrian-refugees ; consulté le 20 mars 2021).

MAY Theresa, « A Stronger Britain, Built On Our Values », Londres, 23 mars 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/a-stronger-britain-built-on-our-values ; consulté le 20 mars 2021).

MAY Theresa, « Oral statement to Parliament: Home Secretary's Update on the Migration Situation in Europe and the Middle East », 16 septembre 2015 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretarys-update-on-the-migration-situation-in-europe-and-the-middle-east ; consulté le 20 mars 2021).

MAY Theresa, « Speech at the Conservative Party Conference », Manchester, 6 octobre 2015 (en ligne : https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/theresa-may-s-speech-to-the-conservative-party-conference-in-full-a6681901.html ; consulté le 22 mars 2021).

MAY Theresa, « First Speech as Prime Minister », Londres, 13 juillet 2016 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/statement-from-the-new-prime-minister-theresa-may ; consulté le 22 mars 2021).

MAY Theresa, « Keynote Speech at the Tory Conference », Birmingham, 5 octobre 2016 (en ligne : https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/theresa-may-speech-

tory-conference-2016-in-full-transcript-a7346171.html ; consulté le 22 mars 2021).

MAY Theresa, « The shared society: Prime Minister's speech at the Charity Commission annual meeting », Londres, 9 janvier 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/the-shared-society-prime-ministers-speech-at-the-charity-commission-annual-meeting ; consulté le 9 juin 2025).

MAY Theresa, « PM Speech on the Government's Negotiating Objectives for Exiting the EU », Londres, 17 janvier 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/the-governments-negotiating-objectives-for-exiting-the-eu-pm-speech ; consulté le 23 mars 2021).

MAY Theresa, « PM Commons statement on Westminster attack, Londres », Londres, 23 mars 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-commons-statement-on-westminster-attack-23-march-2017 ; consulté le 22 avril 2022).

MAY Theresa, « PM statement following terrorist attack in Manchester », Londres, 23 mai 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-following-terrorist-attack-in-manchester-23-may-2017 ; consulté le 12 avril 2022).

MAY Theresa, « PM statement following London terror attack », Londres, 4 juin 2017 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-statement-following-london-terror-attack-4-june-2017 ; consulté le 12 avril 2022).

MAY Theresa, « Speech on standards in public life », Manchester, 6 février 2018 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-standards-in-public-life-6-february-2018 ; consulté le 10 juin 2021).

MAY Theresa, « PM speech at Munich Security Conference », Munich, 17 février 2018 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-at-munich-security-conference-17-february-2018 ; consulté le 10 janvier 2021).

MAY Theresa, « PM speech on the Union », Stirling, 4 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-union-4-july-2019 ; consulté le 22 février 2021).

MAY Theresa, « PM Speech on the State of Politics », Londres, 17 juillet 2019 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-state-of-politics ; consulté le 12 février 2022).

OSBORNE George, « Chancellor's statement on the emergency budget in the House of Commons », Londres, 22 juin 2010 (en ligne : https://www.parliament.uk/business/news/news-by-year/2010/06/emergency-budget-2010-statement/ ; consulté le 10 avril 2022).

PATEL Priti, « Home Secretary speech at the Police Superintendents' Association conference », Londres, 8 septembre 2020 (en ligne : https://www.gov.uk/government/speeches/home-secretary-speech-at-the-police-superintendents-association-conference ; consulté le 12 août 2024).

PHILIPS Trevor, « After 7/7 : Sleepwalking to segregation », Manchester Council for Community Relations, 22 septembre 2005.

RUDD Amber, « The decision to leave the EU was not all about the economy. It was about sovereignty as well. », *Conservative Home*, 4 février 2018 (en ligne : https://conservativehome.mystagingwebsite.com/2018/02/04/watch-rudd-the-decision-to-leave-the-eu-was-not-all-about-the-economy-it-was-about-sovereignty-as-well/ ; consulté le 10 janvier 2020).

THATCHER Margaret, « Speech to Conservative Party Conference ("Confrontation with reality") », Blackpool, 14 octobre 1977 (en ligne : https://www.margaretthatcher.org/document%2F103443 ; consulté le 2 décembre 2024).

THATCHER Margaret, « Speech to Conservative Party Conference », Brighton, 13 octobre 1978 (en ligne : https://www.margaretthatcher.org/document%2F103764 ; consulté le 2 décembre 2024).

Articles de presse, blogs et médias audiovisuels

AMNESTY INTERNATIONAL, « France. Pourquoi la loi antiterroriste qui remplacera l'état d'urgence pose problème », 26 septembre 2017 (en ligne : https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/09/a-permanent-state-of-emergency-in-france/ ; consulté le 6 septembre 2022)

AMSILI Sophie, « 2010-2019 : la décennie de toutes les contestations | Les Echos », *Les Echos*, 30 décembre 1019 (en ligne : https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/2010-2019-la-decennie-de-toutes-les-contestations-1159500 ; consulté le 4 juillet 2024).

BBC, « London Bridge: Johnson says "our values will prevail" », 29 novembre 2019 (en ligne : https://www.bbc.com/news/av/uk-50607019 ; consulté le 12 août 2022).

BBC, « State multiculturalism has failed, says David Cameron », rubrique « UK Politics », 5 février 2011 (en ligne : https://www.bbc.com/news/uk-politics-12371994 ; consulté le 10 mai 2020).

DUPONT Laureline, « ENTRETIEN ÉVÉNEMENT. Ce que Macron n'a jamais dit des Français », *L'Express*, 21 décembre 2020.

FOURNIER Catherine, « Le maire de Roanne ne veut pas de réfugiés musulmans », *Franceinfo*, 7 septembre 2015 (en ligne : https://www.franceinfo.fr/monde/europe/migrants/le-maire-de-roanne-ne-veut-pas-de-refugies-musulmans-ce-n-est-pas-de-la-discrimination-ce-sont-des-precautions_1073407.html ; consulté le 10 avril 2025).

FRANCEINFO, « Grande-Bretagne : l'adieu au communautarisme ? », 5 juin 2017 (en ligne : https://www.franceinfo.fr/monde/royaume-uni/attaques-de-

londres/grande-bretagne-l-adieu-au-communautarisme_2223535.html ; consulté le 12 décembre 2021).

GILL Kam, « Stop and search doesn't solve knife crime, so why not try something new? », *openDemocracy*, 5 novembre 2018 (en ligne : https://www.opendemocracy.net/en/opendemocracyuk/stop-and-search-makes-matters-worse-in-uk-so-why-not-try-something-new/ ; consulté le 25 mai 2020).

GILLON David, « How Atos comes under pressure to declare disabled people as fit for work », *The Guardian*, rubrique « Opinion », 9 décembre 2013 (en ligne : https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/dec/09/atos-disabled-people-assessment-fit-work-report ; consulté le 2 mars 2024).

HARDINGES Nick, « 2010-2019: A rollercoaster of a decade in British politics », sur *LBC*, 31 décembre 2019 (en ligne : https://www.lbc.co.uk/article/2010-2019-rollercoaster-decade-in-british-politics-DWydbK_2/ ; consulté le 10 juillet 2024).

JAIGU Charles, « Sarkozy salue le « pragmatisme » de Blair », *Le Figaro*, 31 janvier 2007 (en ligne : https://www.lefigaro.fr/international/2007/01/31/01003-20070131ARTFIG90236-sarkozy_salue_le_pragmatisme_de_blair.php ; consulté le 23 mars 2024).

LE MONDE, REUTERS, « Pour Nicolas Sarkozy, "2007 se traduira par une volonté de rupture" », 19 juillet 2005 (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2005/07/19/pour-nicolas-sarkozy-2007-se-traduira-par-une-volonte-de-rupture_673607_3224.html ; consulté le 4 octobre 2022).

LE NOUVEL OBS, « Le PS s'inquiète du tournant sécuritaire de Nicolas Sarkozy », rubrique « Politique », 22 août 2010 (en ligne : https://www.nouvelobs.com/politique/20100822.OBS8827/le-ps-s-inquiete-du-tournant-securitaire-de-nicolas-sarkozy.html ; consulté le 2 avril 2022).

LEMAIRE Mathilde, « Procès du 13-Novembre : à la barre, l'ancien juge Marc Trévidic retrace les erreurs de la lutte antiterroriste », *Franceinfo*, 4 mai 2022 (en ligne : https://www.franceinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015/proces-du-13-novembre-a-la-barre-lancien-juge-marc-trevidic-retrace-les-erreurs-de-la-lutte-antiterroriste_5117914.html ; consulté le 5 janvier 2025).

LEPARMENTIER Arnaud et Philippe RIDET, « Sarkozy se pose en candidat de la "rupture tranquille" », *Le Monde*, 30 novembre 2006 (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2006/11/30/sarkozy-se-pose-en-candidat-de-la-rupture-tranquille_840329_3224.html ; consulté le 2 novembre 2022).

L'EXPRESS, « Budget: les députés socialistes frondeurs font des propositions », 10 juin 2014 (en ligne : https://www.lexpress.fr/politique/budget-les-deputes-socialistes-frondeurs-font-des-propositions_1549984.html ; consulté le 3 octobre 2024).

MCGUINNESS Alan, « The 2010s: A decade that shook the foundations of British politics », *Sky News*, 7 janvier 2020 (en ligne : https://news.sky.com/story/the-

2010s-a-decade-that-shook-the-foundations-of-british-politics-11894896 ; consulté le 2 octobre 2024).

PUBLIC SENAT, « "Gilets jaunes": Macron "déplore" 11 morts, "aucun" du fait des forces de l'ordre », *Public Sénat*, 28 janvier 2019 (en ligne : https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/gilets-jaunes-macron-deplore-11-morts-aucun-du-fait-des-forces-de-l-ordre-137336 ; consulté le 12 avril 2025).

SCHNEIDER Vanessa, « Borloo vante le "tournant social" de Sarkozy », *Le Monde*, 24 mars 2012 (en ligne : https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/03/24/borloo-vante-le-tournant-social-de-sarkozy_1675129_1471069.html ; consulté le 12 avril 2022).

SHACKLE Samira, « Trojan horse: the real story behind the fake "Islamic plot" to take over schools », *The Guardian*, rubrique « World news », 1er septembre 2017 (en ligne : https://www.theguardian.com/world/2017/sep/01/trojan-horse-the-real-story-behind-the-fake-islamic-plot-to-take-over-schools ; consulté le 10 juillet 2025).

SPARROW Andrew, « Alistair Darling explains banking rescue package to MPs - live », *The Guardian*, rubrique « Politics », 8 octobre 2008 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/blog/2008/oct/08/economy.alistairdarling ; consulté le 5 septembre 2024).

STEWART Rory, « Britain's national genius lay in moderation—now we risk losing our heads », *Prospect*, 7 juin 2019 (en ligne : https://www.prospectmagazine.co.uk/opinions/42664/britains-national-genius-lay-in-moderationnow-we-risk-losing-our-heads ; consulté le 22 septembre 2024).

STIGLITZ Joseph E., « La fin du néolibéralisme », *Les Echos*, rubrique « 2008 », 21 juillet 2008 (en ligne : https://www.lesechos.fr/2008/07/la-fin-du-neoliberalisme-494055 ; consulté le 15 juin 2022).

STOPWATCH, « No to section 60, 30 years on », 26 octobre 2024 (en ligne : http://www.stop-watch.org/news-opinion/no-to-section-60-30-years-on/ ; consulté le 20 avril 2025).

STRATTON Allegra, « David Cameron: Tory party is "modern and compassionate" », *The Guardian*, rubrique « Politics », 2 octobre 2011 (en ligne : https://www.theguardian.com/politics/2011/oct/02/cameron-tory-party-modern-compassionate ; consulté le 10 février 2022).

SYAL Rajeev et Peter WALKER, « Theresa May responds to London Bridge attack with anti-terror laws promise », *The Guardian*, rubrique « UK news », 4 juin 2017 (en ligne : https://www.theguardian.com/uk-news/2017/jun/04/london-bridge-attack-pushes-theresa-may-into-promising-new-laws ; consulté le 5 juillet 2020).

TF1, « Les défis de la France : Interview télévisé du Président Emmanuel Macron », Paris, 13 mai 2025 (en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-

macron/2025/05/13/les-defis-de-la-france-interview-du-president-emmanuel-macron-sur-tf1 ; consulté le 5 juillet 2025).

THE TELEGRAPH, « Ten core values of the British identity », 27 juillet 2005 (en ligne : https://www.telegraph.co.uk/comment/telegraph-view/3618632/Ten-core-values-of-the-British-identity.html ; consulté le 10 avril 2018).

THE TIMES, « Thatcher Makes Falkands Link – Attack on 'Enemy Within' - Speech to 1922 Committee », *Margaret Thatcher Foundation*, 20 juillet 1984 (en ligne : https://www.margaretthatcher.org/document%2F105563 ; consulté le 10 juillet 2025).

WHEELER Caroline, « UK ready to declare martial law to avert no-deal Brexit chaos », *The Sunday Times*, 27 janvier 2019 (en ligne : https://www.thetimes.com/uk/politics/article/uk-ready-to-declare-martial-law-to-avert-no-deal-brexit-chaos-bfqgzzlrw ; consulté le 23 avril 2021).

Ouvrages et articles

ABBAS Madeline-Sophie, « Producing "internal suspect bodies": divisive effects of UK counter-terrorism measures on Muslim communities in Leeds and Bradford », *British Journal of Sociology*, vol. 70, n° 1, janvier 2019, p. 261-282.

ABBAS Tahir et Imran AWAN, « Limits of UK Counterterrorism Policy and its Implications for Islamophobia and Far Right Extremism », *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, vol. 4, n° 3, 5 octobre 2015.

AGAMBEN Giorgio, *État d'exception*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Homo sacer », Giorgio Agamben ; 2,1, 2003.

ALEXANDRE-COLLIER Agnès, *Les habits neufs de David Cameron: Les conservateurs britanniques (1990-2010)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

AMIN Ash, *After nativism: belonging in an age of intolerance*, Cambridge, Polity Press, 2023.

ANDERSON Benedict R. O'G, *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, Revised edition, London New York, Verso, 2016.

ANDREOULI Eleni et Parisa DASHTIPOUR, « British Citizenship and the 'Other': An Analysis of the Earned Citizenship Discourse », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, vol. 24, n° 2, 2 juillet 2013, p. 100-110.

ARRIGNON Mehdi, « Chapitre 2. Assistance sociale, risque pauvreté et exclusion », dans *Les politiques sociales sous Macron*, FONTAINE, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Politique en + », 2022, p. 27-33.

ARRIGNON Mehdi et Hélène CAUNE, « Chapitre 9. Les politiques de l'emploi dans la crise: », dans *Les Politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 263-296.

AUDA-ANDRE Valérie, « L'Après-Blair : transitions et recompositions politiques », *Observatoire de la société britannique*, n° 9, Université de Toulon, 1er décembre 2010, p. 11-29.

AUFFRET Serge, « Great expectations and the moment of truth : New Labour, national identity, religion and war », *Observatoire de la société britannique*, n° 5, Université de Toulon, 1er février 2008, p. 177-194.

AVANZA Martina et Gilles LAFERTE, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, vol. 61, n° 4, 2005, p. 134.

BAILEY David, « Decade of dissent: how protest is shaking the UK and why it's likely to continue », *The Conversation*, 3 janvier 2020.

BALAZARD Hélène et Timothy PEACE, « Confronting Islamophobia and its consequences in East London in a context of increased surveillance and stigmatization », *Ethnicities*, vol. 23, n° 1, SAGE Publications, février 2023, p. 88-109.

BALZACQ Thierry, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2016. Cairn.info.

BARKHOFF Jürgen et Joep LEERSSEN, *National Stereotyping, Identity Politics, European Crises*, sans lieu, Brill, 2021. JSTOR.

BARNETT Anthony, *The lure of greatness: England's Brexit & America's Trump*, London, Unbound, 2017.

BAUBÖCK Rainer (éd.), *Debating Transformations of National Citizenship*, Cham, Springer International Publishing, coll. « IMISCOE Research Series », 2018.

BELL Emma, « Post-Brexit nationalism: challenging the British political tradition? », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 29, n° 3, Routledge, 13 avril 2020, p. 351-367.

BELL Emma, *Soft power and freedom under the coalition: state-corporate power and the threat to democracy*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

BELL Emma, « Anglo-Saxon Sociologies of the Punitive Turn: A Reply », *Champ pénal/Penal field*, Vol. VII, Association Champ pénal / Penal field, 23 janvier 2010.

BELOT Céline, « Chapitre 2. Gouverner par les sondages ?: Nicolas Sarkozy et l'opinion publique », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 71-90.

BENDALI Zakaria, Raphaël CHALLIER, Magali Della SUDDA, Olivier FILLIEULE, Éric AGRIKOLIANSKY et Philippe ALDRIN, « Le mouvement des Gilets jaunes : un apprentissage en pratique(s) de la politique ? », *Politix*, vol. 128, n° 4, De Boeck Supérieur, rubrique « Sociologie », 2019, p. 143-177.

BERTOSSI Christophe et Jan Willem DUYVENDAK, « National models of immigrant integration: The costs for comparative research », *Comparative European Politics*, vol. 10, nº 3, juillet 2012, p. 237-247.

BERTRAM Christopher, « Chapter 5: Citizenship, semi-citizenship and the hostile environment: the performativity of bordering practices », dans *Citizenship in Times of Turmoil?*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, UK, rubrique « Citizenship in Times of Turmoil? », 2019, p. 94-111.

BIGO Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par linquiétude ? », *Cultures & conflits*, nº 31-32, 15 mai 1998.

BIGO Didier et Laurent BONELLI, « Ni État de droit, ni État d'exception. L'état d'urgence comme dispositif spécifique ?: Introduction », *Cultures & conflits*, nº 112, 31 décembre 2018, p. 7-14.

BIGO Didier, Laurent BONELLI et Thomas DELTOMBE, « Introduction. Les libertés sacrifiées au nom de la sécurité ? », dans *Au nom du 11 septembre...*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2008, p. 5-10. Cairn.info.

BIGO Didier, Laurent BONELLI et Thomas DELTOMBE (éd.), *Au nom du 11 septembre: les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2008.

BLYTH Mark, *Austerity: The History of a Dangerous Idea*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2015.

BONANNO Alessandro, « Crisis of Neoliberalism, Populist Reaction, and the Rise of Authoritarian Capitalism », *International Review of Modern Sociology*, vol. 45, nº 1, International Journals, 2019, p. 9-26.

BONELLI Laurent, « Chapitre 9. Renseignement intérieur et antiterrorisme en France », dans *Police et société en France*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2023, p. 199-220.

BONELLI Laurent, « 12. Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : « Parer les coups plutôt que panser les plaies » », dans *Au nom du 11 septembre...*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2008, p. 168-187. Cairn.info.

BONNET Alma-Pierre et Raphaële KILTY, *Towards a Very British Version of the "Culture Wars"*, sans lieu, Routledge, 2024.

BOTTOMS Anthony, « The Philosophy and Politics of Punishment and Sentencing », dans Chris Clarkson et Rod Morgan (éd.), *The Politics of Sentencing Reform*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 96, nº 1, 1993, p. 49-62.

BRIGHTON Shane, « British Muslims, Multiculturalism and UK Foreign Policy: "Integration" and "Cohesion" in and beyond the State », *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, vol. 83, nº 1, 2007, p. 1-17.

BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, nº 4, 2001, p. 66.

BRUFF Ian, « The Rise of Authoritarian Neoliberalism », *Rethinking Marxism*, vol. 26, nº 1, Routledge, 2 janvier 2014, p. 113-129.

CAHN Olivier, « La répression des « black blocs », prétexte à la domestication de la rue protestataire »:, *Archives de politique criminelle*, n° 32, nº 1, 28 novembre 2010, p. 165-218.

CAMP-PIETRAIN Edwige, « Les effets de la crise économique et financière sur les questions constitutionnelles en Écosse », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, vol. 21, nº 2, CRECIB, 30 août 2016.

CANTAT Céline, Antoine PÉCOUD et Hélène THIOLLET, « Migration as Crisis », *American Behavioral Scientist*, vol. 69, nº 6, mai 2025, p. 627-649.

CARRIER Nicolas, « Sociologies anglo-saxonnes du virage punitif », *Champ pénal/Penal field*, Vol. VII, Association Champ pénal / Penal field, 23 janvier 2010.

CARVALHO João et Andrew GEDDES, « Chapitre 12. La politique d'immigration sous Sarkozy: Le retour à l'identité nationale », dans *Politiques publiques 3*, sans lieu, Presses de Sciences Po, 2012, p. 279-298.

CHABAL Emile, « The Agonies of Liberalism », *Contemporary European History*, vol. 26, nº 1, février 2017, p. 161-173.

CHABAL Emile, « From the banlieue to the burkini: the many lives of French republicanism », *Modern & Contemporary France*, vol. 25, nº 1, 2 janvier 2017, p. 68-74.

CHABAL Emile, *A Divided Republic: Nation, State and Citizenship in Contemporary France*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2015.

CHAMBOREDON J.-C., Annie MEJEAN et Daniel NORDMAN (éd.), *Récits de voyage et perception du territoire: la Provence, XVIIIe siècle-XXe siècle*, Paris, Laboratoire de sciences sociales, Ecole normale supérieure, coll. « Territoires », no 2, 1985.

CHENOWETH Erica, Richard ENGLISH, Andreas GOFAS et Stathis N. KALYVAS (éd.), *The Oxford handbook of terrorism*, First edition, Oxford, United Kingdom, Oxford University Press, coll. « Oxford handbooks », 2019.

CLARKE John, « What crisis is this? », *Soundings*, vol. 43, nº 43, 1er décembre 2009, p. 7-17.

CLARKE John et Janet NEWMAN, « The alchemy of austerity », *Critical Social Policy*, vol. 32, nº 3, août 2012, p. 299-319.

CLIFT Ben, « Chapitre 13. Les politiques économiques sous Sarkozy: Un patriotisme économique néolibéral ? », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 299-320.

CODACCIONI Vanessa, « Empêcher, dépolitiser, punir : le triptyque de la répression politique », *Savoir/Agir*, vol. 55, nº 1, Éditions du Croquant, rubrique « Science politique », 20 avril 2021, p. 49-56.

COHEN Stanley, *Folk devils and moral panics: the creation of the mods and rockers*, 3. ed, London, Routledge, 2002.

CONNOR Stuart, « We're onto you: A critical examination of the Department for Work and Pensions' `Targeting Benefit Fraud' campaign », *Critical Social Policy*, vol. 27, nº 2, SAGE Publications Ltd, 1er mai 2007, p. 231-252.

CROUCH Colin, « What Will Follow the Demise of Privatised Keynesianism? », *The Political Quarterly*, vol. 79, nº 4, octobre 2008, p. 476-487.

CURRAN-VIGIER Catherine, « From multiculturalism to global values : how New Labour set the agenda », *Observatoire de la société britannique*, nº 5, 1er février 2008, p. 65-80.

DALINGWATER Louise et Stéphane PORION, *Le parti conservateur britannique au pouvoir, 2010-2020*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2023.

DALY Eoin, « Popular Sovereignty After Brexit », *German Law Journal*, vol. 23, nº 1, février 2022, p. 1-18.

DARDOT Pierre et Christian LAVAL, *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris, la Découverte, coll. « La Découverte poche », 2010.

DE GENOVA Nicholas, « The "migrant crisis" as racial crisis: do *Black Lives Matter* in Europe? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 41, nº 10, 9 août 2018, p. 1765-1782.

DE MAILLARD Jacques et Stephen P. SAVAGE, « Comparing performance: the development of police performance management in France and Britain », *Policing and Society*, vol. 22, nº 4, décembre 2012, p. 363-383.

DICEY Albert Venn, *An Introduction to the Study of the Law of the Constitution (first published 1885)*, 10th éd., Londres, Macmillan, 1959.

DIXON Keith, *Un digne héritier: Blair et le thatchérisme*, Paris, Raisons d'agir, 2000.

DOSTIE Claude Jr et Stéphane PAQUIN, « Chapitre 1. Le tournant macroprudentiel en Europe : un paradigme en chantier »:, dans *Les Politiques publiques dans la crise*, sans lieu, Presses de Sciences Po, 2021, p. 37-59.

DUBOIS Vincent, « Surveiller et punir les pauvres », *Délibérée*, vol. 22, n° 2, La Découverte, 10 septembre 2024, p. 13-20.

DUBOIS Vincent et Marion LIEUTAUD, « La « fraude sociale » en questions:La naturalisation d'une thématique politique au prisme des questions à l'assemblée nationale (1986-2017) », *Revue française de science politique*, vol. 70, n° 3, Presses de Sciences Po, 9 septembre 2020, p. 341-371.

DUBOIS Vincent, Morgane PARIS et Pierre-Édouard WEILL, « Des chiffres et des droits. Le data mining ou la statistique au service du contrôle des allocataires », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 126, n° 1, PERSEE Program, 2018, p. 49-60.

DUMÉNIL Gérard et Dominique LÉVY, *The Crisis of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts London, England, Harvard University Press, 2013.

DUPUY Claire, « Chapitre 6. La redéfinition des rapports centre-périphéries dans la crise : comparaison européenne »:, dans *Les Politiques publiques dans la crise*, sans lieu, Presses de Sciences Po, 2021, p. 173-200.

DYSON Kenneth H. F. (éd.), *European states and the Euro: europeanization, variation, and convergence*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2002.

EATWELL Roger et Matthew J. GOODWIN, *National populism: the revolt against liberal democracy*, London, UK, Pelican an imprint of Penguin Books, 2018.

ECKERT Julia M., *The social life of anti-terrorism laws: the war on terror and the classifications of the « dangerous other »*, Bielefeld, Transcript, coll. « Sociology », 2008.

EMSLEY Clive, « Peel's Principles, Police Principles », dans *The Future of Policing*, Routledge, 2013, p. 11-22.

ENGLISH Richard, *Does counter-terrorism work?*, Oxford New York, Oxford University Press, 2024.

EPSTEIN Renaud et Gilles PINSON, « Chapitre 1. De l'État fort aux régimes de gouvernementalité multiples », dans *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2021, p. 21-32. Cairn.info.

ESPIET-KILTY Raphaële, « The Conservative Party and the "Culture Wars": When Instability Creates Stability », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXX-3, CRECIB, 1er septembre 2025.

ESPIET-KILTY Raphaële, « Augmentation de la pauvreté en Angleterre depuis 2010 : crise ou idéologie ? », *Revue française de civilisation britannique*, vol. 21, n° 2, 30 août 2016.

ESPIET-KILTY Raphaële, « The Legacy of Thatcherism in Question : an Introduction », *Observatoire de la société britannique*, n° 17, Université de Toulon, 1er novembre 2015, p. 11-32.

ESPIET-KILTY Raphaële, « David Cameron and the Big Society: a new deal for the new citizen », *Observatoire de la société britannique*, n° 12, 1er octobre 2012, p. 49-68.

ESPOSITO Marie-Claude, « La véritable histoire de la crise financière 2008 – », *Outre-Terre*, vol. 37, n° 3, L'Esprit du temps, 2013, p. 127-158.

ESTEVES Olivier et Romain GARBAYE, *Le multiculturalisme britannique au 21ème siècle: enjeux, débats, politiques*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, coll. « Les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle », 2016

FAIRCLOUGH Norman et Isabela FAIRCLOUGH, *Political discourse analysis*, New York, Routledge, 2012.

FARGUES Émilien, « Simply a matter of compliance with the rules? The moralising and responsibilising function of fraud-based citizenship deprivation in France and the UK », *Citizenship Studies*, vol. 23, n° 4, Routledge, 19 mai 2019, p. 356-371.

FARGUES Émilien, « The revival of citizenship deprivation in France and the UK as an instance of citizenship renationalisation », *Citizenship Studies*, vol. 21, n° 8, 17 novembre 2017, p. 984-998.

FASSIN Didier, *Deepening divides: how territorial borders and social boundaries delineate our world*, London, Pluto press, 2019.

FASSIN Didier et Eric FASSIN (éd.), *De la question sociale à la question raciale: représenter la société française*, Paris, Découverte, coll. « Poche / Découverte », 2009.

FAVELL Adrian, *Philosophies of integration ;Immigration and the idea of citizenship in France and Britain*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001.

FEE David et Agnès ALEXANDRE-COLLIER, « L'Angleterre est-elle toujours britannique ? », *Le Monde diplomatique*, 1er mai 2022 (en ligne : https://www.monde-diplomatique.fr/2022/05/ALEXANDRE_COLLIER/64612 ; consulté le 26 septembre 2023).

FEKETE Liz, « Racism, radicalisation and Europe's 'Thin Blue Line' », *Race & Class*, vol. 64, n° 1, juillet 2022, p. 3-45.

FEKETE Liz, « Coercion and compliance: the politics of the 'hostile environment' », *Race & Class*, vol. 62, n° 1, juillet 2020, p. 97-109.

FERRAGINA Emanuele et Andrew ZOLA, « The End of Austerity as Common Sense? An Experimental Analysis of Public Opinion Shifts and Class Dynamics During the Covid-19 Crisis », *New Political Economy*, vol. 27, n° 2, 4 mars 2022, p. 329-346.

FERRET Jérôme et Christian MOUHANNA (éd.), *Peurs sur les villes: vers un populisme punitif à la française?*, 1re éd, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sciences sociales et sociétés », 2005.

FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

FILLIEULE Olivier et Fabien JOBARD, *Politiques du désordre: La police des manifestations en France*, sans lieu, Seuil, 2020.

FILLIEULE Olivier et Donatella Della PORTA, « Introduction - Variations de contexte et contrôle des mouvements collectifs », dans *Police et manifestants*, sans lieu, Presses de Sciences Po, rubrique « Science politique », 2006, p. 17-40

FINCHELSTEIN Gilles, « Post mortem: Raison et déraison du débat sur la déchéance de nationalité », *Pouvoirs*, vol. 160, nº 1, 2017, p. 99.

FINK Simon, « Policy Convergence with or without the European Union: The Interaction of Policy Success, EU Membership and Policy Convergence », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 51, nº 4, 2013, p. 631-648.

FINLAYSON Alan, « The Metaphysics of Brexit », *Third Text*, vol. 32, nº 5-6, 2 novembre 2018, p. 598-604.

FINLAYSON Alan, *Making sense of New Labour*, London, Lawrence & Wishart, 2003.

FISHER Kathryn, « Terrorist Threat Construction and the Transition to Permanent British Counterterrorism Law », *Journal of Terrorism Research*, vol. 2, nº 3, 11 novembre 2011.

FLETCHER Del Roy et Sharon WRIGHT, « A hand up or a slap down? Criminalising benefit claimants in Britain via strategies of surveillance, sanctions and deterrence », *Critical Social Policy*, vol. 38, nº 2, SAGE Publications, mai 2018, p. 323-344.

FONSECA David, « De quoi la "guerre contre le terrorisme" est-elle le nom ? », *Grief*, vol. 6/2, nº 2, Éditions de l'EHESS, 2019, p. 57-69.

FOURTON Clémence, « Political and Discursive Characteristics of the Austerity Consensus in the UK and in France since 1975 », *Observatoire de la société britannique*, nº 19, Université de Toulon, 1er octobre 2017, p. 91-109.

FRINAULT Thomas, Christian LE BART et Érik NEVEU, *Nouvelle sociologie politique de la France*, Malakoff, Armand Colin, coll. « U », 2021.

GAMBLE Andrew, « British politics and the financial crisis », *British Politics*, vol. 4, nº 4, décembre 2009, p. 450-462.

GAMBLE Andrew, *The free economy and the strong state: the politics of Thatcherism*, 2. ed., Basingstoke, Palgrave, 2002.

GARBAYE Romain, *Émeutes vs intégration. Comparaisons franco-britanniques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux Débats », 2011. Cairn.info.

GARBAYE Romain et Vincent LATOUR, « Community and Citizenship in the Age of Security: British Policy Discourse on Diversity and Counter-terrorism since

9/11 », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXI, XXI-1, 20 juillet 2016.

GARBAYE Romain, Vincent LATOUR et Olivier ESTEVES, « Exception britannique, exception française ? Regards croisés », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXV, nº 4, CRECIB, 22 août 2020.

GARLAND David, *The culture of control: crime and social order in contemporary society*, Oxford, Oxford university press, 2001.

GARLAND David, « Les contradictions de la "société punitive" : le cas britannique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 124, nº 1, 1998, p. 49-67.

GARLAND David, « Les contradictions de la "société punitive" : le cas britannique », Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1998.

GEARON Liam, « Terrorism and counter-terrorism policy and research in UK universities (1997–2017): an analytic-structural review of the literature and related sources », *Policy Reviews in Higher Education*, vol. 2, nº 1, 2 janvier 2018, p. 32-60.

GENTLEMAN Amelia, *The Windrush betrayal: exposing the hostile environment*, London, Guardian Faber, 2019.

GIDDENS Anthony et Tony BLAIR, *La troisième voie face aux critiques: le renouveau de la social-démocratie*, Émilie Colombani, Frédéric Michel et Laurent Bouvet (trad.), Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2002.

GIFFORD Chris, *The making of Eurosceptic Britain*, Second Edition, Farnham, UK, Ashgate, 2014.

GILARDI Fabrizio et Fabio WASSERFALLEN, « The politics of policy diffusion », *European Journal of Political Research*, vol. 58, nº 4, novembre 2019, p. 1245-1256.

GILBERT Jeremy, « Disaffected consent: that post-democratic feeling », *Soundings*, vol. 60, nº 60, 6 août 2015, p. 29-41.

GRASSO Maria Teresa, Stephen FARRALL, Colin HAY, Emily GRAY et Will JENNINGS, « Thatcher's Children, Blair's Babies, Political Socialization and Trickle-down Value Change: An Age, Period and Cohort Analysis », *British Journal of Political Science*, vol. 49, nº 1, 2019, p. 17-36.

GREEN David A., « Penal Populism and the Folly of "Doing Good by Stealth" », *The Good Society*, vol. 23, nº 1, 1er juillet 2014, p. 73-86.

GREENE Alan, « Pouvoirs anti-terroristes permanents au Royaume-Uni : quelles leçons pour la France ? », *Archives de politique criminelle*, n° 38, nº 1, 24 novembre 2016, p. 169-187.

GRUBE Dennis, « How can 'Britishness' be Re-made? », *The Political Quarterly*, vol. 82, n° 4, 2011, p. 628-635.

GUILLET Nicolas et Nada AFIOUNI, *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Science politique », 2016.

GUY Stéphane, « Réflexions sur la crise », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, vol. 21, XXI-2, 30 août 2016.

HAGUE Clifford, « Brexit : Territorial Politics, Territorial Processes and Narratives of Territorial Identities », *Géocarrefour*, vol. 94, n° 3, 21 septembre 2020.

HALL Matthew, David MARSH et Emma VINES, « A changing democracy: contemporary challenges to the British political tradition », *Policy Studies*, vol. 39, n° 4, Routledge, 4 juillet 2018, p. 365-382.

HALL Stuart, « The Neo-Liberal Revolution », *Cultural Studies*, vol. 25, n° 6, Routledge, 1er novembre 2011, p. 705-728.

HALL Stuart (éd.), *Policing the crisis: mugging, the state, and law and order*, London, Macmillan, coll. « Critical social studies », 1978.

HALL Stuart et Doreen MASSEY, « Interpreting the crisis », *Soundings*, vol. 44, n° 44, 25 mars 2010, p. 57-71.

HALLSWORTH Simon, « Rethinking the Punitive Turn: Economies of Excess and the Criminology of the Other », *Punishment & Society*, vol. 2, n° 2, avril 2000, p. 145-160.

HARVEY David, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

HASSENTEUFEL Patrick, « Chapitre 15. La sécurité sociale, entre «ruptures» affichées et transformations silencieuses », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2012, p. 341-360.

HASSENTEUFEL Patrick et Sabine SAURUGGER, *Les politiques publiques dans la crise: 2008 et ses suites*, Paris, Sciences po, les presses, 2021.

HAY Colin, « 'Things can only get worse …': The political and economic significance of 2010 », *British Politics*, vol. 5, n° 4, décembre 2010, p. 391-401.

HAYEK Friedrich A. von, *The road to serfdom*, 50th anniversary ed. / with a new introd. by Milton Friedman, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

HERAN François, « De la « crise des migrants » à la crise de l'Europe : un éclairage démographique: L'Europe, continent d'immigration au même titre que les États-Unis », *La lettre du Collège de France*, n° 42-43, 1er juillet 2018, p. 17.

HERAN François, *Avec l'immigration: mesurer, débattre, agir*, Paris, La Découverte, coll. « Collection L'envers des faits », 2017.

HICKSON Kevin, « Enoch Powell's 'Rivers of Blood' Speech: Fifty Years On », *The Political Quarterly*, vol. 89, n° 3, 2018, p. 352-357.

HILLYARD Paddy, *Suspect Community: People's Experiences of the Prevention of Terrorism Act*, London ; Boulder, Colo, Pluto Press, 1993.

HOBBES Thomas, *Leviathan*, Christopher Brooke (éd.), Harmondsworth, Meddlesex, Penguin Books, coll. « Penguin classics », 2017.

HOEFFLER Catherine, Jean JOANA et Frédéric MERAND, « Chapitre 7. La guerre austère : la politique de défense dans la crise », dans *Les Politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 201-233.

INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

JABKO Nicolas et Elsa MASSOC, « Chapitre 14. Nicolas Sarkozy et la crise financière: Cherchez la rupture ! », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 321-340.

JACKSON Richard, Lee JARVIS, Jeroen GUNNING et Marie BREEN-SMYTH, *Terrorism: A Critical Introduction*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York, Red Globe Press, 2011.

JOBARD Fabien et Olivier FILLIEULE, « Un splendide isolement », *La Vie des idées*, La Vie des idées, 24 mai 2016 (en ligne : https://laviedesidees.fr/Un-splendide-isolement ; consulté le 6 décembre 2020).

JOHSUA Florence, « 9. Le traitement judiciaire du mouvement des Gilets jaunes », *Sciences sociales*, Éditions Rue d'Ulm, 29 novembre 2024, p. 159-167.

JOPPKE Christian, « Immigration Policy in the Crossfire of Neoliberalism and Neonationalism », *Swiss Journal of Sociology*, vol. 47, n° 1, 1er mars 2021, p. 71-92.

JOPPKE Christian, « The instrumental turn of citizenship », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 45, n° 6, 26 avril 2019, p. 858-878.

JOPPKE Christian, « Terror and the loss of citizenship », *Citizenship Studies*, vol. 20, n° 6-7, 2 octobre 2016, p. 728-748.

JOPPKE Christian, « The Inevitable Lightening of Citizenship », *European Journal of Sociology*, vol. 51, n° 1, avril 2010, p. 9-32.

KENNY Michael, *The politics of English nationhood*, First paperback edition, Oxford, United Kingdom, Oxford University Press, 2016.

KING Desmond et Patrick LE GALÈS, « The three constituencies of the state: why the state has lost unifying energy », *The British Journal of Sociology*, vol. 68, n° S1, 2017, p. 11-33.

KING Desmond et Robert C. LIEBERMAN, « L'État aux États-Unis : nouvelles perspectives de politique comparée Pour en finir avec le mythe de l'État "faible" », *Revue française de sociologie*, Vol. 52, nº 3, Éditions Ophrys, 2011, p. 481-507. Cairn.info.

KUMAR Krishan, *The Making of English National Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

LARTIGOT-HERVIER Louise, « Chapitre 8. Reconfigurations d'acteurs et politiques de protection sociale dans la crise », dans *Les Politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 235-262.

LATOUR Vincent, « De l'interdisciplinarité et du comparatisme en civilisation britannique », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, vol. 24, XXIV-1, 5 février 2019.

LATOUR Vincent, *Le Royaume-Uni et la France au test de l'immigration et à l'épreuve de l'intégration: 1930 - 2012*, Pessac, Presses Univ. de Bordeaux, coll. « Gulf Stream », 2014.

LE GOFF Tanguy, « L'insécurité « saisie » par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *Revue française de science politique*, vol. 55, nº 3, 2005, p. 415-444.

LEA John, « Left Realism: a framework for the analysis of crime (1992) », *Delito Y Sociedad Revista De Ciencias Sociales*, 1er janvier 1996.

LEE Simon, « Gordon Brown and the British Way of Risk-Based Modernization », *Observatoire de la société britannique*, nº 10, Université de Toulon, 1er septembre 2011, p. 45-58.

LEPOUTRE Jules, « Le bannissement des nationaux: Comparaison (France-Royaume-Uni) au regard de la lutte contre le terrorisme », *Revue critique de droit international privé*, N° 1, nº 1, 1er janvier 2016, p. 107-118.

LEYDIER Gilles, « Gordon Brown, chantre de la britannicité », *Observatoire de la société britannique*, nº 5, Université de Toulon, 1er février 2008, p. 239-256.

LIEBLING Alison, Shadd MARUNA et Lesley MCARA (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, Sixth edition, Oxford, Oxford University Press, 2017.

MACCANICO Yasha, « 14. Urgence et exception : l'extension des politiques antiterroristes au Royaume-Uni », dans *Au nom du 11 septembre...*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2008, p. 194-208. Cairn.info.

DE MAILLARD Jacques et Yves SUREL, *Politiques publiques 3. Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2012. Cairn.info.

MARLIERE Philippe, *La troisième voie dans l'impasse: essais sur Tony Blair et le New Labour*, Paris, Éd. Syllepse, 2003.

MATHIEU Sophie, « L'immigration en France : variations politiques et invariants représentationnels: », *Pensée plurielle*, n° 42, n° 2, 23 août 2016, p. 41-54.

MATRAVERS Derek et Jonathan E. PIKE (éd.), *Debates in contemporary political philosophy: an anthology*, London ; New York, Routledge, in association with the Open University, 2003.

MATTHEWS Wade, *The New Left, national identity, and the break-up of Britain*, Leiden ; Boston, Brill, coll. « Historical materialism book series, 1570-1522 », volume 51, 2013.

MAVROT Céline, Cédric PASSARD et Grégoire LITS, « Paniques morales : requiem pour un concept ou second souffle ? », *Emulations*, vol. 41, OpenEdition, 2022, p. 7-26.

MAZOUZ Sarah, « Politiques de la délégitimation : de la remise en cause de la double nationalité au projet d'extension de la déchéance de nationalité », *Mouvements*, vol. 88, n° 4, 2016, p. 159.

MCCRONE David, « The Rise and Rise of English Nationalism? », *The Political Quarterly*, 16 juillet 2023, p. 1467-923X.13303.

MCCRONE David et Frank BECHHOFER, *Understanding national identity*, Cambridge, United Kingdom, Cambridge University Press, 2015.

MCGHEE Derek, *The End of Multiculturalism?: Terrorism, Integration and Human Rights*, Maidenhead, Open University Press, 2008.

MCLAUGHLIN Eugene, *The new policing*, London, SAGE, 2007.

MCLAUGHLIN Eugene et John MUNCIE (éd.), *The Sage dictionary of criminology*, 3rd ed, London, SAGE, 2013.

MILLER David, « In Defence of Nationality », *Journal of Applied Philosophy*, vol. 10, n° 1, Wiley, 1993, p. 3-16.

MIROWSKI Philip, *Never Let a Serious Crisis Go to Waste: How Neoliberalism Survived the Financial Meltdown*, London, Verso Books, 2014.

MONDON Aurélien et Simon DAWES, « The mainstreaming of the far right in France: Republican, liberal and illiberal articulations of racism », *French Cultural Studies*, vol. 34, n° 3, août 2023, p. 329-339.

MONTGOMERY Tom, Francesca CALO et Simone BAGLIONI, « (Re)constructing a hostile environment: political claims making and the primary definers of a refugee "crisis" », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 43, n° 7/8, 6 juin 2023, p. 661-676.

MORGAN Rodney, Robert REINER et Mike MAGUIRE (éd.), *The Oxford handbook of criminology*, 5th ed, New York, NY, Oxford University Press, 2012.

MOUHANNA Christian, « État d'urgence, état des lieux : abus de police et usure démocratique », *Sociologie*, N° 4, vol. 8, 30 décembre 2017.

MUCCHIELLI Laurent, *La frénésie sécuritaire: retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, la Découverte, coll. « Sur le vif », 2008.

MUDDE Cas et Cristóbal ROVIRA KALTWASSER, « Étudier le populisme dans une perspective comparative. Réflexions sur l'agenda de recherche actuel et futur: », *Civitas Europa*, N° 47, nº 2, 22 février 2023, p. 43-70.

MURRAY Daragh et Pete FUSSEY, « Banning face coverings, expanding facial recognition – how the UK government and police are eroding protest rights », 28 mars 2025 (en ligne : https://theconversation.com/banning-face-coverings-expanding-facial-recognition-how-the-uk-government-and-police-are-eroding-protest-rights-252976 ; consulté le 10 juillet 2025).

NAIRN Tom, *The break-up of Britain: crisis and neo-nationalism*, Champaign, Illinois, Common Ground Publishing, 2015.

NEOCLEOUS Mark, George S. RIGAKOS et Memphis KRICKEBERG, « Anti-sécurité : une déclaration », *Vacarme*, vol. 77, nº 4, 2016, p. 52.

NEUMAYER Eric, « Bogus Refugees? The Determinants of Asylum Migration to Western Europe », *International Studies Quarterly*, vol. 49, nº 3, septembre 2005, p. 389-410.

NEWBURN Tim, « "Tough on Crime": Penal Policy in England and Wales », *Crime and Justice*, vol. 36, nº 1, janvier 2007, p. 425-470.

NOCK Christopher John, « The Elephant in the Room : Why Gordon Brown and New Labour got things so Wrong », *Observatoire de la société britannique*, nº 10, 1er septembre 2011, p. 11-27.

NOIRIEL Gérard, « Préférence nationale:Leçon d'histoire à l'usage des contemporains », *Tracts*, Gallimard, 25 juin 2024, p. 1-61.

NOIRIEL Gérard, *À quoi sert « l'identité nationale »*, Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », 2007.

NOIRIEL Gérard, *L' identification: genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, 2007.

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français: histoire de l'immigration XIXe - XXe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », nº 161, 2006.

NOIRIEL Gérard, *État, nation et immigration: Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Folio, 2005.

NORRIS Pippa et Ronald INGLEHART, *Cultural backlash: Trump, Brexit, and authoritarian populism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

ODMALM Pontus et Eve HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, First issued in paperback, London New York, Routledge, Taylor & Francis Group, coll. « Europa regional perspectives », 2019.

ODMALM Pontus et Eve HEPBURN (éd.), *The European mainstream and the populist radical right*, London New York, Routledge, Taylor & Francis Group, coll. « Europa regional perspectives », 2017.

ODMALM Pontus et Jens RYDGREN, « Comparing and reconceptualising the (populist) radical right », *European Political Science*, vol. 18, n° 3, Palgrave Macmillan, 1er septembre 2019.

OSTRY Johnathan D., Prakash LOUNGANI et Davide FURCERI, « Neoliberalism: Oversold? », *International Monetary Fund*, juin 2016 (en ligne : https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2016/06/ostry.htm ; consulté le 10 juillet 2025).

PALIER Bruno, « Path dependence (Dépendance au chemin emprunté) », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010, vol. 3e éd., p. 411-419.

PECK Jamie, « Zombie neoliberalism and the ambidextrous state », *Theoretical Criminology*, vol. 14, n° 1, SAGE Publications Ltd, 1er février 2010, p. 104-110.

PECK Jamie, *Workfare states*, New York, NY, Guilford Press, 2001.

PECK Jamie, Neil BRENNER et Nik THEODORE, « Actually existing neoliberalism », dans Damien Cahill, Melinda Cooper, Martijn Konings et David Primrose (éd.), *Sage Handbook of Neoliberalism*, U.S., Sage Publications, 2018, p. 3-15.

PECK Jamie et Nik THEODORE, « Still Neoliberalism? », *South Atlantic Quarterly*, vol. 118, n° 2, 1er avril 2019, p. 245-265.

PHILLIPS Anne, *Multiculturalism without Culture*, Princeton, Princeton University Press, 2007. JSTOR.

PICKARD Sarah, « Excessive force, coercive policing and criminalisation of dissent. repressing young people's protest in twenty-first century Britain », *Revista Internacional de Sociología*, vol. 77, n° 4, 30 décembre 2019.

PICKARD Sarah et Judith BESSANT, « France's #Nuit Debout Social Movement: Young People Rising up and Moral Emotions », *Societies*, vol. 8, n° 4, 16 octobre 2018, p. 100.

PIKETTY Thomas, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Éditions Points, coll. « Points », n° 546, 2019.

PIKETTY Thomas, « 2007-2015: une si longue récession », *Le Monde*, 8 janvier 2016 (en ligne : https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2016/01/08/2007-2015-une-si-longue-recession/ ; consulté le 12 septembre 2024).

PITCHER Ben, *The Politics of Multiculturalism: Race and Racism in Contemporary Britain (second edition)*, Basingstoke ; New York, Ben Pitcher, 2015.

PONTICELLI Jacopo et Hans-Joachim VOTH, « Austerity and anarchy: Budget cuts and social unrest in Europe, 1919–2008 », *Journal of Comparative Economics*, vol. 48, nº 1, mars 2020, p. 1-19.

PRABHAT Devyani, « Stripping British citizenship: the government's new bill explained », *The Conversation*, 14 décembre 2021 (en ligne : http://theconversation.com/stripping-british-citizenship-the-governments-new-bill-explained-173547 ; consulté le 10 mai 2025).

PRABHAT Devyani (éd.), *Citizenship in times of turmoil? theory, practice and policy*, Cheltenham, UK ; Northampton, MA, Edward Elgar Publishing, 2019.

PRATT John, *Penal Populism: Key Ideas in Criminology*, London, Routledge, Taylor & Francis Group, coll. « Key ideas in criminology », 2007.

PUZZO Catherine, « UK Citizenship in the Early 21st Century: Earning and Losing the Right to Stay », *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, XXI, XXI-1, 20 juillet 2016.

PUZZO Catherine, « Les cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française et les « citizenship ceremonies » en Grande-Bretagne : quelques éléments de comparaison », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, nº 4, Université de Poitiers, 1er novembre 2007.

PUZZO Catherine et Vincent LATOUR, « L'impact du 11 septembre au Royaume Uni : déclencheur du durcissement des politiques d'immigration et d'intégration ou simple prétexte », *Babel : Civilisations et sociétés*, nº 6, La Garde : Faculté des lettres et sciences humaines - Université de Toulon et du Var, coll. « Le Royaume Uni dans le monde depuis 2001 », 2010.

RADAELLI Claudio M., « Policy Transfer in the European Union: Institutional Isomorphism as a Source of Legitimacy », *Governance*, vol. 13, nº 1, 2000, p. 25-43.

RAGAZZI Francesco, « Suspect community or suspect category? The impact of counter-terrorism as 'policed multiculturalism' », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 42, nº 5, 8 avril 2016, p. 724-741.

RAVELLI Quentin, Johanna SIMEANT-GERMANOS, Loïc BONIN et Pauline LIOCHON, *Les Gilets jaunes. Une révolte inclassable*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2024.

REDDY Michelle et Hélène THIOLLET, « The Making of a Crisis: Migration and Polarization in the French Press », *American Behavioral Scientist*, vol. 69, nº 6, mai 2025, p. 650-684.

REINER Robert, *Law and order: an honest citizen's guide to crime and control*, Cambridge, UK ; Malden, MA, USA, Polity, 2007.

RENOU Gildas, « Avant-propos . Les droits contre le peuple ? Illibéralismes, populismes et anti-pluralismes en Europe. »:, *Civitas Europa*, N° 47, nº 2, 22 février 2023, p. 7-21.

RICHARDS David, Martin J. SMITH et Colin HAY (éd.), *Institutional crisis in 21st century Britain*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, coll. « Understanding governance series », 2014.

RICHARDS Steve, *Turning points: crisis and change in modern Britain from 1945 to Truss*, London, MacMillan, 2023.

RICŒUR Paul, « 9. La crise : un phénomène spécifiquement moderne ? », dans *Politique, économie et société*, Paris, Le Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2019, p. 165-196. Cairn.info.

RIGOUSTE Mathieu, « Introduction. Aux racines du « nouvel ordre sécuritaire » », *Poche / Essais*, La Découverte, rubrique « Science politique », 2011, p. 5-17.

ROBERT Philippe, *L' insécurité en France*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Repères », nº 353, 2002.

ROCHE Sébastian, « Chapitre 10. Les politiques de sécurité intérieure : Une approche technicienne, une efficacité douteuse », dans *Politiques publiques 3*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 237-258.

ROSANVALLON Pierre, *Notre histoire intellectuelle et politique: 1968-2018*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2020.

ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éd. Points, coll. « Points », nº 598, 2014.

SCHMID Alex P. (éd.), *The Routledge handbook of terrorism research*, First published in paperback, London New York, Routledge, Taylor & Francis Group, coll. « Routledge handbooks », 2013.

SCHMIDT Vivien A et Claudio M RADAELLI, « Policy Change and Discourse in Europe: Conceptual and Methodological Issues », *West European Politics*, vol. 27, nº 2, Routledge, 1er mars 2004, p. 183-210.

SKOWRONEK Stephen, *The politics presidents make: leadership from John Adams to Bill Clinton*, 4. print, Cambridge, Mass., Belknap Press of Harvard Univ. Press, 2001.

SLOBODIAN Quinn, *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts London, England, Harvard University Press, 2020.

SMELSER Neil, *Comparative methods in the social sciences.*, Place of publication not identified, Quid Pro Books, 2013.

SMELSER Neil J., *The Faces of Terrorism: Social and Psychological Dimensions*, Princeton, Princeton University Press, coll. « Science Essentials », 2007.

SMITH Andy, « Chapitre 2. Les élites française et européenne, entre dirigisme et libéralisme », dans *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2021, p. 33-43. Cairn.info.

SOBOLEWSKA Maria et Robert Anthony FORD, *Brexitland: identity, diversity and the reshaping of British politics*, Cambridge, United Kingdom New York, NY Port Melbourne, Australia New Delhi, India Singapore, Cambridge University Press, 2020.

SOWELS Nicholas, « Some "Heterodox" Explanations of the Economic Crisis », *Revue française de civilisation britannique*, vol. 21, nº 2, 30 août 2016.

STANLEY Liam, « 'We're Reaping What We Sowed': Everyday Crisis Narratives and Acquiescence to the Age of Austerity », *New Political Economy*, vol. 19, nº 6, 2 novembre 2014, p. 895-917.

STARTIN Nicholas, « Have we reached a tipping point? The mainstreaming of Euroscepticism in the UK », *International Political Science Review*, vol. 36, nº 3, juin 2015, p. 311-323.

STEWART Iain, « On Recent Developments in the New Historiography of (Neo)Liberalism », *Contemporary European History*, vol. 29, nº 1, février 2020, p. 116-124.

STUMPF Juliet, « The Crimmigration Crisis: Immigrants, Crime, and Sovereign Power », *American University Law Review*, vol. 56, nº 2, 1er janvier 2006.

TAGUIEFF Pierre-André, *La revanche du nationalisme: néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, 1re édition, Paris, Presses universitaires de France, 2015.

TARDIS Matthieu, « La politique d'immigration de l'Union européenne en crise », *Vie Publique*, 9 février 2022 (en ligne : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/283659-la-politique-dimmigration-de-lunion-europeenne-en-crise ; consulté le 4 avril 2024).

TEMIZISLER Sevgi, Trisha MEYER et Jamal SHAHIN, « Politicisation of migration issues during the refugee crisis in the UK and Denmark », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 31, nº 3, 3 juillet 2023, p. 735-753.

THOMAS Paul, *Youth, multiculturalism and community cohesion*, New York, Palgrave Macmillan, coll. « Palgrave Politics of Identity and Citizenship Series », 2011.

TIBERJ Vincent, « La droitisation française est-elle un mythe ? », *The Conversation*, 8 septembre 2024 (en ligne : https://theconversation.com/la-droitisation-francaise-est-elle-un-mythe-238238 ; consulté le 3 mars 2025).

TIBERJ Vincent, *La droitisation française: mythe et réalités comment citoyens et électeurs divergent*, Paris, PUF, 2024.

TOOZE J. Adam, « How the 2008 financial crisis changed the world », *PBS*, 13 septembre 2018 (en ligne : https://www.pbs.org/video/how-the-2008-financial-crisis-changed-the-world-1536876041/ ; consulté le 2 juillet 2024).

TOOZE J. Adam, Leslie TALAGA et Raymond CLARINARD, *Crashed: comment une décennie de crise financière a changé le monde*, Paris, les Belles lettres, 2018.

TOURNIER-SOL Karine, « Reworking the Eurosceptic and Conservative Traditions into a Populist Narrative: UKIP's Winning Formula? », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 53, n° 1, 1er janvier 2015, p. 140-156.

VIGOUR Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales: pratiques et méthodes*, Paris, Découverte, coll. « Guides Repères », 2005.

WACQUANT Loïc J. D., *Punishing the poor: the neoliberal government of social insecurity*, Durham [NC], Duke University Press, coll. « Politics, history, and culture », 2009.

WACQUANT Loïc J. D., *Punir les pauvres: le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, coll. « Contre-feux », 2004.

WADDINGTON David et Mike KING, « The Disorderly Crowd: From Classical Psychological Reductionism to Socio-Contextual Theory – The Impact on Public Order Policing Strategies », *The Howard Journal of Criminal Justice*, vol. 44, n° 5, 2005, p. 490-503.

WARD Joseph et Thomas DA COSTA VIEIRA, « Authoritarian neoliberalism between Johnson and Jupiter: Declining legitimacy and the elevation of home affairs in post-Brexit Britain and Macron's France », *Geoforum*, vol. 149, février 2024, p. 1-11.

WATSON Matthew, « Headlong into the Polanyian Dilemma: The Impact of Middle-Class Moral Panic on the British Government's Response to the Sub-prime Crisis », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 11, n° 3, août 2009, p. 422-437.

WEIL Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Éd. revue et augmentée, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio Histoire », n° 134, 2005.

WENZELBURGER Georg et Helge STAFF, « The 'third way' and the politics of law and order: Explaining differences in law and order policies between Blair's New Labour and Schröder's SPD », *European Journal of Political Research*, vol. 56, n° 3, août 2017, p. 553-577.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, « L'Europe et la crise des réfugiés: », *Études*, Mars, n° 3, 23 février 2016, p. 7-16.

WOLFERS Arnold, « "National Security" as an Ambiguous Symbol », *Political Science Quarterly*, vol. 67, n° 4, 1er décembre 1952, p. 481-502.

WREN-LEWIS Simon, « Bait and Switch », *London Review of Books*, vol. 40, nº 20, rubrique « Politics & Economics », 25 octobre 2018.

WRIGHT Sharon, Del Roy FLETCHER et Alasdair B. R. STEWART, « Punitive benefit sanctions, welfare conditionality, and the social abuse of unemployed people in Britain: Transforming claimants into offenders? », *Social Policy & Administration*, vol. 54, nº 2, 2020, p. 278-294.

YEO Colin, « Chapter 7: The rise of modern banishment: deprivation and nullification of British citizenship », dans *Citizenship in Times of Turmoil?*, Cheltenham, UK, Edward Elgar Publishing, rubrique « Citizenship in Times of Turmoil? », 2019, p. 134-150.

YOUNG Jock et Roger MATTHEWS (éd.), *Rethinking criminology: the realist debate*, London ; Newbury Park, CA, Sage Publications, coll. « Sage contemporary criminology », 1992.

ZALC Claire, « La déchéance de nationalité: Éléments d'histoire d'une révision constitutionnelle ratée », *Pouvoirs*, vol. 166, nº 3, 2018, p. 41.

ZIMMERMANN Susan E., « Reconsidering the Problem of 'Bogus' Refugees with 'Socio-economic Motivations' for Seeking Asylum », *Mobilities*, vol. 6, nº 3, septembre 2011, p. 335-352.

Index

austérité, 6, 40, 76, 110-113, 119, 125, 143, 144, 145, 148, 149, 151, 152, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 182, 183, 185, 189, 190, 245, 272, 276, 282, 313, 361, 363, 364, 380, 390, 391, 392, 397, 431, 434, 487
autoritaire, 7, 28, 42, 43, 45, 53, 54, 55, 74, 75, 94, 98, 100, 116, 118, 184, 241, 246, 293, 301, 302, 305, 309, 312, 313, 324, 332, 337, 338, 356, 357, 358, 361, 365, 367, 370, 372, 375, 382, 383, 384, 385, 386, 388, 390, 396, 399, 400, 402, 403, 405, 406, 407, 408, 410, 411, 412, 426, 428, 430, 431, 432, 434, 435
Brexit, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 21, 22, 26, 27, 36, 38, 53, 55, 67, 88, 119, 187, 235, 236, 243, 244, 246, 264, 266, 267, 268, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 305, 306, 309, 310, 312, 314, 343, 354, 376, 377, 392, 413, 415, 416, 418, 419, 421, 426, 434, 442, 456, 462, 463, 466, 469, 475, 480, 487, 488, 489
citoyenneté, 7, 37, 47, 54, 55, 72, 78, 81, 191, 240, 310, 312, 313, 314, 317, 323, 334, 336, 338, 339, 340, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 353, 358, 359, 375, 382, 407, 477, 489
coalition, 40, 42, 65, 67, 74, 108, 110, 124, 149, 159, 161, 162, 165, 167, 168, 171, 177, 204, 215, 267, 270, 356, 361, 390, 391, 398, 463
colonial, post-colonial, 21, 47, 93, 94, 96, 97, 285
consensus, 6, 61, 74, 94, 95, 96, 99, 101, 102, 103, 118, 130, 133, 139, 141, 142, 144, 157, 160, 161, 236, 250, 304, 420
consentement, 41, 145, 156, 174, 177, 313, 336, 365, 381, 394, 395, 397, 398, 419, 428, 430
conservateur (parti), 13, 67, 74, 93, 96, 98, 101, 106, 115, 119, 141, 145, 146, 147, 153, 165, 171, 215, 268, 269, 277, 281, 283, 284, 310, 335, 340, 422, 466, 489
control orders, 203, 204, 206, 215, 220, 223
convergence, 15, 27, 35, 37, 46, 66, 73, 75, 76, 79, 89, 92, 330, 363, 372, 383, 425, 429, 434, 467
crimmigration, 115
déchéance de nationalité, 7, 18, 114, 188, 212, 223, 241, 310, 325, 326, 344, 346, 347, 349, 350, 351, 353, 354, 453, 469, 474, 481, 488
délinquance, 34, 35, 94, 95, 96, 103, 104, 106, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 187, 304, 371, 444, 452, 487
démocratie représentative, 29, 36
droit, 32, 87, 95, 96, 101, 103, 109, 115, 123, 139, 151, 155, 171, 189, 195, 201, 205, 208, 211, 216, 217, 219, 220, 221, 223, 227, 229, 232, 234, 235, 237, 238, 240, 241, 247, 248, 249, 250, 255, 260, 261, 262, 265, 271, 283, 297, 307, 308, 309, 327, 330, 333, 335, 337, 338, 339, 341, 343, 344, 345, 346, 347, 354, 358, 379, 387, 388, 393, 396, 401, 413, 427, 440, 444, 464, 473, 487, 488
droite, 10, 24, 26, 30, 37, 38, 47, 63, 64, 65, 70, 71, 72, 73, 80, 81, 85, 87, 90, 98, 99, 100, 103, 104, 106, 108, 112, 118, 128, 132, 146, 161, 175, 187, 217, 230, 237, 251, 252, 270, 305, 313, 318, 351, 352, 365, 378, 392, 398, 408, 413, 417, 421, 422, 424, 425, 428, 435, 471
droitisation, 7, 75, 381, 423, 424, 426, 428, 479
Écosse, 3, 22, 23, 26, 172, 173, 465, 487

état d'urgence, 6, 17, 33, 35, 38, 40, 41, 101, 125, 134, 138, 145, 149, 159, 162, 181, 186, 191, 197, 208, 211, 212, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 234, 235, 238, 240, 262, 271, 272, 325, 326, 349, 351, 392, 402, 403, 404, 406, 407, 422, 431, 434, 447, 448, 450, 453, 459, 464, 475, 488, 489
exécutif, 46, 66, 138, 181, 202, 203, 205, 206, 207, 215, 218, 219, 221, 223, 225, 230, 232, 233, 234, 235, 240, 295, 298, 314, 347, 359, 432, 434, 435
Front National, 24, 26, 63, 64, 100, 116, 291
frontière, 114, 229, 276, 277, 278, 334, 351
gauche, 24, 27, 37, 70, 71, 72, 73, 75, 80, 85, 87, 99, 103, 104, 108, 109, 147, 161, 171, 175, 181, 187, 230, 349, 350, 351, 352, 369, 379, 398, 408, 417, 422, 435
Gilets jaunes, 7, 38, 53, 55, 234, 235, 387, 389, 393, 397, 399, 400, 402, 404, 406, 410, 411, 416, 418, 422, 423, 489
immigration, 5, 24, 25, 27, 33, 35, 37, 47, 48, 60, 65, 68, 73, 76, 80, 81, 85, 86, 88, 90, 91, 97, 99, 104, 109, 111, 113, 114, 115, 118, 242, 243, 244, 245, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 261, 264, 265, 266, 269, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 281, 283, 286, 287, 288, 304, 305, 307, 308, 309, 312, 313, 318, 339, 340, 341, 345, 354, 360, 361, 371, 381, 422, 423, 424, 425, 433, 440, 444, 451, 452, 457, 465, 471, 473, 474, 475, 477, 479, 487, 488, 489
inégalités, 317
insécurité, 11, 28, 31, 33, 34, 37, 38, 41, 95, 97, 100, 101, 103, 107, 114, 115, 118, 198, 233, 269, 322, 338, 345, 473, 478, 480
intégration, 5, 6, 7, 9, 12, 24, 33, 38, 47, 48, 49, 50, 53, 54, 60, 66, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 93, 114, 115, 116, 244, 245, 264, 267, 270, 279, 280, 287, 292, 294, 295, 298, 307, 308, 323, 324, 329, 337, 338, 339, 340, 341, 345, 354, 356, 359, 360, 361, 371, 374, 383, 424, 440, 444, 451, 469, 473, 477, 489
Irlande, 128, 194, 196, 197, 198, 222, 228, 257
islamisme, 333
Labour, 59, 62, 63, 67, 68, 69, 71, 73, 75, 78, 82, 89, 90, 96, 102, 107, 114, 124, 129, 130, 132, 145, 148, 150, 156, 163, 199, 200, 205, 429, 454, 463, 466, 469, 473, 475, 480, 487
laïcité, 7, 13, 77, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 337, 338, 344, 422, 423, 424, 431, 440, 443, 444, 453, 488, 490
LREM, 435, 489
manifestation, 389, 391, 392, 394, 396, 401, 404, 407, 409, 410, 411
migrant, 115, 244, 251, 256, 261, 263, 278, 309, 466
modération, 13, 42, 69, 385, 417, 420, 432
multiculturalisme, 13, 36, 38, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 89, 228, 326, 415, 459, 466, 468, 477, 479, 487
musulman, 190, 402
nationalité, 7, 18, 19, 24, 35, 37, 87, 114, 186, 188, 189, 212, 223, 241, 310, 323, 326, 339, 340, 341, 342, 344, 346, 347, 349, 350, 351, 353, 354, 356, 440, 444, 453, 469, 474, 480, 481, 488
national-populisme, 5, 24, 28, 30, 47, 414
naturalisation, 87, 323, 339, 358, 369, 379, 391, 467
néotravailliste, New Labour, 158, 192, 217
ordre public, 31, 32, 33, 65, 74, 81, 94, 95, 103, 113, 118, 208, 233, 234, 235, 245, 265, 302, 333, 338, 385, 386, 391, 393, 397, 398, 400, 401, 402, 403, 423, 430, 431, 432, 433, 440, 447, 489
Policy transfer, 383
PREVENT, 209, 214, 333, 335, 353
radicalisation, 84, 175, 199, 209, 226, 227, 229, 327, 335, 357, 358, 412, 414, 428, 435, 468

Rassemblement National, 10, 14, 64, 80, 425, 489
référendum, 9, 10, 23, 26, 173, 243, 244, 249, 267, 269, 270, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 294, 296, 297, 309, 310, 343, 376, 377, 449, 487
réfugié, 244, 254, 260, 261, 263
religieux, 38, 77, 240, 247, 317, 327, 329, 331, 333, 338
républicain, 13, 23, 37, 39, 41, 63, 74, 76, 80, 87, 90, 324, 326, 338, 349, 350, 378, 388, 406, 420
républicanisme, 37, 77, 78, 79, 80, 90
socialiste (parti), 63, 156, 171, 181, 195, 288, 350, 353, 392, 489
souveraineté, 6, 9, 10, 28, 29, 55, 150, 173, 176, 184, 186, 243, 244, 245, 248, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277, 279, 280, 281, 283, 287, 288, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 301, 305, 306, 310, 312, 313, 317, 340, 342, 418, 421, 423, 424, 425, 428, 431, 434
Suspect communities (communautés suspectes), 228
Trojan Horse (affaire), 327, 461, 487
UKIP, 9, 64, 269, 270, 276, 277, 278, 425, 480
UMP, 62, 64, 105, 339, 451, 487
Union, 177, 188, 247, 272, 281, 287, 294, 301, 309, 310, 334, 349, 351, 353, 384, 431, 443, 446, 458
Union Européenne, 9, 10, 65, 78, 131, 132, 133, 137, 176, 187, 218, 235, 243, 247, 248, 249, 250, 254, 255, 264, 265, 266, 267, 269, 272, 274, 278, 282, 286, 288, 291, 296, 298, 300, 301, 383, 413, 439, 442, 443, 446, 449, 489

Annexes :

Annexe 1 : Chronologie comparative : Gouvernements / « Moments de crise » / Discours

France			Royaume-Uni		
Gouvernement	Évènements	Discours	**Gouvernement**	Évènements	Discours
Juin 2007 – Novembre 2010 Président : Nicolas Sarkozy (UMP) Premier ministre : François Fillon Ministre de l'Intérieur : Brice Hortefeux	Mobilisations contre la réforme universitaire (LRU) Crise des *subprimes,* crise économique et plan de sauvetage des banques.	Sarkozy sur « l'identité française » (2007) Sarkozy sur la crise économique (2008, 2009) Fillon, sur l'identité nationale (2009) Sarkozy à Grenoble, sur l'immigration et la délinquance (2010)	**Juin 2007 - Mai 2010** Premier ministre : Gordon Brown (New Labour)	Crise des *subprimes* et crise économique 2010 : Elections générales sans majorité. Coalition des conservateurs et des libéraux démocrates.	Brown, sur l'économie britannique avant la crise (2007) Cameron sur la crise économique et l'austérité (2009)
Novembre 2010 – Mai 2012 Premier ministre : François Fillon Ministres de l'Intérieur : Brice Hortefeux puis Claude Guéant	Mobilisations contre la réforme des retraites Crise de la Zone Euro Campagne présidentielle	Fillon, sur la crise économique et les politiques de rigueur (2011) Fillon sur le « sentiment national » (2011)	**Mai 2010 – Mai 2015** Premier ministre : David Cameron Nick Clegg (Vice-Premier ministre) *Home Office* : Theresa May	Politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques. Manifestations étudiantes sur la hausse des frais de scolarité Mobilisations contre l'austérité	Cameron sur le « multiculturalisme musclé » (2011) May sur les manifestations étudiantes (2010)

	Mai 2012 – Mars 2014 Président : François Hollande (PS) Premier ministre : Jean-Marc Ayrault Ministre de l'Intérieur : Manuel Valls	Tensions internes au PS : période des « frondeurs », remettant en cause la politique économique et sociale de F. Hollande	Valls sur la « sécurité et l'autorité » (2013)			Émeutes et violences dans plusieurs villes d'Angleterre (2011) 2013: Affaire « Trojan Horse » à Birmingham. 2014: Referendum sur l'indépendance de l'Écosse « Crise des réfugiés » et débats européens sur l'accueil des réfugiés et le droit d'asile Promesse du référendum sur le Brexit (par Cameron)	Cameron sur les « émeutes » (2011) Cameron sur les politiques sociales (2012) May sur l'immigration (2012) Cameron sur l'économie et la sécurité (2013) May sur la crise des réfugiés (2014) Cameron sur la crise migratoire (2015) May sur les valeurs britanniques (2015)
	Aout 2014 – Déc. 2016 Premier ministre : Manuel Valls Ministre de l'Intérieur : Bernard Cazeneuve	« Crise des réfugiés » et débats européens sur l'accueil des réfugiés et le droit d'asile Attentats terroristes djihadistes à Paris et Nice notamment Mise en place de l'état d'urgence	Hollande sur la crise des réfugiés (2015) Cazeneuve sur la crise migratoire (2015, 2016) Hollande sur la laïcité et l'École (2015) Hollande sur les attentats terroriste et l'état d'urgence (2015) Valls sur la lutte contre le terrorisme (2016)		**Mai 2015 – Juillet 2016** Premier ministre : David Cameron *Home Office* : Theresa May	Les conservateurs obtiennent une majorité (50%) Lois sur la sécurité : sur le recueil d'information (2014 et 2016), la lutte contre le terrorisme (2015). Lois sur l'immigration.	May sur l'immigration (2015) Cameron sur l'UE et l'immigration (2015) Cameron sur l'extrémisme (2015) Cameron sur la crise des réfugiés et la lutte contre le terrorisme (2015)

		Débats sur la déchéance de nationalité Mobilisations contre la loi El-Khomri sur la réforme du code du travail Mouvement #Nuit Debout	Valls sur la laïcité (2016) Valls sur la déchéance de nationalité (2016) Cazeneuve sur la prorogation de l'état d'urgence (2016) Valls sur la construction européenne (2016) Hollande sur la démocratie et sur le Brexit (2016)			Referendum sur le Brexit Démission de D. Cameron	Cameron sur les attaques terroristes en France (2015) Cameron sur l'UE (2016) Cameron sur le Brexit (2016)
	Déc. 2016 – Mai 2017 Premier ministre : Bernard Cazeneuve Ministre de l'Intérieur : Bruno Leroux	Divisions au sein du parti socialiste Campagne présidentielle Le RN arrive au 2nd des élections présidentielles (2017)			**Juillet 2016 – Juin 2017** Premier ministre : Theresa May (Suite à démission de Cameron) *Home Office* : Amber Rudd *Foreign Affairs* : Boris Johnson	Élections anticipées : pas de majorité absolue, alliance avec le DUP	May au parti conservateur après le Brexit (2016) Johnson sur le Brexit (2016) May sur les négociations européennes après le Brexit (2017) May sur son projet politique « Shared society" (2017)
	Mai 2017- Juillet 2020 Président : Emmanuel Macron (LREM) Premier ministre : Edouard Philippe Ministre de l'Intérieur : Gérard Collomb (jusqu'en 2018) ; remplacé par Christophe Castaner.	Fin de l'état d'urgence et Loi SILT (sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme) Réformes du code du travail et de la fiscalité Loi sur l'immigration et une « intégration réussie ».	Collomb sur la dernière prorogation de l'état d'urgence (2017) Macron sur la sécurité intérieure (2017) Macron sur l'Europe (2017)		**Juin 2017 – Juillet 2019** Premier ministre : Theresa May *Home Office* : Amber Rudd (jusqu'en 2018) ; puis Sajid Javid *Foreign Affairs* : Boris Johnson	Attaques terroristes à Westminster, Manchester, Londres.	Johnson sur la lutte contre le terrorisme islamiste (2017) May sur les attaques terroristes à Londres et Manchester (2017) Javid sur le Royaume-Uni comme « nation ouverte et tolérante » (2018)

		Mouvements de contestation : Gilets Jaunes et débats autour de la loi « anticasseurs » (2019)	Macron, sur la lutte contre la pauvreté (2018) Macron, sur les Gilets Jaunes et la crise sociale (2018) Philippe sur l'identité nationale et la citoyenneté (2019) Castaner sur l'ordre public et la nouvelle loi encadrant les manifestations (2019)			Négociations sur le Brexit au Parlement et avec l'Union Européenne. Tensions au sein du parti conservateur autour du « Brexit Deal ».	May sur la sécurité (2018) May sur les « standards de la vie publique » (2018) Javid sur l'extrémisme (2019) May sur « l'état de la politique » (2019) May sur l'Union (2019)
	Juillet 2020 – 2022 Premier ministre : Jean Castex Ministre de l'intérieur : Gerald Darmanin	Crise sanitaire (Covid-19) et confinements Loi contre le séparatisme (2021) Lois sur la laïcité (2021)	Macron, sur la lutte « contre les séparatismes » (2020)		**Juillet 2019 – Dec 2019** Premier ministre : Boris Johnson (suite à la démission de T. May) Home Office : Priti Patel	Elections anticipées en déc. 2019. Nouvelle majorité pour les conservateurs plus confortable. Sortie officielle du Royaume-Uni Manifestations BLM Crise sanitaire	Johnson sur les priorités du gouvernement (2019) Johnson sur les manifestations BLM (2020) Malthouse et Patel sur les manifestations XR (2020)